



owner.ford.com



ford.ca

Décembre 2018
Deuxième impression
Imprimé aux États-Unis



KB3J 19A321 CB

Manuel du propriétaire **RANGER** 2019



Les renseignements contenus dans le présent document étaient exacts au moment de mettre sous presse. Dans l'intérêt d'un développement continu, nous nous réservons le droit de modifier en tout temps la conception, les spécifications ou les équipements des produits, et ce, sans préavis ni obligation. Aucune section de ce document ne peut être reproduite, diffusée ou sauvegardée dans un système de récupération ou traduite dans une langue quelconque sous quelque forme que ce soit sans notre consentement écrit. Sauf erreurs ou omissions.

© Ford Motor Company 2018

Tous droits réservés.

Numéro de publication : 201809 20181205142730

Proposition 65 de l'état de Californie



AVERTISSEMENT: Le fonctionnement, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule tout terrain peuvent vous exposer aux produits chimiques, notamment aux gaz d'échappement, monoxyde de carbone, phthalates et plomb qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales. Pour limiter l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites tourner le moteur au ralenti que si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un lieu bien aéré, portez des gants ou lavez-vous les mains souvent pendant l'entretien du véhicule. Visitez le site www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle pour obtenir de plus amples renseignements.



AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, produits chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et autres lésions de l'appareil reproducteur. **Lavez-vous les mains après manipulation.**

Table des matières

Introduction

À propos de ce manuel	7
Glossaire des symboles	7
Enregistrement de données	9
Perchlorate	12
Pièces de rechange recommandées	12
Avis spéciaux	13
Équipement de communication mobile	14

Environnement

Protection de l'environnement	16

Aperçu

Vue d'ensemble du tableau de bord	17

Sécurité enfants

Généralités	19
Installation de sièges d'enfant	21
Rehausseurs	29
Positionnement des sièges de sécurité enfants	31
Verrouillage sécurité enfants	34

Ceintures de sécurité

Principes de fonctionnement	35
Utilisation des ceintures de sécurité	36
Régleur de hauteur de ceinture de sécurité	38
Rappel de bouclage des ceintures de sécurité	39
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants	41
Rallonge de ceinture de sécurité	41

Personal Safety System™

Personal Safety System™	43

Dispositifs de retenue supplémentaires

Principes de fonctionnement	44
Sacs gonflables du conducteur et du passager	45
Capteur de poids du passager avant	47
Sacs gonflables latéraux	49
Safety Canopy™	50
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable	52
Mise au rebut de l'airbag	53

Clés et commandes à distance

Renseignements généraux sur les radiofréquences	54
Télécommande	55
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue	60
Position de secours de la clé codée	60

MyKey™

Principes de fonctionnement	62
Création d'un dispositif MyKey	64
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey	64
Vérification de l'état du dispositif MyKey	65
Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance	65
MyKey – Dépannage	65

Portes et serrures

Verrouillage et déverrouillage	67

Sécurité

Système antivol passif	70
Alarme antivol	70

Table des matières

Volant

Réglage du volant	72
Commande audio	72
Commande vocale	73
Programmeur de vitesse	73
Commande de l'affichage d'information	74
Avertisseur sonore	74

Essuie-glaces et lave-glaces

Essuie-glaces	75
Essuie-glaces automatiques	76
Lave-glaces	77

Éclairage

Généralités	78
Commande d'éclairage	78
Phares automatiques	79
Commande d'éclairage du tableau de bord	80
Feux de jour	80
Feux de route automatiques	81
Phares antibrouillards avant	82
Clignotants	83
Éclairage intérieur	83
Éclairage ambiant	84
Lampes d'aire de chargement	84

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Glaces à commande électrique	85
Rétroviseurs extérieurs	88
Rétroviseur intérieur	89
Pare-soleil	90

Combiné des instruments

Jauges	91
Témoins et indicateurs	94
Indicateurs et avertisseurs sonores	97

Affichage d'information

Généralités	99
Messages d'information	107

Climatisation

Commande manuelle de la température	121
Commande automatique de la température	122
Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle	124
Pare-brise chauffant	126
Lunette arrière chauffante	126
Rétroviseurs extérieurs chauffants	127
Filtre à air d'habitacle	127
Démarrage à distance	127

Sièges

Positions assises appropriées	129
Appui-tête	130
Sièges à commande manuelle	131
Sièges à commande électrique	133
Sièges arrière	134
Sièges chauffants	136

Ouvre-porte de garage

Ouvre-porte de garage universel	137

Prises de courant auxiliaires

Prises de courant auxiliaires	141

Espaces de rangement

Boîte à gants	143
Console centrale	143
Console de pavillon	143
Accoudoir arrière	144
Rangement de dessous de siège	144

Table des matières

Démarrage et arrêt du moteur

Généralités	145
Commutateur d'allumage	146
Bouton-poussoir de démarrage	146

Caractéristiques de conduite uniques

Auto-Start-Stop	150

Carburant et remplissage

Consignes de sécurité	152
Qualité du carburant	153
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant	154
Panne de carburant	154
Ravitaillement	156
Consommation de carburant	159

Dispositif antipollution

Norme d'émission	161
Convertisseur catalytique	162

Boîte de vitesses

Boîte de vitesses automatique	166

Quatre roues motrices

Principes de fonctionnement	171
Utilisation des quatre roues motrices	171

Pont arrière

Différentiel autobloquant électronique	180

Freins

Généralités	181
Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage	182
Frein de stationnement	182

Aide au démarrage en côte	182

Antipatinage

Principes de fonctionnement	184
Utilisation de l'antipatinage	184

Contrôle de stabilité

Principes de fonctionnement	186
Utilisation du contrôle de stabilité	187

Gestion du terrain

Principes de fonctionnement	189

Contrôle de suivi

À propos du contrôle de suivi	191
Activation et désactivation du contrôle de suivi	191
Réglage de la vitesse du contrôle de suivi	191
Annulation de la vitesse programmée	191
Témoins du contrôle de suivi	192
Contrôle de suivi – Dépannage	192

Aides au stationnement

Principes de fonctionnement	193
Aide au stationnement arrière	194
Aide au stationnement avant	195
Caméra de rétrovision	196

Programmeur de vitesse

Principes de fonctionnement	200
Utilisation du régulateur de vitesse	200
Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif	201

Aides à la conduite

Alerte conducteur	209
Système de maintien de trajectoire	211

Table des matières

Système d'information sur les angles morts	215
Alerte de circulation transversale	220
Direction	223
Assistance pré-collision	224

Transport de charge

Limite de charge	229
Porte-charge et porte-bagages de toit	234
Éléments de fixation de charge	234

Hayon

Serrure de hayon	235
Hayon à commande manuelle	235
Dépose du hayon	235

Remorquage

Traction d'une remorque	237
Fonction de stabilisation de la remorque	238
Poids de remorquage recommandés	239
Remorquage du véhicule les quatre roues au sol	241

Conseils de conduite

Rodage	244
Conduite économique	244
Précautions à prendre par temps froid	245
Conduite hors route	245
Conduite dans l'eau	248
Couvre-plancher	248

Dépannage

Assistance dépannage	250
Feux de détresse	251
Coupure de carburant	251
Démarrage-secours du véhicule	252
Transport du véhicule	254

Points de remorquage	255

Assistance à la clientèle

Pour obtenir les services nécessaires	257
En Californie (États-Unis seulement)	258
Programme Auto Line du Better Business Bureau (É.-U. seulement)	259
Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement)	260
Pour obtenir de l'aide hors des États-Unis et du Canada	260
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel	262
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	263
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	263

Fusibles

Emplacement des boîtes à fusibles	265
Tableau de spécifications des fusibles	266
Remplacement d'un fusible	279

Entretien

Généralités	281
Ouverture et fermeture du capot	282
Aperçu sous le capot	283
Jauge d'huile moteur	284
Vérification de l'huile moteur	284
Réinitialisation du témoin de vidange d'huile	284
Vérification du liquide de refroidissement	285
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique	287
Vérification du liquide de frein	287
Vérification du liquide de direction assistée	288

Table des matières

Vérification du liquide de lave-glace	288
Charge de la batterie de 12 V	288
Remplacement de la batterie de 12 V	289
Vérification des balais d'essuie-glace	291
Remplacement des balais d'essuie-glace	291
Réglage des phares	292
Dépose d'un phare	293
Remplacement d'une ampoule	293
Remplacement du filtre à air	298

Entretien du véhicule

Généralités	300
Produits de nettoyage	300
Nettoyage de l'extérieur	301
Cirage	302
Nettoyage du moteur	302
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace	303
Nettoyage de l'habitacle	304
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord	304
Nettoyage des sièges en cuir	305
Réparation de dommages mineurs à la peinture	306
Nettoyage des roues	306
Entreposage du véhicule	306
Trousses de carrosserie	308

Jantes et pneus

Généralités	309
Entretien des pneus	311
Utilisation de chaînes à neige	328
Système de surveillance de la pression des pneus	330
Remplacement d'une roue	334
Spécifications techniques	346

Capacités et spécifications

Spécifications du moteur	347
Pièces Motorcraft	348
Numéro d'identification du véhicule	349
Étiquette d'homologation du véhicule	349
Désignation du code de boîte de vitesses	350
Capacités et spécifications	351
Tableau de spécifications des ampoules	355

Chaîne audio

Généralités	357
Autoradio - Véhicules sans : SYNC	357
Autoradio - Véhicules avec : SYNC	359
Autoradio - Véhicules avec : SYNC 3	362
Connexion d'un appareil Bluetooth - Véhicules sans : SYNC	363
Radio	363
Radio par satellite	363
Prise d'entrée audio	366
Port USB	367
Utilisation de la reconnaissance vocale - Véhicules sans : SYNC	368
Centrale multimédia	368

SYNC™

Généralités	369
Utilisation de la reconnaissance vocale	370
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone	373
Applications et services du système SYNC™	374
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia	379
Dépannage du système SYNC™	380

Table des matières

SYNC™ 3

Généralités	390
Écran d'accueil	404
Utilisation de la reconnaissance vocale	405
Divertissement	414
Climatisation	425
Téléphone	430
Navigation	436
Applications	446
Paramètres	449
Dépannage de SYNC™ 3	465

Accessoires

Accessoires	481

Ford Protect

Ford Protect	484

Entretien de votre véhicule

Entretien usuel — Généralités	487
Entretien périodique normal	490
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses	492
Dossier d'entretien périodique	495

Appendices

Compatibilité électromagnétique	506
Contrat de licence de l'utilisateur final	509
Déclaration de conformité	538
Approbation de type	539

Introduction

À PROPOS DE CE MANUEL

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre quelques instants pour lire ce manuel afin de mieux connaître votre véhicule. Plus vous en saurez à propos de votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut avoir pour conséquence une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Ce manuel décrit des équipements et des options offerts sur toute la gamme de modèles disponibles, parfois avant même qu'ils ne soient disponibles. Il peut décrire des options dont votre véhicule n'est pas équipé.

Nota : Certaines illustrations du présent manuel peuvent indiquer des fonctions utilisées sur divers modèles, et peuvent donc sembler différentes sur votre véhicule.

Nota : Utilisez et conduisez votre véhicule conformément à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

Nota : Remettez ce manuel au nouveau propriétaire lorsque vous vendez votre véhicule. Il fait partie intégrante de votre véhicule.

Ce manuel pourra qualifier l'emplacement d'un composant par le terme côté gauche ou côté droit. Le côté est déterminé pour un observateur assis sur le siège face à l'avant.



E154903

- A Côté droit.
B Côté gauche.

GLOSSAIRE DES SYMBOLES

Voici quelques-uns des pictogrammes qui pourraient s'afficher sur votre véhicule.



Système de climatisation



Type de lubrifiant du système de climatisation



Système de freins antiblocage



Ne fumez pas, évitez les flammes et les étincelles



Batterie

Introduction



Acide de batterie



Liquide de frein – sans produits pétroliers



Circuit de freinage



Circuit de freinage



Filtre à air d'habitacle



Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant



Dispositif de sécurité pour enfants verrouillé ou déverrouillé



Point d'ancrage inférieur pour siège enfant



Patte d'ancrage pour siège enfant



Régulateur de vitesse



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Filtre à air du moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement



Huile moteur



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Bouclage de ceinture de sécurité



Inflammable



Sac gonflable avant



Antibrouillards avant



Réinitialisation de la pompe d'alimentation



Porte-fusibles



Feux de détresse



Lunette arrière chauffante



Système de dégivrage de pare-brise



Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur



Cric



Conservez hors de la portée des enfants



Commande d'éclairage

Introduction



Avertissement de basse pression des pneus



Maintenez un niveau de liquide approprié



Respectez les consignes d'utilisation



Commande de l'avertisseur sonore



Alarme de détresse



Module d'aide au stationnement



Frein de stationnement



Liquide de direction assistée



Glaces électriques avant et arrière



Verrouillage des glaces à commande électrique



Doit être effectué par un technicien certifié



Avertissement de sécurité



Consultez le Guide du propriétaire



Consultez le Manuel de réparation et d'entretien



Entretien recommandé du moteur



Sac gonflable passager activé



Sac gonflable passager désactivé



Sac gonflable latéral



Protégez-vous les yeux



Contrôle de la stabilité



Contrôle en descente



Contrôle de remorque



Système de balayage d'essuie-glaces



Lave-glace et essuie-glace de pare-brise

ENREGISTREMENT DE DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent les données de diagnostic du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou les systèmes de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir le véhicule, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent

Introduction

accéder à ces données de diagnostic et les partager grâce à une connexion physique directe avec le véhicule au moment où vous le leur confiez pour entretien. De plus, Ford Motor Company (Ford du Canada au Canada) peut, là où la loi le permet, utiliser les données de diagnostic du véhicule aux fins d'amélioration de ses produits, ou en les combinant aux renseignements que nous détenons sur vous (p. ex., vos coordonnées), pour vous offrir des produits ou services qui pourraient vous intéresser. Les données peuvent alors être transmises à nos fournisseurs de services (tels que les fournisseurs de pièces) qui, eux aussi dans l'obligation de protéger les données, peuvent aider à diagnostiquer les anomalies. Nous conservons ces données aussi longtemps que cela est nécessaire pour exécuter ces fonctions ou conformément à la loi. Nous pouvons, si besoin est, transmettre des informations sur demandes officielles d'autorités chargées de l'application de la loi, d'instances gouvernementales ou de tiers détenant un pouvoir légal ou à la suite d'une ordonnance de tribunal, ces mêmes informations pouvant par la suite être utilisées lors de procédures judiciaires. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement) : si vous choisissez d'utiliser les applications et les services connectés, comme la fonction Bilan du véhicule SYNC ou l'application MyFord Mobile, vous consentez à ce que certaines données de diagnostic soient accessibles électroniquement par Ford Motor Company ou par toute installation Ford autorisée, et que, là où la loi le permet, ces données puissent être utilisées pour personnaliser votre expérience, effectuer toute recherche de pannes, améliorer les produits et services et vous offrir ceux qui pourraient vous intéresser. Pour le Canada uniquement, pour plus d'information, veuillez consulter la politique de confidentialité Ford du Canada sur www.ford.ca, notamment le stockage et

l'utilisation de données de fournisseurs de services des États-Unis dans d'autres juridictions, lesquels fournisseurs pourraient être assujettis à des exigences légales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, par exemple des exigences légales de divulgation de données personnelles à des autorités gouvernementales dans ces pays. Voir **SYNC™** (page 369).

Enregistrement des données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. Son but principal consiste à enregistrer des données lors d'un accident ou d'une situation semblable, comme le déploiement d'un sac gonflable ou un impact avec un obstacle sur la route. Ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données, notamment :

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**

Introduction

- la vitesse à laquelle roulait le véhicule;
- la direction dans laquelle le conducteur orientait le volant.

Ces données peuvent contribuer à mieux comprendre comment surviennent les circonstances des accidents et des blessures.

Nota : Les données de l'enregistreur de données d'événement sont enregistrées seulement en cas d'accident important. Aucune donnée n'est enregistrée durant la conduite normale et aucune donnée ni aucun renseignement personnel (par exemple, nom, sexe, âge et lieu de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions au sujet du service d'assistance 911 et au sujet de la confidentialité des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et des renseignements ci-dessous). Des tiers, comme les corps policiers, peuvent toutefois combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données enregistrées par l'enregistreur de données d'événement, des pièces d'équipement spéciales sont nécessaires et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. Outre le constructeur du véhicule, des tiers qui possèdent ces pièces d'équipement, comme les corps policiers, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur de données d'événement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'y être contraints par une ordonnance du tribunal, les corps policiers, une

instance gouvernementale ou une demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à ces données.

Nota : Dans la mesure où des lois sur l'enregistrement de données d'événement s'appliquent à SYNC ou à ses fonctions, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé, le service peut, au moyen de tout téléphone cellulaire apparié et connecté, signaler aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 permettent aussi de transmettre verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude) ou d'autres détails au sujet du véhicule ou de l'accident, ou des renseignements personnels sur les occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Voir SYNC™ (page 369).

De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu, États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les "déplacements du véhicule") afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si

Introduction

vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.

Voir **SYNC™** (page 369).

PERCHLORATE

Certains composants du véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, peuvent contenir du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule peuvent exiger des précautions particulières.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site suivant :

Adresse Web
www.dtsc.ca.gov/hazardous-waste/perchlorate

PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES

Nous avons construit votre véhicule selon les normes les plus strictes et en faisant usage de pièces de la plus haute qualité. Nous vous conseillons d'exiger l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien périodique et la réparation du véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

Entretien périodique et réparations mécaniques

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le Manuel du propriétaire. Les pièces d'origine Ford et Motorcraft sont conformes ou supérieures à ces spécifications.

Réparation en cas de collision

Nous espérons que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux impacts. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Pour garantir ce niveau de protection, exigez des pièces de rechange d'origine Ford pour tout remplacement de pièces suite à une collision.

Garantie sur les pièces de rechange

Les pièces de rechange Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule suite à l'utilisation de pièces défectueuses autres que Ford peuvent ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

Introduction

AVIS SPÉCIAUX

Si vous souhaitez procéder à une conversion ou à une modification de votre véhicule par rapport aux spécifications d'usine, veuillez vous adresser à un concessionnaire Ford autorisé.

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le Livret de garantie qui vous a été remis avec le Manuel du propriétaire.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, le véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.



AVERTISSEMENT: Le non-respect de la consigne mise en surbrillance par le pictogramme d'avertissement peut présenter pour vous-même et d'autres personnes un risque de blessures graves, voire la mort. Il contient des avertissements et des consignes qui, faute d'être respectés, peuvent être à l'origine de blessures.



AVERTISSEMENT: Ne placez JAMAIS un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière sur un siège protégé par un SAC GONFLABLE à l'avant, car l'enfant peut subir des BLESSURES GRAVES ou MORTELLES.

Prise de diagnostic embarqué



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas d'appareils connectables sans fil à la prise de diagnostic. Un tiers non autorisé pourrait être en mesure d'accéder aux données du véhicule et de porter atteinte au fonctionnement de systèmes liés à la sécurité. Seuls les réparateurs qui respectent nos directives d'entretien et de réparation doivent être autorisés à brancher leurs équipements à la prise de diagnostic.

La prise de diagnostic embarqué (DLC) se trouvant dans votre véhicule est utilisée avec un outil de diagnostic et permet d'effectuer des opérations de diagnostic, des réparations et des reprogrammations. L'installation d'un dispositif de deuxième monte qui utilise la prise de diagnostic (DLC) pendant la conduite normale, par exemple pour la télésurveillance par une compagnie d'assurance, le transfert de données du véhicule vers d'autres dispositifs ou organisations, ou la modification des performances du véhicule peut générer des interférences, voire endommager les systèmes du véhicule. Ford ne recommande ni n'approuve l'utilisation de dispositifs enfichables de deuxième monte non autorisés par Ford. La garantie du véhicule ne couvrira pas les dommages occasionnés par un dispositif enfichable de deuxième monte.

Avis aux propriétaires de camionnettes ou de véhicules utilitaires



AVERTISSEMENT: Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

Introduction

Avant de prendre le volant, veuillez lire attentivement le présent Manuel du propriétaire. Votre véhicule n'est pas une voiture de tourisme. Comme c'est le cas des autres véhicules de ce type, une manœuvre imprudente pourrait provoquer la perte de maîtrise ou le capotage du véhicule, ainsi que des blessures graves ou mortelles.

Utilisation du véhicule comme chasse-neige

N'utilisez pas ce véhicule pour le déneigement.

Aucun ensemble de déneigement n'est disponible pour votre véhicule.

Utilisation du véhicule comme ambulance

N'utilisez pas ce véhicule comme ambulance.

Votre véhicule n'est pas équipé du préaménagement ambulance Ford.

Utilisation d'une cabine de camping

Il n'est pas recommandé d'utiliser une cabine de camping sur votre camionnette.

Modem du système télématique pour parcs (Selon l'équipement)

Le modem embarqué permet d'accéder aux données nécessaires à la prise en charge des services télématiques, comme la localisation, la vitesse, le temps de fonctionnement au ralenti, le carburant, les diagnostics du véhicule et les alertes d'entretien. Pour explorer les données, les services télématiques, le soutien du fournisseur de services tiers, et pour gérer les comptes télématiques existants, veuillez consulter le site www.commercialsolutions.ford.com ou composez le 833-FCS-FORD.

Nota : Cette fonctionnalité n'est pas disponible avec FordPass Connect.

FordPass Connect (Selon l'équipement)

Avec un véhicule équipé de FordPass Connect, vous pouvez utiliser FordPass pour suivre l'emplacement de votre véhicule et accéder à distance à des fonctions comme le démarrage, le verrouillage et le déverrouillage des portes, et l'état du véhicule, notamment le niveau de carburant et le kilométrage approximatif. Des frais de messagerie et de transmission de données peuvent s'appliquer. Les services peuvent être limités par la zone de couverture du réseau de téléphonie mobile. Pour plus de détails, veuillez consulter le site www.fordpass.com.

ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION MOBILE



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut se traduire par une perte de maîtrise du véhicule, une collision et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une prudence extrême lorsque vous utilisez un appareil qui pourrait nuire à votre concentration. Votre première responsabilité consiste à manoeuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif durant la conduite et vous encourageons à utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation de dispositifs électroniques durant la conduite.

Introduction

L'utilisation d'appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et professionnelles a augmenté de façon significative. Il est toutefois important de ne pas mettre votre sécurité et celle des autres en jeu lorsque vous vous servez de tels appareils. Ces appareils peuvent se révéler très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, spécialement en situation d'urgence. Lorsque vous utilisez ces appareils de communication mobile, la sécurité est primordiale pour ne pas annuler les avantages qu'ils présentent. Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courrier électronique portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

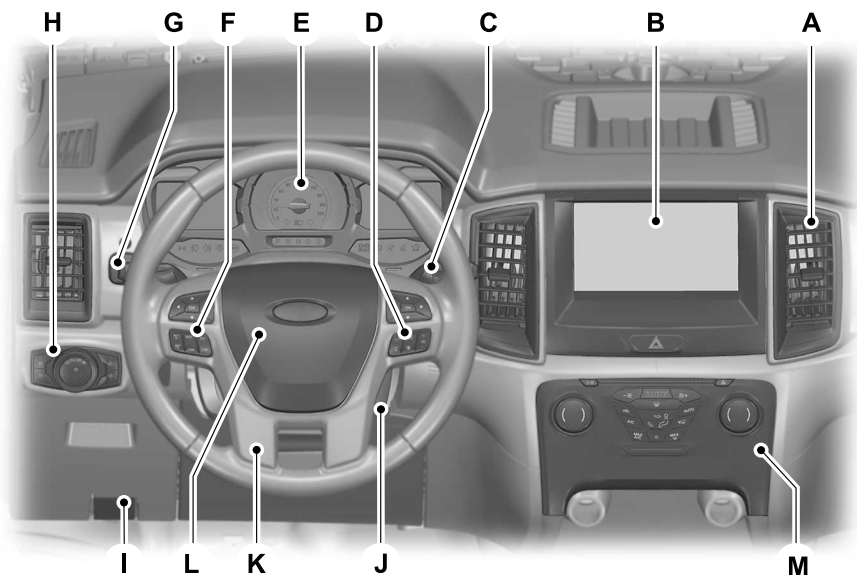
La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.

Pour en savoir plus sur les initiatives et progrès de Ford en matière de durabilité, visitez :

Adresse Web
www.sustainability.ford.com

Aperçu

VUE D'ENSEMBLE DU TABLEAU DE BORD



- A Bouches d'air.
- B Affichage multifonction. Voir **Généralités** (page 99).
- C Essuie-glace de pare-brise. Voir **Essuie-glaces et lave-glaces** (page 75).
- D Commande audio. Voir **Commande audio** (page 72). Commande vocale. Voir **Commande vocale** (page 73).
- E Tableau de bord. Voir **Combiné des instruments** (page 91).
- F Commandes de régulateur de vitesse. Voir **Programmeur de vitesse** (page 73).
- G Clignotants. Voir **Clignotants** (page 83).
- H Commande d'éclairage. Voir **Commande d'éclairage** (page 78).
- I Levier d'ouverture de capot. Voir **Ouverture et fermeture du capot** (page 282).
- J Commutateur d'allumage. Voir **Commutateur d'allumage** (page 146).
- K Levier de réglage du volant de direction. Voir **Réglage du volant** (page 72).

Aperçu

- L Avertisseur sonore.
- M Chauffage et climatisation. Voir **Climatisation** (page 121). Témoin de désactivation du sac gonflable passager. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 47).

GÉNÉRALITÉS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Vous devez vous procurer des dispositifs de retenue pour enfants séparément. Si vous ne respectez pas ces directives, vous pourriez exposer davantage votre enfant à des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le gabarit de chaque enfant est différent. Les recommandations fournies par l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Nous vous recommandons de demander conseil à un technicien de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) certifié en matière de sécurité automobile pour

enfants (CPST) ainsi qu'à un pédiatre, afin de vous assurer que le siège enfant est bien adapté à votre enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de dispositif de retenue pour enfants et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) au 1 888 327-4236, ou visitez le site www.nhtsa.dot.gov. Au Canada, contactez Transport Canada, sans frais au 1-800-333-0371, ou visitez le site www.tc.gc.ca pour localiser un centre de conseils pour sièges enfant dans votre région. L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques qu'il encourt de blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Par temps chaud, la température à l'intérieur du véhicule peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Sécurité enfants

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants

Enfant	Grosueur, taille, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de moins de quatre ans).	Utilisez un siège enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez une ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine et le dossier de siège en position verticale.

Sécurité enfants

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez utiliser convenablement un siège enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 mètres (4 pi 9 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre État ou province concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.
- Dans la mesure du possible, les enfants de douze ans et moins doivent toujours être assis sur une place arrière et être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Voir **Capteur de poids du passager avant** (page 47).

INSTALLATION DE SIÈGES D'ENFANT

Dispositifs de retenue pour enfant



E142594

Servez-vous d'un dispositif de retenue pour enfant (parfois désigné porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les nourrissons, les tout-petits ou les enfants pesant 18 kg (40 lb) ou moins (généralement âgés de quatre ans ou moins).

Utilisation des ceintures-baudrier



AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Sécurité enfants

Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant au moyen d'une ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture de sécurité qui correspond à cette place.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle, tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'opposé du dispositif de retenue pour enfant, avec la languette entre le dispositif et le bouton.
- Relevez à la verticale le siège du véhicule sur lequel le dispositif de retenue pour enfant sera fixé.
- Placez l'enrouleur de la ceinture de sécurité en mode de blocage automatique. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

Observez les étapes suivantes pour installer un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture-baudrier :

Nota : Bien que l'illustration montre un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes pour un dispositif orienté vers l'arrière.



E142528

1. Placez le dispositif de retenue pour enfant sur un siège muni d'une ceinture-baudrier.



E142529

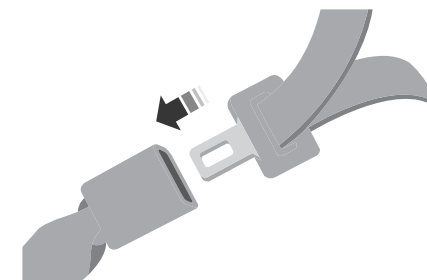
2. Tirez sur le baudrier et saisissez à la fois le baudrier et la ceinture sous-abdominale.



E142530

Sécurité enfants

3. Tout en tenant à la fois le boudrier et la ceinture sous-abdominale, faites passer la languette à travers le dispositif de retenue pour enfant selon les directives du fabricant du dispositif. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



E142531

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



E142875

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le boudrier vers le bas jusqu'à dérouler entièrement la sangle.

Nota : Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe de blocage.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se produit pendant que la ceinture s'enroule et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



E142533

8. Éliminez le reste du mou de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le boudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant ajouté à celui du dispositif de retenue pour enfant. Il assure également une fixation plus ferme du dispositif de retenue pour enfant au véhicule. Parfois, une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à éliminer le mou de la ceinture.

Sécurité enfants

9. Attachez la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant, le cas échéant.



E142534

10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de déplacer le siège d'avant en arrière pour vérifier qu'il est bien fixé.

Pour ce faire, empoignez le siège au niveau du passage de la sangle et tentez de le déplacer latéralement, puis de l'avant vers l'arrière. Si le siège est bien installé, il ne sera pas possible de le faire bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Nous recommandons de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA afin de vous assurer que votre dispositif de retenue pour enfant est correctement installé. Au Canada, communiquez avec Transport Canada pour être orienté vers un centre de conseils pour sièges d'enfant.

Utilisation des points d'ancrage inférieurs et des sangles de retenue (LATCH)



AVERTISSEMENT: Ne fixez pas deux dispositifs de retenue pour enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage pourrait ne pas être assez solide pour retenir deux dispositifs de retenue pour enfant et pourrait se rompre, provoquant ainsi des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfant, vous risquez de bloquer l'accès à certaines boucles de ceintures de sécurité et à certains points d'ancrage inférieurs LATCH, les rendant ainsi potentiellement inutilisables. Pour éviter tout risque de blessure, assurez-vous que les occupants n'occupent que les places assises où ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Le système LATCH se compose de trois points d'ancrage sur le véhicule, soit deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et de l'assise du siège, et un point d'ancrage de sangle supérieure situé derrière ce même siège.

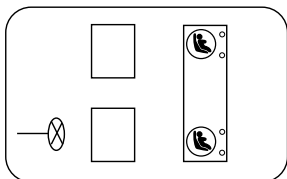
Les dispositifs de retenue pour enfant compatibles LATCH comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent aux deux points d'ancrage inférieurs des places assises de votre véhicule équipées du système LATCH. Ce type de dispositif de retenue pour enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité. Toutefois, vous pouvez toujours utiliser la ceinture de sécurité pour fixer le dispositif de retenue pour enfant si les points d'ancrage inférieurs ne sont pas utilisés.

Sécurité enfants

Pour les dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'avant, vous devez également fixer la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si le dispositif de retenue est équipé d'une telle sangle.

Votre véhicule est muni de points d'ancrage inférieurs pour dispositifs de retenue pour enfant du système LATCH aux emplacement suivants :

Cabine six places



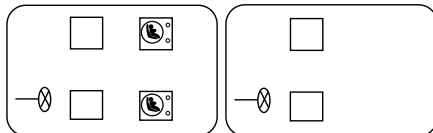
E274695



E166695

Pour les véhicules à cabine six places : Les points d'ancrage inférieurs du système LATCH se trouvent dans la partie postérieure du siège arrière, entre l'assise et le dossier de siège.

Cabine double



E281347



E277617

Pour les véhicules à cabine double : Les points d'ancrage inférieurs du système LATCH se trouvent au niveau du panneau arrière, derrière les sièges arrière.

Veillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le dispositif de retenue pour enfant équipé de fixations LATCH.

Veillez suivre les directives plus loin dans le présent chapitre au sujet de l'ancrage des dispositifs de retenue pour enfant au moyen de sangles de retenue.

N'installez les fixations inférieures LATCH du dispositif de retenue pour enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Utilisation des ancrages inférieurs du côté intérieur à partir des places assises les plus à l'extérieur (pour la place centrale seulement)



AVERTISSEMENT: L'espacement centre à centre normalisé des points d'ancrage inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po). N'utilisez pas les points d'ancrage inférieurs LATCH pour la place centrale sauf si les instructions du fabricant du dispositif de retenue pour enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

L'espacement des points d'ancrage inférieurs à la place centrale du siège arrière de deuxième rangée est de 652 mm (25,7 po). L'espacement centre à centre normalisé des points d'ancrage inférieurs LATCH est de 280 mm (11,0 po). Vous ne pouvez pas installer un dispositif de retenue pour enfant avec des fixations LATCH rigides à la place centrale. Des dispositifs de retenue pour enfant compatibles LATCH (avec des fixations sur les sangles de ceinture) ne peuvent être installés à cette place que si les instructions du fabricant du dispositif indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un dispositif de retenue pour enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre dispositif de retenue y est déjà arrimé.

Chaque fois que vous utilisez le dispositif de retenue pour enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Tirez sur le dispositif de retenue pour enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Un dispositif de retenue pour enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le dispositif de sécurité pour enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Fixation d'un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des points d'ancrage inférieurs LATCH, vous pourriez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est fournie avec le dispositif de retenue pour enfant.

Utilisation des sangles de retenue

Plusieurs modèles de dispositifs de retenue pour enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du dispositif de retenue pour enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de dispositifs de retenue pour enfant proposent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Contactez le fabricant du dispositif de retenue pour enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas le point d'ancrage supérieur prévu dans le véhicule.

Les places arrière de votre véhicule peuvent être dotées de points d'ancrage de sangle de retenue intégrés derrière les sièges.

Pour les véhicules à cabine six place : Les pattes d'ancrage sont les supports d'ancrage situés derrière le siège, sur le bord arrière de l'assise de siège.

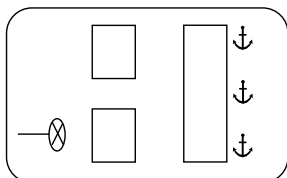
Sécurité enfants

Pour les véhicules à cabine double : Les pattes d'ancrage de votre véhicule sont les boucles des sangles situées au-dessus du dossier de siège.

Le siège arrière des véhicules à cabine double est doté de deux sangles, situées le long de la partie supérieure des dossiers de sièges, qui servent de boucles pour passer les sangles de retenue et les boucles d'ancrage.

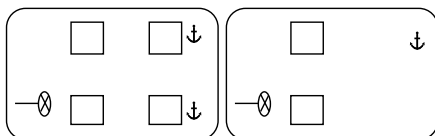
Les points d'ancrage pour sangle de retenue du véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

Cabine six places



E274697

Cabine double



E278365



Pour les véhicules à cabine double sans sièges arrière : Utilisez l'une des deux fixations rigides côté passager situées sur le panneau arrière comme point d'ancrage supérieur pour le siège passager avant.

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

Si vous installez un dispositif de retenue pour enfant muni de fixations LATCH rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le dispositif lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du dispositif ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas de collision violente est assurée lorsque le dispositif de retenue pour enfant entre à peine en contact avec le siège.

Une fois le dispositif de retenue pour enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité, des ancrages inférieurs LATCH, ou les deux, vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Fixation des sangles de retenue sur le siège avant (cabine double)

Si la sangle d'attache est mal fixée, le dispositif de retenue pour enfant peut ne pas être correctement maintenu en cas de collision.

Sécurité enfants

Si le dispositif de sécurité pour enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Si le dispositif de retenue pour enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation, nous recommandons également de l'utiliser.

1. Faites passer la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant par-dessus le dossier de siège et sous l'appuie-tête.

Nota : Si votre véhicule est équipé d'appuie-têtes réglables, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête, entre les deux tiges. Sinon, faites passer la sangle du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

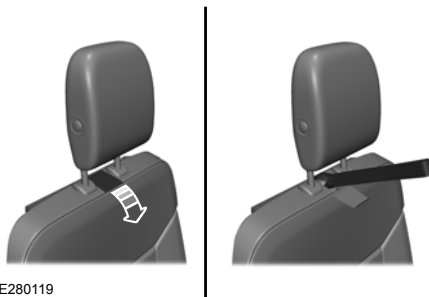
2. Repérez le point d'ancrage correspondant à la position arrière choisie. Assurez-vous que le siège est bloqué à la verticale avant d'y installer le dispositif de retenue pour enfant.
3. Agrafer la sangle de retenue à l'une des fixations situées sur le panneau arrière.
4. Serrez la sangle de retenue selon les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Si la sangle d'attache est mal fixée, le dispositif de retenue pour enfant peut ne pas être correctement maintenu en cas de collision.

Si le dispositif de sécurité pour enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

Si le dispositif de retenue pour enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation, nous recommandons également de l'utiliser.

Fixation des sangles de retenue sur le siège arrière (cabine double)



E280119

Le siège arrière est doté de deux sangles à boucle situées juste au-dessus de l'arrière du siège arrière, le long de la bordure inférieure de la lunette arrière. Utilisez ces sangles comme boucles pour passer et ancrer jusqu'à deux sangles de retenue de dispositif de retenue pour enfant.

Par exemple, vous pouvez utiliser la boucle côté conducteur comme boucle d'acheminement pour un dispositif de retenue pour enfant à la place arrière côté conducteur et comme boucle d'ancrage pour les dispositifs de retenue pour enfant installés à la place arrière côté passager.

De nombreuses sangles de retenue ne peuvent pas être tendues si la sangle est accrochée à la boucle située juste derrière le dispositif de retenue pour enfant.

Pour tendre adéquatement la sangle de retenue :

REHAUSSEURS



E162715

1. Acheminez la sangle de retenue du véhicule entre les montants de l'appui-tête. Puis faites passer la sangle de retenue du dispositif de retenue pour enfant dans la boucle, devant l'appui-tête.
2. Fixez la sangle de retenue à la boucle d'ancrage du véhicule qui se trouve face à la place adjacente. Passez toujours la sangle de retenue dans la boucle de guidage. Le montant de soutien de l'appui-tête maintient fermement le dispositif de retenue pour enfant, mais le support de l'appui-tête n'est pas assez résistant pour retenir le dispositif en cas de collision.
3. Serrez la sangle de retenue selon les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfant.

Si le dispositif de sécurité pour enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court plus de risques de blessures en cas d'accident.

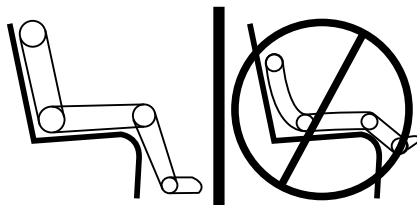
Si le dispositif de retenue pour enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du dispositif recommande l'utilisation, nous recommandons également de l'utiliser.



AVERTISSEMENT: Ne mettez pas le baudrier de la ceinture de sécurité. Ne laissez pas un enfant mettre le baudrier de la ceinture de sécurité sous leur bras ou derrière leur dos. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité de la ceinture de sécurité et augmente les risques de blessures, voire la mort, en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour un siège d'enfant (mesurant généralement moins de 1,45 m (57 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande). Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (57 po), ou pesant moins de 36 kg (80 lb).

Utilisez un rehausseur jusqu'à ce que vous puissiez répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans rehausseur :



E142595

Sécurité enfants

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier de son siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle sur la partie inférieure des hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi durant tout le trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

Types de rehausseur



E68924

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appui-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans ce cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appui-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



E70710

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, vous devriez utiliser un rehausseur à dossier haut.

La taille et la forme des rehausseurs varient grandement, tout comme le gabarit des enfants. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.

Sécurité enfants



E142596



E142597



Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule où il est utilisé, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet d'épaisseur supérieure à ces articles sous le rehausseur. Consultez les directives du fabricant du rehausseur.

POSITIONNEMENT DES SIÈGES DE SÉCURITÉ ENFANTS



AVERTISSEMENT: Ne placez pas un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Sécurité enfants



AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Respectez les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue ainsi que les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule roule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.



AVERTISSEMENT: N'asseyez pas l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes pour augmenter sa hauteur. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Fixez correctement les dispositifs de retenue pour enfant ou les rehausseurs quand ils ne sont pas utilisés. Ils pourraient être projetés en cas d'arrêt brusque ou d'accident. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Ne mettez pas le boudier de la ceinture de sécurité. Ne laissez pas un enfant mettre le boudier de la ceinture de sécurité sous leur bras ou derrière leur dos. Le non-respect de cette consigne réduit l'efficacité de la ceinture de sécurité et augmente les risques de blessures, voire la mort, en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas un enfant ou un animal sans surveillance dans votre véhicule. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Sécurité enfants

Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du système de retenue pour enfant	Utilisez une des méthodes de fixation comme indiqué ci-dessous par un X				
		Système LATCH (ancrages inférieurs et point d'ancrage supérieur)	Système LATCH (ancrages inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité uniquement
Dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière	Plus de 29,5 kg (65 lb)					X
Dispositif de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Dispositif de retenue d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

Sécurité enfants

Nota : Le système de retenue pour enfant doit être bien serré sur le siège du véhicule sur lequel il est installé. Il peut être nécessaire de lever ou de retirer l'appuie-tête. Voir **Sièges** (page 129).

Côté droit

Tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

VERROUILLAGE SÉCURITÉ ENFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lorsque ces dispositifs sont enclenchés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.



E112197

Les dispositifs de sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chaque porte arrière et doivent être enclenchés séparément pour chaque porte.

Côté gauche

Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enclencher, puis dans le sens des aiguilles d'une montre pour le déclencher.

Ceintures de sécurité

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier à la verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée au bas des hanches.



AVERTISSEMENT: Les enfants doivent toujours être correctement retenus.



AVERTISSEMENT: Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant que le véhicule est en mouvement. Le non respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.



AVERTISSEMENT: Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Il est très dangereux de s'installer dans l'aire de chargement intérieure ou extérieure lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent des blessures graves ou mortelles. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège

et d'une ceinture de sécurité. Veillez à ce que tous vos passagers s'installent sur un siège et bouclent leur ceinture correctement. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.



AVERTISSEMENT: Tous les sièges du véhicule possèdent une ceinture de sécurité spécifique composée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées conjointement. Placez le boudrier uniquement sur l'épaule extérieure. Ne portez jamais le boudrier sous le bras. N'utilisez jamais une seule ceinture de sécurité pour plus d'une personne.



AVERTISSEMENT: Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement attachés. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis et correctement attachés sur un siège arrière, l'enfant de plus grande taille et poids devrait être assis et correctement attaché sur le siège avant. Si vous devez placer un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez ce dernier autant que possible. Le non-respect de ces directives pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Ceintures de sécurité



AVERTISSEMENT: Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent être chauds dans un véhicule exposé aux rayons du soleil. Les ceintures de sécurité ou les sièges chauds peuvent brûler un petit enfant. Vérifiez la température des revêtements de siège et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.



AVERTISSEMENT: Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves ou mortelles.



- témoin et carillon avertisseur de ceinture de sécurité;



- détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement.

Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour tendre les ceintures de sécurité en cas d'activation. En cas de collision frontale ou quasi-frontale, les tendeurs de ceinture de sécurité peuvent s'activer seuls, ou avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave. Lors de collisions ou capotages latéraux, les tendeurs s'activent lorsque le module de sécurité au pavillon est activé.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les places latérales avant et arrière de votre véhicule sont dotées de ceintures trois points.



E142587

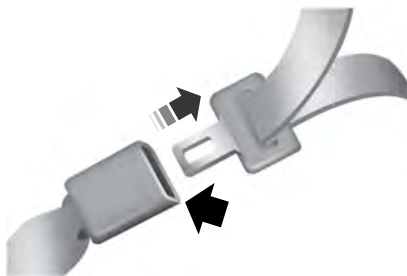
Toutes les places dans ce véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité trois points. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est équipée d'un système de retenue supplémentaire de type sac gonflable.

Le système de ceintures de sécurité comporte les éléments suivants :

- ceintures de sécurité trois points;
- baudrier à mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité du conducteur);
- réglEUR de hauteur aux places latérales avant (selon l'équipement);
- tendeur de ceinture de sécurité aux places latérales avant et arrière;

Ceintures de sécurité

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Vérifiez que la languette est bien enclenchée dans la boucle.



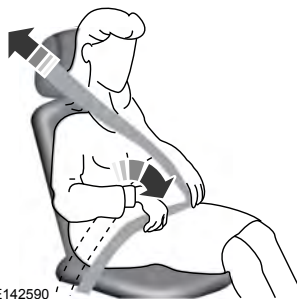
E142588

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse



AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. Placez la partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité bien serrée et sur le bas des hanches. Placez le baudrier de la ceinture de sécurité en travers de votre poitrine. Les femmes enceintes doivent respecter ces consignes. Reportez-vous à l'illustration ci-dessous.



E142590

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. Placez la partie sous-abdominale d'une ceinture trois points bas sur les hanches, au-dessous du ventre, et portée aussi serrée que possible tout en restant confortable. Placez le baudrier près du centre de l'épaule et de la poitrine.

Modes de blocage des ceintures de sécurité



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier mode de verrouillage et les ceintures de sécurité du passager avant latéral et des passagers arrière sont munies des deux types de mode de verrouillage décrits ci-dessous.

Ceintures de sécurité

Mode de verrouillage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement de l'enrouleur, qui laisse le baudrier libre de s'adapter à vos mouvements, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mph) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se bloquer si la sangle est tirée trop rapidement. Si le rétracteur de ceinture de sécurité est verrouillé, abaissez doucement le dispositif de réglage de hauteur pour permettre à la ceinture de sécurité de se rétracter. Si le rétracteur ne se déverrouille pas, tirez lentement sur la ceinture de sécurité et avancez d'une petite longueur de sangle vers la position d'arrimage. Pour les ceintures de sécurité arrière, inclinez le dossier du siège arrière ou poussez le coussin du dossier du siège loin de la ceinture de sécurité. Faites avancer une petite longueur de sangle vers la position arrimée.

Mode de blocage automatique

Dans ce mode, le baudrier se préverrouille automatiquement. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout mou au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Quand utiliser le mode de blocage automatique

Utilisez impérativement ce mode lorsque vous installez un siège de sécurité enfant, à l'exception d'un rehausseur, sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Voir **Sécurité enfants** (page 19).

Directives d'utilisation du mode de blocage automatique



E142591

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit complètement déroulée. Laissez alors la sangle s'enrouler. Un déclic se fait entendre lorsque la ceinture s'enroule. Ce déclic indique que la ceinture de sécurité est en mode de blocage automatique.

Désactivation du mode de blocage automatique

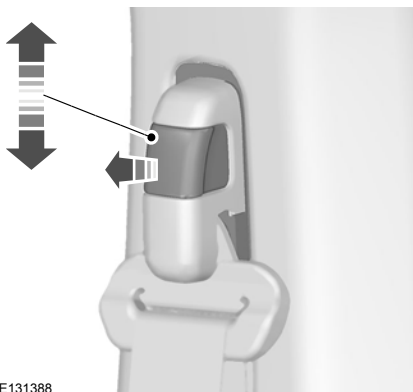
Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour désactiver le mode de blocage automatique et activer le mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

RÉGLEUR DE HAUTEUR DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Placez le régleur de hauteur de la ceinture de sécurité pour que la ceinture de sécurité repose au milieu de l'épaule. Si la ceinture de sécurité est mal réglée, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Ceintures de sécurité



E131388

Pour ajuster la hauteur du baudrier :

1. Tirez sur le bouton de verrouillage et glissez le régleur de hauteur vers le haut ou vers le bas.
2. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

RAPPEL DE BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Le système ne fournit une protection que lorsque la ceinture de sécurité est correctement utilisée.

Ce système surveille toutes les places assises et fournit des avertissements sonores et graphiques.



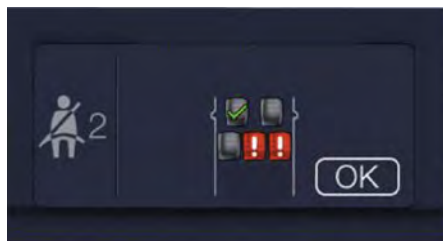
Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si vous n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité lors de l'établissement du contact. Le témoin s'éteint et l'avertissement sonore s'arrête si vous bouclez votre ceinture de sécurité, ou lorsqu'environ une minute s'est écoulée.

Quand l'avertissement initial expire pour le conducteur, d'autres avertissements sont activés pour le conducteur et le passager avant. Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si vous ou votre passager avant n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité et que la vitesse du véhicule dépasse 9,7 km/h (6 mph). Pour désactiver l'avertissement, reportez-vous à la rubrique Désactivation et activation de la fonction de rappel de bouclage des ceintures de sécurité Belt-Minder.

Nota : *Pour éviter les avertissements intempestifs, ne posez pas d'objets volumineux sur le siège.*



Ce témoin s'allume quand vous établissez le contact, pendant que le système identifie le nombre de places auxquelles la ceinture de sécurité a été bouclée. Il se rallume lorsque l'état d'une ceinture de sécurité passe de non bouclée à bouclée.



E283584

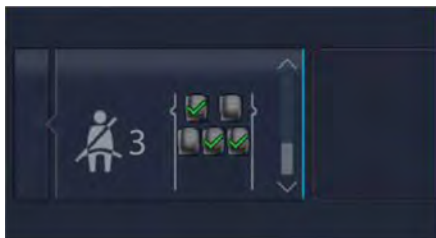
Ceintures de sécurité

Ce témoin s'allume et un avertissement sonore retentit si un occupant déboucle la ceinture de sécurité arrière ou si celle-ci se déboucle d'elle-même.

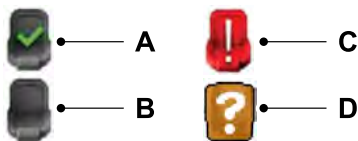
Nota : Ce témoin ne s'allume pas si un siège arrière n'est pas occupé ou si un occupant ne boucle jamais sa ceinture de sécurité pour commencer.

Nota : Les places avant apparaissent dans cet avertissement. Les avertissements de ceintures de sécurité avant non bouclées apparaissent dans le témoin initial.

État de la ceinture de sécurité



E281361



E274703

- A Ceinture de sécurité bouclée
- B Ceinture de sécurité non bouclée
- C Ceinture de sécurité récemment débouclée
- D Anomalie

Pour afficher l'état de la ceinture de sécurité, utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction.

Désactivation et activation de la fonction rappel de bouclage des ceintures de sécurité (Sièges avant uniquement)



AVERTISSEMENT: Bien que le système permette de désactiver le dispositif Belt-Minder, ce dernier est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser le système activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule.

Nota : Les avertissements pour le conducteur et le passager avant s'activent et se désactivent de manière indépendante. Lorsque vous effectuez cette procédure sur un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

Lisez les étapes 1 à 4 avant de commencer la procédure.

Assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
 - la boîte de vitesses est en position de stationnement (P);
 - le contact est coupé;
 - toutes les portes du véhicule sont fermées;
 - les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont débouclées.
1. Établissez le contact. Ne faites pas démarrer le moteur.

Ceintures de sécurité

2. Attendez que le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute). Après l'étape 2, attendez cinq secondes supplémentaires avant de passer à l'étape 3. Une fois l'étape 3 commencée, vous devez conclure la procédure dans les 60 secondes.
 3. Pour le siège dont vous désactivez la fonction, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois à vitesse modérée en terminant avec la ceinture débouclée. Après l'étape 3, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité s'allume.
 4. Quand le témoin de bouclage de ceinture de sécurité est allumé, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité. Après l'étape 4, le témoin de bouclage de ceinture de sécurité clignote pour confirmer la réussite de la procédure.
- Ceci désactive la fonction si elle est activée.
 - Ceci active la fonction si elle est désactivée.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les sièges de sécurité enfant pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et les dispositifs de retenue pour enfant ne sont pas coupés, entaillés ou usés. Remplacez-les au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement),

les régleurs de hauteur des boudriers (selon l'équipement), les guides de boudrier sur le dossier de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Consultez les directives supplémentaires relatives à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Nous recommandons de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, il est inutile de les remplacer. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Effectuez l'entretien approprié des ceintures de sécurité. Voir **Entretien du véhicule** (page 300).

RALLONGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Les personnes qui peuvent boucler confortablement la ceinture de sécurité ne doivent pas utiliser de rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.



AVERTISSEMENT: Utilisez exclusivement les rallonges fournies gratuitement par les concessionnaires de la compagnie automobile Ford. Le concessionnaire fournira une rallonge conçue spécialement pour ce véhicule,

Ceintures de sécurité

cette année-modèle et ce siège. Une rallonge prévue pour un véhicule, une année-modèle ou un siège différents peut réduire la protection normalement offerte par les ceintures de sécurité de votre véhicule.



AVERTISSEMENT: N'utilisez jamais de rallonges de ceinture de sécurité lorsque vous installez un dispositif de retenue pour enfants.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de rallonge avec une ceinture de sécurité gonflable.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de rallonge pour modifier la position de la sangle sur le torse ou l'abdomen, ou encore pour atteindre plus facilement la boucle de la ceinture de sécurité.

Si, en raison de votre taille ou de votre position de conduite, il vous est impossible de boucler correctement la ceinture trois points, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge compatible avec la ceinture de sécurité auprès d'un concessionnaire de la compagnie automobile Ford. Seules les rallonges de ceinture de sécurité Ford fabriquées par le fabricant des ceintures de sécurité d'origine doivent être utilisées avec les ceintures de sécurité Ford. Demandez à votre concessionnaire autorisé si votre rallonge est compatible avec les dispositifs de retenue de votre véhicule Ford.

Le système de sécurité personnalisé assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnel du véhicule est composé des éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant.
- Ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité.
- Capteur de position du siège du conducteur.
- Détecteur d'occupation du siège passager avant.
- Témoin d'état du sac gonflable du passager.
- Capteurs de gravité d'impact avant.
- Module des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité.
- Témoin et carillon avertisseur du dispositif de retenue des occupants.
- Câblage électrique pour les sacs gonflables, détecteurs d'impact, tendeurs de ceinture de sécurité, capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, capteur de position du siège du conducteur, détecteur d'occupation du siège du passager avant et témoins.

Fonctionnement du système de sécurité personnelle

Le système de sécurité personnelle du véhicule peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de détecteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des dispositifs de retenue. En cas de collision, le module des dispositifs de retenue peut déployer les prétendeurs de ceinture de sécurité et peut activer une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

Dispositifs de retenue supplémentaires

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT: Les sacs gonflables se déploient avec force et le risque de blessures est optimal à proximité de la garniture du module de sac gonflable.



AVERTISSEMENT: Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés au moyen d'un système de retenue pour enfants. Vous augmentez sinon considérablement le risque de blessures graves voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.



AVERTISSEMENT: Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant dos à la route devant un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d'enfant face à la route sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaire ou leurs fusibles au risque de subir des blessures graves voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.



AVERTISSEMENT: Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Pour éviter de vous blesser, ne les touchez pas après le déploiement.



AVERTISSEMENT: Une fois déployé, le sac gonflable est inutilisable et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables constituent un dispositif de retenue supplémentaire et sont conçus pour être utilisés conjointement avec les ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et le passager avant de droite de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables se déploient avec force et peuvent ainsi causer des blessures.

Nota : Lors du déploiement, le sac gonflable produit un bruit sourd et un nuage de résidu poudreux inoffensif. Cela est normal.

Une fois activés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium

Dispositifs de retenue supplémentaires

(comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion qui sert à gonfler le sac. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent être présentes et irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Bien que les sacs gonflables soient conçus pour réduire les risques de blessures graves, ils peuvent provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement d'un sac. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER



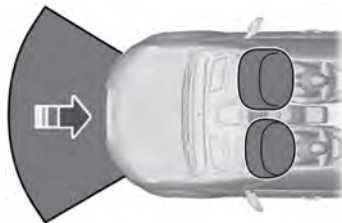
AVERTISSEMENT: Ne placez pas les bras sur le couvercle du sac gonflable ou à travers le volant de direction. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Éliminez toutes obstructions des zones à l'avant des sacs gonflables. Ne fixez rien sur ou au-dessus des couvercles de sac gonflable. Les objets peuvent devenir des projectiles pendant le déploiement des sacs gonflables ou en cas d'arrêt brusque. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E151127

Les sacs gonflables avant du conducteur et du passager se déploient en cas de collision frontale et quasi frontale importante.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le sac gonflable du conducteur et le sac gonflable du passager avant sont constitués des éléments suivants :

- Sacs gonflables du conducteur et du passager.
- Capteur de poids du passager avant;



• Détecteurs d'impact et système de surveillance avec témoin d'état. Voir **Détecteurs**

d'impact et témoin de sac gonflable (page 52).

Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant



AVERTISSEMENT: L'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) recommande de préserver un espace d'au minimum 25 cm (10 po) entre la poitrine d'un passager et le module de sac gonflable du conducteur.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- Inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque tous les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Des occupants correctement installés sont assis à la verticale, appuyés contre le dossier et centrés sur l'assise, avec les pieds confortablement allongés sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient

mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Enfants et sacs gonflables



AVERTISSEMENT: Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves ou mortelles à un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfant. Ne placez jamais un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'arrière en face d'un sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un dispositif de retenue pour enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



E142846

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité aux places arrière du véhicule que sur le siège avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.

Dispositifs de retenue supplémentaires

CAPTEUR DE POIDS DU PASSAGER AVANT



AVERTISSEMENT: Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue perfectionnés, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive pourrait augmenter fortement le risque de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du détecteur d'occupation du siège passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Appuyez toujours votre dos contre le dossier de siège et gardez les pieds sur le plancher.



AVERTISSEMENT: Toute modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant. Ceci risque d'augmenter fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

Le capteur de poids du passager avant utilise un témoin d'état de sac gonflable passager qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est soit ON soit OFF. Le témoin se trouve sur le bloc de commandes central de la planche de bord.

Nota : *Les témoins d'état de désactivation et d'activation du sac gonflable passager s'allument brièvement lorsque vous établissez le contact pour confirmer leur bon fonctionnement.*

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable frontal du passager avant (pas de déploiement) dans certaines conditions :

- Le siège du passager avant est inoccupé.
- Le système détecte la présence d'un enfant dans un dispositif de retenue pour enfant.
- Le poids du passager n'a pas été détecté pendant une période déterminée.
- En cas d'anomalie du système de sac gonflable ou du capteur de poids du passager.

Même avec cette technologie, les parents doivent **toujours** attacher correctement les enfants sur le siège arrière.



E181984

Dispositifs de retenue supplémentaires

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive (aucun déploiement) le sac gonflable frontal du passager avant, le témoin de désactivation du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que ce sac gonflable est désactivé.
- Si le dispositif de retenue pour enfant est installé et que le témoin d'état d'activation (ON) du sac gonflable du passager s'allume, coupez le contact, retirez le dispositif de retenue du véhicule, puis réinstallez-le conformément aux directives du fabricant.
- Redémarrez votre véhicule et demandez à la personne de maintenir cette position pendant deux minutes. Le système pourra ainsi détecter la présence de l'occupant et activer le sac gonflable frontal du passager.
- Si le témoin d'état de désactivation demeure allumé malgré cette procédure, demandez à cette personne de s'asseoir sur la banquette arrière.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils restent correctement assis. Un passager correctement assis a le dos bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin d'assise, les pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessures en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il pose ses pieds ailleurs que sur le plancher, les risques de blessures augmentent considérablement en cas de collision.

Si vous pensez que l'état du témoin d'état du sac gonflable passager est incorrect, vérifiez ce qui suit :

Le capteur de poids du passager avant utilise des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant. Ces capteurs permettent de détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et de déterminer si le sac gonflable frontal du passager avant doit être activé.

- Lorsque le détecteur d'occupation du siège passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin d'activation du sac gonflable du passager s'allume et demeure allumé.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin d'état de désactivation du sac gonflable du passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Le cas échéant :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier de siège à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir bien droit, au centre du coussin de siège, en dépliant confortablement ses jambes.
- Objets logés sous le siège.
- Objets situés entre le coussin du siège et la console centrale.
- Objets suspendus sur le dossier de siège
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier de siège.
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant.
- Interférence du chargement avec le siège.
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège.
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Ces facteurs peuvent conduire le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites dans la liste précédente.



Assurez-vous que le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement.

Voir **Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable** (page 52).

Si le témoin de sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement obstrue le siège, retirez-les comme suit :

- Garez le véhicule.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement interfère avec le siège.
- Retirez les articles trouvés.
- Faites redémarrer le moteur.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables au tableau de bord demeure allumé, il se peut que le capteur de poids du passager avant soit défectueux.

N'essayez pas d'effectuer les réparations ou l'entretien du système vous-même. Amenez immédiatement votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Centre de relation avec la clientèle si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant intelligent pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

SACS GONFLABLES LATÉRAUX



AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou arrière ou près des zones de déploiement d'un sac gonflable. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Ne recouvrez pas les sièges de housses protectrices accessoires. Elles pourraient empêcher le déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.



AVERTISSEMENT: N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.



AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaires ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Dispositifs de retenue supplémentaires



AVERTISSEMENT: Si un composant des dispositifs de retenue supplémentaires s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites inspecter le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Les sacs gonflables latéraux sont dans le côté extérieur des dossiers de siège avant. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte dans certains cas de collision latérale.



E152533

Le système comprend les éléments suivants :

- Une étiquette ou un panneau latéral en relief indiquant que votre véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux.
- Sacs gonflables latéraux dans les dossiers de siège de conducteur et passager avant.



Détecteurs d'impact et système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 52).

La conception et la mise au point des sacs gonflables latéraux comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé "Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux". Ces procédures d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

SAFETY CANOPY™



AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucune pièce d'équipement qui pourrait nuire au déploiement d'un rideau gonflable latéral à proximité de la garniture du pavillon au niveau du bord latéral. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



AVERTISSEMENT: N'appuyez pas votre tête contre la porte. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant à partir de la garniture de pavillon.



AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de retenue supplémentaire ou les composants associés. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Dispositifs de retenue supplémentaires



AVERTISSEMENT: Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un dispositif de retenue supplémentaire de type sac gonflable. Le fait de ne pas placer correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves, voire mortelles.

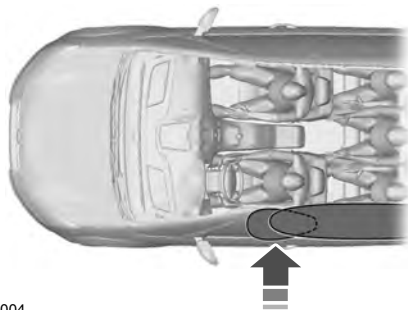


AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la trajectoire de déploiement du sac gonflable.



AVERTISSEMENT: Si un composant de retenue supplémentaire s'est déployé, il ne pourra plus être utilisé. Faites contrôler le système et les composants associés dès que possible. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Le système Safety Canopy se déploie en cas de collisions latérales importantes ou lorsque le capteur de capotage détecte une probabilité élevée de capotage. Le système Safety Canopy est fixé à la tôle du longeron du toit, derrière la garniture de pavillon, au-dessus de chaque rangée de sièges. Lors de certaines collisions latérales ou de capotages, le système Safety Canopy s'active, même si les sièges ne sont pas tous occupés. Le système Safety Canopy est conçu pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.



E75004

Le système comprend les éléments suivants :

- Les rideaux gonflables du système Safety Canopy situés au-dessus des panneaux de garniture supérieures des glaces latérales avant et arrière dénotés par une étiquette ou une mention sur la garniture de pavillon ou la garniture du pied du toit;
- Une garniture de pavillon souple qui s'ouvre au-dessus des portes latérales pour laisser le rideau gonflable se déployer.



Des détecteurs d'impact et un système de surveillance avec témoin de fonctionnement. Voir

Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable (page 52).

Dans la mesure du possible, assurez une retenue correcte des enfants de 12 ans et moins assis sur la banquette arrière. Le système Safety Canopy ne gênera pas les enfants assis dans un siège d'enfant ou sur un rehausseur correctement installé, car il est conçu pour se déployer vers le bas à partir de la garniture de pavillon, au-dessus des portes et le long de l'ouverture des glaces latérales.

Dispositifs de retenue supplémentaires

La conception et la mise au point du système Safety Canopy comprend des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé "Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux". Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (y compris le système Safety Canopy).

DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE



AVERTISSEMENT: Les

modifications ou ajouts effectués à l'avant de votre véhicule (y compris au capot, au pare-chocs, au châssis, au train avant, aux crochets de remorquage et aux broches de capot) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas ou n'ajoutez pas d'équipement à l'extrémité avant de votre véhicule.

Votre véhicule comporte de nombreux détecteurs d'impact et d'occupation de siège qui fournissent des renseignements concernant le module de commande des dispositifs de retenue. Le module des dispositifs de retenue déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant et arrière, le sac gonflable conducteur, le sac gonflable passager, les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges et le module de sécurité au pavillon. Selon le type de collision, le module des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module des dispositifs de retenue surveille aussi la disponibilité des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des capteurs de collision et des capteurs d'occupation. Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur, si le témoin ne fonctionne pas, sert à indiquer la disponibilité du système de sécurité. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système est indiquée par un des événements suivants ou plus :



Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que vous établissez le contact.

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore se répète jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée, le témoin réparé ou les deux.

Si l'une de ces situations se produit, même de manière intermittente, faites immédiatement vérifier le dispositif de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le système peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité et les sacs gonflables avant sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération frontale suffisante pour que le module des dispositifs de retenue active le déploiement d'un dispositif de sécurité.

Dispositifs de retenue supplémentaires

Le fait que les tendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables avant ne se soient pas activés à toutes les places lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou d'impact latéral ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération frontale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales, quasi frontales et latérales, et de capotages.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral. Les sacs gonflables latéraux peuvent s'activer dans d'autres types de collisions si votre véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants.
- Le système de sécurité au pavillon est conçu pour se déployer lors de certaines collisions à impact latéral ou situations de capotage. Le système de sécurité au pavillon peut s'activer dans d'autres types de collisions si le véhicule subit des mouvements latéraux ou des déformations suffisamment importants, ou s'il existe une possibilité de capotage.

MISE AU REBUT DE L'AIRBAG

Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Confiez la mise au rebut des sacs gonflables au personnel qualifié.

Clés et commandes à distance

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES RADIOFRÉQUENCES

Ce dispositif est conforme à la section 15 du règlement de la FCC et aux normes RSS avec exemption de licence

d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Nota : *Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes pourrait révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme IC avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.*

La portée normale de cette télécommande est d'environ 10 m (33 ft). La portée de la télécommande est supérieure pour les véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Un des facteurs suivants pourrait réduire la portée de la télécommande :

- Les conditions atmosphériques.
- La proximité d'une station émettrice de radio.
- Les structures autour du véhicule.
- La présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

D'autres émetteurs radio à courte portée, tels que les radios amateurs, les équipements médicaux, les écouteurs sans fil, les télécommandes et les systèmes d'alarme, peuvent opérer sur la même fréquence que votre télécommande. Si d'autres émetteurs opèrent sur ces fréquences, vous pourriez ne pas être en mesure d'utiliser votre télécommande. L'utilisation de votre télécommande à

proximité de certains types d'équipements électroniques, tels qu'appareils USB, ordinateurs ou téléphones cellulaires, peut affecter la commande à distance.

L'utilisation de votre télécommande à proximité de sacs à main, sacoches ou vêtements à finition métallisée peut affecter la commande à distance. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

Nota : *Assurez-vous de verrouiller votre véhicule avant de le laisser sans surveillance.*

Nota : *Si vous êtes dans la portée du véhicule, la télécommande fonctionne si vous appuyez accidentellement sur un bouton.*

Accès intelligent (Selon l'équipement)

Le système utilise un signal radiofréquence pour communiquer avec le véhicule et autoriser son déverrouillage dans les cas suivants :

- Vous touchez l'intérieur d'une poignée extérieure de porte avant se trouvant à moins de 1 m (3 ft) d'une clé d'accès intelligent.
- Vous appuyez sur le bouton d'ouverture de hayon.
- Vous appuyez sur un bouton de la télécommande.

Il est parfois nécessaire de déverrouiller mécaniquement la porte du véhicule si des parasites haute fréquence excessifs affectent la zone où vous vous trouvez, ou si la pile de la télécommande est faible. Vous pouvez utiliser le panneton mécanique de la clé d'accès intelligent pour ouvrir la porte du conducteur dans ce cas. Voir **Télécommande** (page 55).

Clés et commandes à distance

TÉLÉCOMMANDE

Clé à télécommande intégrée (Selon l'équipement)

Utilisez le panneton de la clé pour démarrer votre véhicule et déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur de l'extérieur de votre véhicule. La clé à télécommande intégrée fonctionne comme une clé de contact programmée pour actionner toutes les serrures et faire démarrer le moteur, et fonctionne à la fois comme une télécommande.



E277016

Appuyez sur le bouton pour libérer le panneton. Maintenez le bouton enfoncé pour replier le panneton lorsqu'il n'est pas utilisé.



E151795

Nota : Les clés du véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Clé d'accès intelligent (Selon l'équipement)

Nota : Il est parfois impossible de quitter la position de stationnement (P), sauf si la clé d'accès intelligent se trouve dans le véhicule.



E279948

La télécommande actionne les serrures électriques. Pour utiliser le système de démarrage à bouton-poussoir, la télécommande doit se trouver dans le véhicule.

Panneton de clé amovible

La télécommande renferme également un panneton de clé amovible qui peut être utilisé pour déverrouiller le véhicule.

Clés et commandes à distance



E279949

Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le panneton.



E151795

Nota : Les clés du véhicule comportent une étiquette de sécurité contenant des renseignements essentiels sur la clé. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

Remplacement de la batterie

Nota : Consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de télécommandes.

Nota : N'essuyez pas la graisse sur les bornes de la pile ni sur la surface arrière dans le circuit imprimé.

Nota : Le remplacement de la pile n'efface pas la programmation de la clé pour votre véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque la pile de la télécommande est faible. Voir **Généralités** (page 99).

Clé à télécommande intégrée

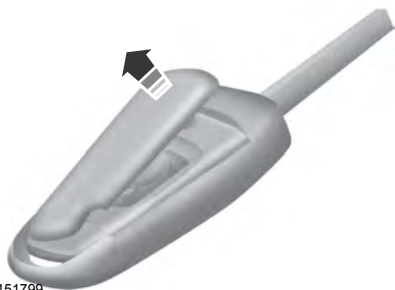
La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium de 3 volts.

Appuyez sur le bouton pour libérer le panneton avant de commencer.



E277017

1. Insérez un outil approprié, tel qu'un tournevis, à la position indiquée et repoussez l'agrafe avec précaution.
2. Repoussez la fixation vers le bas pour libérer le couvercle de la pile.



E151799

Clés et commandes à distance

3. Retirez soigneusement le couvercle.



E151800

Nota : Ne touchez pas les contacts de la pile ni le circuit imprimé avec le tournevis.

4. Insérez un tournevis comme illustré pour dégager la pile.



E151801

5. Retirez la pile.
6. Posez une pile neuve en orientant le côté + vers le haut.
7. Remettez en place le couvercle de la pile.

Clé d'accès intelligent

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium de 3 volts.



E279949

1. Appuyez sur le bouton de déblocage et sortez le panneton.

Clés et commandes à distance



E218401

2. Engagez une pièce de monnaie mince sous la languette dissimulée derrière la tête du panneton et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.



E218402

3. Insérez un outil approprié, tel qu'un tournevis, à la position indiquée et retirez la pile avec précaution.
4. Installez une pile neuve en orientant le côté + vers le haut.
5. Installez le couvercle de la pile sur la télécommande et remettez en place le panneton.

Localisateur de véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton en moins de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent.

Déclenchement de l'alarme de détresse (Selon l'équipement)

Nota : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le contact est coupé.



Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou mettez le contact pour la désactiver.

Clés et commandes à distance

Démarrage à distance (Selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: Pour éviter les émanations de gaz d'échappement, n'utilisez pas le démarrage à distance si votre véhicule est stationné à l'intérieur ou dans un endroit mal aéré.

Nota : N'utilisez pas le démarrage à distance si le niveau de carburant du véhicule est bas.



Le bouton de démarrage à distance se trouve sur la télécommande.

Cette fonction permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule. La télécommande a une portée étendue.

Si votre véhicule est équipé de la commande automatique de la température, vous pouvez la configurer de façon qu'elle se mette en fonction lors du démarrage à distance du véhicule. Voir **Climatisation** (page 121). Un système de climatisation manuel fonctionnera au réglage sur lequel il se trouvait lorsque vous avez coupé le contact.

L'utilisation du dispositif de démarrage à distance est soumise à des restrictions d'utilisation dans de nombreux états et provinces. Consultez la législation en vigueur dans votre province ou votre État concernant les dispositifs de démarrage à distance.

Le système de démarrage à distance ne fonctionne pas si :

- le contact est établi;
- le système d'alarme se déclenche;
- vous désactivez la fonction;
- le capot est ouvert;
- la boîte de vitesses n'est pas en position de stationnement (P);

- la tension de la batterie du véhicule est trop basse;
- le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

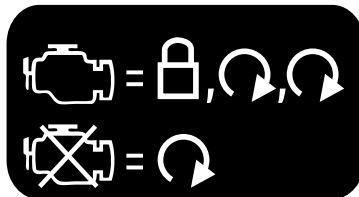
Rétroaction de la télécommande (selon l'équipement)

Un témoin DEL sur la télécommande indique l'état de démarrage et d'arrêt à distance du moteur.

DEL	État
Vert en continu	Démarrage à distance réussi
Rouge en continu	Arrêt à distance réussi
Rouge clignotant	Requête échouée ou état non reçu
Vert clignotant	État incomplet

Démarrage à distance du véhicule

Nota : Vous devez appuyer sur les boutons à moins de trois secondes d'intervalle. Si vous ne suivez pas cette séquence, le démarrage à distance du véhicule est inopérant, les clignotants ne clignotent pas deux fois et l'avertisseur sonore ne retentit pas.



E138626

Pour faire démarrer le véhicule à distance :

1. appuyez sur le bouton de verrouillage pour verrouiller toutes les portes;

Clés et commandes à distance

- appuyez deux fois sur le bouton de démarrage à distance; Les feux extérieurs clignotent deux fois.

L'avertisseur sonore retentit si le démarrage à distance échoue.

Nota : Vous devez appuyer une fois sur le bouton-poussoir de démarrage du tableau de bord tout en enfonçant la pédale de frein avant de prendre la route.

Les lève-glaces électriques sont neutralisés pendant le démarrage à distance et la radio ne s'allume pas automatiquement.

Les feux de stationnement restent allumés et le moteur tourne pendant 5, 10 ou 15 minutes en fonction du réglage.

Prolongation de la durée de fonctionnement du moteur

Pour prolonger la durée de fonctionnement du moteur du véhicule pendant le démarrage à distance, répétez les étapes 1 et 2 pendant que le moteur tourne. Si la durée est réglée pour une période de 15 minutes, elle augmente de 15 minutes. Par exemple, si le moteur de votre véhicule tourne depuis 10 minutes après le premier démarrage à distance, il continuera maintenant de tourner jusqu'à atteindre un total de 30 minutes. La durée de fonctionnement du moteur peut être prolongée jusqu'à une durée maximale de 30 minutes.

Après l'arrêt du moteur, attendez au moins cinq secondes avant de le faire démarrer à distance.

Arrêt du moteur après un démarrage à distance



Appuyez une fois sur le bouton. Le moteur s'arrête et les feux de stationnement s'éteignent.

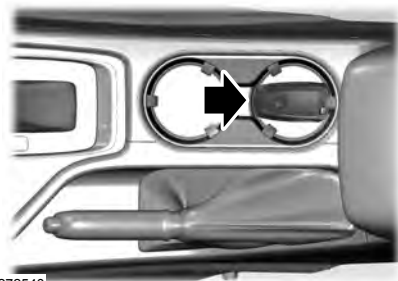
Il est parfois nécessaire de se rapprocher du véhicule que lors du démarrage en raison de la réflexion au sol et du bruit produit par le fonctionnement du moteur.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction sur l'écran d'information.

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE À DISTANCE OU D'UNE CLÉ PERDUE

Vous pouvez acheter des clés ou des télécommandes de remplacement chez votre concessionnaire autorisé. Les concessionnaires autorisés peuvent programmer les télécommandes pour votre véhicule. Voir **Système antivol passif** (page 70).

POSITION DE SECOURS DE LA CLÉ CODÉE



E272540

Placez la clé passive dans la position illustrée, les boutons étant dirigés vers le haut. Assurez-vous de placer la télécommande au centre du porte-gobelets.

La partie supérieure ou inférieure de la clé doit être orientée vers l'avant ou vers l'arrière du véhicule.

Clés et commandes à distance

Avec la clé dans cette position, enfoncez la pédale de frein ou la pédale d'embrayage, puis appuyez sur le bouton de démarrage pour faire démarrer le moteur.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

La fonction MyKey vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Vous pouvez programmer des restrictions pour toutes les clés sauf une. Les clés qui n'ont pas été programmées sont appelées clés d'administrateur ou clés admin.

Vous pouvez utiliser les clés admin pour :

- créer une clé MyKey comportant certaines restrictions pour votre véhicule;
- programmer certains réglages MyKey;
- effacer toutes les restrictions MyKey.

Après avoir programmé une clé MyKey, vous pouvez visualiser l'information suivante sur l'écran d'information :

- le nombre total de clés admin et de clés MyKey pour votre véhicule;
- la distance totale parcourue avec votre véhicule par un conducteur possédant une clé MyKey.

Nota : Les restrictions et réglages sont identiques pour toutes les clés MyKey. Vous ne pouvez pas les programmer individuellement.

Nota : Pour les véhicules équipés du démarrage à bouton-poussoir : Lorsqu'une clé MyKey et une clé d'administrateur sont présentes lorsque vous démarrez votre véhicule, le système reconnaît uniquement la clé d'administrateur.

Réglages standard

Tous les véhicules ne présentent pas les fonctions ci-dessous. Si votre véhicule est doté de cet équipement, il est impossible de modifier les fonctions suivantes avec une clé MyKey :

- rappel de bouclage de ceinture de sécurité ou Belt Minder™; MyKey met en sourdine la chaîne audio jusqu'à ce que le conducteur et dans certains cas, les passagers bouclent leur ceinture; **Nota :** Si votre véhicule est muni d'une radio AM/FM ou d'un chaîne audio de base, il se peut que la radio ne se mette pas en sourdine.
- avertissement anticipé de bas niveau de carburant; L'avertissement de bas niveau de carburant s'active de façon anticipée pour les conducteurs utilisant une clé MyKey. Ils disposent ainsi de plus de temps pour procéder au ravitaillement;
- il existe des alertes conducteur, des systèmes de stabilité ou des aides au stationnement qui s'activent automatiquement avec le système MyKey; par exemple, le système d'information sur les angles morts (BLIS), l'alerte de trafic transversal, l'avertisseur de déviation de trajectoire ou l'avertisseur de collision avant; **Nota :** Les conducteurs utilisant une clé MyKey peuvent désactiver l'avertisseur de déviation de trajectoire, cependant cette fonction se réactive automatiquement à chaque cycle d'allumage.

- utilisation restreinte de l'écran tactile dans certains marchés, par exemple, il se peut que MyKey empêche toute saisie manuelle de destination de navigation lorsqu'une position autre que la position de stationnement (P) est engagée ou que le véhicule atteint un certaine vitesse;
- restrictions du contenu réservé aux adultes de la radio satellite, si cette fonction est disponible sur votre marché.

Réglages optionnels

Vous pouvez configurer certains réglages des fonctions du véhicule lorsque vous créez une clé MyKey pour la première fois. Vous pouvez également modifier les réglages ultérieurement avec une clé admin.

Nota : *Toutes les fonctions ne s'appliquent pas à tous les véhicules sur tous les marchés. Lorsqu'elles sont disponibles sur votre véhicule, elles s'affichent sur l'écran d'information, avec la possibilité de les activer, de les désactiver ou de sélectionner un réglage plus spécifique.*

- Plusieurs limitations de vitesse de sorte que le conducteur utilisant une clé MyKey ne puisse pas dépasser certaines vitesses. Des avertissements s'affichent à l'écran d'information suivis d'un carillon lorsque le conducteur utilisant une clé MyKey atteint la vitesse programmée. Vous ne pouvez pas neutraliser la vitesse programmée en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur.



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas la limite de vitesse maximale MyKey à une valeur qui empêchera le conducteur de soutenir une vitesse sûre compte tenu des limitations de vitesse en vigueur et des conditions routières. Le conducteur se doit de toujours respecter la législation locale et les conditions en vigueur. À défaut il risque de causer un accident ou des blessures.

- Plusieurs rappels de limitations de vitesse de sorte que les conducteurs utilisant une clé MyKey sachent qu'ils se rapprochent de ces limitations. Des avertissements s'affichent sur l'écran d'information accompagnés d'un carillon lorsque les conducteurs utilisant une clé MyKey dépassent la vitesse programmée.
- Le volume maximal de la chaîne audio est limité à 45 % de sorte que les conducteurs utilisant une clé MyKey puissent se concentrer sur la route. Un message s'affiche à l'écran d'information lorsque les conducteurs utilisant une clé MyKey tentent de dépasser la limite du volume. MyKey désactive également la commande automatique du volume. **Nota :** Si votre véhicule est muni d'une radio AM/FM ou d'un chaîne audio de base, il se peut que la radio n'applique pas la limite.
- Réglage de fonction toujours activée. Ce réglage garde certaines fonction activées et actives pour les conducteurs utilisant une clé MyKey. Par exemple, E911 ou assistance d'urgence et la fonction "Ne pas déranger" restent activées même si un conducteur utilisant une clé MyKey

utilise la commande de la fonction en question pour la désactiver. Lorsque cette option est sélectionnée, vous ne pourrez pas désactiver la fonction AdvanceTrac ou l'antipatinage (si votre véhicule est équipé de ces fonctions).

CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez l'écran d'information pour créer une clé MyKey :

1. Insérez la clé à programmer dans l'allumage. Si votre véhicule est équipé d'un démarrage à bouton-poussoir, placez la télécommande dans la fente de secours. Voir **Système antivol passif** (page 70).
2. Établissez le contact.
3. Accédez au menu principal de l'écran d'information puis parcourez les menus pour modifier les réglages de votre clé MyKey. Dans le menu MyKey, sélectionnez l'option Créer MyKey. Voir **Affichage d'information** (page 99).
4. À l'invite, maintenez la touche **OK** enfoncée jusqu'à ce qu'un message vous demande de désigner cette clé comme clé MyKey. Les restrictions programmées s'appliquent quand vous fermez et ouvrez la porte du conducteur sans mettre la clé de contact et quand vous redémarrez votre véhicule avec la clé programmée ou l'émetteur.

La clé MyKey a été créée avec succès. Assurez-vous d'identifier la clé afin de pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Vous pouvez également programmer des réglages configurables pour les clés. Voir **Programmation et modification des réglages configurables**.

Programmation et modification des paramètres configurables

Utilisez l'écran d'information pour accéder à vos réglages MyKey configurables.

1. Établissez le contact à l'aide de la clé administrateur ou de la télécommande que vous souhaitez programmer.
2. Accédez au menu principal de l'écran d'information puis parcourez les menus pour modifier les réglages de votre clé MyKey. Voir **Affichage d'information** (page 99).
3. Suivez les directives expliquées à l'écran.

Nota : Vous pouvez effacer ou modifier vos réglages MyKey à tout moment pendant le cycle d'allumage au cours duquel vous avez créé la clé MyKey. Toutefois, une fois que vous avez coupé le contact, vous devrez utiliser une clé d'administrateur pour modifier ou effacer vos réglages MyKey.

EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY

Lorsque vous effacez la programmation de vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et les clés MyKey retrouvent immédiatement leur statut original de clé d'administrateur. Pour effacer toutes les clés MyKey de tous les réglages MyKey, utilisez l'affichage d'information.

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
2. Accédez au menu principal de l'écran d'information puis parcourez les menus pour commencer à effacer la programmation de votre clé MyKey. Voir **Affichage d'information** (page 99).
3. Suivez les directives expliquées dans l'affichage.

- Un message de confirmation apparaît dans l'affichage une fois que vous avez fini d'effacer vos clés MyKey.

Nota : Lorsque vous effacez vos clés MyKey, vous supprimez toutes les restrictions et toutes les clés MyKey retrouvent leur statut de clé d'administrateur d'origine. Vous ne pouvez pas supprimer les restrictions MyKey individuellement.

VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY

Vous pouvez trouver des renseignements sur vos clés MyKey programmées au moyen de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 99).

Distance MyKey

Cette fonction cumule la distance parcourue lorsque les conducteurs utilisent une clé MyKey. La distance cumulée ne peut être supprimée qu'en utilisant une clé d'administrateur pour effacer toutes les clés MyKey. Si la distance ne s'accumule pas comme prévu, c'est que l'utilisateur n'utilise pas la clé MyKey ou qu'un utilisateur de la clé d'administrateur a récemment effacé puis recréé une clé MyKey.

MYKEY – DÉPANNAGE

Nombre de MyKey

Indique le nombre de clés MyKey qui sont programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour détecter le nombre de clés MyKey dont vous disposez pour votre véhicule et déterminer quand toutes les clés MyKey ont été effacées.

Nombre de clés Admin

Cet article indique le nombre de clés Admin programmées pour votre véhicule. Utilisez cette fonction pour savoir combien vous avez de clés administrateur pour votre véhicule et savoir si une clé MyKey supplémentaire a été programmée.

UTILISATION DE MYKEY À L'AIDE D'UN DÉMARREUR À DISTANCE

La clé MyKey n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, consultez un concessionnaire autorisé pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

Anomalie	Causes probables
Je ne peux pas créer de clé MyKey.	La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Véhicules avec démarrage sans clé : assurez-vous de placer la télécommande dans la fente de secours. Voir Système antivol passif (page 70).

Anomalie	Causes probables
	La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule est la seule clé d'administrateur. Il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur. Le système antidémarrage est désactivé ou en mode illimité.
Je ne peux pas programmer les paramètres configurables.	La télécommande utilisée pour démarrer votre véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est programmée pour le véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 64).
Je ne peux pas effacer les dispositifs MyKey.	La clé ou la télécommande utilisée pour démarrer le véhicule ne comporte pas de privilèges d'administrateur. Aucune clé MyKey n'est créée. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 64).
J'ai perdu la seule clé Admin.	Achetez une nouvelle clé ou télécommande chez un concessionnaire autorisé.
J'ai perdu une clé.	Programmez une clé ou une télécommande de rechange. Il se peut que vous deviez consulter un concessionnaire autorisé. Voir Système antivol passif (page 70).
La distance MyKey ne se cumule pas.	L'utilisateur MyKey n'utilise pas la clé MyKey. Le détenteur d'une clé d'administrateur a effacé les clés MyKey et créé de nouvelles clés MyKey. Le système de clé a été réinitialisé.
Aucune fonction MyKey avec la télécommande.	Une télécommande d'administrateur est présente au démarrage du moteur. Aucune clé MyKey n'est programmée pour votre véhicule. Voir Création d'un dispositif MyKey (page 64).

Portes et serrures

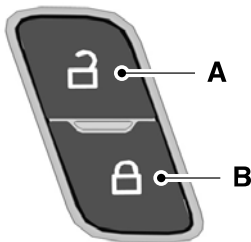
VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller les portes et le hayon. Voir **Serrure de hayon** (page 235).

Nota : Prenez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez votre véhicule.

Verrouillage électrique des portes

La commande de verrouillage électrique des portes se trouve sur le panneau de porte du conducteur et du passager avant.



E196954

- A Déverrouillage.
- B Verrouillage.

Témoin de verrouillage de porte

Une DEL située sur la commande de verrouillage électrique des portes s'allume lorsque vous verrouillez la porte.

Télécommande

Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)



Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur.

Dans les trois secondes, appuyez de nouveau sur le bouton pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Avec le contact coupé, maintenez les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande enfoncés pendant trois secondes pour passer du mode de déverrouillage de la porte du conducteur au mode de déverrouillage de toutes les portes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le passage au mode de déverrouillage. Le mode de déverrouillage de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage de toutes les portes déverrouille toutes les portes lorsque vous appuyez une fois sur le bouton de déverrouillage. Le mode de déverrouillage s'applique à la télécommande, au clavier d'entrée sans clé et à la clé d'accès intelligent.

Verrouillage des portes



Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants clignotent.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans les trois secondes qui suivent pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent si toutes les portes sont fermées.

Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé

Pour verrouiller toutes les portes, tournez le haut de la clé une fois vers l'avant de votre véhicule. Pour déverrouiller la porte du conducteur seulement, tournez le haut de la clé vers l'arrière de votre véhicule.

Portes et serrures

Si la fonction de verrouillage centralisé est inopérante, verrouillez les portes individuellement à l'aide de la clé dans la position illustrée.



E112203

Côté gauche

Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre pour verrouiller.

Côté droit

Tournez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour verrouiller.

Ouverture d'une porte arrière depuis l'intérieur du véhicule

Tirez deux fois sur la poignée intérieure de porte pour déverrouiller et ouvrir une porte arrière. La porte se déverrouille lorsque vous tirez sur la poignée une première fois et s'ouvre lorsque vous tirez sur la poignée une seconde fois.

Déverrouillage intelligent pour la clé à télécommande intégrée (Selon l'équipement)

Cette fonction permet d'éviter de verrouiller le véhicule lorsque vous êtes dehors de celui-ci et que la clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez une des portes avant et verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent; Elles se déverrouillent et l'avertisseur sonore retentit deux fois si votre clé est restée dans le commutateur d'allumage.

Vous pouvez toujours verrouiller votre véhicule lorsque le contact est établi en :

- utilisant le clavier d'entrée sans clé, lorsque la porte du conducteur est fermée;
- appuyant sur le bouton de verrouillage de la télécommande même si les portes ne sont pas fermées.

Si les deux portes avant sont fermées, vous pouvez verrouiller le véhicule peu importe la méthode utilisée, que la clé se trouve dans le commutateur d'allumage ou non.

Verrouillage automatique (Selon l'équipement)

Le verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes dans les cas suivants :

- Toutes les portes sont fermées.
- Le contact est établi.
- Vous engagez un rapport pour mettre le véhicule en mouvement.
- Le véhicule roule à plus de 7 km/h (4 mph).

Portes et serrures

Le verrouillage automatique des portes se répète dans les cas suivants :

- vous ouvrez une porte puis la refermez alors que le contact est établi et que votre véhicule roule à 7 km/h (4 mph) ou moins;
- le véhicule roule à plus de 7 km/h (4 mph).

Déverrouillage automatique

Le déverrouillage automatique des portes déverrouille toutes les portes lorsque :

- le contact est établi, toutes les portes sont fermées et votre véhicule roule à plus de 7 km/h (4 mph);
- votre véhicule s'immobilise et vous tournez le commutateur d'allumage en position arrêt ou accessoires;
- vous ouvrez la porte conducteur dans les 10 minutes après avoir coupé le contact ou sélectionné la position accessoires.

Nota : *Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si vous verrouillez électroniquement le véhicule après avoir coupé le contact et avant d'ouvrir la porte du conducteur.*

Activation ou désactivation du déverrouillage automatique

Consultez un concessionnaire autorisé pour activer ou désactiver le verrouillage automatique

SYSTÈME ANTIVOL PASSIF

Principe de fonctionnement

Le système empêche le démarrage du moteur à l'aide d'une clé incorrectement codée.

Clés codées

Si vous avez perdu une clé, vous pouvez acheter une clé de remplacement chez un concessionnaire autorisé. Dans la mesure du possible, fournissez au concessionnaire le numéro de la clé indiqué sur l'étiquette livrée avec les clés d'origine. Vous pouvez également vous procurer des clés supplémentaires chez un concessionnaire autorisé.

Nota : *Faites effacer et mémoriser toutes vos autres clés si vous égarez une des clés. Faites coder vos clés de rechange de pair avec vos autres clés. Pour plus de renseignements, consultez un concessionnaire autorisé.*

Nota : *Ne masquez pas vos clés avec des objets métalliques. Ce faisant, le récepteur pourrait ne pas reconnaître une clé codée.*

Nota : *Ne laissez pas vos clés codées de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.*

Mise en service du système antidémarrage du moteur

À la coupure du contact, le système antidémarrage s'active automatiquement après un court délai.

Désarmement du système antidémarrage du moteur

À l'établissement du contact, le système antidémarrage du moteur se désactive automatiquement si vous utilisez une clé correctement codée.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur au moyen d'une clé correctement codée, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

ALARME ANTIVOL

Système d'alarme

Alarme antivol à détection périmétrique

L'alarme antivol à détection périmétrique exerce un effet dissuasif contre l'accès non autorisé à votre véhicule par les portes, le coffre à bagages ou le capot.

Alarme de détresse (selon l'équipement)

L'alarme peut être activée au moyen de la télécommande.

Déclenchement de l'alarme

- Une porte, le hayon ou le capot est ouvert sans une clé ou une télécommande valide.
- Vous établissez le contact sans clé valide.

Si l'alarme se déclenche, l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes et les feux de détresse clignotent pendant cinq minutes.

Toute nouvelle tentative d'effectuer l'une des actions ci-dessus déclenchera de nouveau l'alarme.

Armement de l'alarme

Appuyez une fois sur le bouton de verrouillage pour verrouiller votre véhicule et activer l'alarme.

Désarmement de l'alarme

Désactivez l'alarme au moyen d'une des interventions suivantes :

- Déverrouillez les portes à l'aide de la clé, puis établissez le contact avec une clé correctement codée dans les 12 secondes qui suivent.
- Ouvrez les portes ou le coffre à bagages à l'aide de la télécommande.

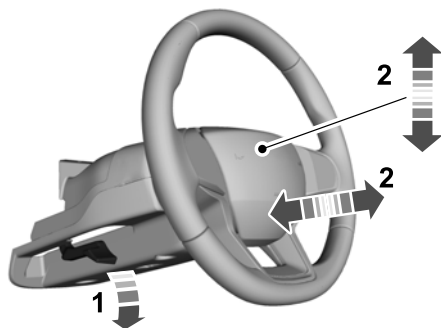
Volant

RÉGLAGE DU VOLANT



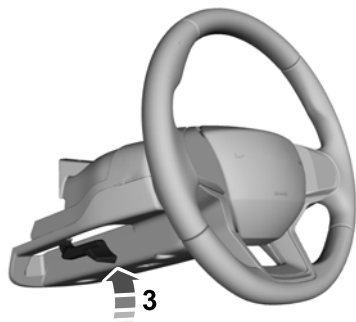
AVERTISSEMENT: Ne réglez pas le volant de direction lorsque le véhicule roule.

Nota : Assurez-vous d'être correctement assis. Voir **Positions assises appropriées** (page 129).



E279960

1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.



E279962

3. Verrouillez la colonne de direction.

COMMANDE AUDIO

Type 1



E279395

Type 2



E272251

Volant



E272252

La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :



Appuyez sur cette touche pour passer en mode de téléphone ou pour répondre à un appel.



Appuyez sur cette touche pour mettre fin à un appel téléphonique.



Appuyez sur cette touche pour mettre en sourdine la source multimédia en cours d'utilisation.



Appuyez sur **+** pour augmenter le niveau sonore ou sur **-** pour le réduire.



Appuyez sur cette touche pour accéder à la source multimédia précédente.



Appuyez sur cette touche pour accéder à la source multimédia suivante.



Appuyez sur cette touche pour changer de source multimédia.



Appuyez sur cette touche pour accéder au menu de réglages à l'écran SYNC.



Appuyez sur cette touche pour accéder à l'écran d'accueil.

COMMANDE VOCALE

Les commandes sont situées sur le volant.



Appuyez brièvement sur ce bouton pour activer la fonction de reconnaissance vocale.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Type 1



E200995

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 200).

Type 2



E200996

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 201).

COMMANDE DE L'AFFICHAGE D'INFORMATION



E205893



E201420

Utilisez les commandes pour régler l'écran d'information. Naviguez entre les options de l'écran et appuyez sur le bouton **OK**. Voir **Généralités** (page 99).

AVERTISSEUR SONORE

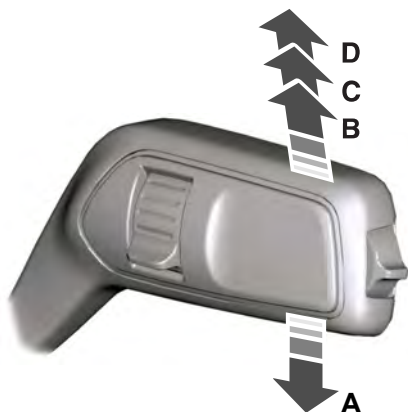


Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES



Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour actionner les essuie-glaces de pare-brise.



E248785

- A Simple balayage
- B Balayage intermittent.
- C Balayage normal
- D Balayage rapide

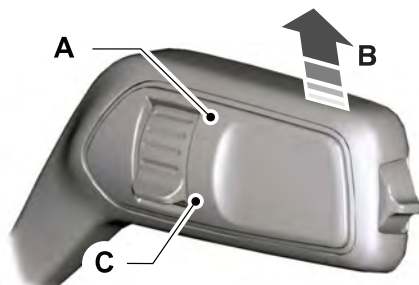
Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Nota : *Assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Si le problème persiste, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Nota : *Ne faites pas fonctionner les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec. Ce faisant, vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou griller le moteur d'essuie-glace. Utilisez toujours les lave-glace de pare-brise avant d'essuyer un pare-brise sec.*

Balayage intermittent



E242320

- A Intervalle de balayage le plus court
- B Balayage intermittent.
- C Intervalle de balayage le plus long

Utilisez la commande rotative pour régler l'intervalle de balayage intermittent.

Essuie-glaces asservis à la vitesse

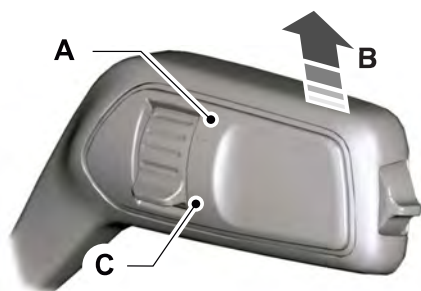
Lorsque la vitesse de votre véhicule augmente, l'intervalle entre les balayages diminue.

Essuie-glaces et lave-glaces

ESSUIE-GLACES AUTOMATIQUES (SELON

L'ÉQUIPEMENT)

La conduite en conditions humides ou hivernales (givre, neige ou embrun de route salée) peut donner lieu à un balayage irrégulier et inattendu ou à des traînées sur le pare-brise.



E242320

- A Haute sensibilité
- B Essuie-glaces automatiques activés
- C Basse sensibilité

Utilisez la commande rotative pour régler la sensibilité des essuie-glaces automatiques. Si vous abaissez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte beaucoup d'humidité sur le pare-brise. Si vous augmentez le degré de sensibilité, les essuie-glaces se mettent en marche lorsque le capteur de pluie détecte une petite quantité d'humidité sur le pare-brise.

Gardez la surface extérieure du pare-brise propre. Le capteur de pluie est très sensible et les essuie-glaces peuvent se mettre en marche en présence de saleté, de buée ou d'insectes sur le pare-brise.

Dans ces conditions, procédez comme suit :

- Réduisez la sensibilité des essuie-glaces automatiques afin de réduire les traînées sur le pare-brise.
- Passez au balayage à vitesse normale ou rapide.
- désactivez les essuie-glaces automatiques.

Nota : *Dégivrez complètement le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces.*

Nota : *Assurez-vous que les essuie-glaces de pare-brise sont désactivés avant de pénétrer dans un lave-auto.*

Nota : *Si des souillures ou des traînées apparaissent sur le pare-brise, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace. Si cela ne résout pas le problème, remplacez les balais d'essuie-glace.*

Nota : *Si vous activez les phares automatiques ou les essuie-glaces, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.*

Réglages des essuie-glaces automatiques

Les essuie-glaces automatiques s'activent par défaut ou restent activés jusqu'à ce que vous les éteigniez à l'écran d'information. Lorsque vous désactivez les essuie-glaces automatiques, les essuie-glaces fonctionnent en mode de balayage intermittent.

Essuie-glaces et lave-glaces

LAVE-GLACES



E242323



Tirez le levier pour actionner le lave-glace de pare-brise.

Les essuie-glaces poursuivent brièvement le balayage lorsque vous relâchez le levier. Si activés, peu après l'arrêt des essuie-glaces, un balayage additionnel permet d'essuyer le liquide de lave-glace résiduel sur le pare-brise.

Nota : L'écran d'information permet d'activer ou de désactiver cette fonction. Voir **Affichage d'information** (page 99).

Nota : Ne tentez pas de pulvériser du lave-glace lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.

GÉNÉRALITÉS

Condensation dans les feux extérieurs avant et arrière

Les feux avant et arrière ont des événements pour s'adapter aux changements normaux de la pression atmosphérique.

La condensation peut être une conséquence naturelle de cette conception. Lorsque de l'air humide pénètre dans le bloc optique par les événements, de la condensation peut se former par temps froid. En cas de condensation normale, une fine pellicule de buée se forme à l'intérieur du verre. Durant le fonctionnement normal, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements.

Jusqu'à 48 heures peuvent être nécessaires pour éliminer la buée par temps sec.

Exemples de condensation acceptable :

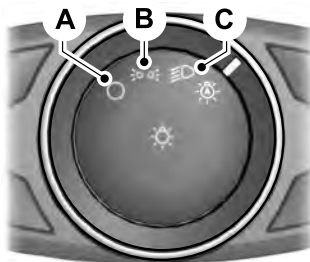
- présence d'une fine buée (pas de traînées, de marques d'égouttement ni de grosses gouttes);
- une fine pellicule de buée couvre moins de 50 % du verre.

Exemples de condensation inacceptable :

- une accumulation d'eau à l'intérieur du feu;
- présence de traînées, de traces d'écoulement grosses gouttes à l'intérieur de la glace.

Si vous constatez une condensation inacceptable, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE



E142449

- A Position éteinte.
- B Feux de stationnement, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière.
- C Phares.

Feu de route



E242674



Poussez le levier pour allumer les feux de route.

Poussez de nouveau le levier ou tirez-le pour éteindre les feux de route.

Éclairage

Appel de phares



E242675

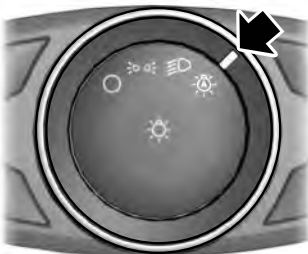
Tirez légèrement le levier pour faire un appel de phares.

PHARES AUTOMATIQUES

(SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. La neutralisation du système peut s'avérer nécessaire si les phares ne s'allument pas par faible visibilité, par exemple en cas de brouillard de jour.



E142451

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares, les phares s'allument automatiquement lorsque la luminosité ambiante est faible ou que les essuie-glaces sont activés.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Utilisez les commandes de l'écran d'information pour régler la durée pendant laquelle les phares restent allumés.

Nota : Si vous mettez les phares en mode de commande de phares automatiques, vous ne pouvez pas allumer les feux de route tant que le système n'allume pas les feux de croisement.

Phares activés par les essuie-glaces

Lorsque le module de commande d'éclairage se trouve à la position de phares à allumage automatique, les phares s'allument environ 10 secondes après avoir activé les essuie-glaces. L'éclairage s'éteint environ 60 secondes après la mise hors fonction des essuie-glaces.

Les phares ne s'allument pas avec les essuie-glaces :

- pendant un seul balayage;
- lorsque vous utilisez le liquide lave-glace de pare-brise;
- si les essuie-glaces sont en mode intermittent.

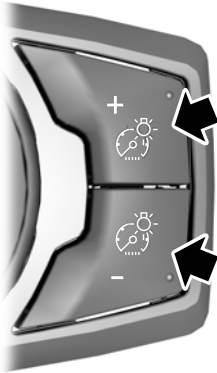
Nota : Si vous activez les phares automatiques ou les essuie-glaces automatiques, les phares s'allument lorsque les essuie-glaces de pare-brise fonctionnent en continu.

Éclairage

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Nota : Lorsque vous débranchez la batterie ou que la batterie est à plat, les composants éclairés passent au réglage maximal.

Véhicules avec antibrouillards avant



E231828

Appuyez plusieurs fois sur ces touches ou maintenez les touches enfoncées jusqu'à atteindre le niveau voulu.

Véhicules sans antibrouillards avant



E165366

- A Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour atténuer la luminosité.
- B Appuyez plusieurs fois sur ce bouton ou maintenez-le enfoncé pour augmenter la luminosité.

FEUX DE JOUR



AVERTISSEMENT: Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour les conditions de conduite à faible visibilité. Assurez-vous que les phares sont allumés, selon le cas, dans les conditions de faible visibilité. À défaut vous risquez d'avoir un accident.

Éclairage

Type 1 - Conventionnel (Non configurable)

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Vous établissez le contact.
2. La boîte de vitesses n'est pas en position stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
3. Le module d'éclairage doit être à la position arrêt, feux de position ou commande automatique des phares.
4. Les phares sont éteints.

Type 2 - Configurable

Allumer ou éteindre les feux de jour à l'aide de l'affichage d'information. Voir

Affichage d'information (page 99).

Les feux de jour s'allument lorsque :

1. Les lumières sur l'écran d'information sont allumées.
2. Vous établissez le contact.
3. La boîte de vitesses n'est pas en position stationnement (P) pour les véhicules avec une boîte de vitesses automatique, ou bien vous relâchez le frein de stationnement pour les véhicules avec une boîte de vitesses manuelle.
4. Le module d'éclairage est en position de commande automatique des phares.
5. Les phares sont éteints.

Les autres positions du contacteur de commande de l'éclairage n'allument pas les feux de jour.

Si les feux de jour sont éteints dans l'affichage d'information, les lumières restent éteintes à toutes les positions du contacteur.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES (SELON

L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: Le système ne vous exonère pas de votre responsabilité de conduire avec la prudence et l'attention nécessaires. Vous pourriez devoir contourner le système s'il ne réussit pas à allumer ou éteindre les feux de route.

Le système active les feux de route s'il fait suffisamment sombre et qu'aucun véhicule n'est en vue. S'il détecte des feux arrière ou les phares d'un véhicule se rapprochant ou encore un éclairage urbain, le système éteint les feux de route pour éviter qu'ils ne gênent d'autres usagers de la route. Les feux de croisement restent allumés.

Nota : Le système ne fonctionnera pas correctement si le capteur est obstrué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions ou de dommage.

Nota : Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans des conditions froides ou défavorables. Vous pouvez activer les feux de route en contournant le système.

Nota : Si le système détecte une obstruction telle que des fientes d'oiseaux, des traces d'insectes, de la neige ou de la glace, il passe en mode feux de croisement jusqu'à ce que vous l'éliminiez. Si la caméra est obstruée, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information.

Nota : L'utilisation de pneus bien plus large ou d'accessoires tel qu'un chasse-neige peut modifier la hauteur de suspension et avoir une incidence sur les performances de la commande de feux de route automatiques.

Éclairage

Une caméra montée au centre du pare-brise surveille en continu les conditions extérieures pour allumer ou éteindre les feux de route.

Lorsque le système est actif, les feux de route s'allument dans les cas suivants :

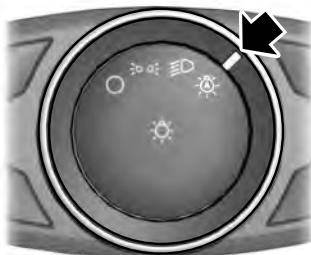
- la lumière ambiante est suffisamment faible;
- aucun véhicule ne se trouve devant le votre;
- le véhicule roule à une vitesse supérieure à environ 51 km/h (32 mph).

Le système éteint les feux de route dans les situations suivantes :

- la lumière ambiante est suffisamment intense pour ne pas nécessiter l'usage des feux de route;
- le système détecte les feux arrière ou les phares d'un véhicule qui se rapproche;
- le véhicule roule à une vitesse inférieure à 44 km/h (27 mph) environ;
- le système détecte une pluie, une chute de neige ou un brouillard intense;
- la caméra est obstruée.

Activation et désactivation du système

Activez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 99).



E142451

Réglez la commande d'éclairage à la position de commande des phares automatiques. Voir **Phares automatiques** (page 79).

Neutralisation du système

Écartez le levier de vous pour passer des feux de route aux feux de croisement.

Témoin de feux de route automatiques



Le témoin correspondant s'allume pour confirmer que l'assistance est prête à fonctionner.

PHARES ANTIBROUILLARDS AVANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)



E142453

Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre les phares antibrouillards.

Vous pouvez allumer les phares antibrouillard à toutes les positions de la commande d'éclairage, sauf la position d'arrêt, et lorsque les feux de route sont éteints.

Éclairage

CLIGNOTANTS

Activation/désactivation des clignotants



E242676

Poussez le levier vers le haut ou vers le bas pour mettre les clignotants en fonction.

Nota : Levez ou baissez brièvement le levier pour faire clignoter les clignotants trois fois.

Mettez le levier au centre pour désactiver les clignotants.

Clignotant

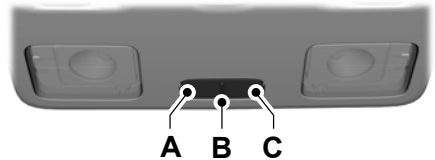


Ce témoin clignote lorsque les clignotants sont activés.

Nota : S'il se met à clignoter plus rapidement, ceci indique une ampoule de témoin grillée.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Lampe d'accueil



E249790

- A Allumer tout l'éclairage.
- B Allumer ou éteindre l'éclairage par porte.
- C Éteindre tout l'éclairage.

Si le contacteur est placé en position porte, la lampe d'accueil s'allume lorsqu'une porte est déverrouillée ou ouverte. Si vous laissez une porte ouverte avec le contact coupé, l'éclairage d'accueil s'éteint automatiquement au bout d'un certain temps pour empêcher la batterie de votre véhicule de se décharger. Pour le rallumer, établissez brièvement le contact.

L'éclairage d'accueil s'allume également lorsque vous coupez le contact. Il s'éteint automatiquement après quelques instants ou lorsque vous démarrez le moteur.

Si vous réglez l'interrupteur à la position Tout l'éclairage avec le contact coupé, l'éclairage d'accueil s'allume. Il s'éteint automatiquement peu de temps après pour empêcher la batterie de votre véhicule de se décharger. Pour le rallumer, établissez brièvement le contact.

Éclairage

Lampes de lecture



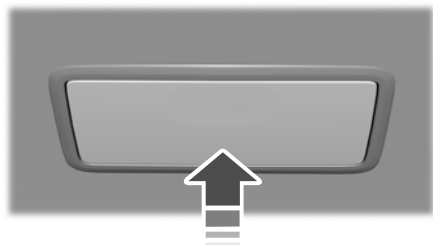
E249791

Appuyez sur le bord du verre de la lampe pour l'allumer ou l'éteindre.

Si vous coupez le contact, les lampes de lecture s'éteignent après un court délai.

Nota : Cela permet de ne pas laisser la batterie se décharger.

Lampe d'accueil arrière



E250958

Pour les lampes arrière sans commande de position, appuyez sur le verre de la lampe pour l'allumer ou l'éteindre.

ÉCLAIRAGE AMBIANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

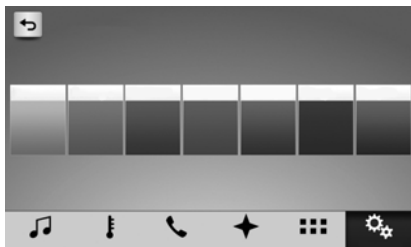
Sélectionnez l'une des fonctions suivantes sur l'écran tactile :



Sélectionnez l'option des paramètres dans la barre de fonctions.



Sélectionnez l'éclairage ambiant.



E273192

L'éclairage ambiant s'allume

Touchez une couleur une fois.

Changement de couleur

Touchez une couleur une fois.

Réglage de la luminosité

Faites glisser la couleur sélectionnée vers le haut ou vers le bas.

L'éclairage ambiant s'éteint

Touchez une fois la couleur sélectionnée ou faites-la glisser vers le bas pour qu'elle perde toute son intensité.

LAMPES D'AIRE DE CHARGEMENT



Appuyez sur le bouton de la commande d'éclairage pour allumer les lampes.

Nota : Elles s'éteignent lorsque vous atteignez une vitesse de 5 km/h (3 mph).

Nota : Les lampes de l'aire de chargement s'éteignent automatiquement après un certain délai.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas un enfant ou un animal sans surveillance dans votre véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.



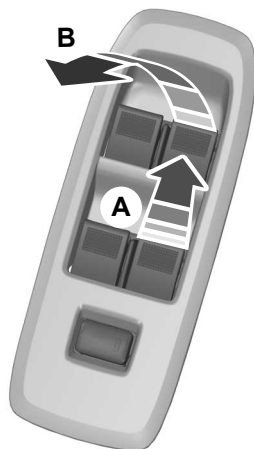
AVERTISSEMENT: Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, vous devez vous assurer que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité des baies de glace.

Nota : Lorsque ces commandes sont utilisées trop souvent en peu de temps, le système peut ne plus fonctionner pendant un certain temps afin d'éviter une détérioration par surchauffe.

Nota : Si vous actionnez en même temps la commande sur la porte en question et la commande de cette glace sur la porte conducteur, la glace interrompt son mouvement.

Nota : Vous pouvez entendre un bruit de battement lorsque vous ouvrez une seule glace. Baissez légèrement la glace du côté opposé pour réduire ce bruit.

Commandes de porte conducteur (Cabine double)

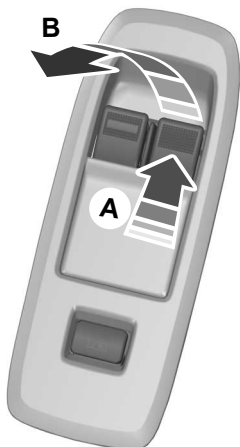


E131466

- A Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.
- B Tirez sur la commande pour fermer la glace.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

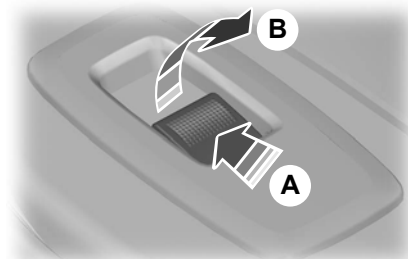
Commandes de porte conducteur (Cabine simple)



E131469

- A Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.
- B Tirez sur la commande pour fermer la glace.

Commandes des portes passagers avant et arrière



E131467

- A Appuyez sur la commande pour ouvrir la glace.
- B Tirez sur la commande pour fermer la glace.

Ouverture et fermeture automatique de la glace côté conducteur

Repoussez ou soulevez le commutateur jusqu'au deuxième point de commande et relâchez-le.

Appuyez de nouveau sur la commande ou relevez-la pour arrêter la glace.

Ouverture et fermeture automatique des autres glaces

(Selon l'équipement)

Repoussez ou soulevez le commutateur jusqu'au deuxième point de commande et relâchez-le.

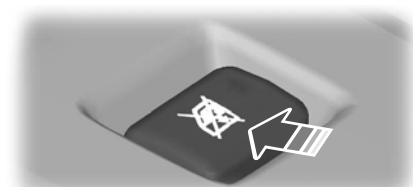
Appuyez de nouveau sur la commande ou relevez-la pour arrêter la glace.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Contacteur de sécurité des glaces arrière

Nota : Lorsque vous appuyez sur le contacteur de sécurité, vous pouvez toujours commander les glaces arrière et la glace passager avant à partir de la porte conducteur si le véhicule est équipé de la fonction d'ouverture et de fermeture globale.

Nota : Si votre véhicule n'est pas équipé de la fonction d'ouverture et de fermeture globale, vous ne pouvez plus commander les glaces arrière à partir du côté conducteur si vous appuyez sur le contacteur de sécurité. Dans certains véhicules, vous ne pouvez pas non plus commander les glaces passager avant.



E131468

Appuyez sur cette commande pour verrouiller ou déverrouiller les commandes des glaces arrière.

Réinitialisation de la mémoire des glaces à commande électrique - Véhicules équipés de la commande d'ouverture et de fermeture à impulsion du côté conducteur uniquement

Nota : La fonction d'inversion en cas d'obstruction demeure désactivée jusqu'à ce que vous réinitialisiez la mémoire.

En cas de déchargement de la batterie ou après débranchement de la batterie, vous devez réinitialiser la mémoire de la glace conducteur.

1. Ouvrez la glace et tentez de la fermer au moyen de la commande à impulsion.
2. Soulevez et maintenez la commande au deuxième point de commande jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.
3. Soulevez et maintenez la commande pendant plus de deux secondes puis relâchez-la.
4. Ouvrez la glace en utilisant le premier point de commande et essayez de la fermer automatiquement en utilisant le deuxième point de commande.
5. Si la glace ne s'ouvre pas ou ne se ferme pas automatiquement en appuyant sur la commande ou en la soulevant jusqu'au deuxième point de commande, répétez la procédure.

Mode sécurité

Nota : La fonction anti-pincement n'est pas activée lors de cette procédure.

Si le système détecte un dysfonctionnement, il passe en mode sécurité. Les glaces se déplacent par petits pas à la fois puis le mouvement s'arrête. Fermez les glaces en appuyant de nouveau sur le commutateur lorsque les glaces s'arrêtent.

Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Fonction de rebond

La glace s'arrête automatiquement et inverse légèrement sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle à la fermeture.

Réinitialisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction

Nota : La fonction d'inversion en cas d'obstruction demeure désactivée jusqu'à ce que vous réinitialisiez la mémoire.

Glaces, miroirs et rétroviseurs

Si vous débranchez la batterie, vous devez réinitialiser la mémoire d'inversion en cas d'obstruction séparément pour chaque glace.

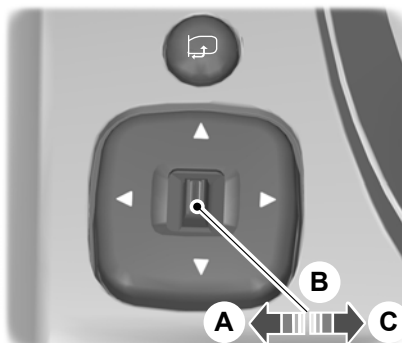
1. Soulevez et maintenez la commande jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.
2. Relâchez la commande.
3. Soulevez de nouveau la commande pendant une seconde.
4. Appuyez sur la commande et maintenez-la jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.
5. Relâchez la commande.
6. Soulevez et maintenez la commande jusqu'à ce que la glace soit complètement fermée.
7. Ouvrez la glace et essayez ensuite de la fermer automatiquement.
8. Réinitialisez et répétez la procédure si la glace ne se ferme pas automatiquement.

RÉTROVISEUR EXTÉRIEURS

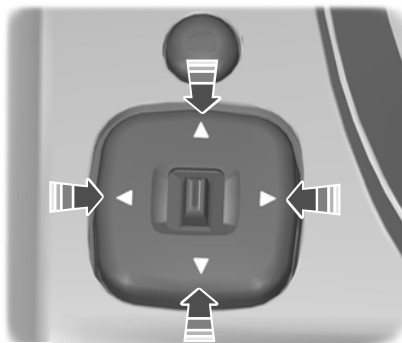
Rétroviseurs extérieurs à commande électrique (Selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule est en mouvement. Cela pourrait entraîner la perte de contrôle de votre véhicule, des blessures graves ou la mort.



- A Côté gauche.
B Arrêt.
C Côté droit.



Appuyez sur les flèches pour régler le rétroviseur.

Rétroviseurs extérieurs rabattables

Poussez le rétroviseur vers la glace de porte.

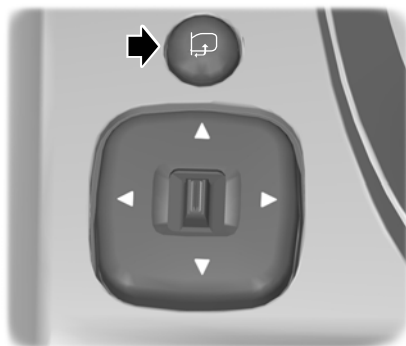
Glaces, miroirs et rétroviseurs

Lorsque vous ramenez le rétroviseur à sa position d'origine, assurez-vous qu'il est complètement engagé dans son support.

Rétroviseurs rabattables à commande électrique (Selon l'équipement)

Les rétroviseurs rabattables à commande électrique ne fonctionnent que lorsque le contact est établi.

Nota : Les rétroviseurs cessent de fonctionner si vous coupez le contact.



E131482

Appuyez sur le bouton pour rabattre les rétroviseurs.

Relâchez le bouton pour arrêter le mouvement et déplacer les rétroviseurs en direction opposée, ou pour les déployer.

Rétroviseurs extérieurs chauffants (Selon l'équipement)

Les rétroviseurs extérieurs chauffants permettent d'éliminer le givre et la buée. Voir **Rétroviseurs extérieurs chauffants** (page 127).

Rétroviseurs à clignotant (Selon l'équipement)

La partie extérieure du boîtier de rétroviseur approprié clignote lorsque vous activez le clignotant.

Lampes dirigées vers le sol (Selon l'équipement)

Les lampes situées à la partie inférieure du boîtier de rétroviseur s'allument lorsque vous utilisez la télécommande pour déverrouiller les portes ou lorsque vous ouvrez une porte.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Rétroviseur à atténuation manuelle



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule. Vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.

Tirez sur la languette située sous le rétroviseur pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule.

Rétroviseur à électrochrome (Selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: Ne réglez pas les rétroviseurs lorsque le véhicule roule. Vous risqueriez de perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures graves ou mortelles.

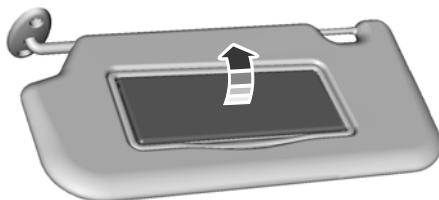
Glaces, miroirs et rétroviseurs

Le rétroviseur s'assombrit pour réduire l'éblouissement des sources lumineuses provenant de l'arrière du véhicule. Il reprend sa teinte normale une fois que la source lumineuse a disparu ou lorsque vous passez la marche arrière (R).

Ne bloquez pas les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur.

Nota : *Un passager assis à une place centrale arrière ou un appuie-tête central arrière relevé pourraient empêcher la lumière d'atteindre le capteur.*

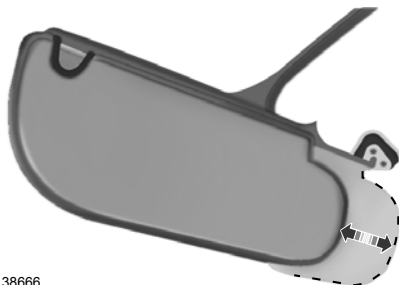
Miroir de courtoisie éclairé (Selon l'équipement)



E162197

Levez le volet pour allumer la lampe.

PARE-SOLEIL



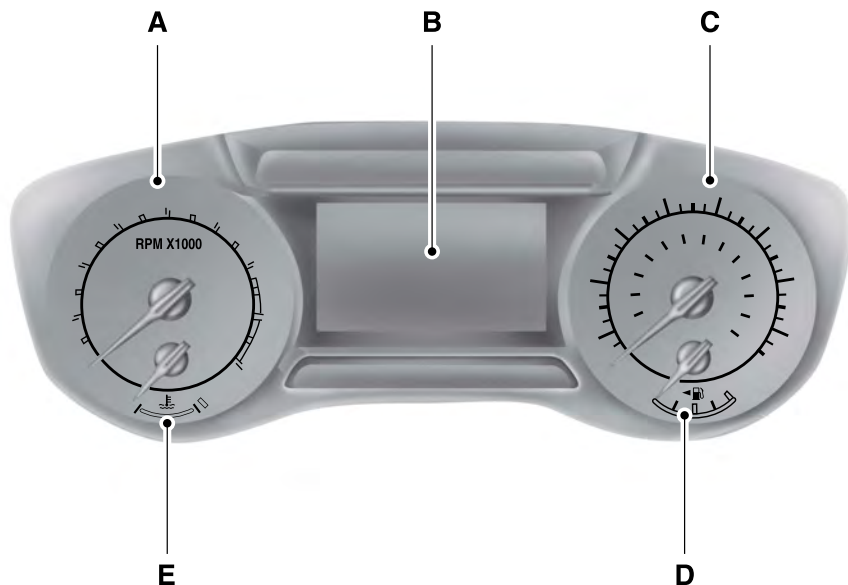
E138666

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour produire plus d'ombre.

Combiné des instruments

JAUGES

Types 1 et 2



E271817

- A Compte-tours
- B Écran d'information (type 2 montré, type 1 similaire)
- C Indicateur de vitesse
- D Jauge de carburant
- E Thermomètre de liquide de refroidissement du moteur

Écran d'information

Compteur

Situé au bas de l'écran d'information.
Enregistre la distance cumulée parcourue
par le véhicule.

Compas

Affiche le sens de déplacement du
véhicule.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 99).

Combiné des instruments

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 99).

Thermomètre de liquide de refroidissement du moteur



AVERTISSEMENT: Ne pas retirer le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendez 10 minutes pour que le circuit de refroidissement se refroidisse. Couvrez le bouchon du réservoir du liquide de refroidissement avec un chiffon épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez lentement le bouchon. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité, coupez le moteur et laissez-le refroidir.

Nota : Ne faites pas redémarrer le moteur avant d'avoir corrigé la cause de la surchauffe.

Jauge de carburant

La jauge de carburant indique le niveau approximatif de carburant restant dans le réservoir.

La flèche près du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de remplissage de carburant.

Nota : Le niveau indiqué par la jauge de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou se trouve sur une pente.

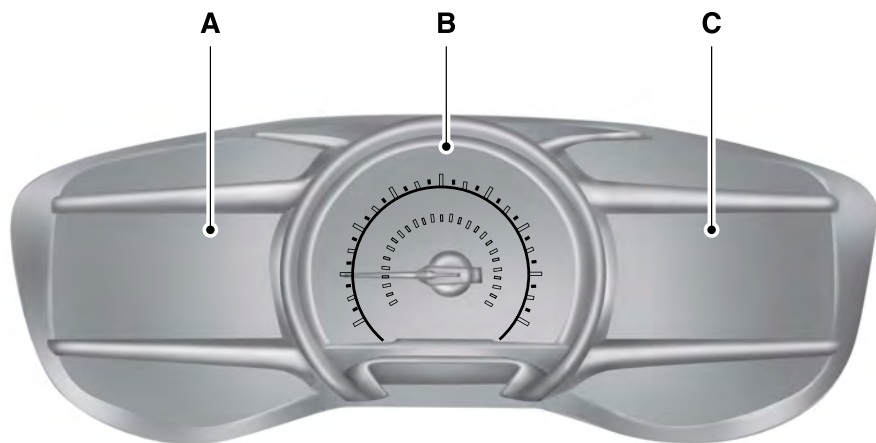
Rappel de bas niveau de carburant

Un rappel de bas niveau de carburant s'affiche et retentit lorsque l'autonomie restante atteint 120 km (75 mi) pour la clé MyKey, et à 80 km (50 mi), 40 km (25 mi), 20 km (10 mi) et 0 km (0 mi) pour toutes les clés du véhicule.

Nota : Le rappel de bas niveau de carburant peut apparaître à différentes positions de la jauge de carburant selon les conditions de consommation. Cette variation est normale.

Combiné des instruments

Type 3



E272460

- A Écran d'information de gauche
- B Indicateur de vitesse
- C Écran d'information de droite Voir **Généralités** (page 99).

Écran d'information de gauche

Compteur

Situé au bas de l'écran d'information.
Enregistre la distance cumulée parcourue
par le véhicule.

Ordinateur de bord

Voir **Généralités** (page 99).

Réglages du véhicule et personnalisation

Voir **Généralités** (page 99).

Combiné des instruments

TÉMOINS ET INDICATEURS

Les témoins et indicateurs suivants vous signalent une anomalie du véhicule qui pourrait s'aggraver. Certains témoins s'allument au démarrage du véhicule pour confirmer qu'ils fonctionnent. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, reportez-vous au témoin du système en question pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Nota : Certains témoins s'affichent sur l'écran d'information et fonctionnent comme un témoin d'avertissement, mais ils ne s'allument pas au démarrage du moteur.

Témoin du régulateur de vitesse adaptatif (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Il s'allume en blanc lorsque le système est en mode attente. Il s'allume en vert lorsque vous réglez le régulateur de vitesse.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif** (page 201).

Système de freins antiblocage



Ce témoin révèle une anomalie s'il s'allume durant la conduite.

Votre véhicule continuera de présenter les fonctions de freinage normales sans la fonction du système de freins antiblocage. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Témoin de feux de route des phares à allumage automatique (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque le système active automatiquement les feux de route.

Voir **Feux de route automatiques** (page 81).

Témoin Auto-Start-Stop (Selon l'équipement)



Il s'allume lorsque le moteur s'arrête automatiquement. Il clignote pour vous indiquer lorsque le moteur doit être redémarré. Le témoin apparaît sous forme de caractères barrés si le système n'est pas offert.

Voir **Auto-Start-Stop** (page 150).

Batterie



Ce témoin s'allume lorsque vous établissez le contact.

Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Système d'information sur les angles morts (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

Voir **Système d'information sur les angles morts** (page 215).

Témoin du système de freinage



AVERTISSEMENT: Il est dangereux de conduire votre véhicule lorsque ce témoin est allumé. Les performances des freins peuvent être considérablement réduites. La distance de freinage du véhicule pourrait être plus

Combiné des instruments

longue. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais. Le fait de parcourir de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et provoquer des blessures.

Nota : Les témoins peuvent varier selon la région.

Cette lampe a une double fonction et s'allume quand :

- Vous serrez le frein de stationnement quand le contact est mis.
- Le freinage du véhicule est défaillant ou le niveau de liquide de frein est bas, peu importe la position du frein de stationnement.

BRAKE

Si la lampe s'allume durant la conduite, le frein de stationnement est certainement appliqué. Assurez-vous que le frein de stationnement est desserré. Faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais si la lampe continue de s'allumer.



Témoin de régulateur de vitesse

(Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Voir **Utilisation du régulateur de vitesse** (page 200).

Clignotant



Ce témoin clignote lorsque vous activez les clignotants de gauche ou de droite ou les feux de détresse. S'il se met à clignoter plus rapidement, ceci indique une ampoule de témoin grillée.

Témoin de porte ouverte



Il s'allume lorsque vous établissez le contact et reste allumé si une porte est ouverte.

Différentiel autobloquant électronique (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lors de l'utilisation du différentiel autobloquant électronique.

Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur



S'il s'allume lorsque le véhicule se déplace, cela indique que le moteur surchauffe. Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, puis arrêtez le moteur. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 285).

Témoin de bouclage de ceinture de sécurité



Ce témoin s'allume et un carillon retentit jusqu'à ce que vous boucliez votre ceinture de sécurité.

Témoins de quatre roues motrices

(Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque le mode quatre roues motrices gamme basse est engagé.



Ce témoin s'allume lorsque le mode quatre roues motrices gamme haute est engagé.

Combiné des instruments

Sac gonflable avant



Ce témoin indique une anomalie s'il ne s'allume pas lorsque vous démarrez le véhicule, s'il continue de clignoter ou s'il demeure allumé. Faites vérifier le système.

Témoin d'antibrouillards avant

(Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les antibrouillards avant.

Témoin de feux de route



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de route. Il clignote lorsque vous faites un appel de phares.

Contrôle d'adhérence en descente

(Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque le contrôle d'adhérence en descente est activé.

Témoin de capot mal fermé



S'allume lorsque le contact est établi et que le capot n'est pas complètement fermé.

Feu de croisement défectueux



Ce témoin s'allume en cas de dysfonctionnement du feu de croisement.

Témoin de bas niveau de carburant



Si ce témoin s'allume pendant la conduite, procédez au ravitaillement dès que possible.

Témoin de faible pression des pneus



Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne ou durant la conduite, vérifiez la pression des pneus dès que possible.

Il s'allume aussi momentanément à l'établissement du contact, pour vérifier son fonctionnement. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact, ou s'il commence à clignoter à tout moment, faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Témoins de bas niveau de liquide lave-glace



Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas.

Témoin de pression d'huile



Ce témoin s'allume lorsque vous établissez le contact.

Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Si le niveau d'huile est suffisant, cela révèle un dysfonctionnement du système. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 284).

Feux de stationnement



Ce témoin s'allume lorsque vous allumez les feux de stationnement.

Combiné des instruments

Anomalie du groupe motopropulseur, puissance réduite, commande électronique de l'accélérateur



Ce témoin s'allume lorsque le système a détecté une anomalie du groupe motopropulseur ou de la transmission quatre roues motrices. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Entretien recommandé du moteur



Si ce témoin s'allume lorsque le moteur est en marche, cela indique une anomalie. Le système de diagnostic embarqué a détecté une panne du circuit de contrôle des émissions du véhicule.

S'il clignote, une anomalie de ratés du moteur pourrait se produire. Des températures de gaz d'échappement accrues peuvent endommager le catalyseur ou d'autres composants du véhicule. Conduisez en douceur (évités les accélérations et les décélérations brusques) et faites immédiatement vérifier votre véhicule.

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'établissement du contact, avant le démarrage du moteur, aux fins de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien (I/M).

Il demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée.

Toutefois, si après 15 secondes, le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien (I/M). Voir

Norme d'émission (page 161).

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage



Il clignote pendant le fonctionnement.

Ce témoin révèle un dysfonctionnement s'il ne s'allume pas lorsque vous établissez le contact ou s'il reste allumé lorsque le moteur tourne. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Voir **Utilisation du contrôle de stabilité** (page 187).

Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système hors fonction.

Témoin de mode de traction (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

Système Trail Control (Selon l'équipement)



Ce témoin s'allume lorsque vous mettez le système en fonction.

INDICATEURS ET AVERTISSEURS SONORES

Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage

Retentit lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que vous avez laissé la clé dans l'allumage.

Combiné des instruments

Alerte de système sans clé (Selon l'équipement)

Active l'avertisseur sonore deux fois lorsque vous sortez du véhicule avec la clé d'accès intelligent, après la fermeture de la dernière porte, et que votre véhicule à accès sans clé est en position contact, pour vous signaler que le contact est encore établi.

Carillon avertisseur de phares allumés

Ce carillon retentit lorsque vous retirez la clé du commutateur d'allumage et ouvrez la porte du conducteur, puis que les phares ou les feux de stationnement sont toujours allumés.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur retentit toujours après avoir desserré le frein de stationnement, faites immédiatement vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Selon l'équipement de votre véhicule, certains des messages énumérés dans le présent chapitre peuvent ne pas s'afficher. Votre véhicule n'affichera pas les messages relatifs aux systèmes dont il n'est pas équipé.

Plusieurs systèmes de votre véhicule peuvent être commandés au moyen des commandes de l'écran d'information situées sur le volant de direction. L'information correspondante s'affiche à l'écran d'information.

Commandes de l'écran d'information (type 1 et type 2)



E205893

- Appuyez sur les touches fléchées haut ou bas pour faire défiler la liste.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche de gauche pour sortir d'un menu.
- Maintenez la flèche de gauche enfoncée à tout moment pour retourner à l'écran du menu principal (touche échap).
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Menu

Vous pouvez accéder au menu au moyen de la touche de l'écran d'information.



Cette icône permet d'activer ou de désactiver une fonction. Une case cochée signifie que la fonction est activée, alors qu'une case décochée indique que la fonction est désactivée.

Nota : Certaines options de menu peuvent s'afficher d'une manière légèrement différente ou ne pas s'afficher du tout si elles correspondent à des équipements en option.

Affichage d'information

Trajet 1 et 2
Indicateur de vitesse numérique
Autonomie
Compt. journ.
Durée conduite
Consom. moy.
Tempér. ext.
Toutes les valeurs ¹

¹ Type 2

- Indicateur de vitesse numérique – affichage de la vitesse de votre véhicule lorsqu'il roule.
- Autonomie – affichage de la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant la panne de carburant.
- Compteur journalier – indique la distance parcourue pendant un trajet particulier.
- Durée de conduite – le temporisateur s'arrête lorsque vous coupez le contact et se remet en marche lorsque vous redémarrez le véhicule.
- Consommation moyenne – indique la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.
- Température extérieure – affiche la température de l'air extérieur.
- Toutes les valeurs – affiche l'autonomie restante, le compteur journalier, la durée de conduite et la consommation moyenne de carburant.

Nota: Maintenez enfoncée la touche **OK** à l'écran actuel pour réinitialiser les renseignements respectifs de trajet, de distance, de temps écoulé et de consommation de carburant.

Consommation de carburant
Autonomie
Éco carbur inst
Consommation moyenne
Hist. carburant ¹
Vitesse moy.

Affichage d'information

Consommation de carburant
Toutes les valeurs ¹
Auto StartStop

¹ Type 2

- Autonomie – indique la distance approximative que votre véhicule peut parcourir avant la panne de carburant.
- Économie de carburant instantanée – affiche un graphique de votre consommation instantanée de carburant, ainsi que votre consommation moyenne (Avg MPG) en mi/gal depuis la dernière réinitialisation de la fonction.
- Consommation moyenne – indique la consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.
- Historique de carburant – affiche un graphique à barres de votre historique de consommation de carburant.
- Vitesse moyenne – indique votre vitesse moyenne pour un trajet donné.
- Toutes les valeurs – affiche toutes les valeurs de consommation de carburant (autonomie restante DTE, économie de carburant instantanée, consommation moyenne).
- Auto StartStop – les messages de démarrage-arrêt automatique vous informent sur différents événements relatifs à votre système. Voir **Messages d'information** (page 107).

Nota : Vous pouvez réinitialiser votre consommation moyenne de carburant en maintenant enfoncée la touche **OK** sur les commandes au volant du côté gauche.

Assistance conducteur	
Antipatinage	
Circulation transversale ¹	
Régulateur de vitesse ¹	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
Alerte conducteur ¹	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
Dém. en côte	
Système de maintien de voie ¹	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage

Affichage d'information

Assistance conducteur		
Pré-collision	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage	
Aide stat. AR		
Limiteur de vitesse ¹		
Surv. pneus		
Pression pneus		
Ctrl. remorque		

¹ Type 2

Réglages		
Véhicule	Arr. moteur a.	
	Accès facilité	
	Éclairage	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Serrures	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Remorquage neutre	Maintenez OK enfoncé pour initialiser le remorquage au point mort
	Réinit. niv huile	Réinitialisation de la durée de vie huile XXX % — Maintenir OK pour réinitialiser
	Démarr. à distance	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Vitres	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Essuie-glace	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	MyKey	Maintenez OK enfoncé pour créer MyKey
Assistance 911	Créer MyKey	Maintenez OK enfoncé pour créer MyKey
	Assistance 911	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage

Affichage d'information

Réglages		
	Ne pas déranger	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Antipatinage	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Vitesse maximale	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Rappel de vitesse	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Limiteur volume	
	Effacer MyKeys	Maint. OK enfoncé pour effacer toutes les clés MyKeys
Réglages affichage	Distance	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Température	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Pression des pneus	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Langue	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage

Commandes de l'écran d'information (type 3)



E205893

- Appuyez sur les touches fléchées haut ou bas pour faire défiler la liste.
- Appuyez sur la flèche de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la flèche de gauche pour sortir d'un menu.
- Maintenez la flèche de gauche enfoncée à tout moment pour retourner à l'écran du menu principal (touche échap).
- Appuyez sur la touche **OK** pour choisir et confirmer les réglages ou les messages.

Affichage d'information

Menu principal

Depuis la barre du menu principal sur le côté gauche de l'écran d'information, vous pouvez choisir parmi les catégories suivantes :

- Mode d'affichage
- Trajet 1 et Trajet 2
- Consommation de carburant
- Assistance conducteur
- Réglages

Faites défiler les options vers le haut ou vers le bas pour mettre en surbrillance une des catégories, puis appuyez sur la flèche de droite ou sur **OK** pour accéder à cette catégorie. Appuyez sur la flèche de gauche, au besoin, pour revenir au menu principal.

Mode d'affichage

Utilisez les flèches vers le haut ou vers le bas pour choisir entre les options d'affichage suivantes.

Mode affichage
Autonomie
Tachymètre et jauges
Tout-terrain
Compt. vit. num
Pression pneus
Vitesse moy.

Trajet 1 et Trajet 2

Vous pouvez accéder au menu au moyen de la touche de l'écran d'information.

Nota : Certaines options de menu peuvent s'afficher d'une manière légèrement différente ou ne pas s'afficher du tout si elles correspondent à des équipements en option.

Trajet 1 & 2
Toutes les valeurs

Toutes les valeurs – affiche toutes les valeurs de trajet (durée de conduite, compteur journalier et consommation moyenne de carburant).

- Compteur journalier – indique la distance du trajet parcourue.
- Durée de trajet – Le temporisateur s'arrête lorsque vous coupez le contact et se remet en marche lorsque vous redémarrez le véhicule.
- Consommation moyenne – indique votre consommation moyenne de carburant pour un trajet donné.

Nota : Vous pouvez réinitialiser les données de trajet en maintenant enfoncé le bouton **OK** sur les commandes au volant de gauche.

Affichage d'information

Consommation de carburant

pour choisir l'affichage de consommation de carburant désiré.

Utilisez les flèches de gauche et de droite

Écon. essence
Économ. essence
Hist. carburant
Auto StartStop

- Économie d'essence – affiche un graphique de votre consommation de carburant instantanée, de votre consommation moyenne et de l'autonomie restante.
- Historique de carburant – affiche un graphique à barres de l'historique de consommation de carburant pour les 30 dernières minutes, la consommation moyenne et l'autonomie.
- Auto StartStop – les messages de démarrage-arrêt automatique vous informent sur différents événements relatifs à votre système. Voir **Messages d'information** (page 107).

Nota : Vous pouvez réinitialiser votre consommation moyenne de carburant en maintenant enfoncée la touche **OK** sur les commandes au volant du côté gauche.

Assistance conducteur

Nota : Certaines fonctionnalités sont offertes en option et peuvent ne pas s'afficher.

Dans ce mode, vous pouvez configurer différentes sélections de réglages conducteur.

Ass. conduct.		
Angle mort	Angle mort	
	Remorque	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Longueur de la remorque	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
Circul. transv		
Dém. en côte		
Aide stat. AR		
Stabilis. remorq.		
Carillons	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage	
Régul. vitesse	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage	

Affichage d'information

Ass. conduct.	
Alerte cond.	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
Sys maintien voie	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
Pré-collision	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
Syst.press.pneus	Syst.press.pneus

Réglages

Dans ce mode, vous pouvez configurer différentes sélections de réglages conducteur.

Nota : Certaines fonctionnalités sont offertes en option et peuvent ne pas s'afficher.

Réglages		
Véhicule	Alerte	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Arrêt. mot auto	
	Éclairage	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Serrures	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Remorquage neutre	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Réinit. niv huile	XXX % – maintenez la touche OK enfoncée pour réinitialiser
	Démar. à dist.	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Ceint. sécurité	
	Vitres	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Essuie-glace	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
MyKey	État MyKey	État MyKey
	Créer MyKey	Maintenez OK enfoncé pour créer MyKey
	Assistance 911	Toujours en marche ou Sélection par l'utilisateur
	Pas déranger	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Antipatinage	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Vitesse max	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage

Affichage d'information

Réglages		
	Alerte vitesse	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Limit. volume	
	Effacer MyKeys	Maint. OK enfoncé pour effacer toutes les clés MyKeys
Config. affichage	Unités de mesure	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Température	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Affichage jauge	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Pression pneus	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage
	Langue	Accédez au sous-menu, puis sélectionnez votre réglage

MESSAGES D'INFORMATION

Nota : Selon les options et le type de tableau de bord de votre véhicule, certains messages ne s'affichent pas ou ne sont pas disponibles. Certains messages peuvent être abrégés ou raccourcis selon le type de tableau de bord dont vous disposez.



E205893

Appuyez sur le bouton **OK** pour accepter et effacer certains messages de l'écran d'information. Ce dernier supprime d'autres messages après un court délai.

Vous devez confirmer certains messages avant de pouvoir accéder aux menus.

Stationnement actif

Message	Mesure à prendre
Défaillance stationnement actif	Le système doit être vérifié. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Régulateur de vitesse adaptatif

Message	Mesure à prendre
Régulateur de vitesse adaptatif défectueux	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif. Voir Utilisation du régulateur de vitesse (page 200).
Régulateur de vitesse adaptatif non disponible	En présence d'une anomalie, le régulateur de vitesse adaptatif ne peut pas fonctionner correctement. Voir Utilisation du régulateur de vitesse (page 200).
Régulateur de vitesse adaptatif Capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est bloqué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Vous pouvez normalement nettoyer le capteur pour y remédier. Voir Utilisation du régulateur de vitesse (page 200).
Freinage auto. régl. vitesse arrêté	Le système a désactivé le freinage automatique.
Capteur avant non aligné	Une anomalie du radar empêche l'engagement du régulateur de vitesse adaptatif.
Régl. vitesse adaptatif Cond. reprend le contrôle	Le régulateur de vitesse adaptatif a rendu les commandes au conducteur.
Régl. vitesse adaptatif Vit. trop basse pour activer	La vitesse de votre véhicule est trop basse pour activer le régulateur de vitesse adaptatif.
Régl. vitesse adaptatif rapport inférieur	Le régulateur de vitesse adaptatif règle automatiquement la distance de sécurité et vous devez rétrograder.

Sac gonflable

Message	Mesure à prendre
Capteur pass. BLOQUÉ Enlever objets siège du passager	Ce message s'affiche lorsque le système détecte une anomalie due à un capteur bloqué.

Affichage d'information

Alarme et sécurité

Message	Mesure à prendre
Alarme véhicule Pour arrêter l'alarme, démarrer le véhicule	L'alarme s'est déclenchée suite à une entrée non autorisée. Voir Alarme antivol (page 70).

Démarrage/arrêt automatique

Message	Mesure à prendre
Auto StartStop Redémarrage manuel requis	Le système ne fonctionne pas. Un redémarrage manuel est requis.
Auto StartStop App. pédale d'embray. pour démarrer moteur	Le moteur doit être redémarré; enfoncez la pédale de débrayage pour démarrer.
Auto StartStop Appuyer sur pédale pour démarrer moteur	Le moteur doit être redémarré, enfoncez une pédale pour démarrer.
Auto StartStop Mettre au neutre pour démarrer	Sélectionnez le point mort pour permettre au système de redémarrer le moteur.
Prêt pour CONDUIRE	Ce message s'affiche lorsque le véhicule est dans le mode démarrage-arrêt quand la porte est ouverte. Couper l'allumage avant de quitter votre véhicule si le système a coupé le moteur.
Auto StartStop défectueux Service requis	Le système détecte une anomalie qui nécessite une intervention. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.
Auto StartStop Appuyer plus fort sur le frein pour activer	Le moteur doit être redémarré, appuyez plus fort sur la pédale de frein pour démarrer.
Auto StartStop Non disponible	Les conditions de fonctionnement correct du système de démarrage-arrêt automatique ne sont pas réunies.
Auto StartStop Embrayer sur P, puis redémarrer le moteur	Sélectionnez la position de stationnement pour permettre au système de redémarrer le moteur.

Affichage d'information

Batterie et circuit de charge

Message	Mesure à prendre
Vérifier circuit de charge	Le circuit de charge doit être réparé. Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Batterie faible Arrêt provisoire des fonctions	Le système de gestion de la batterie détecte une condition prolongée de tension faible. Votre véhicule désactive diverses fonctions pour protéger la batterie. Mettez hors tension un maximum d'équipements électriques dès que possible pour améliorer la tension du système. Lorsque la tension du système est rétablie, les fonctions désactivées sont de nouveau disponibles.
Couper courant pour économ. la batterie	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli. Éteindre toutes les charges électriques inutiles permettra à la batterie de retrouver plus rapidement sa pleine charge.
Circuit de charge Serv. bientôt	Le circuit de charge doit être réparé. Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Circuit de charge Serv. immédiat	Le circuit de charge doit être réparé. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
État de charge de la batterie bas	Le système de gestion de batterie détermine que la charge de la batterie est faible. Coupez le contact le plus rapidement possible pour protéger la batterie. Ce message s'efface une fois que vous avez redémarré le véhicule et que l'état de charge de la batterie est rétabli.

Affichage d'information

Systèmes de surveillance sur les angles morts et d'alerte de circulation transversale

Message	Mesure à prendre
Défaillance système d'angle mort	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Angle mort non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs du système sont bloqués. Voir Système d'information sur les angles morts (page 215).
Circul. transv	Le système détecte un véhicule.
Circul. transv. non disponible capteur bloqué Voir le manuel	Les capteurs des systèmes d'information sur les angles morts et d'alerte de trafic transversal sont obstrués. Voir Système d'information sur les angles morts (page 215).
Circulation transversale Défectuosité	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Alerte Circulation transversale désactivée Remorque attachée	Le système se désactive automatiquement et affiche ce message lorsque vous attachez une remorque au véhicule et que celui-ci est dépourvu du système d'information sur les angles morts pour le remorquage, ou que vous désactivez ce système par l'intermédiaire de l'écran d'information. Voir Système d'information sur les angles morts (page 215).
Alerte angle mort désactivée Remorque attachée	Le système se désactive automatiquement et affiche ce message lorsque vous attachez au véhicule une remorque dépourvue de système d'angle mort de remorque ou lorsque vous attachez une remorque sans configurer de système d'angle mort de remorque. Voir Système d'information sur les angles morts (page 215).
Angle mort remor. inopérational si mesures spécifiées trop élevées	Ce message d'affiche quand la largeur de la remorque dépasse 2,5 m (8,2 ft) ou que sa longueur dépasse 10 m (33 ft).

Portes et serrures

Message	Mesure à prendre
Porte X mal fermée	La ou les portes indiquées ne sont pas complètement fermées.
Hayon ouvert	Le hayon n'est pas complètement fermé.

Affichage d'information

Alerte conducteur

Message	Mesure à prendre
Alerte conducteur arrêt immédiat	Arrêtez-vous et reposez-vous dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
Alerte conducteur arrêt conseillé	Repos recommandé.

Transmission

Message	Mesure à prendre
Pour verrouiller différentiel ralentir à XX km/h/mi/h	Le différentiel à verrouillage électronique ne s'engage qu'à une certaine vitesse.
Pour verrouiller différentiel relâcher accél.	Le différentiel à verrouillage électronique ne s'engage que si la pédale d'accélérateur est relâchée.
Vérifier blocage différentiel	Une anomalie est présente dans le système de différentiel à blocage électronique (ELD). Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Remorquage neutre activé, laisser en position neutre	La boîte de transfert est en position point mort. Ce message indique que votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.
Remorque neutre désactivée	La boîte de transfert N'est PAS en position point mort. Ce message indique que votre véhicule ne peut PAS être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.

Moteur

Message	Mesure à prendre
Puissance réduite pour abaisser la température du moteur	La puissance du moteur est réduite pour diminuer la température élevée du moteur.

Affichage d'information

Carburant

Message	Mesure à prendre
Niveau d'essence bas	Rappel anticipé de bas niveau de carburant.
Vérifier goulot de remplissage carburant	Le goulot de remplissage de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.

Clés et accès intelligents

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Vous rappelle d'appuyer sur la pédale de frein au démarrage du véhicule.
Aucune clé détectée	Le système ne détecte aucune clé dans votre véhicule.
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	Vous appuyez sur le bouton StartStop pour arrêter le moteur et le véhicule ne détecte aucune clé d'accès intelligent dans l'habitacle.
Alimentation active	Votre véhicule se trouve à l'état de contact établi.
Anomalie système de démarrage	Le système de démarrage de votre véhicule présente une anomalie. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Programmation clé réussie	Vous avez réussi à programmer une clé d'accès intelligent dans le système.
Échec programmat. clé	Vous n'avez pas réussi à programmer une clé d'accès intelligent dans le système.
Nombre max clés program.	Vous avez programmé le nombre de clés maximal dans le système.
Nombre clés program. insuf.	Vous n'avez pas programmé suffisamment de clés dans le système.
Pile clé faible Remplacer bientôt	La pile de la clé est faible. Remplacez la pile dès que possible.
Moteur EN MARCHÉ	Vous informe que vous quittez votre véhicule et que le moteur est en marche.

Affichage d'information

Système de maintien de voie

Message	Mesure à prendre
Système maint. voie défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Caméra avant provisoirement non disponible	Le système a détecté une anomalie à l'origine d'une indisponibilité temporaire du système.
Caméra avant Visibilité basse Nettoyer écran	Le système a détecté une condition qui exige le nettoyage du pare-brise pour fonctionner correctement.
Caméra avant Défectuosité Service requis	Le système est défectueux. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Garder les mains sur le volant	Le système vous demande de garder les deux mains sur le volant.

Entretien

Message	Mesure à prendre
Pression d'huile moteur basse	Arrêtez votre véhicule dès qu'il est possible de le faire en toute sécurité et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si l'avertissement reste affiché ou s'il continue de s'afficher lorsque le moteur est en marche, communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.
Changement huile moteur bientôt	Le pourcentage de vie utile de l'huile moteur est de 10 % ou moins. Voir Vérification de l'huile moteur (page 284).
Changement d'huile nécessaire	La durée de vie utile de l'huile a atteint 0 %. Voir Vérification de l'huile moteur (page 284).
Niveau de liquide de frein bas	Le niveau de liquide de frein est bas, le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement.
Vérifier le système de freins	Le circuit de freinage doit être réparé. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Mode transport/usine Contacter le concessionnaire	Votre véhicule est toujours en mode transport ou usine. Certaines fonctions pourraient ne pas fonctionner correctement. Consultez un concessionnaire autorisé.
Voir le manuel	Le groupe motopropulseur doit être réparé en raison d'une anomalie.

Affichage d'information

MyKey

Message	Mesure à prendre
MyKey non créée	Vous ne pouvez pas programmer de clé MyKey.
MyKey actif Conduire prudemment	MyKey est actif.
Vitesse limitée à XX mi/h / km/h	Lorsque vous établissez le contact de votre véhicule et que MyKey est en fonction, indique que la limite de vitesse MyKey est activée.
Vitesse max presque atteinte	Une clé MyKey est utilisée; la limite de vitesse MyKey est activée, et la vitesse du véhicule approche 130 km/h (81 mph).
MyKey Véhicule à la vitesse maximale	Vous avez atteint la vitesse limite réglée pour votre fonction MyKey.
Vérifier vitesse Conduire prudemment	Votre clé MyKey active comporte une limite de vitesse réglée programmée.
Boucler ceinture pour activer audio	Le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder se met en fonction lorsqu'une clé MyKey est utilisée.
MyKey AdvanceTrac activé	Le contrôle de stabilité AdvanceTrac se met en fonction lorsqu'une clé MyKey est utilisée.
MyKey Antipatinage activé	L'antipatinage se met en fonction lorsqu'une clé MyKey est utilisée.
MyKey Désactivation de l'aide stationnement imposs.	L'aide au stationnement est activée en permanence lorsqu'une clé MyKey est utilisée.
Alarme maintien voie activée régl. MyKey	Le système de maintien de voie se met en fonction lorsqu'une clé MyKey est utilisée.

Affichage d'information

Aide au stationnement

Message	Mesure à prendre
Vérifier aide au stationnement avant	Le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Communiquez avec un concessionnaire autorisé. Voir Aide au stationnement avant (page 195).
Vérifier aide au stationnement arrière	Le système a détecté une condition qui nécessite une vérification. Communiquez avec un concessionnaire autorisé. Voir Aide au stationnement arrière (page 194).
Aide stationnem. AV Activée Désactivée	Ce message affiche l'état de l'aide au stationnement.
Aide stationnem. AR Activée Désactivée	Ce message affiche l'état de l'aide au stationnement.

Direction assistée

Message	Mesure à prendre
Anomalie direct. assistée Service immédiat	Le système de direction assistée a détecté un état qui nécessite une vérification. Consultez un concessionnaire autorisé.
Perte de direct. Arrêter prudemment	Le système de direction assistée n'est pas fonctionnel. Immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.
Anomalie direction assis. Service requis	La direction assistée a détecté une anomalie interne ou liée au système d'entrée sans clé ou de démarrage passif qui nécessite une intervention. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Affichage d'information

Assistance pré-collision

Message	Mesure à prendre
Alerte collision défectueuse	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Alerte collision non disponible Capteur bloqué Voir le manuel	Un capteur est bloqué du fait de mauvaises conditions climatiques ou de la présence de glace, de boue ou d'eau devant le capteur radar. Vous pouvez normalement nettoyer le capteur pour y remédier. Voir Assistance pré-collision (page 224).
Alerte collision non disponible	Une anomalie du système est survenue. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.

Démarrage à distance

Message	Mesure à prendre
Pour conduire : Appuyez sur le bouton de démarrage	Vous rappelle d'appuyer sur le bouton-poussoir de démarrage pour conduire votre véhicule après un démarrage à distance.

Circuit de démarrage

Message	Mesure à prendre
Appuyer frein pour DÉMARRER	Rappel d'enfoncement de la pédale de frein lorsque vous démarrez votre véhicule.
Temps démarr. excédé	Le démarreur a excédé le temps de démarrage en tentant de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur imminent Patientez	Le démarreur tente de démarrer votre véhicule.
Démarr. moteur annulé	Le système a annulé le démarrage imminent.

Affichage d'information

Système de surveillance de la pression des pneus

Message	Mesure à prendre
Pression des pneus basse	La pression d'un ou de plusieurs pneus est basse.
Anomalie surveillance pression pneus	Le système de surveillance de la pression des pneus est défectueux. Si le message d'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, consultez un concessionnaire autorisé. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 330).
Anomalie capt. pression pneus	Un capteur de pression des pneus est défaillant ou une roue de secours est installée. Voir Système de surveillance de la pression des pneus (page 330). Si cet avertissement reste affiché ou s'affiche périodiquement, communiquez avec un concessionnaire agréé dès que possible.

Antipatinage

Message	Mesure à prendre
Antipatinage Arrêt	État de l'antipatinage une fois désactivé.
Antipatinage En marche	État de l'antipatinage une fois activé.

Système Trail Control

Message	Mesure à prendre
Réduire vitesse pour activer contrôle remorque	Vous devez réduire la vitesse du véhicule pour pouvoir utiliser le système Trail Control.
Contrôle remorque non disponible si freins de stationnement activés	Vous devez desserrer le frein de stationnement pour pouvoir utiliser le système Trail Control.
Contrôle sur piste activé Utiliser bouton SET pour ajuster vitesse	Vous avez autorisé le système Trail Control et il faut appuyer sur SET pour l'activer.
Contrôle sur piste désactivé, conducteur reprend le contrôle	Une anomalie du système Trail Control est survenue et le conducteur doit le désactiver.
Contrôle sur piste désactivé	Le système s'est désactivé.
Anomalie Contrôle sur piste Voir manuel	Une anomalie du système est présente. Voir À propos du contrôle de suivi (page 191).

Affichage d'information

Message	Mesure à prendre
Contrôle remorque non disponible si régulateur vitesse activé	Vous devez désactiver le régulateur de vitesse pour pouvoir utiliser le système Trail Control.
Contrôle remorque non disponible si porte conducteur ouverte	Vous devez fermer la porte pour pouvoir utiliser le système Trail Control.
Contrôle d'adhérence en descente activé. Appuyez sur la commande Trail Control pour quitter.	Le contrôle d'adhérence en descente est activé et vous devez appuyer sur la commande Trail Control pour quitter.

Remorque

Message	Mesure à prendre
Remorque connectée	Le branchement correct de la remorque est détecté au cours d'un cycle d'allumage donné.
Remorque déconnectée	La remorque est déconnectée soit accidentellement, soit intentionnellement et cette condition a été détectée au cours d'un cycle d'allumage défini.
Oscillation remorque Réduire vitesse	La fonction de stabilisation de la remorque a détecté une oscillation de celle-ci.
Erreur câblage de remorque	Ce message s'affiche lorsque le câblage du véhicule et le câblage ou le circuit de freinage de la remorque présentent certaines anomalies. Voir Traction d'une remorque (page 237).
Anomalie clignotant gauche de remorque Vérifier ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez le clignotant.
Anomalie clignotant droit de remorque Vérifier ampoules	Une anomalie est présente dans le clignotant de votre remorque. Vérifiez le clignotant.
Batt remorque ne charge pas Voir le manuel	Une anomalie est présente dans la batterie de votre remorque. Voir Traction d'une remorque (page 237).
Anomalie du module de feux remorque Voir le manuel	Une anomalie est présente dans le module d'éclairage de la remorque du véhicule. Voir Traction d'une remorque (page 237).

Affichage d'information

4WD

Message	Mesure à prendre
Vérifier 4x4	Une anomalie est présente dans le système 4X4. Contactez un concessionnaire autorisé dès que possible.
Changement 4x4 en cours	Changement en cours du système 4X4.
Pour 4x4 BAS changer pour N	S'affiche lorsque vous tentez de sélectionner la position quatre roues motrices de gamme basse sans avoir engagé la position point mort (N).
Pour 4x4 BAS Ralentir à 3 mi/h	S'affiche lorsque vous tentez de sélectionner la position quatre roues motrices de gamme basse alors que la vitesse de votre véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).
Pour désactiver 4x4 BAS embrayer sur N	S'affiche lorsque vous tentez de désélectionner la position quatre roues motrices de gamme basse sans avoir engagé la position point mort (N).
Pour désactiver 4x4 BAS ralent. à 3 mi/h	S'affiche lorsque vous tentez de désélectionner la position quatre roues motrices de gamme basse alors que la vitesse de votre véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mph).

Climatisation

COMMANDE MANUELLE DE LA TEMPÉRATURE

Orientation de l'écoulement de l'air



Appuyez, puis relâchez le bouton pour orienter l'air par les bouches d'air et de désembuage du pare-brise.



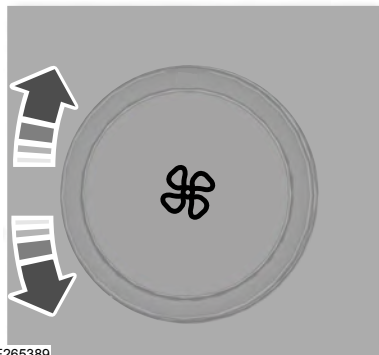
Appuyez, puis relâchez le bouton pour diriger l'air vers les bouches d'air de la planche de bord.



Appuyez, puis relâchez le bouton pour diriger l'air vers les bouches d'air au plancher avant.

Vous pouvez orienter l'air simultanément par les bouches d'air de pare-brise et au plancher avant ou par les bouches d'air de la planche de bord et au plancher avant.

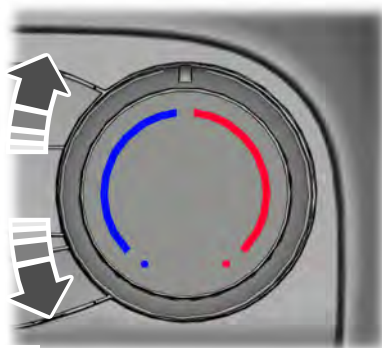
Réglage de la vitesse du moteur de gonflage



E265389

Tournez la commande pour régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Réglage de la température



E244106

Tournez la commande pour régler la température.

Activation/désactivation du système de climatisation



Appuyez brièvement sur le bouton.

Utilisez la climatisation avec l'air recyclé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Nota : Dans certaines conditions, comme le dégivrage maximal, le compresseur de climatisation peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.

Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation



Appuyez brièvement sur le bouton.

Climatisation

Activation et désactivation de la climatisation au maximum



Tournez la commande de température dans le sens antihoraire au réglage le plus bas.

Nota : L'air recyclé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met en marche et le moteur de gonflage se règle à la vitesse maximale.

Activation et désactivation du dégivrage maximal



Tournez la commande de température dans le sens horaire au réglage le plus haut.

Nota : L'air est diffusé par les bouches d'air du pare-brise et le moteur de gonflage se règle à la vitesse maximale.

Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.

Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

Activation et désactivation de l'air recirculé



Appuyez, puis relâchez le bouton pour passer de l'air extérieur à l'air recyclé.

L'air dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation de ce mode permet de refroidir plus rapidement l'habitacle (si le climatiseur est utilisé) et de minimiser les odeurs désagréables à l'intérieur.

Nota : L'air recirculé peut se désactiver ou ne pas s'activer dans tous les modes sauf MAX A/C afin de réduire le risque de formation de buée. Par très forte chaleur, le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé dans diverses combinaisons de commande de répartition d'air pour améliorer l'efficacité de refroidissement.

COMMANDE AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE

Nota : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius.

Nota : Vous pouvez commander certaines des fonctions de chauffage et de climatisation à l'écran tactile.

Réglage de la température

Appuyez, puis relâchez le bouton + ou - à gauche de la commande de climatisation pour régler la température à gauche.

Nota : Cette commande permet également de régler la température du côté droit lorsque vous désactivez la fonction de régulation à deux zones.

Appuyez, puis relâchez le bouton + ou - à droite de la commande de climatisation pour régler la température à droite.

Réglage de la vitesse du moteur de gonflage



Appuyez brièvement sur + ou - pour régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

Climatisation

Activation et désactivation du mode AUTO



Appuyez, puis relâchez le bouton pour passer en mode automatique, puis réglez la température.

Le système règle la vitesse du moteur de gonflage, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air pour atteindre la température sélectionnée et la sélectionner.

Nota : Vous pouvez aussi désactiver le mode deux zones en appuyant sur ce bouton pendant plus de deux secondes.

Activation/désactivation du système de climatisation



Appuyez brièvement sur le bouton.

Utilisez la climatisation avec l'air recyclé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

Nota : Dans certaines conditions, comme le dégivrage maximal, le compresseur de climatisation peut continuer à fonctionner même si la climatisation est désactivée.

Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation



Appuyez brièvement sur le bouton.

Activation et désactivation du dégivrage



Appuyez, puis relâchez le bouton pour distribuer l'air par les bouches d'air et de désembuage du pare-brise.

Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Activation et désactivation des sièges chauffants



Appuyez, puis relâchez le bouton pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction.

Voir **Sièges chauffants** (page 136).

Activation et désactivation de la climatisation au maximum



Appuyez, puis relâchez le bouton pour maximiser le refroidissement.

La température à gauche et à droite est réglée au niveau LO, l'air recirculé est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord, la climatisation se met en fonction et le moteur de gonflage se règle à la vitesse maximale.

Activation et désactivation du dégivrage maximal



Appuyez brièvement sur ce bouton pour maximiser le dégivrage.

La température de gauche et de droite est réglée au niveau HI, l'air est diffusé par les bouches d'air de la planche de bord et le moteur de gonflage se règle à la vitesse maximale.

Vous pouvez utiliser aussi ce réglage pour désembuer le pare-brise et éliminer une mince couche de glace.

Nota : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.

Climatisation

Nota : La lunette arrière chauffante s'active aussi lorsque vous sélectionnez le dégivrage maximal.

Activation et désactivation de l'air recirculé



Appuyez, puis relâchez le bouton pour passer de l'air extérieur à l'air recyclé.

L'air dans l'habitacle est recirculé. Cela peut ainsi réduire le temps de refroidissement de l'habitacle (de concert avec A/C) et minimiser l'infiltration des odeurs indésirables.

Nota : L'air recirculé peut se désactiver (ou ne pas s'activer) dans tous les modes sauf **MAX A/C** afin de réduire le risque de formation de buée. Par très forte chaleur, le recyclage de l'air peut aussi être automatiquement activé/désactivé dans diverses combinaisons de commande de répartition d'air pour améliorer l'efficacité de refroidissement.

CONSEILS SUR LA RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE DANS L'HABITACLE

Conseils généraux

Nota : L'utilisation prolongée de l'air recyclé peut embuer les glaces.

Nota : Vous pourrez ressentir un peu d'air au niveau des bouches du plancher quel que soit le réglage de répartition d'air.

Nota : Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et ne laissez pas l'air recyclé continuellement en fonction durant la conduite.

Nota : Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.

Nota : Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur à la base du pare-brise.

Nota : Pour atteindre plus rapidement une température confortable par temps chaud, conduisez avec les glaces ouvertes jusqu'à ce que de l'air froid sorte des bouches d'air.

Commande manuelle de chauffage-climatisation

Nota : Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, réglez la commande de répartition de l'air en position des bouches du pare-brise.

Commande automatique de chauffage-climatisation

Nota : Il n'est pas nécessaire d'effectuer de réglages lorsque l'habitacle est extrêmement chaud ou extrêmement froid. Le système apporte automatiquement les réglages nécessaires pour réchauffer ou refroidir l'habitacle à la température sélectionnée le plus rapidement possible. Les bouches d'air de la planche de bord et latérales doivent être complètement ouvertes pour que le système soit efficace.

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** par temps froid, le système dirige le flux d'air vers les bouches du pare-brise et des glaces latérales. En plus, le ventilateur risque de tourner plus lentement jusqu'à ce que le moteur soit chaud.

Nota : Si vous sélectionnez **AUTO** alors qu'il fait chaud à l'extérieur et dans l'habitacle, le système sélectionne automatiquement l'air recirculé pour maximiser le refroidissement de l'habitacle. Le ventilateur peut également tourner plus lentement jusqu'à ce que l'air refroidisse.

Climatisation

Chauffage rapide de l'habitable

	Commande manuelle de chauffage-climatisation	Commande automatique de chauffage-climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la commande de température sur le réglage de chaleur maximale.	Réglez la commande de température au réglage voulu.
3	Orientez l'air vers le plancher avant au moyen des boutons de répartition d'air.	

Réglages recommandés pour le chauffage

	Commande manuelle de chauffage-climatisation	Commande automatique de chauffage-climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la commande de température à la position de chauffage intermédiaire.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Orientez l'air vers le plancher avant au moyen des boutons de répartition d'air.	

Refroidissement rapide de l'habitable

	Commande manuelle de chauffage-climatisation	Commande automatique de chauffage-climatisation
1	Sélectionnez MAX A/C .	Sélectionnez MAX A/C .
2	Conduisez avec les fenêtres ouvertes jusqu'à ce que l'air des bouches d'air soit frais.	

Climatisation

Réglages de refroidissement recommandés

	Commande manuelle de chauffage-climatisation	Commande automatique de chauffage-climatisation
1	Réglez la vitesse du ventilateur à la valeur centrale.	Appuyez sur la touche AUTO .
2	Réglez la commande de température au point intermédiaire des réglages de fraîcheur.	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Orientez l'air vers la planche de bord au moyen des boutons de répartition d'air.	

Désembuage des glaces latérales par temps froid

	Commande manuelle de chauffage-climatisation	Commande automatique de chauffage-climatisation
1	Orientez l'air vers le pare-brise avant au moyen des boutons de répartition d'air.	Appuyez sur le bouton de dégivrage.
2	Appuyez sur la touche A/C .	Réglez la commande de température au réglage voulu. Utilisez 22°C (72°F) comme point de départ, puis ajustez le réglage en fonction des besoins.
3	Réglez la commande de température au réglage voulu.	
4	Réglez la vitesse du ventilateur au réglage le plus élevé.	

PARE-BRISE CHAUFFANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise



Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, le dégivreur d'essuie-glace de pare-brise s'active.

LUNETTE ARRIÈRE CHAUFFANTE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



Appuyez sur la commande pour éliminer le givre et la buée de la lunette arrière. La lunette arrière chauffante se désactive après un certain temps.

Nota : *N'utilisez pas de produits chimiques agressifs, une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule pourrait ne pas couvrir les dommages causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lorsque vous activez la lunette arrière chauffante, les rétroviseurs extérieurs chauffants s'activent.

Nota : *Ne vous servez pas d'un grattoir pour dégivrer les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par le gel.*

Nota : *Ne nettoyez pas le miroir ou le boîtier du rétroviseur avec un abrasif dur, du carburant ou tout autre produit de nettoyage à base de pétrole. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés à la glace ou au boîtier du rétroviseur.*

FILTRE À AIR D'HABITACLE

Votre véhicule est équipé d'un filtre d'habitacle, qui offre aux passagers les avantages suivants :

- il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air;
- il améliore la propreté de l'habitacle;
- il protège les composants du système de climatisation contre les dépôts de particules.

Le filtre d'habitacle se trouve derrière la boîte à gants.

Nota : *Assurez-vous qu'un filtre à air d'habitacle est installé en tout temps. Il empêche les objets étrangers de pénétrer dans le système. Sans filtre, le système pourrait s'avérer moins efficace et il pourrait subir des dommages.*

Remplacez le filtre à intervalles réguliers. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 487).

Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet du filtre d'habitacle ou de son remplacement.

DÉMARRAGE À DISTANCE

(SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système de commande de chauffage et de climatisation règle la température de l'habitacle pendant le démarrage à distance.

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction et modifier ses réglages à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 99).

Vous ne pouvez pas régler le système de climatisation pendant le démarrage à distance. Établissez le contact pour effectuer les réglages.

Selon les réglages du démarrage à distance, les fonctions du véhicule suivantes pourraient ou non rester activées après le démarrage à distance du véhicule :

- sièges à régulation de température;
- volant de direction chauffant;
- rétroviseurs chauffants;
- lunette arrière chauffante;
- dégivreur d'essuie-glace de pare-brise.

Nota : *Pour les commandes des sièges avec régulation de température à deux zones, le siège passager reprend par défaut le réglage du siège conducteur durant le démarrage à distance.*

Réglages automatiques

Si la commande **Auto** est sélectionnée, le système règle la température de l'habitacle à 22°C (72°F) et réchauffe ou refroidit l'habitacle au besoin pour maintenir un confort optimal.

Nota : *Par temps froid, la lunette arrière chauffante et les rétroviseurs chauffants s'activent automatiquement.*

Derniers réglages

Si la commande **Derniers réglages** est sélectionnée, le système utilise automatiquement les derniers réglages sélectionnés avant l'arrêt du moteur.

Dispositifs chauffants et rafraîchissants

Si la commande **Auto** est sélectionnée, certains dispositifs chauffants sont généralement activés par temps froid et les dispositifs rafraîchissants le sont par temps chaud.

POSITIONS ASSISES APPROPRIÉES



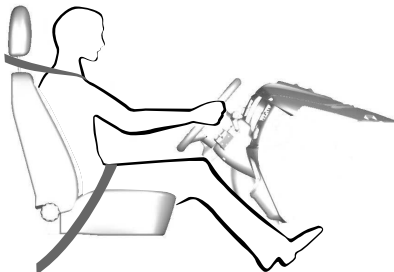
AVERTISSEMENT: Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège, puis fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours votre dos contre le dossier et laissez vos pieds reposer sur le plancher.



AVERTISSEMENT: N'inclinez pas le dossier du siège trop vers l'arrière, sinon l'occupant risque de glisser sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut entraîner des blessures graves lors d'une collision.



AVERTISSEMENT: Ne placez pas d'objets à une hauteur dépassant le haut du dossier du siège. Le non respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures, voire la mort en cas d'arrêt brusque ou de collision.



E68595

Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- assoyez-vous à la verticale en laissant reposer la base de votre colonne aussi près du dossier que possible;
- n'inclinez pas le dossier de siège de manière à ce que votre torse soit à plus 30° de la position verticale;
- réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible; trouvez une position durablement confortable;
- conservez une distance suffisante entre votre corps et le volant; nous recommandons une distance minimale de 25 cm (10 po) entre votre sternum et le couvercle du sac gonflable;
- tenez le volant en pliant légèrement les bras;
- pliez légèrement les jambes pour être en mesure d'enfoncer les pédales à fond;
- placez le baudrier de la ceinture de sécurité au centre de votre épaule et positionnez la ceinture sous-abdominale de manière à ce que vos hanches soient bien serrées.

Assurez-vous que votre position de conduite est confortable et que vous pouvez parfaitement maîtriser le véhicule.

APPUIE-TÊTE



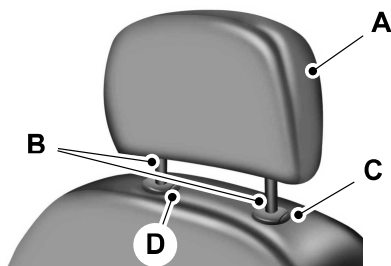
AVERTISSEMENT: Réglez correctement l'appui-tête avant de prendre place dans le véhicule ou de conduire. Vous minimiserez ainsi les risques de blessures au cou en cas de collision. Ne réglez pas l'appui-tête lorsque le véhicule roule.



AVERTISSEMENT: L'appui-tête est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé. Le mauvais réglage de l'appui-tête peut nuire à son efficacité lors de certains impacts.

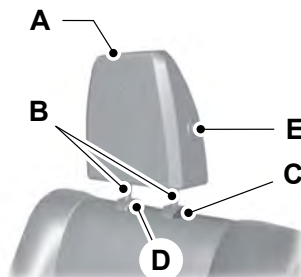
Nota : Réglez le dossier de siège à une position de conduite verticale avant de régler l'appui-tête. Réglez l'appui-tête pour que la partie supérieure se trouve à la hauteur du dessus de votre tête et autant vers l'avant que possible. Trouvez une position durablement confortable. Si vous êtes très grand, réglez l'appui-tête à la position la plus élevée.

Appui-tête de siège avant



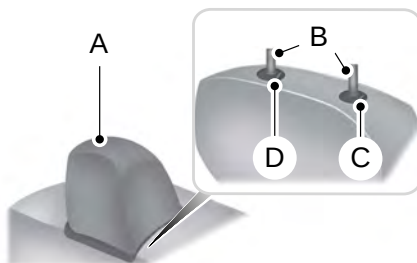
E138642

Appui-tête de place arrière latérale



E166700

Appui-tête central de siège arrière



E166701

Les appui-tête sont constitués des éléments suivants :

- A Appui-tête à absorption d'énergie.
- B Deux tiges en acier.
- C Bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage.
- D Bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage (selon l'équipement).
- E Bouton de repliage (siège latéral arrière uniquement).

Sièges

Réglage de l'appuie-tête

Relevage de l'appuie-tête

Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Abaissement de l'appuie-tête

1. Appuyez sur le bouton C et maintenez-le enfoncé.
2. Poussez l'appuie-tête vers le bas.

Retrait de l'appuie-tête

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.
2. Appuyez sur les boutons C et D et maintenez-les enfoncés.
3. Tirez l'appuie-tête vers le haut.

Nota : *En ce qui concerne les sièges latéraux arrière, repliez l'appuie-tête vers l'avant pour en faciliter le retrait.*

Installation de l'appuie-tête

Alignez les tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Rabattement de l'appuie-tête

Nota : *Les appuie-tête des places latérales arrière peuvent être rabattus vers l'avant pour une meilleure visibilité.*

1. Appuyez sur le bouton E et maintenez-le enfoncé.
2. Tirez l'appuie-tête vers l'arrière et le haut pour le remettre en place.

Appuie-tête inclinables (selon l'équipement)

Vous pouvez incliner les appuie-tête avant pour un meilleur confort.



E144727

1. Réglez le dossier de siège à la verticale ou à une position de conduite.
2. Faites pivoter l'appuie-tête en avant vers votre tête à la position voulue.

Lorsque l'appuie-tête atteint la position maximale d'inclinaison vers l'avant, faites-le pivoter de nouveau vers l'avant pour le libérer et le replacer en position redressée vers l'arrière.

Nota : *Ne tentez pas de forcer l'appuie-tête vers l'arrière une fois qu'il est incliné. Continuez plutôt à l'incliner vers l'avant jusqu'à ce qu'il revienne à la position verticale.*

SIÈGES À COMMANDE MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT : Ne réglez ni le siège ni le dossier de siège conducteur lorsque le véhicule roule. Ceci peut entraîner un déplacement intempestif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.

Sièges



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le siège est bien enclenché en place en effectuant une petite manœuvre de va-et-vient.

Réglage du mécanisme d'inclinaison



E275748

Réglage de hauteur de siège



E131590



E273865

Sièges

SIÈGES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

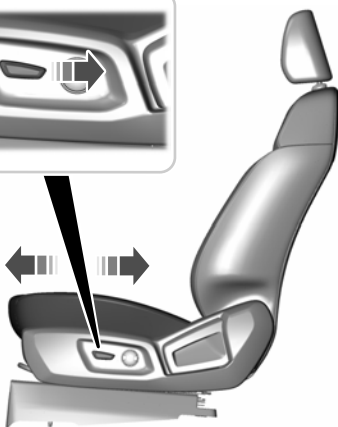
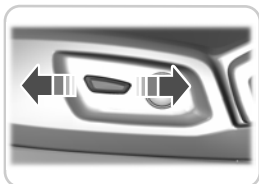


AVERTISSEMENT: Ne réglez ni le siège ni le dossier de siège conducteur lorsque le véhicule roule. Ceci peut entraîner un déplacement intempestif du siège et vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule.



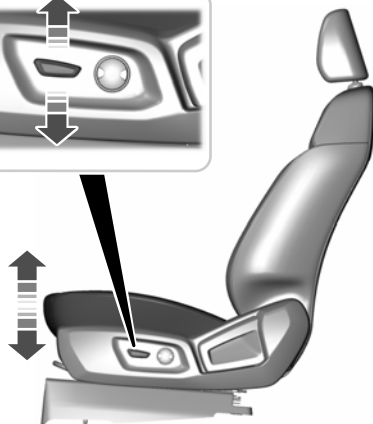
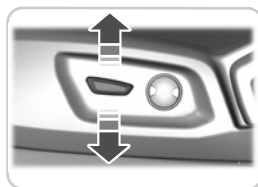
AVERTISSEMENT: Ne placez aucune charge ni aucun objet derrière le dossier avant de le ramener à sa position d'origine.

Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière



E274074

Réglage de hauteur du siège conducteur



E273890

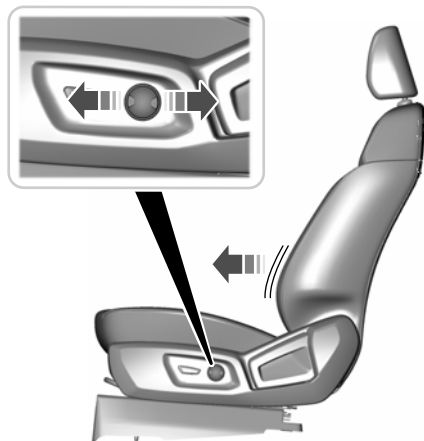
Réglage du mécanisme d'inclinaison



E273885

Sièges

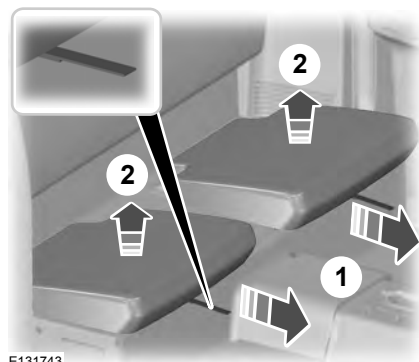
Réglage du soutien lombaire



E273887

SIÈGES ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Dépose de l'assise de siège Cabine double

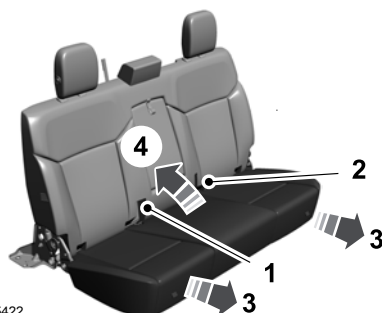


E131743

Rabattement de l'assise de siège



E275421



E275422

1. Placez les boucles de siège côté passager derrière la sangle élastique, sur le dossier de siège.
2. Placez la boucle de siège côté conducteur derrière la sangle élastique, sur le dossier de siège.
3. Tirez les sangles de retenue.
4. Soulevez l'assise de siège.

Nota : Lorsque l'assise est relevée, veillez à ce que l'occupant puisse voir les boucles de ceinture de sécurité et qu'elles ne soient pas sous le siège.

Sièges

Redressement de l'assise de siège



AVERTISSEMENT: Vérifiez que rien n'est coincé sous l'assise de siège et que l'assise est en position complètement vers le bas. Sinon, le siège pourrait ne pas fonctionner correctement en cas de collision, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves.



E275423

1. Abaissez l'assise de siège.
2. Retirez les boucles de siège placées derrière la sangle élastique, sur le dossier de siège.

Nota : Vous devez ranger la sangle d'ancrage de l'assise dans la poche fournie.

Rabattre le dossier de siège



AVERTISSEMENT: Lors du rabattement du dossier de siège, prenez garde de ne pas vous coincer les doigts dans le mécanisme.

Nota : N'utilisez pas la surface arrière du dossier de siège arrière comme plancher de chargement.

Nota : Ne déverrouillez pas et ne rabattez pas le dossier du siège lorsque l'assise est relevée.



E275420

1. Tirez sur la sangle de déverrouillage.
2. Poussez le dossier du siège vers l'avant.

Relever le dossier de siège



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que les sièges et les dossiers de sièges sont sécurisés et parfaitement verrouillés dans les dispositifs d'arrêt.

Nota : Lorsque les dossiers sont relevés, veillez à ce que l'occupant puisse voir les ceintures de sécurité et qu'elles ne soient pas coincées derrière le siège.

SIÈGES CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: Les personnes

insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, d'un traitement médicamenteux, d'une consommation d'alcool, d'épuisement ou d'autres circonstances doivent utiliser le siège chauffant avec prudence. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez sur le siège aucun objet susceptible de bloquer la chaleur, comme une couverture ou un coussin. Le siège chauffant pourrait surchauffer. Ne percez pas le siège avec des épingles, des aiguilles ou d'autres objets pointus. Vous endommageriez l'élément chauffant et causeriez une surchauffe du siège chauffant. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.



E146322

Appuyez sur le symbole de siège chauffant pour accéder aux divers réglages du chauffage et à la mise hors fonction. Le nombre de traits lumineux indique l'intensité de chauffage du siège.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le contact est établi.

La température maximale est atteinte au bout de cinq à six minutes. La température est réglée par un thermostat.

Les sièges chauffants restent activés jusqu'à ce que vous les désactiviez ou que vous coupiez le contact.

Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été renversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.
- Ne mettez pas les sièges chauffants en fonction lorsque le moteur est arrêté. La batterie du véhicule pourrait se décharger.

Ouvre-porte de garage

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL

Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel HomeLink



AVERTISSEMENT: Assurez-vous qu'aucun obstacle ne se trouve près de la porte de garage ou du dispositif de sécurité lorsque vous effectuez la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système avec un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni de la fonction d'arrêt et d'inversion de course tel que l'exigent les normes de sécurité fédérales américaines (ceci comprend tous les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1^{er} avril 1982). Un ouvre-porte de garage qui ne peut pas détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et inverser sa course ne satisfait pas aux normes de sécurité fédérales américaines actuelles. L'utilisation d'un ouvre-porte de garage sans ces fonctions augmente le risque de blessures graves, voire mortelles.

Nota : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine afin de l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

Nota : Nous recommandons, au moment de la vente ou de la résiliation du bail de votre véhicule, d'effacer les fonctions programmées par mesure de sécurité. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction** plus loin dans ce chapitre.

Nota : Vous pouvez programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**



E188211

L'ouvre-porte de garage universel remplace la télécommande portable classique par un émetteur à trois boutons intégré au pare-soleil du conducteur.

Le système comprend deux composants principaux : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance les dispositifs de votre domicile. Vous pouvez programmer les portes de garage, les portails d'entrée, les systèmes de sécurité, les serrures de porte d'entrée et l'éclairage domestique ou de bureau.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le système en visitant le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

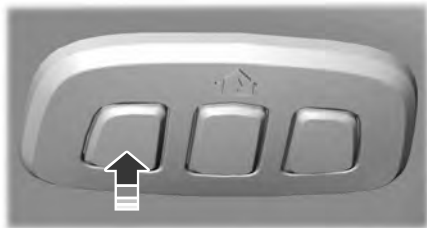
Programmation à bord

Ce processus permet de programmer le bouton de l'ouvre-porte de garage universel Homelink dans le véhicule au moyen de la télécommande portable.

Ouvre-porte de garage

Nota : La procédure de programmation ci-après suppose que vous allez effectuer une programmation HomeLink entièrement nouvelle. Si votre ouvre-porte de garage universel HomeLink a déjà été programmé, vous aurez peut-être besoin d'effacer la programmation de vos boutons HomeLink. Voir **Effacement des codes des boutons de fonction**.

Nota : Insérez une pile neuve dans la télécommande portative. Cela accélère l'apprentissage et assure une transmission plus précise du signal radiofréquence.



E188212

1. Votre véhicule étant stationné hors du garage, établissez le **contact**, sans toutefois démarrer votre véhicule.
2. Appuyez brièvement sur le bouton de fonction que vous souhaitez programmer.
3. Tenez la télécommande portative de porte de garage à 2–8 cm (1–3 po) du bouton HomeLink que vous souhaitez programmer.
4. Maintenez enfoncé le bouton de la télécommande portative que vous désirez programmer tout en observant le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink. Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le témoin de l'ouvre-porte de garage universel HomeLink clignote rapidement ou reste allumé.

Nota : Vous devrez éventuellement utiliser une méthode différente si vous résidez au Canada ou si vous rencontrez des difficultés pour programmer votre ouvre-portail ou votre ouvre-porte de garage. Voir **Ouvre-portail / Programmation au Canada**.

5. Appuyez sur le bouton HomeLink programmé pendant deux secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être exécuter cette opération deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin d'ouvre-porte de garage universel HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Votre dispositif devrait s'activer après un bref appui sur le bouton HomeLink.

Si le témoin clignote rapidement, maintenez le bouton HomeLink programmé enfoncé pendant deux secondes Répétez la séquence " appuyer/maintenir/relâcher " jusqu'à trois fois pour terminer le processus de programmation. Si votre dispositif ne fonctionne toujours pas, vous devez programmer votre ouvre-porte de garage. Voir **Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage**.

Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Ouvre-porte de garage

Programmation du moteur de votre ouvre-porte de garage

Nota : Vous aurez peut-être besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et vous devrez peut-être retirer le couvercle ou la lentille de la lampe de votre ouvre-porte de garage.



E142659

1. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage, puis effectuez les deux étapes suivantes dans les 30 secondes.
2. Retournez à votre véhicule.



E188212

3. Appuyez sur le bouton de fonction à programmer durant 2 secondes. Répétez cette opération. Pour certaines marques de portes de garage, vous devrez répéter cette séquence une troisième fois.

Ouvre-portail / Programmation au Canada

Les lois canadiennes sur les radiofréquences exigent que les signaux de la télécommande s'interrompent au bout de plusieurs secondes d'émission, ce qui peut être trop court pour permettre au système HomeLink de détecter le signal durant la programmation. Tout comme cette loi canadienne, certains dispositifs d'ouverture de portail américains sont conçus pour s'arrêter de la même manière.

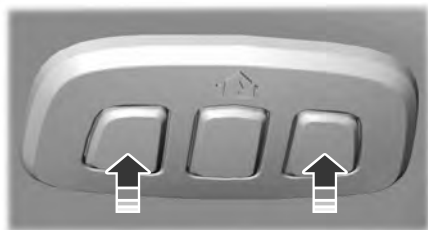
Nota : Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de " mise en fonction et hors fonction " pour éviter qu'il ne surchauffe.

1. Appuyez brièvement, **toutes les deux secondes**, sur le bouton de votre télécommande jusqu'à ce que le témoin HomeLink se mette à clignoter rapidement ou reste allumé.
2. Relâchez le bouton de la télécommande.
3. Poursuivez la programmation du système Homelink. Voir **Programmation à bord, Étape 4.**

Effacement des codes des boutons de fonction

Nota : Vous ne pouvez pas effacer la programmation de boutons individuels.

Ouvre-porte de garage



E188213

1. Appuyez simultanément sur les deux boutons de fonction extérieurs pendant approximativement 10 secondes jusqu'à ce que le témoin au-dessus des boutons clignote rapidement.
2. Relâchez les boutons lorsque le témoin clignote. Vous avez effacé les codes de tous les boutons.

Reprogrammation d'un seul bouton

Suivez les étapes ci-dessous pour programmer un dispositif sur un bouton déjà programmé :

1. Appuyez de manière prolongée sur le bouton voulu. NE relâchez PAS le bouton.
2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, suivez l'étape 1 de la section Programmation.

Pour plus de renseignements ou des commentaires sur le système, visitez le site Web www.homelink.com ou www.youtube.com/user/HomeLinkGentex, ou communiquez avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1-800-355-3515.

Conformité à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Nota : *Tout changement apporté à votre dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation.*

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la FCC pour un environnement non contrôlé. L'utilisateur final doit observer les instructions d'utilisation spécifiques pour respecter les normes d'exposition aux radiofréquences. Cette télécommande doit se trouver à au moins 20 cm (8 po) de l'utilisateur et ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou télécommande.

Le terme "IC" : avant le numéro de certification/enregistrement signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Prises de courant auxiliaires

Prise de courant de 12 V c.c.



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas un accessoire électrique optionnel dans la prise d'allume-cigares. Une utilisation inappropriée de l'allume-cigares peut provoquer des dommages qui ne seront pas couverts par la garantie, et qui peuvent causer un incendie ou des blessures graves.

Nota : Lorsque vous établissez le contact, vous pouvez utiliser la prise pour alimenter des appareils 12 volts d'une intensité nominale maximale de 15 A.

Si la prise de courant ne fonctionne pas après avoir coupé le contact, établissez le contact.

Nota : Ne suspendez aucun accessoire à la fiche d'alimentation des accessoires.

Nota : Ne dépassez pas la capacité de la prise de courant du véhicule, de 12 volts c.c. ou 180 watts, au risque de faire griller un fusible.

Nota : Laissez toujours le couvercle de la prise de courant en place lorsque la prise est inutilisée.

N'insérez aucun objet autre qu'une fiche d'accessoire dans la prise de courant. Cela endommage la prise de courant et pourrait faire griller le fusible.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité.

Pour éviter une décharge de la batterie :

- N'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne faut lorsque le moteur ne tourne pas.
- Ne laissez pas d'appareils branchés pendant la nuit ou lorsque le véhicule est stationné pendant de longues périodes.

Localisation de la prise de courant et du port USB

Les ports USB et les prises de courant peuvent être situés aux endroits suivants :

- Sur la planche de bord inférieure.
- Dans la console centrale.
- À l'avant de la console centrale.
- À l'arrière de la console centrale.
- Dans l'aire de chargement.
- Sur le panneau de plancher côté passager.
- 3ème rangée sur les panneaux de garniture de custode.

Nota : Certains des ports USB peuvent ne pas avoir les capacités de transfert des données.

Prise de courant de 110 volts c.a.

(Selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas un appareil électrique branché dans la prise de courant lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne branchez aucune rallonge sur la prise de courant 110 V c.a., car vous annuleriez la protection de sécurité. L'utilisation d'une rallonge, qui pourrait alimenter simultanément plusieurs appareils, risquerait de surcharger la prise dont la limite est de 150 W et de causer un incendie ou de graves blessures.

Nota : La prise de courant se désactive lorsque vous coupez le contact, quand le véhicule n'est pas en mode accessoire ou lorsque la tension de la batterie baisse en dessous de 11 volts.

Vous pouvez utiliser la prise de courant pour les appareils électriques nécessitant jusqu'à 150 watts de puissance. Elle se trouve à l'arrière de la console centrale.

Prises de courant auxiliaires



E247586

- Appareils de mesure qui traitent des données précises, comme un dispositif médical ou un instrument de mesure.
- Autres appareils qui requièrent une alimentation extrêmement stable, par exemple une couverture électrique commandée par microprocesseur ou une lampe à capteur tactile.

Lorsque le témoin sur la prise de courant est :

- Allumé : la prise de courant est sous tension, le contact est établi ou le véhicule est en mode accessoire.
- Éteint : la prise de courant est hors tension, le contact est coupé ou le véhicule n'est pas en mode accessoire.
- Clignotant : la prise de courant est en mode de défaillance.

Plusieurs technologies étant utilisées sur ce modèle, certains appareils peuvent dépasser la capacité indiquée sur leurs étiquettes lors du premier branchement.

La prise de courant interrompt temporairement l'alimentation en mode de défaillance si l'appareil dépasse la limite des 150 watts. Débranchez l'appareil et coupez le contact. Rétablissez le contact, mais ne rebranchez pas l'appareil. Laissez le système refroidir et coupez le contact pour réinitialiser le mode de défaillance. Rétablissez le contact et assurez-vous que le témoin reste allumé.

N'utilisez pas la prise de courant pour certains appareils électriques, notamment :

- Télévision à tube cathodique.
- Appareils à moteur tels qu'un aspirateur, une scie électrique ou autre outil électrique, ou un réfrigérateur à compresseur.

Espaces de rangement

BOÎTE À GANTS

La boîte à gants est située du côté passager de la planche de bord.

Pour ouvrir la boîte à gants, utilisez la poignée de verrouillage.



E223956

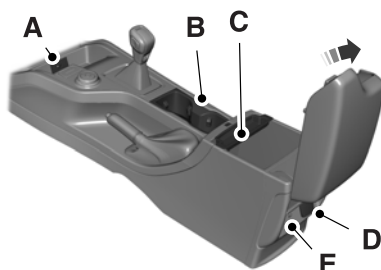
Boîte à gants avec serrure (Selon l'équipement)

Pour verrouiller la boîte à gants, utilisez la clé de contact. Pour verrouiller, fermez la boîte à gants, introduisez la clé de contact dans la serrure de la boîte à gants et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre. Retirez la clé.

Pour déverrouiller la boîte à gants, introduisez la clé de contact dans la serrure de la boîte à gants et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

CONSOLE CENTRALE

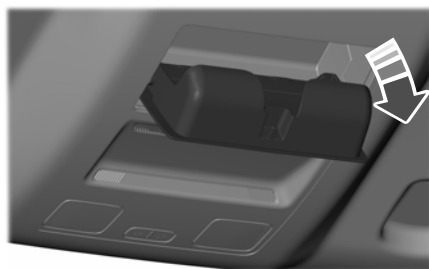
Faites attention aux objets que vous placez dans le porte-gobelets, car ils pourraient être projetés lors d'un freinage brutal, d'une forte accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent par exemple se renverser.



E277291

- A Prise d'entrée audio ou port USB.
- B Porte-gobelets.
- C Range-monnaie.
- D Prise de courant auxiliaire (selon l'équipement).
- E Chargeur USB (selon l'équipement).

CONSOLE DE PAVILLON

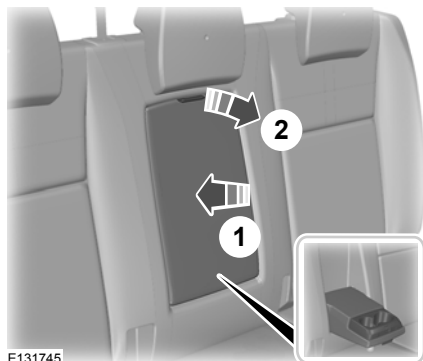


E277082

Appuyez près du rebord arrière du volet pour l'ouvrir.

Espaces de rangement

ACCOUDOIR ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



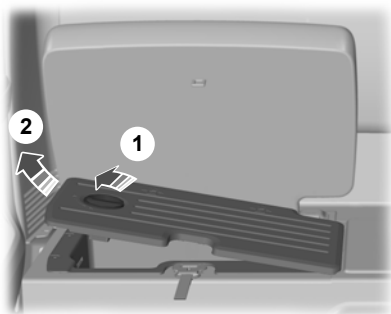
E131745

1. Soulevez l'assise de siège. Voir **Sièges arrière** (page 134).
2. Soulevez le levier dans la direction illustrée.
3. Faites-le glisser dans la direction indiquée pour retirer le couvercle du compartiment de rangement situé sous le siège.

1. Pousser l'accoudoir dans le dossier de siège pour le ranger.
2. Tirez sur la sangle pour déployer l'accoudoir.

RANGEMENT DE DESSOUS DE SIÈGE

Cabine double



E188672

Démarrage et arrêt du moteur

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: Un ralenti prolongé à régime élevé peut produire des températures très élevées dans le moteur et le circuit d'échappement, ce qui crée des risques d'incendie ou d'autres dommages.



AVERTISSEMENT: Ne pas stationner, laisser tourner au ralenti ou conduire votre véhicule sur de l'herbe sèche ou toute autre couverture végétale sèche. Le système antipollution réchaufferait alors le compartiment moteur et le circuit d'échappement, créant un risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: Ne démarrez jamais le moteur dans un garage fermé ou un autre endroit clos. Les gaz d'échappement peuvent être toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer le moteur.



AVERTISSEMENT: Des fuites à l'échappement pourraient entraîner l'infiltration de gaz nocifs ou mortels dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez une odeur de gaz d'échappement.



AVERTISSEMENT: Si vous coupez le moteur pendant que le véhicule est en mouvement, vous perdez largement l'assistance au freinage. Des efforts importants sont nécessaires pour freiner et immobiliser le véhicule. La performance de la direction assistée pourrait être considérablement réduite. La direction n'est pas verrouillée, mais un effort supérieur pourrait être

nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent être hors fonction, p. ex., ceux des sacs gonflables. Si le contact a été coupé accidentellement, placez le levier sélecteur en position de point mort (N) et faites redémarrer le moteur.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Le système de gestion moteur doit s'harmoniser de nouveau avec le moteur. Vous pouvez ignorer les comportements inhabituels durant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur respecte toutes les normes canadiennes relatives aux appareils causant de l'interférence qui réglementent les champs électriques ou les bruits radioélectriques.

Lorsque vous démarrez le moteur, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez la pédale d'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile.

Démarrage et arrêt du moteur

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

(SELON L'ÉQUIPEMENT)



E247596

Nota : Assurez-vous que la clé est propre avant de l'insérer dans un barillet de serrure.

Nota : Ne laissez pas la clé trop longtemps dans le commutateur d'allumage lorsque le moteur n'est pas en marche. Cela permet de ne pas laisser la batterie se décharger.

Coupeure du contact

Tournez la clé en position **0**.

Établissement du contact en mode accessoires

Tournez la clé en position **I**. Des accessoires électriques, p. ex., la radio, fonctionnent lorsque le moteur ne tourne pas.

Établissement du contact

Tournez la clé en position **II**. Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

Démarrage du moteur

Tournez la clé en position **III**. Relâchez la clé lorsque le moteur démarre.

BOUTON-POUSOIR DE DÉMARRAGE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Établissement du contact en mode accessoires



E144447

Appuyez une fois sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein ou de débrayage. Il se trouve sur le tableau de bord, près du volant. Tous les circuits électriques et les accessoires sont fonctionnels et les témoins s'allument.

Pour couper le contact, appuyez de nouveau sur le bouton-poussoir de démarrage sans toucher la pédale de frein ou de débrayage.

Nota : Le système peut ne pas fonctionner si la clé codée se trouve à proximité d'objets métalliques ou d'appareils électroniques, par exemple d'autres clés ou un téléphone cellulaire.

Nota : Le contact est coupé si vous quittez votre véhicule. Cela permet de ne pas laisser la batterie se décharger.

Nota : Une clé passive valide doit être présente dans votre véhicule pour établir le contact et démarrer le moteur.

Démarrage et arrêt du moteur

Démarrage du moteur - Véhicules avec boîte de vitesses manuelle

(Selon l'équipement)

1. Enfoncez complètement la pédale de débrayage.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : Si vous relâchez la pédale de débrayage pendant le démarrage du moteur, le démarreur s'arrête.

Démarrage du moteur - Véhicules avec boîte de vitesses automatique

(Selon l'équipement)

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Engagez la position de stationnement (P).
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : Si vous relâchez la pédale de frein pendant le démarrage du moteur, le démarreur s'arrête.

Véhicules avec moteur diesel

(Selon l'équipement)

Nota : Le moteur ne se lance pas tant que le témoin de bougie de préchauffage n'est pas éteint. Cela peut prendre plusieurs secondes par temps extrêmement froid.

Démarrage impossible - Véhicules avec boîte de vitesses manuelle

(Selon l'équipement)

Le système ne fonctionne pas dans les cas suivants :

- Les fréquences de la clé codée sont brouillées.
- La pile de la clé est épuisée.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, procédez comme suit :

1. Insérez la clé passive dans la position de secours. Voir **Position de secours de la clé codée** (page 60).
2. Avec la clé passive dans cette position, vous pouvez utiliser le bouton-poussoir de démarrage pour établir le contact et démarrer le moteur.

Si le moteur ne démarre pas lorsque vous enfoncez complètement la pédale de débrayage et que vous appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage, procédez comme suit :

1. Enfoncez complètement la pédale de débrayage et la pédale de frein.
2. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt - Véhicules avec boîte de vitesses manuelle

(Selon l'équipement)

Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : L'allumage, tous les circuits électriques, les témoins et les indicateurs sont désactivés.

Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt - Véhicules avec boîte de vitesses automatique

(Selon l'équipement)

1. Enfoncez complètement la pédale de frein.
2. Engagez la position de stationnement (P).
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Nota : L'allumage, tous les circuits électriques, les témoins et les indicateurs sont désactivés.

Démarrage et arrêt du moteur

Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace - Véhicules avec boîte de vitesses manuelle (Selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: Si vous coupez le moteur pendant que le véhicule est en mouvement, vous perdez largement l'assistance au freinage. Des efforts importants sont nécessaires pour freiner et immobiliser le véhicule. La performance de la direction assistée pourrait être considérablement réduite. La direction n'est pas verrouillée, mais un effort supérieur pourrait être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent être hors fonction, p. ex., ceux des sacs gonflables. Si le contact a été coupé accidentellement, placez le levier sélecteur en position de point mort (N) et faites redémarrer le moteur.

1. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'arrêt du moteur, ou appuyez dessus trois fois en moins de deux secondes.
2. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
3. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace - Véhicules avec boîte de vitesses automatique (Selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: Si vous coupez le moteur pendant que le véhicule est en mouvement, vous perdez largement l'assistance au freinage. Des efforts importants sont nécessaires pour freiner et immobiliser le véhicule. La performance de la direction assistée pourrait être considérablement réduite. La direction n'est pas verrouillée, mais un effort supérieur pourrait être nécessaire pour diriger le véhicule. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent être hors fonction, p. ex., ceux des sacs gonflables. Si le contact a été coupé accidentellement, placez le levier sélecteur en position de point mort (N) et faites redémarrer le moteur.

1. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage et maintenez-le enfoncé jusqu'à l'arrêt du moteur, ou appuyez dessus trois fois en moins de deux secondes.
2. Passez en position de point mort (N) et utilisez la pédale de frein pour immobiliser le véhicule en toute sécurité.
3. Engagez la position de stationnement (P).
4. Appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage.

Redémarrage rapide

Le système vous permet de redémarrer le moteur dans les 10 secondes suivant son arrêt, même si aucune clé passive valide n'est détectée.

Démarrage et arrêt du moteur

Dans les 10 secondes suivant l'arrêt du moteur, enfoncez complètement la pédale de frein ou la pédale de débrayage et appuyez sur le bouton-poussoir de démarrage. Après 10 secondes, vous ne pouvez plus démarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé passive valide.

Lorsque vous démarrez le moteur, il continue à tourner jusqu'à ce que vous appuyiez sur le bouton-poussoir de démarrage, même si aucune clé passive valide n'est détectée. Si vous ouvrez et fermez une porte pendant que le moteur tourne, le système recherche une clé passive valide.

Messages d'information du système de démarrage

Message	Action
Alimentation accessoires active	Ce message s'affiche si vous établissez le contact sans faire démarrer le moteur.
Appuyer frein pour DÉMARRER	Ce message s'affiche lorsque vous démarrez le moteur pour vous rappeler d'enfoncer complètement la pédale de frein.
Appuyer embrayage pour DÉMARRER	Ce message s'affiche lorsque vous démarrez le moteur pour vous rappeler d'enfoncer complètement la pédale de débrayage.
Appuyer frein et embrayage pour DÉMARRER	Ce message s'affiche lorsque vous démarrez le moteur pour vous rappeler d'enfoncer complètement la pédale de frein et la pédale de débrayage.
Temps démarr. excédé	Ce message s'affiche lorsque le moteur ne peut pas démarrer.
Aucune clé détectée	Ce message s'affiche si le système ne détecte pas de clé passive valide.
Anomalie système de démarrage	Ce message s'affiche si vous ne pouvez pas démarrer le moteur avec une clé correctement codée. Le système a détecté une anomalie qui nécessite une intervention. Faites vérifier votre véhicule dès que possible.
Redémarrer mainten. ou clé est nécessaire	S'affiche pendant 10 secondes si vous arrêtez le moteur et que le système ne détecte pas de clé passive valide. Après 10 secondes, vous ne pouvez plus démarrer le moteur si le système ne détecte aucune clé passive valide.

Avertissement sonore de clé à l'extérieur du véhicule

Retentit lorsque vous sortez la clé passive du véhicule pendant que le moteur tourne.

Caractéristiques de conduite uniques

AUTO-START-STOP

Le système contribue à réduire la consommation de carburant en coupant et en redémarrant automatiquement le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt. Le moteur redémarre automatiquement lorsque vous relâchez la pédale de frein. Dans certains cas, votre véhicule peut redémarrer automatiquement; par exemple :

- Pour maintenir le confort intérieur.
- Pour recharger la batterie.

Nota : La direction assistée électrique se désactive lorsque le moteur est arrêté.



AVERTISSEMENT: Serrez toujours complètement le frein de stationnement. Pour les véhicules à transmission automatique, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.



AVERTISSEMENT: Avant d'ouvrir le capot ou d'effectuer un entretien, enclenchez à fond le frein de stationnement, passez à la position de stationnement (P) ou de point mort (N) et coupez le contact.



AVERTISSEMENT: Coupez toujours le contact avant de sortir du véhicule. Le redémarrage automatique peut se réenclencher si le contact est mis.



AVERTISSEMENT: Quand le témoin Auto-Start-Stop vert s'allume ou clignote en jaune, un redémarrage automatique du moteur peut s'avérer nécessaire. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.

L'état du système Auto-Start-Stop peut être vérifié en jetant un coup d'œil à l'écran d'information. Voir **Affichage d'information** (page 99).

Activation du système Auto-Start-Stop

Le système est automatiquement activé à chaque démarrage du véhicule si les conditions suivantes sont réunies :

- Le bouton Auto-Start-Stop n'est pas enfoncé (éteint).
- La vitesse du véhicule dépasse les 5 km/h (3 mph) après le démarrage initial du moteur.
- Votre véhicule est arrêté.
- Votre pied est sur la pédale de frein.
- La boîte de vitesses est en position de marche avant (D).
- La porte du conducteur est fermée.
- La dépression du circuit de freinage est adéquate.
- L'habitacle a été refroidi ou réchauffé à un niveau de confort acceptable.
- Le dégivreur du pare-brise est désactivé.
- Le volant n'est pas tourné rapidement ou n'est pas à un angle de braquage important.
- Le véhicule ne se trouve pas sur une pente abrupte.

Caractéristiques de conduite uniques

- Les conditions de fonctionnement de la batterie sont optimales (état de charge et température de la batterie dans la plage prévue).
- Le liquide de refroidissement du moteur est à sa température de fonctionnement.
- L'altitude est inférieure à environ 3 050 m (10 000 ft).
- La température ambiante est modérée.



Le témoin Auto-Start-Stop vert du tableau de bord s'allume pour indiquer qu'un arrêt automatique du moteur se produit.



Si le tableau de bord est équipé d'un témoin gris Auto-Start-Stop, il s'allume lorsque l'arrêt automatique du moteur n'est pas disponible car l'une des conditions ci-dessus n'est pas satisfaite.

Redémarrage automatique du moteur

L'une des situations suivantes provoque un redémarrage automatique du moteur :

- Vous avez retiré le pied de la pédale de frein.
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Vous appuyez simultanément sur la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.
- La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée ou la porte du conducteur est ouverte.
- La marche arrière (R) est engagée.
- Le véhicule est en mouvement.
- Les conditions de fonctionnement optimales de la batterie ne sont pas réunies.
- Le temps d'arrêt maximum du moteur est dépassé.

- Vous appuyez sur le bouton Auto-Start-Stop alors que le moteur s'est arrêté automatiquement.
- Le pare-brise chauffant est activé.

Le moteur peut être redémarré automatiquement si l'une des conditions suivantes survient :

- La vitesse du ventilateur est augmentée ou la température de climatisation est changée.
- Un accessoire électrique est mis en marche ou branché.

Désactivation du système Auto-Start-Stop



Appuyez sur le bouton Auto-Start-Stop situé sur la console centrale pour désactiver le système. Le bouton s'allume. Le système ne sera désactivé que pour le cycle d'allumage en cours. Appuyez de nouveau sur le bouton pour rétablir la fonction Auto-Start-Stop.

Si le véhicule se trouve en mode démarrage-arrêt automatique et que vous placez la boîte de vitesses en position de marche arrière (R) sans enfoncer la pédale de frein, un message demandant d'enfoncer la pédale de frein s'affiche. Vous devez appuyer sur la pédale de frein dans un délai de 60 secondes, ou il sera nécessaire de passer à la position de stationnement (P) et de redémarrer manuellement.

Nota : Si le message *Enclencher sur P Redém. moteur* s'affiche et que le témoin Auto-Start-Stop jaune clignote, le redémarrage automatique n'est pas disponible. Le véhicule doit être redémarré manuellement. Voir **Affichage d'information** (page 99).

Carburant et remplissage

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



AVERTISSEMENT: Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



AVERTISSEMENT: Les carburants peuvent causer des blessures graves ou voire mortelles s'ils sont mal utilisés ou manipulés sans prendre les précautions nécessaires.



AVERTISSEMENT: Le carburant peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas de téléphone cellulaire pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.

Lors du ravitaillement, respectez les consignes suivantes :

- ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein;
- arrêtez toujours le moteur avant de procéder au ravitaillement;
- l'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves ou mortels; Les carburants sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes; En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents; Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester;
- évitez d'inhaler des vapeurs de carburant; L'inhalation des vapeurs de carburant peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires; L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des maux graves et des lésions permanentes;
- faites attention à ne pas recevoir de carburant liquide dans les yeux; En cas d'éclaboussures dans vos yeux, retirez immédiatement vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin; Si ces directives ne sont pas suivies, vous encourez des risques de lésions permanentes.

Carburant et remplissage

- les carburants peuvent être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau; En cas d'éclaboussures sur votre peau ou vos vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez votre peau dès que possible à l'eau et au savon; Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation;
- les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme "Antabuse" ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes; L'inhalation de vapeurs de carburant peut provoquer des effets secondaires, des lésions graves ou des maladies; en cas d'effets indésirables, consultez un médecin immédiatement.

QUALITÉ DU CARBURANT

Choix du carburant approprié



E161513

Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence ordinaire sans plomb d'un indice minimal d'octane (R+M)/2 de 87.

Certaines stations-service, en particulier celles situées en altitude élevée, offrent des carburants dits essence sans plomb ordinaire ayant un indice d'octane inférieur à 87. L'utilisation de ces carburants peut causer des dommages sur le moteur qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Pour des performances optimales du véhicule et du moteur, il est recommandé d'utiliser du supercarburant avec un indice d'octane de 91 ou plus. Le gain de performances dû à l'usage de supercarburant est plus évident par temps chaud et dans d'autres conditions comme lors de la traction d'une remorque. Voir **Remorquage** (page 237).

Ne vous inquiétez pas de légers cognements occasionnels du moteur. Cependant, si le moteur cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, contactez un concessionnaire autorisé afin de prévenir tout dommage.

Nous recommandons le détergent Top Tier pour minimiser les dépôts du moteur et maintenir les performances maximales du moteur et du véhicule. Pour plus de détails, se reporter au site www.toptiergas.com.

Nota : *L'utilisation d'un type de carburant autre que celui recommandé peut endommager le groupe motopropulseur, nuire au bon fonctionnement du système antipollution, ou provoquer des pannes du moteur. Les réparations peuvent alors ne pas être couvertes par la garantie.*

N'utilisez pas :

- du carburant diesel;
- de carburants contenant du kérosène ou de la paraffine;
- de carburants contenant plus de 15 % d'éthanol ou du carburant E85;
- de carburants contenant du méthanol;
- de carburant contenant des additifs à base de métal, y compris les composants à base de manganèse;

Carburant et remplissage

- de carburant contenant du méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), additif rehausseur d'octane;
- carburant au plomb, l'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi.

L'utilisation de carburants contenant des éléments métalliques comme le méthylcyclopentadiényle tricarbonyle de manganèse (MMT), qui est un additif pour carburant à base de manganèse, nuira au rendement du moteur et affectera le dispositif antipollution.

EMPLACEMENT DE L'ENTONNOIR DE REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

Le cône de remplissage de carburant est situé sous la banquette arrière ou derrière le siège arrière.

PANNE DE CARBURANT

Évitez de tomber en panne sèche car cela peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

En cas de panne sèche :

- ajoutez un minimum de 5 L (1,3 gal) de carburant pour redémarrer le moteur;
- après le ravitaillement, vous devrez peut-être établir puis couper le contact plusieurs fois afin de permettre au circuit d'alimentation de pomper le carburant du réservoir au moteur; Au redémarrage, la durée de lancement est légèrement supérieure à la normale.

Nota : Si votre véhicule se trouve sur une pente raide, davantage de carburant peut être nécessaire.

Remplissage d'un bidon de carburant



AVERTISSEMENT: L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette dernière peut provoquer un incendie si vous remplissez un contenant qui n'est pas mis à la masse.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique, qui pourrait produire une étincelle, lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- utilisez uniquement des bidons de carburant approuvés pour transvaser du carburant dans votre véhicule; Posez le bidon par terre pour le remplir;
- ne remplissez pas le bidon de carburant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement);
- lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant;
- n'utilisez pas d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet de distribution d'essence en position de remplissage.

Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant



AVERTISSEMENT: N'insérez pas l'embout d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans le goulot de remplissage de carburant. Vous pourriez endommager le goulot de remplissage du circuit d'alimentation ou son joint, et répandre du carburant sur le sol.

Carburant et remplissage



AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de forcer l'ouverture du système de remplissage sans bouchon en faisant levier ou en poussant à l'aide d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système et le joint de l'orifice et causer de graves blessures.



AVERTISSEMENT: Ne mettez pas au rebut du carburant dans les déchets ménagers ou dans les canalisations publiques. Déposez-les dans un centre de traitement des déchets autorisé.

Utilisez l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir de carburant au moyen d'un bidon de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant** (page 154).

Nota : *Ne vous servez pas d'un entonnoir du commerce car il peut ne pas être compatible avec le circuit d'alimentation sans bouchon et il pourrait l'endommager.*

Pour ravitailler le véhicule à partir d'un bidon de carburant, procédez comme suit :

1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
2. Insérez complètement l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence dans l'orifice d'entrée du système de remplissage.



E157452

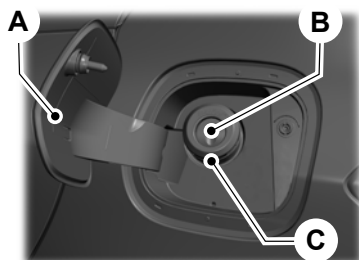
3. Ajoutez du carburant dans votre véhicule au moyen du bidon de carburant.
4. Déposez l'entonnoir du goulot de remplissage d'essence.
5. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.
6. Nettoyez l'entonnoir de remplissage et replacez-le dans votre véhicule ou jetez-le comme il se doit.

Nota : *Si vous préférez vous débarrasser de l'entonnoir, vous pouvez vous en procurer d'autres auprès d'un concessionnaire autorisé.*

Carburant et remplissage

RAVITAILLEMENT

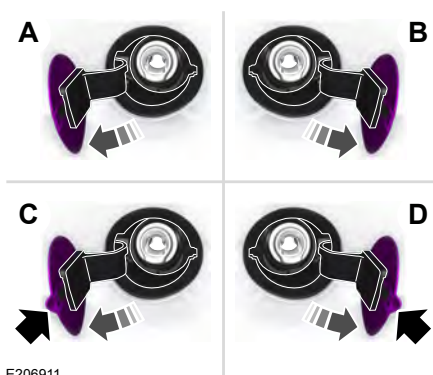
Vue d'ensemble du système de ravitaillement



E267248

- A Trappe de remplissage de carburant.
- B Obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant.
- C Tuyau de remplissage du réservoir de carburant.

Votre véhicule ne comporte pas de bouchon de remplissage de réservoir de carburant.



E206911

- A Côté gauche. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- B Côté droit. Pour ouvrir la trappe de carburant, appuyez brièvement au centre de son bord arrière.
- C Côté gauche. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.
- D Côté droit. Tirez sur l'arrière de la trappe de remplissage de carburant pour l'ouvrir.

Remplir le réservoir de votre véhicule



AVERTISSEMENT: Lorsque vous procédez au ravitaillement, arrêtez toujours le moteur et n'approchez aucune source possible d'étincelles ou de flammes du goulot de remplissage du réservoir de carburant. Ne fumez pas et n'utilisez pas de téléphone cellulaire

Carburant et remplissage

pendant que vous procédez au ravitaillement. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant en quantité excessive.



AVERTISSEMENT: Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de forcer l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant. Ceci pourrait endommager le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.



AVERTISSEMENT: Laissez le pistolet de distribution d'essence complètement enfoncé lors du ravitaillement.



AVERTISSEMENT: Arrêtez le ravitaillement après la première coupure automatique du pistolet de distribution d'essence. En cas de non-respect de cette directive, la chambre d'expansion du réservoir de carburant sera remplie, ce qui pourrait entraîner un débordement du carburant.

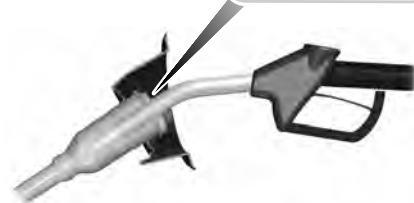
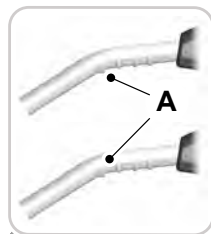


AVERTISSEMENT: Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



AVERTISSEMENT: Patientez au moins cinq secondes avant de retirer le pistolet de distribution d'essence pour permettre au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir.

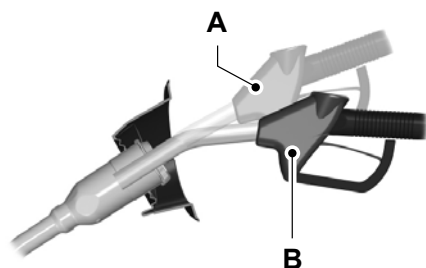
1. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
2. Sélectionnez le pistolet de pompe à carburant de votre véhicule.



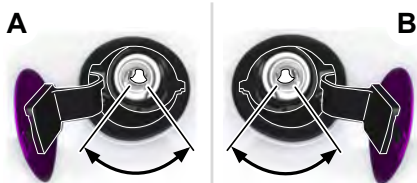
E139202

3. Insérez le pistolet de distribution d'essence jusqu'au premier cran sur le pistolet A. Maintenez le pistolet de pompe à carburant en appui sur le tuyau de remplissage de réservoir de carburant.

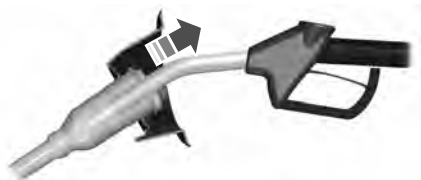
Carburant et remplissage



4. Maintenez le pistolet de distribution d'essence en position B pendant le ravitaillement. Le fait de maintenir le pistolet de distribution d'essence en position A peut affecter le débit du carburant et fermer le pistolet avant que le réservoir de carburant soit plein.



5. Actionnez le pistolet de distribution d'essence dans la zone indiquée.



6. Une fois le plein fait, soulevez légèrement le pistolet de distribution d'essence, puis retirez-le lentement.
7. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Ne tentez pas de démarrer le moteur si vous avez rempli le réservoir avec le mauvais carburant. L'utilisation du mauvais carburant peut entraîner des dommages qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.

Avertissement du système de ravitaillement (Selon l'équipement)

Si l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant ne se ferme pas totalement, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information.

Message
Vérifier goulot de remplissage carburant

Si le message s'affiche, procédez comme suit :

1. Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire de façon sécuritaire, puis arrêtez le moteur.
2. Passez en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
3. Serrez le frein de stationnement.
4. Ouvrez complètement la trappe de carburant.
5. Inspectez l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant pour détecter d'éventuels débris pouvant gêner son mouvement.
6. Éliminez toute obstruction de l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant.
7. Insérez entièrement le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec votre véhicule dans le tuyau de remplissage de réservoir de carburant. Voir **Emplacement de l'entonnoir de**

Carburant et remplissage

remplissage de réservoir de carburant (page 154). Cette opération devrait déloger les débris qui empêchent l'obturateur de goulotte de remplissage de réservoir de carburant de se fermer complètement.

8. Retirez le pistolet de pompe à carburant ou l'entonnoir de remplissage du tuyau de remplissage de réservoir de carburant.
9. Fermez complètement la trappe de remplissage de carburant.

Nota : *Le message ne s'efface pas immédiatement. Si un témoin reste allumé et le message affiché, faites vérifier votre véhicule le plus tôt possible.*

CONSOMMATION DE CARBURANT

Capacité annoncée

La capacité annoncée correspond à la quantité de carburant maximum que vous pouvez ajouter au réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique qu'il est vide. Voir **Capacités et spécifications** (page 351).

De plus, le réservoir de carburant comprend une réserve à vide. La réserve à vide correspond à une quantité de carburant non précisée qui demeure dans le réservoir de carburant lorsque la jauge de carburant indique que le réservoir est vide.

Nota : *Le volume de carburant de la réserve à vide varie et vous ne devez pas vous y fier pour prolonger l'autonomie.*

Remplissage du réservoir de carburant

Pour obtenir des résultats fiables lors du ravitaillement :

- Coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Limitez à un le nombre de déclenchements automatiques du pistolet lors du remplissage.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

Votre véhicule calcule les données de consommation de carburant par le biais de la fonction de consommation de carburant moyenne de l'ordinateur de bord. Voir **Affichage d'information** (page 99).

Les premiers 1 500 km (1 000 mi) de conduite constituent la période de rodage du moteur. Vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 000 km (2 000 mi).

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur. Voir **Ravitaillement** (page 156).
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée dans le réservoir.
3. Après avoir fait le plein au moins trois fois, remplissez le réservoir de carburant et notez le kilométrage actuel.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage actuel.

Carburant et remplissage

Pour calculer la consommation en L/100 km (litres aux 100 kilomètres), multipliez le nombre de litres consommés par 100, puis divisez ce résultat par le nombre de kilomètres parcourus. Pour calculer la consommation en mi/gal (miles au gallon), divisez le nombre de miles parcourus par le nombre de gallons consommés.

Tenez un registre pendant au moins un mois et notez le type de conduite, par exemple en ville ou sur autoroute. Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant de votre véhicule dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donne une idée de l'effet de la température sur la consommation.

Situations

- L'économie de carburant est réduite si le véhicule est lourdement chargé.
- Transporter des charges superflues dans votre véhicule peut augmenter la consommation de carburant.
- Évitez d'ajouter des accessoires qui augmentent les frottements aérodynamiques sur votre véhicule (pare-insectes, galerie porte-bagages, porte-skis ou porte-vélos).
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température.
- La consommation de carburant peut augmenter lors de courts trajets.
- Votre consommation de carburant sera plus faible si vous roulez sur un terrain plat plutôt que vallonné.

Dispositif antipollution

NORME D'ÉMISSION



AVERTISSEMENT: Ne retirez et ne modifiez pas les couvre-planchers ou les matériaux isolants logés entre ceux-ci et la tôle du plancher du véhicule. Les couvre-planchers et les matériaux isolants protègent les occupants du véhicule de la chaleur et du bruit du moteur et de l'échappement. Si le véhicule n'est pas équipé d'origine d'isolant de couvre-plancher, ne transportez pas de passagers d'une manière permettant un contact prolongé de la peau avec la tôle du plancher. Le non-respect de ces instructions accroît les risques d'incendie et de blessures corporelles.

Les lois fédérales des États-Unis et certaines lois régionales interdisent de retirer ou de rendre inopérantes les composantes du système de contrôle des émissions. Des lois similaires, fédérales ou provinciales, peuvent s'appliquer au Canada. Nous n'approuvons aucune modification de véhicule sans d'abord déterminer les lois applicables.



L'altération des systèmes de contrôle des émissions, y compris les capteurs associés ou le système d'échappement diesel, peut entraîner une réduction de la puissance du moteur et un allumage rapide du moteur de service.

Modifications du dispositif antibruit

Les lois fédérales interdisent les actes suivants :

- retirer ou rendre inopérant par toute personne autre que pour fins d'entretien;
- réparation ou remplacement de tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un nouveau véhicule aux fins de contrôle du bruit avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation;
- l'utilisation du véhicule après que toute personne ait enlevé ou rendu inopérant tout dispositif ou élément de la conception.

Selon l'agence américaine pour la protection de l'environnement les actions pouvant être considérées comme des modifications interdites sont les suivantes :

- retrait du panneau insonorisant de capot, des matériaux absorbants de doublure d'aile, des écrans de doublure d'aile, des écrans d'insonorisation de soubassement ou des matériaux acoustiques;
- altérer ou rendre inopérant le régulateur de vitesse du moteur pour permettre au moteur de dépasser les spécifications du fabricant.

Si vous ne parvenez pas à démarrer le moteur, s'il présente un fonctionnement irrégulier ou une baisse des performances, une consommation de carburant trop élevée ou si la fumée d'échappement est excessive, vérifiez les points suivants :

- flexible du circuit d'admission d'air obstrué ou désaccouplé;
- élément filtrant du moteur obstrué;
- eau dans le filtre à carburant et dans le décanteur d'eau;
- filtre à carburant obstrué;

Dispositif antipollution

- carburant contaminé;
- air dans le circuit d'alimentation, en raison de raccords desserrés;
- flexible de capteur désaccouplé ou pincé;
- niveau d'huile moteur incorrect;
- mauvais carburant selon les conditions climatiques;
- mauvais indice de viscosité de l'huile moteur selon les conditions climatiques.

Nota : Certains véhicules comportent un filtre à carburant à vie, intégré dans le réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Nota : Si ces vérifications ne vous aident pas à corriger le problème, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien

Le 1^{er} janvier 1978, la réglementation fédérale est devenue en vigueur en ce qui concerne l'émission de bruit pour les camions dont le poids brut du véhicule (PTAC) dépasse 4 536 kg (10 000 lb). Les instructions précédentes concernant les actes de manipulation et l'entretien interdits, ainsi que la garantie relative au bruit figurant dans le Guide de garantie, s'appliquent aux châssis-cabines complets d'un PTAC au delà de 4 536 kg (10 000 lb).

CONVERTISSEUR CATALYTIQUE



AVERTISSEMENT: Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution réchauffent le compartiment moteur et le système d'échappement, créant un risque d'incendie.



AVERTISSEMENT: La température normale de fonctionnement de l'échappement est très élevée. N'intervenez jamais près du système d'échappement ou ne tentez pas de réparer un de ses composants lorsqu'il est encore chaud. Prendre des précautions particulières pour travailler sur le réacteur catalytique. Le catalyseur chauffe à une température très élevée après une courte période de fonctionnement du moteur et reste chaud après la mise hors tension du moteur.



AVERTISSEMENT: Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier votre véhicule. Ne conduisez pas votre véhicule si vous percevez des gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer sa conformité aux normes antipollution en vigueur.

Dispositif antipollution

Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois;
- ne faites pas fonctionner le moteur avec un fil de bougie déconnecté;
- ne poussez pas et ne faites pas tracter votre véhicule pour le faire démarrer. Utilisez des câbles de démarrage; Voir **Démarrage-secours du véhicule** (page 252).
- n'utilisez que le type de carburant préconisé;
- ne coupez pas le contact lorsque le véhicule roule;
- évitez de tomber en panne sèche;
- faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Nota : Des dommages aux composants qui en résulteraient et qui pourraient ne pas être couverts par la garantie du véhicule;

Les entretiens périodiques indiqués dans le calendrier d'entretien sont essentiels pour assurer la longévité et le bon fonctionnement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si vous utilisez des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou homologuées par Ford pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en termes de performances et de durabilité.

L'illumination du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur ou des fuites de liquides, des odeurs insolites, de la fumée ou une perte de puissance du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer des gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc de véhicules d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Livret de garantie.

Système de diagnostic embarqué (OBD-II)

Votre véhicule est équipé d'un ordinateur connu sous le nom de système d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) qui surveille les dispositifs antipollution du moteur. Ce système protège l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution de votre véhicule fonctionnent toujours conformément aux normes gouvernementales. Le système OBD-II de diagnostic embarqué aide également le technicien à réparer correctement votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

Dispositif antipollution

1. Votre véhicule tombe en panne sèche — le moteur peut produire des ratés ou tourner irrégulièrement.
2. Le carburant est de piètre qualité ou contient de l'eau — le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Voir **Ravitaillement** (page 156).
4. Conduite en eau profonde — de l'eau s'est peut-être infiltrée dans le circuit électrique.

Vous pouvez corriger ces anomalies intermittentes en faisant le plein de carburant de bonne qualité, en fermant correctement l'orifice de remplissage du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint au démarrage suivant du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le système OBD-II puissent ne pas présenter de symptômes visibles, si vous continuez de conduire alors que le témoin d'anomalie du moteur est allumé, ceci peut causer une augmentation des émissions et de la consommation de carburant, un fonctionnement irrégulier du moteur et des à-coups de la boîte de vitesses pouvant entraîner des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M)

Certaines autorités locales, provinciales et des États peuvent avoir prévu des programmes d'inspection et d'entretien (I/M) pour la vérification des dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, l'immatriculation pourrait vous être refusée.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devez peut-être faire réparer votre véhicule. Consultez la section qui traite des autodiagnostic embarqués.

Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, votre véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, établissez le contact durant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en permanence, votre véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Dispositif antipollution

Le système OBD-II surveille les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours.

Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous pouvez effectuer le cycle de conduite suivant en roulant en ville et sur autoroute :

1. 15 minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivies d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en zone urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises;
2. Laissez reposer votre véhicule pendant au moins huit heures avec le contact coupé. Puis démarrez le véhicule et effectuez le cycle de conduite ci-dessus. Le véhicule doit se réchauffer jusqu'à sa température normale de fonctionnement. N'arrêtez pas le véhicule avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, vous devez répéter le cycle de conduite ci-dessus.

Boîte de vitesses

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE



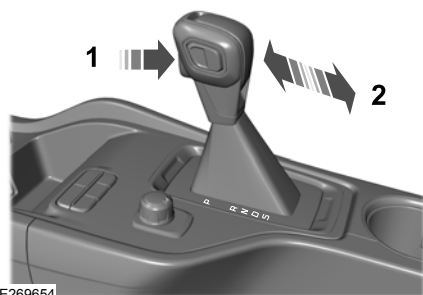
AVERTISSEMENT: Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous de passer à la position de stationnement (P). Le non-respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: N'enfoncez pas simultanément la pédale de frein et la pédale d'accélérateur. Si vous enfoncez simultanément les deux pédales pendant quelques secondes, la performance du moteur sera limitée, ce qui risque de rendre difficile le maintien de la vitesse en circulation et de provoquer des blessures graves.

Nota : Le régime moteur au ralenti est plus élevé quand le moteur est froid. Ceci augmente la tendance du véhicule à ramper alors que vous avez sélectionné un rapport.

Positions du levier sélecteur de boîte de vitesses



E269654

- P Stationnement
- R Marche arrière

- N Point mort
- D Marche avant
- S Mode sport et sélection manuelle des rapports.

Appuyez sur le bouton (1) situé sur le levier sélecteur de boîte de vitesses (2) pour passer en marche arrière (R) ou en marche avant (D). Une fois le levier positionné en marche avant (D), vous pouvez appuyer de nouveau sur le bouton (1) du levier sélecteur de boîte de vitesses (2) pour passer en mode sport (S). La planche de bord affiche le rapport sélectionné.

Stationnement (P)

Nota : Pour déplacer le levier sélecteur de boîte de vitesses hors de la position de stationnement (P), appuyez sur la pédale de frein avec la clé de contact à la position II.

Nota : Une tonalité retentit lorsque la porte conducteur est ouverte et que le levier sélecteur de vitesse n'est pas en position de stationnement (P). La protection antidécharge de batterie désactive l'avertissement sonore après un certain délai.

Dans cette position, aucun couple n'est fourni aux roues motrices et la boîte de vitesses est verrouillée. Vous pouvez démarrer le moteur lorsque le levier sélecteur est dans cette position.

Marche arrière (R)

Amenez le levier sélecteur à la position marche arrière (R) pour permettre à votre véhicule de reculer.

Point mort (N)

Dans cette position, aucun couple n'est fourni aux roues motrices mais la boîte de vitesses n'est pas verrouillée. Vous pouvez démarrer le moteur lorsque le levier sélecteur est dans cette position.

Boîte de vitesses

Marche avant (D)

Il s'agit de la position normale de conduite permettant d'optimiser la consommation de carburant et la douceur de roulement. Amenez le levier sélecteur de la boîte de vitesses à la position marche avant (D) pour permettre à votre véhicule d'avancer et d'effectuer automatiquement le passage des rapports de marche avant.

La boîte de vitesses passe au rapport approprié pour optimiser les performances en fonction de la température ambiante, de l'inclinaison de la route, de la charge du véhicule et de vos interventions de conduite.

Mode Sport (S)

Passez au mode sport en plaçant le levier sélecteur de vitesse sur la position sport (S). En mode sport, la boîte de vitesses choisit le rapport optimal pour obtenir les meilleures performances. Cette sélection de vitesse est généralement plus basse que celle de la marche avant (D), et les passages sont plus rapides.

Mode de remorquage



Pour activer le mode de traction, appuyez sur le bouton situé sur la console centrale jusqu'à ce que ce mode soit activé. Un témoin s'allume sur le tableau de bord lorsque le système est activé.

Le mode de remorquage :

- réalise la montée des rapports à des régimes moteur plus élevés afin de réduire la fréquence des changements de vitesse;
- assure la disponibilité d'un frein moteur dans tous les rapports de marche avant, ce qui ralentit le véhicule et aide à en conserver la maîtrise en descente.
- selon les conditions de conduite et de charge, ce mode permet de rétrograder, de ralentir le véhicule et de réguler sa vitesse en descente, sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur. La puissance du freinage de rétrogradation varie en fonction de la pression exercée sur la pédale de frein.

Le mode de remorquage améliore le fonctionnement de la boîte de vitesses lorsque le véhicule tracte une remorque ou une lourde charge. Tous les rapports de la boîte de vitesses sont disponibles lorsque le mode de remorquage est activé.

Pour désactiver la fonction de traction et revenir au mode de conduite normal, appuyez deux fois sur le bouton situé sur la console centrale. Le témoin s'éteint lorsque le système est désactivé. Le mode de traction se désactive également lorsque le contact du véhicule est coupé.

Boîte de vitesses automatique SelectShift™

Cette fonction vous permet de changer librement de vitesse (montée de rapport ou rétrogradation).

Dans la mesure où le régime moteur ne dépasse pas la limite admissible maximale, les rétrogradations sont permises. Le sélecteur bifonction SelectShift rétrograde automatiquement à des faibles régimes moteur afin de prévenir tout calage du moteur.

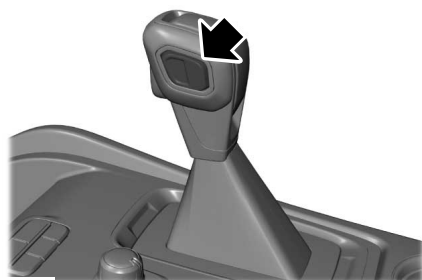
Boîte de vitesses

Nota : Le moteur peut être endommagé s'il est maintenu en surrégime sans passer au rapport supérieur.

La boîte de vitesses SelectShift ne monte pas automatiquement les rapports, même si le moteur approche de sa limite de régime.

Pour les boîtes dix vitesses, avec le levier sélecteur de vitesse dans la position sport (S) :

- Appuyez sur le bouton (+) sur le sélecteur de la boîte de vitesses pour monter les rapports.
- Appuyez sur le bouton (-) sur le sélecteur de la boîte de vitesses pour rétrograder.



E269656

Pour quitter le mode SelectShift, ramenez le levier sélecteur de la boîte de vitesses en position de marche avant (D).

Lorsque votre véhicule est immobile vous ne pouvez sélectionner que la première et la deuxième. Le passage de vitesses manuel est séquentiel; Par conséquent il est impossible de sauter des rapports.

Sélection de plage progressive

La sélection de plage progressive permet de neutraliser des rapports de la plage de passage automatique. Ce mode peut améliorer les conditions de conduite, p. ex., sur une chaussée glissante ou une pente abrupte.

En mode de marche avant (D), appuyez sur le bouton – pour activer la fonction de sélection progressive. Les rapports disponibles et sélectionnés s'affichent au tableau de bord.

Tous les rapports disponibles sont affichés et le rapport utilisé est indiqué. Appuyez de nouveau sur le bouton – pour neutraliser les rapports en commençant par celui le plus élevé. Par exemple, appuyez deux fois sur le bouton – pour verrouiller les 10e et 9e rapports. Seuls les rapports disponibles sont affichés et la boîte de vitesses passe d'un rapport disponible à l'autre. Appuyez sur le bouton + pour débloquer les rapports afin de permettre l'engagement des rapports supérieurs. Les changements de rapport s'effectuent dans la gamme de rapports sélectionnée.

Interverrouillage du levier sélecteur



AVERTISSEMENT: En suivant cette procédure, vous devez désengager la position de stationnement (P) de sorte que le véhicule puisse rouler librement. Pour éviter un déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue au besoin.

Boîte de vitesses



AVERTISSEMENT: Si le témoin de frein reste allumé lorsque le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.

Nota : Cette fonction est désactivée pour certains marchés.

Ce véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur qui bloque le levier sélecteur de vitesse en position de stationnement (P) lorsque le contact est établi et que vous n'enfoncez pas la pédale de frein.

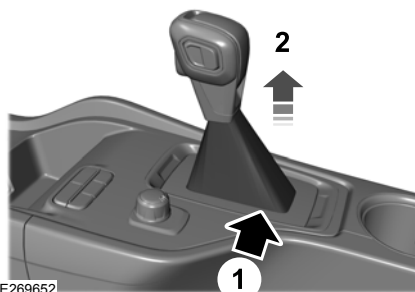
Si vous ne pouvez pas dégager le levier de vitesse de la position de stationnement (P) alors que le contact est établi et que la pédale de frein est enfoncée, le système doit être réparé. Il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux stop ne fonctionnent pas correctement. Voir **Fusibles** (page 265).

Si le fusible n'est pas grillé et que les feux stop fonctionnent correctement, la méthode suivante permet de déplacer le levier sélecteur hors de la position de stationnement (P) :

Nota : Contactez votre concessionnaire autorisé le plus tôt possible si cette procédure doit être utilisée.

Boîte de vitesses dix rapports

Serrez le frein de stationnement et coupez le contact avant d'effectuer ces étapes.



E269652

1. Insérez un tournevis entre le soufflet du levier sélecteur et la bague de garniture (1) pour dégager les languettes de la bague d'enjoleur du panneau supérieur.
2. Soulevez le soufflet de levier de vitesse (2).



E269653

3. Repérez le levier inférieur blanc (3), sur le côté du levier sélecteur de la boîte de vitesses.

Boîte de vitesses

4. Avec le tournevis, déplacez le levier inférieur blanc (3) vers l'avant du levier sélecteur de la boîte de vitesses.
5. En maintenant le levier inférieur blanc (3) vers l'avant, déplacez le levier sélecteur de la boîte de vitesses hors de la position de stationnement (P) pour le placer dans un autre rapport.

Apprentissage adaptatif de la boîte automatique

Cette fonction peut accroître la durabilité de la boîte de vitesses et garantir une qualité constante des changements de rapport pendant toute la durée de vie du véhicule. Les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf pourraient être plus ou moins secs. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualise entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Si le véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Nota : *N'utilisez pas la méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque position de gamme.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le système quatre roues motrices de votre véhicule est un système à temps partiel qui est activé avec la commande rotative montée dans la console centrale. En propulsion arrière normale, le système de conduite 2H transmet le couple à l'essieu arrière. Si la commande est déplacée à la position 4H ou 4L, le couple d'entraînement est dirigé vers l'essieu avant et l'essieu arrière, les quatre roues sont alors motrices.

En fonction du véhicule, il se peut que d'autres options quatre roues motrices soient disponibles sur le panneau de commutateurs situé sur la console centrale.

UTILISATION DES QUATRE ROUES MOTRICES

Nota : Des renseignements importants sur l'utilisation sécuritaire de ce type de véhicule figurent dans la section Généralités du chapitre Jantes et pneus.

Nota : N'utilisez pas le mode 4H ou 4L sur des chaussées dures et sèches. Cela peut produire un bruit excessif, user excessivement les pneus et endommager des composants de la transmission. Les modes 4H ou 4L ne sont prévus que pour des surfaces glissantes ou non revêtues. L'utilisation du mode 4L sur de telles surfaces peut produire certains bruits, par exemple des cognements occasionnels, mais n'endommagera pas les organes de transmission.

Nota : Si vous sélectionnez le mode 4L alors que votre véhicule roule, le système ne s'engagera pas tant que le véhicule ne sera pas à l'arrêt. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez le chapitre Passage et sortie du mode 4L (quatre roues motrices gamme basse) pour connaître le bon fonctionnement du système.

Nota : Le différentiel autobloquant électronique peut être activé et désactivé en appuyant sur le bouton de différentiel autobloquant. Voir **Différentiel autobloquant électronique** (page 180).

Témoins quatre roues motrices 4WD

Nota : Lorsqu'une anomalie se produit dans la transmission quatre roues motrices (4X4), le système reste normalement dans le mode 4X4 sélectionné avant l'apparition de l'anomalie. Le système ne passera en aucune circonstance en mode deux roues motrices par défaut. Si cet avertissement s'affiche, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

4X2

2H

Ce témoin s'allume momentanément lorsque vous sélectionnez le mode 2H.

4X4 GAMME HAUTE

4H

Ce témoin reste allumé lorsque vous sélectionnez le mode 4H.

4X4 GAMME BASSE

4L

Ce témoin reste allumé lorsque vous sélectionnez le mode 4L.

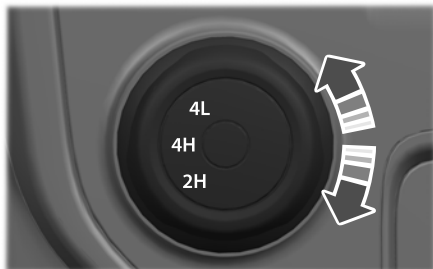
Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

VÉRIFIER 4X4



Ce message s'affiche en cas d'anomalie du mode 4X4.

Utilisation du dispositif de sélection électronique 4x4 en marche (Selon l'équipement)



E277079

2H (4X2)

Pour la conduite normale sur route, ce mode optimise la douceur de roulement et l'économie de carburant. Transmet la puissance uniquement aux roues arrière.

Nota : Le mode 2H peut s'activer ou se désactiver en fonction du mode de terrain sélectionné. Voir **Principes de fonctionnement** (page 171).

4H (4X4 GAMME HAUTE)

Transmet la puissance du système quatre roues motrices verrouillé mécaniquement aux roues avant et arrière pour un usage tout-terrain ou hivernal, dans la neige profonde, le sable ou la boue par exemple. Ce mode ne doit pas être utilisé sur une chaussée sèche.

Nota : Le mode 4H peut s'activer ou se désactiver en fonction du mode de terrain sélectionné. Voir **Principes de fonctionnement** (page 171).

4L (4X4 GAMME BASSE)

Transmet la puissance du système quatre roues motrices verrouillé mécaniquement aux roues avant et arrière avec un rapport de démultiplication plus court pour augmenter le couple. Ce mode est conçu seulement pour les applications hors route telles que la conduite dans le sable, la descente ou la montée de pentes raides ou la traction d'objets lourds.

Nota : Le mode 4L peut s'activer ou se désactiver en fonction du mode de terrain sélectionné. Voir **Principes de fonctionnement** (page 171).

Passage entre les différents modes du système 4 roues motrices

Nota : Le fait de relâcher momentanément la pédale d'accélérateur pendant un changement de mode améliore les performances d'engagement et de désengagement du système.

Nota : N'effectuez pas cette opération si les roues arrière patinent ou en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

Nota : Un bruit pourrait se produire lorsque le système change de mode ou s'engage, et cela est normal.

Vous pouvez déplacer la commande entre la position 2H et la position 4H à l'arrêt ou en roulant à 110 km/h (68 mph) au moins. L'écran d'information peut afficher un message indiquant qu'un passage 4X4 est en cours, et le témoin à DEL du mode sélectionné clignote. Une fois le changement effectué, la DEL du mode sélectionné reste allumée.

Passage et sortie du mode 4L (quatre roues motrices gamme basse)

Nota : Un bruit pourrait se produire lorsque le système change de mode ou s'engage, et cela est normal.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

1. Immobilisez le véhicule dès qu'il est possible de le faire en sécurité.
2. Placez la boîte de vitesses en position point mort (N).
3. Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle.
4. Tourner le commutateur de commande de boîte de transfert entre 2H et 4L ou entre 4L et 2H.

L'écran d'information doit afficher un message indiquant qu'un passage 4X4 est en cours, suivi du mode sélectionné. Si une des conditions de passage de mode quatre roues motrices mentionnées ci-dessus n'est pas présente, le passage de mode quatre roues motrices n'a pas lieu et l'écran d'information vous indique la marche à suivre pour exécuter les procédures de passage de mode quatre roues motrices appropriées.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules



AVERTISSEMENT: La conduite des véhicules qui ont un centre de gravité élevé (véhicules utilitaires et quatre roues motrices) est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas (voitures). Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres brusques avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Les camions et les véhicules utilitaires peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de s'enliser ou d'endommager des composants du soubassement de la carrosserie.

Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

Il est important de toujours garder la maîtrise de la direction, en particulier sur un terrain accidenté. Comme les variations subites de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour. Ne tenez pas le volant de direction par ses branches.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Soyez familier avec le terrain ou consultez les cartes géographiques de la région avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, les quatre roues doivent être en contact avec le sol et elles doivent tourner sans patiner ni déraiper.

Conduite hors route avec un camion ou un véhicule utilitaire

Nota : Sur certains modèles, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices lors de la conduite de votre véhicule peut produire des bruits momentanés de cognement ou de cliquettement. Ces bruits proviennent de la transmission avant qui augmente en vitesse.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Nota : *Votre véhicule peut être équipé d'une jupe avant. En raison de la faible garde au sol de votre véhicule, vous risquez de l'endommager si vous le conduisez hors route. Vous pouvez enlever la jupe avant en retirant les boulons qui la fixent en place.*

Nota : *Le fait de relâcher momentanément la pédale d'accélérateur pendant l'affichage d'un message de changement de mode doit améliorer les performances d'engagement et de désengagement du système.*

Les véhicules à quatre roues motrices sont spécialement conçus pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté; Ils possèdent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

La boîte de transfert transmet la puissance aux quatre roues. Sur les véhicules quatre roues motrices, la boîte de transfert permet de choisir parmi différents modes 4 roues motrices au besoin. Des renseignements relatifs au fonctionnement de la boîte de transfert et aux procédures d'engagement de modes se trouvent dans ce chapitre. Des renseignements relatifs à l'entretien de la boîte de transfert se trouvent dans le chapitre Entretien. Lisez attentivement ces renseignements avant de conduire votre véhicule.

Le système quatre roues motrices utilise les quatre roues pour propulser votre véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui permet de rouler sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices conventionnels doivent généralement éviter.

Principes de fonctionnement de base

- Conduisez plus lentement en cas de forts vents latéraux, car ils peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Soyez vigilant lorsque vous roulez sur des surfaces rendues glissantes par le sable, l'eau, le gravier, la neige ou la glace.
- N'utilisez pas le mode 4H ou 4L sur des chaussées dures et sèches. Cela produirait des bruits excessifs, augmenterait l'usure des pneus et pourrait endommager les composants de la transmission. Les modes 4H et 4L sont destinés uniquement à la conduite sur des surfaces glissantes ou meubles.

Si votre véhicule quitte la route

Si le véhicule quitte la route, réduisez la vitesse et évitez de freiner brusquement. Lorsque la vitesse du véhicule diminue, revenez doucement sur la route. Ne tournez pas le volant de direction brusquement lorsque vous ramenez le véhicule sur la route.

Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur l'accotement avant de ramener le véhicule sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant de direction trop brusquement.

Il peut être préférable de heurter de petits obstacles, comme des balises réfléchissantes sur l'autoroute, et d'endommager légèrement le véhicule, plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la route, ce qui pourrait entraîner la perte de maîtrise ou le renversement du véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doit constituer votre principale préoccupation.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Manœuvres d'urgence

Dans une situation d'urgence où un virage brusque s'impose, assurez-vous de ne pas survivir le véhicule. Ne tournez le volant qu'avec la rapidité et qu'à l'angle nécessaires pour éviter l'obstacle. Une manœuvre excessive du volant peut provoquer une perte de maîtrise du véhicule. Exercez une pression délicate sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein pour modifier la vitesse du véhicule. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner brusquement. De telles manœuvres pourraient augmenter le risque de renversement du véhicule, de perte de maîtrise et de blessures. Utilisez la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.

En cas d'arrêt d'urgence, évitez de bloquer les roues et essayez de ne pas donner de coups de volant.

Si le revêtement de la route change, p. ex., du béton au gravier, votre véhicule réagira différemment aux manœuvres de direction, d'accélération ou de freinage.

Conduite avec les quatre roues motrices en présence de conditions spéciales

Les véhicules à quatre roues motrices sont adaptés pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur route accidentée. Ils présentent des caractéristiques différentes des véhicules conventionnels, que ce soit sur route ou hors route.

Lorsque vous roulez à basse vitesse hors route dans des conditions de charge élevées, utilisez la gamme basse autant que possible. L'utilisation de la gamme basse permet de refroidir davantage le moteur et la boîte de vitesses.

Principes de fonctionnement de base

Soyez vigilant lorsque vous roulez sur des surfaces rendues glissantes par le sable, l'eau, le gravier, la neige ou la glace.

Conduite sur le sable

Lorsque vous roulez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Rétrogradez et avancez à vitesse régulière. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner excessivement les roues.

Ne roulez pas durablement dans du sable profond avec votre véhicule. Le système peut surchauffer.

Pour reprendre la conduite, coupez le contact et laissez le système refroidir pendant au moins 15 minutes.

Si vous conduisez lentement dans le sable profond par une température très élevée, utilisez autant que possible un rapport court. L'utilisation de la gamme basse permet de refroidir davantage le moteur et la boîte de vitesses.

Évitez toute vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable et il pourrait s'enliser au point que vous devriez faire appel à un autre véhicule pour le dégager. N'oubliez pas qu'il est parfois possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans la boue et l'eau

Conduite dans la boue

Dans la boue, évitez les variations de vitesse ou les changements de direction brusques. Même les véhicules quatre roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Après avoir roulé dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation excessive de boue sur les roues et sur les arbres de transmission en rotation peut créer un déséquilibre qui pourrait endommager les organes de transmission.

Conduite dans l'eau

Si vous devez traverser un plan d'eau profond, conduisez lentement. L'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser un plan d'eau, déterminez-en la profondeur et évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux. Votre moteur pourrait caler si de l'eau atteint le système d'allumage.

Après un passage dans l'eau, testez toujours les freins. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein tout en roulant à basse vitesse.

Nota : La conduite en eau profonde peut provoquer des dommages à la boîte de vitesses. Si les essieux avant et arrière sont immergés dans l'eau, le lubrifiant des ponts et de la boîte de transfert doit être vérifié et remplacé au besoin.



E143950

Le programme éducatif "Tread Lightly" a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et aux règlements relatifs à la nature sauvage. Ford Motor Company s'associe au U.S. Forest Service et au Bureau of Land Management pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique dans les parcs nationaux et d'autres domaines naturels publics et privés.

Conduite sur un terrain vallonné ou en pente

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire dans une pente très abrupte, conduisez en ligne droite si possible, que ce soit en montée ou en descente.

Nota : Évitez de tourner sur des pentes ou des collines abruptes. Le véhicule risque de perdre son adhérence, de déraiper latéralement et de se renverser. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous avez l'intention d'emprunter. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître les conditions de l'autre côté. Ne franchissez jamais une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui peut vous guider.

Au moment de gravir une pente abrupte, engagez d'abord un rapport inférieur plutôt que de rétrograder une fois que le véhicule se trouve dans la pente. Vous réduisez ainsi les contraintes imposées au moteur et les risques de calage.

Si le moteur cale, n'essayez pas de tourner pour redescendre, car le véhicule pourrait se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à un endroit sûr.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Donnez juste assez de puissance aux roues pour pouvoir gravir la pente. Une puissance excessive pourrait provoquer le patinage des roues ou une perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de maîtrise du véhicule.



Pour descendre une pente, utilisez le même rapport que celui que vous utiliseriez pour la gravir. Vous ménagerez ainsi les freins qui, autrement, risqueraient de surchauffer. Ne descendez pas une pente au point mort. Désengagez la surmultipliée ou placez la boîte de vitesses à un rapport inférieur. En descendant une pente abrupte, évitez de freiner brusquement sous peine de perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Si votre véhicule est équipé de freins antiblocage, appliquez les freins et maintenez une pression ferme. Ne pompez pas la pédale de frein.

Conduite sur la neige et sur la glace



AVERTISSEMENT: Si vous roulez sur une chaussée glissante qui nécessite l'usage de chaînes à neige ou de câbles, il est impératif de conduire avec précaution. Roulez doucement, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques pour

réduire les risques de pertes de maîtrise qui peuvent causer des blessures graves ou mortelles. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Nota : *Un patinage excessif des roues peut endommager la boîte de vitesses.*

Sur la neige et sur la glace, un véhicule quatre roues motrices présente des avantages par rapport à un véhicule deux roues motrices, mais il peut tout de même déraquer comme tout autre véhicule. En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Appuyez lentement et graduellement sur la pédale d'accélérateur pour avancer lorsque le véhicule est immobile.

Évitez tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule quatre roues motrices accélère mieux dans la neige et sur la glace qu'un véhicule deux roues motrices, il ne s'immobilisera pas plus rapidement, puisque le freinage s'effectue aux quatre roues. Méfiez-vous en permanence des conditions de la route.

Laissez une distance suffisante entre votre véhicule et ceux qui précèdent pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à engager un rapport inférieur. En cas de freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein de façon constante. Ne pompez pas la pédale de frein. Voir **Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage** (page 182).

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Si le véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige



AVERTISSEMENT: Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Si le véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement de la marche avant à la marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient régulier tout en marquant une pause entre chaque position de gamme. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque position de gamme.

Nota : *N'utilisez pas la méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait être endommagée.*

Nota : *Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus pourraient être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.*

Stationnement



AVERTISSEMENT: Si le témoin de frein reste allumé lorsque le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.



AVERTISSEMENT: Serrez toujours fermement le frein de stationnement. Pour les véhicules avec boîte automatique, assurez-vous de passer la position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez toujours la clé lorsque vous quittez le véhicule.

Sur les véhicules à quatre roues motrices, lorsque la boîte de transfert est au point mort (N), le moteur et la boîte de vitesses sont désolidarisés du reste de la transmission. Le véhicule peut alors rouler librement même si la boîte de vitesses automatique est en position de stationnement (P) ou si la boîte de vitesses manuelle est engagée. Ne laissez jamais le véhicule sans surveillance lorsque la boîte de transfert est en position de point mort (N). Serrez complètement le frein de stationnement et coupez le contact lorsque vous quittez votre véhicule.

Entretien et modifications

La suspension et la direction de ce véhicule ont été conçues et testées pour garantir une performance prévisible, en charge ou à vide. Pour cette raison, nous vous recommandons fortement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse du retrait ou de l'ajout de pièces, notamment les pièces visant à surélever la carrosserie et les barres stabilisatrices, et de ne pas utiliser de pièces de rechange qui ne sont pas équivalentes aux pièces d'origine.

Faites preuve de prudence lorsque le véhicule transporte un chargement ou des accessoires en hauteur, p. ex., une échelle ou une galerie porte-bagages. Toute modification qui élève le centre de gravité du véhicule peut augmenter les risques de renversement en cas de perte de maîtrise du véhicule.

Quatre roues motrices (Selon l'équipement)

Tout entretien inadéquat du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à votre sécurité et à la sécurité de vos passagers. Nous vous recommandons de faire inspecter fréquemment les composants du châssis du véhicule si vous l'utilisez hors route.

Pont arrière

DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ÉLECTRONIQUE (SELON

L'ÉQUIPEMENT)

Nota : *N'utilisez pas le système lorsque le véhicule roule sur des routes étanches. Cela accroît le bruit et l'usure des pneus. Utilisez le système uniquement sur des surfaces durablement glissantes ou instables.*

Le système verrouille les parties gauche et droite de l'essieu arrière pour former un essieu de conduite plein et accroître ainsi la traction des roues arrière dans certaines conditions.

Appuyez sur le bouton du différentiel électronique pour activer le système.

Nota : *Le bouton de blocage est situé sur la console centrale.*



E277073

Le blocage de différentiel électronique peut se verrouiller et se déverrouiller lorsque les engrenages internes sont alignés et que le différentiel n'est soumis à aucune charge de couple. Pour faciliter l'alignement, conduisez le véhicule en ligne droite en relâchant la pédale d'accélérateur. Alternativement, conduisez lentement en marche avant et en marche arrière en déplaçant le volant d'un côté à l'autre pour permettre le verrouillage du différentiel à blocage électronique.

L'engagement du système de différentiel à blocage électronique est neutralisé si le véhicule roule à vitesse élevée et que la pédale d'accélérateur est enfoncée. Suivez les instructions à l'écran du tableau de bord pour l'engagement et le désengagement du système.

Nota : *Vous pouvez utiliser le système dans n'importe quel mode de conduite (2H, 4H ou 4L).*

Nota : *Quand le système est engagé, les fonctions du programme de stabilité électronique (ESP) telles que le contrôle de stabilité, l'antipatinage, le contrôle d'adhérence en descente, le signalement de freinage d'urgence, l'assistance au démarrage en côte et le dispositif antilouvoiement de la remorque et le témoin d'activation HDC sont désactivées.*

Nota : *Le système est désengagé lorsque le freinage antiblocage est activé.*

Le système de différentiel à blocage électronique peut avoir une incidence sur différents modes de terrain. Voir

Principes de fonctionnement (page 189).

GÉNÉRALITÉS

Nota : Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique ou un sifflement continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues se font sentir dans la colonne de direction lors du freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Nota : De la poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même en conditions normales de conduite. La poussière est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Voir **Nettoyage des roues** (page 306).

Les freins perdent de leur efficacité quand ils sont mouillés. Appuyez légèrement sur la pédale de frein à plusieurs reprises en quittant un lave-auto ou après avoir traversé une nappe d'eau pour sécher les freins.

Système de priorité des freins sur l'accélérateur

Si la pédale d'accélérateur se coince, maintenez une pression constante et fermez la pédale de frein pour ralentir le véhicule et réduire la puissance du moteur. Si cette situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez le véhicule de façon sécuritaire. Arrêtez le moteur, placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P), et serrez le frein de stationnement. Inspectez la pédale d'accélérateur et ses environs à la recherche de toute pièce ou débris pouvant gêner son déplacement. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus proche.

Assistance au freinage d'urgence

L'assistance au freinage d'urgence détecte si vous freinez brusquement en mesurant la force avec laquelle vous enfoncez la pédale de frein. Il assure un rendement optimal de freinage pourvu que vous appuyiez sur la pédale. Le système d'assistance au freinage d'urgence peut réduire les distances d'arrêt dans les situations critiques.

Freins antiblocage

Ce système aide à conserver la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Ce témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, reste allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage est désactivé. Faites vérifier le système par un concessionnaire autorisé. Si le système de freinage antiblocage est désactivé, le freinage normal continue de fonctionner.

Voir **Témoins et indicateurs** (page 94).

Nota : Les témoins peuvent varier selon la région.



Ce témoin s'allume également quand vous mettez le contact pour confirmer qu'il fonctionne bien. S'il ne s'allume pas à l'établissement du contact ou s'il commence à clignoter, faites vérifier le système par un concessionnaire agréé. Si le témoin des freins s'allume une fois le frein de stationnement desserré, faites vérifier immédiatement le système de freinage.

CONSEILS SUR LA CONDUITE À L'AIDE DE FREINS ANTIBLOPAGE

Le système de freins antiblopage n'élimine pas les risques lorsque :

- vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède;
- votre véhicule est en situation d'aquaplanage;
- vous négociez des courbes à une vitesse trop élevée;
- la chaussée est irrégulière.

Nota : Lorsque le système est activé, des pulsations peuvent se manifester dans la pédale de frein et sa course peut se prolonger. Maintenez la pédale de frein enfoncée. Vous pouvez aussi entendre des bruits. Cette situation est normale.

FREIN DE STATIONNEMENT

Véhicules à boîte de vitesses automatique



AVERTISSEMENT: Lorsque vous quittez votre véhicule, serrez bien le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position de stationnement (P).

Nota : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la montée, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et tournez le volant à l'opposé de la bordure de trottoir.

Nota : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la descente, placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) et tournez le volant en direction de la bordure de trottoir.

Véhicules à boîte de vitesses manuelle



AVERTISSEMENT: Serrez toujours le frein de stationnement à fond.

Nota : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la montée, engagez la première et tournez le volant à l'opposé de la bordure de trottoir.

Nota : Si le véhicule est garé en pente dans le sens de la descente, engagez la marche arrière et tournez le volant en direction de la bordure de trottoir.

Tous les véhicules

Nota : N'appuyez pas sur le bouton de déverrouillage lorsque vous tirez le levier vers le haut.

Pour serrer le frein de stationnement :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez complètement le levier de frein de stationnement vers le haut.

Pour desserrer le frein de stationnement :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. Tirez légèrement le levier vers le haut.
3. Appuyez sur le bouton de déverrouillage, puis abaissez le levier.

AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE



AVERTISSEMENT: Le système ne remplace pas le frein de stationnement. Avant de sortir de votre véhicule, serrez toujours le frein à main.



AVERTISSEMENT: Vous devez rester dans votre véhicule une fois que le système s'active. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de surveiller le système et d'intervenir au besoin. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système se désactive en cas d'anomalie apparente ou si vous faites monter trop fort le régime moteur. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.

Le système permet de faciliter le départ du véhicule lorsque votre véhicule est sur une pente sans devoir utiliser le frein de stationnement.

Lorsque le système est activé, le véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après avoir relâché la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins se desserrent automatiquement dès que le moteur a développé suffisamment de couple pour empêcher le véhicule de rouler vers le bas. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Le système s'active automatiquement dans toute pente qui pourrait faire rouler le véhicule.

Nota : *Aucun témoin n'indique si le système est activé ou désactivé.*

Utilisation du système d'aide au démarrage en côte

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule. Gardez la pédale de frein enfoncée et engagez une position de gamme de marche avant lorsque le véhicule fait face à une montée, ou la marche arrière (R) lorsqu'il fait face à une descente.
2. Si les capteurs détectent que votre véhicule se trouve sur une pente, le système s'active automatiquement.
3. Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein, le véhicule reste immobile sur la pente pendant environ deux à trois secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Le système desserre les freins automatiquement.

Nota : *Lorsque vous retirez le pied de la pédale de frein et appuyez de nouveau sur la pédale alors que le système est actif, vous constatez une réduction sensible de la course de la pédale. Ceci est normal.*

Activation et désactivation du système

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Vous pouvez activer ou désactiver cette fonction à l'écran d'information. Le système mémorise votre dernier réglage lorsque vous faites démarrer le moteur.

Véhicules à boîte de vitesses automatique

Vous ne pouvez pas mettre le système en fonction ou hors fonction. Lorsque vous établissez le contact, le système s'active automatiquement.

Antipatinage (Selon l'équipement)

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le dispositif antipatinage contribue à prévenir le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule commence à glisser, le système serre les freins de roues individuelles puis, au besoin, réduit simultanément la puissance du moteur. Si les roues patinent en accélérant sur des chaussées glissantes ou meubles, le système réduit la puissance du moteur pour augmenter la traction.

UTILISATION DE L'ANTIPATINAGE



AVERTISSEMENT: Le témoin d'antipatinage/contrôle de stabilité s'allume en continu si le système détecte une anomalie. Assurez-vous que vous n'avez pas manuellement désactivé la fonction d'antipatinage au moyen des commandes de l'écran d'information ou du contacteur. Si le témoin d'antipatinage/contrôle de stabilité est toujours allumé en continu, faites immédiatement réparer le dispositif par un concessionnaire autorisé. L'utilisation de votre véhicule avec l'antipatinage désactivé peut augmenter le risque de perte de contrôle ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou la neige, il peut être utile de désactiver l'antipatinage car cela permettra aux roues de tourner.

Nota : Lorsque vous désactivez l'antipatinage, le contrôle de stabilité reste totalement actif.

Désactivation du système



E166706

La commande de la fonction d'antipatinage et du contrôle de stabilité est située sur la console.

Lorsque vous désactivez le système, un message et une icône allumée apparaissent sur le tableau de bord.

Utilisez une nouvelle fois le commutateur pour rétablir le fonctionnement normal du système antipatinage.

Il est possible que votre véhicule comporte des limitations MyKey à cette fonction. Voir **Principes de fonctionnement** (page 62).

Témoins et messages liés au système



Le témoin d'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote :

- Lorsqu'une situation de conduite provoque l'activation de l'un des systèmes.
- En cas d'anomalie de l'un des systèmes.



Le témoin de désactivation d'antipatinage et du contrôle de stabilité s'allume au démarrage du moteur et reste allumé :

Antipatinage (Selon l'équipement)

- Lorsque vous désactivez la fonction d'antipatinage.
- Lorsque vous sélectionnez un autre mode de contrôle de stabilité.

Contrôle de stabilité (Selon l'équipement)

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT: Toute

modification du véhicule liée au freinage, aux galeries porte-bagages de deuxième monte, à la suspension, à la direction ou au type et la taille des jantes et pneus peut compromettre la tenue de route de votre véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif de contrôle électronique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturbation des capteurs du dispositif de contrôle électronique de stabilité, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif de contrôle électronique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: N'oubliez pas

que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule, augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif de contrôle électronique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les

risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif de contrôle électronique de stabilité s'active, **RALENTISSEZ.**

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Si le système de contrôle de stabilité ou d'antipatinage détecte une anomalie, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage reste allumé.
- Les systèmes de contrôle de stabilité et d'antipatinage n'améliorent pas la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues.

Si le système de contrôle de stabilité ou d'antipatinage s'active, il se peut que vous rencontriez les situations suivantes :

- Le témoin du contrôle de stabilité et d'antipatinage clignote.
- Votre véhicule ralentit.
- Puissance du moteur réduite.
- Vibration dans la pédale de frein.
- La pédale de frein est plus dure que d'habitude.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage.

Le contrôle de stabilité dispose de plusieurs fonctions intégrées pour vous aider à garder le contrôle de votre véhicule :

Contrôle de stabilité (Selon l'équipement)

Contrôle électronique de stabilité

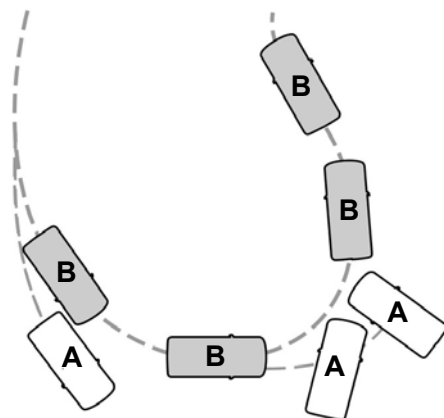
Ce système contribue à limiter les dérapages ou les glissades latérales en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur.

Contrôle de stabilité antiretournement

Ce système contribue à limiter les capotages en détectant le mouvement de roulis du véhicule et en serrant les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Antipatinage

Le dispositif améliore la capacité de votre véhicule à maintenir la traction des roues en détectant et commandant le patinage des roues. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 184).



E72903

- A Véhicule sans contrôle de stabilité sortant en dérapage de sa trajectoire.
- B Véhicule avec contrôle de stabilité gardant le contrôle sur une surface glissante.

UTILISATION DU CONTRÔLE DE STABILITÉ

AdvanceTrac™ avec Roll Stability Control™ (RSC™)

Le dispositif se met automatiquement en fonction chaque fois que vous établissez le contact.

Contrôle de stabilité (Selon l'équipement)



E277072

Vous pouvez désactiver les systèmes de contrôle électronique de stabilité.

Lorsque vous placez la boîte de vitesses en position de marche arrière (R), les systèmes sont désactivés.

Il vous est possible de désactiver ou d'activer l'antipatinage de manière indépendante. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 184).

Fonctions AdvanceTrac avec contrôle de stabilité antiretournement (RSC)

Fonctions du bouton	Témoin de désactivation du contrôle de stabilité	Contrôle de stabilité antiretournement	Contrôle électronique de stabilité	Système anti-patinage
Par défaut au démarrage	Allumé lors du contrôle des ampoules	Activé	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Allumé	Activé	Activé	Désactivé
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de 5 secondes	Allumé	Après activation ¹	Désactivé	Désactivé
Bouton à nouveau enfoncé après désactivation	Éteint	Activé	Activé	Activé
Boîte de transfert commutée à 4 roues motrices (4WD) gamme basse	Allumé	Activé ¹	Désactivé	Désactivé

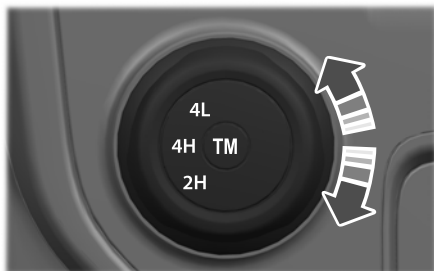
¹ Dans le mode sable, le contrôle de stabilité est désactivé.

Gestion du terrain (Selon l'équipement)

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Utilisation du système de gestion du terrain

Le système de gestion du terrain optimise le comportement et le confort du véhicule en maximisant la traction lors de la conduite sur différents types de terrain.



E282969

Appuyez sur le bouton TM situé sur la console centrale pour choisir parmi les modes de réglage suivants :

Nota : Pour un rendement optimal, le changement de mode de terrain pourrait entraîner la modification automatique du réglage du système 4X4.



Normal – pour la conduite sur route. Sélectionnez ce mode pour la conduite sur toute surface offrant une résistance semblable à celle des revêtements durs des routes ou lorsqu'il n'est plus nécessaire de choisir un mode spécial.

Nota : Il s'agit du réglage par défaut lorsque vous établissez le contact et quand vous sélectionnez le mode deux roues motrices au moyen de la commande de quatre roues motrices.



Gazon/Gravier/Neige – pour la conduite hors route.

Sélectionnez ce mode pour les surfaces fermes recouvertes de matériaux épars ou glissants comme de la neige damée, de la glace, du gazon, ou encore, d'une mince couche de gravier ou de sable. Si votre véhicule ne peut obtenir de l'adhérence en neige profonde, il pourrait être utile de désactiver l'antipatinage.

Nota : Assurez-vous de réactiver l'antipatinage lorsque vous obtenez de l'adhérence.



Boue/Ornières – pour la conduite hors route.

Sélectionnez ce mode pour un terrain accidenté, mou, bosselé ou boueux.



Sable – pour la conduite hors route. Sélectionnez ce mode

pour conduire sur du sable sec

et mou ou sur du gravier profond. Sélectionnez le mode boue/ornières si vous devez conduire sur une couche de sable mouillé suffisamment épaisse pour risquer de faire s'enfoncer les roues de votre véhicule.

Nota : Les modes Gazon/Gravier/Neige, Sable et Boue/Ornières ne doivent être utilisés que pour la conduite hors route.

Nota : La partie contrôle de la vitesse en courbe du système AdvanceTrac® n'est pas disponible lorsque vous sélectionnez le mode Sable ou Boue/Ornières. Si le système devient inopérant, il peut devenir difficile de sélectionner certains modes, auquel cas un message s'affiche. S'il devient inopérant en raison d'une anomalie du système, tous les témoins de mode de la commande s'éteignent et un des messages suivants s'affiche à l'écran d'information :

Gestion du terrain (Selon l'équipement)

ANOMALIE DU SYSTÈME DE GESTION DE TERRAIN

Un redémarrage du moteur peut effacer la panne. Si cela ne fonctionne pas, faire inspecter le système par un concessionnaire autorisé.

CHANGEMENT DE MODE REFUSÉ, RÉESSAYEZ

Ce changement de mode ne peut pas être fait au moment où vous le demandez. Essayez de nouveau le changement de mode.

Écran hors route

Vous pouvez surveiller continuellement l'état en temps réel des systèmes hors route de votre véhicule à l'écran d'information.

Nota : *L'utilisation d'un mode hors route ne garantit pas que le véhicule ne restera pas coincé dans du sable, de la neige, de la boue ou d'autres débris. Il vous appartient d'évaluer la situation hors route et de déterminer si le terrain est franchissable.*

Disponibilité de la boîte de transfert

Sélection du mode de conduite / mode de terrain	Normale ¹	Gazon/Gravier/Neige	Boue/Ornières	Conduite sur le sable
4x2	Disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
4x4 Gamme haute	Disponible	Disponible	Disponible	Disponible
4x4 Gamme basse	Disponible	Disponible	Disponible	Disponible

¹ Mode de terrain par défaut persistant d'un cycle d'allumage à l'autre

Contrôle de suivi

À PROPOS DU CONTRÔLE DE SUIVI



AVERTISSEMENT: Le système ne contrôle pas la vitesses dans les situations de faible traction ou sur des pentes très abruptes. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Le non-respect de ces précautions accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Ce système ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) pour la boîte de vitesses automatique ou en première pour la boîte de vitesses manuelle.

Le système Trail Control vous permet de vous concentrer sur le volant quand vous circulez hors route et à faible vitesse, en contrôlant l'accélération et le freinage de votre véhicule.

Vous pouvez utiliser le système Trail Control aux vitesses qui suivent :

- 31 km/h (20 mph) en mode deux roues motrices ou quatre roues motrices gamme élevée.
- 15 km/h (10 mph) en mode quatre roues motrices gamme basse.
- 8 km/h (5 mph) en marche arrière (R).

Vous pourriez entendre un bruit provenant du moteur de la pompe de freinage antiblocage quand vous utilisez le système. Cette situation est normale.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION DU CONTRÔLE DE SUIVI



Appuyez sur le bouton.

Le système est désactivé en appuyant de nouveau sur le bouton ou en dépassant 68 km/h (42 mph).

RÉGLAGE DE LA VITESSE DU CONTRÔLE DE SUIVI

Nota : Les boutons sont situés sur le volant de direction.

Conduisez à la vitesse souhaitée.

SET+

Appuyez sur ce bouton pour augmenter la vitesse courante.

SET-

Appuyez sur ce bouton pour réduire la vitesse courante.

Nota : La couleur du témoin change.

Vous pouvez régler la vitesse par petits ou grands incréments. Appuyez, puis relâchez l'interrupteur à bascule vers le haut ou vers le bas une fois pour régler la vitesse définie par petits incréments. Appuyez sur le haut ou le bas du bouton à bascule et maintenez-le enfoncé pour régler la vitesse programmée par grands incréments.

Vous pouvez aussi régler la vitesse en freinant.

Nota : En appuyant sur la pédale de frein, le système ne se désactive pas.

ANNULATION DE LA VITESSE PROGRAMMÉE



Appuyez sur le bouton.

Contrôle de suivi

TÉMOINS DU CONTRÔLE DE SUIVI



CONTRÔLE DE SUIVI – DÉPANNAGE

Contrôle de suivi – Messages d'information

Message	Mesure à prendre
Réduire vitesse pour activer contrôle remorque	S'affiche quand vous devez réduire la vitesse du véhicule pour pouvoir utiliser le système Trail Control.
Contrôle remorque non disponible si freins de stationnement activés	S'affiche quand vous devez desserrer le frein de stationnement pour pouvoir utiliser le système Trail Control.
Contrôle sur piste impossible lorsque système aide recul remorque activé	S'affiche quand vous devez désactiver le système Trailer Backup Assist pour pouvoir utiliser le système Trail Control.
Contrôle sur piste activé Utiliser bouton SET pour ajuster vitesse	S'affiche quand vous avez autorisé le système Trail Control et que vous pouvez définir une vitesse avec la commande SET+ ou SET- .
Contrôle sur piste désactivé, conducteur reprend le contrôle	S'affiche quand une anomalie du système Trail Control se produit pendant son utilisation et que le conducteur doit le désactiver.
Contrôle sur piste désactivé	S'affiche lorsque vous mettez le système hors fonction.
Anomalie Contrôle sur piste Voir manuel	S'affiche en cas d'anomalie du système. Voir la section Trail Control de votre Manuel du propriétaire.
Contrôle remorque Pour activer choisir vitesse	S'affiche quand vous devez être en position marche (D), point mort (N) ou marche arrière (R) pour pouvoir utiliser le système Trail Control.
Contrôle remorque non disponible si régulateur vitesse activé	S'affiche quand vous devez désactiver le régulateur de vitesse pour pouvoir utiliser le système Trail Control.
Contrôle remorque non disponible si porte conducteur ouverte	S'affiche quand vous devez fermer la porte conducteur pour pouvoir utiliser le système Trail Control.
Régler contrôle sur piste à 2 km/h pour aider à sortir du sable	S'affiche quand le système détecte que le véhicule est peut-être enlisé dans le sable et que le système Trail Control s'active à la vitesse la plus faible.

Aides au stationnement

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT: Pour éviter les blessures, soyez toujours vigilant lorsque vous vous déplacez en marche arrière (R) et que vous utilisez le système de détection.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des objets dont les surfaces absorbent les réflexions. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.



AVERTISSEMENT: Les systèmes de régulation de la circulation, les conditions météorologiques défavorables, les freins pneumatiques, les moteurs et ventilateurs extérieurs peuvent affecter le bon fonctionnement du sonar de recul, ce qui peut détériorer les performances du système ou générer de fausses alertes.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas détecter des petits obstacles ou des objets en mouvement, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol.

Nota : Si votre véhicule est doté du dispositif MyKey™, le sonar ne pourra être désactivé sans la présence d'une clé MyKey™. Voir **Principes de fonctionnement** (page 62).

Nota : Veillez à ce que les capteurs sur le pare-chocs ou le bouclier ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du système peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

Nota : Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes.

Nota : Certains accessoires rajoutés installés autour du pare-chocs ou du bouclier arrière peuvent provoquer de fausses alertes. Comme par ex., de grands attelages de remorques, des supports à bicyclettes ou à planches de surf, des supports de plaque d'immatriculation, des revêtements de pare-chocs ou d'autres dispositifs peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul. Pour éviter les fausses alertes, enlevez les accessoires ajoutés.

Nota : Quand vous attelez une remorque à votre véhicule, le sonar de recul peut détecter la remorque et transmettre une alerte. Désactivez le sonar de recul quand vous attelez une remorque, ceci afin d'éviter ces alertes.

Le système de détection avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de votre véhicule. Le système s'active automatiquement dès que vous établissez le contact.

Aides au stationnement

Vous pouvez désactiver le système à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 99). Si votre véhicule dispose d'un bouton d'aide au stationnement, vous pouvez désactiver le système en appuyant sur le bouton.

Lorsqu'une anomalie de système est présente, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran d'information. Voir **Messages d'information** (page 107).

AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (R) est engagée. La fréquence de l'alarme sonore augmente à mesure que le véhicule se rapproche de l'objet. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle se trouve à moins de 30 cm (12 po). Si un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) est détecté à une distance supérieure à 30 cm (12 po) des coins du pare-chocs, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.



Zone de couverture allant jusqu'à 1,8 m (6 ft) du pare-chocs arrière. Cette distance de détection peut être réduite au niveau des coins extérieurs du pare-chocs.

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (R) est engagée :

- votre véhicule se déplace vers un objet stationnaire à une vitesse de 5 km/h (3 mph) ou inférieure;
- votre véhicule est immobile, mais un objet s'approche de l'arrière de votre véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph);
- votre véhicule se déplace à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph) et un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mph).

Le système n'émet d'alerte sonore que lorsque le véhicule se déplace ou lorsqu'il est immobile et que l'obstacle détecté se trouve à moins de 30 cm (12 po) du pare-chocs.

Indicateur de distance d'obstacle (Selon l'équipement)

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information. Cette indication de distance s'affiche lorsque la marche arrière (R) est engagée.

L'indication s'affiche :

- à mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule;
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

E130178

Aides au stationnement

AIDE AU STATIONNEMENT AVANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les capteurs avant sont activés lorsque la boîte de vitesses est dans une position autre que la position de stationnement (P) et que votre véhicule se déplace à basse vitesse .



E187330

Zone de couverture allant jusqu'à 70 cm (28 po) du pare-chocs avant. La distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs.

Un carillon d'avertissement retentit lorsque votre véhicule approche d'un objet. Si votre véhicule continue de se rapprocher de l'objet, la fréquence de répétition du carillon augmente. Lorsque l'objet se trouve à 30 cm (12 po) ou moins du pare-chocs avant, le carillon retentit de manière permanente.

Vous pouvez désactiver le système à partir du menu de l'écran d'information ou du message contextuel qui s'affiche lorsque vous engagez la marche arrière (R). Voir **Généralités** (page 99). Si votre véhicule dispose d'un bouton d'aide au stationnement, vous pouvez désactiver le système en appuyant sur le bouton.

Indicateur de distance d'obstacle (Selon l'équipement)

Le système donne une indication de distance d'obstacle sur l'écran d'information.

L'indication s'affiche :

- à mesure que l'obstacle se rapproche, les segments de l'indicateur s'allument en se rapprochant du pictogramme représentant le véhicule;
- Si aucun obstacle n'est détecté, les segments de l'indicateur de distance sont grisés.

Si la marche arrière (R) est engagée, le sonar de marche arrière produit des alertes sonores lorsque votre véhicule se déplace et que l'obstacle détecté se rapproche du véhicule. L'alerte sonore cesse deux secondes après l'immobilisation du véhicule. Une indication visuelle est toujours présente en marche arrière (R).

Si le levier sélecteur est en position marche avant (D) ou à toute autre position de marche avant (par exemple, gamme basse [L], sport [S], ou toute position de marche avant d'une boîte de vitesses manuelle), le sonar de marche avant produit des avertissements sonores et visuels lorsque votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mph) et qu'un obstacle est détecté à l'intérieur de la zone de détection. Une fois que le véhicule est stationnaire, l'alerte sonore cesse après deux secondes et l'indication visuelle disparaît au bout de quatre secondes. Si les obstacles détectés se trouvent à une distance de 30 cm (12 po), l'indication visuelle reste affichée.

Aides au stationnement

Si la boîte de vitesses est au point mort (N), le système fournit une indication visuelle uniquement lorsque votre véhicule se déplace à 8 km/h (5 mph) ou moins et qu'un obstacle est situé à l'intérieur de la zone de détection. Une fois que votre véhicule est stationnaire, l'indication visuelle disparaît après quatre secondes.

CAMÉRA DE RÉTROVISION



AVERTISSEMENT: Le système de caméra de recul est un dispositif complémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe le rétroviseur extérieur et intérieur pour optimiser la couverture.



AVERTISSEMENT: D'autres objets près des extrémités du pare-chocs ou sous le pare-chocs pourraient ne pas apparaître à l'écran en raison de la couverture limitée du système de caméra de recul.



AVERTISSEMENT: Reculez aussi lentement que possible. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Faites preuve de prudence lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Si la porte de chargement arrière est entrouverte, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera incorrecte. Aucune ligne de guidage ne s'affiche lorsque la porte de chargement arrière est entrouverte. Le non-respect de ces précautions accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Soyez prudent si vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra alors que le levier sélecteur n'est pas en position de stationnement (P). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

La caméra de recul offre une image vidéo de la zone à l'arrière du véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent la trajectoire empruntée par le véhicule et sa proximité par rapport aux objets situés derrière.



E133364

La caméra de recul est située sur le hayon.

Utilisation du système de caméra de recul

Le système de caméra de recul affiche la zone qui se trouve derrière le véhicule lorsque vous engagez la marche arrière (R).

Aides au stationnement

Le système utilise trois options de guidage pour vous aider à visualiser la zone qui s'étend derrière le véhicule :

- Lignes de guidage actives : Ces lignes indiquent la trajectoire prévue du véhicule pendant la marche arrière.
- Lignes de guidage fixes : Ces lignes indiquent la trajectoire réelle du véhicule pendant la marche arrière en ligne droite. Cette option peut aider le conducteur à reculer dans une place de stationnement ou à aligner le véhicule avec un objet qui se trouve derrière le véhicule;
- Ligne centrale : Cette ligne aide le conducteur à aligner le centre du véhicule sur un objet (par exemple une remorque).

Nota : Si l'image apparaît alors que le levier sélecteur n'est pas en position marche arrière (R), faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

Nota : Lors du remorquage, la caméra ne couvre que ce qui est remorqué derrière votre véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et vous pourriez ne pas détecter certains objets. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que vous branchez le connecteur de remorque.

La caméra peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- De nuit ou dans les endroits sombres, si les feux de recul ne fonctionnent pas.
- Lorsque le champ visuel de la caméra est entravé par de la boue, de l'eau ou des débris. Nettoyez la lentille avec un chiffon doux non pelucheux et un produit nettoyant non abrasif.
- La partie arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagée, faussant ainsi l'alignement de la caméra.

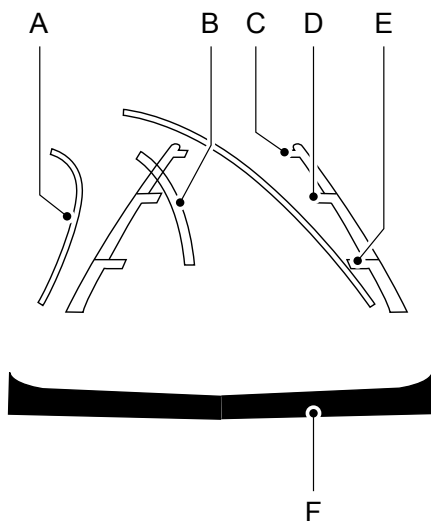
Réglages de la caméra

Vous pouvez accéder aux paramètres de la caméra de recul dans l'écran d'affichage. Voir **Paramètres** (page 449).

Lignes de guidage de la caméra

Nota : Les lignes de guidage actives et fixes sont uniquement disponibles lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R).

Nota : La ligne centrale est uniquement disponible si les lignes de guidage actives ou fixes sont en fonction.



E142436

- A Lignes de guidage actives
- B Ligne de centre
- C Ligne de guidage fixe : Zone verte

Aides au stationnement

- D Ligne de guidage fixe : Zone jaune
- E Ligne de guidage fixe : Zone rouge
- F Pare-chocs arrière

Les lignes de guidage actives s'affichent seulement avec les lignes de guidage fixes. Pour utiliser les lignes de guidage actives, tournez le volant pour orienter les lignes vers une trajectoire prévue. Si la position du volant change pendant la marche arrière, votre véhicule pourrait dévier de sa trajectoire initiale.

Les lignes de guidage fixes et actives apparaissent et disparaissent selon la position du volant. Les lignes de guidage actives ne s'affichent pas lorsque le volant est en position ligne droite.

Redoublez de prudence lors des manœuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près du véhicule et ceux dans la zone verte sont les plus éloignés. Les objets se rapprochent du véhicule au fur et à mesure qu'ils se déplacent de la zone verte à la zone jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux contrôler les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Indicateur de distance d'obstacle

(Selon l'équipement)



E190459

Ce système donne une image du véhicule et des zones couvertes par les capteurs. Ces zones s'affichent en vert, jaune ou rouge lorsque les capteurs de sonar de recul détectent un obstacle dans la zone de détection.

Zoom manuel



AVERTISSEMENT: Lorsque le zoom manuel est activé, la zone située derrière le véhicule ne s'affiche pas entièrement. Soyez conscient de la zone à proximité du véhicule lorsque vous utilisez la fonction de zoom manuel.

Nota : Le zoom manuel n'est disponible que lorsque la marche arrière (R) est engagée.

Nota : Seule la ligne centrale s'affiche lorsque le zoom manuel est activé.

Aides au stationnement

Les réglages pouvant être sélectionnés pour cette fonction sont Zoom avant (+) et Zoom arrière (-). Appuyez sur le symbole sur l'écran de la caméra pour changer l'affichage. Le réglage par défaut est Zoom désactivé.

Cette fonction vous permet de faire un gros plan sur un objet situé derrière votre véhicule. Le pare-chocs apparaît sur l'image agrandie pour vous offrir une référence. Le zoom est uniquement actif lorsque le levier sélecteur est en position de marche arrière (R).

Temporisation de la caméra de recul

Les options Activée et Désactivée peuvent être sélectionnées pour les réglages. La fonction de temporisation de la caméra de recul est désactivée par défaut.

Après avoir déplacé le levier sélecteur de la position marche arrière (R) vers toute position autre que la position de stationnement (P), l'image de la caméra demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 10 km/h (6 mph). Ceci se produit lorsque la fonction de temporisation de la caméra de recul est activée.

Programmateur de vitesse (selon l'équipement)

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse permet de conserver une vitesse déterminée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Vous pouvez utiliser le régulateur de vitesse lorsque votre véhicule roule à plus de 30 km/h (20 mph).

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse lorsque la circulation est dense ou sur des routes sinueuses ou glissantes. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de subir des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous descendez une pente, la vitesse du véhicule pourrait dépasser la vitesse programmée. Le système n'applique pas les freins.

Nota : Le système se désengage si la vitesse du véhicule diminue de plus de 16 km/h (10 mph) en dessous de la vitesse programmée lorsque vous gravisiez une pente.



E266656

Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant de direction. Voir **Programmateur de vitesse** (page 73).

Activation du régulateur de vitesse

Appuyez sur **ON**.



Le témoin s'affiche à l'écran d'information.

Programmation de la vitesse du régulateur

Conduisez à la vitesse voulue.

SET+

Appuyez sur ce bouton pour reprendre la vitesse actuelle.

SET-

Appuyez sur ce bouton pour reprendre la vitesse actuelle.

Relâchez la pédale d'accélérateur.

Nota : La couleur du témoin change.

Changement de la vitesse programmée

SET+

Appuyez brièvement sur ce bouton pour augmenter la vitesse programmée par petits incréments.

SET-

Appuyez brièvement sur ce bouton pour diminuer la vitesse programmée par petits incréments.

Maintenez l'un de ces boutons enfoncé pour accélérer ou décélérer, selon le cas. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte.

Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein jusqu'à l'obtention de la vitesse voulue. Appuyez sur l'un des boutons.

Programmateur de vitesse (selon l'équipement)

Nota : Si vous accélérez en appuyant uniquement sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez précédemment programmée.

Annulation de la vitesse programmée

CAN

Appuyez brièvement sur ce bouton ou enfoncez très légèrement la pédale de frein pour annuler la vitesse programmée.

Nota : Le système mémorise la vitesse programmée.

Reprise de la vitesse programmée

RES

Appuyez brièvement sur ce bouton pour reprendre la vitesse programmée.

Désactivation du régulateur de vitesse

OFF

Appuyez, puis relâchez le bouton lorsque le système est en mode d'attente, ou coupez le contact.

Nota : La vitesse programmée s'efface lorsque vous désactivez le système.

UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE ADAPTATIF



AVERTISSEMENT: Soyez toujours attentif aux variations des conditions de circulation lorsque vous utilisez le régulateur de vitesse adaptatif. Ce système ne remplace pas la vigilance au volant. Si vous ne prêtez pas attention à la route, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif sur les bretelles d'accès et de sortie des autoroutes, sur les routes comprenant des croisements et des ronds-points ou des voies non réservées aux véhicules, sur des routes sinueuses, glissantes, non goudronnées ou en pente raide.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque la visibilité est réduite, particulièrement par temps de brouillard, de pluie ou de neige, ou lorsque les projections de la route sont abondantes.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système lorsque le véhicule tracte une remorque avec des commandes de freinage électronique de deuxième monte. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: N'installez pas de pneus dont les dimensions diffèrent de celles recommandées, car cela pourrait nuire au fonctionnement normal du système. Vous risqueriez de plus de perdre la maîtrise du véhicule et de subir de graves blessures.



AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules stationnaires ou qui roulent à moins de 10 km/h (6 mph).



AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les piétons ni les obstacles sur la route.

Programmateur de vitesse (selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif ne détecte pas les véhicules arrivant en sens inverse sur la même voie.



AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif n'est pas un système d'avertissement ou d'évitement de collisions.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le régulateur de vitesse adaptatif avec une étrave de chasse-neige.

Le système règle la vitesse de votre véhicule afin de conserver la distance définie entre vous et le véhicule qui vous précède sur la même voie. Vous pouvez choisir entre quatre réglages de distance.

Le système fait appel à un capteur radar qui projette un faisceau droit devant le véhicule.



E266656

Les commandes du régulateur de vitesse adaptatif sont situées sur le volant de direction.

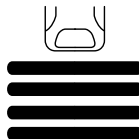
Activation du régulateur de vitesse adaptatif



Appuyez brièvement sur le bouton.



Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée s'affichent à l'écran d'information.



E164805

Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif

Conduisez à la vitesse voulue.

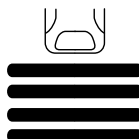
SET+

SET-

Appuyez brièvement sur un bouton.

Relâchez la pédale d'accélérateur.

Le témoin, le réglage de distance actuel et la vitesse programmée s'affichent à l'écran d'information.



E164805

Une représentation graphique du véhicule s'affiche si un véhicule est détecté devant vous.

Programmateur de vitesse (selon l'équipement)

Nota : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la vitesse programmée affichée à l'écran d'information peut être légèrement différente de celle de l'indicateur de vitesse.

Lorsque vous suivez un véhicule



AVERTISSEMENT: Lorsque vous suivez un véhicule, votre véhicule ne ralentit pas automatiquement jusqu'à l'arrêt, et il ne peut pas toujours décélérer assez rapidement pour éviter une collision sans l'intervention du conducteur. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse adaptatif avertit uniquement de la présence d'autres véhicules détectés par le capteur du radar. Dans certains cas, le système peut ne pas avertir le conducteur, ou l'avertir tardivement. Soyez toujours prêt à freiner au besoin. Sinon, vous risquez un accident et des blessures graves ou mortelles.

Nota : Lorsque vous suivez un véhicule et que vous activez un clignotant, le régulateur de vitesse adaptatif peut produire une légère accélération temporaire pour vous aider à dépasser le véhicule.

Nota : Les freins peuvent être bruyants lorsqu'ils sont actionnés par le système.

Lorsqu'un véhicule qui vous précède s'engage dans votre voie ou si le véhicule qui vous précède roule plus lentement, la vitesse de votre véhicule est réglée afin de conserver une distance de sécurité programmée. Une représentation graphique du véhicule s'allume au tableau de bord.

Votre véhicule maintient une distance constante avec le véhicule qui vous précède jusqu'à ce que :

- le véhicule qui précède accélère et dépasse la vitesse programmée;
- le véhicule qui précède quitte votre voie;
- le véhicule ralentit à une vitesse inférieure à 20 km/h (12 mph);
- vous programmez une nouvelle distance entre véhicules.

Le système freine pour ralentir votre véhicule et conserver une distance de sécurité par rapport au véhicule qui vous précède. Le système applique seulement une force de freinage limitée. Vous pouvez neutraliser le système en freinant.

Si le système considère que son niveau de freinage maximum est insuffisant, un avertissement sonore retentit, un message s'affiche sur l'écran d'information et un témoin clignote pendant que le système continue de freiner. Intervenir immédiatement.

Réglage de la distance de sécurité

Vous pouvez réduire ou augmenter la distance entre votre véhicule et celui qui vous précède en appuyant sur la commande de distance.

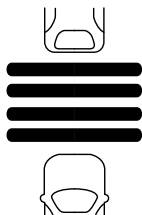


Appuyez brièvement sur ce bouton pour diminuer la distance de sécurité.



Appuyez brièvement sur ce bouton pour augmenter la distance de sécurité.

Programmateur de vitesse (selon l'équipement)



E164805

La distance sélectionnée s'affiche sur l'écran d'information comme indiqué par les barres de l'image.

Nota : Le réglage de la distance est basé sur plusieurs secondes de séparation entre les deux véhicules et par conséquent, la distance s'ajuste en fonction de la vitesse de votre véhicule.

Nota : Vous devez sélectionner une distance de sécurité correspondant aux conditions de la circulation.

Réglages de distance du régulateur de vitesse adaptatif

Affichage graphique, barres indiquant l'espace entre les véhicules	Distance entre véhicules	Comportement dynamique
1	Plus près	Sport
2	Près	Normale.
3	Moyen	Normale.
4	Loin	Confort

Chaque fois que vous activez le système, il sélectionne le dernier réglage de distance choisie.

Neutralisation de la vitesse programmée



AVERTISSEMENT: Si vous neutralisez le système en appuyant sur la pédale d'accélérateur, les freins ne sont pas automatiquement appliqués pour maintenir une distance avec un véhicule qui précède.

Lorsque vous enfoncez la pédale d'accélérateur, vous neutralisez la vitesse et la distance de sécurité programmées.



Utilisez la pédale d'accélérateur comme à l'habitude pour dépasser intentionnellement la limite de vitesse programmée.

Lorsque vous neutralisez le système, le témoin vert s'allume et le graphique du véhicule ne s'affiche pas à l'écran d'information.

Le système se réactive lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée ou à une vitesse inférieure s'il est précédé d'un véhicule plus lent.

Changement de la vitesse programmée



Appuyez brièvement sur ce bouton pour augmenter la vitesse programmée par petits incréments.



Appuyez brièvement sur ce bouton pour diminuer la vitesse programmée par petits incréments.

Maintenez l'un de ces boutons enfoncé pour changer la vitesse programmée par grands incréments. Relâchez le bouton lorsque la vitesse voulue est atteinte.

Programmateur de vitesse (Selon l'équipement)

Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein jusqu'à l'obtention de la vitesse voulue. Appuyer sur l'un des boutons.

Le système peut serrer les freins pour ralentir le véhicule à la nouvelle vitesse programmée. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Annulation de la vitesse programmée

CAN

Enfoncez brièvement ce bouton ou enfoncez très légèrement la pédale de frein.

La vitesse programmée ne s'efface pas.

Reprise de la vitesse programmée

RES

Appuyez brièvement sur le bouton.

Votre véhicule revient à la vitesse et à la distance de sécurité programmées précédemment. Lorsque le système est actif, la vitesse programmée reste affichée à l'écran d'information.

Nota : *N'utilisez la touche de reprise que si vous vous souvenez de la vitesse programmée et si vous souhaitez la reprendre.*

Annulation automatique

Le système ne fonctionne pas si le véhicule roule à une vitesse inférieure à 20 km/h (12 mph). L'information affichée indique une vitesse faible du moteur, une alarme sonore retentit et le freinage automatique est annulé si le véhicule passe en dessous de cette vitesse.

L'annulation automatique peut également se produire si :

- les roues patinent;
- vous serrez le frein de stationnement.

Nota : *Si le régime moteur est trop faible, un son retentit et un message s'affiche à l'écran. Le freinage automatique se désactive.*

Utilisation en terrain montagneux

Nota : *Une alarme sonore retentit et le système se désactive s'il a freiné pendant une période prolongée. Ceci permet aux freins de refroidir. Le système fonctionne de nouveau normalement lorsque les freins se sont refroidis.*

Lorsque le système est activé, sélectionnez une vitesse inférieure lors de longues descentes sur des pentes abruptes, par exemple, en terrain montagneux. Dans de telles situations, un surcroît de frein moteur permet de soulager les freins normaux et de prévenir leur surchauffe.

Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif

**ON
OFF**

Appuyez, puis relâchez le bouton lorsque le système est en mode d'attente, ou coupez le contact.

Nota : *La vitesse et la distance de sécurité programmées s'effacent lorsque vous désactivez le système.*

Anomalies de détection



AVERTISSEMENT: En de rares occasions, une anomalie de détection peut survenir en raison des infrastructures routières, par exemple un pont, un tunnel ou des barrières de sécurité. Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous êtes à tout moment tenu de maîtriser votre véhicule, de superviser le système et d'intervenir au besoin.

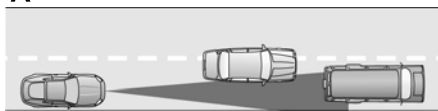
Programmateur de vitesse (selon l'équipement)



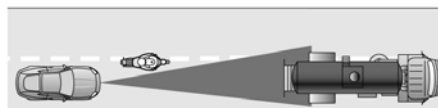
AVERTISSEMENT: Si le système est défaillant, faites vérifier le véhicule dès que possible.

Le champ de vision du capteur du radar est limité. Dans certaines situations, il pourrait ne pas détecter un véhicule ou le détecter tardivement. La représentation graphique du véhicule qui précède ne s'affiche pas si le système ne détecte aucun véhicule devant vous.

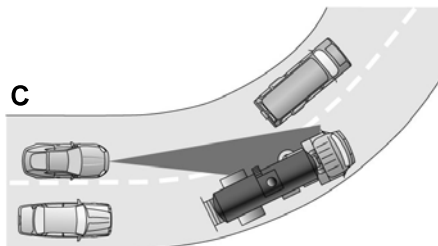
A



B



C



E71621

Des anomalies de détection peuvent survenir dans les cas suivants :

- A Vous roulez dans une voie différente de celle du véhicule qui précède.
- B Des véhicules s'engagent dans votre voie. Le système ne peut détecter ces véhicules que lorsqu'ils sont entièrement dans votre voie de circulation.
- C Lorsque la détection des véhicules qui précèdent s'effectue à la sortie d'un virage ou d'une courbe de la route.

Dans de tels cas, le système peut freiner de manière tardive ou inattendue. Vous devez toujours être prêt à freiner ou à intervenir au besoin.

Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourrait changer. La détection peut donc être erronée ou ne pas se produire.

Pour que le système fonctionne de façon optimale, la caméra installée sur le pare-brise doit avoir une bonne visibilité de la route.

Un fonctionnement optimal peut s'avérer impossible si :

- la caméra est obstruée;
- la visibilité ou l'éclairage laissent à désirer;
- les conditions météorologiques sont mauvaises.

Programmateur de vitesse (selon l'équipement)

Système non disponible

Nombre de situations peuvent provoquer la désactivation du système ou en empêcher l'activation nécessaire, notamment :

- Un capteur est obstrué.
- La température des freins est élevée.
- Panne du système ou d'un système connexe.

Capteur obstrué



E267381

Un message s'affiche en cas d'obstruction des signaux radar émis par le capteur. Le capteur se trouve sur la calandre inférieure. Le système ne peut pas détecter un véhicule qui vous précède et ne fonctionne pas quand des éléments obstruent le capteur.

Nota : Vous ne pouvez pas voir le capteur. Il se trouve derrière le bouclier.

Gardez l'avant du véhicule propre et n'y montez aucun monogramme ou accessoire en métal. Ceci comprend les protecteurs avant et les feux de deuxième monte qui pourraient obstruer le capteur.

Causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives pour y remédier :

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar est souillée ou obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar est propre, mais le message reste affiché.	Patientez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires avant que le radar puisse reconnaître le retrait de l'obstruction.
De fortes pluies ou de la neige perturbent les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui précèdent.

Programmateur de vitesse (selon l'équipement)

Cause	Mesure à prendre
L'eau, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	N'utilisez pas le système dans ces conditions, car il risque de ne pas détecter les véhicules qui précèdent.
Le véhicule se trouve dans un endroit isolé et il n'y a aucun autre véhicule ni objet à proximité.	Patiencez quelques instants ou passez en mode régulateur de vitesse conventionnel.

En raison de la nature de la technologie radar, il est possible que le système signale un avertissement d'obstruction sans que le capteur soit pour autant obstrué. Une fausse condition de blocage s'annule d'elle-même ou après le redémarrage du véhicule.

Passage au régulateur de vitesse conventionnel



AVERTISSEMENT: Le régulateur de vitesse conventionnel ne freine pas le véhicule à l'approche de véhicules qui roulent plus lentement. N'oubliez jamais le mode que vous avez sélectionné et freinez si nécessaire.



Le témoin de régulateur de vitesse remplace le témoin de régulateur de vitesse adaptatif si vous sélectionnez le régulateur de vitesse conventionnel. Le réglage de distance ne sera pas affiché et le système ne réagira pas aux véhicules qui vous précèdent. Le freinage automatique demeure actif pour maintenir la vitesse programmée.

Vous pouvez passer du mode de régulateur de vitesse adaptatif au mode de régulateur de vitesse conventionnel au moyen de l'écran d'information.

Aides à la conduite

ALERTE CONDUCTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT



AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité d'effectuer les manœuvres de stationnement avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner si le capteur est obstrué.



AVERTISSEMENT: Faites régulièrement des pauses si vous ressentez de la fatigue. N'attendez pas que le système vous avertisse.



AVERTISSEMENT: Certains styles de conduite peuvent déclencher un avertissement du système, même si vous ne ressentez pas de fatigue.



AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.



AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.



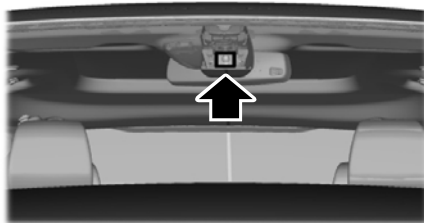
AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford.

Nota : Le système risque de ne pas fonctionner correctement si vous modifiez la hauteur de suspension.

Nota : Retirez toute obstruction du pare-brise. Par exemple, les fientes d'oiseaux, les insectes, la neige ou la glace.

Nota : Le système pourrait ne pas fonctionner correctement si l'objectif de la caméra n'est bien dégagé ou si le pare-brise est endommagé.

Nota : S'il est activé dans le menu, le système s'active à des vitesses supérieures à 64 km/h (40 mph). En deçà de la vitesse d'activation, l'écran d'information informe le conducteur que le système est indisponible.



E249505

Le système surveille automatiquement votre comportement au volant à l'aide de différentes données d'entrée, notamment celles du capteur de caméra avant.

Aides à la conduite

Si le système détecte que votre vigilance au volant est réduite sous un seuil limite, il vous alerte en émettant un signal sonore et en affichant un message à l'écran d'information.

UTILISATION DU SYSTÈME D'ALERTE DU CONDUCTEUR

Activation et désactivation du système

Activez ou désactivez le système à partir de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 99).

Lorsqu'il est actif, le système peut suivre l'évolution de votre niveau de vigilance en se fondant sur les données concernant la position du véhicule par rapport aux marquages de voie et sur d'autres données.

Avertissements du système

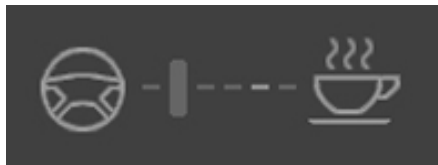
Nota : Le système n'émet aucun avertissement à une vitesse inférieure à environ 64 km/h (40 mph).

Le système d'avertissement comprend deux niveaux. Il émet d'abord un avertissement temporaire incitant le conducteur à prendre du repos. Ce message n'apparaît que quelques instants. Ensuite, si le système détecte que votre vigilance au volant a encore baissé, il peut émettre un autre avertissement qui restera affiché plus longtemps à l'écran d'information. Vous pouvez appuyer sur la touche OK au volant pour annuler l'avertissement.

Affichage du système

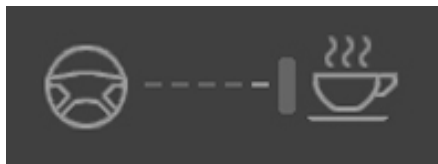
Lorsque le système est activé, il s'exécute automatiquement en arrière-plan et émet un avertissement uniquement si cela est nécessaire. Vous pouvez consulter à tout moment l'état du système à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 99).

Votre niveau de vigilance est représenté par un graphique comprenant six barres verticales en couleur.



E131358

L'évaluation de votre niveau de vigilance actuel indique qu'il se situe dans une plage normale d'attention.



E131359

L'évaluation actuelle de votre vigilance indique que vous devez arrêter le véhicule de façon sécuritaire dès que possible et vous reposer.

La barre d'état se déplace de gauche à droite à mesure que votre niveau de vigilance calculé diminue. À mesure que l'indicateur se rapproche de l'icône de repos, sa couleur passe du vert au jaune, puis au rouge.

La couleur (position) jaune indique qu'il s'agit du premier avertissement, et la couleur (position) rouge indique qu'il s'agit du deuxième.

Nota : Si vous venez de recevoir un avertissement, vous devez envisager un repos, même si l'évaluation actuelle est dans la zone normale.

Aides à la conduite

Nota : Si le capteur de la caméra ne peut distinguer le marquage de voie ou si la vitesse du véhicule chute à moins de 64 km/h (40 mph) environ, le niveau de vigilance s'affiche en grisé pendant un court instant et l'écran d'information vous informe que le système n'est pas disponible.

Réinitialisation du système

Vous pouvez réinitialiser le système comme suit :

- En coupant puis en rétablissant le contact.
- En immobilisant le véhicule et en ouvrant et refermant la porte du conducteur.

SYSTÈME DE MAINTIEN DE TRAJECTOIRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Conduisez toujours avec prudence et faites attention lorsque vous actionnez les commandes ou utilisez les fonctions du véhicule.



AVERTISSEMENT: Par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables, le système pourrait ne pas fonctionner. La pluie, la neige et les projections de la route peuvent limiter les performances du capteur.



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas si le capteur n'est pas en mesure de détecter les marquages de voie.



AVERTISSEMENT: Il arrive que le capteur détecte incorrectement des marquages de voie, comme d'autres structures ou objets. Cela peut se traduire par des avertissements manquants ou erronés.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas bien fonctionner si le capteur est bloqué. Maintenez le pare-brise libre d'obstructions.



AVERTISSEMENT: Si les environs immédiats du capteur sont endommagés, faites vérifier le véhicule dès que possible.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement si le véhicule est équipé d'une trousse de suspension non approuvée par Ford.

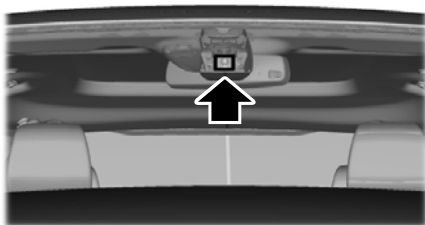
Nota : Le système fonctionne à une vitesse supérieure à 64 km/h (40 mph).

Nota : La caméra doit pouvoir détecter le marquage de voie pour que le système puisse fonctionner.

Aides à la conduite

Nota : Lorsque le mode aide ou le mode aide et alerte est sélectionné et que le système ne détecte aucune action au volant pendant une courte période, il vous alerte pour que vous gardiez les mains sur le volant. **Le système peut détecter une prise trop légère sur le volant, par exemple lorsque le conducteur retire les mains du volant.**

Nota : Le système peut ne pas fonctionner correctement si l'objectif de la caméra n'est pas dégagé ou si le pare-brise est endommagé ou sale.



E249505

Le système vous signale que vous devez rester dans votre voie au moyen du système de direction et de l'écran d'affichage dans les cas où la caméra avant détecte un possible déport involontaire vers l'extérieur de la voie. En mode Alerte, le système transmet un avertissement en faisant vibrer le volant. En mode Aide, le système agit sur la direction en contrebraquant légèrement pour ramener le véhicule dans la voie de circulation.

Lorsque le système fonctionne en mode combiné (mode d'alerte et mode d'aide), le système agit sur la direction en contrebraquant légèrement pour ramener le véhicule dans la voie de circulation, puis il fait vibrer le volant si le véhicule est hors marquage de voie.

Activation et désactivation du système

Nota : Le réglage activé ou désactivé du système est mémorisé jusqu'à ce qu'il soit changé manuellement, à moins qu'une clé MyKey soit détectée. Lorsqu'une clé MyKey est détectée, le système s'active par défaut et le mode d'alerte est activé.



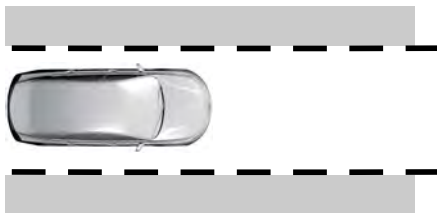
E132099

Appuyez sur le bouton du levier des clignotants pour activer ou désactiver le système.

Paramètres du système

Le système utilise des menus de paramétrage optionnels. Le système mémorise votre dernière sélection connue pour chacun de ces paramètres. Il n'est pas nécessaire de modifier les paramètres à chaque réactivation du système.

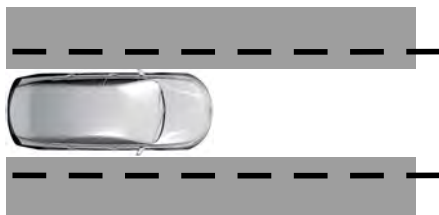
Mode : Ce paramètre permet de sélectionner les fonctions du système que vous souhaitez activer.



E165515

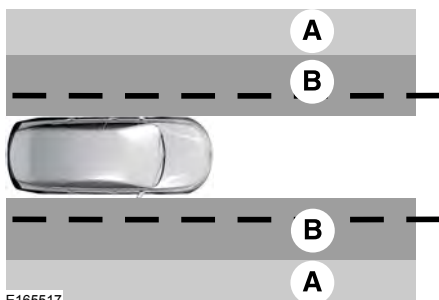
Aides à la conduite

Alerte seulement – fait vibrer le volant lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



E165516

Aide seulement – agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie lorsqu'un changement de voie involontaire est détecté.



E165517

- A Alerte
- B Aide

Alerte + Aide – agit sur la direction pour ramener le véhicule vers le centre de la voie.

Si votre véhicule continue de dévier hors de la voie après rectification du système d'aide au maintien de la trajectoire, le système fait également vibrer le volant.

Nota : Les schémas d'alerte et d'aide représentent la zone de couverture globale. Ils ne fournissent pas les paramètres de zone exacte.

Intensité : Ce paramètre permet de régler l'intensité des vibrations du volant utilisées pour les modes alerte et alerte + aide. **Ce paramètre n'a aucun effet sur le mode aide.**

- Faible
- Normale.
- Élevée

Affichage du système



E151660

En mode alerte, l'image graphique d'un véhicule et des marquages de voie apparaissent à l'écran d'information.

Si vous activez le système en mode aide ou alerte, un pictogramme blanc séparé, ou des flèches pour certains véhicules, apparaissent avec les marquages de voie.

Lorsque vous mettez le système hors fonction, l'image graphique des marquages de voie n'est plus affichée.

Lorsque le système est activé, la couleur des marquages de voie change pour indiquer l'état du système.

Gris : Indique que le système est temporairement dans l'impossibilité d'émettre un avertissement ou d'intervenir sur le côté indiqué. Raison possible :

Aides à la conduite

- votre véhicule se déplace à une vitesse inférieure à la vitesse d'activation;
- votre véhicule effectue une manœuvre dynamique;
- la route ne comporte pas de marquages de voie ou ceux-ci n'apparaissent pas assez distinctement dans le champ visuel de la caméra;
- le champ visuel de la caméra est masqué ou la caméra est incapable de détecter les marquages de voie en raison des conditions ambiantes, des conditions de la circulation ou de l'état du véhicule. Par ex. ombres, angles solaires importants, neige, pluie abondante ou brouillard, conduire derrière un gros véhicule qui bloque la voie ou y projette de l'ombre, faible éclairage des phares.

Consultez la section **Dépannage** pour obtenir de plus amples renseignements.

Vert : Indique que le système est disponible ou prêt à fournir un avertissement ou une intervention sur le côté indiqué.

Jaune : Indique que le système d'aide au suivi de voie intervient ou vient d'intervenir.

Rouge : Indique que le système d'aide au suivi de voie émet ou vient d'émettre un avertissement.

Le système peut être désactivé temporairement en tout temps dans les cas suivants :

- freinage brusque;
- accélération rapide;
- Utilisation d'un clignotant.
- manœuvre d'évitement;
- Le véhicule roule trop près des marquages de voie.

Dépannage

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible alors que je distingue les marquages sur la voie?

La vitesse du véhicule n'est pas dans la plage de fonctionnement du dispositif.

Le soleil frappe directement la lentille de la caméra.

Un changement de voie intentionnel rapide s'est produit.

Le véhicule roule trop près des marquages de voie.

Le véhicule roule à grande vitesse dans les courbes.

La dernière alerte ou intervention a eu lieu il y a peu de temps.

Les marquages de voie sont ambigus, par exemple dans les zones de construction.

La luminosité ambiante change rapidement de claire à foncée ou de foncée à claire.

Décalage prononcé et soudain des marquages de voie.

ABS ou AdvanceTrac™ sont activés.

La caméra est obstruée par le brouillard ou la présence de saleté, de souillures, de givre ou d'eau sur le pare-brise.

Aides à la conduite

Pourquoi la fonction n'est-elle pas disponible alors que je distingue les marquages sur la voie?

Vous roulez trop près du véhicule qui précède.

Passage d'une voie avec marquages à une voie sans marquages, ou inversement.

De l'eau stagnante se trouve sur la route.

Marquages de voie à peine visibles, par ex. les marquages de voie jaunes partiels sur les routes de béton.

Voie trop étroite ou trop large.

La caméra n'a pas été étalonnée après le remplacement du pare-brise.

La route est étroite ou la chaussée est accidentée.

Pourquoi le véhicule, en mode d'aide ou d'aide et alerte, ne revient-il pas au milieu de la voie comme il le devrait?

Présence de forts vents latéraux

Chaussée fortement bombée

Chaussée en mauvais état, rainures ou dénivellation entre la chaussée et l'accotement

Répartition inégale du chargement du véhicule ou gonflage inadéquat des pneus

Les pneus ont été changés ou la suspension a été modifiée.

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ANGLES MORTS (SELON

L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas le système d'information sur les angles morts en remplacement des rétroviseurs extérieurs et intérieur, ni pour éviter de regarder par dessus l'épaule avant de changer de voie de circulation. Le système d'information sur les angles morts ne remplace en aucun cas la prudence au volant.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

Aides à la conduite



E255695

Le système est conçu pour détecter les véhicules dans la zone d'angle mort. La zone de détection se trouve des deux côtés de votre véhicule, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs, jusqu'à environ 4 m (13 ft) au-delà du pare-chocs arrière. La zone de détection s'étend environ sur 18 m (59 ft) au-delà du pare-chocs arrière lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 48 km/h (30 mph) pour vous alerter lorsque des véhicules s'approchent.

Nota : Le système n'empêche pas le véhicule de toucher d'autres véhicules. Il n'est pas conçu pour détecter les véhicules stationnés, les piétons, les animaux ou d'autres infrastructures.

Utilisation du système d'information sur les angles morts

Véhicules à boîte automatique

Le système s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- vous démarrez votre véhicule;
- vous passez en mode marche avant (D);
- le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : Le système ne fonctionne pas en mode stationnement (P) ou marche arrière (R).

Véhicules à boîte de vitesses manuelle

Le système s'active lorsque toutes les conditions ci-après sont réunies :

- vous démarrez votre véhicule;
- le véhicule roule à une vitesse supérieure à 10 km/h (6 mph).

Nota : Le système ne fonctionne pas en mode marche arrière (R).

Indicateurs et messages du système



E142442

Lorsque le système détecte un véhicule, un témoin d'alerte s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Si vous allumez le clignotant correspondant à ce côté de votre véhicule, le témoin d'alerte clignote.

Nota : Le système peut ne pas vous avertir si un véhicule traverse rapidement la zone de détection.

Aides à la conduite

Capteurs obstrués



E280125

Les capteurs se trouvent à l'intérieur du feu arrière, sur les deux côtés de votre véhicule.

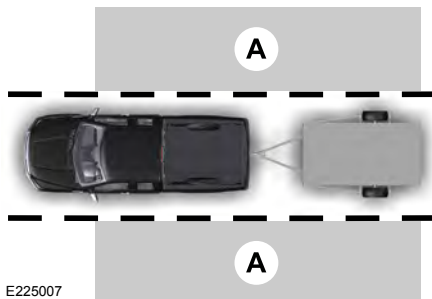
Nota : *Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.*

Nota : *Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.*

Nota : *Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.*

Si les capteurs deviennent obstrués, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information. Voir **Messages d'information** (page 107). Les témoins d'alerte restent allumés mais le système ne vous alerte pas.

Système d'information sur les angles morts avec fonction de remorquage (Selon l'équipement)

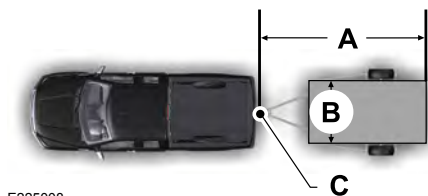


E225007

Le système d'information sur les angles morts avec fonction de remorquage a été conçu pour vous aider à détecter les véhicules dans la zone de détection (A). La zone de détection se trouve des deux côtés du véhicule et de la remorque, s'étendant vers l'arrière, à partir des rétroviseurs extérieurs et jusqu'à l'extrémité de la remorque. Lorsqu'une remorque est attelée et que vous avez défini une remorque avec angle mort, le système d'information sur les angles morts avec fonction de remorquage s'active en roulant en marche avant à plus de 10 km/h (6 mph).

Le système peut être désactivé à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 99). Si le système d'information sur les angles morts est désactivé, cela entraîne la désactivation automatique du système d'information sur les angles morts pour le remorquage.

Configuration d'une remorque avec information sur les angles morts



- A Longueur de la remorque
- B Largeur de la remorque
- C Boule d'attelage de remorque

La remorque fonctionne avec le système par le biais de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 99). Pendant la configuration d'une remorque, une succession d'écrans vous demandera d'entrer des données concernant la remorque.

- Sélectionnez l'écran de remorque : Remorque A, remorque B ou remorque C.

Sélectionnez une des remorques et appuyez sur OK.

Le menu passe à l'écran suivant.

- La largeur est-elle inférieure à 2,5 m (8,2 ft) et la longueur est-elle inférieure à 10 m (33 ft) ?

Non, alors le système s'arrête.

Oui, alors le menu passe à l'écran suivant.

- Mesure de la largeur de la remorque :

La largeur de la remorque se mesure à l'avant de la remorque. On ne la mesure pas au point le plus large de la remorque. La largeur maximale à l'avant de la remorque prise en charge par le système est de 2,5 m (8,2 ft).

Nota : Il n'est pas nécessaire de saisir les mesures exactes de la largeur de la remorque. Vous devez simplement confirmer que la largeur de la remorque est de 2,5 m (8,2 ft) ou moins.

- Mesure de la longueur de la remorque :

La longueur de la remorque est la distance entre la boule d'attelage et l'arrière de la remorque. La longueur maximale que le système peut prendre en charge est de 10 m (33 ft).

- Saisissez la longueur de la remorque :

Avec les boutons de menu, augmentez ou diminuez la valeur de 1 m (3 ft). Sélectionnez une longueur pour que la valeur se situe dans une plage de 1 m (3 ft) maximum de la longueur mesurée. Par exemple, si la longueur mesurée est de 7,6 m (25 ft), réglez la longueur dans le menu sur 8,2 m (27 ft). Lorsque la longueur de la remorque a été saisie, la configuration du système est enregistrée.

Nota : Si vous accrochez une remorque et ne configurez pas aucune remorque avec information sur les angles morts, le système s'arrête et un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information.

Nota : Si la remorque est en réalité un porte-vélos ou un porte-bagages équipé de feux, saisissez une longueur de 1 m (3 ft). L'alerte de trafic transversal reste activée pour les remorques d'une longueur de 1 m (3 ft) ou moins.

Nota : Il est nécessaire d'effectuer des mesures exactes et de les saisir correctement pour que le système fonctionne correctement.

Aides à la conduite

Fonctionnement du système

Si vous sélectionnez une remorque à l'écran d'information avant de connecter la remorque, le système charge cette configuration et l'écran affiche un message lorsque vous connectez la remorque. Un second message s'affiche pour signaler que le système d'alerte de circulation transversale est désactivé. Le système d'information sur les angles morts pour le remorquage continue de fonctionner normalement en roulant en marche avant.

Si vous connectez une remorque avant de la sélectionner à l'écran d'information, un message s'affiche vous demandant de sélectionner une remorque dans la liste des remorques, ou d'ajouter une remorque. Pour que le système d'information sur les angles morts avec fonction de remorquage puisse fonctionner, vous devez sélectionner une remorque existante ou en ajouter une nouvelle. Si vous ignorez la demande ou si vous quittez l'écran, un message apparaît indiquant que le système a été désactivé en raison de la connexion d'une remorque. Ce message peut n'apparaître que lorsque le véhicule atteint 35 km/h (22 mph).

Le système d'information sur les angles morts avec fonction de remorquage s'active en marche avant pour cette configuration spécifique de remorque. Si vous coupez puis rétablissez le contact, le système d'information sur les angles morts avec fonction de remorquage continue de fonctionner en utilisant la dernière remorque que vous avez sélectionnée.

Remarques concernant la remorque

Le système est conçu pour fonctionner avec une remorque dont la largeur à l'avant est inférieure ou égale à 2,5 m (8,2 ft) et la distance totale entre la boule d'attelage et l'arrière de la remorque est inférieure ou égale à 10 m (33 ft).

Certaines remorques peuvent avoir une légère incidence sur les performances du système :

- Les remorques à caisse fermée de grande dimension peuvent générer des fausses alertes au passage devant des bâtiments ou près de véhicules en stationnement. Une fausse alerte peut aussi se produire lors d'un braquage à 90 degrés.
- Avec des remorques d'une largeur supérieure à 2,5 m (8,2 ft) à l'avant et d'une longueur totale supérieure à 6 m (20 ft), les alertes peuvent être différées lorsque un véhicule double à une vitesse élevée.
- Les remorques à caisse fermée dont la largeur est supérieure à 2,5 m (8,2 ft) à l'avant peuvent générer des fausses alertes lorsque vous dépassez un véhicule.
- Lorsque vous remorquez une remorque à ouverture de type coquille ou à nez en V d'une largeur supérieure à 2,5 m (8,2 ft) à l'avant, les alertes produites quand un véhicule rejoint votre voie de circulation à une vitesse identique à la vôtre peuvent avoir un léger retard.

Anomalies du système

Si le système détecte une panne, un témoin d'avertissement s'allume et un message s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 107).

Activation et désactivation du système

Le système peut être désactivé à l'aide de l'affichage d'information. Voir **Généralités** (page 99). Lorsque vous désactivez le système d'information sur les angles morts, vous ne recevez plus d'alertes et l'écran d'information affiche un message de désactivation du système. Par ailleurs, le témoin au tableau de bord s'allume. Lorsque vous activez ou désactivez le système, les témoins d'alerte clignotent à deux reprises.

Nota : Le système mémorise votre dernier réglage lorsque vous faites démarrer le moteur.

Pour désactiver le système définitivement, contactez un concessionnaire autorisé.

ALERTE DE CIRCULATION TRANSVERSALE (SELON

L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas l'alerte de circulation transversale à la place des rétroviseurs intérieur et extérieurs ou pour éviter de regarder par-dessus votre épaule avant de reculer pour sortir d'une place de stationnement. Le système d'alerte de circulation transversale ne remplace en aucun cas la prudence au volant.



AVERTISSEMENT: Le système peut ne pas fonctionner correctement dans des conditions météorologiques défavorables, telles que la neige, la glace, la pluie forte et les embruns. Conduisez toujours avec prudence et en étant attentif. La négligence risque de causer une collision.

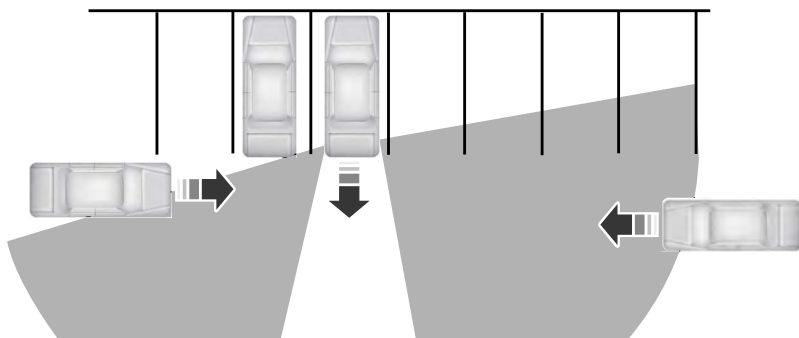
Le système est conçu pour vous alerter lorsque des véhicules s'approchent sur les côtés lorsque vous passez en marche arrière (R).

Utilisation du système d'alerte de circulation transversale

Le système est conçu pour détecter les véhicules qui s'approchent à une vitesse allant jusqu'à 60 km/h (37 mph). La zone de couverture du système diminue lorsque les capteurs sont partiellement ou totalement obstrués. Le fait de reculer lentement contribue à augmenter la zone de couverture ainsi que l'efficacité de la détection.

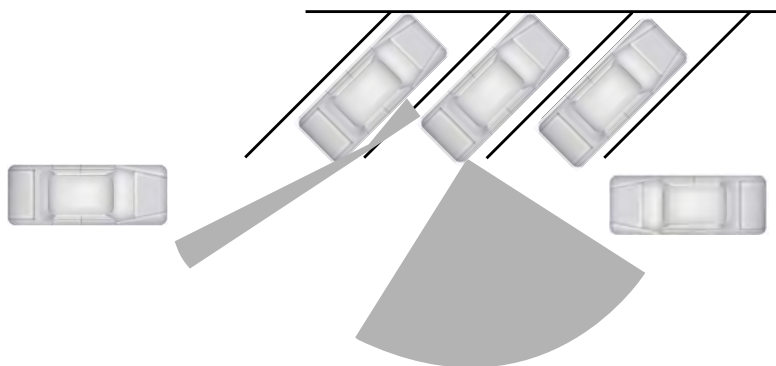
Le système s'active lorsque vous démarrez le moteur et que vous engagez la marche arrière (R). Le système se désactive lorsque vous quittez le mode marche arrière (R).

Aides à la conduite



E142440

Le capteur gauche n'est que partiellement obstrué, et la zone de couverture du côté droit est maximisée.



E142441

Aides à la conduite

La zone de couverture diminue également lors de stationnements à des angles étroits. Le capteur gauche est presque entièrement obstrué, et la zone de couverture sur ce côté est très réduite.

Témoins, messages et alertes sonores du système



E142442

Lorsque le système détecte un véhicule, un témoin s'allume dans le rétroviseur extérieur du côté où le véhicule approche. Une tonalité retentit et un message s'affiche à l'écran d'information.

Capteurs obstrués



E280125

Le système utilise des capteurs radar situés dans les blocs de feux arrière, de chaque côté de votre véhicule.

Nota : *Veillez à ce que les capteurs ne soient pas gênés par la présence de neige, de glace et d'accumulations importantes de saleté.*

Nota : *Ne couvrez pas les capteurs avec des autocollants de pare-chocs, un matériau de réparation ou d'autres objets.*

Nota : *Des capteurs obstrués peuvent nuire au rendement du système.*

Si les capteurs sont obstrués, un message peut également apparaître sur l'affichage d'information lorsque vous passez en mode marche arrière (R). Voir **Messages d'information** (page 107).

Limites du système

Le système risque de ne pas fonctionner correctement dans les conditions suivantes :

- les capteurs sont obstrués;
- des véhicules en stationnement ou des objets obstruent les capteurs;
- les véhicules s'approchent à des vitesses supérieures à 60 km/h (37 mph);
- le véhicule roule à une vitesse supérieure à 12 km/h (7 mph);
- vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement oblique.

Fausse alertes

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage associée à un module de remorquage monté en usine et qu'il tracte une remorque, le système se désactive. Si votre véhicule est équipé d'une barre d'attelage, mais pas d'un module de remorquage d'usine, Ford recommande de désactiver le système manuellement. Le fonctionnement du système avec une remorque attelée nuit au rendement du système.*

Aides à la conduite

Dans certains cas, une fausse alerte peut être déclenchée, entraînant l'activation du témoin d'alerte alors qu'aucun véhicule ne se trouve dans la zone de couverture du système. Les fausses alertes occasionnelles sont normales; Elles sont temporaires et se rectifient d'elles-mêmes.

Anomalies du système

Ce message s'affiche lorsque le système détecte une anomalie. Voir **Messages d'information** (page 107).

Activation et désactivation du système

Le système peut être temporairement désactivé à l'aide de l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 99). Lorsque vous désactivez le système, un message s'affiche. Voir **Messages d'information** (page 107).

Nota : *Le système se met en fonction chaque fois que vous établissez le contact et passez en marche arrière (R). Si vous désactivez le système temporairement, il s'active la prochaine fois que vous établissez le contact.*

Pour désactiver le système définitivement, contactez un concessionnaire autorisé.

DIRECTION

Direction assistée à commande électrique



AVERTISSEMENT: La direction assistée à commande électrique effectue des contrôles de diagnostic qui surveillent continuellement le système. Si une anomalie est détectée, un message s'affiche sur l'écran d'information. Arrêtez votre véhicule dès que vous pouvez le faire en toute

sécurité. Coupez le contact. Après un délai d'au moins 10 secondes, établissez le contact, puis vérifiez si un message d'avertissement de direction assistée apparaît sur l'écran d'information. Si le message s'affiche de nouveau, faites vérifier le système dès que possible.



AVERTISSEMENT: Si le système détecte une anomalie, bien que vous ne remarquiez aucune différence dans la direction, un problème sérieux peut être présent. Faites vérifier votre véhicule dès que possible afin d'éviter tout risque de perte de direction.

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Si votre véhicule perd l'assistance électrique pendant la conduite (ou si le contact est coupé), vous pourrez diriger le véhicule manuellement, mais il faudra exercer un effort plus important. Une utilisation extrême prolongée de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour tourner le volant. Cela se produit afin de prévenir la surchauffe interne et les dommages permanents au système de direction. Le cas échéant, vous ne perdrez pas la capacité de diriger le véhicule manuellement et aucun dommage permanent ne sera causé. Des manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir, puis la direction assistée revient à la normale.

Conseils au sujet de la direction

Si la direction tend à dévier ou à tirer, vérifiez les éléments suivants :

- Un pneu mal gonflé.
- Une usure inégale des pneus.

Aides à la conduite

- Des éléments de la suspension desserrés ou usés.
- Des éléments de la direction desserrés ou usés.
- Un mauvais réglage de la géométrie du véhicule.

Une chaussée fortement bombée ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire que la direction dévie ou tire.

ASSISTANCE PRÉ-COLLISION

(SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: Vous êtes tenu en tout temps de maîtriser votre véhicule. Le système est une aide au conducteur et ne vous dégage pas de votre responsabilité de conduire avec l'attention et les précautions qui s'imposent. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système ne détecte pas les véhicules roulant dans une autre direction, ni les cyclistes ou les animaux. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système ne fonctionne pas en pleine accélération ou dans les virages à grande vitesse. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions pourrait entraîner une collision et des blessures.



AVERTISSEMENT: Le système pourrait ne pas fonctionner ou ne fonctionner que partiellement par temps froid et dans des conditions météorologiques défavorables. La neige, la glace, la pluie, les projections de la route et le brouillard peuvent nuire au fonctionnement du système. Maintenez la caméra avant et le radar exempts de neige et de glace. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le rendement du système pourrait être réduit lorsque la capacité de détection de la caméra est limitée. Ces situations comprennent, sans s'y limiter : Lumière du soleil directe ou faible, véhicules qui roulent la nuit sans feux arrière, types de véhicule non conventionnels, piétons avec arrière-plans complexes, piétons qui courent, piétons partiellement obscurcis, piétons ne pouvant pas être distingués d'un groupe. La négligence peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Le système ne peut pas prévenir toutes les collisions. Ce système ne remplace pas le bon jugement du conducteur ni le besoin de maintenir une distance et une vitesse sécuritaires.

Nota : Pour permettre au système de fonctionner correctement, vous devez roder le système de freinage. Voir **Généralités** (page 181).

Nota : Lorsque vous démarrez votre véhicule, il se peut que le témoin clignote pendant une courte période.

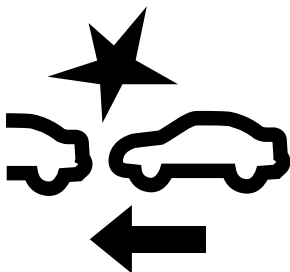
Utilisation du système d'assistance précollision

Le système d'assistance précollision est actif à des vitesses supérieures à environ 5 km/h (3 mph) et la détection des piétons est active à des vitesses allant jusqu'à 80 km/h (50 mph).



E156130

Si votre véhicule s'approche rapidement d'un autre véhicule à l'arrêt, d'un véhicule circulant dans le même sens que vous, ou d'un piéton situé sur votre trajectoire, le système offre trois niveaux de fonctionnalité :



E255268

1. Alerte
2. Assistance au freinage
3. Freinage actif

Avertissement : Au moment de l'activation, le système affiche un voyant clignotant et un signal sonore retentit.

Assistance au freinage : Le système aide le conducteur à réduire la vitesse de collision en préparant le circuit de freinage pour un freinage rapide. L'assistance au freinage n'active pas automatiquement les freins, mais si le conducteur appuie sur la pédale de frein, même légèrement, le système pourrait ajouter une pression pour appliquer toute la force de freinage.

Freinage actif : Le freinage actif peut s'activer si le système détermine qu'une collision est imminente. Le système peut aider le conducteur à réduire les dommages dus à l'impact ou à éviter complètement la collision.

Nota : Si vous estimez que les alertes d'avertissement de collision sont trop fréquentes ou dérangementes, vous pouvez réduire le niveau de sensibilité d'alerte, bien que le fabricant recommande d'utiliser le réglage de sensibilité le plus élevé lorsque cela est possible. Un réglage inférieur du niveau de sensibilité produira des avertissements moins fréquents et plus tardifs.

Indication de la distance et alerte

Cette fonction donne une indication graphique de l'écart de temps entre votre véhicule et les véhicules qui vous précèdent et qui se déplacent dans la même direction que vous. La fonction d'indication de la distance et d'alerte sur l'écran d'information montre un graphique similaire à celui qui suit.



E190004

Aides à la conduite

Si l'intervalle de temps entre votre véhicule et celui qui précède est court, un graphique rouge s'affiche.

Nota : Lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est actif, la fonction d'indication de la distance et d'alerte est désactivée et les graphiques ne s'affichent pas.

Vitesse	Sensibilité	Graphiques	Distance entre véhicules	Intervalle de temps
100 km/h (62 mph)	Normale	Gris	>25 m (82 ft)	>0,9 s
100 km/h (62 mph)	Normale	Jaune	17–25 m (56–82 ft)	0,6 s - 0,9 s
100 km/h (62 mph)	Normale	Rouge	<17 m (56 ft)	<0,6 s

Réglage des paramètres du système d'avertissement de collision

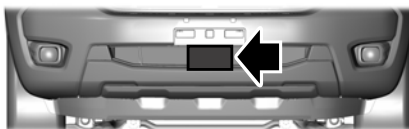
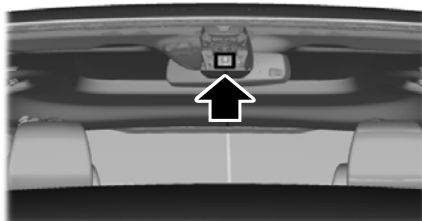
Vous pouvez choisir parmi trois réglages de sensibilité d'alerte au moyen de la commande à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 99).

Vous pouvez désactiver la fonction d'indication de la distance et d'alerte au moyen des commandes à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 99).

Au besoin, vous pouvez désactiver le freinage actif au moyen des commandes à l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 99).

Nota : Il est recommandé de désactiver le système d'avertissement de collision si vous installez un chasse-neige ou tout objet similaire sur le véhicule qui est susceptible d'obstruer le capteur radar. Votre véhicule se souvient du dernier réglage sélectionné à chaque coupure de contact et redémarrage.

Capteurs obstrués



E271779

Si un message concernant un capteur ou une caméra obstruée s'affiche à l'écran d'information, les signaux radar ou les images de la caméra sont obstrués. Le capteur radar est situé derrière un cache de bouclier près de la calandre inférieure, côté conducteur. Avec un radar obstrué, le système d'avertissement de collision ne fonctionne pas et ne peut pas détecter un

Aides à la conduite

véhicule qui vous précède. Avec la caméra avant obstruée, le système d'avertissement de collision ne réagit pas aux piétons ou aux véhicules stationnaires et les performances du système sur les

véhicules en mouvement sont réduites. Le tableau suivant répertorie la liste des causes pouvant provoquer l'affichage de ce message ainsi que les mesures correctives à prendre.

Cause	Mesure à prendre
La surface du radar dans la calandre n'est pas propre ou est obstruée.	Nettoyez la surface de la calandre devant le radar ou retirez l'objet causant l'obstruction.
La surface du radar logé dans la calandre est propre mais le message reste affiché.	Patiencez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que le radar puisse détecter l'absence d'obstruction.
Une forte pluie, de la bruine, de la neige, ou du brouillard perturbent les signaux radar.	Le système d'assistance précollision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après l'amélioration des conditions météorologiques.
L'eau tourbillonnante, la neige ou la glace sur la chaussée peuvent perturber les signaux radar.	Le système d'assistance précollision est temporairement désactivé. Il devrait se réactiver automatiquement peu après l'amélioration des conditions météorologiques.
Le radar n'est pas aligné en raison d'un impact à l'avant du véhicule.	Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.
Le pare-brise devant la caméra est sale ou obstrué.	Nettoyez l'extérieur du pare-brise devant la caméra.
Le pare-brise devant la caméra est propre, mais le message reste affiché à l'écran.	Patiencez quelques instants. Quelques minutes peuvent être nécessaires pour que la caméra puisse détecter l'absence d'obstruction.

Nota : Pour que le système puisse fonctionner correctement, la caméra doit avoir une bonne visibilité de la route. Faites réparer tout dommage du pare-brise dans le champ visuel de la caméra.

Nota : Si l'avant de votre véhicule subit un choc ou s'il est endommagé, la zone de détection du radar pourrait changer. Il pourra en résulter des détections manquées ou erronées. Communiquez avec un concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement du radar.

Nota : *Si votre véhicule détecte une chaleur excessive au niveau de la caméra ou un décentrage éventuel, un message peut s'afficher à l'écran d'information indiquant que le capteur est temporairement indisponible. Lorsque les conditions de fonctionnement sont rectifiées, ce message se désactive. Cela se produit par exemple lorsque la température ambiante autour du capteur diminue ou que le réétalonnage automatique du capteur réussit.*

Transport de charge

LIMITE DE CHARGE

Chargement du véhicule - avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule, remorque, ou les deux. Maintenez le poids de votre véhicule chargé dans sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec ou sans remorque.

Exemple de renseignements de l'étiquette des pneus et d'information sur la charge :



TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY

TOTAL : 5

FRONT: 2

REAR: 3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed : 385 kg or 850 lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
REAR	235/45R18 94V	235 KPA, 34 PSI	
SPARE	NONE	NONE	



TIRE AND LOADING INFORMATION

RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES	TOTAL	5	FRONT AVANT	2	REAR ARRIERE	3

The combined weight of occupants and cargo should never exceed 396 kg or 875 lbs.
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser

TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
REAR ARRIERE	235/40R19 96V	255 KPA, 37 PSI	
SPARE DE SECOURS	T125/80R16 97M	415 KPA, 60 PSI	

E198719

Charge utile

La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule apparaît sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge. L'étiquette se trouve soit sur le pied milieu, soit sur le rebord de la porte du conducteur. Les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter d'étiquette de pneus et d'information sur la charge.

Transport de charge

Recherchez la mention "Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb" afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge est la charge utile maximale de votre véhicule à sa sortie d'usine. Si vous installez un équipement supplémentaire quelconque sur votre véhicule, vous devez déterminer la nouvelle charge utile. Soustrayez le poids de l'équipement de la charge utile indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie de la charge utile.



AVERTISSEMENT: La capacité de charge correcte de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

PMAE (poids maximal autorisé sur essieu)

PMAE est le poids maximal permis qu'un seul essieu (avant ou arrière) peut supporter. Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser son poids maximal autorisé à l'essieu.

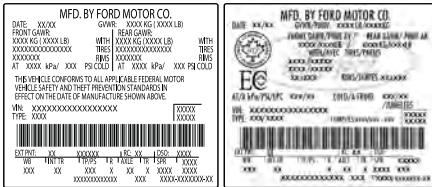
PTAC (poids total autorisé en charge)

PTAC est le poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé. Ceci comprend toutes les options, les équipements, les occupants et le chargement. Il figure sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette se trouve sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte, ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, à côté du siège conducteur.

Le poids total en charge ne doit jamais dépasser le poids total autorisé en charge.

Transport de charge

Exemple d'étiquette d'homologation de sécurité :



01/08/02



AVERTISSEMENT: Un dépassement du poids total autorisé en charge inscrit sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Poids en charge maximal de remorque

Le poids en charge maximal de remorque est le poids maximal possible d'une remorque complètement chargée que le véhicule peut remorquer. Consultez un concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé) pour des renseignements plus détaillés.

PTRA (poids total roulant autorisé)

PTRA est le poids maximal permis du véhicule et de la remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du poids total autorisé en charge, et non du poids total roulant autorisé). Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le poids total roulant du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le poids total autorisé en charge du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés.

Le poids total roulant ne doit jamais dépasser le poids total roulant autorisé.

Nota : Pour plus de renseignements concernant la traction d'une remorque, consultez le Guide de remorquage pour véhicules de loisir et de traction d'une remorque disponible chez un concessionnaire autorisé.



AVERTISSEMENT: Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.

Transport de charge



AVERTISSEMENT: Ne vous servez pas de pneus de rechange d'une limite de charge inférieure à celle des pneus d'origine, car ils pourraient réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.



AVERTISSEMENT: Tout dépassement du poids total nominal autorisé en charge peut nuire au rendement et à la tenue de route du véhicule, endommager le véhicule et provoquer une perte de maîtrise du véhicule ainsi que des blessures graves, voire mortelles.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention "Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb" sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.

4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur "XXX" est égale à 1 400 lb, et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 150 lb chacun, la charge disponible pour l'équipement ou le chargement sera de 650 lb ($1\,400 - 750 [5 \times 150] = 650$ lb).
5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Exemples utiles pour le calcul de la charge disponible pour le chargement ou les bagages

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 lb (635 kg) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les

Transport de charge

sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 220 lb (99 kg) chacun et les sacs de golf pèsent environ 30 lb (13,5 kg) chacun. Le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\,400 - 1\,100 - 150 = 150$ livres. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et les sacs de golf. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (5 \times 99 \text{ kg}) - (5 \times 13,5 \text{ kg}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kg}$.

Supposons que votre véhicule possède une capacité de 1 400 lb (635 kg) pour le chargement et les bagages. Vous et l'un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer douze sacs de ciment de 100 lb (45 kg). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 220 lb (99 kg), le calcul s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\,400 - 440 - 1\,200 = -240$ livres. La réponse est négative. Vous ne pourrez pas transporter tout ce ciment. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (12 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kg}$. Vous devez réduire le poids total d'au

moins 240 livres (104 kg). Si vous retirez trois sacs de ciment de 100 livres (45 kg), le calcul de la charge s'établit comme suit : $1\,400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\,400 - 440 - 900 = 60$ livres. À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités métriques, le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (9 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 405 = 32 \text{ kg}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de manière à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires



AVERTISSEMENT: Nous recommandons, au moment du chargement, de distribuer la charge uniformément sur le porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Faites

Transport de charge

preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez un véhicule lourdement chargé, par exemple, conduisez plus lentement et prévoyez une distance de freinage supérieure.

PORTE-CHARGE ET PORTE-BAGAGES DE TOIT

Nota : Si vous utilisez une galerie porte-bagages, la consommation de carburant de votre véhicule augmente et les caractéristiques de conduite peuvent être différentes.

Nota : Lisez et suivez les directives du fabricant lorsque vous installez une galerie porte-bagages.

ÉLÉMENTS DE FIXATION DE CHARGE

Points de fixation



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas les supports de maintien du chargement aux fins de remorquage. Le non-respect de ces précautions accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas la charge maximale des supports de maintien du chargement. Le non-respect de ces précautions accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Vérifiez que les supports de maintien du chargement sont en bon état avant de les utiliser. Le non-respect de ces précautions accroît les risques de blessures.

Nota : Utilisez les supports de maintien du chargement pour maintenir en place les charges au sein de l'espace de chargement. L'utilisation des supports de maintien du chargement pour tout autre usage peut endommager le véhicule.

Nota : Le dépassement de la charge maximale des supports de maintien du chargement peut endommager le véhicule.

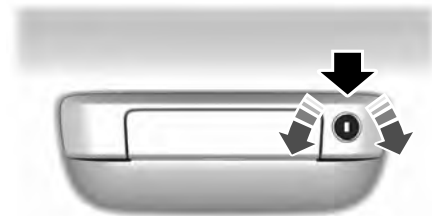
Nota : Le nombre de points de fixation peut varier en fonction du modèle du véhicule.



Charge maximale des points de fixation :
300 kg (661 lb)

SERRURE DE HAYON

La serrure du hayon peut offrir une protection antivol.



Insérez la clé de contact dans la serrure de hayon. Tournez-la vers la gauche pour verrouiller le hayon. Tournez-la vers la droite pour déverrouiller le hayon.

HAYON À COMMANDE MANUELLE

Nota : Ne dépassez jamais la charge maximale permise supportée par le hayon de 220 kg (485 lb).

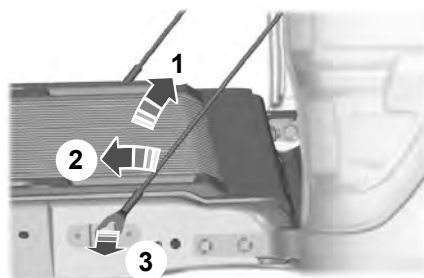
Nota : Sur les véhicules équipés d'une barre de remorquage ou d'un pare-chocs arrière, le hayon ne doit pas être abaissé si les câbles de support ne sont pas en place.

Nota : Veillez à bien tenir le hayon afin de l'empêcher de tomber.

Abaissement du hayon

Nota : N'abaissez pas le hayon si une plate-forme de chargement étendue est posée.

Nota : La charge maximale permise supportée par le hayon est de 50 kg (110 lb) si le véhicule est équipé d'une plate-forme de chargement étendue.



E135868

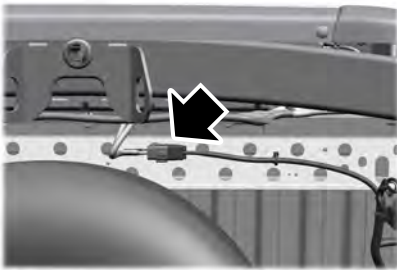
1. Soulevez légèrement le hayon.
2. Tirez le câble de soutien vers l'arrière.
3. Libérez le câble de soutien du hayon.
4. Répétez les étapes 1 à 3 pour retirer le câble de soutien de l'autre côté.

Nota : Abaissez le hayon pour faciliter le chargement ou le déchargement.

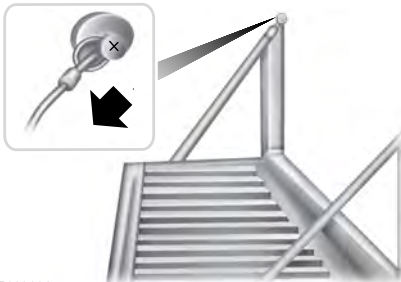
DÉPOSE DU HAYON

**AVERTISSEMENT:** Il faut toujours bien arrimer le chargement pour éviter qu'il ne se déplace ou qu'il ne tombe du véhicule. Le non-respect de cette directive pourrait nuire à la stabilité du véhicule et causer des blessures graves aux occupants du véhicule ou à d'autres personnes.

Vous pouvez déposer le hayon pour augmenter le volume de chargement.



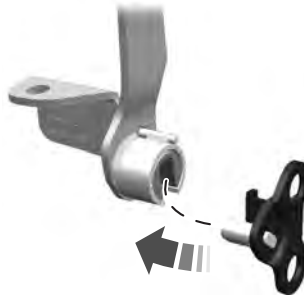
1. Repérez et débranchez le connecteur en ligne. Il est situé sous le plateau de pick-up, du côté droit de la partie centrale du véhicule, près de la roue de secours.
2. Un capuchon de protection est rangé dans la boîte à gants. Posez-le sur le connecteur en ligne situé sous le plateau de pick-up.
3. Abaissez partiellement le hayon. Passez avec précaution le faisceau de hayon dans l'espace entre le plateau de pick-up et le pare-chocs et placez-le à l'écart sous le plateau de pick-up.
4. Abaissez le hayon.



E163092

5. À l'aide d'un tournevis, soulevez doucement l'agrafe de chaque connecteur pour la faire passer au-delà de la tête de vis du support. Débranchez le câble.

6. Débranchez l'autre câble.



7. Soulevez le hayon à 45 ° à partir de l'horizontale.
8. Soulevez le côté droit pour le sortir de sa charnière.



9. Retirez le hayon de la charnière sur le côté gauche en le faisant coulisser vers la droite.

Procédez dans l'ordre inverse de la dépose pour remettre le hayon en place.

Remorquage

TRACTION D'UNE REMORQUE



AVERTISSEMENT: Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge (PTAC) ni le poids maximal autorisé à l'essieu (PMAE) qui figure sur l'étiquette d'homologation.



AVERTISSEMENT: La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excédera les limites du véhicule. Elle risquera d'endommager le moteur, la boîte de vitesses et le châssis et de causer une perte de contrôle du véhicule, son retournement et des blessures.



AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas la capacité nominale de votre véhicule ou de son attelage de remorque. Une surcharge du véhicule ou de l'attelage de remorque peut détériorer la stabilité et la maniabilité du véhicule. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne découpez pas, ne percez pas, ne soudez pas et ne modifiez pas l'attelage de remorque. Une modification de l'attelage de remorque pourrait en réduire la capacité nominale.



AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas la charge verticale maximale indiquée sur la boule de remorquage. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne tractez pas une remorque équipée de freins électriques, sauf si votre véhicule est équipé d'une commande électronique de frein de remorque de deuxième monte compatible. Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles. Pour plus de renseignements et pour obtenir une assistance, Ford vous recommande de communiquer avec un concessionnaire autorisé.

Nota : *Votre véhicule possède un contrôle de stabilité de la remorque s'il est équipé du programme électronique de stabilité (ESP).*

Remorquage

Lors de la traction d'une remorque :

- Respectez la législation spécifique à votre pays concernant la traction d'une remorque.
- Ne dépassez pas la vitesse de 100 km/h (62 mph), même si des vitesses supérieures sont autorisées dans un pays dans certaines conditions.
- Placez les charges sur une position aussi basse et centrale que possible par rapport à l'essieu de votre remorque. Pour une meilleure stabilité de la remorque avec un véhicule non chargé, placez la charge dans la remorque vers l'avant, dans les limites maximales permises à l'avant de la remorque. Voir **Poids de remorquage recommandés** (page 239).
- Réduisez le poids total roulant maximal autorisé stipulé de 10 % tous les 300 m (1 000 ft) dans les régions à haute altitude (supérieure à 300 m (1 000 ft)).
- En descendant une pente escarpée, sélectionnez la gamme basse.

La stabilité de votre ensemble véhicule et remorque dépend de la qualité de la remorque.

FONCTION DE STABILISATION DE LA REMORQUE (SELON

L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT:

La désactivation de la fonction de stabilisation de la remorque accroît le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves, voire mortelles. Ford déconseille de désactiver cette fonction sauf dans les situations où une réduction de la vitesse serait nuisible (si vous devez gravir une pente raide, par exemple), et que le conducteur est très expérimenté en matière de remorquage et est capable de maîtriser le roulis de la remorque et d'assurer une conduite sécuritaire.

Nota : Ce dispositif n'est pas conçu pour prévenir le louvolement de la remorque, mais plutôt de le réduire lorsqu'il s'amorce.

Nota : Ce dispositif ne peut empêcher toutes les remorques de louvoyer.

Nota : Dans certains cas, si la vitesse est excessive, le dispositif antilouvolement peut s'activer plusieurs fois de façon à réduire graduellement la vitesse du véhicule.

Cette fonction agit sur les freins des roues individuelles du véhicule et réduit la puissance du moteur au besoin. Si la remorque commence à louvoyer, le témoin de contrôle de stabilité clignote et le message **REMORQ INSTABL RÉDUIRE VITESS** apparaît sur l'afficheur.

Commencez par ralentir, puis arrêtez-vous prudemment sur le bas côté de la route et vérifiez le poids au timon et la répartition de la charge de la remorque. Voir **Transport de charge** (page 229).

Remorquage

POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS



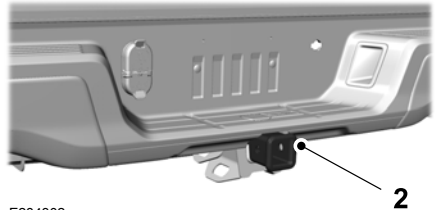
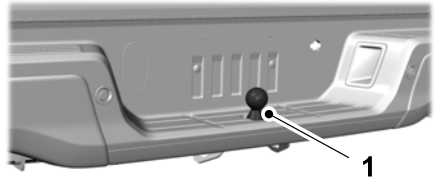
AVERTISSEMENT:

La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excédera les limites du véhicule. Elle risquera d'endommager le moteur, la boîte de vitesses et le châssis et de causer une perte de contrôle du véhicule, son retournement et des blessures.

Nota : Certains États ou provinces exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques dont le poids dépasse une valeur définie. Assurez-vous de consulter les réglementations de l'État ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximaux de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique de votre véhicule ne comprend peut-être pas le connecteur de câblage nécessaire pour utiliser les freins de remorque électriques.

Identification de l'attelage de remorque

À l'aide de l'illustration qui suit, identifiez le type d'attelage de remorque monté sur votre véhicule. Cela permet de déterminer la capacité de remorquage adéquate.



- 1 Attelage de remorque pour service léger.
- 2 Attelage de remorque pour service dur.

Capacités de remorquage

Si votre véhicule est équipé d'un attelage de remorque pour service léger, la capacité de remorquage maximale est de 1 588 kg (3 500 lb).

Si votre véhicule est équipé d'un attelage de remorque pour service dur, utilisez le tableau qui suit pour déterminer sa capacité de remorquage.

Remorquage

Style de carrosserie	Marche avant	FDR	Poids total roulant	Capacité de remorquage maximale sans frein de remorque	Capacité de remorquage maximale avec frein de remorque
Châssis de cabine double	2WD	3,73	5 670 kg (12 500 lb)	750 kg (1 650 lb)	3 400 kg (7 500 lb)
Cabine double	2WD	3,73	5 510 kg (12 150 lb)	750 kg (1 650 lb)	3 400 kg (7 500 lb)
	4WD	3,73	5 620 kg (12 400 lb)	750 kg (1 650 lb)	3 400 kg (7 500 lb)
Châssis de cabine six places	2WD	3,73	5 555 kg (12 250 lb)	750 kg (1 650 lb)	3 400 kg (7 500 lb)
	4WD	3,73	5 670 kg (12 500 lb)	750 kg (1 650 lb)	3 400 kg (7 500 lb)

Poids du nez de la remorque

Type	Poids minimal du nez	Poids maximal du nez
Attelage de remorque pour service léger	10 % du poids remorqué	159 kg (350 lb)
Attelage de remorque pour service dur	10 % du poids remorqué	340 kg (750 lb)

Remorquage

REMORQUAGE DU VÉHICULE LES QUATRE ROUES AU SOL



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est équipé d'un verrou de volant, assurez-vous que la clé de contact est en position accessoires ou contact lors d'un remorquage.

Remorquage d'urgence

Si votre véhicule est en panne et qu'aucun chariot porte-roues, dépanneuse ou véhicule à plateau n'est disponible, vous pouvez le remorquer sur ses quatre roues, peu importe la configuration de ses organes de transmission, dans les conditions suivantes :

- Votre véhicule est orienté vers l'avant en vue du remorquage roulant vers l'avant.
- Placez la boîte de vitesses en position point mort (N). Il est parfois nécessaire de neutraliser le levier sélecteur s'il n'est pas possible de sélectionner le point mort (N). Voir **Boîte de vitesses automatique** (page 166).
- La vitesse maximum est de 56 km/h (35 mph).
- La distance maximum est de 80 km (50 mi).

Remorquage derrière un véhicule de loisirs

Nota : Mettez le système de chauffage et climatisation en mode de recirculation de l'air pour empêcher les gaz d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Voir **Climatisation** (page 121).

Suivez ces directives si vous devez remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisirs, une autocaravane par exemple. Ces directives ont pour but d'éviter d'endommager la boîte de vitesses.

Vous pouvez placer votre véhicule en mode de remorquage au point mort pour le remorquer derrière un véhicule de loisirs, en mettant la boîte de transfert au point mort et en activant la fonction de remorquage avec les quatre roues au sol. Exécutez les étapes dans la section suivante, après avoir positionné votre véhicule derrière le véhicule de remorquage et les avoir engagés ensemble en toute sécurité.

Nota : Assurez-vous que le véhicule est correctement attelé au véhicule de remorquage.

1. Établissez le contact sans mettre le moteur en marche. Si votre véhicule est muni d'une clé de contact, tournez la clé en position de marche. Si votre véhicule est muni de l'accès intelligent, appuyez une fois sur le bouton **START/STOP** du moteur sans enfoncer la pédale de frein.
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
3. Tournez la commande quatre roues motrices à la position **2H**.
4. Placez la boîte de vitesses en position point mort (N).
5. Activez le mode **Rem. neutre** en sélectionnant **Réglages** dans le menu de l'écran d'information.
6. Sélectionnez ensuite **Réglages véhicule**.
7. Puis sélectionnez **Rem. neutre** et suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

Remorquage

Nota : Si la procédure s'est correctement exécutée, l'écran d'information affiche **REMORQUAGE AU POINT MORT, LAISSER EN POSITION N** ou **Remorquage neutre activé, laisser en position neutre**. Ceci indique que votre véhicule peut être remorqué en toute sécurité avec les quatre roues au sol.

Nota : Si le message ne s'affiche pas à l'écran, coupez le contact et recommencez la procédure depuis le début.

Nota : Vous pourrez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert passe en position point mort. Cette situation est normale.

8. Laissez la boîte de vitesses en position point mort (N) et tournez la clé de contact aussi loin qu'elle puisse aller vers la position arrêt. Elle ne va pas jusqu'à la position OFF quand la boîte de vitesses est au point mort (N). Si le véhicule est muni d'une clé de contact, vous devez la laisser dans le commutateur d'allumage pendant le remorquage. Pour verrouiller et déverrouiller votre véhicule, utilisez le clavier d'entrée sans clé ou une clé supplémentaire. Si votre véhicule est muni de l'accès intelligent, appuyez une fois sur le bouton **START/STOP** du moteur sans enfoncer la pédale de frein. Il n'est pas nécessaire de laisser vos clés dans le véhicule. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller votre véhicule normalement.
9. Relâchez la pédale de frein.



AVERTISSEMENT: Ne

débranchez pas la batterie pendant le remorquage au moyen d'un véhicule de loisirs. Cela empêcherait la boîte de transfert de passer dans la position appropriée et pourrait entraîner le déplacement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).



AVERTISSEMENT: Le passage

de la boîte de transfert en position de point mort (N) pour le remorquage de loisirs peut provoquer le déplacement inopiné du véhicule même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P). Cela comporte un risque de blessures pour le conducteur et les personnes alentour. Veillez à appuyer sur la pédale de frein et assurez-vous que la position du véhicule ne représente pas un danger lorsque vous passez au point mort (N).

Nota : Vous risquez d'endommager les composants du véhicule si vous ne placez pas la boîte de transfert en position point mort (N).

Nota : Vous pouvez vérifier l'état de remorquage d'un véhicule avec les quatre roues au sol en ouvrant la porte conducteur ou en mettant la clé de contact en position accessoire ou marche et en vérifiant que le message de confirmation s'affiche sur le tableau de bord.

Pour quitter la fonction de remorquage avec les quatre roues au sol et remettre la boîte de transfert dans la position **2H** :

Remorquage

1. Votre véhicule étant toujours bien attelé au véhicule remorqueur, établissez le contact sans faire démarrer le moteur. Si votre véhicule est muni d'une clé de contact, tournez la clé en position de marche. Si votre véhicule est muni de l'accès intelligent, appuyez une fois sur le bouton **START/STOP** du moteur sans enfoncer la pédale de frein.
2. Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
3. Faites passer la boîte vitesses de la position point mort (N) à une autre position.
4. Observez les messages qui s'affichent à l'écran d'information.

Nota : Si la méthode a été exécutée avec succès, le tableau de bord affiche **4X2**, et **Remorque neutre désactivée**.

Nota : Si le témoin et le message ne s'affichent pas, vous devez recommencer la procédure depuis le début.

Nota : Vous pourrez entendre un bruit lorsque la boîte de transfert sort de la position point mort. Cette situation est normale.

Conseils de conduite

RODAGE

Pneus

Les pneus neufs doivent être rodés pendant environ 500 km (300 mi). Pendant cette phase, vous êtes susceptible de constater des caractéristiques de conduite inhabituelles.

Freins et embrayage

Si possible, évitez une forte application des freins et d'embrayage pour la première fois 150 km (100 mi) dans la ville et pour la première fois 1 500 km (1 000 mi) sur l'autoroute.

Moteur

Évitez de conduire trop vite pendant les premiers 1 500 km (1 000 mi). Faites fréquemment varier votre vitesse et montez les rapports dès que possible. Ne faites pas peiner le moteur.

Véhicules avec moteur diesel

Pendant les premiers 3 000 km (2 000 mi), vous pourriez entendre un cliquetis lorsque votre véhicule ralentit. Cela s'explique par les réglages effectués sur votre moteur diesel neuf. Cette situation est normale.

CONDUITE ÉCONOMIQUE

Plusieurs facteurs influencent votre consommation de carburant, par exemple votre style de conduite, les conditions dans lesquelles vous conduisez et l'entretien de votre véhicule.

Vous pouvez améliorer votre consommation de carburant en tenant compte des facteurs suivants :

- accélérez et ralentissez en douceur;
- roulez à une vitesse uniforme sans arrêter;

- essayez de prévoir les arrêts, puis ralentissez pour tenter d'éliminer certains arrêts;
- effectuez des trajets combinés et minimisez les arrêts fréquents;
- fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse;
- conduisez à une vitesse raisonnable (une vitesse de 65 mi/h [105 km/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à une vitesse de 55 mi/h [88 km/h]);
- maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées;
- servez-vous de l'huile moteur recommandée;
- effectuez chacune des interventions d'entretien périodique.

Évitez ces comportements; votre consommation en sera diminuée :

- n'accélérez pas soudainement ni brusquement;
- ne faites pas survivre le moteur avant de l'arrêter;
- ne laissez pas tourner le moteur au ralenti pendant plus d'une minute;
- ne réchauffez pas votre véhicule par temps froid;
- n'utilisez pas le climatiseur ni le dégivreur avant;
- ne vous servez pas du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses;
- ne laissez pas votre pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule roule;
- ne chargez pas excessivement le véhicule et ne tractez aucune remorque;

Conseils de conduite

- le transport d'une charge inutile (l'autonomie diminue d'environ 1 mi/gal. US [0,4 km/L] pour chaque charge de 400 lb [180 kg] transportée);
- ne conduisez pas le véhicule s'il présente un alignement des roues déréglé.

Situations

- Le transport d'une charge lourde ou la traction d'une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- L'ajout de certains accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité, bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages par exemple) peut augmenter la consommation de carburant.
- Pour réduire la consommation de carburant, conduisez avec le couvre-capote installé (selon l'équipement).
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation de carburant peut augmenter à basse température pendant les premiers 12–16 km (5–10 mi) de conduite.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.

- La conduite en mode 4 roues motrices (selon l'équipement) est moins économique que la conduite en mode 2 roues motrices.
- Fermez les glaces durant la conduite à grande vitesse.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR TEMPS FROID

Le fonctionnement de certains composants et systèmes peut être affecté lorsque la température ambiante est inférieure à -25°C (-13°F).

CONDUITE HORS ROUTE

En plus d'offrir une expérience de conduite sur route hors du commun, votre véhicule excelle dans tous les types de conduites hors route. Votre véhicule a été conçu et équipé pour vous permettre d'explorer des endroits où la route ne peut vous mener, qu'il s'agisse d'une piste en forêt ou d'une étendue désertique. Avant de conduire votre véhicule hors route, consultez les autorités locales pour connaître les pistes et zones de loisirs autorisées pour la pratique de la conduite hors route. Assurez-vous également de connaître toutes les exigences d'enregistrement de votre véhicule tout-terrain dans la zone où vous prévoyez circuler.

Avant de conduire votre véhicule hors route, il convient de réaliser une inspection générale du véhicule pour vous assurer qu'il est en parfait état de fonctionnement.

Conseils de conduite

Il est toujours recommandé de partir hors route à au moins deux véhicules. Le compagnonnage assure une aide immédiate dans le cas où un des véhicules s'enliserait ou subirait une avarie. Il est également recommandé de vous munir d'un équipement tel qu'une trousse de secours, de l'eau, des sangles de remorquage, un téléphone cellulaire ou satellite lors de vos excursions hors route.

Techniques de base de la conduite hors route

- Saisissez le volant avec les pouces à l'extérieur du cercle. Ceci réduit les risques de blessures dues aux mouvements brusques de volant qui surviennent lors de la conduite sur terrain accidenté. Ne saisissez pas le volant avec les pouces à l'intérieur du cercle.
- L'accélération, le freinage et le braquage doivent être effectués en douceur et de façon contrôlée. Les interventions brusques peuvent causer la perte d'adhérence du véhicule ou perturber son comportement, surtout sur terrain incliné ou lorsque vous franchissez des obstacles comme des roches ou des troncs d'arbres.
- Observez le terrain devant le véhicule en notant les obstacles à venir, la nature du terrain, les changements de couleur ou tout autre facteur qui pourrait compromettre l'adhérence, et adaptez en conséquence la vitesse du véhicule ainsi que sa trajectoire. Pendant le repérage du parcours, notez les obstacles à l'aide de repères GPS pour adopter des vitesses appropriées afin d'éviter d'éventuels dommages au véhicule.
- Pendant la conduite hors route, si la suspension avant ou arrière bute en fin de course ou si les plaques de protection touchent souvent le sol, ralentissez pour éviter d'endommager le véhicule.
- Pour les sorties en groupe, Ford vous recommande d'utiliser des moyens de communication pour que le premier véhicule signale aux véhicules suivants les obstacles qui pourraient endommager les véhicules.
- Pensez toujours à maintenir une garde au sol suffisante et choisissez une trajectoire qui limite le risque de frottement du soubassement du véhicule.
- En négociant les obstacles à basse vitesse, appliquez une légère pression des freins tout en actionnant la pédale d'accélérateur pour éviter les à-coups et franchir les obstacles de manière plus contrôlée. L'utilisation du mode 4L peut également être utile.
- Utilisez les équipements de sécurité additionnels décrits plus loin dans ce chapitre.
- Veuillez consulter votre club de conduite hors route local pour obtenir d'autres conseils pratiques.
- La conduite hors route exige un haut degré de concentration. Même si la loi locale n'interdit pas l'usage d'alcool pendant la conduite hors route, Ford recommande fortement de ne pas consommer d'alcool si vous prévoyez pratiquer cette activité.

Conseils de conduite

Franchissement d'obstacles

- Examinez le terrain devant vous avant de tenter de franchir un obstacle. Il est préférable d'analyser l'obstacle depuis l'extérieur du véhicule afin de mieux évaluer les conditions du terrain à l'avant comme à l'arrière de l'obstacle.
- Approchez les obstacles lentement et négociez-les lentement et graduellement.
- Si un obstacle important, un rocher par exemple, ne peut pas être évité, choisissez une trajectoire dans laquelle celui-ci se trouvera sous la roue plutôt que sous le véhicule. Ceci aide à prévenir les dommages à votre véhicule.
- Les fossés et les terrains érodés doivent être traversés à un angle de 45 degrés, permettant à chaque roue de franchir séparément l'obstacle.

Montée d'une pente



AVERTISSEMENT: Afin d'éviter une perte de contrôle, procédez avec précaution lorsque vous dirigez le véhicule en marche arrière dans une pente descendante.

- Essayez toujours de gravir une pente abrupte le long de la ligne de pente et non en diagonale.
- Si le véhicule ne peut gravir la pente, ne tentez PAS de faire demi-tour pour redescendre. Sélectionnez la gamme basse et reculez lentement jusqu'au bas de la pente.
- En descendant une pente escarpée, choisissez la gamme basse et activez la fonction de contrôle d'adhérence en descente. Utilisez les pédales d'accélérateur et de frein pour contrôler votre vitesse de descente,

comme décrit précédemment à l'aide de la fonction de contrôle en descente. La fonction de contrôle d'adhérence en descente peut être activée en marche arrière et doit être utilisée dans ce genre de situations.

Passage à gué

Voir **Conduite dans l'eau** (page 248).

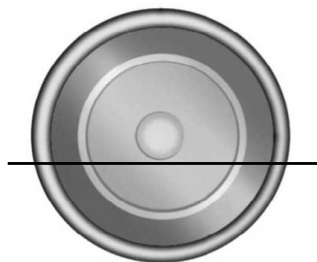
Après la conduite hors route

Il est important de procéder à une inspection complète du véhicule après la conduite hors route. Principaux points à contrôler :

- Vérifiez que les pneus sont gonflés à la pression correcte qui est indiquée sur l'étiquette des pneus.
- Recherchez au niveau des roues et du soubassement d'éventuelles accumulations de boue ou de débris qui pourraient générer des vibrations.
- Vérifiez que la calandre et le radiateur ne présentent aucune obstruction qui pourrait nuire à l'efficacité du refroidissement.
- Vérifiez que les freins sont en bon état de fonctionnement et exempts de boue, de gravier et autres débris qui pourraient rester coincés autour des disques, des flasques et des étriers de frein.
- Vérifiez que le filtre à air est propre et sec.
- Vérifiez que les soufflets des joints à rotule, des demi-arbres et du boîtier de direction ne sont pas déchirés ou percés.
- Vérifiez l'état et le serrage des composants du circuit d'échappement.

Conseils de conduite

- Inspectez les fixations du soubassement. Si une fixation est desserrée ou endommagée, resserrez-la ou remplacez-la et assurez-vous d'appliquer le couple de serrage prescrit.
- Recherchez d'éventuelles entailles dans la bande de roulement ou sur les flancs des pneus. Inspectez également les flancs des pneus pour déceler tout renflement indiquant un dommage.
- Recherchez d'éventuelles déformations, fissures ou autres dommages sur les jantes.
- Retirez les débris des composants d'échappement. Vous pouvez y trouver par exemple de l'herbe ou du foin.



E176913

Lorsque vous traversez une zone d'eau stagnante, conduisez très lentement et n'arrêtez pas votre véhicule. La performance des freins et de l'antipatinage peut être limitée. Après avoir conduit dans l'eau et dès qu'il est prudent de le faire :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein pour sécher les freins et pour vérifier qu'ils fonctionnent;
- Vérifiez que l'avertisseur sonore fonctionne;
- Vérifiez que l'éclairage extérieur fonctionne;
- Tournez le volant pour vérifier que la direction assistée fonctionne.

CONDUITE DANS L'EAU



AVERTISSEMENT: Ne pas traverser de cours d'eau ou d'eau profonde, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Nota : Traverser des eaux stagnantes peut causer des dégâts au véhicule.

Nota : Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

Avant de traverser des eaux stagnantes, vérifiez la profondeur. N'avancez jamais dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux de roue.

COUVRE-PLANCHER



AVERTISSEMENT: Utilisez un tapis protecteur adapté au contour du plancher avant de votre véhicule et qui n'obstrue pas l'espace pour les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.

Conseils de conduite



AVERTISSEMENT: Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.



AVERTISSEMENT: Fixez le tapis aux deux dispositifs de retenue de sorte qu'il ne puisse pas glisser et interférer avec les pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne placez pas de tapis ou autres couvre-planchers supplémentaires au-dessus des tapis d'origine. Ceci pourrait provoquer l'interférence du tapis avec l'actionnement des pédales. Si vous ignorez cette directive, cela peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous toujours que des objets ne puissent tomber dans l'espace pour les jambes du conducteur en cours de route. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.

Pour poser les tapis, placez l'œillet du tapis par-dessus la tige de fixation et appuyez pour le bloquer en place.

Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

Nota : Vérifiez régulièrement les tapis pour s'assurer qu'ils sont bien fixés.



ASSISTANCE DÉPANNAGE

Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf,

est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'Assistance dépannage couvre :

- la pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'un nécessaire de gonflage de pneu);
- le démarrage-secours;
- le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client);
- la livraison de carburant — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 8 L (2 gal) d'essence ou 20 L (5 gal) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche; L'Assistance dépannage limite la livraison de carburant à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois;
- le treuillage — disponible jusqu'à 30 m (100 ft) d'une route revêtue ou d'un chemin rural entretenu, pas de dépannage;

- le remorquage — Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'état ou de la province ou les lois locales et municipales le permettent, remorqueront les véhicules Ford admissibles chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche; Si un client demande un remorquage jusqu'à un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, le client devra prendre à sa charge les frais de kilométrage au-delà de 56 km (35 mi);
- L'Assistance dépannage couvrira jusqu'à \$200 pour une remorque si le véhicule en panne y ayant droit nécessite les services du concessionnaire autorisé le plus proche. Si le véhicule tracteur est en état de marche, mais pas la remorque, la remorque n'a pas droit aux services de dépannage.

Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'assistance dépannage

Remplissez la carte d'identification de l'assistance dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents contenant les renseignements destinés au propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour les propriétaires de véhicules aux États-Unis qui ont besoin d'une assistance dépannage, composez le 1-800-241-3673.

Dépannage

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir une assistance dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des informations sur le remboursement, les propriétaires de véhicules aux États-Unis peuvent composer le 1-800-241-3673. Le client doit soumettre les factures d'origine.

Véhicules vendus au Canada : Faire appel à l'assistance dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford du Canada Limitée a mis sur pied un programme d'assistance dépannage. Ce programme est offert au Canada et aux États-Unis continentaux.

Ce service est disponible en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

Ce programme est indépendant de la Garantie limitée de véhicule neuf, toutefois, sa durée coïncide avec celle de la couverture du groupe motopropulseur de votre véhicule. La couverture et les avantages offerts par le service de dépannage au Canada peuvent varier de ceux offerts aux É.-U.

Pour plus de renseignements, veuillez nous appeler au Canada en composant le 1-800-665-2006, ou visiter notre site Web www.ford.ca.

FEUX DE DÉTRESSE

Nota : Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur. En cas d'utilisation lorsque le véhicule est arrêté, la batterie se décharge. Par conséquent, il se peut que l'alimentation ne soit pas suffisante pour redémarrer le véhicule.



La commande de feux est située sur la planche de bord. Utilisez vos feux de détresse lorsque votre véhicule est en panne et qu'il présente des dangers pour les autres usagers de la route.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Appuyez de nouveau sur le bouton pour les éteindre.

COUPURE DE CARBURANT



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est impliqué dans une collision, faites vérifier le circuit d'alimentation. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner un incendie, des blessures, voire la mort.

Nota : Lorsque vous tentez de redémarrer votre véhicule après une coupure d'alimentation, le véhicule s'assure que divers systèmes sont prêts à redémarrer en toute sécurité. Une fois que le véhicule détermine que les systèmes peuvent être utilisés, le véhicule vous autorise alors à redémarrer.

Nota : Si votre véhicule ne redémarre toujours pas au bout de trois tentatives, contactez un technicien autorisé.

Dépannage

La pompe d'alimentation coupe l'alimentation en carburant du moteur en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, vous pouvez redémarrer votre véhicule.

Si votre véhicule a un système de clé :

1. Coupez le contact.
2. Mettez le contact en position de démarrage.
3. Coupez le contact.
4. Établissez le contact pour réamorcer la pompe d'alimentation.
5. Si le véhicule ne démarre pas, répétez les étapes 1 à 4.

Si votre véhicule est équipé d'un système de démarrage à bouton-poussoir :

1. Appuyer sur le bouton **START/STOP** pour arrêter votre véhicule.
2. Enfoncez la pédale de frein et appuyez sur le **START/STOP** bouton pour démarrer votre véhicule.
3. Retirez le pied de la pédale de frein et appuyez sur la touche **START/STOP** pour arrêter votre véhicule.
4. Vous pouvez tenter de démarrer le véhicule en enfonçant la pédale de frein et en appuyant sur la touche **START/STOP**, ou appuyez sur le bouton **START/STOP** sans enfoncer la pédale de frein.
5. Si le véhicule ne démarre pas, répétez les étapes 1 à 4.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE



AVERTISSEMENT: Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures corporelles ou des dommages au véhicule.



AVERTISSEMENT: Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.



AVERTISSEMENT: Utilisez uniquement un câble de grosseur appropriée avec des pinces isolées.

Préparation du véhicule

Nota : Ne tentez pas de pousser votre véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique pour faire démarrer le moteur. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Nota : N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer votre véhicule.

Nota : Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.

Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Mettez tous les accessoires hors tension.

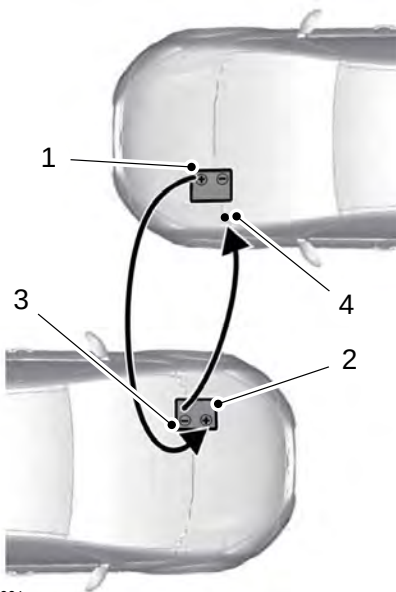
Dépannage

Branchement des câbles de démarrage



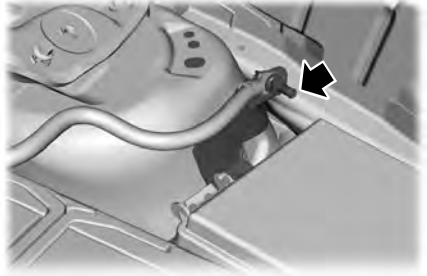
AVERTISSEMENT: Ne connectez pas les câbles aux canalisations de carburant, couvre-culbuteurs, collecteur d'admission ou composants électriques comme points de masse. Restez éloigné des pièces mobiles. Pour éviter les connexions à polarité inversée, veillez à correctement identifier les bornes positive (+) et négative (-) à la fois sur le véhicule en panne et sur le véhicule de secours avant de brancher les câbles. L'emplacement des batteries peut être différent.

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration représente le véhicule de secours.



E142664

1. Branchez le câble de démarrage positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.



E152134

4. Effectuez le dernier branchement du câble négatif (-) à une pièce métallique exposée du moteur du véhicule en panne, ou branchez le câble négatif (-) au point de connexion de masse, si disponible.



AVERTISSEMENT: Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Dépannage

Démarrage-secours

1. Démarrez le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à un régime modéré ou appuyez délicatement sur l'accélérateur pour conserver le régime du moteur entre 2 000 et 3 000 tr/min, comme l'indique le compte-tours.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le véhicule en panne démarré, faites tourner les moteurs des deux véhicules pendant environ trois minutes supplémentaires avant de retirer les câbles de démarrage.

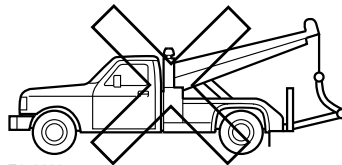
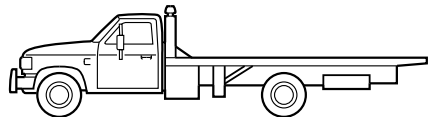
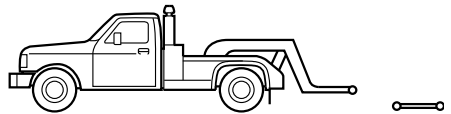
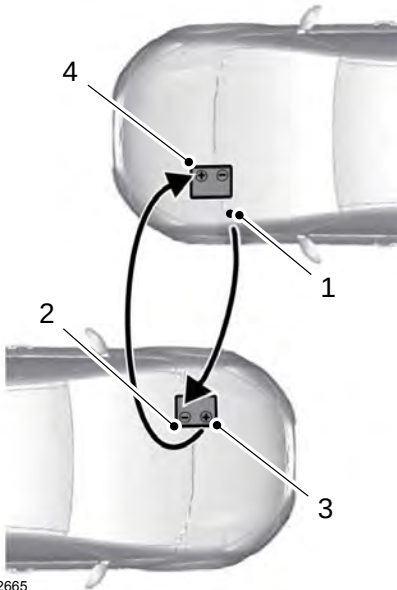
Débranchement des câbles de démarrage

Débranchez les câbles de démarrage dans l'ordre inverse de leur branchement.

1. Débranchez le câble de démarrage de la surface métallique de masse ou du point de connexion, si disponible.
2. Débranchez le câble de démarrage de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble de démarrage de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le véhicule en panne démarré et les câbles de démarrage retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour que la batterie puisse se recharger.

TRANSPORT DU VÉHICULE



Si vous devez faire remorquer le véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez votre service d'assistance routière, le cas échéant.

Ford recommande l'utilisation d'une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer ce véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle. Aucune méthode de remorquage avec sangle n'est approuvée par Ford. Vous pourriez endommager votre véhicule s'il est remorqué d'une manière inappropriée, ou par tout autre moyen.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y reporter pour connaître la procédure d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Pour remorquer un véhicule à traction intégrale ou à quatre roues motrices, aucune roue ne doit toucher le sol. Il faut utiliser, par exemple, une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou une dépanneuse à plateau. Cela évite d'endommager la boîte de vitesses, la traction intégrale ou le système quatre roues motrices et le véhicule.

Si votre véhicule est en panne et qu'aucun chariot porte-roues, dépanneuse ou véhicule à plateau n'est disponible, vous pouvez le remorquer sur ses quatre roues, dans certaines conditions. Voir

Remorquage du véhicule les quatre roues au sol (page 241).

POINTS DE REMORQUAGE



AVERTISSEMENT: L'utilisation de crochets de sécurité est dangereux et ne doit être effectué que par une personne connaissant les règles de sécurité relatives aux méthodes de récupération d'un véhicule. L'usage inadéquat des crochets de récupération peut causer une rupture de crochet ou une séparation du véhicule et entraîner des blessures graves ou même la mort.



AVERTISSEMENT: Enlevez toujours le jeu dans la courroie de sécurité avant de tirer. Le non-respect de cette directive peut entraîner des charges significativement plus élevées qui pourraient causer la rupture des crochets de sécurité ou de la courroie de sécurité et entraîner des blessures graves ou même la mort.



AVERTISSEMENT: Ne reliez jamais deux sangles avec un axe de chape. Ces objets en métal lourds pourraient devenir des projectiles si la sangle se brise et peuvent causer des blessures graves ou même la mort.

Votre véhicule est équipé de crochets de sécurité à l'avant montés sur le châssis. Ces crochets ne devraient jamais avoir de charge appliquée supérieure au poids total autorisé en charge de votre véhicule.

Avant d'utiliser les crochets de sécurité :

- Assurez que tous les points d'ancrage sont adéquatement fixés et capables de résister à la charge appliquée.
- N'utilisez jamais de chaînes, de câbles ou de sangles de remorquage avec des extrémités de crochet en métal.

Dépannage

- Utilisez seulement des sangles de sécurité ayant une résistance minimale à la rupture équivalent à deux ou trois fois le poids total en charge du véhicule enlisé.
- Assurez-vous que la sangle de sécurité est en bon état et libre d'entailles, de déchirures ou de tous dommages.
- Utilisez un amortisseur comme une bâche, une couverture lourde ou un morceau de tapis et placez-le par-dessus la sangle pour aider à absorber l'énergie dans l'éventualité où la sangle se briserait.
- Assurez-vous que le véhicule enlisé n'est pas chargé plus que son poids total maximum autorisé spécifié sur l'étiquette d'homologation.
- Alignez toujours le véhicule de remorquage et le véhicule enlisé en ligne droite (avec 10 degrés de marge d'erreur).
- Gardez les passants sur les **côtés** du véhicule, à une distance d'au moins deux fois la longueur de la sangle de sécurité. Ceci aide à éviter les blessures causées par la rupture d'un crochet de sécurité ou d'une sangle, ou par un véhicule projeté dans leur voie.

Assistance à la clientèle

POUR OBTENIR LES SERVICES NÉCESSAIRES

Les réparations sous garantie de votre véhicule doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule et qui s'assurera de votre satisfaction continue.

Notez que certaines réparations couvertes par la garantie requièrent une formation et un équipement spécifiques. Ainsi, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Par conséquent, selon la nature de la réparation sous garantie requise, vous devrez peut-être confier votre véhicule à un autre concessionnaire autorisé.

Accordez au concessionnaire autorisé une période raisonnable pour effectuer la réparation. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft®, de pièces reconditionnées ou d'autres pièces autorisées par Ford.

À l'extérieur

Si vous n'êtes pas à votre domicile et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, contactez le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus proche.

Aux États-Unis :

Adresse postale

Ford Motor Company
Centre de relations avec la clientèle Ford
P.O. Box 6248
Dearborn, MI 48126

Téléphone

1-800-392-3673 (FORD)
(Appareil de télécommunications pour les malentendants : 1-800-232-5952)

Des ressources et des renseignements supplémentaires sont disponibles en ligne :

Site Web
www.owner.ford.com

Voici certains des articles que vous pourrez trouver en ligne :

- outil de recherche d'un concessionnaire aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, état ou code postal;
- manuels du propriétaire;
- calendriers d'entretien;
- rappels;
- programmes d'entretien prolongé Ford;
- accessoires Ford d'origine;
- tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

Adresse postale

Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
P.O. Box 2000
Oakville, Ontario L6K 0C8

Téléphone

1-800-565-3673 (FORD)

Site Web
www.ford.ca

Twitter

@FordServiceCA (English Canada)
@FordServiceQC (Québec)

Assistance à la clientèle

Assistance supplémentaire

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous avez reçu, suivez ces étapes :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre des relations avec la clientèle :

- numéro d'identification du véhicule;
- votre numéro de téléphone (domicile et travail);
- raison sociale du concessionnaire autorisé et ville où il se trouve;
- kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Dans certains États des États-Unis, vous devez aviser Ford directement par écrit avant d'entamer un recours en justice, et Ford a également droit à une dernière tentative de réparation.

En outre, dans certains États des États-Unis, un consommateur a la possibilité de soumettre un litige relatif à la garantie au programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) avant que le client puisse recourir au "Magnuson-Moss Warranty Act" ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures

de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire de suivre cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du "Magnuson-Moss Warranty Act" ou des lois des États régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix réel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client a le droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première éventualité :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées, OU
2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées OU

Assistance à la clientèle

3. Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800 Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie au programme AUTO LINE du BBB avant d'exercer vos droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie devant les tribunaux. Vous devez également utiliser le programme AUTO LINE du BBB avant de faire valoir vos droits ou avant de recourir au "Magnuson-Moss Warranty Act", 15 U.S.C. section 2301 et suivantes. Si vous choisissez de chercher un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou du "Magnuson-Moss Warranty Act", ces statuts n'exigent aucun recours auprès du programme AUTO LINE du BBB.

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la section Pour obtenir les services dont vous avez besoin, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB est constitué de deux parties : la médiation et l'arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation, ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions du programme AUTO LINE du BBB relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford devra se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans les 30 jours suivant la réception d'une lettre indiquant votre acceptation de la décision.

Présentation d'une demande au programme AUTO LINE du BBB : Au moyen des renseignements ci-dessous, appelez ou écrivez pour demander un formulaire de demande. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du

Assistance à la clientèle

client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1-800-955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

**BBB AUTO LINE
3033 Wilson Boulevard, Suite 600
Arlington, Virginie 22201**

Vous pouvez également présenter une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre des relations avec la clientèle Ford Motor Company au 1-800-392-3673.

Nota : *Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures ou de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.*

UTILISATION DU PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à un défaut de matériau ou de fabrication vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial indépendant géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Ce programme d'arbitrage constitue un moyen simple et relativement rapide pour résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites judiciaires longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres indépendants impartiaux tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et des endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le site www.camvap.ca.

POUR OBTENIR DE L'AIDE HORS DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, contactez l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb ou du carburant diesel à teneur en soufre adéquate.

Si vous ne pouvez pas trouver le carburant recommandé pour votre véhicule, contactez notre Centre de relation avec la clientèle.

Assistance à la clientèle

L'utilisation d'un carburant inapproprié sans conversion dans votre véhicule peut réduire l'efficacité de vos dispositifs antipollution, provoquer des cliquetis ou des dommages graves au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'un carburant inapproprié peut également rendre plus difficile le retour de votre véhicule aux É.-U.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez dans les régions de l'Asie-Pacifique, l'Afrique du Sud du Sahara, les Îles Vierges américaines, Puerto Rico, l'Amérique centrale, les Caraïbes, Israël et le Moyen-Orient, contactez le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, consultez le Centre d'aide à la clientèle Ford correspondant.

FORD MOTOR COMPANY

Centre de relation avec la clientèle dans :

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Asie-Pacifique	s.o.	s.o.	apemcrc@ford.com
Caraïbes et Amérique du Sud	+1 313 594 4857	-	expcac@ford.com
Moyen-Orient	Ford 80004443673	971 4 3327 266	menacac@ford.com
	Lincoln 80004441067		
	EAU 80004441066		
	Arabie Saoudite 8008443673		
	Utilisateurs de cellulaires et cellulaires Zain en Arabie saoudite 800850078		
	Koweït 22280384		
Afrique du Nord	s.o.	s.o.	nafcrc@ford.com

Assistance à la clientèle

Centre de relation avec la clientèle	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Porto Rico et É.-U. Îles vierges	+1-800-841-3673	s.o.	prcac@ford.com
Afrique du Sud du Sahara	s.o.	s.o.	ssacrc@ford.com
Corée du Sud	+82-02-1600-6003	s.o.	infokr1@ford.com ou infokr@lincoln.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des endroits énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Trade Services par courriel à l'adresse : expcco@ford.com.

Si vous vous trouvez dans un autre pays, contactez le concessionnaire autorisé le plus proche. Si vous n'obtenez pas satisfaction, adressez-vous au directeur des ventes, au directeur du service technique ou au directeur des relations avec la clientèle de la concession. Si vous avez besoin d'une assistance ou de précisions supplémentaires, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle pertinent figurant dans la liste ci-dessus.

Les clients aux États-Unis doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE D'UN GUIDE DU PROPRIÉTAIRE ADDITIONNEL

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec HELM Inc. à :

HELM, INCORPORATED
47911 Halyard Drive
Plymouth, Michigan 48170 (États-Unis)
Attention : Service à la clientèle

ou appelez sans frais au 1 800 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm Inc. sur son site Web :

www.helminc.com

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un guide du propriétaire en français chez votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec HELM, Inc. à l'aide des renseignements de contact indiqués précédemment dans cette section.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec l'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA), appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327-4236 (ATS : 1 800 424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator

1200 New Jersey Avenue,
Southeast

Washington, D.C. 20590

Le site Web

<http://www.safercar.gov> présente également d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉCLARATION DES DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada et Ford Canada.

Assistance à la clientèle

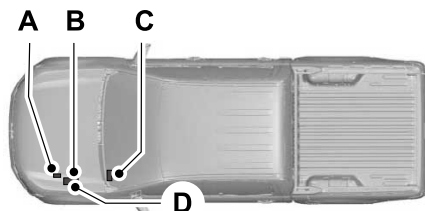
Coordonnées de Transport Canada	
Site Web	http://www.tc.gc.ca/eng/motorvehiclesafety/reporting-defects-motor-vehicles.html (Anglais)
Site Web	http://www.tc.gc.ca/fra/securiteautomobile/signaler-defauts-vehicules-automobiles.html (Français)
Télé- phone	1-800-333-0510

Coordonnées de Ford Canada	
Site Web	www.ford.ca
Télé- phone	1-800-565-3673

Fusibles

EMPLACEMENT DES BOÎTES À FUSIBLES

Conduite à gauche

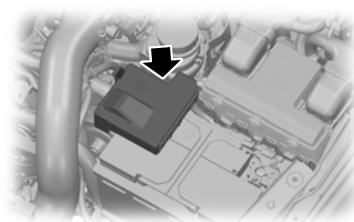


E264973

- A Boîte à fusibles amont.
- B Boîte à fusibles du compartiment moteur.
- C Boîte à fusibles de l'habitacle.
- D Boîte à fusibles haute intensité.

Nota : La boîte à fusibles de l'habitacle est située du côté droit pour les véhicules à conduite à droite.

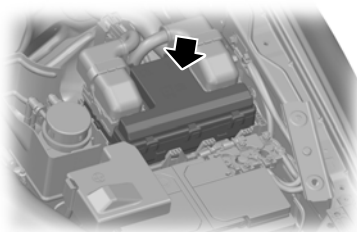
Boîte à fusibles amont



E206156

Votre véhicule est équipée d'une boîte à fusibles en amont qui est reliée à la borne positive de la batterie, dans le compartiment moteur. Cette boîte contient plusieurs fusibles à haute intensité. S'il est nécessaire de remplacer un fusible à haute intensité, adressez-vous à un concessionnaire autorisé.

Boîte à fusibles du compartiment moteur



E206157

⚠️ AVERTISSEMENT: Débranchez toujours la batterie avant de remplacer des fusibles à haute intensité.

⚠️ AVERTISSEMENT: Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

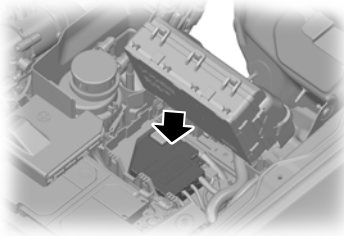
La boîte à fusibles située dans le compartiment moteur contient des fusibles haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Si vous débranchez puis rebranchez la batterie, vous devez réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 289).

Fusibles

Soulevez le levier de dégagement sur la partie arrière du couvercle pour le retirer.

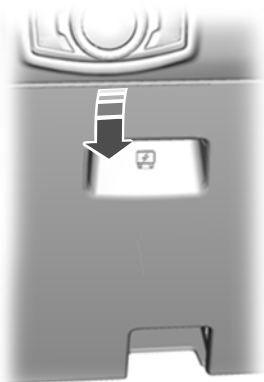
Boîte à fusibles haute intensité



E206158

Votre véhicule est équipée d'une boîte à fusibles en amont qui est installée sous la boîte à fusibles du compartiment moteur, dans le compartiment moteur. Cette boîte contient plusieurs fusibles à haute intensité. S'il est nécessaire de remplacer un fusible à haute intensité, adressez-vous à un concessionnaire autorisé.

Boîte à fusibles de l'habitacle



E206167

La boîte à fusibles se trouve derrière le couvercle d'accès, sur le côté le plus à l'extérieur de la colonne de direction.

TABLEAU DES SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

Boîte à fusibles du compartiment moteur



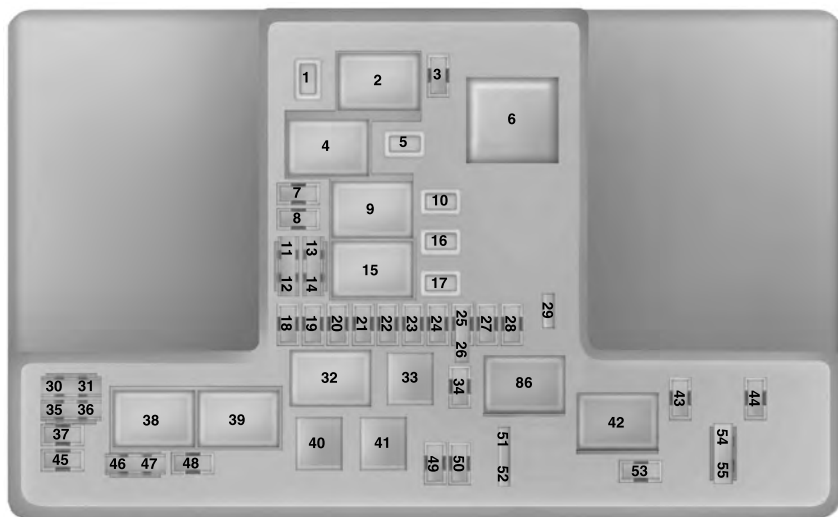
AVERTISSEMENT: Débranchez toujours la batterie avant de remplacer des fusibles à haute intensité.



AVERTISSEMENT: Afin de réduire les risques d'électrocution, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

La boîte à fusibles située dans le compartiment moteur contient des fusibles haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges. Si vous débranchez puis rebranchez la batterie, vous devez réinitialiser certaines fonctions. Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 289). Soulevez les leviers de dégagement sur la partie arrière du couvercle pour le retirer.

Fusibles



E190797

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
1	15A ¹	Non utilisé.
2	-	Relais de solénoïde du démarreur.
3	5A ²	Capteur de pluie.
4	-	Relais de moteur de gonflage.
5	20A ¹	Prise de courant auxiliaire n° 3 - console arrière.
6	-	Relais de feux de stationnement de remorque.
7	20A ²	Module de commande du groupe motopropulseur.
8	20A ²	Solénoïde de mise à l'air libre du filtre à charbon actif. Soupape de coupure des vapeurs de carburant.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
		Soupape de purge du filtre à charbon actif. Soupape de distribution à calage variable 1 et 2. Sondes à oxygène chauffantes.
9	-	Relais, module de commande du groupe motopropulseur.
10	20A ¹	Prise de courant auxiliaire n° 1 - tableau de bord.
11	15A ³	Bobines d'allumage.
12	15A ³	Commande de climatiseur. Chauffage de boîte-pont. Pompe à eau auxiliaire. Soupape de commande d'aspiration. Embrayage de ventilateur. Pompe à huile. Dérivation du turbocompresseur.
13	15A ³	Non utilisé (libre).
14	15A ³	Non utilisé (libre).
15	-	Relais de contact/démarrage.
16	20A ¹	Prise de courant auxiliaire n° 2 - tableau de bord.
17	20A ¹	Prise de courant auxiliaire - aire de chargement arrière.
18	10A ²	Non utilisé (libre).
19	10A ²	Direction assistée à commande électrique.
20	10A ²	Commande d'éclairage.
21	5A ²	Relais de contact et démarrage de boîte de vitesses.
22	10A ²	Compresseur de climatisation.
23	7,5A ²	Module de qualité de tension.
24	10A ²	Non utilisé (libre).

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
25	10A ³	Freins antiblocage.
26	10A ³	Non utilisé (libre).
27	-	Non utilisé.
28	10A ²	Module de commande du groupe motopropulseur.
29	7,5A ²	Port de charge USB.
30	-	Non utilisé.
31	-	Non utilisé.
32	-	Relais de pompe d'alimentation.
33	-	Relais d'embrayage de climatiseur.
34	10A ²	Feu de recul de la remorque.
35	15A ²	Non utilisé (libre).
36	-	Non utilisé.
37	10A ²	Rétroviseur extérieur chauffant.
38	-	Relais de clignotant et de feu stop droits de remorque.
39	-	Relais de clignotant et de feu stop gauches de remorque.
40	-	Relais de feu de recul de remorque.
41	-	Relais d'avertisseur sonore.
42	-	Relais de moteur 4x4 (quatre roues motrices) n° 2.
43	-	Non utilisé.
44	-	Non utilisé.
45	5A ²	Non utilisé (libre).
46	10A ³	Non utilisé (libre).

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
47	10A ³	Contacteur de pédale de frein.
48	20A ²	Avertisseur sonore.
49	15A ²	Module de commande de la boîte de vitesses Pompe à huile.
50	10A ²	Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise.
51	-	Non utilisé.
52	-	Non utilisé.
53	15A ²	Blocage de différentiel arrière.
54	-	Non utilisé.
55	-	Non utilisé.
86	-	Relais de moteur 4x4 n° 1.

¹ Fusible de type M.

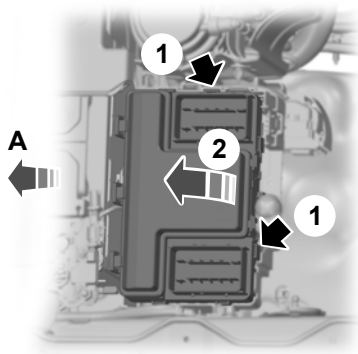
² Micro-fusible 2.

³ Micro-fusible 3.

Boîtier de distribution électrique – partie inférieure

Des fusibles se trouvent à la partie inférieure de la boîte à fusibles. Pour accéder à la partie inférieure de la boîte à fusibles, procédez comme suit :

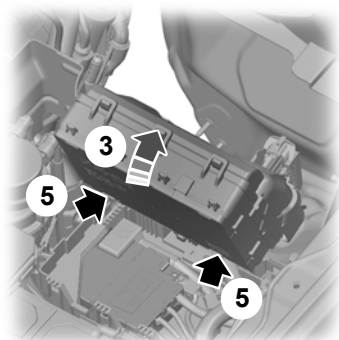
Fusibles



E206171

A Vers l'avant du véhicule.

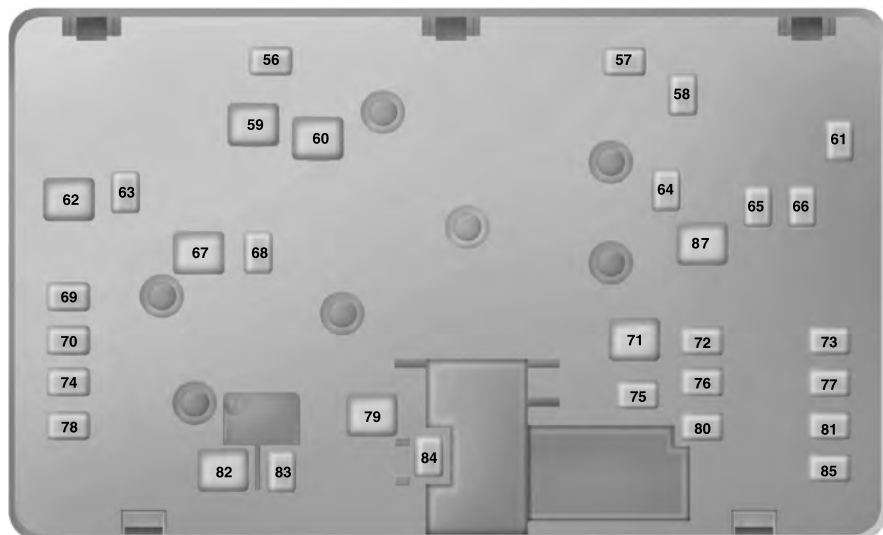
1. Libérez les deux verrous de chaque côté de la boîte à fusibles.
2. Soulevez le côté arrière de la boîte à fusibles du socle.



E206174

3. Déplacez la boîte à fusibles vers l'arrière du compartiment moteur et la tourner comme illustré.
4. Faites pivoter le côté arrière de la boîte à fusibles pour accéder à la partie inférieure.
5. Libérez les deux verrous pour ouvrir le couvercle de fusible.

Fusibles



E190798

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
56	15A ¹	Clignotant et feu stop gauche de remorque.
57	-	Non utilisé.
58	-	Non utilisé.
59	-	Non utilisé.
60	30A ²	Module de commande de pompe d'alimentation.
61	-	Non utilisé.
62	50A ²	Module de commande sur carrosserie 1 - éclairage.
63	15A ¹	Clignotant et feu stop droit de remorque.

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
64	30A ¹	Freins de remorque.
65	20A ¹	Siège conducteur chauffant.
66	25A ¹	Quatre roues motrices.
67	50A ²	Module de commande sur carrosserie 2 - éclairage.
68	30A ¹	Dégivreur de lunette arrière.
69	30A ¹	Soupapes du système de freinage antiblocage.
70	30A ¹	Siège à réglage électrique du passager.
71	25A ²	Feux de stationnement de remorque.
72	-	Non utilisé.
73	30A ¹	Module de remorquage
74	30A ¹	Siège à réglage électrique du conducteur.
75	-	Non utilisé.
76	-	Non utilisé.
77	-	Non utilisé.
78	-	Non utilisé.
79	40A ²	Moteur de gonflage.
80	20A ¹	Siège passager chauffant.
81	40A ¹	Convertisseur.
82	60A ²	Pompe de freinage antiblocage.
83	30A ¹	Moteur d'essuie-glace de pare-brise.

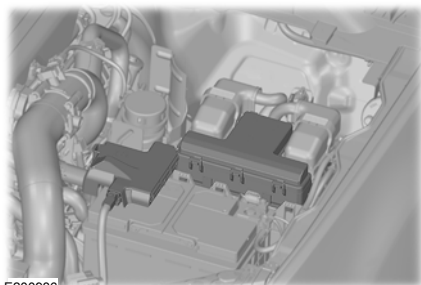
Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
84	30A ¹	Solénoïde de démarreur.
85	-	Non utilisé.
87	40A ²	Module de remorquage

¹ Fusible de type M.

² Fusible type LPJ.

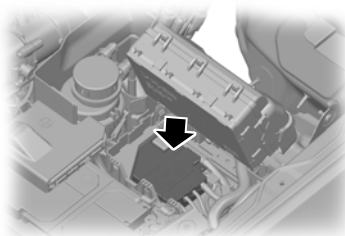
Élément fusible monté sur la batterie



Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
1	225A	Alternateur.
2	125A	Direction assistée à commande électronique.

Fusibles

Boîte à fusibles haute intensité



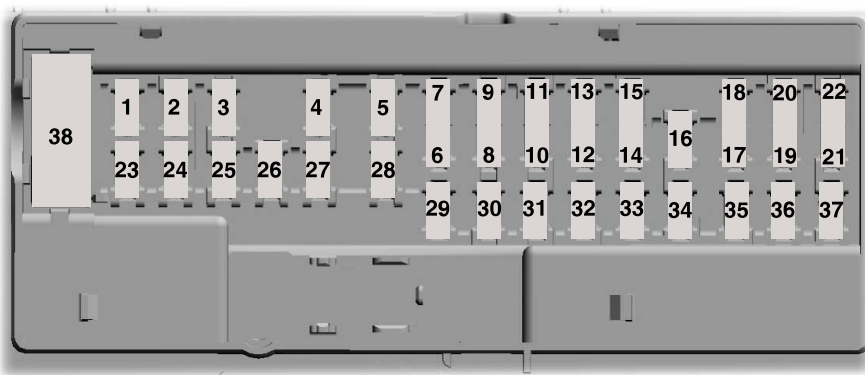
E206158

Numéro de fusible	Intensité	Composant protégé
1	-	Non utilisé.
2	125A	Module de commande sur carrosserie.
3	50A	Module de qualité de tension (alimente le système d'angle mort des feux arrière, la caméra de recul, l'affichage tête haute, la commande quatre roues motrices, le module de traitement d'image et le radar de régulateur de vitesse adaptatif).
4	-	Barre omnibus vers boîtier de distribution électrique.

Boîte à fusibles de l'habitacle

La boîte à fusibles se trouve sous la colonne de direction, sur le côté, derrière le couvercle d'accès.

Fusibles



E145984

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
1	-	Non utilisé.
2	7,5A ¹	Non utilisé (libre).
3	20A ¹	Serrure de porte conducteur.
4	5A ¹	Non utilisé (libre).
5	20A ¹	Amplificateur audio de marque.
6	10A ²	Non utilisé (libre).
7	10A ²	Non utilisé (libre).
8	10A ²	Avertisseur de sécurité
9	10A ²	Système télématique.
10	5A ²	Non utilisé (libre).
11	5A ²	Non utilisé (libre).

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
12	7,5A ²	Panneau de commande électronique. Chauffage et climatisation.
13	7,5A ²	Tableau de bord. Module de commande de colonne de direction. Prise de diagnostic.
14	10A ²	Module d'alimentation supplémentaire (pour le module de commande des dispositifs de retenue et le module du système de classification de l'occupant).
15	10A ²	Module de passerelle. Prise de diagnostic.
16	15A ¹	Non utilisé (libre).
17	5A ²	Non utilisé (libre).
18	5A ²	Commutateur d'allumage. Solénoïde de verrouillage. Bouton-poussoir de démarrage.
19	7,5A ²	Module d'alimentation supplémentaire (pour le module de commande des dispositifs de retenue et le module du système de classification de l'occupant).
20	7,5A ²	Non utilisé (libre).
21	5A ²	Sonde de température et d'humidité d'habitacle.
22	5A ²	Non utilisé (libre).
23	10A ¹	Convertisseur. Contacteur de verrouillage de porte.
24	20A ¹	Verrouillage centralisé.
25	30A ¹	Lève-vitre électrique de porte conducteur.
26	30A ¹	Non utilisé (libre).
27	30A ¹	Non utilisé (libre).

Fusibles

Numéro de fusible ou de relais	Intensité	Composant protégé
28	20A ¹	Amplificateur audio de marque.
29	30A ¹	Non utilisé (libre).
30	30A ¹	Non utilisé (libre).
31	15A ¹	Non utilisé (libre).
32	10A ¹	Module d'émetteur-récepteur radio. Système d'entrée à télécommande. SYNC.
33	20A ¹	Chaîne audio.
34	30A ¹	Relais de contact/démarrage.
35	5A ¹	Non utilisé (libre).
36	15A ¹	Rétroviseur intérieur à électrochrome. Commande de réglage du rétroviseur.
37	20A ¹	Non utilisé (libre).
38	30A ³	Lève-glaces électriques.

¹ Micro-fusible 2.

² Micro-fusible 3.

³ Fusible PTC.

Fusibles

REPLACEMENT D'UN FUSIBLE

Fusibles



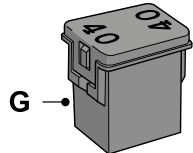
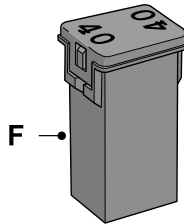
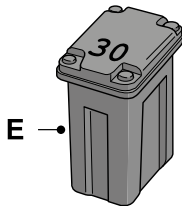
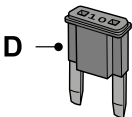
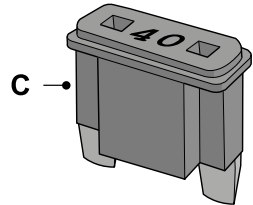
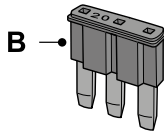
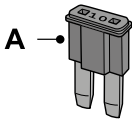
AVERTISSEMENT: Remplacez toujours un fusible par un fusible de même calibre. Un fusible de calibre supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.



E217331

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, un fusible est peut-être grillé. Un fil métallique rompu dans le fusible révèle que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer un quelconque composant électrique.

Types de fusibles



E207206

Référence	Type de fusible
A	Micro 2
B	Micro 3
C	Maxi

Fusibles

Référence	Type de fusible
D	Mini
E	Boîtier en M
F	Boîtier en J
G	Boîtier en J à profil bas

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: Coupez le contact et serrez le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT: Ne touchez pas les composants de l'allumage électronique après avoir établi le contact ou lorsque le moteur tourne. L'allumage fonctionne sous haute tension. Le non-respect de cet avertissement peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



AVERTISSEMENT: N'approchez pas les mains ni les vêtements du ventilateur de refroidissement.

Veillez à reposer les bouchons de remplissage une fois les vérifications d'entretien effectuées.

Faites vérifier régulièrement votre véhicule pour en préserver la sécurité et la valeur de revente. Les réparateurs autorisés sont mieux qualifiés pour effectuer correctement et efficacement l'entretien de votre véhicule grâce à une gamme variée d'outils spéciaux.

En plus de l'entretien régulier, nous vous conseillons d'effectuer les contrôles suivants.

Contrôle quotidien

- Feux extérieurs.
- Éclairage intérieur.
- Témoins.

Contrôle au moment de faire le plein

- Niveau du liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 287).
- Niveau du liquide lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 288).
- Pressions de gonflage des pneus. Voir **Spécifications techniques** (page 346).
- État des pneus. Voir **Jantes et pneus** (page 309).

Contrôle mensuel

- Niveau d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 284).
- Niveau de liquide de refroidissement moteur. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 285).
- Étanchéité des tubes, flexibles et réservoirs.
- Fonctionnement de la climatisation.
- Fonctionnement du frein de stationnement.
- Fonctionnement de l'avertisseur sonore.
- Serrage des écrous de roue.

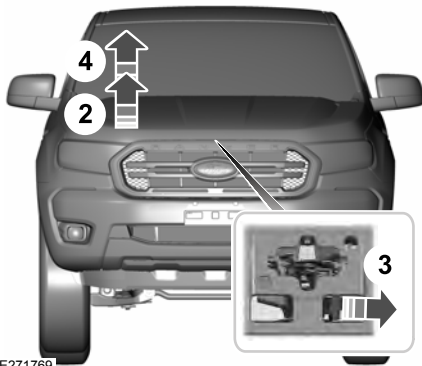
OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT

Ouverture du capot



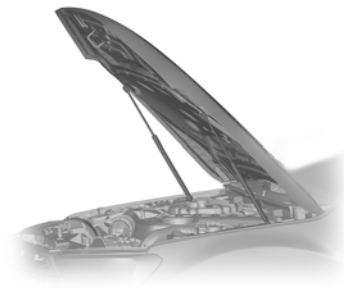
E206129

1. Tirez sur le levier de commande d'ouverture de capot. Voir **Vue d'ensemble du tableau de bord** (page 17).



E271769

2. Soulevez légèrement le capot.
3. Poussez le verrou vers la gauche sur les véhicules à conduite à gauche. Poussez le verrou vers la droite sur les véhicules à conduite à droite.
4. Ouvrez le capot.



E201861

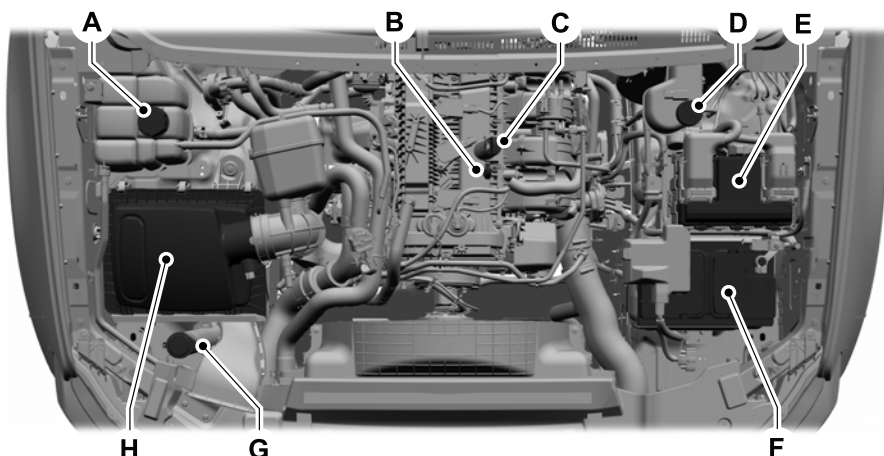
5. La béquille de capot soutient automatiquement le capot.

Fermeture du capot

1. Abaissez le capot et laissez-le tomber sous son propre poids.
2. Au besoin, appliquez une force vers le bas sur le bord avant du capot avant d'enclencher le verrou, de sorte que le capot soit complètement bloqué.

Nota : Assurez-vous que le capot est correctement fermé.

APERÇU SOUS LE CAPOT



E276868

- A Réservoir de liquide de refroidissement. Voir **Vérification du liquide de refroidissement** (page 285).
- B Jauge d'huile moteur. Voir **Jauge d'huile moteur** (page 284).
- C Bouchon de remplissage d'huile moteur. Voir **Vérification de l'huile moteur** (page 284).
- D Réservoir de liquide de frein. Voir **Vérification du liquide de frein** (page 287).
- E Boîte à fusibles du compartiment moteur. Voir **Remplacement d'un fusible** (page 279).
- F Batterie Voir **Remplacement de la batterie de 12 V** (page 289).
- G Réservoir de liquide de lave-glace. Voir **Vérification du liquide de lave-glace** (page 288).
- H Filtre à air. Voir **Remplacement du filtre à air** (page 298).

JAUGE D'HUILE MOTEUR



E161560

- A Minimum.
- B Maximum.

VÉRIFICATION DE L'HUILE MOTEUR

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et patientez 10 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter d'huile.
3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Réinsérez la jauge, retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile.

S'il est au repère minimal, faites l'appoint immédiatement. Voir **Capacités et spécifications** (page 351).

Nota : Vérifiez le niveau d'huile avant de démarrer le moteur.

Nota : Vérifiez que le niveau d'huile se situe entre les repères minimal et maximal.

Nota : N'utilisez pas d'additifs d'huile ou autres produits de traitement du moteur. Dans certaines conditions, ils peuvent endommager le moteur.

Nota : Sur les moteurs neufs, la consommation d'huile atteint un niveau normal au bout de 5 000 km (3 107 mi) environ.

Ajout d'huile



AVERTISSEMENT: Rajoutez de l'huile uniquement lorsque le moteur est froid. Si le moteur est chaud, patientez 10 minutes qu'il refroidisse. Le non-respect de cette précaution peut entraîner des blessures.



AVERTISSEMENT: Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche. Le non-respect de cette précaution peut entraîner des blessures.

1. Retirez le bouchon de remplissage.
2. Ajoutez de l'huile répondant aux spécifications de Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 351).
3. Remettez le bouchon de remplissage en place. Tournez le bouchon jusqu'à ce qu'une forte résistance soit perceptible.

Nota : N'ajoutez pas d'huile au-delà du repère maximal. Si le niveau d'huile dépasse le repère maximal, le moteur risque de subir des dommages.

Nota : Essuyez immédiatement tout écoulement à l'aide d'un chiffon absorbant.

RÉINITIALISATION DU TÉMOIN DE VIDANGE D'HUILE

Utilisez les commandes de l'écran d'information sur le volant de direction pour réinitialiser le témoin de vidange d'huile.

Entretien

À partir du menu principal, faites défiler jusqu'à :

Message	Mesure à prendre et description
Réglages	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Véhicule	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Durée d'huile	Appuyez sur la flèche de droite, puis à partir de ce menu faites défiler jusqu'au message suivant.
Tenir OK pr réinitial.	Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le tableau de bord affiche le message suivant. Réinitial. réussie
	Lorsque le témoin de vidange d'huile se réinitialise, le tableau de bord affiche 100 %. Durée de vie huile restante {00} %
	Si le tableau de bord affiche l'un des messages suivants, répétez la procédure. Non réinitialisée
	Réinitial. annulée

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT



AVERTISSEMENT: Ne mettez pas au rebut du liquide de refroidissement dans les ordures ménagères ou dans le réseau d'assainissement public. Faites appel à un centre de traitement des déchets autorisé.



AVERTISSEMENT: Ne versez pas du liquide de refroidissement dans le réservoir du lave-glace de pare-brise. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



E170684

Entretien

Assurez-vous que le niveau de liquide de refroidissement se situe entre les repères **MIN** et **MAX** du réservoir de Liquide de refroidissement du moteur à la température ambiante. Si le niveau de liquide de refroidissement est au repère minimal ou en dessous, faites l'appoint dès que possible.

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48 % et 50 %, ce qui correspond à un point de congélation entre -34°C (-29°F) et -37°C (-35°F).

Nota : Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le repère **MAX**.

Nota : N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, sous peine d'endommager le circuit de refroidissement du moteur ou le circuit de chauffage.

Ajout de liquide de refroidissement



AVERTISSEMENT: Ne pas retirer le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement quand le moteur tourne ou que le système de refroidissement est chaud. Attendre 10 minutes pour que le système de refroidissement se refroidisse. Couvrez le capuchon du réservoir du liquide de refroidissement avec un tissu épais pour éviter la possibilité de brûlures et retirez le capuchon lentement. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.



AVERTISSEMENT: Les liquides de refroidissement non dilués sont inflammables et peuvent s'enflammer au contact d'une partie chaude du circuit d'échappement.

Nous ne recommandons pas l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

Ne mélangez pas les liquides de refroidissement de type ou de couleur différent dans votre véhicule.

Nota : Ajoutez un mélange composé à parts égales d'antigel et d'eau ou du liquide de refroidissement préalablement dilué conforme aux spécifications.

Nota : Utiliser des fluides qui correspondent aux spécifications ou exigences définies. L'utilisation d'autres liquides peut causer des dommages non couverts par la garantie du véhicule. Voir **Capacités et spécifications** (page 347).

Pour faire l'appoint du liquide de refroidissement, procédez comme suit :

1. Retirez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.
2. Ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'au repère **MAX**, sans le dépasser.
3. Remettez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement en place. Tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ressentir une forte résistance.

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter uniquement de l'eau (sans liquide de refroidissement) pour vous rendre jusqu'à un centre d'entretien de véhicules.

Nota : L'utilisation prolongée d'une dilution incorrecte de liquide de refroidissement peut endommager le moteur, p. ex., par corrosion, surchauffe ou gel.

VÉRIFICATION DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Nota : Le niveau d'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié par un concessionnaire autorisé. Un concessionnaire autorisé ajoutera de l'huile à la boîte de vitesses au besoin.

Demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier et vidanger l'huile de la boîte de vitesses aux intervalles d'entretien appropriés. Voir **Entretien** (page 281). Votre boîte de vitesses ne consomme pas d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, (c.-à-d., si elle glisse ou si le passage des rapports est lent) ou si vous remarquez des traces de fuite.

Ne mélangez aucun additif ni produit de traitement ou de nettoyage à l'huile pour boîte de vitesses. Ces produits peuvent modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE FREIN



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de liquide de frein autre que le produit recommandé car ceci réduirait l'efficacité des freins. L'utilisation d'un liquide inadapté pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez que du liquide de frein provenant d'un contenant scellé. La contamination par de la saleté, de l'eau, des produits pétroliers ou d'autres substances peut endommager le circuit de freinage, voire entraîner sa défaillance. Le non-respect de cet avertissement pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et des blessures graves voire mortelles.



AVERTISSEMENT: Ne laissez pas le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez immédiatement les zones concernées à grande eau et contactez votre médecin.



AVERTISSEMENT: Le niveau de liquide est normal lorsqu'il se trouve entre les repères **MAX** et **MIN** et il n'est pas nécessaire d'en rajouter. Un niveau de liquide hors de la plage normale de fonctionnement pourrait compromettre le bon fonctionnement du système. Faites immédiatement contrôler votre véhicule.



E170684

Pour éviter toute contamination du liquide, le bouchon du réservoir doit rester en place et serré à moins que vous n'ajoutiez du liquide.

Utilisez uniquement une huile conforme à la spécification Ford. Voir **Capacités et spécifications** (page 347).

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPS). Il n'y a aucun réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE LAVE-GLACE

Rétablissez le niveau de liquide dans le réservoir de lave-glace si le témoin de niveau de liquide de lave-glace s'allume. Voir **Témoins et indicateurs** (page 94).

Nous vous recommandons de n'utiliser que du liquide de lave-glace antigel de haute qualité. Pour plus de détails sur la dilution du liquide, reportez-vous aux instructions du produit pour éviter que le liquide ne gèle en hiver et améliorer les propriétés nettoyantes.

Nota : *N'ajoutez pas de liquide de lave-glace si le moteur est chaud afin d'éviter tout risque d'incendie.*

CHARGE DE LA BATTERIE DE 12 V

Système de gestion de batterie (Selon l'équipement)

Le système de gestion de batterie surveille l'état de la batterie et prend les mesures nécessaires pour prolonger sa durée de vie utile. Si une décharge excessive de la batterie est détectée, le système peut temporairement désactiver certaines fonctions électriques afin de protéger la batterie. Les accessoires électriques concernés sont notamment le dégivreur arrière, les sièges climatisés, le ventilateur de climatisation, le volant chauffant, la chaîne stéréo et le système de navigation. Un message peut s'afficher dans l'écran d'information pour avertir le conducteur que les mesures de protection de la batterie sont actives. Ces messages servent uniquement à indiquer qu'une action est en cours et ne sont pas destinés à indiquer un problème électrique ou que la batterie doit être remplacée.

Installation des accessoires électriques

Nota : *Le chargement et le remplacement de la batterie exige la réinitialisation du lave-glace électrique de porte conducteur. Voir **Glaces, miroirs et rétroviseurs** (page 85).*

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie, la connexion de masse des appareils électriques qui sont ajoutés au véhicule ne doit pas être faite directement sur la borne négative de batterie.

Une connexion sur la borne négative de la batterie peut provoquer des mesures inexactes de l'état de la batterie et un fonctionnement inadéquat du système.

Lorsque la batterie doit être remplacée, remplacez-la uniquement par une batterie recommandée qui correspond aux exigences électriques du véhicule.

Après le remplacement de la batterie, ou dans certains cas après avoir chargé la batterie à l'aide d'un chargeur externe, le système de gestion de batterie exige huit heures d'inactivité du véhicule (clé en position arrêt et portes fermées) pour réapprendre le nouvel état de charge de la batterie. Avant de réapprendre l'état de charge, le système de gestion de batterie peut désactiver les fonctions électriques (pour protéger la batterie) plus tôt que prévu.

REMPACEMENT DE LA BATTERIE DE 12 V



AVERTISSEMENT: Les batteries produisent des gaz explosifs qui peuvent être à l'origine de blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance enflammée près d'une batterie. Protégez-vous impérativement le visage et les yeux lorsque vous travaillez près de la batterie. Prévoyez toujours une aération adéquate.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous soulevez une batterie à bac en plastique, n'exercez pas une pression excessive sur les parois pour éviter de faire gicler l'acide par les bouchons d'aération et causer des blessures et des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.



AVERTISSEMENT: Gardez les batteries hors de la portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez vos yeux des projections d'acide sulfurique quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas de contact de l'acide avec la peau ou les yeux, rincez immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes et consultez immédiatement un médecin. En cas d'ingestion d'acide, consultez un médecin immédiatement.



AVERTISSEMENT: Les bornes de batterie, les cosses de câbles et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé ces pièces.



AVERTISSEMENT: Ce véhicule peut être équipé de plus d'une batterie. La dépose des câbles de batterie d'une seule batterie ne débranche pas le système électrique de votre véhicule. Lorsque vous coupez l'alimentation électrique, assurez-vous de débrancher les câbles de batterie. Sinon, ceci pourrait occasionner des blessures graves ou des dommages matériels.



AVERTISSEMENT: Sur les véhicules équipés d'un système d'arrêt/démarrage automatique, les exigences imposées à la batterie sont différentes. Vous devez remplacer la batterie par une batterie de spécification identique.

La batterie est située dans le compartiment moteur. Voir **Aperçu sous le capot** (page 283).

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien. Il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pendant l'utilisation.

Si la batterie de votre véhicule est munie d'un couvercle, assurez-vous de le remettre correctement en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la durée de la batterie, maintenez le dessus de la batterie propre et sec et les câbles de la batterie bien fixés aux bornes de la batterie. Si vous remarquez de la corrosion sur la batterie ou sur les bornes, retirez les câbles des bornes et ôtez la corrosion avec une brosse métallique. Vous pouvez neutraliser l'acide avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Ford recommande de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule durant une période prolongée.

Pour assurer le bon fonctionnement du système de gestion de la batterie, si vous branchez un appareil électrique sur votre véhicule, ne branchez pas directement la masse de l'appareil sur la borne négative de la batterie. Une connexion sur la borne négative de la batterie peut provoquer des mesures inexactes de l'état de la batterie et un fonctionnement inadéquat du système.

Nota : Les accessoires et composants électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le concessionnaire autorisé ou le propriétaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie et peuvent également compromettre la performance des autres circuits électriques du véhicule.

Lorsque la batterie doit être remplacée, Ford recommande de la remplacer uniquement par une batterie qui correspond aux exigences électriques de votre véhicule.

Si vous débranchez ou remplacez la batterie et que votre véhicule est équipé d'une boîte automatique, la boîte doit réapprendre sa stratégie adaptative. De ce fait, le passage des rapports peut être saccadé durant les premiers kilomètres. Cette situation est normale. La boîte de vitesses retrouvera sa fluidité au terme de l'actualisation de la stratégie.

Dépose et pose de la batterie

Pour débrancher ou déposer la batterie, procédez comme suit :

1. Serrez le frein de stationnement et coupez le contact.
2. Désactivez tous les équipements électriques, les feux et la radio par exemple.
3. Patientez au moins deux minutes avant de débrancher la batterie.

Nota : Le système de gestion moteur est doté d'une fonction de maintien de l'alimentation électrique. Il reste donc alimenté pendant un certain temps une fois le contact coupé. Ceci permet de sauvegarder les tableaux de diagnostic et d'adaptation. Débrancher la batterie sans attendre peut provoquer des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

4. Débranchez d'abord la borne du câble négatif (-) de la batterie.

Entretien

5. Débranchez ensuite la borne du câble positif (+) de la batterie.
6. Déposez l'étrier de fixation de la batterie.
7. Déposez la batterie.
8. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Avant de rebrancher la batterie, assurez-vous que le contact reste coupé.

Nota : Si vous ne débranchez que le câble négatif de la batterie, assurez-vous qu'il est isolé ou placez-le à l'écart de la borne de la batterie, ceci afin d'éviter une connexion non intentionnelle ou la formation d'un arc.

Nota : Assurez-vous que les bornes des câbles de la batterie sont bien serrées.

Nota : Si vous débranchez ou remplacez la batterie, vous devez reprogrammer l'horloge et les stations de radio mises en mémoire après le rebranchement.

Mise au rebut de la batterie



Assurez-vous de vous débarrasser des batteries usagées de façon écologique.

Renseignez-vous auprès des autorités locales au sujet du recyclage des batteries usagées.

VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE



E222238

Glissez la pointe de vos doigts sur le bord du balai pour en vérifier la rugosité.

Nettoyez les balais d'essuiе-glaces avec de l'alcool isopropylique ou du concentré de liquide lave-glace.

REMPACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Remplacement des balais d'essuiе-glaces de pare-brise

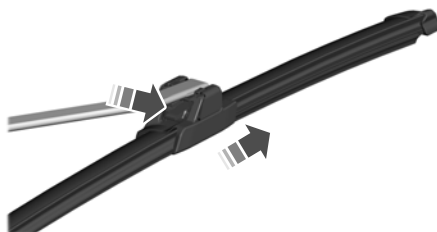
Nota : Les balais d'essuiе-glaces ont des longueurs différentes.

Nota : Si vous installez des balais d'essuiе-glaces de la mauvaise longueur, les balais d'essuiе-glaces pourraient entrer en contact et ainsi endommager le système d'essuiе-glaces.



E279824

1. Tirez sur le balai et le bras d'essuie-glace pour les éloigner du pare-brise.



E279825

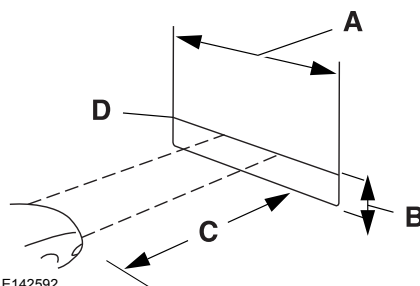
2. Serrez la goupille et la languette de balai sur la partie inférieure du bras pour dégager le balai d'essuie-glace.
3. Faites glisser le balai hors du crochet de bras.
4. Pour la repose, procédez dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Assurez-vous que le balai d'essuie-glace est bien bloqué.

RÉGLAGE DES PHARES

Réglage vertical

Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier le réglage des phares par un concessionnaire autorisé.



E142592

- A 8 ft (2,4 m)
- B Du sol au centre de l'ampoule de feu de route du phare
- C 25 ft (7,6 m)
- D Ligne de référence horizontale

Procédure de réglage vertical des phares

1. Garez votre véhicule sur une surface plane, à environ 7,6 m (25 ft) d'un mur ou d'un écran.
2. Mesurez la distance entre le sol et le centre de l'ampoule de feu de route, puis tracez une ligne de référence horizontale de 2,4 m (8 ft) sur le mur ou l'écran à cette hauteur.

Nota : La lentille présente parfois un repère d'identification permettant de localiser plus facilement l'axe de l'ampoule de feu de route. Se reporter à l'étape 4 du graphique ci-dessous.

Nota : Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez masquer le phare opposé.

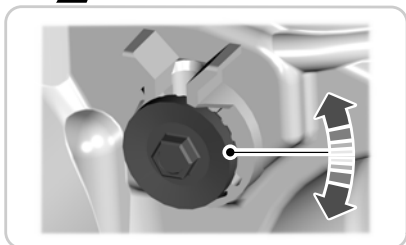
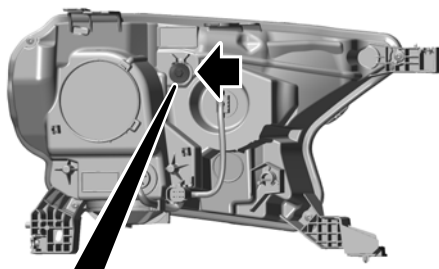
3. Allumez les feux de croisement et ouvrez le capot.

Entretien



E142465

4. Sur la paroi ou sur l'écran, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité plate au niveau du haut du faisceau lumineux. Si le bord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité plate n'est pas sur la ligne de référence horizontale, réglez le phare.



E284602

5. Tournez la vis de réglage dans l'un ou l'autre sens avec un outil approprié tel qu'un tournevis ou une clé à douille pour régler le phare dans le sens vertical. La bordure horizontale de la zone à haute intensité doit toucher la ligne de référence horizontale.
6. Fermez le capot et éteignez les phares.

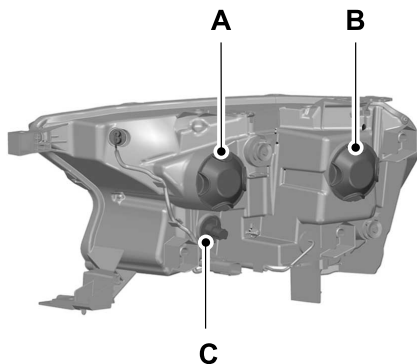
DÉPOSE D'UN PHARE

Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

REMPACEMENT D'UNE AMPOULE

Remplacement des ampoules de phare (Selon l'équipement)

Nota : Ne touchez pas le verre de l'ampoule.



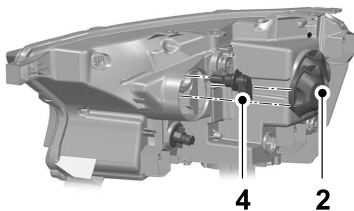
E284568

Entretien

Bloc optique :

- A. Ampoule de feu de route.
- B. Ampoule de feu de croisement.
- C. Ampoule de feu de stationnement avant et de clignotant.

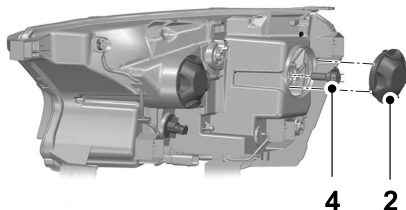
Remplacement d'une ampoule de feu de route



E284569

1. Assurez-vous que les feux sont éteints.
2. Capot ouvert, repérez le couvercle et retirez-le soigneusement.
3. Débranchez le connecteur.
4. Tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.
5. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement d'une ampoule de feu de croisement



E284581

1. Assurez-vous que les feux sont éteints.
2. Capot ouvert, repérez le couvercle et retirez-le soigneusement.
3. Débranchez le connecteur.
4. Tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.
5. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules de feux de stationnement et clignotants avant

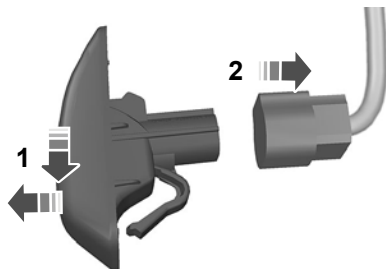
1. Assurez-vous que les feux sont éteints.
2. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
3. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.
4. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Entretien

Remplacement des ampoules de phare à DEL

Toutes les ampoules de ce bloc sont à DEL, à l'exception de l'ampoule de clignotant. Si une DEL fait défaut, faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

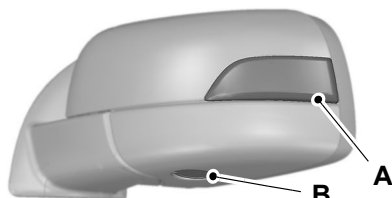
Ampoule de feu de position latéral avant



E133682

1. Assurez-vous que les feux sont éteints.
2. Dégagez le clip pour retirer la lampe de la moulure de lèvres de roue.
3. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
4. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.
5. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Lampe d'approche et clignotant latéral (Selon l'équipement)



E133683

- A Clignotant latéral.
B Lampe d'approche.

Si une DEL fait défaut, faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Antibrouillards avant



E284974

1. Assurez-vous que les feux sont éteints.
2. L'ampoule est accessible par l'arrière du pare-chocs.
3. Débranchez le connecteur.
4. Tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.
5. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Entretien

Nota : Il n'est pas possible de séparer l'ampoule du porte-ampoule.

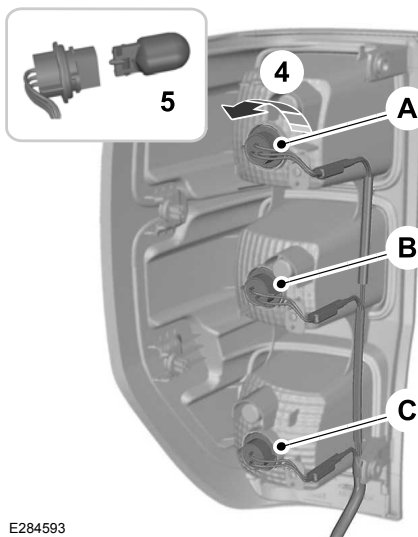
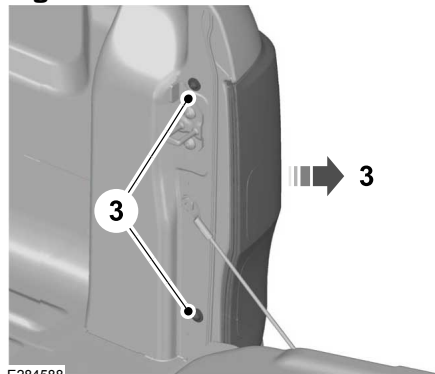
Remplacement des ampoules des antibrouillards à DEL (Selon l'équipement)

Si une DEL fait défaut, faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Feux arrière (Selon l'équipement)

Type 1

Feu arrière, feu stop, feu de recul et clignotant



- A Ampoule de feu stop et de feu de stationnement arrière.
- B Ampoule de clignotant arrière.
- C Ampoule de feu de recul.

1. Assurez-vous que les feux sont éteints.
2. Ouvrez le hayon pour accéder aux blocs de feux arrière.
3. Enlevez les deux boulons du bloc de feux arrière. Puis, retirez avec précaution le bloc de feux arrière du montant de hayon en débloquant les deux languettes de retenue.
4. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
5. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.
6. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

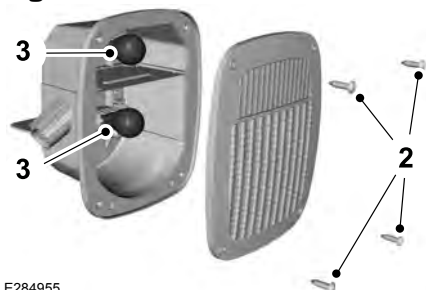
Entretien

Remplacement des ampoules à DEL de feux stop, feux arrière, clignotants et feux de recul

Si une DEL fait défaut, faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

Type 2

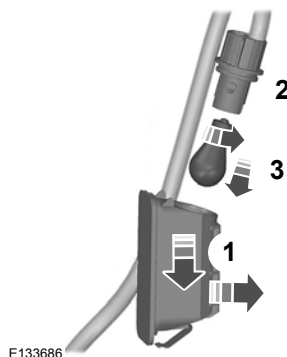
Feu arrière, feu stop, feu de recul et clignotant



E284955

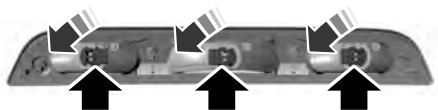
1. Assurez-vous que les feux sont éteints.
2. Retirez les vis pour pouvoir déposer le verre extérieur et accéder aux ampoules.
3. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.
4. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation



1. Assurez-vous que les feux sont éteints.
2. Utilisez un tournevis pour retirer avec précaution la lampe du pare-chocs arrière.
3. Tournez le porte-ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le retirer.
4. Retirez l'ampoule en la tirant bien droite.
5. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Troisième feu stop (Selon l'équipement)



E187290

1. Assurez-vous que les feux sont éteints.
2. Retirez les quatre vis et éloignez le bloc optique du véhicule pour accéder aux douilles d'ampoule.
3. Enlevez la douille en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et en l'extrayant du bloc optique.
4. Tirez l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.
5. Posez la nouvelle ampoule en procédant dans l'ordre inverse de la dépose.

Remplacement des ampoules de la lame d'air de chargement à DEL et du troisième feu stop

Si une DEL fait défaut, faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais. Communiquez avec un concessionnaire autorisé.

REEMPLACEMENT DU FILTRE À AIR



AVERTISSEMENT: Pour réduire les risques de brûlures ou de dommages au véhicule, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

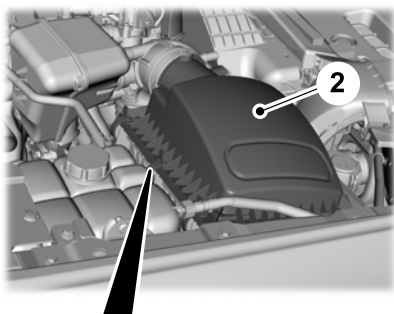
Lors du changement du filtre à air du moteur, évitez la pénétration de débris ou de corps étrangers dans le circuit d'admission d'air. Les composants du moteur susceptibles d'être endommagés ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Remplacez le filtre à air aux intervalles corrects. Voir **Entretien de votre véhicule** (page 487).

L'utilisation de composants incorrects peut entraîner des dommages ne relevant pas de la garantie du véhicule. Voir **Pièces Motorcraft** (page 348).

Pour remplacer la cartouche filtrante du filtre à air, procédez comme suit :

Entretien



E276908

7. Engagez les clips pour fixer le couvercle du boîtier de filtre à air sur le boîtier de filtre à air.
1. Retirez les clips qui fixent le couvercle du boîtier de filtre à air.
 2. Soulevez délicatement le couvercle du boîtier de filtre à air.
 3. Retirez l'élément filtrant du boîtier de filtre à air.
 4. Essuyez le boîtier et le couvercle du filtre à air pour vous assurer qu'aucune saleté ne pénètre dans le moteur et garantir l'étanchéité de l'ensemble.
 5. Installez un élément filtrant neuf. Prenez soin de ne pas coincer les rebords de l'élément filtrant entre le boîtier et le couvercle du filtre à air. Cela pourrait endommager le filtre et permettre l'entrée d'air non filtré dans le moteur si le filtre n'était pas bien en place.
 6. Posez le couvercle du boîtier de filtre à air.

Entretien du véhicule

GÉNÉRALITÉS

Vous pouvez vous procurer, auprès de votre concessionnaire, une vaste sélection de produits de nettoyage et de protection pour le fini de votre véhicule.

PRODUITS DE NETTOYAGE

Produits

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Nom	Spécification
Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®, ZC-42 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft®, ZC-15 (É.-U. et Canada)	ESR-M5B194-B
Shampooing superfin Motorcraft®, ZC-3-A (É.-U. et Canada)	ESR-M14P4-A
Shampooing et dégraissant pour moteur Motorcraft®, ZC-20 (É.-U.)	ESR-M14P3-A
Shampooing pour moteurs Motorcraft®, CXC-66-A (Canada)	
Nettoyant pour cuir et vinyle de première qualité Motorcraft®, ZC-56 (É.-U. et Canada)	
Nettoyant tout usage Motorcraft®, CXC-101 (Canada)	
Concentré de lave-glace de première qualité Motorcraft®, ZC-32-B2 avec agent amérissant (É.-U.)	WSS-M14P19-A
Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft®, CXC-37-A/B/D/F (Canada seulement)	WSS-M14P19-A
Nettoyant Motorcraft® professionnel pour moquettes et tissus, ZC-54 (É.-U. et Canada)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Premium, CXC-100 (Canada)	ESR-M14P5-A
Détachant Motorcraft®, ZC-14 (É.-U.)	
Nettoie-glaces Motorcraft® Ultra-Clear en aérosol, ZC-23 (É.-U.)	ESR-M14P5-A
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft®, ZC-37-A (É.-U. et Canada)	

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR

Lavez régulièrement votre véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre, comme le Shampooin superfin Motorcraft.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez votre véhicule à l'aide d'un tissu en peau de chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Essuyez immédiatement les épanchements de carburant, les déjections d'oiseaux, les dépôts d'insectes et les tâches de goudron. Ils peuvent, avec le temps, endommager la peinture ou les garnitures de votre véhicule. Nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- Les traces de liquide AdBlue® doivent immédiatement être éliminées des surfaces peintes.

Nota : *Les lotions solaires et les répulsifs à insectes peuvent endommager les surfaces peintes. En cas de contact de ces produits avec votre véhicule, nettoyez la zone affectée dans les plus brefs délais.*

Nettoyage des phares

Nota : *Ne grattez pas les glaces de phares et n'utilisez pas de matières abrasives, de solvants à base d'alcool ou de solvants chimiques pour les nettoyer.*

Nota : *N'essuyez pas les phares lorsqu'ils sont secs.*

Éléments extérieurs chromés

- Appliquez un produit nettoyant de qualité supérieure sur les pare-chocs et autres éléments chromés. Respectez les directives du fabricant. Nous recommandons d'utiliser le nettoyant pour métal brillant Motorcraft.
- N'appliquez pas de produits nettoyants sur les surfaces chaudes. Ne laissez pas le produit nettoyant sur les surfaces chromées au-delà du temps recommandé.
- L'utilisation d'autres produits nettoyants non recommandés peut causer des dommages cosmétiques graves et permanents.

Nota : *N'utilisez pas de produits abrasifs, tels qu'une laine d'acier ou des tampons à recurer en plastique, car ils rayent les surfaces chromées.*

Nota : *N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues ou les enjoliveurs.*

Éléments extérieurs en plastique

Pour le nettoyage courant, nous recommandons d'utiliser le shampooin superfin Motorcraft. En présence de taches de goudron ou de graisse, nous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

Bandes décoratives ou graphismes (Selon l'équipement)

Bien que le lavage à la main soit la méthode de nettoyage privilégiée, un nettoyeur haute pression peut être utilisé dans les conditions suivantes :

Entretien du véhicule

- n'utilisez pas une pression d'eau supérieure à 14 000 kPa (2 000 lb/po²);
- n'utilisez pas de l'eau d'une température supérieure à 82°C (179°F);
- utilisez un pulvérisateur d'une forme de jet de 40°;
- maintenez la buse à une distance de 305 mm (12 po) et à un angle de 90° de la surface de votre véhicule.

Nota : *Le maintien de la buse du nettoyeur haute pression à un angle différent par rapport à la surface du véhicule peut endommager les graphismes et décoller les bords du film de la surface du véhicule.*

Soubassement de carrosserie

Nettoyez régulièrement à l'eau le soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les débris et les corps étrangers accumulés dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

Compartment moteur

Pour éliminer les traces de caoutchouc noir sous le capot, nous recommandons le nettoyant pour Jantes et pneus Motorcraft ou le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft.

CIRAGE

Un cirage régulier est nécessaire pour protéger la peinture de votre véhicule contre les éléments. Nous vous recommandons de laver et de cirer la surface peinte une ou deux fois l'an.

Stationnez votre véhicule à l'ombre à l'écart de la lumière directe du soleil pour le laver et le cirer. Lavez toujours votre véhicule avant de le cirer.

- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Suivez les instructions du fabricant pour appliquer et retirer la cire.
- Appliquez une petite quantité de cire en un mouvement de va-et-vient, et non en un mouvement circulaire.
- Ne laissez pas la cire entrer en contact avec des garnitures colorées (brillant peu élevé) qui ne font pas partie de la carrosserie. La cire décolore ou tache les pièces au fil du temps.
 - Porte-bagages.
 - Pare-chocs.
 - Poignées de porte grenues.
 - Moulures latérales.
 - Boîtiers de miroirs.
 - Secteur de l'auvent du pare-brise.
- N'appliquez aucune cire sur les surfaces en verre.
- Après un cirage, la peinture de votre véhicule devrait être lisse et exempte de traînées et de maculage.

NETTOYAGE DU MOTEUR

Un moteur propre est plus efficace car les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Entretien du véhicule

Lors du nettoyage du moteur :

- soyez vigilant lorsque vous utilisez un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur; Le liquide sous pression pourrait pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages;
- ne pulvérisez pas d'eau froide sur un moteur chaud pour éviter de fissurer le bloc-moteur ou d'autres composants du moteur;
- pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression; Au Canada, utilisez le Shampoing pour moteurs Motorcraft;

Nota : *Si votre véhicule est équipé d'un couvercle de moteur, déposez le couvercle avant d'appliquer le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft. Rincez immédiatement tout excès de projection.*

- ne lavez et ne rincez jamais un moteur chaud ou un moteur qui tourne. L'infiltration d'eau pourrait causer des dommages internes;
- ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage, ni la zone à proximité de ces emplacements;
- couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et le filtre à air pour prévenir les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Les produits chimiques utilisés dans les lave-autos et les retombées atmosphériques peuvent souiller le pare-brise et les balais d'essuie-glaces. Si le pare-brise et les essuie-glaces sont sales, les essuie-glaces ne fonctionnent pas correctement. Gardez le pare-brise et les balais d'essuie-glaces propres afin de maintenir les performances des essuie-glaces.

Pour nettoyer le pare-brise et les balais d'essuie-glaces :

- nettoyez le pare-brise avec un nettoie-vitres non abrasif; Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, évitez d'appliquer du nettoie-vitres sur la planche de bord ou les panneaux de porte. Essuyez immédiatement toute trace de nettoie-vitres sur ces surfaces;
- pour les pare-brises souillés par de la sève d'arbre, des produits chimiques, de la cire ou des insectes, nettoyez le pare-brise entier avec de la paille de fer (d'une grosseur maximale de 0000) en un mouvement circulaire et rincez à l'eau;
- nettoyez les balais d'essuie-glaces avec de l'alcool isopropylique à friction ou du concentré de liquide lave-glace.

Nota : *N'utilisez pas une lame de rasoir ou tout autre objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière chauffante ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. La garantie du véhicule ne couvre pas les dégâts causés à la résistance chauffante de la lunette arrière chauffante.*

Entretien du véhicule

NETTOYAGE DE L'HABITACLE



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants de nettoyage, d'agents de blanchiment ou de colorants pour nettoyer les ceintures de sécurité car ils pourraient affaiblir les sangles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux montés dans les sièges. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au fonctionnement du sac en cas de collision.

Pour les tissus, les tapis, les sièges en tissu et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- pour éliminer les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour sellerie et moquette Motorcraft;
- si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft; Au Canada, utilisez le nettoyant multi-usage Motorcraft;
- si un cercle se forme sur le tissu après le nettoyage de la zone souillée, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrusterait;
- n'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ni de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

Miroirs

Ne nettoyez pas le boîtier ni le miroir d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD ET DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nota : Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure. Voir **Nettoyage des sièges en cuir** (page 305).

Nettoyez la planche de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon doux, propre et humide, puis séchez avec un chiffon doux et sec.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à vous protéger des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini de la planche de bord, de la garniture intérieure et du verre du tableau de bord.

Entretien du véhicule

- Lavez ou essuyez vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Votre garantie peut ne pas couvrir ces dommages.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits :

1. Essuyez aussi vite que possible le liquide répandu avec un chiffon doux et propre.
2. Utiliser le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour intérieurs d'automobiles. Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.
3. Sinon, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et propre, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux;
4. Au besoin, utilisez une solution d'eau savonneuse ou un produit de nettoyage et un chiffon doux et propre que vous pressez sur la zone souillée. Laissez cela à la température ambiante pendant 30 minutes.
5. Retirez le chiffon imbibé, puis à l'aide d'un chiffon humide et propre, frottez la surface souillée d'un mouvement circulaire pendant 60 secondes.
6. Séchez la surface avec un chiffon doux.

NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR

Nota : *Suivez la même procédure de nettoyage que pour la sellerie cuir lors du nettoyage des surfaces en cuir de planche de bord ou de garniture intérieure.*

Pour le nettoyage d'entretien, frottez la surface à l'aide d'un chiffon doux et humide, et d'une solution d'eau savonneuse douce. Séchez la surface avec un chiffon doux.

Pour le nettoyage et l'élimination des taches telles qu'un transfert de couleur, utilisez le nettoyant pour cuir et vinyle de haute qualité Motorcraft ou un nettoyant pour cuir du commerce pour habitacles d'automobiles.

Nota : *Testez le nettoyant ou le détachant sur une surface peu visible.*

Vous devez :

- enlever la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- nettoyer les liquides renversés et les taches dès que possible.

Ne pas utiliser les produits suivants car ils peuvent endommager le cuir :

- revitalisants pour cuir à base d'huile et de pétrole ou de silicone;
- produits de nettoyage domestiques;
- solutions à base d'alcool;
- solvant ou produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques.

RÉPARATION DE DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez les concessionnaires autorisés. Le code de couleur de votre véhicule est imprimé sur une étiquette apposée sur le montant de la porte avant gauche. Prenez votre code de couleur lorsque vous vous rendez chez votre concessionnaire autorisé pour garantir d'obtenir la couleur correcte.

Avant de procéder à la réparation de petits défauts de peinture, utilisez un produit de nettoyage Motorcraft comme le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes, de sève d'arbres, de traces d'insecte, de taches de goudron, de sel d'épandage et de retombées industrielles.

Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser les produits de nettoyage.

NETTOYAGE DES ROUES

1. Nettoyez-les régulièrement à l'aide d'un produit de nettoyage pour roues. Nous vous recommandons d'utiliser le produit de nettoyage pour roues approuvé par Ford, si disponible.
2. Enlevez la poussière de frein et la saleté au moyen d'une éponge.
3. Enlevez le goudron et la graisse à l'aide d'un dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes. Nous vous recommandons d'utiliser le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes approuvé par Ford, si disponible.
4. Rincez abondamment les roues avec de l'eau après le nettoyage.

Si vous prévoyez de stationner votre véhicule durant une période prolongée après le nettoyage des roues avec un produit de nettoyage pour les roues, conduisez d'abord votre véhicule durant quelques minutes. Ceci réduit le risque de corrosion des disques, des plaquettes et des garnitures de frein.

Ne nettoyez pas les roues lorsqu'elles sont chaudes.

Nota : Certains lave-autos pourraient endommager les jantes et les enjoliveurs.

Nota : L'utilisation de produits de nettoyages non recommandés, de produits de nettoyage agressifs, de produits de nettoyage pour roues chromées ou de matériaux abrasifs pourrait causer des dommages aux jantes et enjoliveurs.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez d'entreposer votre véhicule pendant au moins 30 jours, consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Nous construisons et testons tous les véhicules automobiles et leurs composants pour vous garantir une conduite fiable et régulière. Dans diverses conditions, le remisage à long terme peut entraîner une dégradation des performances du moteur ou sa défaillance si vous ne prenez pas des précautions spécifiques pour protéger les composants du moteur.

Entretien du véhicule

Généralités

- Entreposez un véhicule dans un endroit sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil dans la mesure du possible.
- Un véhicule entreposé à l'extérieur exige un entretien régulier pour le protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez votre véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, des passages de roues arrière et du dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement votre véhicule s'il est entreposé dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal exposé ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour en prévenir la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque vous lavez votre véhicule.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour en prévenir la décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc exemptes d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Faites tourner le moteur tous les 15 jours pendant au moins 15 minutes. Faites-le tourner au ralenti accéléré avec les commandes de climatisation réglées sur dégivrage jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
- En posant un pied sur le frein, laissez-tourner le moteur et passez tous les rapports de la boîte de vitesses.
- Nous recommandons de vidanger l'huile moteur avant de réutiliser votre véhicule.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'au premier déclenchement automatique du pistolet de distribution d'essence.

Circuit de refroidissement

- Protégez le circuit de refroidissement contre le gel.
- En sortant votre véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite dans le circuit de refroidissement et qu'il est au niveau recommandé.

Entretien du véhicule

Batterie

- Vérifiez la charge de la batterie et rechargez la batterie au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, nous recommandons de débrancher les câbles de la batterie pour assurer le maintien de sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : Il faudra régler de nouveau les fonctions mémorisées si les câbles de batterie ont été débranchés.

Freins

- Les freins, y compris le frein de stationnement, doivent être desserrés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous votre véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 7,5 m (25 ft) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Au terme de l'entreposage

Suivez les étapes ci-dessous lorsque vous désirez réutiliser votre véhicule :

- lavez votre véhicule pour enlever les saletés ou les accumulations de graisse sur les surfaces vitrées;
- vérifiez l'état des essuie-glaces;

- vérifiez sous le capot qu'aucun corps étranger ne s'y est accumulé pendant l'entreposage, par exemple des nids de souris ou d'écureuil;
- vérifiez l'échappement pour repérer tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage;
- vérifiez la pression de gonflage des pneus et gonflez les pneus à la pression recommandée sur l'étiquette des pneus;
- vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein; Conduisez votre véhicule sur 4,5 m (15 ft) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille;
- vérifiez le niveau des liquides (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant) pour vous assurer de l'absence de fuite et que le niveau est approprié;
- si vous déposez la batterie, nettoyez les extrémités de câble de batterie et vérifiez si elle est endommagée.

Contactez un concessionnaire autorisé pour tout problème.

TROUSSES DE CARROSSERIE

La distance entre le soubassement de votre véhicule et le sol est inférieure à celle d'autres modèles. Conduisez avec prudence pour éviter d'endommager le véhicule.

GÉNÉRALITÉS

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires



AVERTISSEMENT: Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.



AVERTISSEMENT: La conduite des véhicules qui ont un centre de gravité élevé (véhicules utilitaires et à quatre roues motrices) est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas (voitures). Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de capotage ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.



AVERTISSEMENT: En cas de capotage du véhicule, une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité risque davantage de subir des blessures mortelles.

Nota : Ne vous montrez jamais trop confiant quant aux capacités des véhicules à entraînement aux quatre roues. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices puisse mieux accélérer qu'un véhicule à deux roues motrices quand l'adhérence est faible, il ne s'arrête pas plus vite que lui. Conduisez toujours à une vitesse sécuritaire.



E145298

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans les différentes conditions de conduite rencontrées sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.

Reportez-vous à votre Manuel du propriétaire et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

Système à quatre roues motrices (selon l'équipement)

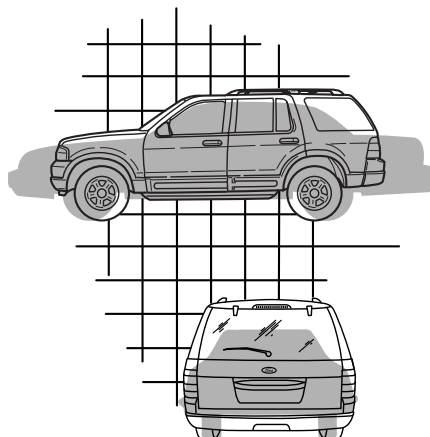
Un véhicule à quatre roues motrices (lorsque la fonction est activée) peut utiliser la traction des quatre roues. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à 2 roues motrices doivent généralement éviter.

Sur certains modèles à quatre roues motrices, le passage initial du mode deux roues motrices au mode quatre roues motrices pendant la conduite peut occasionner un cognement ou cliquettement momentané. Ces bruits proviennent des organes de transmission avant qui commencent à tourner. Il s'agit d'une situation normale.

Nota : Pour les véhicules à quatre roues motrices, la différence entre les dimensions de la roue de secours et celles des autres roues peut avoir un effet sur le système à quatre roues motrices. S'il y a une différence considérable entre les dimensions de la roue de secours et celles des autres roues, la fonction quatre roues motrices peut être limitée. Voir **Utilisation des quatre roues motrices** (page 171).

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les véhicules utilitaires sport et les camions peuvent différer de certains autres véhicules de plusieurs façons notables. Votre véhicule peut être :

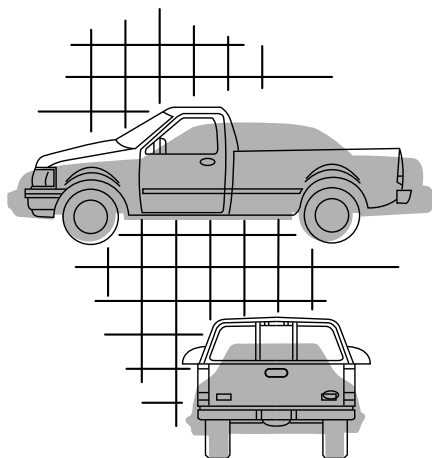


E145299

- Plus haut – Pour offrir une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du soubassement.
- Plus court – Pour pouvoir aborder des pentes abruptes et franchir des crêtes sans frotter ni endommager les éléments du soubassement. À conditions égales, un véhicule avec un empattement court peut réagir plus rapidement aux manœuvres du volant.
- Plus étroit – Pour améliorer sa maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.

ENTRETIEN DES PNEUS

Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus



E168583

En raison des différences de dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camionnettes présentent souvent un centre de gravité plus élevé et une différence de centre de gravité plus grande entre l'état chargé et l'état déchargé. Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.



E142542

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Les indices de qualité se trouvent, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple : **Usure de bande de roulement 200 Adhérence AA Température A.**

Ces indices de qualité des pneus sont conformes à des normes établies par le ministère des Transports des États-Unis.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs des voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type "LT", les

pneus avec un diamètre nominal de jante de 10 à 12 po, ou les pneus de production limitée, définis selon la Partie 575.104 (c)(2) du Titre 49 du Code des règlements fédéraux.

Ministère des Transports des États-Unis – Indices de qualité des pneus :

Le ministère des Transports des États-Unis exige que nous fournissions aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus exactement comme ils sont écrits par le gouvernement.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie (1 ½) moins rapidement qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. La performance relative d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C



AVERTISSEMENT:

L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Température A B C



AVERTISSEMENT:

L'indice de température d'un pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin. Une utilisation prolongée à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée de vie, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de performance minimal pour tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme n° 139 de la FMVS en matière de sécurité des véhicules automobiles. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

Glossaire de la terminologie des pneus

***Étiquette de pneu :** Étiquette qui indique la taille des pneus d'origine, la pression de gonflage recommandée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.

***Numéro d'identification du pneu (TIN) :** Numéro figurant sur le flanc du pneu indiquant la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Également mentionné sous le terme code DOT.

***Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.

***Charge standard :** Pneus de classe P-métrique ou métrique conçus pour transporter une charge maximale à une pression définie. Par exemple : Pour les pneus en dimensions millimétriques P 2,4 bar (35 lb/po²) et pour les unités métriques 2,5 bar (36 lb/po²). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***Charge additionnelle :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale plus lourde à 2,9 bar (42 lb/po²). Une augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

***kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.

***LB/PO² :** Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.

***Pression de gonflage des pneus à froid :** Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1 mi (1,6 km).

Jantes et pneus

*Pression de gonflage recommandée :

La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.

Pied milieu : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.

***Talon du pneu :** Partie du pneu située à côté de la jante.

***Flanc du pneu :** Partie du pneu située entre le talon et la bande de roulement.

***Bande de roulement du pneu :** Périmètre du pneu en contact avec la route lorsqu'il est monté sur le véhicule.

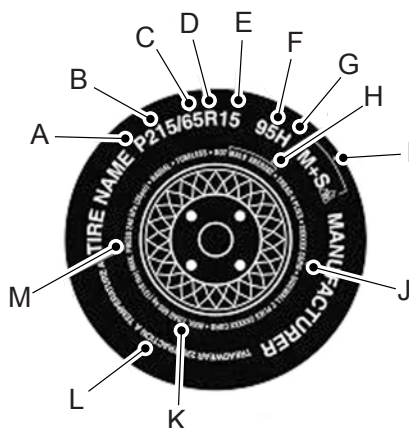
***Jante :** Support métallique (roue) d'un pneu ou d'un ensemble pneu-chambre à air sur lequel prennent place les talons du pneu.

Renseignements moulés sur le flanc du pneu

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements

définissent et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel.

Renseignements sur les pneus de type P



E142543

P215/65R15 95H est un exemple de taille de pneu, de capacité de charge et d'indice de vitesse. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et la cote de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple).

Jantes et pneus

A. **P :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette. **Remarque :** Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de l'Association japonaise des producteurs de pneumatiques.

B. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65 :** Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **15 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

F. **95 :** Indique la capacité de charge du pneu. Il s'agit d'un indice qui renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Ces renseignements devraient figurer dans votre manuel du propriétaire. Sinon, veuillez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

G. **H :** Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler pendant une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent être utilisés à des conditions de charge et pression de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient de 130 km/h (81 mph) à 299 km/h (186 mph). Les différentes cotes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas exigés par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Lettre	km/h (mph)
M	130 (81)
N	140 (87)
Q	159 (99)
R	171 (106)
S	180 (112)
T	190 (118)
U	200 (124)
H	210 (130)

Jantes et pneus

Lettre	km/h (mph)
V	240 (149)
W	270 (168)
Y	299 (186)

Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mph), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mph), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

H. Numéro d'identification de pneu DOT : Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec les clients en cas de rappel.

I. M+S ou M/S : Boue ou neige, ou

AT : Tout terrain, ou

AS : Toutes saisons.

J. Composition des plis et des matières utilisées : Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Les fabricants doivent également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

K. Charge maximale : Indique la charge maximale en kg et en livres pouvant être transportée par le pneu (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou sur le rebord de la porte près du montant du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus se trouvant sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur.

L. Indices d'usure, d'adhérence et de température :

***Usure de la bande de roulement :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'userait une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur cette piste.

Jantes et pneus

***Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

***Température :** Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

M. Pression de gonflage

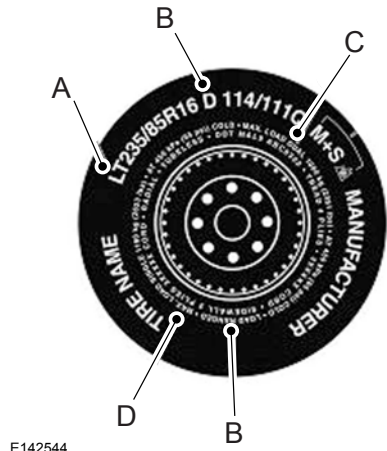
maximale : Indique la pression maximale stipulée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur du véhicule qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des

pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements, par exemple : charge normale ou radial sans chambre.

Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT

Nota : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142544

Jantes et pneus

Les pneus de type LT comportent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

A. **LT** : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

B. Charge nominale et limites de pression de gonflage :

Indique les capacités de charge du pneu et ses limites de pression de gonflage.

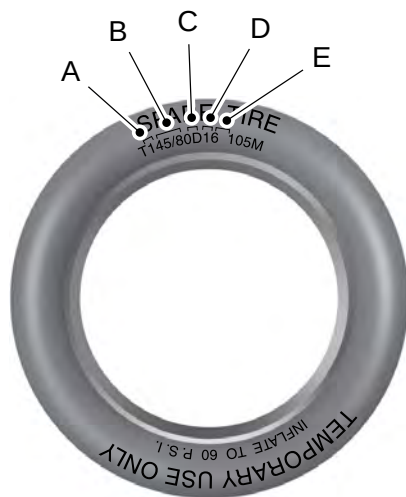
C. **Charge maximale (kg) en roues jumelées à une pression kPa (lb/po²) à froid** : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre roues sur l'essieu arrière (total de six roues ou plus sur le véhicule).

D. **Charge maximale (kg) en roues simples à une pression kPa (lb/po²) à froid** : Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux roues sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type T

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : Les dimensions du pneu de la roue de secours de votre véhicule peuvent différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



E142545

Les pneus de type T présentent quelques renseignements supplémentaires comparés aux pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous :

A. **T** : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145** : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. 80 : Indique le rapport de profil entre la hauteur et la largeur du pneu. Les chiffres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. D : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale.

R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. 16 : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Voir **Transport de charge** (page 229).

Gonflage des pneus

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus à la pression que nous recommandons.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Nous vous recommandons d'utiliser un manomètre pour pneus à affichage numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin de garantir des performances et une longévité optimales. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.



AVERTISSEMENT: Un gonflage insuffisant est la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui

risque d'entraîner une perte soudaine de la maîtrise du véhicule et de causer des blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage que nous recommandons même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage que nous recommandons est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule ou sur l'étiquette du pneu (apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant de fermeture de porte ou sur le rebord de la porte près du montant de fermeture de porte, à côté du siège du conducteur), ou sur l'étiquette d'homologation des pneus apposée sur le montant de porte ou sur le rebord de la porte

du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

Nota : *Ne réduisez pas la pression des pneus pour changer les caractéristiques de conduite du véhicule. Si la pression des pneus n'est pas maintenue aux niveaux que nous conseillons, un dandinement des roues avant pourrait survenir. Le dandinement entraîne une forte vibration et forte oscillation du volant lorsque le véhicule passe sur une bosse ou dans un creux qui n'est pas amorti. Le dandinement peut survenir en raison du sous-gonflage des pneus, de l'utilisation de pneus inappropriés (charge nominale, taille ou type) ou de modifications apportées aux véhicules, comme l'installation de composants de levage. Si un dandinement se produit, réduisez lentement la vitesse du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur ou en serrant légèrement les freins. Le dandinement s'arrête à mesure que la vitesse du véhicule diminue.*

La pression de gonflage maximale est la pression maximale précisée par le fabricant, correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le constructeur du véhicule qui est

indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et ajustez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé 1 mi.

Nota : *Si vous vérifiez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple après avoir roulé sur plus de 1 mi (1,6 km), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.*

Nota : *Si vous devez rouler sur une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.*

2. Retirez le bouchon de soupape de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la soupape et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : *Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la soupape. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.*

4. Remettez le bouchon de soupape en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : *La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-pneus de secours de type T, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez le pneu et maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de pneus de secours de taille normale et différents, consultez les renseignements au sujet des ensembles jantes et pneus de secours différents pour obtenir une description. Rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) comme l'indique l'étiquette d'homologation de sécurité ou l'étiquette des pneus.*

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

Vérification des pneus et des corps de valve

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et corps de valve à la recherche de trous, fissures ou entailles, car cela peut permettre les fuites d'air, et réparez ou remplacez les pneus et les corps de valve, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursoufflure ou autre signe de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez la présence de dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien du véhicule mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure anormale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus, y compris le pneu de secours, et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus



E142546

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures de bande de roulement sont usées au point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des boursofflures de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une

déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous observez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent davantage d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Vieillessement



AVERTISSEMENT: Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).



AVERTISSEMENT: En général, les pneus doivent être remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, les climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.



AVERTISSEMENT: Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu, même s'il n'a pas été utilisé.

Numéro d'identification de pneu DOT des États-Unis

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que les fabricants de pneus inscrivent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements définissent et décrivent les caractéristiques fondamentales du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du ministère des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel.

Cette inscription débute par les lettres "DOT" et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux chiffres suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec les clients en cas de rappel.

Exigences de remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.



AVERTISSEMENT:

N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de même taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (par exemple pneus P-métriques plutôt que pneus LT-métriques ou pneus toutes saisons plutôt que pneus tous terrains) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre

Jantes et pneus

véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves parfois mortelles.



AVERTISSEMENT: Pour réduire le risque de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne se positionnent pas correctement à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.



AVERTISSEMENT: Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de 1,38 bar (20 lb/po²) maximum la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

- Assurez-vous que la taille du pneu et de la jante est appropriée.
- Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la jante.

- Tenez-vous à au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.
- Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.



AVERTISSEMENT: Pour une pression de montage qui dépasse de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.



AVERTISSEMENT: Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 ft) de l'ensemble jante et pneu.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Les deux pneus avant ou les deux pneus arrière doivent généralement être remplacés ensemble, sauf dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices. Dans le cas d'un véhicule à quatre roues motrices, les quatre pneus doivent être remplacés ensemble. La taille des pneus d'usure inégale, de marques ou de modèles différents peut varier, ce qui risque d'endommager le système quatre roues motrices.

Les capteurs de pression des pneus montés dans les roues ne sont pas conçus pour être utilisés avec des roues de deuxième monte.

L'utilisation de jantes et pneus que nous ne recommandons pas peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système ne fonctionne pas correctement. Le pneu de rechange est peut-être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système est peut-être endommagé.

Mesures de sécurité



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les pneus, car ils pourraient s'user et éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



AVERTISSEMENT: Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (34 mph). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

*Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers

*Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques

*Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route

*Ne franchissez pas ou ne heurtez pas de bordures de trottoir en vous stationnant

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence avec laquelle vous conduisez, la possibilité d'une crevaison sur l'autoroute ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez avant tout assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager davantage le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous soupçonnez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez immédiatement votre vitesse. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée en toute sécurité. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour vérifier s'ils sont

endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid-de-poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux munis d'une suspension arrière indépendante peuvent nécessiter un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Un ensemble jante et pneu mal équilibré peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus



AVERTISSEMENT: Si des pressions différentes pour les pneus avant et arrière sont inscrites sur l'étiquette des pneus et que le véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus, vous devez mettre à jour les paramètres du système de surveillance de la pression des pneus. Effectuez toujours la procédure de réinitialisation du système de surveillance de la pression des pneus après la permutation des pneus. Si le système n'est pas réinitialisé, il peut ne pas indiquer un avertissement de basse pression des pneus au moment opportun.

Nota : *Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont désalignées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les anomalies au besoin avant de permuter les pneus.*

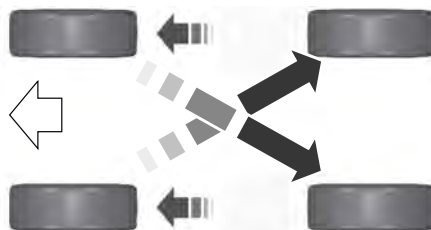
Jantes et pneus

Nota : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à une utilisation temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

Nota : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (selon le calendrier d'entretien périodique) assure une usure plus uniforme et une durée de vie optimale des pneus.

Véhicules à propulsion arrière et véhicules à quatre roues motrices (pneus avant à gauche du schéma)



E142548

L'usure irrégulière des pneus peut être rectifiée en permutant les pneus.

UTILISATION DE CHÂÎNES À NEIGE



AVERTISSEMENT: Ne dépassez pas 50 km/h (30 mph). Si vous ignorez cette directive, cela pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule et des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas des chaînes à neige sur des routes exemptes de neige.



AVERTISSEMENT: Posez des chaînes à neige uniquement sur les pneus spécifiés.



AVERTISSEMENT: Si le véhicule est équipé d'enjoliveurs, retirez-les avant de poser les chaînes à neige.



AVERTISSEMENT: La taille, l'indice de charge et l'indice de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que ceux des pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation d'un pneu ou d'une jante qui n'est pas recommandé par Ford peut compromettre la sécurité et la performance de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un capotage du véhicule, de même que des blessures graves, voire mortelles. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux ou la boîte de transfert (PTU). Observez la pression de gonflage recommandée par Ford. Vous la trouverez sur l'étiquette d'homologation du véhicule (apposée sur le pied avant de porte, le montant de verrou de porte ou sur le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur), ou sur l'étiquette des pneus placée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer le comportement de votre véhicule.

Nota : Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes à neige sur votre véhicule.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement quatre saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des câbles antidérapants peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des câbles antidérapants, il est recommandé d'utiliser des roues en acier de même taille et de même type, car les câbles risquent d'endommager les roues en aluminium.

Nota : Utilisez uniquement des chaînes à neige sur des pneus dont les dimensions l'autorisent.

Posez des chaînes à neige uniquement sur les pneus spécifiés suivants :

- 255/70 R16 111T.
- 255/65 R17 110T.
- 265/65 R17 112T.
- 265/60 R18 110T.
- LT265/65 R17 109T.

Utilisez uniquement des chaînes à neige de catégorie S à maillons de 15 mm (0,6 po).

Utilisez uniquement des chaînes à tendeurs manuels. N'utilisez pas de chaînes à tendeurs automatiques.

Utilisez uniquement les chaînes à neige par paires sur l'essieu arrière.

Nota : Le freinage antiblocage continue de fonctionner normalement.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes à neige :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Installez les chaînes à neige en ne les fixant solidement et veillez à ce qu'elles ne touchent pas de câblage électrique, canalisations de frein ou canalisations de carburant.

- Conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule.
- Retirez les chaînes antidérapantes dès que vous n'en avez plus besoin. N'utilisez pas de chaînes à neige sur un revêtement sec.

Si vous avez des questions concernant les chaînes à neige ou les câbles antidérapants, consultez votre concessionnaire autorisé.

Véhicules avec contrôle de stabilité

Lorsque le contrôle de stabilité est activé, votre véhicule pourrait présenter des caractéristiques de conduite inhabituelles. Pour réduire ces effets, désactivez le système antipatinage. Voir **Utilisation de l'antipatinage** (page 184).

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS



AVERTISSEMENT: Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas la vérification manuelle de la pression des pneus. Vérifiez régulièrement la pression des pneus au moyen d'un manomètre. Les risques de défaillance d'un ou de plusieurs pneus, de perte de maîtrise et de capotage du véhicule, et donc de blessures, augmentent lorsque la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.

Nota : Utilisez uniquement les scellants anticrevaillon en cas d'urgence, car ils peuvent endommager le capteur du système de surveillance de la pression des pneus.

Nota : Si le capteur du système de surveillance de la pression des pneus est endommagé, il se pourrait qu'il ne fonctionne pas.



La pression de gonflage des pneus, y compris celle de la roue de secours (selon l'équipement du véhicule), doit être contrôlée à froid tous les mois, selon les valeurs du constructeur indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.

Par mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de sous-gonflage lorsqu'au moins un pneu est nettement sous-gonflé. Par conséquent, lorsque le témoin de sous-gonflage s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu considérablement sous-gonflé fait surchauffer le pneu et peut éventuellement l'endommager. De plus, un pneu sous-gonflé augmente la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile de la bande de roulement et peut compromettre le comportement routier et la capacité de freinage du véhicule.

Jantes et pneus

Veillez noter que le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) ne remplace pas l'entretien adéquat des pneus, et qu'il incombe toujours au conducteur de maintenir les pneus correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas assez prononcé pour allumer le témoin de basse pression du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) est combiné au témoin de sous-gonflage. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages du moteur suivants, tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler la basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) surviennent pour diverses raisons, notamment le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou jantes afin de vous assurer que les pneus et les jantes de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) de fonctionner correctement.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS sans licences d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nocives;
2. Le dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.

Nota : *Tout changement ou modification apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités d'homologation compétentes peut annuler le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées*

Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus



E142549

Nota : *Chaque pneu est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité de la roue. Le capteur de pression est fixé à la queue de soupape. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible, à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.*

Jantes et pneus

Confiez toujours le remplacement de vos pneus à un concessionnaire autorisé.

Vérifiez régulièrement la pression des pneus (au moins une fois par mois) au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section **Gonflage des pneus** du présent chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus



Le système de surveillance de la pression des pneus mesure la pression des pneus et transmet les valeurs de pression à votre véhicule. Vous pouvez visualiser les relevés de pression des pneus sur l'écran d'information. Voir **Généralités** (page 99). Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop

basse. L'allumage du témoin indique que vos pneus sont sous-gonflés et qu'ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il convient de vérifier la pression des pneus.

Lorsque la roue de secours temporaire est utilisée

Lorsqu'une des roues doit être remplacée par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour vous rappeler de faire réparer le pneu endommagé et de reposer la roue sur le véhicule.

Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, faites remplacer le pneu endommagé et reposer la roue sur le véhicule.

Si vous pensez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de la pression des pneus consiste à signaler le sous-gonflage d'un ou de plusieurs pneus. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur le système de surveillance de la pression des pneus :

Jantes et pneus

Témoin de sous-gonflage	Cause possible	Solution
Témoin allumé en permanence	Pneu(s) sous-gonflé(s)	Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression recommandée. Consultez la section Gonflage des pneus du présent chapitre. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée précisée sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mph) avant que le témoin s'éteigne.
	Roue de secours utilisée	Faites réparer et reposer la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la rubrique Lorsque la roue de secours temporaire est installée du présent chapitre.
	Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.
Témoin qui clignote	Roue de secours utilisée	Faites réparer et reposer la roue sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la rubrique Lorsque la roue de secours temporaire est installée du présent chapitre.
	Défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre roue de secours n'est pas utilisée, mais que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Jantes et pneus

Gonflage des pneus



AVERTISSEMENT: N'utilisez pas l'écran d'affichage de la pression des pneus comme manomètre pour pneus. Tout manquement à cet égard pourrait entraîner des blessures, voire la mort.

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de la pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mph) pour que le témoin s'éteigne après que vous avez gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de la pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage de pneus de voiture peut augmenter d'environ 14–28 kPa (2–4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 30 °F (17 °C). Le système peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus du système. Si le témoin de sous-gonflage s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun n'est dégonflé. Si un pneu ou plus est dégonflé, procédez à

la réparation qui s'impose. Vérifiez la pression de gonflage des pneus. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment jusqu'à l'endroit le plus proche où vous pourrez le regonfler. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

REPLACEMENT D'UNE ROUE



AVERTISSEMENT: Un capteur de pression de pneu endommagé pourrait ne plus fonctionner.

Nota : Les scellants anticrevaison pourraient endommager votre système de surveillance de la pression des pneus et ne doivent être utilisés qu'en cas d'urgence.

Nota : Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.

Si une crevaison se produit en cours de route, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt pour ralentir progressivement. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Pour éviter d'endommager les capteurs du système, faites réparer les pneus crevés par un concessionnaire autorisé. Voir **Système de surveillance de la pression des pneus** (page 330). Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu crevé, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système.

Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente



AVERTISSEMENT: Le

non-respect de ces directives peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de diamètre différent des autres roues, elle est destinée à un usage temporaire uniquement. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, vous devrez la remplacer dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford.

Une roue de secours différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffèrent de ceux fournis en première monte.

Roue de secours différente de taille normale

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimensions normales mais différente, il ne faut pas :

- dépasser 80 km/h (50 mph);
- monter plus d'une roue de secours différente à la fois;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de dimension différente.

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, les quatre roues motrices peuvent avoir un fonctionnement limité, tout particulièrement en conduisant en mode 4WD verrouillé mécaniquement. Ce qui suit peut se produire :

- des bruits provenant de la boîte de transfert ou d'autres composants;
- difficulté de désengagement du mode quatre roues motrices 4WD verrouillé mécaniquement.

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimensions normales mais différente, vous ne devez pas :

- dépasser 80 km/h (50 mph) en mode quatre roues motrices 4WD;
- enclencher le mode quatre roues motrices 4WD, sauf si le véhicule est à l'arrêt;
- utiliser le mode quatre roues motrices 4WD sur chaussée sèche.

L'utilisation d'une roue de secours de dimensions normales mais différentes peut avoir un effet négatif sur les facteurs suivants :

- la tenue de route, la stabilité et la capacité de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- les capacités du mode quatre roues motrices.

Jantes et pneus

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimensions normales mais différente, il faut porter une attention particulière aux facteurs suivants :

- la traction d'une remorque;
- la conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping;
- la conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours de dimensions normales mais différente, et remédiez à la situation dès que possible.

Procédure de remplacement d'une roue



AVERTISSEMENT: Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si la boîte de vitesses est en position de stationnement (P).



AVERTISSEMENT: Pour éviter que le véhicule ne bouge lorsque vous changez une roue, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P), serrez le frein de stationnement et utilisez une cale appropriée pour bloquer la roue diamétralement opposée à la roue à changer. Par exemple, si vous changez la roue avant gauche, placez une cale appropriée contre la roue arrière droite.



AVERTISSEMENT: N'effectuez aucune intervention sur le véhicule lorsqu'il est simplement soutenu par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.



AVERTISSEMENT: Ne tentez pas de remplacer une roue du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être heurté par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.



AVERTISSEMENT: Utilisez toujours le cric fourni en équipement d'origine avec le véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni, assurez-vous que sa capacité est suffisante pour supporter le poids du véhicule, y compris le chargement ou tout autre accessoire ajouté. Si vous n'êtes pas certain que la capacité du cric est adéquate, consultez un concessionnaire autorisé.



AVERTISSEMENT: Ne vous glissez jamais sous un véhicule uniquement soutenu par un cric.



AVERTISSEMENT: Le cric fourni avec ce véhicule est conçu uniquement pour changer les roues. Ne vous servez pas du cric du véhicule pour un usage autre que le remplacement d'une roue en cas d'urgence.



AVERTISSEMENT: Si possible, utilisez le cric sur une surface ferme et plane.



AVERTISSEMENT: Vérifier que le cric du véhicule n'est ni endommagé ni déformé, et que son filetage est graissé et exempt de corps étrangers.



AVERTISSEMENT: Ne placez jamais d'objets entre le cric du véhicule et le sol.

Jantes et pneus



AVERTISSEMENT: Ne placez jamais d'objets entre le cric du véhicule et votre véhicule.



AVERTISSEMENT: Il est recommandé de caler les roues du véhicule et d'évacuer tous les occupants du véhicule lorsque celui-ci est mis sur le cric.

Nota : Utilisez uniquement le support de roue de secours pour ranger la jante et le pneu fournis avec votre véhicule. L'installation d'une autre combinaison de jante et pneu entraîne la défaillance du support de roue de secours.

Nota : N'utilisez pas d'outils à percussion ou d'outils pneumatiques ou électriques sur le support de roue de secours, car cela pourrait entraîner un dysfonctionnement du treuil et affecter la solidité de la fixation. Le support de roue de secours doit être serré au couple de 40 Nm (29,50 lb.ft) +/- 6 Nm (4,43 lb.ft).

Nota : Lorsque le véhicule est soulevé par le cric, les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule.

Garez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et serrez le frein de stationnement. Puis placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) et arrêtez le moteur.

Cric du véhicule



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le filetage de la vis est adéquatement lubrifié avant de l'utiliser.



AVERTISSEMENT: Si possible, utilisez le cric sur une surface ferme et plane.



AVERTISSEMENT: Coupez le contact et engagez à fond le frein de stationnement avant de soulever le véhicule.



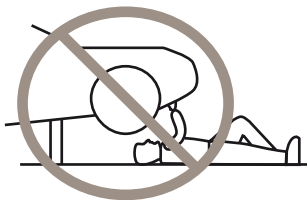
AVERTISSEMENT: Il est recommandé de caler les roues du véhicule et d'évacuer tous les occupants du véhicule lorsque celui-ci est mis sur le cric.



AVERTISSEMENT: Ne vous glissez jamais sous un véhicule uniquement soutenu par un cric.



AVERTISSEMENT: Ne vous placez pas sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.



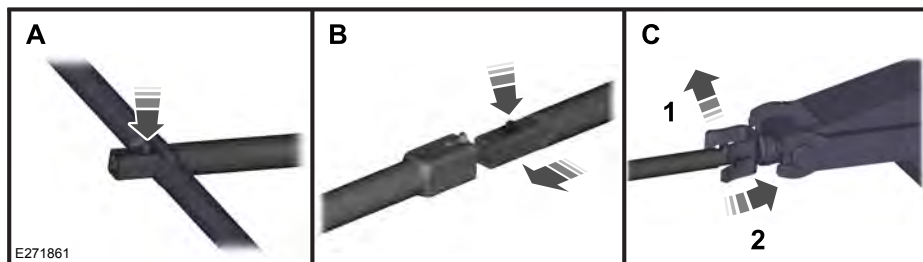
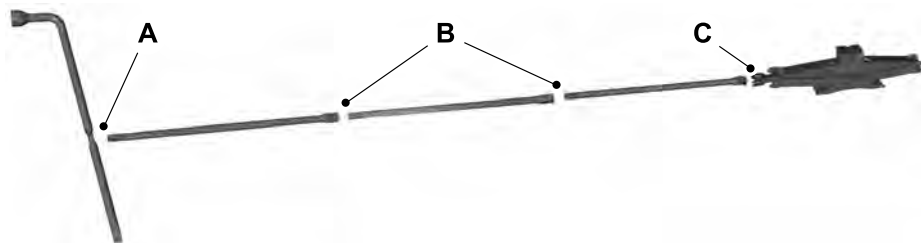
E166722



AVERTISSEMENT: Le cric fourni avec ce véhicule est conçu uniquement pour changer les roues. Ne vous servez pas du cric du véhicule pour un usage autre que le remplacement d'une roue en cas d'urgence.

Jantes et pneus

Cric du véhicule



- A Clé de roue
- B Manivelle et extensions du cric.
- C Cric du véhicule.

Le cric, la clé de roue, les extensions et la manivelle de cric sont placés dans la cabine.

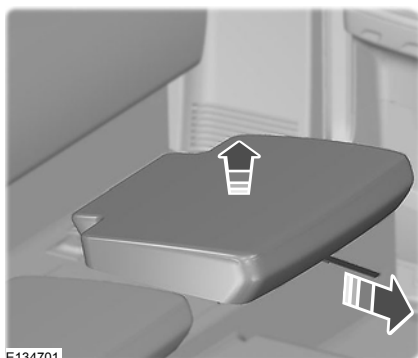
Votre cric ne nécessite aucune opération d'entretien ou de lubrification supplémentaire pendant toute la durée de vie de votre véhicule.

N'utilisez pas le cric s'il présente des dommages visibles ou s'il ne fonctionne pas librement. Dans ce cas, remplacez le cric endommagé par un cric adapté à une utilisation sur votre véhicule.

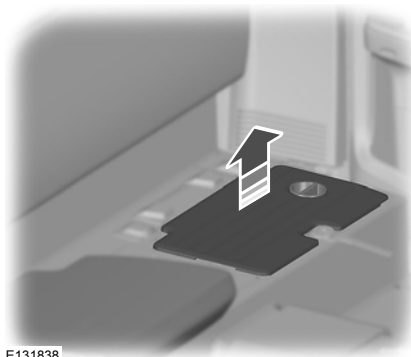
Cabine double

Nota : Notez l'orientation du cric et du sac avec nécessaire d'outillage en vue du rangement après le remplacement du pneu.

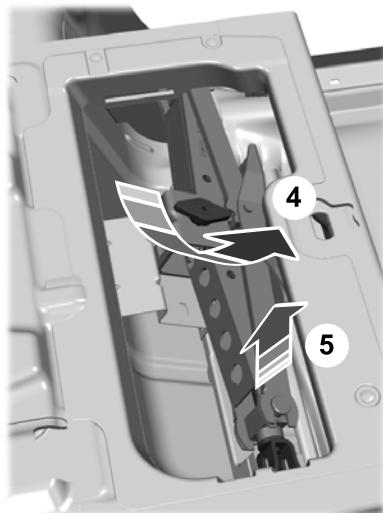
Jantes et pneus



1. Tirez sur la sangle de déverrouillage située sur le siège arrière de gauche.
2. Déposez le siège arrière.



3. Déposez le cache.



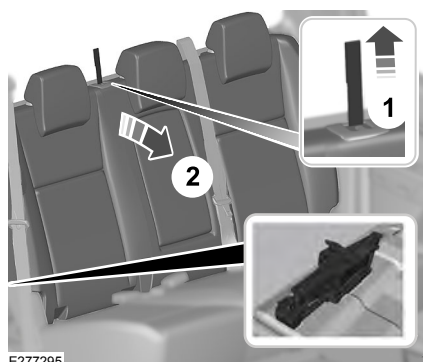
4. Retirez le boulon.
5. Soulevez le cric hors du support en mousse et retirez-le du véhicule.
6. Déposez les outils.

Cabine six places

Nota : Le cric et les outils sont rangés séparément.

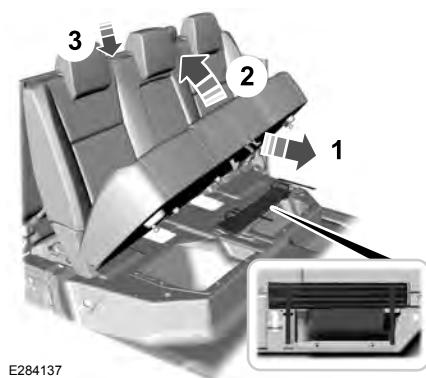
Nota : Notez l'orientation du cric et du sac avec nécessaire d'outillage en vue du rangement après le remplacement du pneu.

Jantes et pneus



1. Soulevez la sangle de déverrouillage.
2. Abaissez le dossier de siège.
3. Retirez le boulon.
4. Soulevez le cric hors du support en mousse et retirez-le du véhicule.

Cabine six places



1. Tirez sur la sangle de déverrouillage.
2. Relevez complètement l'assise de siège en position verrouillée.
3. Desserrez les sangles avec anneau en D afin de former une boucle.

4. Déposez les outils.

Roue de secours

Nota : Si le modèle et la taille de la roue de secours diffèrent de ceux des roues de votre véhicule, parcourez la distance la plus courte possible.

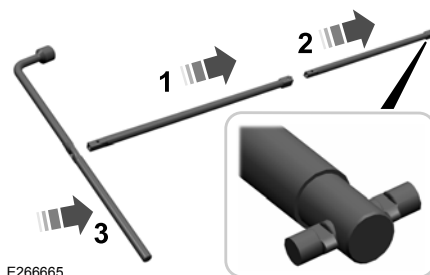
Nota : N'installez pas plus d'une roue de secours sur votre véhicule.

Nota : La roue de secours porte une étiquette qui indique la vitesse maximale autorisée. Roulez prudemment, sans dépasser la vitesse maximale autorisée.

Nota : L'utilisation d'une roue de secours différente à n'importe quel emplacement peut avoir un effet négatif sur la tenue de route, la stabilité, les performances de freinage, le confort et le niveau sonore du véhicule.

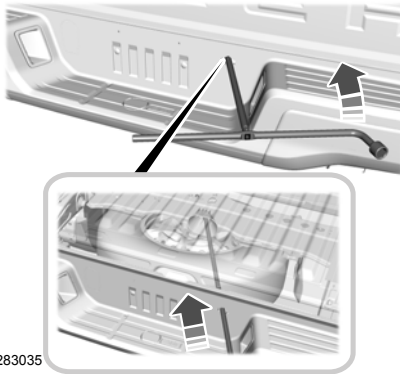
Nota : La roue de secours est logée sous l'arrière du véhicule.

Nota : Deux extensions seulement sont utilisées pour abaisser la roue arrière.



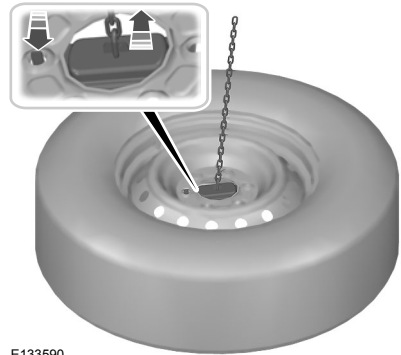
1. Montez la poignée.

Jantes et pneus



E283035

2. Introduisez la manivelle du cric dans l'orifice du guide. Tournez dans le sens antihoraire jusqu'à ce que la roue repose sur le sol et jusqu'à ce que le câble soit moins tendu.



E133590

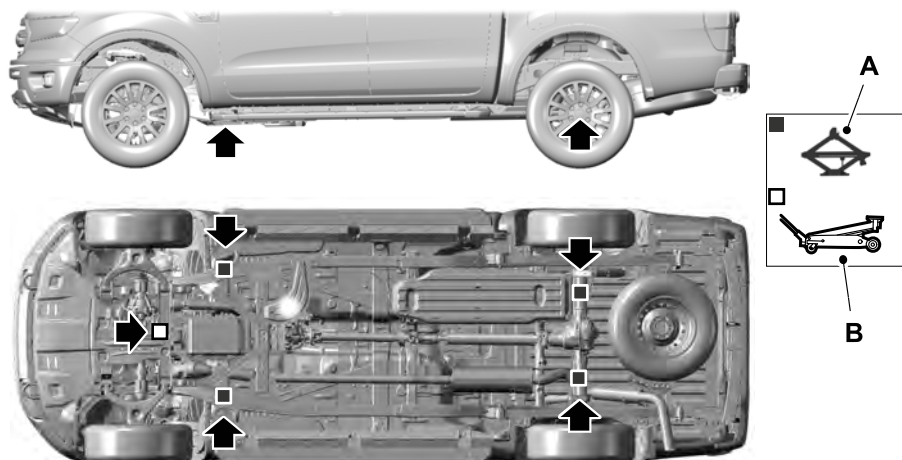
3. Faites passer le support et le câble à travers l'ouverture de la roue.

Points de levage



AVERTISSEMENT: N'utilisez que les points de levage indiqués. L'utilisation d'autres points de levage peut causer des détériorations de la caisse, de la direction, de la suspension, du moteur, du système de freinage et des canalisations d'alimentation en carburant.

Jantes et pneus



E277305

A. Utilisation en cas d'urgence uniquement.

Dépose d'une roue



AVERTISSEMENT: Garez le véhicule de manière à ne pas gêner les autres usagers et à ne pas vous mettre vous-même en danger.



AVERTISSEMENT: Assurez-vous que les roues sont orientées droit en avant.



AVERTISSEMENT: Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, passez en première ou en marche arrière (R). Si votre véhicule est équipé d'une boîte automatique, passez en position de stationnement (P).



AVERTISSEMENT: Bloquez la roue diagonalement opposée à l'aide d'une cale appropriée.



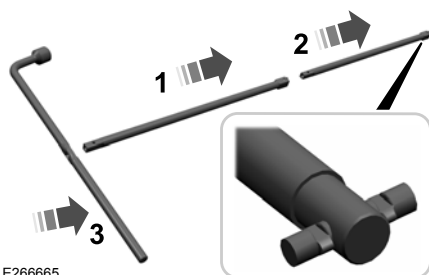
AVERTISSEMENT: Assurez-vous que le cric du véhicule se situe à la verticale par rapport au point de levage et que sa base repose bien à plat sur le sol.



AVERTISSEMENT: Ne placez jamais d'objets entre le cric du véhicule et votre véhicule.

Nota : Ne faites pas reposer une roue en *alliage* face contre sol.

Jantes et pneus

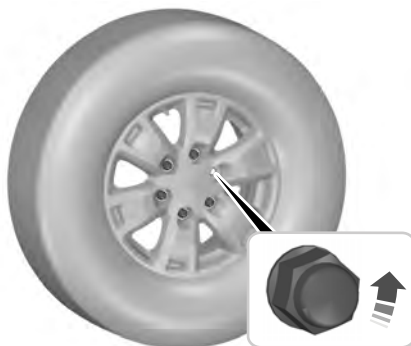


E266665

1. Assemblez le levier de manœuvre du cric.

Nota : Montez les trois poignées pour lever l'arrière du véhicule.

2. Assurez-vous que le filetage de la vis du cric est adéquatement lubrifié avant de l'utiliser.
3. Desserrez les écrous de roue.
4. Soulevez votre véhicule jusqu'à ce que le pneu décolle du sol.



E134693

5. Déposez les écrous de roue et la roue.

Repose d'une roue



AVERTISSEMENT: Utilisez uniquement les dimensions de jantes et de pneus autorisées. D'autres dimensions pourraient endommager votre véhicule.



AVERTISSEMENT: Ne montez pas de pneus à roulage à plat sur des véhicules qui n'en étaient pas équipés d'origine. Consultez un concessionnaire autorisé pour en savoir plus sur la compatibilité.



AVERTISSEMENT: Veillez à ce qu'il n'y ait pas de graisse ou d'huile sur les filets ou à l'interface entre les goujons et les écrous de roue. Cela pourrait causer le desserrage des écrous de roue pendant la conduite.



AVERTISSEMENT: Faites contrôler le serrage des écrous de roue et la pression de gonflage des pneus dès que possible.



AVERTISSEMENT: Ne montez jamais de jantes en alliage au moyen d'écrous de roue prévus pour des jantes en acier.

Nota : Les écrous de roues des jantes en alliage et des jantes en acier à rayons peuvent également être utilisés sur la roue de secours avec jante en acier pendant deux semaines au maximum.

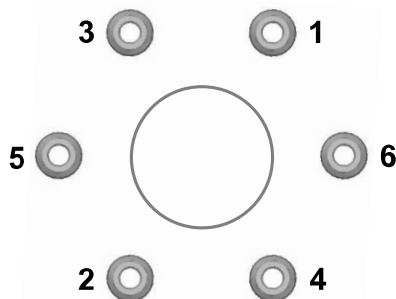
Nota : Veillez à ce que les surfaces de contact de la jante et du moyeu soient exemptes d'impuretés.

Nota : Veillez à ce que les cônes des écrous de roue soient en contact avec la jante.

1. Reposez la roue.

Jantes et pneus

2. Posez les écrous de roue et serrez-les à la main.
3. Mettez en place la clé pour écrous de roue antivol.



E79156

4. Serrez partiellement les écrous de roue dans l'ordre indiqué.
5. Descendez le véhicule au sol et retirez le cric.
6. Serrez à fond les écrous de roue dans l'ordre indiqué. Voir **Spécifications techniques** (page 346).
7. Veillez à ce que la partie saillante du chapeau se trouve à la même position que la partie saillante du moyeu.

Nota : Si la dimension ou la structure de la roue de secours est différente de celle des roues montées sur le véhicule, remplacez-la dès que possible.

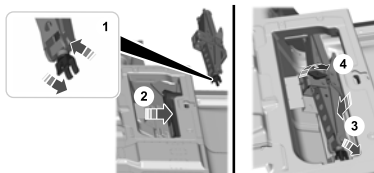
Rangement de la roue au pneu dégonflé

Nota : N'utilisez pas d'outils à percussion ou d'outils pneumatiques ou électriques sur le support de roue de secours, car cela pourrait entraîner un dysfonctionnement du treuil et affecter la solidité de la fixation.

1. Disposez la roue à plat sur le sol, sa face extérieure vers le haut.
2. Inclinez le support et faites-le passer à travers le centre de la roue.

3. Introduisez complètement la manivelle du cric dans le trou de guidage et tournez la manivelle dans le sens horaire pour que la roue se soulève et se range bien sous le véhicule. Le support de roue de secours doit être serré au couple de 40 Nm (29,50 lb.ft) +/- 6 Nm (4,43 lb.ft).
4. Rangez la clé pour écrous de roue, le cric et la manivelle du cric.

Rangement du cric et de la trousse à outils - Cabine double

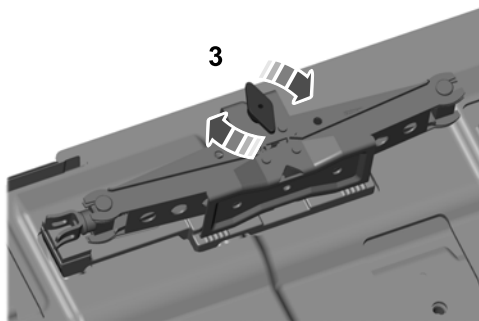
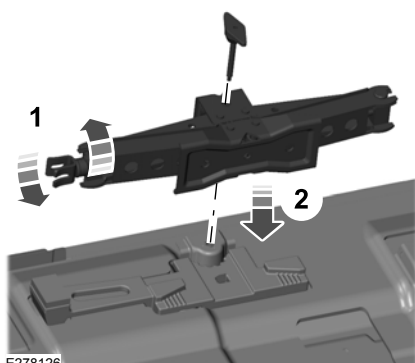


1. Avant de remettre le cric en place dans le véhicule, tournez la vis maîtresse du cric dans le sens antihoraire pour abaisser le cric. Ne serrez pas complètement.
2. Installez le nécessaire d'outillage dans la boîte de rangement.
3. Placez le cric sur le support en mousse et tirez la partie supérieure du cric afin d'aligner le trou du cadre de renfort du cric sur le trou du support au plancher.
4. Introduisez le boulon à oreilles puis serrez-le à la main.
5. Reposez le couvercle.

Rangement du cric du véhicule - Cabine six places

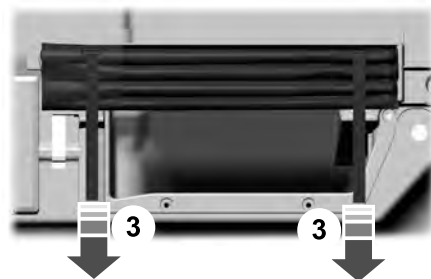
1. Avant de remettre le cric en place dans le véhicule, tournez la vis maîtresse du cric dans le sens antihoraire pour abaisser le cric. Assurez-vous que le cric n'est pas complètement fermé.

Jantes et pneus



2. Placez le cric sur le support en mousse et tirez la partie supérieure du cric afin d'aligner le trou du cadre de renfort du cric sur le trou du support au plancher.
3. Introduisez le boulon à oreilles puis serrez-le à la main.

Rangement du nécessaire d'outillage - Cabine six places



1. Placez les outils à l'intérieur de la trousse.
2. Placez la trousse sur la boîte en plastique en la faisant passer à travers les sangles avec anneau en D, comme le montre l'illustration.
3. Tirez les sangles vers l'avant pour les serrer.

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Couple de serrage des écrous de roues



AVERTISSEMENT: Lors de la pose d'une roue, éliminez toute trace de corrosion, toute saleté ou tout corps étranger logé sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous que toutes les attaches entre le disque et le moyeu sont bien serrées pour qu'elles ne perturbent pas les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues sans contact métal à métal approprié au niveau des surfaces de montage peut entraîner le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue lorsque le véhicule est en mouvement et provoquer la perte de la maîtrise de votre véhicule, des blessures graves, voire mortelles.

Taille des écrous	Nm (lb.ft) ¹
M12 x 1,5	135 Nm (100 lb.ft)

¹ Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. N'utilisez que les éléments de fixation de rechange que nous recommandons.

Après une intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu dégonflé, retrait, etc.), resserrez les écrous de roue au couple indiqué après avoir parcouru environ 100 miles (160 kilomètres).



E145950

A Trou pilote de roue.

Vérifiez le trou pilote et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace visible de corrosion et tout débris.

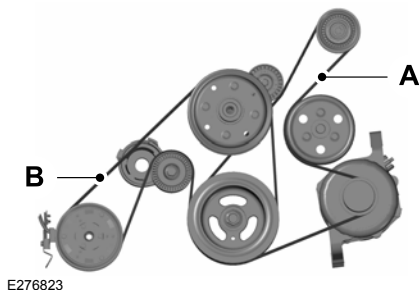
Capacités et spécifications

SPÉCIFICATIONS DU MOTEUR

Moteur	2.3L EcoBoost
Cylindrée (po³)	138
Carburant requis.	Indice d'octane minimal de 87
Ordre d'allumage	1-3-4-2
Allumage	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	0,027 - 0,031 in (0,70 - 0,80 mm)
Rapport volumétrique	10:1

Cheminement de la courroie d'entraînement

Moteur 2.3L EcoBoost



- A. La courroie d'entraînement courte et étroite se trouve sur la première gorge de poulie à proximité du moteur.
- B. La courroie d'entraînement longue et large se trouve sur la deuxième gorge de poulie, éloignée du moteur.

Capacités et spécifications

PIÈCES MOTORCRAFT

Composant	Numéro de pièce
Élément de filtre à air	FA-1943
Filtre à huile	FL-910-S
Batterie	BAGM-48H6-610 BAGM-94RH7-800
Bougies d'allumage	SP-578
Filtre à air d'habitacle	FP-88
Balai d'essuie-glace de pare-brise	WW-2615 (côté conducteur) WW-1615 (côté passager)

Nous recommandons les pièces de rechange Motorcraft disponibles chez votre concessionnaire ou sur le site fordparts.com pour l'entretien périodique. Nous créons des pièces pour votre véhicule qui sont conformes ou supérieures aux spécifications.

L'utilisation d'autres pièces pourrait avoir une incidence sur les performances, les niveaux d'émissions et la longévité du véhicule. La garantie de votre véhicule pourrait être annulée en cas de dommages liés à l'utilisation d'autres pièces.

En cas d'indisponibilité d'un filtre à huile Motorcraft, utilisez un filtre à huile conforme à la spécification de performance de l'industrie SAE/USCAR-36.

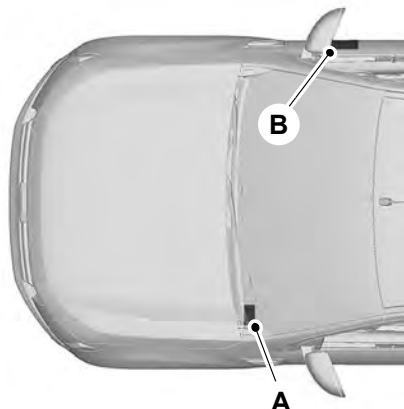
Adressez-vous à un concessionnaire pour faire remplacer les bougies d'allumage.

Faites remplacer les bougies d'allumage selon les intervalles appropriés.

Voir **Entretien de votre véhicule** (page 487).

Capacités et spécifications

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE



E133363

- A Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le côté gauche de la planche de bord.
- B Le numéro d'identification du véhicule est également estampé sur le châssis, du côté droit sous la porte avant.

ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE

MFD. BY FORD MOTOR CO.			
DATE: XX/XX	GVWR: XXXX KG (XXXX LB)		
FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)	REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)		
XXXXXX XXXX	WITH Tires XXXX	WITH Tires XXXX	
XXXXXX	RIMS XXXX	RIMS XXXX	
AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD	AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD		
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXX		XXXXX	
TYPE: XXXX		XXXXX	
EXT PNT: XX	XXXXXX	RC: XX	DSO: XXXX
WB	INT TR	TP/PS	R AXLE
XXX	XX	XXX	X
XXXXXXXXXXXX		XXX	XXXX-XXXXXX-XX

E167469

Les règlements de la L'Agence fédérale américaine des États-Unis chargée de la sécurité routière (NHTSA) exigent qu'une étiquette d'homologation de sécurité soit apposée sur le véhicule et précisent également l'emplacement prévu pour cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité doit être apposée sur le montant de la charnière de porte, le montant du loquet de porte ou le rebord de la porte près du loquet de la porte, à côté du siège du conducteur.

Capacités et spécifications

DÉSIGNATION DU CODE DE BOÎTE DE VITESSES

Le code de la boîte de vitesses est inscrit sur l'étiquette d'homologation du véhicule. Le tableau suivant indique le code de boîte de vitesses ainsi que la description de la boîte de vitesses.

MFD. BY FORD MOTOR CO.

DATE: XX/XX

GVWR: XXXX KG (XXXX LB)

FRONT GAWR: XXXX KG (XXXX LB)

WITH REAR GAWR: XXXX KG (XXXX LB)

WITH XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES XXXXXXXXXXXXXXXX TIRES

XXXXXXXXX RIMS XXXXXXXX RIMS

AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD AT XXXX kPa/ XXX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXX

TYPE: XXXX

XXXXX



EXT PNT: XX XXXXXX RC: XY DSO: XXXX

WB INT TR TP/PS R AXLE TR SPR XXXX

XXX XX XXX X XX X XXXX XXXX

XXXXXXXXXXXXX XXXX-XXXXXXX-XX



E167814

Description	Code
Boîte de vitesses automatique à dix rapports 10R80	U

Capacités et spécifications

CAPACITÉS ET SPÉCIFICATIONS

Contenances



AVERTISSEMENT: Le circuit de frigorigène de climatisation contient du frigorigène sous haute pression. Seul du personnel qualifié est habilité à intervenir sur le circuit de frigorigène de climatisation. L'ouverture du circuit de frigorigène de climatisation peut causer des blessures corporelles.

Élément	Contenance
Huile moteur (avec filtre à huile).	5,9 L (6,2 pte)
Liquide de refroidissement du moteur.	11 L (11,6 pte)
Liquide de frein.	Entre les repères MIN et MAX sur le réservoir de liquide de frein
Huile pour essieu avant.	2,11 chopines (1,0 L)
Huile pour essieu arrière (essieu standard).	3,70 chopines (1,75 L)
Huile pour essieu arrière (essieu autobloquant).	3,04 chopines (1,44 L)
Huile pour boîte automatique.	12,1 L (12,8 pte) ¹
Huile pour boîte de transfert (PTU) (quatre roues motrices).	700 ml (23,7 fl oz)
Liquide de lave-glace.	Faire l'appoint si nécessaire
Réservoir de carburant.	71,2 L (18,8 gal)
Frigorigène de climatisation.	0,675 kg (1,49 lb)
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation.	80 ml (2,7 fl oz)

¹ Contenance approximative à vide. La quantité réelle pourrait varier lors des vidanges.

Capacités et spécifications

Spécifications

Produits

Nom	Spécification
Huile moteur (États-Unis) : Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-30 Motorcraft® XO-5W30-Q1SP	WSS-M2C946-B1
Huile moteur (Canada) : Huile moteur Super Premium SAE 5W-30 Motorcraft® CXO-5W30-LSP12	WSS-M2C946-B1
Liquide de refroidissement du moteur (É.-U.) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® VC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de refroidissement du moteur (Canada) : Antigel/liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft® CVC-3DIL-B	WSS-M97B44-D2
Liquide de frein : Liquide de frein haute performance pour véhicules automobiles DOT 4 basse viscosité (LV) Motorcraft® PM-20	WSS-M6C65-A2
Huile pour essieu arrière (É.-U.) : Lubrifiant pour essieu arrière de première qualité Motorcraft® SAE 80W-90 XY-80W90-QL	WSP-M2C197-A
Huile pour essieu arrière (Canada) : Lubrifiant pour essieu arrière de première qualité Motorcraft® SAE 80W-90 CXY-80W90-IL	WSP-M2C197-A
Huile pour boîte automatique (États-Unis) : Huile pour boîte automatique ULV Motorcraft® MERCON® XT-12-QLV	WSS-M2C949-A MERCON® ULV
Huile pour boîte automatique (Canada) : Huile pour boîte automatique ULV Motorcraft® MERCON® XT-12-QLVC	WSS-M2C949-A MERCON® ULV
Huile pour boîte de transfert (É.-U.)	WSS-M2C938-A

Capacités et spécifications

Nom	Spécification
Huile pour boîte automatique Motorcraft® MERCON® LV XT-10-QLVC	MERCON® LV
Huile pour boîte de transfert (Canada) Huile pour boîte automatique Motorcraft® MERCON® LV CXT-10-LV12	WSS-M2C938-A MERCON® LV
Liquide de lave-glace (États-Unis) : Liquide de lave-glace concentré de première qualité avec agent amérissant Motorcraft® ZC-32-B2	WSS-M14P19-A
Liquide de lave-glace (Canada) : Liquide de lave-glace de première qualité Motorcraft® CXC-37-(A, B, D, F)	WSS-M14P19-A
Frigorigène de climatiseur (États-Unis) : Frigorigène R-1234yf YN-33-A	WSS-M17B21-A
Frigorigène de climatiseur (Canada) : Frigorigène R-1234yf HS7Z-19B519-BA	WSS-M17B21-A
Huile pour compresseur de frigorigène de climatisation : Huile au polyalkylèneglycol (PAG) pour frigorigène R- 1234yf Motorcraft® YN-35	WSS-M2C300-A2
Organes de transmission, tringlerie et pivots de frein de stationnement et pédale de frein : Graisse longue durée de première qualité XG-1-E1	ESA-M1C75-B
Graisse multiusage : Graisse multiusage en aérosol Motorcraft® XL-5-A	ESB-M1C93-B
Barillet de serrure (États-Unis) : Lubrifiant pour serrure et liquide dégrippant XL-1	-
Barillet de serrure (Canada) : Liquide dégrippant CXC-51-A	-

Capacités et spécifications

L'utilisation d'huiles et de liquides non conformes aux spécifications et viscosités prescrites pourrait entraîner :

- des dommages aux composants non couverts par la garantie du véhicule;
- des durées de lancement du moteur plus longues;
- des niveaux d'émissions accrus;
- un rendement réduit du moteur;
- une augmentation de la consommation de carburant;
- une réduction de la capacité de freinage.

Pour votre véhicule, nous recommandons l'utilisation d'une huile moteur Motorcraft®. En cas d'indisponibilité d'huile Motorcraft®, utilisez une huile moteur ayant une viscosité conforme aux exigences API SN PLUS et portant la marque de certification API pour moteurs à essence.

N'utilisez pas d'huiles de catégorie API SN PLUS sauf si la marque de certification API figure également sur l'étiquette.



E142732



E276075

Une huile affichant ce symbole est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs, aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de l'ILSAC.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur, car ils sont inutiles et peuvent causer au moteur des dommages que votre garantie du véhicule peut ne pas couvrir.

Nota : Nous recommandons d'utiliser le liquide de frein haute performance DOT 4 à basse viscosité (LV) ou équivalent conforme à la norme WSS-M6C65-A2. L'utilisation d'un liquide autre que celui recommandé peut réduire les performances du circuit de freinage et ne pas répondre à nos exigences de performances. Maintenez le liquide de frein propre et exempt d'humidité. La contamination par les impuretés, l'eau, les produits pétroliers ou autres matières pourrait endommager le circuit de freinage et causer des défaillances.

Nota : Les boîtes de vitesses automatiques conçues pour utiliser un liquide pour boîte de vitesses ULV MERCON® ne doivent être remplies qu'avec ce liquide. L'utilisation de toute autre liquide pourrait provoquer des dommages à la boîte de vitesses.

Capacités et spécifications

Huile moteur de rechange pour froids extrêmes

Pour améliorer les démarrages du moteur par temps froid, nous recommandons

l'utilisation de l'huile moteur de rechange pour froids extrêmes suivante lorsque la température ambiante atteint -30°C ($-22,0^{\circ}\text{F}$) ou moins.

Nom	Spécification
Huile moteur SAE 0W-30	WSS-M2C953-B1

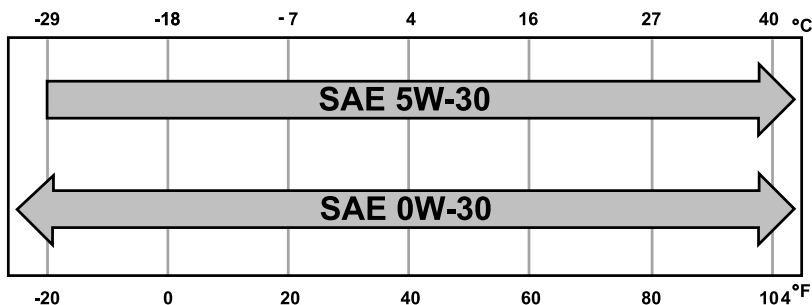


TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES

Ampoule	Spécification	Puissance (W)
Feu de croisement.	H11LL	55
Feu de route.	HB3LL	60
Phares. ¹	DEL	DEL
Ampoule de feu de stationnement avant et clignotant (transparente).	W21/5W	21/5
Ampoule de feu de stationnement avant et clignotant (orange).	7444NA	28/8
Ampoule de feu de position latéral avant.	194	3,78
Ampoule d'antibrouillard avant.	H11	55

Capacités et spécifications

Ampoule	Spécification	Puissance (W)
Antibrouillards avant. ¹	DEL	DEL
Ampoule de feu stop arrière et feu de stationnement.	W21/5W	21/5
Ampoule de clignotant arrière.	WY21W	21
Clignotant arrière, feu de stationnement, feu stop. ¹	DEL	DEL
Feu de recul. ¹	DEL	DEL
Ampoule de feu de recul - Type 1.	W21W	21
Ampoule de clignotant arrière, feu de stationnement, feu stop.	3157K	26,9
Ampoule de feu de recul - Type 2.	3157K	26,9
Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation.	W5W	5
Troisième feu stop central monté en hauteur.	912	12,8
Troisième feu stop central monté en hauteur. ¹	DEL	DEL
Ampoule d'éclairage de l'aire de chargement.	912	12,8
Lampe d'aire de chargement. ¹	DEL	DEL

¹ Lampes à DEL en option.

Nota : Les lampes à DEL ne sont pas remplaçables. Consultez un concessionnaire autorisé en cas de problème.

Chaîne audio

GÉNÉRALITÉS

Facteurs de réception des fréquences radio

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC). Ces fréquences sont :

- AM : 530 à 1 710 kHz
- FM : 87,9 à 107,9 MHz

Nota : Il est déconseillé d'écouter la chaîne audio à un volume élevé pendant de longues périodes.

Facteurs pouvant avoir un impact sur la réception radio	
Distance et intensité	Plus vous vous éloignez d'une station AM ou FM, plus le signal et la réception sont faibles.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous croisez un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

AUTORADIO - VÉHICULES SANS : SYNC



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous recommandons d'utiliser des systèmes

à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Accès aux réglages de l'heure



Appuyez, puis relâchez le bouton pour accéder au réglage de la montre.

Utilisez les flèches centrales pour modifier les heures et les minutes.

Chaîne audio

Accès au menu des sources multimédia

MEDIA

Appuyez, puis relâchez le bouton pour ouvrir le menu des sources multimédia.

En appuyant plusieurs fois, vous pouvez passer à un appareil multimédia ou faire défiler les sources multimédia à l'aide des touches fléchées. Appuyez sur **OK** pour sélectionner une source.

Accès au menu

MENU

Appuyez, puis relâchez le bouton pour accéder aux différentes fonctions du système audio.

Accès aux fonctions du téléphone

PHONE

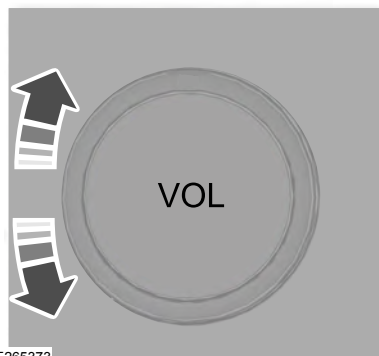
Appuyez, puis relâchez le bouton pour accéder aux fonctions téléphoniques du système.

Accès aux réglages sonores

SOUND

Appuyez brièvement sur le bouton pour accéder aux paramètres suivants : Aigus, moyens, graves, équilibre avant-arrière et équilibre gauche-droit.

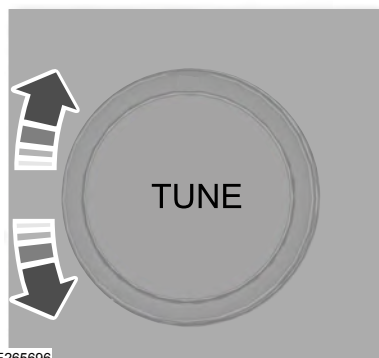
Réglage du volume



E265373

Tournez la commande pour régler le volume.

Changement des stations de radio



E265696

En mode radio, tournez pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences.

Chaîne audio

Écoute de la radio

RADIO

Appuyez, puis relâchez le bouton pour écouter la radio ou pour changer de bande de fréquences radio.

Mise en sourdine du système audio

MUTE

Appuyez, puis relâchez le bouton pour mettre en sourdine le système audio.

Activation et désactivation de la chaîne audio



Appuyez brièvement sur le bouton.

Utilisation de la commande d'affichage

Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les réglages.

OK

Appuyez, puis relâchez pour confirmer une sélection.

Appuyez, puis relâchez les boutons de fonction sous l'écran pour sélectionner différentes fonctions du système audio selon le mode sélectionné.

Utilisation du clavier numérique

En mode radio, mémorisez et rappelez vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station favorite, appuyez sur une touche jusqu'à ce que le son revienne. En mode téléphone, composez un numéro de téléphone.

Recherche automatique, avance et retour rapides



En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez, puis relâchez un des boutons. Le système s'arrête à la première station qu'il capte dans cette direction.

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SYNC



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Accès au menu Applications



Appuyez brièvement sur le bouton pour accéder au menu des applications. Suivez les invites apparaissant à l'écran pour effectuer votre sélection.

Chaîne audio

Accès aux réglages de l'heure



Appuyez, puis relâchez le bouton pour accéder au réglage de la montre.

Utilisez les flèches centrales pour modifier les heures et les minutes.

Accès au menu des sources multimédia



Appuyez, puis relâchez le bouton pour ouvrir le menu des sources multimédia.

En appuyant plusieurs fois, vous pouvez passer à un appareil multimédia SYNC ou faire défiler les sources multimédia à l'aide des touches fléchées. Appuyez sur **OK** pour sélectionner une source.

Accès au menu d'information



Appuyez brièvement sur le bouton pour accéder au menu d'information. Suivez les invites apparaissant à l'écran pour effectuer votre sélection.

Accès aux fonctions du téléphone



Appuyez, puis relâchez le bouton pour accéder aux fonctions téléphoniques du système

SYNC.

Accès au menu Réglages



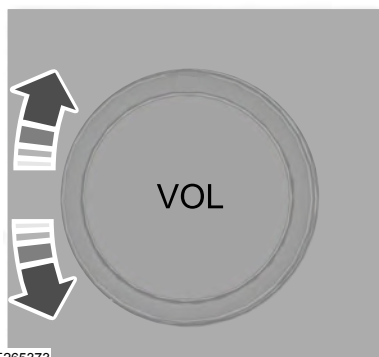
Appuyez brièvement sur le bouton pour accéder au menu des réglages. Suivez les invites apparaissant à l'écran pour effectuer votre sélection.

Accès aux réglages sonores



Appuyez brièvement sur le bouton pour accéder aux paramètres suivants : Aigus, moyens, graves, équilibre avant-arrière et équilibre gauche-droit.

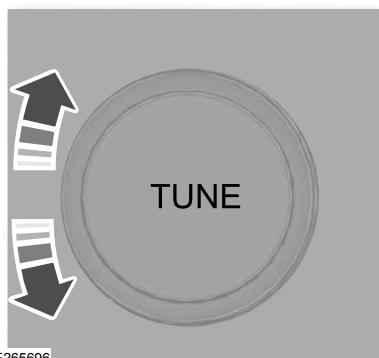
Réglage du volume



E265373

Tournez la commande pour régler le volume.

Changement des stations de radio



E265696

Chaîne audio

En mode radio, tournez pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences.

Écoute de la radio



Appuyez, puis relâchez le bouton pour écouter la radio ou pour changer de bande de fréquences radio.

Pause ou lecture du média



Appuyez, puis relâchez le bouton pour lire ou interrompre la lecture audio.

Activation et désactivation de la chaîne audio



Appuyez brièvement sur le bouton.

Activation et désactivation de l'écran



Appuyez brièvement sur le bouton.

Activation et désactivation du mode de répétition de lecture



Appuyez, puis relâchez le bouton pour répéter la lecture de la source multimédia en cours d'utilisation.

Activation et désactivation du mode Lecture aléatoire



Appuyez, puis relâchez le bouton pour obtenir une lecture aléatoire de la source multimédia en cours d'utilisation.

Utilisation d'un téléphone cellulaire



Appuyez, puis relâchez le bouton ce bouton pour répondre à un appel entrant ou pour établir un appel.



Maintenez le bouton appuyé pour mettre fin à un appel.

Utilisation de la commande d'affichage

Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour sélectionner les différents réglages. Lorsque vous effectuez votre sélection, appuyez sur les flèches vers la gauche et vers la droite pour modifier les réglages.



Appuyez, puis relâchez pour confirmer une sélection.

Utilisation du clavier numérique

En mode radio, mémorisez et rappelez vos stations de radio préférées. Pour mémoriser une station favorite, appuyez sur une touche jusqu'à ce que le son revienne.

En mode téléphone, composez un numéro de téléphone.

Recherche automatique, avance et retour rapides



En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez, puis relâchez un des boutons. Le système s'arrête à la première station qu'il capte dans cette direction.

Chaîne audio

AUTORADIO - VÉHICULES AVEC : SYNC 3

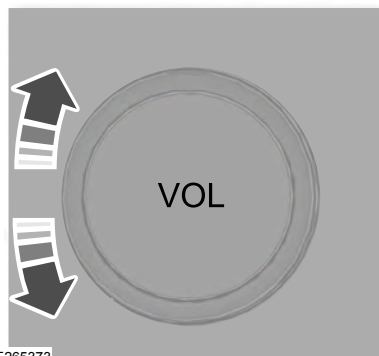


AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Nota : Le système à écran tactile commande la plupart des fonctions audio.

Nota : Certaines fonctions, comme la radio satellite, peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez un concessionnaire autorisé.

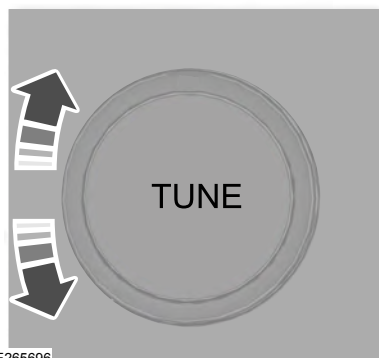
Réglage du volume



E265373

Tournez la commande pour régler le volume.

Changement des stations de radio



E265696

En mode radio, tournez pour parcourir manuellement la bande de radiofréquences.

En mode radio satellite, tournez pour trouver la station disponible précédente ou suivante de la radio satellite.

Chaîne audio

Pause ou lecture du média



Appuyez, puis relâchez le bouton pour lire ou interrompre la lecture audio.

Activation et désactivation de la chaîne audio



Appuyez brièvement sur le bouton.

Recherche automatique, avance et retour rapides



En mode radio, choisissez une bande de fréquences et appuyez, puis relâchez un des boutons. Le système s'arrête à la première station qu'il capte dans cette direction.

En mode radio satellite, appuyez, puis relâchez pour sélectionner la prochaine ou la précédente station satellite disponible. Si vous sélectionnez une catégorie particulière, p ex., jazz, rock ou nouvelles, appuyez sur ce bouton pour trouver la station suivante ou la station précédente dans cette catégorie.

CONNEXION D'UN APPAREIL BLUETOOTH - VÉHICULES SANS : SYNC

Couplage d'un appareil



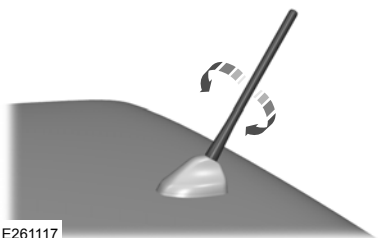
Appuyez sur le bouton.

Sélectionnez **Appareils BT** et suivez les instructions qui s'affichent à l'écran.

Nota : Lorsque vous jumelez un nouvel appareil, vous pouvez télécharger vos contacts et définir l'appareil comme appareil principal.

RADIO

Antenne



Vous pouvez enlever temporairement le mât en le dévissant de sa base.

Nota : Retirez le mât de l'antenne avant de pénétrer dans un poste de lavage. Lors de la réinstallation du mât, assurez-vous de le visser fermement pour maintenir une réception radio optimale.

RADIO PAR SATELLITE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La radio satellite SiriusXM® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir plus de renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SiriusXM, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SiriusXM au 1 888 539-7474.

Chaîne audio

Nota : Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié sous licence d'eCos.

Facteurs relatifs la réception radio satellite

Problèmes potentiels de réception de radio satellite	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Station surchargée	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut se mettre en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	Il se peut que l'affichage indique ACQUISITION . . . pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Service de radio satellite SiriusXM

Nota : SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris d'annuler, déplacer ou ajouter des chaînes données et de modifier des tarifs, à tout moment et avec ou sans préavis. Ford n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



E208625

La radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio

Chaîne audio

satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de la radio satellite SiriusXM ainsi que d'autres caractéristiques, visitez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, www.siriusxm.ca au Canada, ou appelez SiriusXM au 1 888 539-7474.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. En mode de radio satellite, syntonisez le canal 0.

Dépannage

Message	Anomalie	Mesure à prendre
Acquisition...	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné.	Aucune intervention n'est nécessaire. Ce message devrait disparaître après quelques instants.
Défaut d'antenne sat. Défaillance syst SIRIUS	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez un concessionnaire autorisé pour la réparation.
Canal non valide	Le canal n'est plus disponible.	Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre préréglage.
Désinscription canal	Votre abonnement ne comprend pas ce canal.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.
Pas de signal	Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.

Chaîne audio

Message	Anomalie	Mesure à prendre
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation du canal est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut durer jusqu'à trois minutes.
Quest? Appelez 1-888-539-7474	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune station detect. Vérif. guide canaux	Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés.	Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction de verrouillage ou de saut pour ce canal.
Abonnement mis à jour	SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

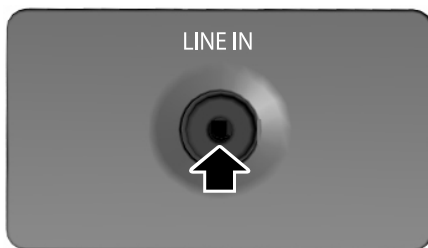
PRISE D'ENTRÉE AUDIO (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.



AVERTISSEMENT: Placez toujours votre appareil en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile en cas d'arrêt brusque ou de collision. Le fait de ne pas tenir compte de ces précautions accroît les risques de blessures.



E191758

Chaîne audio

La prise d'entrée auxiliaire permet de brancher un lecteur de musique portatif et de diffuser la musique par les haut-parleurs du véhicule. Vous pouvez utiliser tout lecteur de musique portatif conçu pour être utilisé avec des écouteurs. Votre rallonge audio doit être dotée d'un connecteur mâle à chaque extrémité.

1. Assurez-vous que votre véhicule est stationnaire, avec la radio et les lecteurs de musique portatifs éteints.
2. Branchez la rallonge du dispositif dans la prise d'entrée audio.
3. Allumez la radio, puis sélectionnez une station FM syntonisée ou un CD.
4. Réglez le volume au besoin.
5. Mettez votre dispositif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.
6. Appuyez sur **AUX** jusqu'à ce que **LINE** ou **LINE IN** apparaisse à l'écran. Vous devriez entendre le son provenir de votre appareil même s'il est faible.
7. Réglez le volume de votre dispositif jusqu'à ce qu'il corresponde au volume de la station FM ou du CD. Pour ce faire, alternez entre les touches **AUX** et FM ou CD.

Utilisez les touches de la chaîne audio pour rétablir la lecture à partir de celle-ci, même si votre appareil demeure branché.

Nota : La rallonge audio doit être assez longue pour pouvoir ranger le dispositif en toute sécurité lorsque votre véhicule roule.

Nota : Pour le rendement optimal de votre appareil auxiliaire, veuillez régler le volume de celui-ci à une puissance élevée. Cela permet de réduire les interférences audio lors de la charge du dispositif à l'aide de l'alimentation électrique du véhicule.

Nota : Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre appareil et n'en réglez pas les paramètres lorsque le véhicule roule.

PORT USB (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.



E201595

Le port USB permet de brancher différents lecteurs multimédias et des cartes mémoire flash et de charger des dispositifs, le cas échéant.

Chaîne audio

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE - VÉHICULES SANS : SYNC

Commande vocale directe

Ce système vous permet d'utiliser les fonctions de reconnaissance vocale de votre téléphone.



Appuyez sur le bouton de commande vocale sur le volant de direction.

Nota : Cela ne fonctionne que si vous êtes connecté via Bluetooth. Voir **Connexion d'un appareil Bluetooth** (page 363).

Nota : Lors de l'utilisation de la commande vocale directe, utilisez la langue définie sur l'appareil.

CENTRALE MULTIMÉDIA (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

La centrale multimédia peut se trouver sur la planche de bord ou la console centrale.

Elle peut contenir un ou plusieurs des points suivants :

Voir **Port USB** (page 367).

Voir **Prise d'entrée audio** (page 366).

GÉNÉRALITÉS

SYNC est un système de communication de bord qui fonctionne avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- D'effectuer et de recevoir des appels.
- D'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif.
- D'utiliser l'assistance 911 ou l'assistance en cas d'urgence et des applications au moyen de SYNC AppLink.
- D'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen de commandes vocales.
- D'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté.
- D'envoyer un message texte.
- D'utiliser le système de reconnaissance vocale avancé.
- De recharger votre appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

*Ces fonctions ne sont pas offertes dans tous les marchés et peuvent nécessiter une activation. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre dispositif avant de l'utiliser avec le système SYNC.

Service d'assistance

Un service d'assistance SYNC est offert sur le site Web Ford de votre région. Voir **Dépannage du système SYNC™** (page 380).

Compte de propriétaire SYNC

Pourquoi dois-je posséder un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Pour accéder au soutien à la clientèle en cas de question.

Restrictions pendant la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km (3 mi).

Conseils de sécurité



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Votre première responsabilité consiste à manœuvrer votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Pendant l'utilisation de SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, entaillés ou endommagés. Placez les cordons et les câbles à l'écart pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments, et ne nuisent pas à la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteur dans votre véhicule en présence de conditions extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le manuel de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien de l'équipement ou de le réparer vous-même. Consultez un concessionnaire autorisé.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté à SYNC, ce dernier crée un profil dans votre véhicule qui est associé à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir davantage de fonctions et pour améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un dispositif multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent servir à améliorer le système et vous aider à diagnostiquer les éventuels problèmes.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal d'activité resteront dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial et un accès au module SYNC du véhicule. Ford et Ford Canada ne liront pas les données du système à une fin autre que celle indiquée précédemment sans le consentement du propriétaire du véhicule, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour de plus amples renseignements sur la confidentialité, consultez le chapitre traitant du service Assistance 911. Voir **Applications et services du système SYNC™** (page 374).

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur ce qui vous entoure.

Lancement d'une session de reconnaissance vocale



Appuyez sur la touche de commande vocale. Une liste des commandes vocales accessibles s'affiche à l'écran.

Commandes vocales globales

Ces commandes vocales sont toujours

disponibles. Vous pouvez les énoncer à tout moment.

Commandes vocales globales	
Aide	Indique les commandes accessibles à l'écran actuel.
Liste de commandes	Fournit une liste de commandes vocales possibles.
Annuler	Cette commande met fin à la session de commande vocale. Vous pouvez aussi annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de recherche vers le haut ou vers le bas, ou en appuyant sur la touche de commande vocale pendant deux secondes ou plus.

Conseils utiles

- Assurez-vous que l'habitacle de votre véhicule est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Avant d'énoncer une commande vocale, attendez la fin de l'annonce du système, suivie d'une tonalité unique. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À tout moment, vous pouvez interrompre l'annonce système en appuyant sur la touche de commande vocale. Vous pouvez annuler une session de commande vocale en appuyant sur la touche de commande vocale et en la maintenant enfoncée.

Interaction et rétroaction du système

Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné. Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres à tout moment.

Réglage du niveau d'interaction



Appuyez sur la touche de commande vocale. À l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Paramètres vocaux	
Puis une des commandes suivantes :	
Mode d'interaction standard	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés. (Recommandé aux utilisateurs débutants.)
Mode d'interaction avancée	Fournit une interaction et un guidage moins présents.

Confirmation téléphonique

Le système utilise des confirmations téléphoniques pour vérifier avant d'effectuer un appel.

Pour régler ce paramètre, appuyez sur la touche de commande vocale, et à l'invite dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Paramètres vocaux	
Puis l'une des commandes suivantes :	
Confirmation de Téléphone Désactivée	Une fois activée, cette fonction vous invite à confirmer toute commande vocale pour effectuer un appel avant d'effectuer l'appel.
Confirmation de Téléphone Activée	Le système devine au mieux ce que vous souhaitez; il se peut qu'occasionnellement vous ayez à confirmer les paramètres.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE TÉLÉPHONE

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- Répondre à un appel entrant.
- Mettre fin à un appel.
- Composer un numéro.
- Recomposer un numéro.
- Avis d'appel en attente.
- Identité de l'appelant.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Jumelage d'un téléphone

Le couplage de votre téléphone avec SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de passer et de recevoir des appels en mode mains libres.

Nota : *Veillez à établir le contact et à allumer la radio. Placez le levier de vitesses à la position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première vitesse (boîte de vitesses manuelle).*

Utilisation de la chaîne audio

Nota : *Pour faire défiler les menus, appuyez sur les flèches haut et bas de votre chaîne audio.*

1. Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez au besoin le manuel de votre appareil.

2. Appuyez sur le bouton **Réglages**.
3. Sélectionnez Bluetooth dans le menu.
4. Appuyez sur le bouton **OK**.
5. Sélectionnez l'option d'ajout. Ceci lance le processus de couplage.
6. Lorsqu'un message demandant de commencer le couplage s'affiche à l'écran audio, recherchez SYNC sur votre appareil.
7. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone cellulaire, confirmez que le NIP fourni par SYNC correspond au NIP sur votre téléphone cellulaire. Votre téléphone est maintenant couplé et l'affichage indique que le couplage a réussi. Si vous êtes invité à entrer un NIP sur votre appareil, entrez le NIP affiché à l'écran. L'écran affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.

Selon les caractéristiques de votre téléphone et votre marché, il se peut que le système génère des questions au moyen d'invites, portant notamment sur la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal et le téléchargement de votre répertoire.

Utilisation des commandes vocales



Avant de commencer la recherche, activez la fonction Bluetooth de votre téléphone cellulaire. Consultez au besoin le manuel de votre appareil.

Appuyez sur le bouton de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran audio.

Commandes vocales de téléphone



Appuyez sur la touche de commande vocale. Vous pouvez notamment effectuer des appels téléphoniques et accéder à vos messages textes. À l'invite, énoncez une commande. Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples de commandes.

Commande vocale
___ liste de commandes
Aide
Appeler ___
Composer ___
Message texte

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme le nom d'un contact ou un numéro.

Commandes téléphoniques

Servez-vous des boutons de téléphone sur le volant de direction pour répondre à un appel, le refuser ou raccrocher.

Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Vous pouvez accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, envoyer des messages textes ainsi qu'accéder aux paramètres du téléphone et du système.

1. Appuyez sur la touche **TÉLÉPHONE** pour accéder au menu du téléphone.
2. Faites défiler le menu pour afficher les contacts, les messages textes et le composeur téléphonique.

APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC™

- Assistance 911 : Cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de passer un appel au service d'urgence 911.
- SYNC AppLink : Cette fonction vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications (si votre téléphone est compatible).

Vous devrez peut-être activer ces fonctions. La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Assistance 911



AVERTISSEMENT: Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.



AVERTISSEMENT: N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou

mortelles après une collision. Si vous n'entendez pas la fonction Assistance 911 dans les cinq secondes après la collision, c'est que le système ou le téléphone est peut-être endommagé ou inopérant.



AVERTISSEMENT: Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans votre véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Il pourrait sinon en résulter des blessures graves et des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramètre sera en vigueur pour tous les téléphones couplés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement couplé.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté.

Voir **Dispositifs de retenue supplémentaires** (page 44). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur le déploiement des sacs gonflables.

Voir **Dépannage** (page 250). Ce chapitre contient d'importants renseignements sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Activation et désactivation de la fonction Assistance 911

Appuyez sur le bouton Réglages, puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Assistance 911	Sélectionnez l'option voulue, marche ou arrêt.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction;
- la fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident;
- vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible Bluetooth à SYNC;

- le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;
- le téléphone compatible Bluetooth connecté doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions n'entraînent pas le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Si un téléphone relié est endommagé ou s'il perd sa connexion avec SYNC pendant une collision, SYNC recherchera un téléphone précédemment couplé auquel il essaiera de se connecter, puis tentera d'établir l'appel aux services d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : "SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez enfoncé le bouton de téléphone au volant".

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants du véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision;
- la batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté;
- le ou les téléphones jumelés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité relatif à la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour de la fonction Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à choisir les secours les plus appropriés. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Applications mobiles SYNC

Ce système permet d'utiliser les commandes vocales et les commandes au volant pour les applications d'un téléphone intelligent compatible SYNC AppLink. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez piloter les principales fonctions de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

Nota : Vous devez jumeler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC pour accéder à AppLink.

Nota : Les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans le port USB.

Nota : Les utilisateurs d'un appareil Android doivent connecter le téléphone à SYNC par le biais de Bluetooth.

Nota : Pour obtenir des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles ainsi que des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter le site Web de Ford.

Nota : La disponibilité des applications compatibles SYNC AppLink varie selon les régions.

Nota : Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionnent automatiquement sans configuration. D'autres applications requièrent que vous configuriez vos paramètres personnels et que vous personnalisiez votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons d'effectuer cela chez vous ou en dehors de votre véhicule.

Pour accéder à une application à l'aide du menu SYNC

Appuyez sur le bouton Applications mobiles pour accéder au menu à l'écran. Puis sélectionnez :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Trouver des applis mobiles	Parcourez la liste d'applications disponibles et sélectionnez en une.

Nota : Si vous ne trouvez pas une application compatible SYNC AppLink, assurez-vous que cette application fonctionne sur l'appareil mobile.

Pour accéder à une application à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de commande vocale, puis à l'invite, dites :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Applications mobiles	Dites le nom de l'application après la tonalité. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application est utilisée avec SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de commande vocale et énoncer des commandes associées à l'application, telles que "Liste d'écoute voyage".
Liste des applications	SYNC affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement disponibles.
Trouver des applications	SYNC balaie votre appareil mobile connecté à la recherche d'applications mobiles compatibles avec SYNC.
Aide	Utilisez cette commande pour découvrir les commandes vocales disponibles.

Autorisations associées aux applications

Les autorisations associées aux applications se répartissent en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule.

Lorsque vous lancez une application sur SYNC, ce dernier peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple :

- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements à l'application, tels que, mais pas seulement : Le niveau de carburant, l'autonomie, la consommation de carburant, le régime moteur, le détecteur de pluie, le compteur, le NIV, la température extérieure, la position du levier de vitesse, la pression de gonflage des pneus et l'état des phares.
- Pour permettre à votre véhicule de fournir certains renseignements sur les caractéristiques de conduite, tels que, mais pas seulement : MyKey, état des ceintures de sécurité, régime moteur, position du levier de vitesse, événements de freinage, angle de braquage et position de la pédale d'accélérateur.

- Pour permettre à votre véhicule de fournir des renseignements de localisation, y compris : Système GPS et vitesse.
- Pour permettre à l'application d'envoyer des notifications sur l'affichage du véhicule et les fonctions vocales tout en fonctionnant en arrière-plan. Les notifications Push peuvent s'avérer particulièrement utiles pour les applications de nouvelles ou basées sur la localisation.

Nota : Il vous suffit d'accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC.

Nota : Ford décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous autorisez Ford à fournir à une application.

Activation des applications mobiles SYNC

Pour activer des applications mobiles, SYNC requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du forfait données de l'appareil connecté.

Les données sont envoyées à Ford aux États-Unis par le biais de l'appareil connecté. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer.

Nota : Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par l'intermédiaire de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors du réseau local.

UTILISATION DU SYSTÈME SYNC™ AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA

SYNC prend plusieurs sources multimédias numériques en charge, dont les iPod, les appareils Bluetooth et la plupart des périphériques USB. SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

Sources multimédias

Le bouton **AUX** ou **MEDIA** vous permet d'afficher et de sélectionner les sources multimédias accessibles.

Appuyez sur **AUX** ou **MEDIA** pour afficher vos sources. Utilisez les flèches directionnelles et le bouton OK pour sélectionner votre source. Vous pouvez aussi utiliser les commandes audio situées sur le volant de direction.

Commandes vocales en mode audio



Appuyez sur la touche de commande vocale. Vous pouvez notamment faire jouer une chanson ou un album en particulier, passer à la chanson suivante ou syntoniser une station radio. À l'invite, énoncez une commande. Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples de commandes. Il se peut que votre véhicule n'offre pas toutes ces commandes.

DÉPANNAGE DU SYSTÈME SYNC™

Votre SYNC est facile à utiliser. Toutefois, si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web Ford de votre région en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir vos préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle en ligne (durant certaines heures).

Commande
___ liste de commandes
Aide
Pause
Jouer
Jouer piste suivante
Jouer piste précédente
AM ___
FM ___
CD
Sirius canal ___
USB
Stéréo Bluetooth

Marché	Sites Web
Amérique du Nord	www.syncmyride.com www.syncmyride.ca www.syncma-route.ca

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité, comme le nom d'un artiste, d'une station ou d'une source multimédia.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Le bruit ambiant est excessif durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement de SYNC.	Passez en revue le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne, mais elle ne peut pas m'entendre.	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau.
SYNC ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
	Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Utilisez la fonction SYNC My phone disponible sur le site Web.
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais le répertoire dans SYNC est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Il peut s'agir d'une fonction limitée de votre téléphone.	Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire à SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts. Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de l'appareil. Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant. En fonction de votre téléphone, vous devrez peut-être autoriser SYNC à accéder aux contacts de votre répertoire. Veillez à confirmer lorsque votre téléphone vous y invite au cours du téléchargement du répertoire.

Problèmes relatifs au téléphone		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'éprouve des difficultés à connecter mon téléphone à SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau. Supprimez votre appareil de SYNC en supprimant SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau. Vérifiez les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC sur votre téléphone. Mettez à jour le micrologiciel de votre appareil. Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC.	Cette fonction dépend du téléphone. Il peut s'agir d'une anomalie du téléphone.	Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone. Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.
Je n'arrive pas à revenir au menu du téléphone lorsque je sélectionne un contact.	Vous êtes à l'écran Sélectionner un caractère.	Appuyez sur le bouton Téléphone pour revenir au menu du téléphone.

Problèmes relatifs aux appareils USB et lecteurs multimédias		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Il peut s'agir d'une anomalie de l'appareil.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil en retirant sa pile, puis essayez de nouveau. Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant. Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et le port USB. Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC ne reconnaît pas mon dispositif lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
La musique en continu Bluetooth n'est pas accessible.	Cette fonction dépend du téléphone. L'appareil n'est pas connecté.	Consultez le tableau de compatibilité des appareils sur le site Web SYNC pour confirmer que votre téléphone prend en charge la fonction de lecture audio en transit Bluetooth. Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC et d'appuyer sur le bouton de lecture de votre appareil.
SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les bonnes données relatives à l'artiste, à la piste, au titre, à l'album ou au genre.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.

Problèmes relatifs aux appareils USB et lecteurs multimédias

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
	Le fichier est peut-être corrompu. La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur, ce qui pourrait empêcher la lecture.	Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).
Je n'arrive pas à changer de chaîne Sirius.	La fonction de relecture de Sirius est activée.	Parcourez les bandes radio et revenez à Sirius, ou désactivez la fonction de relecture. Vous pouvez ensuite changer de chaîne Sirius au moyen des boutons directionnels.

Problèmes relatifs aux commandes vocales

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
SYNC ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales. Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives. Après avoir appuyé sur le pictogramme de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et que le message "Écoute" s'affiche avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable ne sera pas enregistrée dans le système.
SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
	Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré. Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez.	Énoncez le nom de la pièce ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites "Jouer artiste Prince", le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince and the Revolution ou de Prince and the New Power Generation. Assurez-vous d'énoncer le titre au complet tel que " California remix featuring Jennifer Nettles ". Si le titre d'une pièce apparaît en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devrez dire " Lire L-O-L-A ". N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre. Le système ne les reconnaît pas.
SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales du téléphone au début de la section traitant du téléphone. Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si vous enregistrez un contact sous Jean Tremblay, dites " Appeler Jean Tremblay ".

Problèmes relatifs aux commandes vocales

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
	Vous n'énoncez peut-être pas le nom exactement comme il a été enregistré. Le système peut ne pas interpréter le nom de la même façon que vous l'énoncez. Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux. Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.	Dans le menu de téléphone SYNC, ouvrez le répertoire et défiler jusqu'au nom que SYNC a du mal à interpréter. SYNC vous énonce le nom, ce qui vous donne une idée de la prononciation SYNC qu'il sait interpréter. Le système interprète mieux les commandes si vous enregistrez les noms au complet tels que " Jean Tremblay " au lieu de " Jean ". N'utilisez pas de caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas. Si un contact est en LETTRES MAJUSCULES, vous devez l'épeler. Par exemple, dans le cas de JEAN, vous devrez dire " Appeler J-E-A-N ".

Problèmes liés à AppLink

Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
Applications mobiles AppLink : lorsque je sélectionne " Trouver nouvelles applis ", SYNC ne trouve aucune application.	Aucun téléphone compatible AppLink n'est relié à SYNC.	Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est couplé et connecté à SYNC pour trouver des applications

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		compatibles AppLink-sur votre appareil. Les utilisateurs d'iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis le magasin d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre " Ford SYNC ". Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC à trouver l'application si vous ne la trouvez pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option " Quitter ", sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application n'offre pas cette option, vous pouvez aussi imposer la fermeture manuelle de l'application en sélectionnant " Applications " dans le menu des paramètres du téléphone, puis en trouvant

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		l'application en question et en sélectionnant " Arrêt forcé ". N'oubliez pas de redémarrer l'application ensuite, puis sélectionnez " Trouver nouvelles applications " sur SYNC. Sur un iPhone avec iOS7+, pour effectuer la fermeture forcée d'une application, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC.
Mon téléphone Android est connecté et mes applications fonctionnent; je les ai redémarrées, mais je ne peux toujours pas les trouver.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Réinitialisez le Bluetooth sur votre téléphone en le désactivant puis en le réactivant. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC doit être en mesure de se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton " Téléphone ".
Mon téléphone iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée, mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC.	Il peut être nécessaire de réinitialiser la connexion USB à SYNC.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'appli-

SYNCTM (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Cause(s) possible(s)	Solution(s) possible(s)
		cation doit apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Essayez d'augmenter le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink tournant sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si, sur votre téléphone, vous avez plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC ne doit pas trouver. Si l'application dispose d'un paramètre "Ford SYNC", désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Réinitialisation de SYNC

Dans votre véhicule, SYNC dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC ne fonctionne plus. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas les informations précédemment stockées dans le système (comme les appareils couplés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez enfoncé le bouton Recherche vers le haut (>>) tout en maintenant enfoncé le bouton de mise en route de la radio. Relâcher les deux touches après 2-3 secondes. La réinitialisation s'effectue en quelques minutes. Après quelques minutes, vous pouvez reprendre l'utilisation de SYNC.

GÉNÉRALITÉS



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

Familiarisation avec votre système

Le système SYNC 3 vous permet d'interagir avec un certain nombre de fonctions à l'aide de l'écran tactile et des commandes vocales. Grâce à l'intégration avec votre téléphone compatible Bluetooth, l'écran tactile permet une interaction facile avec les commandes audio, multimédia, de climatisation et de navigation, ainsi qu'avec les applications de votre téléphone compatibles avec SYNC 3.

Utilisation de l'écran tactile

Pour utiliser l'écran tactile, vous pouvez tout simplement appuyer sur l'élément ou l'option à sélectionner. Le bouton change de couleur lorsque vous le sélectionnez.

La configuration SYNC 3 permet de sélectionner rapidement la fonction que vous souhaitez utiliser.



E269856

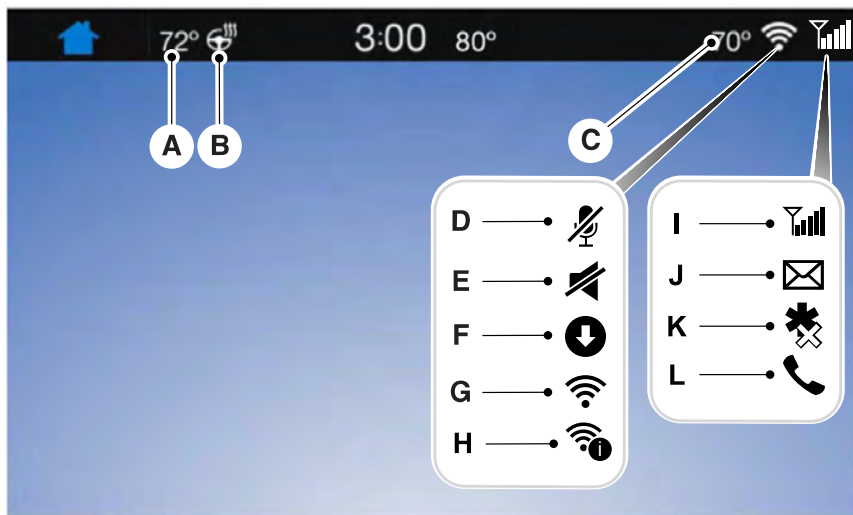
Élément	Élément de menu	Mesure à prendre et description
A	Barre d'état	Cette barre affiche des icônes et des messages relatifs aux activités en cours du système, notamment les paramètres de climatisation et de chauffage, les commandes vocales et les fonctions téléphoniques comme les messages texte.
B	Accueil	Ce bouton est disponible sur les écrans principaux. Si vous le sélectionnez, vous retournez à l'écran d'accueil.
C	Horloge	L'heure courante s'affiche à cet endroit. Vous pouvez régler l'horloge manuellement ou faire en sorte que l'emplacement GPS du véhicule la commande. Voir Paramètres (page 449).
D	Température extérieure	Cette fonction affiche la température extérieure courante.
E	Barre de fonctions	Vous pouvez toucher l'un des boutons de cette barre pour sélectionner une fonction.

L'écran tactile permet d'accéder rapidement à toutes les options de confort, de navigation, de communication et de divertissement. À l'aide des barres d'état et de fonctions, vous pouvez rapidement sélectionner la fonction à utiliser.

Nota : Le système dispose d'une fonction qui permet d'accéder aux fonctions audio et de les commander jusqu'à 10 minutes après la coupure du contact (tant qu'aucune porte n'est ouverte).

La barre d'état

D'autres icônes s'affichent également dans la barre d'état selon le marché, les options du véhicule et le fonctionnement en cours. Si une fonction n'est pas active, l'icône ne s'affiche pas. En fonction des options en cours d'utilisation, il est possible que certaines icônes soient déplacées à gauche ou à droite.



E270077

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Référence	Élément	Description
A	Température conducteur	Indique la température sélectionnée par le conducteur à l'aide du système de chauffage et de climatisation.
B	Volant de direction chauffant (selon l'équipement)	Cette icône s'affiche lorsque vous activez l'option de volant de direction chauffant à l'écran tactile. Elle s'affiche uniquement en l'absence de bouton physique de volant de direction chauffant.
C	Température passager	Lorsque la température du côté passager a été réglée et n'est plus liée à la température du côté conducteur, elle s'affiche à cet endroit. Si la fonction Deux zones est désactivée et que les températures sont donc identiques, la température du côté passager ne s'affiche pas.
D	Microphone en sourdine	Cette icône s'affiche lorsque le microphone du téléphone est mis en sourdine. L'appelant ne peut pas vous entendre.
E	Sourdine	Cette icône s'affiche lorsque le système audio est mis en sourdine.
F	Téléchargement	Cette icône s'affiche lorsque le SYNC 3 reçoit une mise à jour logicielle. Appuyez sur l'icône pour afficher plus de renseignements sur le nouveau logiciel.
G	Wi-Fi	Cette icône s'affiche si un réseau Wi-Fi est connecté.
H	Réseau Wi-Fi à portée	Un réseau Wi-Fi disponible est à portée.
I	Puissance du signal	Cette icône affiche la puissance du signal téléphonique et la puissance de la fonction d'itinérance.
J	Message texte	Cette icône s'affiche lorsque vous recevez un message texte sur votre téléphone.
K	Fonction Assistance 911 désactivée	Cette icône s'affiche lorsque la fonction Assistance 911 est désactivée et que votre téléphone est relié à SYNC.
L	En cours d'appel	Cette icône s'affiche lorsqu'un appel téléphonique est actif.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Des messages de notification peuvent aussi apparaître dans la barre d'état. Vous

pouvez sélectionner le message pour visualiser la fonction associée.

Barre de fonctions

Élément de la barre de fonctions	Fonctions
Audio	Permet de commander le média en cours de lecture dans le véhicule. Vous pouvez commander toutes les fonctions audio comme la radio AM, FM et satellite, mais aussi les CD et la diffusion multimédia en continu par l'intermédiaire d'un appareil Bluetooth ou d'une connexion USB.
Climatisation	Permet de régler la température, la vitesse du ventilateur et la circulation de l'air à l'intérieur du véhicule.
Téléphone	Permet de passer des appels, de recevoir des appels et d'accéder au répertoire de l'appareil connecté.
Navigation (selon l'équipement)	Permet de repérer votre véhicule sur une carte routière virtuelle, d'obtenir des directives de conduite jusqu'à votre destination et de trouver des points d'intérêt sur votre itinéraire.
Applications	Permet de connecter et de gérer les applications compatibles SYNC 3 fonctionnant sur un iPhone ou un appareil Android. Permet aussi d'accéder aux fonctions supplémentaires intégrées telles que SiriusXM Traffic et Travel Link (selon l'équipement).
	Si le véhicule est de type hybride, rechargeable ou électrique, les paramètres et renseignements de mise en route sont également conservés ici.
Réglages	Vous pouvez personnaliser le système en paramétrant différemment l'affichage de l'écran tactile, les préférences relatives aux fonctions et la manière dont vous souhaitez interagir avec le véhicule.

Nettoyage de l'écran tactile

Vous pouvez éliminer les traces de doigt avec un chiffon sec, propre et doux.

S'il reste encore de la saleté ou des traces de doigt sur l'écran, humectez le chiffon avec un peu d'alcool et essayez de nettoyer de nouveau.

Nota : *N'utilisez aucun détergent ou solvant quelconque pour nettoyer l'écran tactile.*

Nota : *Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran tactile.*

Utilisation de la reconnaissance vocale

L'utilisation des commandes vocales permet de garder les mains sur le volant et de concentrer votre attention sur la route. Le système répond par des tonalités, des messages-guides, des questions et des confirmations vocales en fonction de la situation et du niveau choisi d'interaction (réglages vocaux).

Le système pose également de brèves questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'a pas clairement compris la demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à la demande.

Lors de l'utilisation de commandes vocales, il arrive que des mots et des icônes apparaissent dans la barre d'état pour indiquer l'état de la session de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 405).

Accès et réglage des modes au moyen de l'écran d'information du véhicule (Selon l'équipement)

En fonction du véhicule et des options sélectionnées, vous pouvez commander certaines fonctions SYNC 3 à l'écran d'information.

Vous pouvez effectuer les réglages suivants à l'aide de l'écran d'information SYNC 3 :

Option	Information			
Divertissement	Information sur la lecture audio en cours.			
	Sélectionner la source.			
Navigation	Afficher la route courante et la limite de vitesse (si l'information est disponible).			
	Afficher l'itinéraire courant, le prochain virage, le temps restant jusqu'à votre destination (en fonction du niveau du tableau de bord), la distance jusqu'à la destination (en fonction du niveau du tableau de bord) et la fonction d'annulation de l'itinéraire.			
	Si aucun itinéraire de navigation actif n'est programmé, le compas s'affiche.			
Téléphone	Si vous n'êtes pas en communication, vous pouvez passer un appel en sélectionnant : ¹			
	Tous les appels	Appels entrants	Appels sortants	Appels manqués

Option	Information
	Si vous êtes en communication, l'information de l'appel s'affiche à l'écran d'information.
	Si vous recevez un appel, vous pouvez l'accepter en sélectionnant OK sur les commandes au volant du côté droit.

¹ En fonction des options, ces choix peuvent ne pas tous s'afficher.

Utilisez les touches **OK** et fléchées du côté droit du volant pour faire défiler les modes disponibles.

Le menu de sélection se développe et propose différentes options.

- Utilisez les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour parcourir les différents modes.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour passer au mode et celle de gauche pour le quitter.
- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour effectuer les réglages dans le mode sélectionné.
- Appuyez sur **OK** pour confirmer votre sélection.

Nota : Si le véhicule n'est pas équipé du système de navigation, l'écran affiche le compas au lieu de la navigation. Si vous appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder au menu du compas, le graphique du compas s'affiche. Le compas affiche la direction du véhicule, et non le point cardinal réel (par exemple, si le véhicule se déplace vers l'ouest, le milieu du graphique indique l'ouest, tandis que le nord apparaît à gauche de l'ouest, même si son emplacement véritable devrait être à la droite de l'ouest).

Utilisation des commandes sur le volant de direction

En fonction du véhicule et des options choisies, vous pouvez utiliser les différentes commandes au volant de direction pour interagir de diverses manières avec le système de l'écran tactile.

VOL : Permet de commander le volume audio.

Sourdine : Interrompt le volume du média en cours de lecture.

Voix : Appuyez sur cette commande pour lancer une session de commande vocale. Appuyez de nouveau sur cette commande pour interrompre l'invite vocale et commencer immédiatement à parler. Maintenez-la enfoncée pour mettre fin à une session de commande vocale.

RECHERCHE AUTOMATIQUE SUIVANTE :

- en mode radio, appuyez sur cette commande pour changer de station mémorisée;
- en mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

RECHERCHE AUTOMATIQUE PRÉCÉDENTE :

- en mode radio, appuyez sur cette commande pour changer de station mémorisée;
- en mode USB, Bluetooth Audio ou CD, appuyez sur cette commande pour passer d'une piste à l'autre ou maintenez-la enfoncée pour effectuer une recherche rapide.

ACCEPTER APPEL : Appuyez sur cette commande pour répondre à un appel ou pour basculer d'un appel à un autre.

REJETER APPEL : Appuyez sur cette commande pour mettre fin à un appel ou refuser un appel entrant.

Nota : Sur certains modèles, l'option **PROCHAINE STATION** peut être associée à **REJETER APPEL** et **STATION PRÉCÉDENTE** peut être associée à **ACCEPTER APPEL**.

M : Appuyez sur cette commande à plusieurs reprises pour passer d'une source média (mode) à une autre.

Voir **Volant** (page 72).

Utilisation des commandes sur le cadre

En fonction du véhicule et des options choisies, la planche de bord peut également comporter les commandes suivantes :

- **Marche/arrêt :** Active et désactive la chaîne audio.
- **VOL :** Commande le volume du média en cours de lecture.
- **Recherche automatique et Syntonisation :** Utilisez ces commandes comme pour n'importe quel mode audio.
- **Éjection :** Permet d'éjecter un CD du système audio.

- **SOURCE** ou **MEDIA :** Appuyez plusieurs fois sur cette commande pour faire défiler les modes audio multimédias.
- **SON :** Appuyez sur cette commande pour accéder au menu Son d'où vous pourrez ajuster les paramètres sonores ainsi que d'autres paramètres audio.
- **1-6 :** Maintenez une de ces commandes enfoncées pour mémoriser une station ou appuyez sur celles-ci pour sélectionner un préréglage AM, FM ou SIRIUS. Voir **Chaîne audio** (page 357).
- **Écran :** Active ou désactive l'affichage. Vous pouvez aussi toucher l'écran pour le réactiver.
- **Boutons de réglage de la température, du ventilateur et de la climatisation :** Commandent la température, la vitesse du ventilateur ou les paramètres de climatisation. Voir **Climatisation** (page 121).

Assistance 911 (Selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait prolonger le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.



AVERTISSEMENT: N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour passer l'appel d'urgence si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas prolonger le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de

blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes suivant la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



AVERTISSEMENT: Placez toujours votre téléphone en lieu sûr dans le véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

Nota : La fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.

Nota : La fonction Assistance 911 de SYNC est uniquement opérationnelle aux États-Unis, au Canada ou sur un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

Nota : Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911, plus loin dans cette section, pour obtenir des renseignements importants.

Nota : Si un utilisateur active ou désactive la fonction Assistance 911, ce paramétrage s'appliquera à tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée alors que le téléphone est connecté à SYNC, une icône s'affiche dans la barre d'état.

Nota : Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 de SYNC soit compatible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf les sacs gonflables pour les genoux et les ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, votre véhicule équipé de SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth couplé et connecté. Pour en savoir plus sur la fonction Assistance 911, visitez :

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Reportez-vous aux sections Dispositifs de retenue supplémentaires et Dépannage de votre Manuel du propriétaire pour obtenir des renseignements importants sur le déploiement des sacs gonflables et sur l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation.

Pour activer et désactiver la fonction Assistance 911, veuillez consulter les renseignements relatifs aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 449).

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- SYNC doit être activé et doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation et l'utilisation de la fonction;
- la fonction Assistance 911 doit être activée avant l'accident;
- vous devez coupler et connecter un téléphone cellulaire compatible Bluetooth à SYNC;
- le téléphone compatible Bluetooth connecté doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;

- le téléphone compatible Bluetooth connecté doit avoir une couverture de réseau adéquate ainsi qu'un niveau de charge et une puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et doit se trouver aux États-Unis, au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

En cas de collision

Toutes les collisions ne se traduisent pas nécessairement par le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation, lesquels sont les critères d'appel de la fonction Assistance 911. Si un téléphone cellulaire connecté est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC au cours d'une collision, SYNC recherche un téléphone cellulaire disponible déjà jumelé et tente de passer l'appel d'urgence.

Avant de passer l'appel :

- SYNC laisse environ 10 secondes pour annuler l'appel. Si vous n'annulez pas l'appel, SYNC tente de composer le 911.
- SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : "SYNC va tenter d'appeler le 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée au volant".

Si vous n'annulez pas l'appel, et que SYNC établit un appel, un message préenregistré est lu à l'intention du préposé du service 911, puis les occupants du véhicule pourront communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir électroniquement ces renseignements.

La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 est endommagé durant une collision;
- la batterie du véhicule est à plat ou SYNC n'est pas alimenté;
- les téléphones jumelés et connectés au système ont été éjectés du véhicule.

Avis de confidentialité relatif à la fonction Assistance 911

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service Assistance 911 peuvent également divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule ou d'autres détails sur le véhicule ou la collision, pour aider les préposés du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

Conseils de sécurité



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous recommandons d'utiliser des systèmes

à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

- N'essayez pas de faire l'entretien ou de réparer vous-même l'équipement. Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.
- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont coupés, entaillés ou endommagés. Écartez les cordons et les câbles pour qu'ils ne gênent pas l'utilisation des pédales, des sièges et des compartiments, et ne nuisent pas à la sécurité de conduite.
- Ne laissez aucun dispositif de lecture dans le véhicule en cas de conditions de température extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le mode d'emploi du dispositif pour obtenir plus de renseignements.
- Pour votre sécurité, certaines fonctions de SYNC 3 sont asservies à la vitesse. Elles sont inaccessibles lorsque le véhicule roule à 5 km/h (3 mph) ou plus. Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre appareil avant de l'utiliser avec SYNC 3.

Fonctions asservies à la vitesse

Certaines fonctions de ce système sont trop complexes à utiliser lorsque le véhicule roule, et vous ne pouvez donc les utiliser que lorsqu'il est à l'arrêt.

- Les écrans qui affichent une multitude de renseignements, comme les cotes d'appréciation des points d'intérêt, les résultats sportifs, SiriusXM Traffic et Travel Link, les séances de cinéma ou les conditions des pistes de ski.
- Toute intervention nécessitant l'usage d'un clavier est limitée, comme l'entrée d'une destination de navigation ou la modification d'un renseignement.
- Toutes les listes sont limitées pour que l'utilisateur puisse voir moins d'entrées (comme les contacts téléphoniques ou les entrées récentes de votre répertoire téléphonique).

Consultez le tableau suivant pour obtenir des exemples plus précis.

Fonctions limitées	
Téléphone cellulaire	Jumelage d'un téléphone Bluetooth.
	La navigation dans les entrées de listes est limitée pour les contacts téléphoniques et les appels téléphoniques récents.
Fonctionnalités du système	Modification du code du clavier.
	Activation du mode voiturier.
	Modification des paramètres de la caméra de recul ou du stationnement actif pendant qu'ils sont actifs.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Fonctions limitées	
Wi-Fi	Modification des paramètres Wi-Fi.
	Modification de la liste des réseaux sans fil.
	Connexion à un nouveau réseau Wi-Fi.
Messages	Affichage des messages textes reçus.
Navigation	Saisie d'une destination à l'aide du clavier.
	Ajout ou modification d'entrées dans les favoris de navigation ou dans la liste des secteurs à éviter.

Création d'un compte de propriétaire SYNC

Pourquoi dois-je posséder un compte de propriétaire SYNC?

- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers logiciels et dernières fonctions connectées.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.
- Il permet de gérer les autorisations de comptes.

Visitez le site Web pour vous inscrire.

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

FordPass™ Connect (Selon l'équipement)

Avec un véhicule équipé de FordPass, vous pouvez utiliser FordPass pour suivre l'emplacement de votre véhicule et accéder à distance à des fonctions comme le démarrage, le verrouillage et le déverrouillage des portes, et l'état du véhicule, notamment le niveau de carburant et le kilométrage approximatif. Vous pouvez aussi programmer des heures spécifiques de démarrage à distance de

votre véhicule pour qu'il soit prêt à prendre la route en même temps que vous. FordPass est disponible en téléchargement gratuit sur Apple App Store® ou Google Play™. Des frais de messagerie et de transmission de données peuvent s'appliquer. Les services peuvent être limités par la zone de couverture du réseau de téléphonie mobile.

Mise à jour du système

Vous pouvez choisir de télécharger la mise à jour sur une clé USB ou d'utiliser le réseau Wi-Fi pour transférer les mises à jour automatiques.

Mises à jour sur une clé USB

Pour utiliser la mise à jour sur une clé USB, vous devez vous connecter à votre compte de propriétaire et visiter la page de mise à jour du logiciel SYNC.

Site Web
www.owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Le site Web vous avertit si une mise à jour est disponible. Vous pouvez alors choisir de télécharger la mise à jour.

Vous aurez besoin d'une clé USB vide. Veuillez vérifier le site Web pour connaître les conditions minimales requises. Après avoir inséré la clé USB dans votre ordinateur, choisissez de lancer le téléchargement. Suivez les instructions fournies pour télécharger les fichiers sur la clé USB.

L'installation de la plupart des fichiers s'effectue en arrière-plan sans interrompre l'utilisation du système. Les mises à jour de navigation ne peuvent pas être installées en arrière-plan, car les fichiers sont trop volumineux.

Pour installer la mise à jour dans le véhicule, débranchez tout ce qui est connecté aux ports USB de la centrale multimédia et connectez la clé USB contenant la mise à jour. Une fois la clé USB connectée, l'installation devrait commencer immédiatement. Après une installation réussie, la mise à jour est disponible au prochain démarrage du moteur.

Veuillez vous reporter au site Web pour toute autre mesure à prendre.

Mise à jour par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi

Pour mettre à jour votre système via un réseau Wi-Fi, votre véhicule doit se trouver à portée d'un point d'accès Wi-Fi. Des tarifs de transfert de données peuvent s'appliquer.

Pour connecter le système au réseau Wi-Fi, sélectionnez :

Élément de menu	
Réglages	
Wi-Fi	
Réseaux Wi-Fi disponibles	Vous pouvez ensuite sélectionner votre réseau Wi-Fi. Si le réseau est sécurisé, il faut parfois saisir le code de sécurité. Le système confirme qu'il s'est connecté au réseau.

Vous devez aussi donner au système l'autorisation de se mettre à jour automatiquement. À la livraison du véhicule, le système demande si vous souhaitez utiliser la fonction de mise à jour automatique. Si vous acceptez les mises à jour automatiques, appuyez sur OK pour confirmer. Si cette sélection n'apparaît pas à la livraison du véhicule, elle est disponible dans les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 449). Vous pouvez également réaliser une réinitialisation générale. Voir **Dépannage de SYNC™ 3** (page 465).

Pour activer cette fonction ultérieurement, sélectionnez :

Élément de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Depuis ce menu, vous pouvez activer les mises à jour automatiques. Si ce n'est déjà fait, le système vous invite à paramétrer une connexion Wi-Fi lorsque vous activez cette fonction.

Une fois le réseau Wi-Fi et les mises à jour automatiques activés, votre système vérifie périodiquement les mises à jour logicielles. Si une nouvelle version est disponible, elle se télécharge à ce moment-là. Les téléchargements du logiciel peuvent s'effectuer jusqu'à 30 minutes après la coupure du contact. Les mises à jour n'interrompent pas l'utilisation normale du système SYNC 3. Si, pour quelque raison que ce soit, un téléchargement est interrompu, il reprendra où il s'est arrêté lors de la prochaine connexion au réseau Wi-Fi. Lors de l'activation d'une mise à jour, un bandeau s'affiche à l'écran tactile pour indiquer la mise à jour du système. Pour plus de renseignements, sélectionnez l'icône. Cette icône s'affiche durant deux cycles d'allumage.

Pour désactiver cette fonction :

Élément de menu	
Réglages	
Général	
Mises à jour automatiques du système	Dans ce menu de sélection, vous pouvez désactiver la sélection des mises à jour automatiques.

Service à la clientèle

Le service d'assistance SYNC est disponible pour répondre à toute question non résolue.

Du lundi au samedi, de 8 h 30 à 20 h, HNE.

États-Unis : 1-800-392-3673.

Canada : 1-800-565-3673

Au Mexique : 01-800-719-8466.

Les horaires peuvent varier en raison des jours fériés.

Renseignements sur la confidentialité

Lorsque vous connectez un téléphone cellulaire à SYNC 3, le système crée dans votre véhicule un profil qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil contribue à offrir davantage de fonctions et à améliorer l'utilisation du téléphone cellulaire. Entre autres, ce profil peut comprendre des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages texte (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique d'appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. Par ailleurs, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et conserve un index du contenu multimédia compatible. Le système enregistre aussi un bref journal de diagnostic d'environ 10 minutes consignant toute activité récente du système. Le profil du journal et les autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer tout problème éventuel.

Le profil du téléphone cellulaire, l'index des dispositifs multimédias et le journal de diagnostics restent dans le véhicule à moins que vous les effaciez. Ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté.

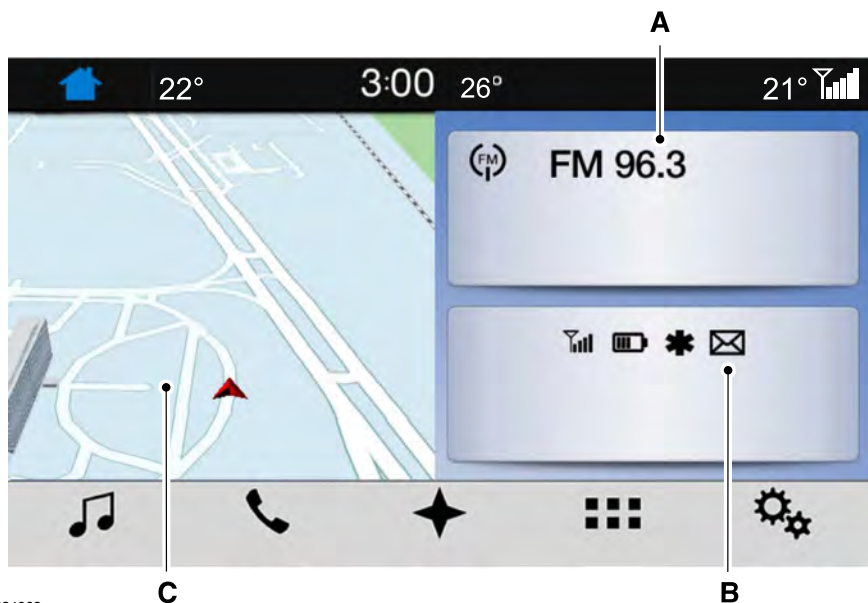
Si vous souhaitez ne plus utiliser le système ou votre véhicule, nous vous recommandons d'exécuter une réinitialisation générale pour effacer toute information enregistrée. Pour en savoir davantage sur la réinitialisation générale, consultez les paramètres généraux. Voir **Paramètres** (page 449). Vous ne pouvez pas accéder aux données du système sans équipement spécial ni accès au module SYNC 3 du véhicule. Ford Motor Company, Ford Canada et Lincoln Motor Company ne lisent pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir

légal. Des tiers peuvent demander d'avoir accès à ces données, indépendamment de Ford Motor Company, de Ford Canada et Lincoln Motor Company.

ÉCRAN D'ACCUEIL



E224962

Élément	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
A	Audio	Affiche la source multimédia active.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Élément	Vignette	Affichage d'écran d'accueil
		Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient le compas.
B	Téléphone	Le nom du téléphone relié apparaît à l'écran. L'état des fonctions du téléphone apparaît également. Cela comprend la force du signal, la charge de la batterie, la messagerie texte et l'itinérance.
C	Navigation *	Cette carte affiche votre emplacement actuel ou l'itinéraire actuel en temps réel. Lorsque votre système de navigation est actif, vous pouvez aussi voir le prochain virage ainsi que la durée et la distance jusqu'à votre destination. Si votre véhicule n'est pas équipé du système de navigation, cet espace contient la chaîne audio.

* Selon l'équipement.

Vous pouvez toucher n'importe quel affichage de fonction pour accéder à cette fonction.

Dès que vous sélectionnez le bouton d'accueil, le système vous ramène à cet écran.

UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

SYNC 3 permet d'utiliser des commandes vocales pour contrôler les fonctions du système audio et de la climatisation. L'utilisation des commandes vocales permet de garder les mains sur le volant et les yeux sur la route.

Vous pouvez accéder à chaque fonction commandée par SYNC 3 au moyen de diverses commandes.



Pour activer les commandes vocales SYNC 3, appuyez sur le bouton de commande vocale sur le volant et attendez l'invite.

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher l'artiste, le nom d'un contact ou un numéro. Le contexte et la description de la commande indiquent ce que vous devez énoncer pour cette option dynamique.

Il existe des commandes qui fonctionnent pour toutes les fonctions. Ces commandes sont les suivantes :

Commande vocale	Mesure à prendre et description
Menu principal	Ramène au menu principal.
Retourner	Ramène à l'écran précédent.
Annuler	Met fin à la session vocale.
Liste de commandes	Fournit une liste de commandes vocales possibles.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Commande vocale	Mesure à prendre et description
___ liste de commandes	Vous pouvez nommer n'importe quelle fonction et le système fournit une liste des commandes offertes pour cette fonction. Vous pouvez par exemple énoncer : Liste des commandes du téléphone Liste des commandes de navigation
Page suivante	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page suivante sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Page précédente	Vous pouvez utiliser cette commande pour afficher la page d'options précédente sur n'importe quel écran où plusieurs pages de choix sont fournies.
Aide	Indique les commandes accessibles à l'écran actuel.

Voici certaines des commandes les plus utilisées pour chaque fonction SYNC 3.

Commandes vocales en mode audio

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher pour les commandes vocales en mode audio le nom d'une chaîne Sirius ou un numéro de canal, un numéro de fréquence radio, ou le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre.

Pour commander les fonctions multimédias, appuyez sur le bouton de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Sirius canal ___	Vous pouvez énoncer le nom du canal Sirius ou le numéro comme "Canal Sirius 16".
Vous pouvez également aller sur une station Sirius en énonçant son nom, par exemple "The Pulse".	
AM ___ FM ___	Permet de syntoniser une fréquence FM ou AM précise telle que "88,7 FM" ou "1580 AM".
___ HD ___	Permet de syntoniser une fréquence HD précise telle que "FM 88,7 HD 1".
Stéréo Bluetooth	Vous permet d'écouter de la musique sur votre appareil Bluetooth connecté.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Commande vocale	Description
USB	Permet d'écouter de la musique sur votre appareil connecté au port USB.
Jouer genre ____ Jouer liste d'écoute ____ Jouer artiste ____ Jouer album ____ Jouer balado ____ Jouer chanson ____ Jouer livre audio ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, d'une chanson ou d'un genre pour écouter cette sélection. Le système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire "Jouer artiste Les Beatles" ou "Jouer chanson Penny Lane".
Rechercher ____ Rechercher artiste ____ Rechercher album ____ Rechercher genre ____ Rechercher liste d'écoute ____ Rechercher livre audio ____ Rechercher balado ____	Pour une source audio USB uniquement, vous pouvez énoncer le nom d'un artiste, d'un album, ou d'un genre pour rechercher depuis cette sélection. Le système doit terminer l'indexation avant que cette option soit accessible. Vous pouvez par exemple dire "Rechercher artiste Les Beatles" ou "Parcourir le genre folk".

¹ Les options pourraient ne pas être offertes pour tous les marchés ou pourraient nécessiter un abonnement.

Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation

(Selon l'équipement)

Vous pouvez régler la température du véhicule à l'aide des commandes vocales.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher pour les commandes vocales du système de chauffage et de climatisation les degrés désirés pour le réglage de la température.

Pour régler la température, dites :

Commande vocale	Description
Régler température à ____ degrés	Régler la température entre 15,5–29,5°C (60–85°F).

Commandes vocales de téléphone

Jumelage d'un téléphone

Vous pouvez utiliser les commandes vocales pour relier votre téléphone compatible Bluetooth au système.

Pour jumeler votre téléphone, appuyez sur le bouton de commande vocale et à l'invite, dites :

Commande vocale	Description
Coupler téléphone	Suivez les instructions à l'écran pour terminer le processus de jumelage. Voir Paramètres (page 449).

Établissement des appels

___ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher pour les commandes vocales relatives au téléphone le nom du contact que vous souhaitez appeler ou les numéros que vous voulez composer.

Appuyez sur le bouton de commande vocale et énoncez une commande similaire à ce qui suit :

Commande vocale	Description
Appeler ___	Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire tel que "Appeler Jenny".
Appeler ___ ___	Permet d'appeler un contact précis de votre répertoire à un emplacement précis tel que "Appeler Jenny à la maison".
Composer ___	Permet de composer un numéro précis tel que "Composer le 867-5309".

Veuillez vous assurer d'énoncer le nom du contact exactement comme il apparaît dans votre liste de contacts.

Une fois que vous avez fourni les chiffres du numéro de téléphone, vous pouvez énoncer les commandes suivantes :

Commande vocale	Description
<0-9>	Si le numéro complet n'a pas été saisi avec la première commande, vous pouvez continuer d'énoncer le numéro.
Composer	Dites à SYNC 3 d'effectuer l'appel téléphonique.
Supprimer	Dites à SYNC 3 d'effacer le dernier bloc de chiffres énoncé.
Effacer	Dites à SYNC 3 d'effacer le numéro complet.

Commandes vocales relatives aux messages texte

Pour accéder aux options des messages texte, appuyez sur le bouton de commande vocale et dites :

Commande vocale	Description
Écouter message	
Écouter message texte numéro ____	Vous pouvez énoncer le numéro du message que vous souhaitez entendre.
Répondre au message	

Commandes vocales de navigation

(Selon l'équipement)

Définir une destination

Vous pouvez utiliser n'importe laquelle des commandes suivantes pour définir une destination ou trouver un point d'intérêt.

____ est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut afficher pour les commandes vocales de navigation une catégorie de points d'intérêt (POI) ou une marque connue, laquelle s'entend d'une chaîne constituée de plus de 20 établissements.

Vous pouvez trouver une adresse, un point d'intérêt (POI), ou rechercher des points d'intérêt par catégorie :

Commande vocale	Description
Trouver une adresse	Permet d'entrer la fonctionnalité de recherche d'adresses. Vous pouvez également rechercher une adresse dans un État ou une province en particulier.
Trouver ____	Définissez le nom de la catégorie ou de la marque principale de POI que vous souhaitez rechercher tel que "Trouver des restaurants".
Trouver un PDI	Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche de points d'intérêt.
Trouver une intersection	Permet d'accéder à la fonctionnalité de recherche d'intersections.
Trouvez la <catégorie de POI> la plus proche	Définissez le nom d'une catégorie ou d'une marque principale de POI que vous souhaitez rechercher.
Trouver une destination précédente	Permet d'afficher une liste de vos destinations précédentes.
Destinations favorites	Permet d'afficher une liste de vos destinations préférées.
Destination mon domicile	Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre domicile.
Destination mon travail	Permet d'obtenir l'itinéraire menant à l'adresse de votre travail.

De plus, vous pouvez énoncer ces commandes lorsqu'un itinéraire est actif :

Commande vocale	Description
Annuler itinéraire	Annule l'itinéraire actuel.
Détour	Permet de sélectionner un autre itinéraire.
Répéter instruction	Répète la dernière invite de guidage.
Afficher itinéraire	Affiche l'itinéraire actif.
Afficher liste de virages	Affiche la liste des manœuvres à venir.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Commande vocale	Description
Où suis-je?	Fournit l'emplacement actuel.
Zoom avant	Permet d'effectuer un zoom avant sur la carte.
Zoom arrière	Permet d'effectuer un zoom arrière sur la carte.

Commandes vocales associées aux applications mobiles (Selon l'équipement)

Les commandes vocales suivantes sont toujours accessibles :

Commande vocale	Description
Applications mobiles	SYNC 3 vous invite à énoncer le nom d'une application pour la lancer sur SYNC 3.
Liste des applications	SYNC 3 affiche une liste de toutes les applications mobiles actuellement accessibles.
Trouver des applis mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles exécutées sur votre appareil mobile.

Il existe également des commandes vocales que vous pouvez utiliser lorsque les applications sont connectées à SYNC 3 :

Commande vocale	Description
Dites le nom d'une application	Vous pouvez à tout moment énoncer le nom d'une application mobile pour démarrer l'application mobile sur SYNC 3.
Dites le nom d'une application suivi de Aide	SYNC 3 affiche une liste des commandes vocales accessibles pour l'application en question lorsque celle-ci fonctionne sur SYNC 3.

Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles pour tous les marchés. L'activation et un abonnement sont nécessaires.

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder à SiriusXM Traffic et Travel Link :

Commande vocale	Description
Afficher circulation routière	Affiche une liste d'incidents de circulation.
Afficher carte météorologique	Affiche la carte météorologique actuelle.
Afficher prix du carburant	Affiche une liste de prix de carburant.
Prévisions météo- logiques 5 jours	Affiche les prévisions météorologiques pour les cinq prochains jours.
Aide	

Commandes des paramètres vocaux

Vous pouvez énoncer les commandes suivantes pour accéder aux paramètres vocaux :

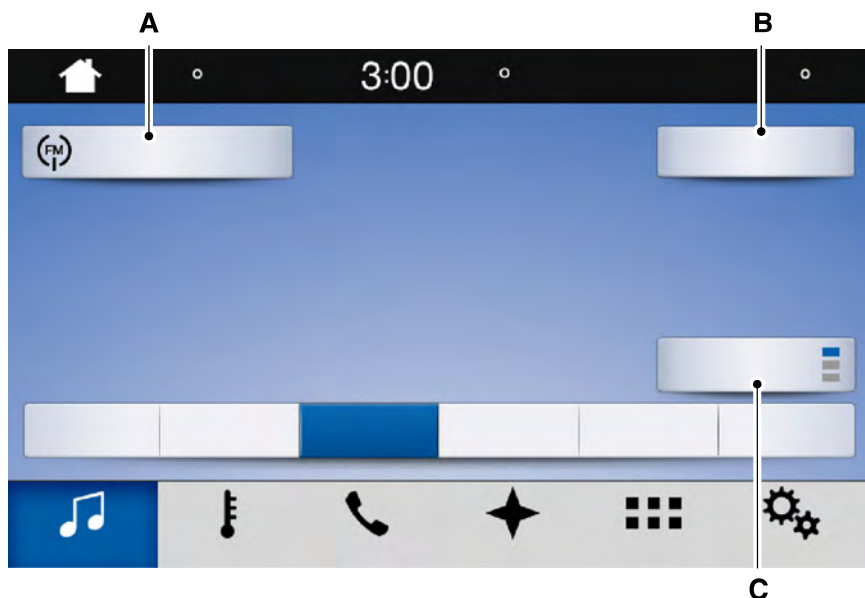
Commande vocale	Description
Paramètres vocaux	Permet d'accéder à la fonctionnalité des paramètres vocaux.
Mode d'interaction standard	Définit les invites standard avec invites plus longues.
Mode d'interaction avancée	Définit les invites avancées avec invites plus courtes.
Confirmation d'appel activée	Permet au système de confirmer avant d'effectuer un appel téléphonique.
Confirmation d'appel désactivée	Le système ne confirme pas avant d'effectuer un appel.
Liste de Commandes Vocales Activée	Le système affiche une brève liste de commandes accessibles.
Liste de Commandes Vocales Désactivée	Le système n'affiche pas la liste des commandes.

Vous pouvez également utiliser la commande de volume pour régler le volume des invites vocales du système. Lorsque l'invite est active, réglez le volume au niveau souhaité.

Nota : En fonction des réglages actuels de chauffage et de climatisation, la vitesse du ventilateur pourrait être automatiquement réduite pendant l'énonciation de commandes vocales et le passage et la réception d'appels téléphoniques avec SYNC afin de diminuer le bruit de fond dans le véhicule. La vitesse du ventilateur revient automatiquement à la normale à la fin de la session de commandes vocales. La vitesse du ventilateur peut aussi être réglée pendant une session de commande vocale. Appuyez simplement sur les boutons du ventilateur (ou tournez le bouton du ventilateur) pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur au réglage souhaité.

Pour désactiver cette fonction de réduction automatique de la vitesse du ventilateur pendant les sessions de commande vocale, maintenez enfoncées simultanément les touches de climatisation AC et d'air recirculé, relâchez-les, puis augmentez la vitesse du ventilateur dans les deux secondes qui suivent. Pour réactiver cette fonction, recommencez la séquence d'opérations ci-dessus.

DIVERTISSEMENT



E242502

Message	Message et description
A	Sources
B	Syntoniser
C	Préréglag.

Nota : Il se peut que l'équipement de votre véhicule vous permette de sauvegarder les préréglages de plusieurs sources audio sur la même page.

Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

Sources

Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la source multimédia que vous souhaitez écouter.

Option de menu	
AM	
FM	
SIRIUS ¹	
CD ¹	
USB	Le nom du périphérique USB branché s'affiche ici.
Bluetooth stéréo	
Applica- tions	Si votre téléphone intelligent connecté est équipé d'applications compatibles SYNC 3, ces dernières s'affichent ici comme des sources individuelles.

¹ Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement valide.

Radio AM/FM

Syntonisation d'une station

Vous pouvez utiliser les commandes de syntonisation ou de recherche automatique sur l'écran de la radio pour sélectionner une station.

Pour syntoniser une station à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :

Option de menu
Syntoniser

Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir la fréquence de la station. Vous pouvez uniquement saisir une station valide pour la source que vous écoutez.

Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le chiffre tout juste saisi.

Une fois les numéros d'appel de la station saisis, vous pouvez sélectionner :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Entrer	Appuyez pour diffuser la station saisie.
Annuler	Appuyez pour quitter sans changer de station.

Préréglages

Pour définir un nouveau préréglage, syntonisez la station de radio voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli.

Deux banques de stations préregistrées sont disponibles pour la bande AM, trois pour la bande FM. Pour accéder à davantage de préregistrages, appuyez sur la touche de préréglage. Le voyant sur la touche de préréglage indique quelle banque de préregistrages est actuellement affichée.

Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible sur tous les marchés ou peut nécessiter un abonnement valide.



E234451

Le radio satellite SiriusXM est un service de radio satellite par abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, des prévisions météorologiques, de l'information routière et du divertissement. Le système de radio

satellite SiriusXM installé en usine comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou du crédit-bail du véhicule. Consultez un concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité.

Pour plus de renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de stations de radio satellite SiriusXM, ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site www.siriusxm.com aux États-Unis, le site www.siriusxm.ca au Canada, ou contactez SiriusXM au 1 888 539-7474.

Nota : SiriusXM se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer la programmation. Cela comprend l'annulation, le déplacement ou l'ajout de canaux donnés et la modification de ses tarifs, à tout moment, avec ou sans préavis. Nous ne pouvons être tenus responsables de ce genre de changement de programmation.

Nota : Ce récepteur comprend le système d'exploitation en temps réel eCos. Le système eCos est publié avec l'autorisation d'eCos.

Les touches suivantes sont disponibles pour SiriusXM :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Naviguer	Appuyez sur cette touche pour afficher une liste des stations disponibles.	
Syntoniser	Une fenêtre contextuelle s'affiche et vous permet de saisir les numéros d'appel de la station. Une fois les numéros d'appel des stations saisis, vous pouvez sélectionner :	
	Entrer	Le système se syntonise sur la station sélectionnée.
	Annuler	Vous quittez la fenêtre contextuelle et la diffusion de la station en cours continue.

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Vous pouvez appuyer sur le bouton de retour arrière pour supprimer le numéro précédent.	
Rejouer	Vous permet d'effectuer la relecture audio sur le canal actuel. Vous pouvez effectuer la relecture audio pendant environ 45 minutes à condition de ne pas changer de station. Le changement de station efface le signal audio précédent.	
	En direct	En mode relecture, vous ne pouvez plus sélectionner un autre pré réglage sans retourner à l'audio en direct. Cette touche permet de retourner à la diffusion en direct.
Alerte	Permet de mémoriser le morceau, l'artiste ou l'équipe actuel en tant que favori. Le système vous avertit lorsqu'un autre canal diffuse votre sélection. Cette touche permet d'activer et de modifier les alertes. Voir Paramètres (page 449).	

Préréglages mémorisés

Pour définir un pré réglage, syntonisez la station voulue, puis maintenez l'un des boutons de mémorisation enfoncé. Le son est brièvement mis en sourdine pendant que le système enregistre la station, puis rétabli une fois la station enregistrée.

Trois banques de stations pré réglées sont disponibles pour SiriusXM. Pour accéder à davantage de pré réglages, appuyez sur la touche de pré réglage. Le voyant sur la touche de pré réglage indique quelle banque de pré réglages est actuellement affichée.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite

Vous avez besoin de votre numéro de série électronique (ESN) pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Voir **Paramètres** (page 449).

Facteurs de réception de la radio satellite SiriusXM et dépannage

Problèmes potentiels de réception	
Antenne obstruée	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
Terrain	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les viaducs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
Réception de signaux puissants avec surcharge	Lorsque vous passez devant la tour d'un relais de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne audio peut être mise en sourdine.
Interférence du signal radio satellite	L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer que l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.

Conseils de dépannage		
Message	Cause	Mesure à prendre
Acquisition signal	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio du canal sélectionné.	Aucune. Ce message devrait disparaître après quelques instants.
Défaillance antenne satellite Défaillance du système SIRIUS	Défaillance d'un module interne ou d'un système.	Si ce message ne disparaît pas rapidement ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Station introuvable	Le canal n'est plus disponible.	Syntonisez un autre canal ou choisissez un autre préséglage.
Désinscription station	Votre abonnement ne comprend pas ce canal.	Contactez SiriusXM au 1-888-539-7474 pour vous abonner au canal ou syntonisez un autre canal.
Acquisition signal satellite	Perte de signal entre le satellite SiriusXM ou la tour SiriusXM et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Conseils de dépannage		
Message	Cause	Mesure à prendre
Mise à jour en cours...	La mise à jour de la programmation du canal est en cours.	Aucune. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Questions? Appelez:	Votre service de radio satellite n'est plus disponible.	Contactez SiriusXM au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Pas trouvée. Vérifier guide chaînes	Tous les canaux dans la catégorie sélectionnée sont ignorés ou verrouillés.	Servez-vous du guide des canaux pour désactiver la fonction Verrouillage ou Saut pour cette station.
Mise à jour abonnement SIRIUS...	SiriusXM a mis à jour les canaux disponibles pour votre véhicule.	Aucune.

Renseignements sur le système HD Radio™ (s'il est disponible)

Nota : Cette fonctionnalité peut ne pas être disponible dans tous les marchés.

Pour activer le système HD Radio, reportez-vous aux réglages de la radio dans le chapitre Réglages. Voir

Paramètres (page 449).

Nota : Les émissions HD Radio ne sont pas disponibles dans tous les marchés.

La technologie Radio HD est l'évolution numérique de la radio analogique AM-FM. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui lui permet de recevoir des émissions numériques (si elles sont disponibles) en plus des émissions analogiques qu'il reçoit déjà. Les émissions numériques offrent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio sans parasites ou distorsion. Pour plus de renseignements et pour consulter le guide des stations disponibles et de la programmation, veuillez visiter :

Site Web

www.hdradio.com

Lorsque le système HD Radio est activé et que vous syntonisez une station qui diffuse du contenu radio HD, vous remarquerez les indications suivantes à l'écran :



E142616

Le logo HD est gris lors de la réception d'une station numérique, puis passe à l'orange lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est allumé, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher.

L'indicateur de multidiffusion s'affiche en mode FM (seulement) s'il s'agit d'une station multidiffusion numérique. Les chiffres en surbrillance indiquent les stations numériques disponibles avec du contenu nouveau ou différent. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Les autres stations multidiffusion (HD2 à HD7) ne sont diffusées qu'en mode numérique.

Nota : Il existe par ailleurs une fonction supplémentaire pour les stations qui disposent de plus d'une multidiffusion HD (par exemple, HD1 ou HD2). Le logo et le texte radio HD apparaissent sous la forme d'un bouton. Ce bouton vous permet de faire défiler toutes les stations HD sur cette fréquence donnée. Par exemple, si vous êtes sur 101.1 et que HD1, HD2 et HD3 sont disponibles, l'appui répété sur ce bouton lance le défilement des stations HD dans un ordre croissant cyclique.

Lorsque les émissions HD Radio sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

Message	Mesure à prendre et description
Préréglag.	Vous permet d'enregistrer un canal actif comme préréglage. Maintenez une touche de préréglage enfoncée jusqu'à ce que le son soit rétabli. Le son est brièvement coupé pendant la mémorisation de la station. Le son est rétabli une fois le canal enregistré. Lors du passage à une station HD2 ou HD3 préréglée, le son est mis en sourdine avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir le signal numérique.

Nota : À l'instar de toute station mémorisée, vous ne pouvez pas capter la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.

Réception et stations HD Radio – Dépannage

Problèmes potentiels de réception	
Zone de réception	Si vous écoutez une station multidiffusion et que vous êtes à la limite de la zone de réception, le son peut être coupé en raison de la faiblesse du signal.
	Si vous écoutez le canal HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez un des canaux multidiffusion HD2 à HD7, le son est coupé et ne se rétablit que lorsque le signal numérique est de nouveau disponible.
Passage en alternance de station	Lors de la réception initiale d'une station (sauf pour les stations multidiffusion HD2 à HD7), le système traite d'abord la diffusion en mode analogique. Si le récepteur confirme qu'il s'agit d'une station HD Radio, il passe en mode numérique. Selon la qualité du signal reçu, le son peut changer légèrement lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Le passage en alternance est le transfert du mode analogique au mode numérique ou vice versa.

Pour bénéficier de la meilleure expérience qui soit, utilisez le formulaire de communication pour signaler tous les problèmes relatifs aux stations repérés durant l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie HD Radio. Chaque station est détenue et exploitée de façon indépendante. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de l'exactitude des champs de données.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes de station potentiels		
Problèmes	Cause	Mesure à prendre
Écho, hésitation, sauts ou répétitions du son. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Il s'agit d'une mauvaise synchronisation de la part du diffuseur radiophonique.	Aucune. Il s'agit d'un problème de diffusion.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio alterne entre le mode analogique et le mode numérique.	Aucune. Le problème de réception peut se résoudre de lui-même à mesure que vous roulez.
Il se produit une mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'un préréglage d'une station multidiffusion ou d'une syntonisation directe.	La station multidiffusion est indisponible jusqu'à ce que la diffusion HD Radio soit décodée. Une fois la diffusion décodée, le son se rétablit.	Aucune. Ce comportement est normal. Attendez que le son revienne.
Impossible d'accéder au canal de multidiffusion HD2 ou HD3 lorsqu'une touche de préréglage est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La station associée à la touche de préréglage ou à la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone de couverture que vous traversez.	Aucune. La station n'est pas disponible à votre emplacement actuel.
L'information textuelle ne correspond pas à la diffusion actuelle.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. ¹
Aucune information textuelle n'est affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique. ¹

¹ Vous trouverez ce formulaire ici :

Site Web
http://hdradio.com/stations/feedback

La technologie du système HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corporation et de brevets étrangers. HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques de commerce de DTS. Le constructeur de véhicule et DTS Inc ne sont pas responsables du contenu diffusé à l'aide de la technologie HD Radio. Le contenu est susceptible d'être modifié, ajouté ou supprimé à tout moment à la

discrétion du propriétaire de la station.

CD (selon l'équipement)

Une fois cette option sélectionnée, le système vous ramène à l'écran audio principal.

Les données audio en cours apparaissent à l'écran.

Les touches suivantes sont également disponibles :

Bouton	Fonction
Naviguer	Vous pouvez utiliser la touche de navigation pour sélectionner une piste.
étalonnés	Si vous appuyez sur cette touche, le chiffre un s'affiche en petit pour indiquer que la piste va être répétée. Pour les CD MP3, cette touche permet de changer d'état entre Répéter désactivé, Répéter une piste (le chiffre un s'affiche en petit) et Répéter le dossier en cours (un petit dossier apparaît).
Lecture aléatoire	Sélectionnez la lecture aléatoire pour lire les pistes audio sur le disque de façon aléatoire.

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Bluetooth Audio ou USB

Les options Bluetooth Audio et USB vous permettent d'accéder au média stocké sur votre périphérique Bluetooth ou USB (musique, livres audio ou podcasts).

Les touches suivantes sont disponibles pour Bluetooth et USB :

Bouton	Fonction
étalonnés	Une pression sur la touche de répétition permet de basculer entre trois modes : Répéter désactivé (touche éteinte), Répéter activé (touche en surbrillance) et Rejouer chanson (touche en surbrillance avec le chiffre un en petit).
Lecture aléatoire	Permet de jouer les pistes dans un ordre aléatoire.

Vous pouvez utiliser les touches d'avance, de recul, de pause ou de lecture pour commander la lecture audio.

Pour obtenir plus de renseignements sur la piste en lecture, appuyez sur la couverture d'album ou sur le bouton Info.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Pour certains appareils, SYNC 3 permet de définir une option Sauter de 30 secondes lorsque vous écoutez des livres audio ou balados. Ces touches permettent d'avancer ou de reculer au sein d'une piste.

Pendant la lecture d'un média audio depuis un périphérique USB, vous pouvez rechercher une musique donnée à l'aide des options ci-après.

Bouton	Fonction
Naviguer	Si elle est disponible, cette option affiche la liste des pistes dans la liste d'écoute en cours.
Nouv. rech.	Cette option, disponible dans la navigation, permet de lire toutes les pistes ou de filtrer les médias disponibles dans l'une des catégories ci-dessous.
	Lire tout
	Listes d'écoute
	Artiste
	Albums
	Pistes
	Genres
	Balados
	Livres audio
	Compositeurs
Sauter A - Z	Ce bouton permet de choisir une lettre spécifique à afficher dans la catégorie consultée.
Exploration de l'appareil	Si elle est disponible, cette option permet de parcourir les dossiers et les fichiers sur votre périphérique USB.

Ports USB



E211463

Les ports USB se trouvent soit dans la console centrale, soit derrière un petit volet d'accès dans la planche de bord.

Cette fonction permet de brancher des appareils multimédias USB, des cartes mémoire, des lecteurs flash ou des clés USB, et de recharger des appareils si cette fonction est prise en charge.

Sélectionnez cette option pour activer la lecture audio depuis votre périphérique USB.

Applications

Le système prend en charge l'utilisation de certaines applications audio, comme iHeartRadio, par l'intermédiaire d'appareils USB ou compatibles Bluetooth.

Chaque application vous offre différentes options à l'écran, en fonction de son contenu. Voir **Applications** (page 446).

Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées

Le système est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris les iPod, les iPhone et la plupart des périphériques USB.

Formats audio pris en charge : MP3, WMA, WAV, AAC et FLAC.

Extensions de fichiers audio prises en charge : MP3, WMA, WAV, M4A, M4B, AAC et FLAC.

Systèmes de fichiers USB pris en charge : FAT, exFAT et NTFS.

SYNC 3 permet également d'organiser les médias de votre périphérique USB en fonction des étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées, qui sont des identificateurs logiciels intégrés dans vos fichiers multimédias, fournissent des renseignements sur les fichiers.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, SYNC 3 peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous inconnu.

SYNC 3 permet d'indexer jusqu'à 50 000 pistes par périphérique USB, pour un maximum de 10 périphériques.

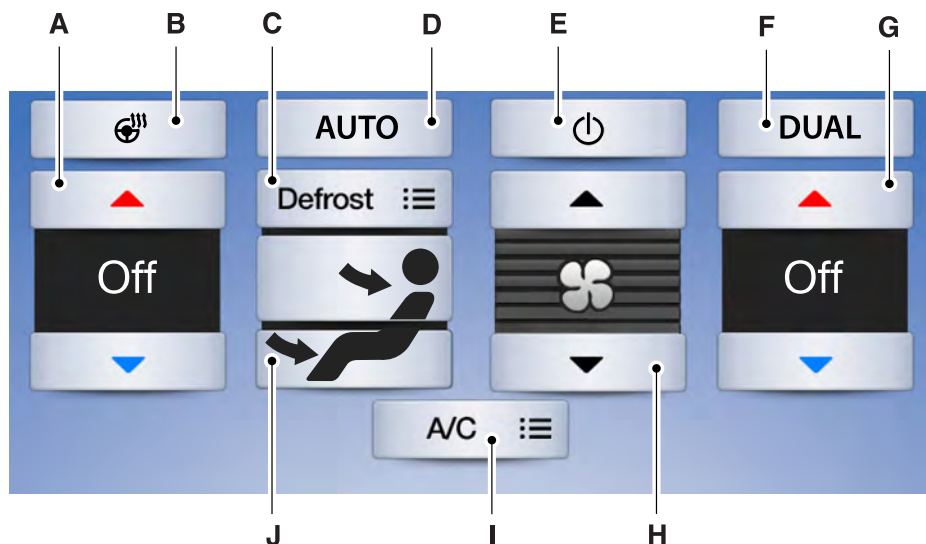
CLIMATISATION

La climatisation est disponible en option sur votre véhicule.

Appuyez sur le bouton de climatisation sur l'écran tactile pour accéder à vos fonctions de climatisation. Selon la gamme de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de climatisation peut différer de l'un des écrans ci-dessous. Il se peut que votre écran ne contienne pas toutes les fonctions illustrées.

Nota : Vous pouvez choisir d'afficher la température en degrés Fahrenheit ou Celsius. Voir **Paramètres** (page 449).

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)



E206820

Référence	Élément	Description
A	Température du siège avant côté gauche :	Appuyez sur les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour régler la température.
B	Volant chauffant :	Touchez le pictogramme de volant chauffant pour activer ou désactiver le volant chauffant (selon l'équipement).
C	Dégivr.	Un message contextuel s'affiche à l'écran pour présenter les options de dégivrage.
	Dégivrage MAX :	Appuyez sur ce bouton pour maximiser le dégivrage. L'air extérieur circule à travers les bouches de pare-brise, le ventilateur se règle automatiquement à la vitesse maximale et la commande de température se place sur la position de chaleur maximale. Ce réglage permet également de

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Référence	Élément	Description
		désembuer le pare-brise ou d'éliminer une mince couche de glace. La lunette arrière chauffante s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez MAX DEFROST. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour revenir à la sélection précédente de débit d'air.
	Dégivr.	Appuyez sur ce bouton pour éliminer la buée et la glace fine du pare-brise. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour revenir à la sélection précédente de débit d'air. Une fois activé, le dégivrage fournit de l'air extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces et répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Remarque : Pour éviter l'embuage des glaces, il n'est pas possible de sélectionner l'air recirculé lorsque le dégivrage maximal est activé.
D	AUTO	Appuyez sur ce bouton pour sélectionner la régulation automatique de la température. Sélectionnez la température souhaitée à l'aide de la commande de température. Le système ajuste la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation, et sélectionne l'admission d'air extérieur ou l'air recirculé pour réchauffer ou refroidir l'habitacle et maintenir la température voulue.
E	Puissance	Appuyez sur ce bouton pour mettre le système en fonction ou hors fonction. La désactivation du système de climatisation empêche l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle.
F	DUAL	Ce bouton s'allume lorsque les commandes du passager sont actives. Pour désactiver le fonctionnement des deux zones et synchroniser la température du passager à celle du conducteur, appuyez sur le bouton DEUX ZONES.
G	Température du siège avant côté droit :	Appuyez sur les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour régler la température.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Référence	Élément	Description
H	Vitesse de ventilateur	Appuyez sur les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
I	A/C	Un message contextuel s'affiche à l'écran pour présenter les options de climatisation.
	MAX A/C	Appuyez sur ce bouton pour refroidir votre véhicule avec de l'air recirculé. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour revenir au mode normal de climatisation. Le mode de climatisation maximale (MAX A/C) distribue l'air à travers les bouches d'aération de la planche de bord et empêche également les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Le mode de climatisation maximale (MAX A/C) est plus économique et efficace que le mode normal de climatisation.
	A/C	Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec l'air recirculé pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur entre automatiquement en fonction en modes MAX A/C, dégivrage et espace pour les jambes/dégivrage.
	Air recirculé :	Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver l'air recirculé, ce qui peut permettre de refroidir plus rapidement l'habitacle et contribue à empêcher les odeurs de pénétrer dans l'habitacle. L'air recirculé s'active aussi automatiquement lorsque vous sélectionnez A/C MAX. Vous pouvez l'activer manuellement dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode dégivrage. Il peut aussi se désactiver dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode A/C MAX pour réduire la formation de buée.

SYNCTM 3 (Selon l'équipement)

Référence	Élément	Description
J	Commandes de distribution d'air manuelles	Sélectionnez ces commandes individuellement, ensemble ou avec le dégivrage pour diriger l'air là où vous le souhaitez.
	Planche de bord	Cette fonction distribue l'air recyclé à travers les bouches d'air de la planche de bord.
	Plancher	Répartit l'air entre les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière.

TÉLÉPHONE



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez conduire votre véhicule en respectant les mesures de sécurité. Nous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Prenez bien connaissance de toutes les réglementations locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques pendant la conduite.

La téléphonie mains libres constitue l'une des principales fonctionnalités du système. Lorsque vous jumelez votre téléphone cellulaire, vous pouvez accéder à de nombreuses options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales. Bien que le système prenne en charge de nombreuses fonctions, certaines d'entre elles dépendent des fonctionnalités de votre téléphone cellulaire.

Jumelage initial de votre téléphone cellulaire

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Élément de menu
Ajouter appareil

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez votre véhicule sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Élément de menu
Ajouter appareil
Puis sélectionnez :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond à celui affiché sur l'écran tactile.

4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le mode d'emploi de votre téléphone ou le site Web.

Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

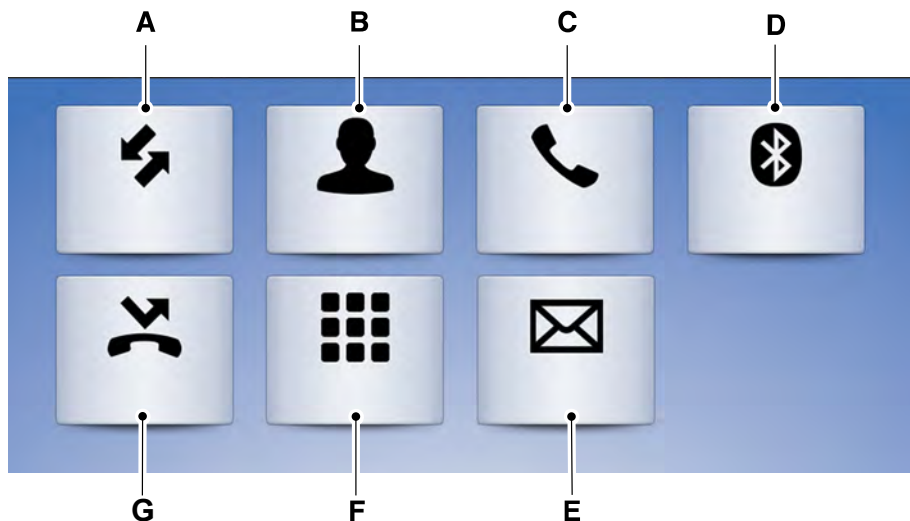
- répondre à un appel entrant;
- mettre fin à un appel;

- composer un numéro;
- avis d'appel en attente;
- identification de l'appelant.

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone.

Menu du téléphone

Ce menu devient disponible après le couplage d'un téléphone.



E251249

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Élément	Élément de menu	Mesure à prendre et description			
A	Appels récents	Affiche vos appels récents. Vous pouvez passer un appel en sélectionnant une entrée dans cette liste. Vous pouvez aussi trier les appels en sélectionnant le menu déroulant en haut de l'écran. Vous pouvez choisir :			
		Tous	Entrants	Sortants	Manqués
B	Contacts	Tous les contacts présents sur votre téléphone s'affichent par ordre alphabétique.			
		Sauter A - Z		La sélection de ce bouton vous permet de choisir une lettre spécifique à afficher.	
C	Para- mètres du téléphone	Affiche le nom de votre téléphone et vous dirige vers les options des paramètres du téléphone. À partir de ce menu, vous pouvez jumeler les appareils secondaires, configurer les sonneries et les alertes.			
D	Changer l'appareil	Donne accès à la liste des appareils Bluetooth jumelés ou connectés pour permettre de changer ou de sélectionner un appareil.			
E	Messages texte	Affiche tous les messages texte récents.			
F	Clavier tél.	Utilisez ce clavier pour composer un numéro de téléphone. Utilisez le bouton de retour arrière pour supprimer les chiffres.			
		Appeler		Appuyez sur ce bouton pour commencer un appel.	
G	Ne pas déranger	Touchez ce bouton pour rejeter automatiquement tous les appels entrants. Les notification de message texte ne s'affichent pas à l'écran. Toutes les sonneries et alertes sont paramétrées sur le mode silencieux.			

Les utilisateurs dont les téléphones disposent de services vocaux peuvent voir un bouton permettant d'accéder à cette fonction. Par exemple, les utilisateurs de l'iPhone voient un bouton Siri. Cette fonction est aussi accessible en maintenant enfoncé le bouton de commande vocale sur le volant.

Établissement des appels

Il existe différentes manières de passer des appels depuis le système SYNC 3, y compris à l'aide de commandes vocales. Voir **Utilisation de la reconnaissance vocale** (page 405). Vous pouvez également utiliser l'écran tactile pour passer des appels.

Pour appeler un numéro dans vos contacts, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Contacts	Vous pouvez ensuite sélectionner le nom du contact que vous voulez appeler. Tous les numéros enregistrés pour ce contact s'affichent avec toutes les

Élément de menu	Mesure à prendre et description
	photos enregistrées de ce contact. Vous pouvez ensuite sélectionner le numéro que vous voulez appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro parmi vos appels récents, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Appels récents	Vous pouvez ensuite sélectionner une entrée à appeler. Le système commence l'appel.

Pour appeler un numéro qui n'est pas enregistré dans votre téléphone, sélectionnez :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Clavier tél.	Sélectionnez les chiffres du numéro que vous souhaitez appeler.
Appeler	Le système commence l'appel.

L'appui sur le bouton de retour arrière permet de supprimer le dernier chiffre saisi.

Réception d'appels

En cas d'appel entrant, une tonalité retentit. Si elle est disponible, l'information relative à l'appelant s'affiche à l'écran.

Pour accepter l'appel, sélectionnez :

Élément de menu
Accepter

Nota : Vous pouvez aussi accepter l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Pour refuser l'appel, sélectionnez :

Élément de menu
Rejeter

Nota : Vous pouvez aussi refuser l'appel en appuyant sur le bouton de téléphone au volant.

Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucun bouton. SYNC 3 l'enregistre comme étant un appel manqué.

Lors d'un appel téléphonique

Lors d'un appel téléphonique, le nom et le numéro du contact s'affichent à l'écran, accompagnés de la durée de l'appel.

Des renseignements relatifs au statut du téléphone sont aussi visibles :

- puissance du signal;
- batterie.

Lors d'un appel téléphonique actif, vous pouvez sélectionner l'une des options suivantes :

Élément	
Terminer	Met immédiatement fin à un appel téléphonique. Vous pouvez aussi appuyer sur le bouton des commandes au volant.
Clavier	Permet d'accéder au clavier du téléphone.
Sourdine	Pour que l'appelant ne vous entende pas, vous pouvez désactiver le microphone.
Privé	Transfère l'appel sur le téléphone cellulaire ou sur SYNC 3.

Messagerie texte

Nota : Le téléchargement et la transmission de messages texte au moyen de Bluetooth sont des fonctions qui dépendent du téléphone cellulaire.

Nota : Certaines fonctions de la messagerie texte sont asservies à la vitesse du véhicule et ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph).

Réception d'un message texte

Lorsque le système reçoit un message texte, une tonalité retentit et l'écran affiche une fenêtre contextuelle indiquant le nom et l'identité de l'expéditeur, si cette fonction est prise en charge par votre téléphone cellulaire. Vous pouvez sélectionner :

Élément de menu	Mesure à prendre et description
Écouter	Pour que SYNC 3 lise le message pour vous.
Voir	Permet d'afficher le texte sur l'écran tactile.
Appeler	Permet d'appeler le contact.
Répon.	Vous pouvez sélectionner parmi 15 messages prédéfinis. Appuyez sur le message que vous souhaitez utiliser; confirmez pour l'envoyer. SYNC 3 confirme à quel moment le message est envoyé avec succès.
Fermer	Permet de quitter l'écran.

Connectivité du téléphone intelligent (Selon l'équipement)

SYNC 3 vous permet d'utiliser Apple CarPlay et Android Auto pour accéder à votre téléphone.

Lorsque vous utilisez Apple CarPlay ou Android Auto, vous pouvez :

- passer un appel;
- envoyer et recevoir des messages;
- écouter de la musique;
- utiliser l'assistant vocal de votre téléphone.

Apple CarPlay et Android Auto désactivent certaines fonctionnalités de SYNC 3.

La plupart des fonctions d'Apple CarPlay et d'Android Auto utilisent des données mobiles.

Apple CarPlay

Apple CarPlay nécessite iPhone 5, ou un modèle plus récent, doté d'iOS 7.1 ou d'une version ultérieure. Il est recommandé de mettre à jour vers la version iOS la plus récente.

1. Branchez votre téléphone sur un port USB. Voir **Port USB** (page 367).
2. Suivez les messages guides sur l'écran tactile.
3. Suivez les messages guides qui s'affichent sur votre téléphone afin de permettre l'accès à Apple CarPlay.

Une fois la configuration terminée, votre téléphone se connecte automatiquement à CarPlay lorsqu'il est branché dans un port USB.

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Élément de menu
Préférences d'Apple CarPlay
Votre appareil s'affiche dans la liste si SYNC détecte Apple CarPlay. Choisissez le nom de votre appareil et désactivez Apple CarPlay.

Pour revenir à SYNC 3, accédez à l'écran d'accueil d'Apple CarPlay et sélectionnez l'application SYNC.

Nota : Communiquez avec Apple pour obtenir du soutien relatif à Apple CarPlay.

Android Auto

Android Auto est compatible avec la plupart des appareils dotés d'Android 5.0 ou d'une version ultérieure.

1. Téléchargez d'abord l'application Android Auto sur votre appareil à partir de Google Play (vous devrez peut-être utiliser des données mobiles).

Nota : L'application Android Auto peut ne pas être disponible dans votre région.

2. Branchez votre appareil sur un port USB. Voir **Port USB** (page 367).
3. Suivez le message sur l'écran tactile.
4. Suivez les messages qui s'affichent.

Nota : Vous pouvez être invité à mettre à jour des applications supplémentaires sur votre appareil (vous devrez peut-être utiliser des données mobiles).

Pour désactiver cette fonction depuis l'écran Paramètres, sélectionnez :

Élément de menu
Préférences d'Android Auto
Votre appareil s'affiche dans la liste si SYNC détecte Android Auto. Choisissez le nom de votre appareil et désactivez Android Auto.

Nota : Il peut être nécessaire de faire glisser votre écran de paramètres vers la gauche pour sélectionner **Préférences d'Apple CarPlay** ou **Préférences d'Android Auto**.

Pour revenir à SYNC 3, sélectionnez l'icône de l'indicateur de vitesse dans la barre de menu Android Auto située au bas de l'écran tactile, puis appuyez sur l'option permettant de revenir à SYNC.

Nota : Communiquez avec Google pour obtenir du soutien relatif à Android Auto.

NAVIGATION

Votre système de navigation comprend deux fonctions principales : le mode de destination et le mode d'affichage de carte.

Mode d'affichage de carte

Le mode d'affichage de carte offre une vue avancée qui comprend des cartes de ville en mode d'affichage 2D ainsi que des points d'intérêt et des modèles de villes en mode d'affichage 3D (lorsque cette option est disponible). Les cartes de ville en mode 2D affichent les silhouettes détaillées des bâtiments, les espaces et les éléments naturels ainsi que l'infrastructure détaillée des chemins de fer des plus grandes villes du monde.

Points de repère 3D – Ces points sont présentés comme des objets facilement reconnaissables et qui ont une certaine valeur touristique.

Les modèles de villes en mode 3D sont des modèles détaillés en 3D de zones urbaines entières comprenant des routes praticables, des parcs, des rivières et des bâtiments représentés. Les points d'intérêt et les modèles de villes 3D s'affichent uniquement en mode de carte 3D. Leur couverture varie et s'améliore lors des mises à jour des cartes.



Sélectionnez l'icône Zoom avant pour faire un gros plan sur la carte.



Sélectionnez l'icône Zoom arrière pour éloigner la carte.

Vous pouvez régler l'affichage par incréments préréglés. Vous pouvez aussi faire un zoom avant ou un zoom arrière par pincement.

La barre d'information indique également le nom des rues, des villes ou des points d'intérêt lorsque vous déplacez le pointeur à réticule dessus.

Vous pouvez modifier l'affichage de la carte en appuyant sur l'icône d'emplacement à droite de l'écran. Vous pouvez ensuite choisir parmi les options suivantes :



Affichage véhicule direction droit devant (carte 2D)

Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran.

Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 5 km (3 mi).



Nord vers le haut (carte 2D)

Cet affichage indique toujours la direction Nord au haut de l'écran.



Mode d'affichage de carte 3D

Ce mode fournit une perspective de la carte en élévation. Réglez l'angle d'affichage et faites pivoter la carte de 180 degrés en touchant la carte deux fois et en faisant glisser votre doigt le long de la barre ombrée avec les flèches au bas de la carte.



Recentrez la carte en appuyant sur cette icône lorsque vous faites défiler la carte en l'éloignant de l'emplacement actuel de votre véhicule.



Sourdine : Appuyez sur ce bouton pour désactiver le guidage audio. Appuyez de nouveau sur ce bouton pour réactiver le guidage audio.



Icône de regroupement de Points d'intérêt (POI)

Vous pouvez choisir d'afficher jusqu'à trois icônes POI sur la carte. Il arrive que les POI sélectionnés soient très rapprochés ou qu'ils se situent au même endroit. Par soucis de clarté, les icônes des catégories en question ne s'affichent qu'une seule fois dans une vignette. Lorsque vous sélectionnez la vignette sur la carte, une fenêtre contextuelle s'affiche alors pour indiquer le nombre de POI situés à cet endroit. Sélectionnez la fenêtre contextuelle pour afficher la liste des POI. Vous pouvez faire défiler cette liste et sélectionner les POI qui y figurent.

Si votre véhicule présente un niveau de carburant ou une charge insuffisant(e), des icônes de station-service s'affichent automatiquement sur la carte.

Si vous avez souscrit un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link (là où les ces services sont offerts), la densité de la circulation s'affiche alors sur la carte en vert (fluide), en jaune (ralentissement) et en rouge (embouteillage). La densité de la circulation s'affiche lorsque l'information est disponible. Sa disponibilité varie dans l'ensemble des États-Unis.

Les icônes de circulation qui s'affichent sur la carte peuvent représenter douze types d'incidents différents. Voir **Paramètres** (page 449).

Vous pouvez définir une destination en passant le curseur sur un lieu et en sélectionnant :

Bouton
Début

Mode de destination

Pour définir une destination, appuyez sur :

Option de menu	Description
Destinat.	
Saisissez une destination de navigation dans l'un des formats suivants :	
Recherche	Adresse (numéro, rue, ville, état) Par exemple "12 Mainstreet Dearborn MI"
	Adresse partielle (numéro, rue) si vous effectuez une recherche dans l'état dans lequel vous vous trouvez (numéro, rue et code postal) si vous effectuez une recherche en dehors de l'état dans lequel vous vous trouvez Vous pouvez saisir des adresses uniques contenant le numéro de la maison avec ou sans le préfixe. Par exemple, vous pouvez saisir "6N340 Fairway Lane" ou "340 Fairway Lane".
	Ville (nom ou code postal)
	Point d'intérêt (nom ou catégorie)
	Intersection (rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2)

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Description	
	(rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2) (rue 1 et rue 2)	
	Latitude et longitude (##. ##### , ##. #####) Il s'agit d'un format de degrés à décimales; vous pouvez entrer de une à six décimales. Lorsque vous tapez, des options de saisie automatique sélectionnables s'affichent sous la barre d'adresse. Si la destination saisie est incomplète, un menu affiche alors les choix disponibles.	
Destinations précédentes	Les 40 dernières destinations de navigation s'affichent ici. Vous pouvez définir votre destination en sélectionnant l'une des options figurant dans la liste.	
	Eff. Tout	Sélectionnez cette option pour supprimer toutes les destinations précédentes.
Maison	Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination domicile que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre domicile (option À la maison) s'affiche. Pour définir votre option À la maison, appuyez sur :	
	Maison	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre domicile à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :
	Sauvegard.	
Bureau	Sélectionnez cette option pour vous rendre à la Destination travail que vous avez définie. Le temps nécessaire pour vous rendre du lieu actuel à votre Destination travail s'affiche. Pour définir votre Destination travail :	
	Bureau	Une invite s'affiche vous demandant si vous désirez rajouter votre Destination travail à la liste des favoris. Sélectionnez :
	Oui	Saisissez un lieu dans la barre de recherche et appuyez sur :
	Sauvegard.	
Favoris	Les Favoris comprennent tout lieu préalablement enregistré. Pour ajouter des Favoris :	

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Description	
	Ajouter un favori	Appuyez sur ce bouton et saisissez un lieu dans la barre de destination.
	Rechercher	Sélectionnez cette option pour que le système puisse trouver l'adresse que vous avez saisie.
	Sauvegard.	Appuyez sur ce bouton lorsque l'adresse que vous avez saisie s'affiche à l'écran.
	L'adresse s'enregistre en tant que favori et l'écran des favoris s'affiche. Il est désormais possible de sélectionner cette adresse à partir de l'écran des favoris.	
Catégories de points d'intérêt (POI)	Catégories de POI susceptibles de s'afficher (selon le marché et la configuration du véhicule) :	
	Restauration	
	Carbur.	
	Hôtel	
	Guichet automatique	
	Voir tous	Appuyez sur cette option pour afficher les catégories supplémentaires. Une fois la catégorie sélectionnée, suivez les menus pour trouver ce que vous cherchez.
	Dans ces catégories, vous pouvez préciser la recherche au moyen des options suivantes :	
	Près d'ici	
	Le long de l'itinéraire	
	Près de ma destination	
	Dans une ville	

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Sauvegard.	Cette option permet d'enregistrer la destination dans vos favoris.	
Commencer	Cette option permet d'afficher l'intégralité de votre itinéraire. Vous pouvez alors choisir votre itinéraire selon trois options différentes.	
	Le plus rapide	Utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible.
	Le plus court	Utilise la distance la plus courte possible.
	L'itinéraire le plus économique	Utilise l'itinéraire qui permet la plus grande économie de carburant.
	La durée et la distance de chaque itinéraire s'affichent également.	
Annuler	Vous pouvez choisir d'annuler la navigation actuelle sur l'écran d'itinéraire. Le système demande confirmation avant de vous ramener à l'écran Mode d'affichage de carte.	

Lorsque vous avez sélectionné votre destination, appuyez sur :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Commencer	Le système utilise divers écrans et invites pour vous guider vers votre destination. Pendant le guidage, vous pouvez appuyer sur l'icône de flèche de manœuvre si vous souhaitez faire répéter une directive de guidage. Lorsque le système répète la dernière directive de guidage, il met à jour la distance jusqu'à la prochaine directive de guidage, car il détecte le déplacement du véhicule. La carte de navigation indique l'heure prévue d'arrivée, le temps de trajet restant et la distance jusqu'à votre destination. SYNC 3 n'annonce pas toujours l'arrivée du véhicule au point exact de votre destination. Vous devrez peut-être donc annuler l'itinéraire manuellement.

Menu de navigation

Vous pouvez accéder au menu de navigation en mode d'affichage de carte et lorsque la navigation est active.

Lors d'une navigation active, appuyez sur le bouton à l'écran pour afficher le menu et les autres boutons.

Pour accéder au Menu de navigation, appuyez sur :

Bouton		
Menu		
Vous pouvez sélectionner :		
Affichage	Carte complète	Une carte plein écran s'affiche pendant la navigation.
	Info sortie d'autoroute	L'information de sortie d'autoroute s'affiche à droite de l'écran pendant la navigation. Les icônes de points d'intérêt s'affichent en présence de restaurants, d'hôtels, de stations-service et de guichets automatiques à la sortie de l'autoroute. Vous pouvez sélectionner les icônes POI pour accéder à une liste de lieux spécifiques. Vous pouvez sélectionner le lieu POI comme point de cheminement ou de destination si vous le souhaitez.
	Liste virages	Disponible uniquement au cours d'un itinéraire actif. Affiche tous les changements de direction compris dans l'itinéraire actuel. Vous pouvez choisir d'éviter une route figurant sur la liste des changements de direction en sélectionnant la route en question. Un écran s'affiche alors et vous pouvez appuyer sur :
		Éviter
Liste de circul.	Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Un abonnement à SiriusXM Traffic et Travel Link valable est nécessaire pour avoir accès à cette information. Lorsqu'un itinéraire n'est pas actif, une liste d'incidents de la circulation à proximité s'affiche (en cas d'incidents). Lorsqu'un itinéraire est actif, vous pouvez afficher une liste de circulation à proximité ou sur l'itinéraire.	
Réglages de navigation	Appuyez sur ce bouton pour régler vos préférences. Voir Paramètres (page 449).	
Où suis-je?	Indique la ville dans laquelle vous vous trouvez actuellement ainsi que la route la plus proche.	
Les options suivantes figurent sur le menu uniquement lors d'un itinéraire de navigation activé :		

Bouton		
Annuler itinéraire	Le système demande confirmation avant de revenir à l'écran de mode d'affichage de carte.	
Visioner itinéraire	Appuyez sur cette option pour afficher l'itinéraire complet.	
Détour	Un autre itinéraire s'affiche afin de le comparer avec votre itinéraire actuel.	
Modifier points de passage	Cette option est disponible uniquement si votre itinéraire comporte un point de cheminement actif. Voir la rubrique Points de cheminement plus loin dans ce chapitre pour tout renseignement sur le réglage des points de cheminement.	
	Utilisez ce bouton pour réorganiser ou supprimer vos points de cheminement.	
	Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
	Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

Points de cheminement

Vous pouvez ajouter un point de cheminement à votre itinéraire de navigation comme destination sur votre itinéraire.

Pour ajouter un point de cheminement :

1. Sélectionnez l'icône de recherche (loupe) lorsqu'un itinéraire actif est en cours; Ceci permet d'afficher le menu de destination;
2. Définissez votre destination en procédant d'une des façons suivantes. Une fois la destination sélectionnée, vous pouvez la définir comme point de cheminement en sélectionnant à l'écran :

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	
Ajout. pt pass.	La liste de points de cheminement s'affiche. Vous pouvez alors réorganiser tous vos points de cheminement en sélectionnant l'icône Menu, à droite du lieu en question. Vous pouvez sélectionner un maximum de cinq points de cheminement.
Vous pouvez également laisser le système les classer en appuyant sur :	Optimiser ordre
Pour revenir à votre itinéraire, appuyez sur :	Aller

SYNC AppLink

L'application AppLink vous permet d'utiliser certaines options de navigation SYNC 3 sur votre téléphone.

Navigation Premier km

Lorsque vous coupez le contact, la localisation de votre véhicule est enregistrée et envoyée à votre application SYNC AppLink. Il est possible de voir la localisation de votre véhicule dans l'application. Vous pouvez également voir comment rejoindre à pied votre véhicule.

Navigation Dernier km

Quand vous stationnez à proximité de votre destination, le système donne les directions pour rejoindre à pied cette destination.

Recherche POI

Votre téléphone couplé peut être utilisé pour accéder à des points d'intérêt (POI) supplémentaires. Ces points d'intérêt ne sont accessibles que lorsque votre téléphone est couplé.

Envoi au véhicule

Vous pouvez envoyer des destinations à votre système de navigation à l'aide d'un ordinateur ou du téléphone en utilisant l'application AppLink.

cityseeker (Selon l'équipement)

Nota : Les renseignements relatifs aux points d'intérêt du service cityseeker se limitent à environ 1 110 villes, soit 1 049 villes américaines, 36 villes canadiennes et 15 villes mexicaines.



E225487

Lorsqu'il est disponible, cityseeker est un service qui fournit plus de renseignements sur certains points d'intérêt comme les restaurants, les hôtels et les attractions.

Lorsque vous avez sélectionné un point d'intérêt, sa situation géographique et les renseignements s'y rapportant, comme l'adresse, le numéro de téléphone et le classement, s'affichent.

Appuyez sur **Renseignements supplémentaires** pour obtenir une photo, des commentaires, la liste des services et des installations, le prix moyen de la chambre ou du repas ainsi que l'adresse du site Web. Cet écran affiche les icônes des points d'intérêt.

Pour les restaurants, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, le prix moyen, les commentaires, l'accès pour les handicapés, les heures d'ouverture et l'adresse du site Web.

Pour les hôtels, cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, la catégorie de prix, les commentaires, les heures d'arrivée et de départ, les icônes de services de l'hôtel et l'adresse du site Web. Les icônes des services de l'hôtel comprennent :

- Restaurant
- Centre d'affaires
- Aménagements pour les handicapés
- Blanchisserie
- Réfrigérateur
- service à l'étage 24 heures
- centre de conditionnement physique
- accès à Internet
- piscine
- Wi-Fi

Les attractions comprennent entre autres, les points d'intérêt, les parcs d'attractions et les monuments historiques se trouvant à proximité. Le service cityseeker peut fournir des renseignements tels que le nombre d'étoiles, les commentaires, les heures d'ouverture et le prix d'entrée.

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)

SiriusXM Traffic et Travel Link sont offerts sur les véhicules équipés d'un système de navigation et uniquement dans certains marchés. Vous devez activer et souscrire un abonnement pour recevoir l'information SiriusXM Traffic et Travel Link. Ceci peut vous aider à trouver le meilleur prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs. Voir

Applications (page 446).

Le système calcule l'itinéraire qui assure la plus grande économie de carburant en fonction des limitations de vitesse, de la circulation et des conditions routières. Vous connaissez peut-être un raccourci qui s'avère plus économique à une certaine heure que l'itinéraire fourni par SYNC 3. Ce dernier indiquera alors une différence de quelques minutes ou quelques kilomètres.

Mises à jour des cartes de navigation

Vous pouvez acheter des mises à jour cartographiques annuelles pour votre système de navigation auprès de votre concessionnaire en composant le 1 866 462-8837 aux États-Unis et au Canada ou le 01 800 557-5539 au Mexique. Vous pouvez aussi visiter :

Site Web
www.navigation.com/sync

Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

HERE est le fournisseur de cartes numériques pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à HERE en allant à l'adresse www.here.com/mapcreator. HERE évalue toutes les erreurs de carte rapportées et communique le résultat de ses investigations par courriel.

Les zones de couverture de carte comprennent les États-Unis (Porto Rico et les Îles Vierges compris), le Canada et le Mexique.

APPLICATIONS

Ce système permet d'utiliser les applications pour téléphone intelligent compatible SYNC 3 AppLink à l'aide de commandes vocales, au volant et sur l'écran tactile.

Lorsqu'une application s'exécute par l'intermédiaire d'AppLink, vous pouvez commander les fonctions principales de l'application au moyen de commandes vocales et des commandes au volant.

Nota : La disponibilité des applications compatibles AppLink varie selon le marché.

Nota : Pour accéder à AppLink, vous devez coupler et connecter votre téléphone intelligent à SYNC 3 via Bluetooth.

Nota : Il se peut que les utilisateurs d'un iPhone doivent brancher le téléphone dans la prise USB avec un câble USB Apple.

Nota : Pour des renseignements sur les applications disponibles et les téléphones intelligents compatibles et pour des conseils de recherche de pannes, veuillez visiter :

Sites Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca

Sites Web
www.syncmaroute.ca

Nota : Assurez-vous d'avoir un compte actif pour l'application que vous avez téléchargée. Certaines applications fonctionneront automatiquement sans configuration. Les autres applications vous permettent de configurer vos paramètres personnels et de personnaliser votre expérience en créant des stations ou des favoris. Nous vous recommandons de le faire à la maison ou à l'extérieur de votre véhicule.

Nota : Ford déclinant toute responsabilité relative à votre application ou à son utilisation des données, nous vous encourageons fortement à consulter les conditions d'utilisation et les politiques de confidentialité de l'application pour téléphone intelligent.

Nota : AppLink est une fonction native de SYNC. L'accès aux applications mobiles par le biais de AppLink n'est possible que lorsque Android Auto ou Apple CarPlay est désactivé. Certaines applications ne peuvent être accessibles en voiture qu'avec AppLink, et d'autres uniquement via Android Auto ou Apple CarPlay. Veuillez vous reporter à l'information de connectivité du téléphone intelligent pour désactiver Android Auto ou Apple CarPlay.

Nota : Pour utiliser une application avec SYNC 3, l'application doit être exécutée en arrière-plan sur votre téléphone. Si vous fermez l'application sur votre téléphone, l'application est également fermée sur SYNC 3.

Nota : Si une application compatible SYNC 3 AppLink n'apparaît pas dans le domaine des applications, assurez-vous que l'application requise fonctionne sur l'appareil mobile.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Trouver des applis mobiles	SYNC 3 recherche et se connecte aux applications compatibles fonctionnant sur votre appareil mobile.

Activation des applications mobiles SYNC 3

Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

L'appareil connecté envoie des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre NIV, le numéro du module SYNC 3, le kilométrage, les statistiques d'utilisation et les données de débogage. Nous ne conservons ces données que pour la durée nécessaire à la fourniture de ce service, au dépannage et à l'amélioration des produits et services, ainsi que pour vous offrir des produits et services que peuvent vous intéresser, lorsque la loi l'autorise.

Nota : Vous devez activer les applications mobiles pour chaque appareil connecté à la première sélection de l'application mobile au moyen du système.

Nota : Ford se réserve le droit de limiter les fonctions ou de désactiver les applications mobiles à tout moment.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Ford décline toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre prestataire de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par le biais de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

Vous pouvez activer et désactiver les applications grâce aux paramètres. Voir **Paramètres** (page 449).

Autorisations associées aux applications

Le système organise les autorisations d'applications en groupes. Vous pouvez accorder des autorisations à ces groupes individuellement. À l'aide du menu des paramètres, vous pouvez modifier le statut d'un groupe d'autorisation à tout moment lorsque vous ne conduisez pas votre véhicule. Dans le menu des paramètres, vous pouvez aussi voir les données incluses dans chaque groupe.

Lorsque vous lancez une application à l'aide de SYNC 3, le système peut vous demander d'accorder certaines autorisations, par exemple concernant l'information du véhicule, les caractéristiques de conduite, le système GPS et la vitesse ou les notifications Push. Lors des demandes d'autorisations initiales des applications, vous pouvez activer tous les groupes ou aucun d'entre eux. Le menu des paramètres propose un contrôle individuel des autorisations de groupes.

Nota : Vous êtes uniquement invité à accorder les autorisations lors de la première utilisation d'une application avec SYNC 3.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Nota : Si vous désactivez des autorisations de groupes, le fonctionnement des applications avec SYNC 3 sera tout de même autorisé à moins que vous ne désactiviez Toutes les applications dans le menu des paramètres.

SiriusXM Traffic et Travel Link (Selon l'équipement)



AVERTISSEMENT: La distraction au volant peut causer une perte de maîtrise du véhicule, un accident et des blessures. Nous vous recommandons fortement de faire preuve d'une extrême prudence lorsque vous utilisez un dispositif qui pourrait nuire à votre concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule en toute sécurité. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez et nous vous recommandons d'utiliser des systèmes à commande vocale dans la mesure du possible. Assurez-vous de connaître toutes les lois sur l'utilisation d'appareils électroniques durant la conduite.

Nota : SiriusXM Traffic et Travel Link peuvent ne pas être disponibles sur tous les marchés.

Nota : Pour pouvoir utiliser SiriusXM Traffic et Travel Link, votre véhicule doit avoir la navigation.

Nota : Un abonnement payant est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site www.siriusxm.com/travellink pour obtenir plus de renseignements.

Nota : Visitez le site www.siriusxm.com/traffic et cliquez sur la carte de zone de couverture pour obtenir la liste complète des secteurs couverts par SiriusXM Traffic et Travel Link.

Nota : Sirius et Ford déclinent toute responsabilité pour ce qui concerne les erreurs ou les imprécisions des services SiriusXM Traffic et Travel Link ou leur utilisation dans les véhicules.

Lorsque vous y êtes abonné, les services SiriusXM Traffic et Travel Link permettent de trouver le meilleur prix pour l'essence, les listes des films, les alertes sur la circulation en vigueur, les cartes météorologiques en vigueur, les conditions des pistes de ski et le pointage des matchs en cours.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Circulat. sur itinéraire	Appuyez sur ces boutons pour repérer les incidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris, si cette option est programmée.
Circulation près d'ici	
Prix carburant	Appuyez sur ce bouton pour afficher les prix de l'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation actif.
Films à l'affiche	Appuyez sur ce bouton pour afficher les cinémas à proximité et les horaires des films, si cette option est disponible.
Météo	Appuyez sur ce bouton pour afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours dans une région choisie.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Carte	Sélectionnez cette option pour afficher la carte météo indiquant les orages, l'information radar, les tableaux et les vents.
	Région	Faites votre choix dans une liste d'emplacements de prévisions météorologiques.
Info sports	Appuyez sur ce bouton pour afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes favorites pour y accéder plus facilement. Le pointage est automatiquement actualisé lorsqu'une partie est en cours.	
Conditions ski	Appuyez sur ce bouton pour consulter les conditions des pistes de ski dans une zone spécifique.	

Son

L'appui sur ce bouton vous permet de régler les éléments suivants :

PARAMÈTRES

Dans ce menu, vous pouvez accéder aux paramètres et les régler pour de nombreuses fonctions du système. Pour accéder aux paramètres supplémentaires, balayez l'écran vers la gauche ou vers la droite.

Paramètres de son	
Réinitialiser	Ramène les réglages aigus, médiums et graves aux paramètres d'usine.
Aigu	Règle le niveau de fréquence élevée.
Moyen	Règle le niveau de fréquence moyenne.
Grave	Règle le niveau de fréquence basse.
Équilibre/Atténuation	Règle le rapport de volume d'un côté à l'autre ou d'avant en arrière.
Vol. asservi à la vitesse	Règle le volume de la chaîne audio en fonction de l'augmentation de la vitesse ou désactive la fonction.
Mode d'occupation	Optimise le son en fonction de l'emplacement des auditeurs.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Paramètres de son	
Réglages du son	Stéréo
	Son d'ambiance

Il est possible que votre véhicule ne dispose pas de toutes ces fonctions.

Lecteur multimédia

Ce bouton est disponible lorsqu'un appareil multimédia comme Bluetooth Audio ou un dispositif USB est la source audio active. L'appui sur le bouton vous permet d'accéder aux options suivantes pour les dispositifs actifs uniquement.

Option de menu	Mesure à prendre et description		
Vitesse lecture Podcast	Pour certains périphériques USB, SYNC 3 peut ajuster la vitesse de lecture des podcasts. Lorsqu'un podcast est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Vitesse lecture livre audio	Pour certains périphériques USB, SYNC 3 peut ajuster la vitesse de lecture des livres parlés. Lorsqu'un livre audio est en cours de lecture, vous pouvez choisir :		
	Lentement	Normal	Plus vite
Priorité art graphique (pochettes)	Lecteur multim.	Affichage des couvertures d'albums des fichiers de musique enregistrés dans votre appareil. Si aucune couverture d'album n'existe pour les fichiers enregistrés sur l'appareil, la base de données Gracenote fournit alors la couverture.	
	Gracenote®	La base de données Gracenote a fourni les couvertures d'albums correspondant à vos fichiers de musique. Ceci annule les couvertures d'albums enregistrées sur votre appareil.	
Gestion Gracenote®	Active et désactive Gracenote® pour accéder à des métadonnées comme le genre, l'artiste et l'album.		

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
Information base de données Gracenote®	Cette fonction vous permet d'afficher le niveau de version de la base de données Gracenote.
Information sur l'appareil	Ceci vous permet de voir le fabricant et le numéro de modèle de votre appareil multimédia.
Mise à jour index média	Efface l'information multimédia enregistrée en vue d'une réindexation.

Montre

Vous pouvez régler les fonctions suivantes :

Pour régler l'heure, sélectionnez les flèches haut et bas de chaque côté de l'écran. Les flèches placées à gauche règlent l'heure et les flèches placées à droite, les minutes. Vous pouvez ensuite sélectionner AM ou PM.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Format de l'horloge	Sélectionner l'affichage de l'heure.
Mise à jour fuseau horaire	Lorsqu'elle est active, l'horloge se règle par rapport aux fuseaux horaires. Cette fonction est uniquement disponible sur les véhicules avec navigation.
Régler horloge sur heure GPS	Lorsqu'elle est sélectionnée, l'horloge du véhicule se remet à l'heure satellite GPS.

L'équipement enregistre automatiquement les modifications aux paramètres.

Bluetooth

L'appui sur ce bouton vous permet d'accéder aux éléments suivants :

Option de menu	Mesure à prendre
Bluetooth	La désactivation de Bluetooth déconnecte tous les appareils et ne permet pas de nouvelles connexions.

Vous devez activer l'option Bluetooth pour coupler un appareil compatible Bluetooth.

Le processus de couplage d'un appareil Bluetooth est similaire au couplage d'un téléphone. **Se reporter à Couplage d'un appareil** dans Paramètres du téléphone pour la procédure de couplage d'un appareil et les options disponibles.

Téléphone

Couplez votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth avec le système avant d'utiliser les fonctions en mode mains libres.

Activez Bluetooth sur votre appareil pour commencer le couplage. Consultez le manuel de votre téléphone, au besoin.

Pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Une invite vous demande de rechercher le système sur votre téléphone.
3. Sélectionnez la marque et le modèle de votre véhicule lorsqu'il s'affiche sur votre téléphone.
4. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.
5. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
6. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Sinon, pour ajouter un téléphone, sélectionnez :

Option de menu
Ajouter tél.
Sélectionnez ensuite :
Trouver d'autres appareils Bluetooth

1. Suivez les instructions à l'écran.
2. Sélectionnez le nom de votre téléphone lorsqu'il apparaît sur l'écran tactile.
3. Confirmez que le numéro à six chiffres qui apparaît sur votre téléphone correspond au numéro à six chiffres de l'écran tactile.
4. L'écran tactile affiche un message pour indiquer que le couplage a réussi.
5. Votre téléphone peut vous demander de donner au système l'autorisation d'accéder aux renseignements. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

D'autres fonctions, comme la messagerie texte avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire téléphonique, dépendent de votre téléphone cellulaire.

Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, reportez-vous au mode d'emploi de votre téléphone ou consultez le site Web :

Site Web
owner.ford.com www.syncmyride.ca www.syncmaroute.ca

Une fois que vous avez couplé un appareil, vous pouvez régler les options suivantes.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Voir appareils	
Vous pouvez alors sélectionner :	
Ajouter appareil	Vous pouvez ajouter un appareil compatible Bluetooth en suivant les étapes du tableau précédent.
Vous pouvez sélectionner un téléphone en touchant le nom du téléphone sur l'écran. Vous disposez alors des options suivantes :	
Connecter	En fonction de l'état de l'appareil, vous pouvez sélectionner l'une de ces options pour une interaction avec l'appareil.
Déconnecter	
Établir primaire	Vous permet de sélectionner cet appareil comme appareil favori.
Effacer	Supprime l'appareil sélectionné du système.

Appuyez sur l'icône info à côté du nom de l'appareil pour voir les données du téléphone et de l'appareil.

Option de menu	Mesure à prendre et description	
Gérer la liste de contacts		
Vous pouvez alors sélectionner :		
Télécharge Auto. Contacts	Activez cette option afin que SYNC 3 télécharge périodiquement votre répertoire pour maintenir votre liste de contacts à jour.	
Trié par:	Choisissez la façon dont vous voulez que vos contacts soient affichés par le système. Vous pouvez choisir :	
	<table><tr><td>Prénom</td><td>Surnom</td></tr></table>	Prénom
Prénom	Surnom	
Téléchargement de la liste de contacts à nouveau	Sélectionnez cette option pour télécharger de nouveau manuellement votre liste de contacts.	
Effacer la liste de contacts	Sélectionnez cette option pour supprimer la liste de contacts à bord. La suppression de la liste de contacts à bord n'efface pas la liste de contacts du téléphone branché.	

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
Sélectionner sonnerie du tél.	
Vous pouvez alors sélectionner :	
Pas de sonnerie	Aucun son émis lors d'un appel entrant.
Utiliser sonnerie du téléphone	La sonnerie courante de votre téléphone se fait entendre lors d'un appel entrant. Cette option peut ne pas être disponible pour tous les téléphones. Si cette option est disponible, il s'agit d'un paramètre par défaut.
Vous pouvez aussi sélectionner l'une des trois sonneries disponibles.	

Option de menu	Mesure à prendre et description
Messagerie texte	
Vous pouvez alors sélectionner :	
Pas d'alerte (silence)	Aucun son émis lors de la réception d'un message sur votre téléphone.
Vous pouvez sélectionner l'un des trois sons de notification disponibles.	
Lecture vocale	Lorsque cette option est activée, une invite vocale vous alerte lorsque vous recevez un nouveau message.

Vous pouvez aussi activer et désactiver les options suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Audio sourdine privé	Lorsque cette option est activée, le système audio du véhicule (radio ou applications) est mis en sourdine pour la durée de l'appel téléphonique, même lorsque l'appel téléphonique est en mode confidentiel.
Avertissement d'itinérance	Lorsque cette option est activée, une alerte indique que votre téléphone est en mode itinérant lorsque vous tentez de passer un appel.
Notification de batterie faible	Lorsque cette option est activée, un message s'affiche lorsque la batterie de votre téléphone est déchargée.

Assistance 911

Nota : Ce service n'est disponible qu'aux États-Unis et au Canada.

Sélectionnez ce bouton pour modifier le paramètre d'activation ou de désactivation de cette fonction. Si les contacts du téléphone mobile ont été téléchargés, vous pouvez régler l'option suivante :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Définir les contacts d'urgence	Vous pouvez sélectionner jusqu'à deux numéros dans le répertoire de votre appareil mobile en tant que contacts d'urgence à la fin du processus d'appel Assistance 911.

Radio

Ce bouton est disponible si une source radio telle que AM ou FM est la source multimédia active. L'appui sur ce bouton vous permet d'accéder aux fonctions suivantes :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Radio FM HD Radio AM HD (en fonction de la source radio actuelle, si disponible)	L'activation de cette fonction vous permet d'écouter des émissions radio haute définition.
Txt radio	Cette fonction est disponible lorsque la radio FM est votre source multimédia active. Activez cette fonction pour que le système affiche du texte radio.
Préregl.automé- morisés (AST)	Rafraîchir La sélection de cette option permet d'enregistrer les six stations au signal le plus fort à l'endroit où vous vous trouvez, jusqu'au dernier groupe de stations préreglées de la station actuellement choisie.

Sirius XM (selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
Établir catég. pour rechercher	Après avoir sélectionné une catégorie, la fonction de recherche ne s'arrête que sur les stations de cette catégorie.
Verrouillage parental	Sélectionnez cette option pour créer un numéro d'identification personnel (PIN). Cela vous permet de verrouiller ou de déverrouiller des stations. Votre PIN initial est 1234.
Révision alertes	Sélectionnez cette option pour activer, désactiver ou supprimer les alertes.

Vous pouvez afficher votre numéro de série électronique sur cet écran. Ce numéro est nécessaire pour communiquer avec Sirius afin d'activer et de modifier votre compte ou d'en faire un suivi.

Navigation

Vous pouvez régler de nombreuses préférences de navigation en choisissant les menus suivants.

Préférences de carte

Option de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de carte de navigation	
Puis sélectionnez une des options suivantes :	
Modèle de ville 3D	Lorsque cette option est active, le système montre les bâtiments en 3D.
Marques de navigation	Lorsque cette option est activée, le trajet déjà parcouru par votre véhicule s'affiche sous forme de pointillés blancs.
Icônes POI	Activez cette fonction de façon à afficher jusqu'à trois icônes de point d'intérêt (POI) sur la carte de navigation. Une icône POI d'aire de repos peut s'afficher sur la carte sans égard à ce réglage.
	Une fois la fonction activée, vous pouvez sélectionner les icônes que vous voulez afficher en sélectionnant : Sélection des POIs
Icônes d'incident	Ce menu vous permet de choisir les icônes d'incident que vous voulez afficher sur la carte de navigation.

Préférences d'itinéraire

Option de menu		Messages de deuxième niveau, mesures à prendre et descriptions	
Préférences d'itinéraire			
Puis sélectionnez une des options suivantes :			
Itinéraire préféré	Choisir d'afficher le type d'itinéraire choisi.		
	Plus court	Plus rapide	Écologique
Utiliser toujours —	Ignorer l'étape de sélection d'itinéraire dans la programmation de la destination. Le système calcule seulement un itinéraire en fonction des vos paramètres d'itinéraire préférés. Lorsque cette option est activée, le système utilise le type d'itinéraire que vous avez sélectionné pour calculer un seul itinéraire vers la destination souhaitée.		
Utiliser voie pour VOM	Le système sélectionne Véhicules multi-occupants ou voies réservées au covoiturage au moment de proposer le guidage d'itinéraire.		
Trouver stationnement autom.	Le système recherche et affiche les emplacements de stationnement disponibles à mesure que vous vous approchez de votre destination.		
Pénalité horaire éco.	Sélection d'un niveau de coût pour l'itinéraire économique calculé. Plus le paramètre est haut, plus le temps attribué pour l'itinéraire est long.		
Guidage d'itinéraire dynamique	Activation ou désactivation de la prise en compte des bulletins de circulation routière lors de la planification d'un itinéraire. Le système peut trouver un itinéraire plus rapide d'après l'information sur la circulation dense ou détecter un incident de route barrée et trouver un itinéraire de déviation si possible.		
Éviter auto-routes	Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite les autoroutes lors du calcul de l'itinéraire de navigation.		
Éviter routes à péage	Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite les routes à péage lors du calcul de l'itinéraire de navigation.		
Éviter traversiers/trains voitures	Si cette option est sélectionnée, SYNC 3 évite l'utilisation de ferries ou de trains lors du calcul de l'itinéraire de navigation.		

Préférences de navigation

Option de menu	Mesure à prendre et description
Préférences de navigation	
Messages de guidage	Vous pouvez régler la façon dont le système donne des directives.
Puis sélectionnez une des options suivantes :	
Voix et tonalités	Une tonalité retentit suivie d'instructions vocales.
Voix seulement	Seules des instructions vocales sont fournies.
Tonalité	Seule une tonalité retentit comme invite.

Applications mobiles

Vous pouvez activer la commande des applications mobiles compatibles qui fonctionnent sur votre appareil Bluetooth ou USB sur SYNC 3. Pour activer des applications mobiles, SYNC 3 requiert le consentement de l'utilisateur pour envoyer et recevoir les renseignements sur les autorisations et les mises à jour de l'application au moyen du plan de données de l'appareil connecté.

Les appareils connectés envoient des données à Ford aux États-Unis. L'information est codée et inclut votre VIN, le numéro du module SYNC 3, des statistiques d'utilisation anonymes et les données de débogage. Des mises à jour peuvent s'effectuer.

Nota : Toutes les applications mobiles ne seront peut-être pas compatibles.

Nota : Les tarifs de transmission de données standard s'appliquent. Nous déclinons toute responsabilité en cas de frais supplémentaires éventuellement facturés par votre fournisseur de services lorsque votre véhicule envoie ou reçoit des données par l'intermédiaire de l'appareil connecté. Ceci inclut tous les frais supplémentaires encourus lors de la conduite dans des zones d'itinérance en dehors d'un réseau mobile par défaut.

Option de menu	Mesure à prendre et description
Applications mobiles	Activez ou désactivez l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description		
	La désactivation des applications mobiles dans le menu des paramètres désactive les mises à jour automatiques et l'utilisation des applications mobiles sur SYNC 3.		
	Vous pouvez visualiser le statut des autorisations des applications mobiles dans le menu des paramètres.		
Une fois que les applications mobiles sont activées, vous disposez des options suivantes :			
Mises à jour applis mobiles	Cela donne des renseignements sur l'état actuel des mises à jour des applications disponibles.		
	Il existe trois états possibles :		
	Mise à jour requise	Mise à jour effectuée	Mise à jour des applications mobiles en cours...
	Le système a détecté une nouvelle application qui nécessite une autorisation ou une mise à jour générale des permissions est requise.	Aucune mise à jour n'est requise.	Le système tente de recevoir une mise à jour.
	Demander mise à jour		Sélectionnez ce bouton si une mise à jour est requise et si vous voulez demander une mise à jour manuellement. Par exemple, lorsque votre appareil mobile est connecté à un point d'accès Wi-Fi, sélectionnez :
			Demander MAJ
Toutes applications	Accorder ou refuser les autorisations à toutes les applications simultanément.		
Il peut aussi exister des applications compatibles SYNC 3 figurant sous ces options.	Accorder ou refuser à une application individuelle des autorisations particulières. Les autorisations relatives aux applications se répartissent en groupes. En appuyant sur l'icône livre, vous pouvez voir quels signaux sont inclus dans chaque groupe.		

Nota : Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages ou d'atteinte à la vie privée découlant de l'utilisation d'une application, ou de diffusion des données du véhicule que vous nous autorisez à fournir à une application.

Généralités

Accédez aux paramètres du système, des fonctions vocales, du téléphone, du système de navigation et des fonctions sans fil en vue de les modifier.

Option de menu	
Langue	Sélectionnez cette option pour définir la langue d'affichage de l'écran tactile (anglais, espagnol ou français).
Distance	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en kilomètres ou en milles.
Température	Sélectionnez cette option pour afficher les valeurs en Celsius ou en Fahrenheit.
Bip touche panel	Sélectionnez cette option pour que le système produise un bip confirmant vos choix effectués à l'écran tactile.
Mises à jour automatiques du système	Lorsque vous activez cette option, le système se met automatiquement à jour lorsqu'une connexion Internet est disponible via un réseau Wi-Fi ou une connexion mobile.
À propos de SYNC	Information appartenant au système et à son logiciel.
Licences de logiciel	Documentation de la licence du logiciel applicable au système.
Réinitialisation générale	Sélectionnez cette option pour rétablir les paramètres d'usine par défaut. Tous les paramètres personnels et les données personnelles sont effacés.

Point d'accès et Wi-Fi

Accédez aux paramètres et renseignements Wi-Fi SYNC et de point d'accès du véhicule.

Système Wi-Fi

Vous avez accès à ce qui suit :

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description
Wi-Fi	Activez cette option pour une connexion Wi-Fi permettant d'obtenir des mises à jour de logiciel SYNC 3 du véhicule.
Réseaux disponibles	Ceci vous fournit une liste des réseaux Wi-Fi disponibles à portée. En cliquant sur un réseau de la liste, vous pouvez vous connecter ou vous déconnecter de ce réseau. Le système peut demander un code de sécurité pour se connecter. Lorsque vous cliquez sur le bouton d'information en regard d'un réseau, davantage d'information concernant ce réseau s'affiche comme la puissance du signal, l'état de connexion et le type de sécurité.
Notifications Wi-Fi disponibles	Le système vous prévient lorsque votre véhicule est garé et qu'un réseau Wi-Fi se trouve à proximité si SYNC n'est pas déjà connecté.

Point d'accès pour le véhicule (selon équipement)

Vous avez accès à ce qui suit :

Option de menu	Mesure à prendre et description
Activation et désactivation du point d'accès Wi-Fi	Permet d'activer et de désactiver le point d'accès.
Réglages	Vous permet d'afficher et de modifier les paramètres de point d'accès comme le SSID et le mot de passe.
Utilisation des données	Vous permet d'afficher l'utilisation des données et le plan de point d'accès de votre véhicule.
Gestion des appareils	Vous permet de gérer les appareils connectés à votre point d'accès.

Nota : Le point d'accès Wi-Fi du véhicule (point d'accès du véhicule) peut être utilisé lorsque le contact est établi et peut demeurer actif lorsque le contact est coupé.

Nota : Le fournisseur réseau du véhicules fournis les services de point d'accès du véhicule, selon votre contrat de fournisseur réseau, la couverture et la disponibilité du service.

Nota : Il incombe au propriétaire du compte de retirer le véhicule de son compte de fournisseur réseau lorsqu'il transfère la propriété du véhicule. Si le propriétaire souhaite retirer le véhicule de son compte, peu importe la raison, il doit communiquer avec son fournisseur réseau pour obtenir plus de renseignements.

Nota : Les données que vous partagez, comme, le numéro d'identification du véhicule (NIV), l'identifiant de la carte SIM et la consommation de données sont partagées entre nous et le fournisseur réseau du véhicule pour offrir le service de point d'accès conformément à votre contrat avec votre fournisseur réseau, à la couverture et à la disponibilité du service. Elles peuvent être utilisées pour fournir une transition transparente d'un ancien modem embarqué à un neuf et pour confirmer le transfert réussi des mises à jour.

Nota : Pour votre commodité, la consommation de données peut être consultée dans les réglages, mais elle peut ne pas refléter la consommation réelle ou courante. Votre fournisseur réseau est responsable de la transmission de ces renseignements à votre compte. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le fournisseur réseau de votre véhicule.

Nota : Nous pourrions devoir mettre à jour le système d'exploitation de votre véhicule, y compris des mises à jour de sécurité et des correctifs, pour assurer le fonctionnement à jour des services connectés, comme le point d'accès du véhicule, et ce, sans préavis.

Nota : Si vous ne disposez pas d'un forfait de point d'accès de véhicule, ouvrez votre navigateur Web et rendez-vous sur le site Web avec le protocole HTTP pour être automatiquement redirigé vers la page d'accueil du fournisseur réseau du véhicule, d'où vous pourrez acheter des données. Les sites Web qui utilisent le protocole HTTPS n'effectuent pas le réacheminement automatiquement.

Éclairage ambiant (Selon l'équipement)

Tapez une fois sur une couleur pour activer l'éclairage ambiant. La couleur atteint sa plus haute intensité.

Vous pouvez faire glisser les couleurs vers le haut et vers le bas pour augmenter ou diminuer l'intensité.

Pour désactiver l'éclairage ambiant, appuyez sur la couleur active une fois ou faites-la glisser vers le bas pour qu'elle perde toute son intensité.

Véhicule

Nota : Il se peut que votre véhicule ne soit pas équipé de toutes ces fonctions.

Vous pouvez sélectionner les fonctions suivantes pour mettre leurs paramètres à jour.

Code de clavier de porte (selon l'équipement)

Sélectionnez ce bouton pour ajouter ou effacer un code de clavier de porte personnel. Pour ajouter ou effacer un code personnel, vous devez tout d'abord saisir le code de cinq chiffres réglé en usine. Vous pouvez trouver ce code sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants ou auprès du concessionnaire autorisé.

Paramètres de caméra**Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :**

Message	Mesure à prendre et description
Réglages caméra	
Choisissez ensuite l'une des options suivantes :	
Aide stationnement améliorée	Lorsque le système de détection en marche arrière détecte un objet, il affiche des repères rouges, jaunes et verts en haut de l'image.
Délai caméra arrière	Vous pouvez activer ou désactiver cette option à l'aide du curseur.

Vous pouvez trouver plus de renseignements sur le système de caméra de recul figurant dans le chapitre sur les aides au stationnement de votre Manuel du propriétaire.

N° série de modem embarqué (ESN)

Lorsque vous sélectionnez ce bouton dans le menu des paramètres, vous obtenez le numéro ESN de votre système. Vous avez besoin de ce numéro pour enregistrer certains appareils comme la radio satellite.

Affichage**Pour effectuer des réglages à l'aide de l'écran tactile, sélectionnez :**

Option de menu	Mesure à prendre et description		
Affichage désactivé	L'écran devient noir et n'affiche rien. Pour rallumer l'écran, tapez simplement sur l'écran.		
Luminosité	Augmente ou réduit la luminosité de l'écran.		
Écran calme	Activez cette option pour réduire au minimum le contenu affiché à l'écran. Si vous appuyez sur l'écran, utilisez la caméra de recul ou touchez une icône interactive, l'écran revient à l'affichage du contenu normal.		
Fond d'écran	Permet de sélectionner une couleur de fond d'écran.		
Mode	Vous pouvez sélectionner : <table><tr><td>Auto</td><td>L'écran passe automatiquement entre les modes jour et nuit en fonction de la luminosité extérieure.</td></tr></table>	Auto	L'écran passe automatiquement entre les modes jour et nuit en fonction de la luminosité extérieure.
Auto	L'écran passe automatiquement entre les modes jour et nuit en fonction de la luminosité extérieure.		

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Option de menu	Mesure à prendre et description	
	Jour	L'écran présente un fond clair pour améliorer l'affichage de jour.
	Nuit	L'écran présente un fond plus sombre pour améliorer l'affichage de nuit.
Intensité lumineuse automatique	Activez cette option pour automatiquement atténuer la luminosité de l'affichage en fonction des conditions de l'éclairage ambiant.	

Commande vocale

Vous pouvez régler les paramètres de commande vocale en sélectionnant les options suivantes :

Option de menu	
Mode avancé	Activez cette option pour supprimer les invites vocales et confirmations supplémentaires.
Confirmation téléphone	Activez cette option pour que le système confirme le nom d'un de vos contacts avant de passer un appel.
Liste des commandes vocales	Activez cette option pour que le système affiche une liste de commandes vocales disponibles lorsque le bouton de commande vocale est enfoncé.

Mode valet

Le mode valet vous permet de verrouiller le système. Aucun renseignement n'est disponible avant que le système ne soit déverrouillé avec le PIN approprié.

Lorsque vous sélectionnez le mode valet, une fenêtre contextuelle apparaît et vous prévient qu'un code à quatre chiffres doit être entré pour activer et désactiver le mode valet. Vous pouvez utiliser le PIN de votre choix, mais vous devez utiliser le même PIN pour désactiver le mode valet. Le système vous demande d'entrer le code.

Nota : Si le système est verrouillé et si vous ne vous souvenez pas du PIN, veuillez contacter le centre de relations avec la clientèle.

Aux États-Unis : 1 800 392-3673

Au Canada : 1 800 565-3673

Pour activer le mode valet, entrez le PIN que vous avez choisi. Le système vous demande alors de confirmer votre PIN en l'entrant une seconde fois. Le système se verrouille alors.

Pour déverrouiller le système, saisissez le même PIN. Le système se reconnecte à votre téléphone et toutes vos options sont à nouveau disponibles.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

DÉPANNAGE DE SYNC™ 3

Votre système SYNC 3 est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions,

consultez les tableaux ci-dessous.

Pour contrôler la compatibilité de votre téléphone cellulaire, consultez le site Web Ford ou Lincoln de votre région.

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
Un bruit ambiant est présent durant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone cellulaire nuisent au rendement de SYNC 3.	Consultez le manuel de votre téléphone pour les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne, mais elle ne peut pas m'entendre.	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez. Assurez-vous que le microphone de SYNC 3 n'est pas désactivé. Recherchez l'icône de microphone sur l'écran du téléphone.
Pendant un appel, je ne peux pas entendre l'autre personne et elle ne peut pas m'entendre.	Il se peut que le système doive être redémarré.	Pour redémarrer votre système, arrêtez le moteur, ouvrez et fermez la porte, verrouillez-la et patientez deux ou trois minutes. Assurez-vous que votre écran SYNC 3 est noir et que le port USB éclairé est éteint.
SYNC 3 ne peut pas télécharger mon répertoire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire et activer la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
		Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
Le système énonce "Répertoire télé-chargé", mais mon répertoire SYNC 3 est vide ou ne contient pas tous les contacts.	Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone cellulaire.	Assurez-vous de permettre à SYNC 3 de récupérer les contacts de votre téléphone. Reportez-vous au manuel de votre téléphone cellulaire.
		Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte SIM, transférez-les dans la mémoire de votre téléphone cellulaire.
		Vous devez allumer votre téléphone cellulaire et activer la fonction de téléchargement automatique du répertoire sur SYNC 3.
J'ai des difficultés à connecter mon téléphone cellulaire à SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez.
		Tentez de supprimer votre appareil de SYNC 3 et de supprimer SYNC de votre appareil, puis essayez de nouveau.
		Vérifiez toujours les paramètres de sécurité et d'acceptation automatique des invites relatifs à la connexion Bluetooth de SYNC 3 sur votre téléphone cellulaire.
		Mettez à jour le micrologiciel de votre téléphone cellulaire.
		Désactivez le paramètre de téléchargement automatique.
La messagerie texte ne fonctionne pas sur SYNC 3.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Vérifiez la compatibilité de votre téléphone cellulaire.
	Anomalie possible du téléphone cellulaire.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis réessayez.
	iPhone	- Allez aux paramètres de votre téléphone cellulaire. - Allez au menu Bluetooth.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problème de téléphone cellulaire		
Problème	Cause possible	Solution possible
		- Appuyez sur le cercle bleu à droite de l'appareil portant la marque et le modèle de votre véhicule pour accéder au menu suivant. - Activez Montrer les notifications. - Débranchez puis rebranchez votre iPhone de SYNC 3 pour activer cette mise à jour des paramètres. Votre iPhone est maintenant réglé pour transférer les messages à SYNC 3. Répétez ces étapes pour tout autre véhicule SYNC 3 que vous connectez. Votre iPhone transfère uniquement les messages entrants à SYNC 3 s'il n'est pas déverrouillé dans l'application de messagerie. iPhone ne prend pas en charge les réponses aux messages avec SYNC 3. Les messages de WhatsApp et de la messagerie Facebook ne sont pas pris en charge.
Les messages vocaux ne fonctionnent pas sur mon téléphone cellulaire.	Cette fonction dépend du téléphone cellulaire.	Votre téléphone cellulaire doit prendre en charge le téléchargement des messages par Bluetooth pour recevoir les messages entrants.
	Il s'agit d'une limitation relative au téléphone cellulaire.	Étant donné que chaque téléphone est différent, reportez-vous au manuel de l'appareil du téléphone cellulaire que vous jumelez. En fait, il peut exister des différences entre les téléphones cellulaires en raison de la marque, du modèle, du fournisseur de service et de la version du logiciel.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes USB et Bluetooth Audio		
Problème	Cause possible	Solution possible
J'éprouve des difficultés à connecter mon appareil.	Anomalie possible de l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant.
		Veillez à insérer le câble USB correctement dans l'appareil et dans le port USB de votre véhicule.
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.
SYNC 3 ne reconnaît pas mon appareil lorsque je démarre mon véhicule.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser l'appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible.	Cette fonction est asservie à l'appareil.	Assurez-vous de connecter correctement l'appareil à SYNC 3 sans oublier de mettre son lecteur multimédia en fonction.
	L'appareil n'est pas connecté.	
	L'appareil est en mauvais état.	Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
SYNC 3 ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les bonnes données relatives à l'artiste, à la piste, au titre, à l'album ou au genre.	Assurez-vous que toutes les données de la pièce musicale sont complètes.
	Le fichier est peut-être corrompu.	Tentez de remplacer le fichier corrompu par une nouvelle version.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes USB et Bluetooth Audio		
Problème	Cause possible	Solution possible
	La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient en empêcher la lecture.	Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie de protocole de transfert de fichiers multimédias.
	Le format du fichier n'est pas pris en charge par SYNC 3.	Convertissez le fichier dans un format pris en charge. Voir Divertissement (page 414).
	L'appareil doit être réindexé.	Réindexez les contenus multimédias. Voir Paramètres (page 449).
	L'appareil dispose d'un verrouillage d'écran activé.	Assurez-vous que votre appareil est déverrouillé avant de le connecter à SYNC 3.
Lorsque je connecte mon appareil, il arrive que je n'entende aucun son.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Débranchez l'appareil de SYNC 3. Tentez d'éteindre votre téléphone cellulaire, de le réinitialiser ou d'en retirer la pile, puis reconnectez-le à SYNC 3.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen d'une source USB, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez Dock Connector.
		Pour écouter les appareils Apple au moyen de Bluetooth Audio, sélectionnez AirPlay depuis le Centre de contrôle de l'appareil, puis sélectionnez SYNC.
SYNC 3 n'affiche pas les renseignements de chanson ni les touches de répétition ou de lecture aléatoire.	L'appareil ou le lecteur de médias n'est pas compatible.	Branchez un appareil ou un lecteur de médias compatible.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au point d'accès Wi-Fi :		
Problème	Cause possible	Solution possible
Échec de connexion.	Erreur de mot de passe.	Vérifiez le mot de passe.
	Signal faible.	Vérifiez la force du signal Wi-Fi.
	Plusieurs points d'accès à portée avec le même SSID.	Utilisez un nom unique pour votre SSID, n'utilisez pas le nom par défaut sauf s'il contient un identifiant unique, tel qu'une partie de l'adresse MAC.
Déconnexion après une connexion réussie.	Signal faible probablement dû à la distance par rapport au point d'accès, une obstruction ou une interférence élevée.	Positionnez le véhicule à proximité du point d'accès, la partie avant du véhicule faisant face à la direction du point d'accès et éliminez les obstacles si possible. D'autres signaux Wi-Fi, Bluetooth, micro-ondes et de téléphones sans fil peuvent causer des interférences.
Signal faible observé par SYNC 3 malgré son emplacement à proximité d'un point d'accès.	Il se peut qu'il y ait une obstruction entre SYNC 3 et le point d'accès.	Si le véhicule est équipé d'un pare-brise chauffant, tentez de positionner le véhicule de sorte que le pare-brise ne soit pas orienté face au point d'accès. Si vos glaces sont de teinte métallique, sauf le pare-brise, positionnez le véhicule face au point d'accès. Si toutes les glaces sont teintées, vous pouvez les ouvrir dans la direction du point d'accès si cela est possible. Tentez d'éliminer toutes autres obstructions qui pourraient nuire à la qualité du signal, en ouvrant par exemple la porte du garage.
Un point d'accès n'apparaît pas dans la liste des réseaux disponibles.	Le point d'accès était défini comme un réseau caché.	Veuillez définir le réseau comme visible et réessayer.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs au point d'accès Wi-Fi :		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 n'est pas visible lorsque vous recherchez des réseaux Wi-Fi depuis votre téléphone ou d'autres appareils.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement.	SYNC 3 ne fournit pas de point d'accès actuellement.
Le téléchargement de logiciel prend trop de temps.	Force du signal faible, trop éloigné du point d'accès, le point d'accès prend en charge plusieurs connexions, connexion Internet lente ou autres anomalies.	Vérifiez la qualité du signal (sous détails de réseau). Si SYNC 3 indique que son état est bon ou excellent, testez le signal avec un autre point d'accès à haute vitesse dans un environnement plus fiable.
SYNC 3 semble se connecter à un point d'accès et la force du signal est excellente, mais le logiciel n'est pas mis à jour.	Il est possible qu'il n'y ait pas de nouveau logiciel. Il se peut que le point d'accès connecté soit géré et qu'il requière un abonnement ou l'acceptation des conditions.	Testez la connexion avec un autre appareil; si le point d'accès nécessite un abonnement, il se peut que vous deviez contacter le fournisseur de service.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Causes possibles	Solutions possibles
Applications mobiles AppLink : Lorsque je sélectionne "Rechercher des applications mobiles", SYNC 3 ne trouve aucune application.	Vous n'avez pas connecté de téléphone compatible AppLink à SYNC 3.	Assurez-vous que votre téléphone intelligent est compatible; un Android avec OS 2.3 ou version supérieure ou un iPhone 3GS ou version plus récente avec iOS 5.0 ou version supérieure. En outre, assurez-vous que votre téléphone est jumelé et connecté à SYNC 3 pour trouver des applications compatibles AppLink sur votre appareil. Les utilisateurs d'un iPhone doivent aussi brancher un câble USB Apple dans le port USB SYNC.
Mon téléphone est connecté, mais je ne peux toujours pas trouver les applications.	Les applications compatibles AppLink ne sont pas installées et ne fonctionnent pas sur votre appareil mobile.	Assurez-vous que vous avez téléchargé et installé la dernière version de l'application depuis la boutique d'applications de votre téléphone. Vérifiez que l'application fonctionne sur votre téléphone. Pour certaines applications, vous devrez vous enregistrer ou ouvrir une session de l'application sur le téléphone avant de l'utiliser avec AppLink. En outre, certaines peuvent comporter un paramètre "Ford SYNC". Par conséquent, vérifiez le menu de paramètres de l'application sur le téléphone.
Mon téléphone est connecté, mes applications fonctionnent, mais je ne peux toujours pas trouver d'applications.	Parfois, les applications ne se ferment pas correctement et rouvrent leur connexion à SYNC 3, à l'établissement du contact par exemple.	Fermez et redémarrez les applications pour aider SYNC 3 à trouver l'application si elle n'apparaît pas dans le véhicule. Sur un appareil Android, si les applications ont une option "Quitter", sélectionnez-la puis redémarrez l'application. Si l'application ne dispose pas de cette option, sélectionnez le menu des paramètres du téléphone et sélectionnez "Applications", puis trouvez l'application voulue et choisissez "Forcer l'arrêt". N'oubliez pas de redémarrer ensuite l'application, puis sélectionnez "Rechercher applications mobiles" sur SYNC 3.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Causes possibles	Solutions possibles
		Pour effectuer la fermeture forcée d'une application sur un iPhone avec iOS7+, appuyez deux fois sur le bouton Accueil, puis faites glisser l'application pour la fermer. Appuyez de nouveau sur le bouton Accueil, puis sélectionnez de nouveau l'application pour la redémarrer. Après quelques secondes, l'application devrait apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.
Mon téléphone Android est connecté et mes applications fonctionnent; je les ai redémarrées mais je ne peux toujours pas les trouver.	Dans certaines versions anciennes du système d'exploitation Android, un bogue Bluetooth peut vous empêcher de retrouver des applications qui étaient présentes sur le lecteur précédent si vous n'avez pas désactivé Bluetooth.	Désactivez puis réactivez Bluetooth pour le réinitialiser sur votre téléphone. Si vous vous trouvez dans votre véhicule, SYNC 3 doit pouvoir se reconnecter automatiquement à votre téléphone si vous appuyez sur le bouton "Téléphone".

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes liés à AppLink		
Problème	Causes possibles	Solutions possibles
Mon iPhone est connecté, mon application fonctionne, je l'ai redémarrée mais je ne peux toujours pas la trouver sur SYNC 3.	Il se peut que vous deviez réinitialiser la connexion USB à SYNC 3.	Débranchez le câble USB du téléphone, patientez quelques instants, puis rebranchez le câble USB dans le téléphone. Après quelques secondes, l'application devrait apparaître dans le menu des applications mobiles de SYNC 3. Si ce n'est pas le cas, imposez la fermeture de l'application et redémarrez-la.
J'ai un téléphone Android. J'ai trouvé et démarré mon application multimédia sur SYNC 3, mais le son est très faible ou inexistant.	Le volume Bluetooth du téléphone peut être bas.	Augmentez le volume Bluetooth de l'appareil au moyen des boutons de commande de volume qui figurent généralement sur le côté de l'appareil.
Je ne peux voir que certaines des applications AppLink exécutées sur mon téléphone dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Certains dispositifs Android présentent un nombre limité de ports Bluetooth utilisables par les applications pour se connecter. Si votre téléphone compte plus d'applications AppLink qu'il n'y a de ports Bluetooth disponibles, toutes vos applications ne figureront pas dans le menu des applications mobiles de SYNC 3.	Imposez la fermeture ou désinstallez les applications que SYNC 3 ne doit pas trouver. Si l'application dispose d'un paramètre "Ford SYNC", désactivez-le dans le menu des paramètres de l'application sur le téléphone.

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas ce que je dis.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives au téléphone cellulaire et aux médias au début de leurs sections respectives. Reportez-vous à l'écran audio pendant une session de reconnaissance vocale active pour y trouver une liste de commandes vocales.
	Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.	Attendez l'invite du système avant d'énoncer votre commande.
SYNC 3 ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales.	Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la section traitant des médias.
	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il apparaît sur votre appareil.	Énoncez le nom de l'artiste ou de la pièce musicale exactement tel qu'il est affiché sur votre appareil. Par exemple, dites "Jouer artiste Prince" ou "Jouer chanson Purple Rain".
		Assurez-vous d'énoncer le titre complet, par exemple "California remix featuring Jennifer Nettles".
		Si le nom comporte des abréviations, comme ESPN ou CNN, vous devez les épeler : "E-S-P-N" ou "C-N-N".
	Le nom de l'artiste ou de la pièce musicale peut comporter des caractères spéciaux qui n'ont pas été reconnus par SYNC 3.	Assurez-vous que les titres de chansons, les noms d'artistes, d'albums et de liste d'écoute ne comportent pas de caractères spéciaux, comme *, -, ou +.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
SYNC 3 ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux passer un appel.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire.	Assurez-vous que vous énoncez le nom exactement comme il apparaît sur votre téléphone. Par exemple, si votre contact est "Jean Tremblay", dites "Appeler Jean Tremblay". Si le nom de votre contact est "Maman", dites "Appeler Maman".
	Le nom du contact peut comporter des caractères spéciaux.	Assurez-vous que les noms de vos contacts ne comportent pas de caractères spéciaux, comme *, - ou +.
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître des noms étrangers enregistrés dans mon téléphone cellulaire.	Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement tel qu'il apparaît dans votre répertoire.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contact enregistrés dans votre téléphone cellulaire.
		Conseil utile : Vous pouvez sélectionner votre contact manuellement. Appuyez sur TÉLÉPHONE . Sélectionnez l'option de répertoire puis le nom du contact. Appuyez sur le bouton programmable pour l'entendre. SYNC 3 énonce le nom du contact, ce qui vous donne une idée de la prononciation attendue.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Problèmes relatifs aux commandes vocales		
Problème	Cause possible	Solution possible
Le système de commande vocale SYNC 3 a du mal à reconnaître les noms étrangers de chansons, d'artistes, d'albums, de genres et de liste d'écoute depuis mon lecteur multimédia ou ma mémoire flash USB.	Vous pouvez énoncer les noms étrangers à l'aide de la langue sélectionnée actuellement pour SYNC 3.	SYNC 3 applique les règles de prononciation phonétique de la langue sélectionnée aux noms de contacts enregistrés dans votre lecteur multimédia ou mémoire flash USB. Il est en mesure de faire des exceptions pour des noms d'artiste très populaires (comme U2) de manière à ce que vous puissiez toujours utiliser la prononciation anglaise pour ces artistes.
Le système génère des invites vocales et la prononciation de certains mots peut ne pas être précise pour ma langue.	SYNC 3 utilise une technologie d'invite par synthèse vocale.	SYNC 3 utilise une voix générée par synthèse plutôt qu'une voix humaine pré-enregistrée. SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, "Appeler Jean Tremblay") ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, "Jouer artiste Madonna").

Profils personnalisés	
Problème	Cause et solution possible
Je ne peux pas créer un profil.	Les profils personnalisés n'ont pas été configurés.
	Un nom de profil invalide a été saisi.
	Une touche de mémorisation n'a pas été sélectionnée à la demande.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Profils personnalisés	
Problème	Cause et solution possible
	Le contact n'était pas mis et le levier sélecteur n'était pas en position de stationnement ou a été dégagé de la position de marche ou de stationnement en créant un profil.
	Les profils personnalisés sont désactivés.
Je n'arrive pas à synchroniser une clé à télécommande.	Un bouton de verrouillage n'a pas été sélectionné sur une clé à télécommande à la demande.
	La clé à télécommande sélectionnée est déjà associée à un autre profil et le remplacement a été refusé.
	Un rappel de profil a été effectué pendant la synchronisation d'une clé à télécommande.
	Le contact n'était pas mis et le levier sélecteur n'était pas en position de stationnement ou a été dégagé de la position de marche ou de stationnement pendant la synchronisation d'une clé à télécommande.
	L'ancienne méthode de synchronisation est utilisée.
Mes réglages personnalisés ne sont pas enregistrés.	Le réglage non enregistré n'est pas pris en charge par les profils personnalisés.
	Un profil personnalisé différent de celui prévu est activé.
	Un autre utilisateur a changé les réglages pour le mauvais profil personnalisé.
Mon profil ne peut être rappelé.	Un profil personnalisé n'a pas été créé.
	Les profils personnalisés sont désactivés.
	Le profil demandé est déjà activé.
	La touche de mémorisation utilisée n'est pas synchronisée à un profil.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Profils personnalisés	
Problème	Cause et solution possible
	La clé à télécommande utilisée n'est pas synchronisée à un profil.
	La mauvaise clé à télécommande est utilisée.
	Un bouton autre que celui de déverrouillage ou de démarrage à distance est appuyé sur une clé à télécommande synchronisée.
	Le profil personnalisé a été supprimé.
Mes positions préréglées sont rappelées mais pas mon profil.	Les profils personnalisés sont désactivés.
Mon profil est rappelé mais pas mes positions préréglées.	Le véhicule roule.
	Les positions préréglées sont similaires à celles de l'invité ou du profil précédemment activé.
J'ai perdu une clé à télécommande.	Synchronisez et désynchronisez votre clé à télécommande dans le menu des profils personnalisés. Il se peut que vous deviez consulter votre concessionnaire autorisé.
J'ai perdu tous les profils.	Les clés à télécommande ont été effacées et reprogrammées. Cela peut se produire quand vous laissez le concessionnaire ajouter une nouvelle clé à télécommande pour remplacer celle perdue.
	La réinitialisation générale a été effectuée sans votre consentement.

SYNC™ 3 (Selon l'équipement)

Généralités		
Problème	Cause possible	Solution possible
La langue sélectionnée pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement ne correspond pas à la langue de SYNC 3 (téléphone, USB, Bluetooth Audio, commande vocale et invites vocales).	SYNC 3 ne prend pas en charge la langue sélectionnée actuellement pour le tableau de bord et l'écran d'information et de divertissement.	SYNC 3 prend uniquement en charge quatre langues dans un seul module pour l'affichage du texte, les commandes vocales et les invites vocales. Le pays dans lequel vous avez acheté votre véhicule dicte les quatre langues en fonction des langues les plus couramment parlées. Si la langue sélectionnée n'est pas disponible, SYNC 3 reste dans la langue active actuelle.
		SYNC 3 offre plusieurs nouvelles fonctions de commande vocale pour de nombreuses langues. Composition d'un nom de contact directement depuis le répertoire sans pré-enregistrement (par exemple, "Appeler Jean Tremblay") ou sélection d'une pièce musicale, d'un artiste, d'un album, d'un genre ou d'une liste d'écoute directement depuis votre lecteur multimédia (par exemple, "Jouer artiste Madonna").

Réinitialisation de SYNC 3
Le système dispose d'une fonction de réinitialisation du système utilisable lorsqu'une fonction SYNC 3 est inopérante. Utilisée pour restaurer des fonctionnalités, cette réinitialisation n'efface pas l'information précédemment stockée dans le système (comme les appareils jumelés, le répertoire téléphonique, l'historique des appels, les messages texte ou les paramètres utilisateur). Pour réinitialiser le système, maintenez simultanément enfoncés le bouton de mise en marche de la radio et le bouton PROCHAINE STATION (>>). Après environ 5 secondes, l'écran devient noir. Patientez de 1 à 2 minutes que la réinitialisation du système se termine. Vous pouvez ensuite reprendre l'utilisation de SYNC 3.

Pour obtenir de l'assistance sur le dépannage de SYNC 3, veuillez consulter le site Web Ford ou Lincoln de votre région.

Accessoires

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez contacter un concessionnaire autorisé ou visiter la boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

Adresse Web (États-Unis)
www.Accessories.Ford.com

Adresse Web (Canada)
www.Accessories.Ford.ca

Les accessoires Ford sont disponibles pour votre véhicule auprès de votre concessionnaire Ford autorisé. Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire d'origine Ford, installé comme il se doit par le concessionnaire autorisé, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Ford Motor Company garantit votre accessoire d'origine Ford selon la garantie la plus avantageuse :

- 24 mois, kilométrage illimité.
- La partie restante de votre garantie limitée de véhicule neuf.

Contactez un concessionnaire autorisé pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Apparence extérieure

- Embouts d'échappement chromés.
- Trousses d'habillage chromé.
- Élargisseurs d'ailes*.
- Antibrouillards*.
- Déflexeur de capot.
- Pare-boue.

- Marchepieds tubulaires.
- Serrure de hayon*.
- Crochets de remorquage.

Apparence intérieure

- Éclairage ambiant.
- Tapis.
- Revêtements de plancher de haute qualité.
- Revêtements de siège*.

Mode de vie

- Cendrier amovible ou ensemble fumeur.
- Housses de plateau*.
- Doublures de plateau.
- Tapis de plateau.
- Tapis de plateau*.
- Casiers de plateau.
- Haut-parleurs Bluetooth*.
- Boules d'attelage et barres de remorquage.
- Divertissement de siège arrière*.
- Tentes de sport*.
- Attelages de remorque, faisceaux de câblage et accessoires.
- Organisation et gestion de rangement de caisse de camion.

Tranquillité d'esprit.

- Alvéole de console*.
- Clavier d'entrée sans clé.
- Démarrage à distance.
- Assistance dépannage*.
- Systèmes de sécurité du véhicule.
- Antivol de roues.
- Roues.

Accessoires

Note en bas de page

*Accessoires Ford autorisés sous licence. Le fabricant d'accessoires crée, développe et par conséquent garantit les accessoires Ford autorisés sous licence, et ne crée pas ou ne teste pas ces accessoires en fonction des exigences en matière d'ingénierie de Ford du Canada.

Note en bas de page

Communiquez avec un concessionnaire Ford autorisé pour obtenir les détails de la garantie limitée du fabricant et demandez une copie de la garantie limitée des accessoires sous licence Ford assurée par le fabricant d'accessoires.

Pour obtenir un rendement optimal du véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière (PTAC ou PMAE sur l'étiquette d'homologation du véhicule). Demandez des renseignements supplémentaires à ce sujet à un concessionnaire autorisé.
- La commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels que les émetteurs-récepteurs radio, les téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme aux réglementations de la commission fédérale des communications des États-Unis (FCC) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), et il doit être posé par un concessionnaire autorisé uniquement.

Accessoires

- Les systèmes de communication mobiles peuvent nuire au fonctionnement de votre véhicule, particulièrement si le constructeur ne les a pas spécifiquement conçus pour une utilisation automobile.
- Si vous ajoutez, ou si un concessionnaire Ford autorisé ajoute, des accessoires ou composants électriques ou électroniques autres que des accessoires ou composants Ford à votre véhicule, ceci risque de compromettre le rendement et la durée de vie utile de la batterie, et risque de compromettre le rendement d'autres systèmes électriques du véhicule.

Ford Protect

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES FRAIS À LA HAUSSE DES RÉPARATIONS DE VÉHICULE GRÂCE À UN PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD PROTECT.

Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement)

Le programmes d'entretien prolongé Ford Protect vous procure la tranquillité d'esprit. Il s'agit du programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, et il offre une protection accrue qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf. Renseignez-vous sur les programmes d'entretien prolongé Ford Protect dès votre prochaine visite chez votre concessionnaire Ford.

Ford Protect devient vite rentable

Une seule visite dans un centre de réparations pourrait aisément dépasser le coût de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect. Avec le programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

Plus de 1 000 composants du véhicule sont couverts

Il existe quatre différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect, chacun offrant des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour obtenir des précisions.

1. PremiumCARE – notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 1 000 composants, ce programme est tellement complet qu'il est sûrement plus facile d'énumérer ce qui n'est pas couvert.
2. ExtraCARE - 113 composants couverts, dont de nombreux à la fine pointe de la technologie.

3. BaseCARE – 84 composants couverts.
4. PowertrainCARE – 29 composants essentiels couverts.

Les programmes d'entretien prolongé Ford Protect sont honorés par tous les concessionnaires Ford autorisés des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Vous avez donc droit à ce qui suit :

- un service fiable et de qualité chez n'importe quel concessionnaire Ford ou Lincoln;
- des réparations réalisées par des techniciens formés en usine et avec des pièces d'origine.

Remboursement de la voiture de location

Véhicule de location le 1er jour

Si vous apportez votre voiture chez votre concessionnaire pour l'entretien, nous vous donnerons un véhicule de remplacement pour la journée.

Véhicule de location pour une durée prolongée

Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations, y compris celles au titre de la garantie ou des programmes après-vente spéciaux, vous avez droit à un véhicule de location.

Assistance routière

Vous bénéficiez d'une assistance dépannage jour et nuit exclusive, ce qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes;

Ford Protect

- le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- l'assistance en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et autres transports.

Garantie transférable

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ceci devrait vous apporter, à vous et à votre acheteur potentiel, un peu plus de sérénité.

Coûts réduits pour le bon entretien de votre véhicule

Le programme d'entretien prolongé Ford Protect offre également un programme d'entretien Premium qui couvre tout l'entretien périodique et certaines pièces d'usure. Cette couverture est comprise dans le prix, ce qui veut dire que vous n'avez plus à vous soucier du coût de l'entretien de votre véhicule.

L'entretien couvert comprend :

- balais d'essuie-glace;
- bougies d'allumage;
- disque d'embrayage (le cas échéant);
- plaquettes et garnitures de freins;
- amortisseurs;
- jambes de suspension;
- courroies du moteur;
- durites de liquide de refroidissement du moteur, colliers et joints toriques;
- appoint de liquide d'échappement diesel (le cas échéant);
- remplacement du filtre à air d'habitacle aux 32 000 km (20 000 mi) (véhicules électriques seulement).

Options de financement sans intérêts

Un simple versement initial de 10 % permet de bénéficier d'un programme de versements abordable, sans intérêts et sans frais vous procurant toute la sécurité et tous les avantages du programme d'entretien prolongé Ford Protect tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit ni aucune complication! Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme d'entretien prolongé Ford Protect au 800-367-3377.

Programme d'entretien prolongé Ford Protect
P.O. Box 321067
Detroit, MI 48232

Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT)

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé Ford Protect. Le Programme d'entretien prolongé Ford Protect est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le Programme d'entretien prolongé Ford Protect offre des avantages tels que :

- remboursement de location;
- prise en charge de certains éléments d'entretien et d'usure;
- protection contre le coût des réparations après expiration de votre garantie limitée de véhicule neuf;
- avantages de l'assistance dépannage.

Il existe différents programmes d'entretien prolongé Ford Protect offrant diverses combinaisons de durée, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de

Ford Protect

remorquage et de location. Lorsque vous souscrivez au programme d'entretien prolongé Ford Protect, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique, grâce au réseau de concessionnaires autorisés de Ford Motor Company participants.

Nota : *Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada, des États-Unis et du Mexique ne sont pas couvertes par le Programme d'entretien prolongé Ford Protect.*

Cette information n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour obtenir plus de renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez www.ford.ca pour trouver le Programme d'entretien prolongé Ford Protect qui vous convient.

Entretien de votre véhicule

ENTRETIEN USUEL — GÉNÉRALITÉS

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?

Si vous respectez le calendrier d'entretien de votre véhicule, vous éviterez des réparations coûteuses découlant de la négligence ou d'un entretien insuffisant, en plus d'augmenter sa valeur de revente ou d'échange. Conservez tous les reçus d'entretien de votre véhicule.

Nous avons établi des intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule sur la base d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles remplissent deux objectifs : maintenir la fiabilité de votre véhicule et en minimiser les coûts d'utilisation.

Il vous incombe de faire exécuter tous les travaux d'entretien périodique et de vous assurer que les pièces utilisées sont conformes aux normes énoncées dans le présent Manuel du propriétaire. Voir

Capacités et spécifications (page 347).

Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?

Techniciens formés en usine

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations reçues par ses techniciens.

Pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine

Les concessionnaires conservent en stock des pièces Ford et Motorcraft ainsi que des pièces remises à neuf approuvées par Ford. Ces pièces satisfont à nos exigences ou les surpassent. Les pièces installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 24 mois ou kilométrage illimité sur les pièces et la main-d'œuvre.

Les pièces non approuvées par Ford peuvent ne pas satisfaire à nos exigences et risquent de nuire à la conformité aux normes antipollution.

Commodité

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement unique pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer toutes les interventions requises sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

Nota : *Les concessionnaires n'offrent pas tous des heures d'ouverture prolongées ou des ateliers de carrosserie. Consultez votre concessionnaire pour plus de détails.*

Protégez votre investissement

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour assurer un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, assurez-vous de faire exécuter l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Entretien de votre véhicule

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile intelligent qui affiche un message indiquant les intervalles appropriés de vidange d'huile à l'écran d'information. Cet intervalle peut s'étendre jusqu'à un an ou 16 000 km (10 000 mi), les véhicules hybrides peuvent dépasser 16 000 km (10 000 mi).

Lorsque le message de vidange d'huile s'affiche à l'écran d'information, la vidange d'huile est arrivée à échéance. Assurez-vous d'effectuer la vidange d'huile dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) après l'apparition du message. Veillez à réinitialiser le système Intelligent Oil Life Monitor après chaque vidange d'huile. Voir **Réinitialisation du témoin de vidange d'huile** (page 284).

Si votre écran d'information est réinitialisé prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre chaque intervalle de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et intègre de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire qui effectuera les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Nous avons recommandé des intervalles d'entretien pour divers systèmes et pièces en fonction d'essais techniques. Nous nous basons sur ces essais pour déterminer le kilométrage le mieux approprié pour le remplacement des huiles et des liquides de votre véhicule et ce, dans un souci de longévité et d'économie. Nous déconseillons les intervalles d'entretien autres que ceux stipulés dans le Calendrier d'entretien périodique de votre véhicule.

Ford recommande fortement d'utiliser exclusivement des pièces d'origine Ford et Motorcraft ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car elles ont été conçues spécialement pour votre véhicule.

Produits chimiques et additifs

Les produits chimiques et les additifs recommandés sont indiqués dans le présent Manuel du propriétaire et dans le Manuel de réparation Ford. Nous ne recommandons pas d'utiliser des produits chimiques et des additifs non approuvés pour l'entretien normal de votre véhicule. Consultez votre livret de garantie.

Huiles, liquides et rinçage

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, un expert qualifié, comme les techniciens formés en usine de votre concessionnaire, doit vérifier immédiatement une décoloration qui révèle également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères.

Assurez-vous de vidanger les huiles et les liquides de votre véhicule aux intervalles précisés ou de pair avec une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de nombreux sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

Entretien de votre véhicule

Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire

Assurez-vous d'effectuer les vérifications et les inspections d'entretien de base mensuellement ou tous les six mois.

À vérifier tous les mois
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
Usure et pression de gonflage des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.
Décanteur d'eau. Vidangez au besoin (ou si l'écran d'information vous y invite).
Trous et fentes du tuyau arrière pour s'assurer qu'ils sont opérationnels et exempts de débris.

À vérifier tous les six mois
Connexions de batterie. Nettoyer au besoin.
Obstruction des orifices de drainage des portes et de la carrosserie. Nettoyer au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, loquets et serrures extérieures. Lubrifier au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des verrous de siège.
Fonctionnement des témoins liés à la sécurité (freins, freins ABS, sacs gonflables et ceintures de sécurité).
Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyer ou remplacer les balais au besoin.

Entretien de votre véhicule

Inspection multipoint

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à

déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Nous recommandons de faire effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour assurer un fonctionnement optimal de votre véhicule.

Inspection multipoint	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Fonctionnement des feux de détresse
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Filtre à air du moteur	Flexibles du radiateur, du refroidisseur, du réchauffeur et de la climatisation
Échappement	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Fonctionnement des feux extérieurs	Direction et tringlerie
Niveaux de liquide ¹ ; remplir au besoin	Usure des pneus (y compris le pneu de secours) et pression de gonflage ² .
Fuites d'huile et de liquides	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Soufflets pare-poussière de demi-arbre	Fonctionnement des gicleurs de lave-glace et des essuie-glaces

¹ Freins, vase d'expansion, boîte automatique et lave-glace.

² Si votre véhicule comporte une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaillon sur le contenant. Remplacez-le au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL

Entretien de votre véhicule

Intelligent Oil-Life Monitor®

Périodicités d'entretien normales

À chaque intervalle de vidange d'huile, comme indiqué sur l'écran d'information ¹	
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile.	
Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de la semelle.	
Effectuez une inspection multipoint (recommandée).	
Vérifiez le niveau d'huile de la boîte automatique (à l'aide de la jauge d'huile, selon l'équipement). Consultez votre concessionnaire pour connaître les exigences.	
Vérifiez les plaquettes, les segments, les disques, les tambours, les garnitures et les flexibles de frein ainsi que le frein de stationnement.	
Vérifiez l'état du circuit de refroidissement du moteur et des flexibles.	
Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.	
Vérifiez l'essieu avant et les joints de cardan. Lubrifiez-les s'ils sont munis de graisseurs. Véhicules à quatre roues motrices.	
Vérifiez l'état des soufflets d'arbres de roue.	
Inspectez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez toutes les zones pourvues de graisseurs.	
Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal des roues et composants connexes.	
Décanteur d'eau. Vidangez au besoin ou si l'écran d'information l'indique.	
Contrôlez l'indicateur de colmatage du filtre à air. Remplacez le filtre au besoin.	

¹ Ne dépassez pas un intervalle d'entretien d'un an ou 16 000 km (10 000 mi).

Autres interventions d'entretien ¹	
Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air d'habitacle.
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
	Remplacez les filtres à carburant montés sur le moteur et sur le cadre.

Entretien de votre véhicule

Autres interventions d'entretien ¹	
À 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez le liquide de refroidissement du moteur. ²
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies.
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. ³
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte automatique.
	Vidangez le liquide de l'essieu avant. (véhicules à quatre roues motrices).
	Vidangez le liquide de l'essieu arrière.
	Vidangez l'huile pour boîte de transfert. (véhicules à quatre roues motrices).
	Remplacez la ou les courroies d'entraînement des accessoires.

¹ Effectuez ces interventions d'entretien dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile et le dernier remplacement du filtre. Ne dépassez pas la distance indiquée pour l'intervalle.

² Remplacement initial au bout de six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

³ Après l'inspection initiale, inspectez chaque vidange d'huile sur deux jusqu'à leur remplacement.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE — CONDITIONS DE CONDUITE RIGOREUSES

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans certaines des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **de temps en temps** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils précis, consultez le conseiller technique ou un technicien d'un concessionnaire.

Exécutez les interventions indiquées dans les tableaux suivants au moment requis ou dans les 4 800 km (3 000 mi) après l'affichage du message **VIDANGE HUILE REQUISE** à l'écran d'information.

Entretien de votre véhicule

- **Exemple 1 :** Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** s'affiche à 46 270 km (28 751 mi). Effectuez la vidange d'huile de boîte de vitesses automatique des 48 000 km (30 000 mi).

- **Exemple 2 :** Le message **VIDANGE HUILE REQUISE** ne s'affiche **pas**, mais le compteur indique 48 000 km (30 000 mi) [par exemple, l'indicateur de durée d'huile intelligent a été réinitialisé à 40 000 km (25 000 mi)]. Remplacez le filtre à air du moteur.

Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'écran d'information, puis effectuez l'entretien en fonction du calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez et lubrifiez les joints de cardan.
	Consultez les éléments d'entretien des essieux sous Exceptions .
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à basse vitesse sur de longues distances, comme c'est le cas pour les véhicules commerciaux (véhicules de livraison, taxis ou véhicules de patrouille).	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme indiqué sur l'écran d'information, puis effectuez l'entretien en fonction du calendrier d'entretien périodique normal.
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.

Entretien de votre véhicule

Utilisation dans des conditions poussiéreuses ou sablonneuses (comme les voies non pavées ou poussiéreuses)	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal des roues et composants connexes.
	Permutez les pneus, contrôlez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. ¹

¹Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Conduite tout-terrain	
Inspectez fréquemment, réparez si nécessaire	Vérifiez la timonerie de direction, les rotules et les joints de cardan. Lubrifiez-les s'ils sont munis de graisseurs.
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou six mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre. ¹
	Recherchez un bruit, une usure, un jeu ou un frottement anormal des roues et composants connexes.
	Permutez les pneus, contrôlez l'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.

¹Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre.

Exceptions

Le programme d'entretien normal comporte plusieurs exceptions.

Entretien des ponts et de la boîte de transfert

Les essieux et la boîte de transfert (véhicules à quatre roues motrices) ne nécessitent pas de vidange d'huile ni de vérifications du niveau d'huile, sauf si une fuite est soupçonnée ou si l'ensemble a été immergé dans l'eau. Contactez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.

Entretien de votre véhicule

Remplacement du filtre à carburant en Californie

si votre véhicule est immatriculé en Californie, l'Agence pour la qualité de l'air de l'État de Californie aux États-Unis a stipulé que la non-exécution de cette opération d'entretien n'annulait pas la garantie antipollution ou ne limitait pas la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile de votre véhicule. Cependant, Ford Motor Company recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles précisés et d'enregistrer toutes réparations effectuées sur le véhicule.

Intervalles de vidange d'huile – climats chauds

Si le véhicule est utilisé au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est semblable et que vous utilisez une huile certifiée API pour moteurs à essence de qualité SM ou SN, l'intervalle normal de vidange d'huile est de 4 800 km (3 000 mi).

Si aucune huile API de qualité SM ou SN n'est disponible, l'intervalle de vidange d'huile est de 2 900 km (1 800 mi).

Remplacement du filtre à air du moteur

La durée de vie du filtre à air du moteur dépend du degré d'exposition à des conditions sales et poussiéreuses. Si le véhicule est soumis à ces conditions, il faudra vérifier fréquemment le filtre à air du moteur et le remplacer au besoin.

DOSSIER D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Entretien de votre véhicule

☐ Bon de réparation:	Timbre du concessionnaire
☐ Distance:	
☐ Heures de fonctionnement du moteur (en option):	
☐ Inspection multipoint (recommandée): ☐	
☐ Signature:	

Appendices

COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE



AVERTISSEMENT: Ne placez aucun objet et n'installez aucun équipement qui pourrait entraver le déploiement du sac gonflable sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou près des sièges avant. Le non-respect de ces précautions peut augmenter les risques de blessures en cas de collision.



AVERTISSEMENT: Ne fixez pas les câbles d'antenne sur le câblage d'origine du véhicule ou sur les conduites de carburant ou de frein.

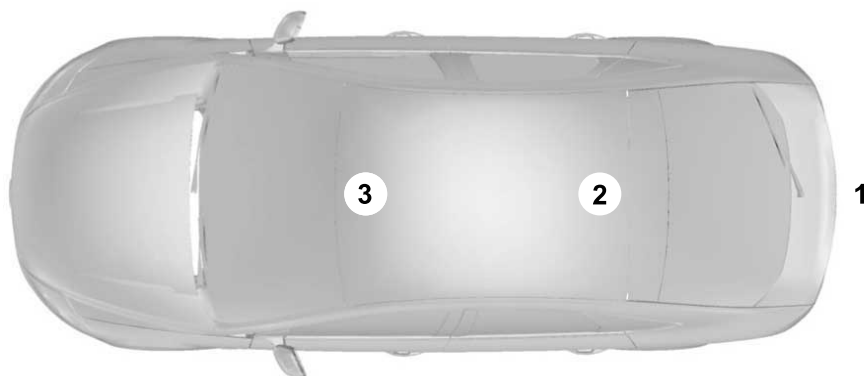


AVERTISSEMENT: Garder les câbles d'antenne et d'alimentation à au moins 10 cm (4 po) de tout module électronique et airbag.

Nota : Votre véhicule a été testé et certifié conforme aux législations relatives à la compatibilité électromagnétique (Règlement 10 ONU ECE ou tout autre législation locale applicable). Il est de votre responsabilité de veiller à ce que tout équipement installé par un concessionnaire agréé sur votre véhicule soit conforme à la législation locale en vigueur et autres exigences.

Nota : Les équipements de transmission radiofréquence de votre véhicule (comme un téléphone cellulaire et émetteur de radio-amateur) doivent être conformes aux paramètres figurant dans le tableau ci-dessous. Aucune condition particulière n'est donnée pour l'installation ou l'utilisation.

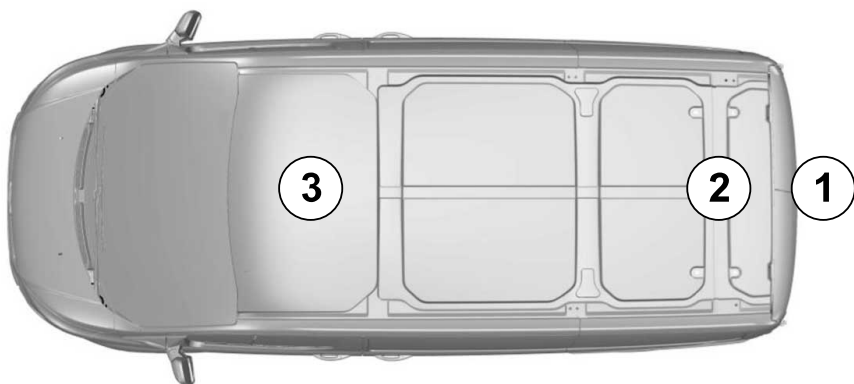
Voiture



E239120

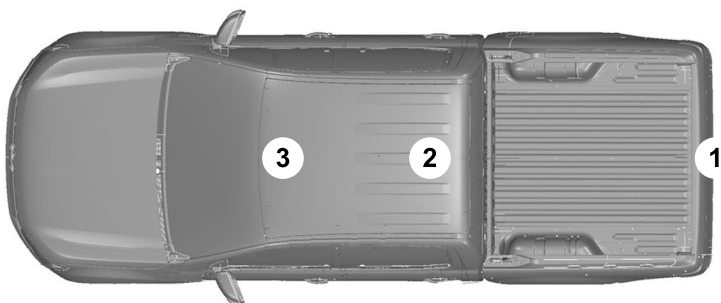
Appendices

Fourgonnette



E239122

Camion



E239121

Appendices

Bandes de fréquences MHz	Puissance de sortie maximale en Watt (puissance RMS maximale)	Positions d'antenne
1-30	50	1
50-54	50	2, 3
68-88	50	2, 3
142-176	50	2, 3
380-512	50	2, 3
806-870	10	2, 3

Nota : Vous devez mener une série de contrôles après l'installation de ces dispositifs pour détecter la présence d'interférences en provenance et en direction de tous les équipements électriques de votre véhicule en mode de veille et de transmission.

Contrôlez tous les équipements électriques :

- avec contact établi;
- avec le moteur qui tourne;
- pendant un essai sur route à des vitesses différentes.

Les champs électromagnétiques générés par l'émetteur à l'intérieur de l'habitacle ne doivent pas dépasser les limites d'exposition humaine applicables.

Appendices

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL

CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF)

- Vous ("Vous" ou "Votre" selon le cas) avez acquis un véhicule ayant plusieurs appareils, y compris SYNC® et différents modules de commande, ("APPAREILS") qui comprennent des logiciels sous licence ou détenus par Ford Motor Company et ses sociétés affiliées ("FORD MOTOR COMPANY"). Ces logiciels installés provenant de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet ("LOGICIEL") sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL peut interfacer ou communiquer, ou encore être mis à niveau de manière à être en interface avec, et (ou) à communiquer avec des logiciels et (ou) des systèmes additionnels fournis par FORD MOTOR COMPANY.

SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL ("CLUF"), N'UTILISEZ PAS LES APPAREILS ET NE COPIEZ PAS LE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, L'UTILISATION SUR LES APPAREILS, CONSTITUERA VOTRE ACCEPTATION DE CE CLUF (OU RATIFICATION DE TOUT ACCORD PRÉALABLE).

CONCESSION D'UNE LICENCE DE LOGICIEL : Ce CLUF vous accorde la licence suivante :

- Vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur les APPAREILS et tel qu'il interface avec des systèmes et (ou) des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire, ou par des fournisseurs de logiciels et de services tiers.

Description des autres droits et limitations

- **Reconnaissance vocale :** Si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui

Appendices

pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir les erreurs possibles.

- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** Vous ne pouvez pas désosser, décompiler, traduire, désassembler ou tenter de découvrir le code source ou les idées ou algorithmes sous-jacents du LOGICIEL, ni permettre à d'autres d'effectuer l'ingénierie inverse, de décompiler ou de désassembler le LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où cette activité est expressément permise par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être autorisé par les termes de la licence régissant l'utilisation de tous les composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création d'œuvres dérivées :** Vous ne pouvez pas distribuer, copier, faire des modifications ou créer des travaux dérivés basés sur le LOGICIEL, sauf dans la mesure où cette activité est expressément autorisée par la loi applicable, nonobstant cette limitation ou dans la mesure où cela peut être permis par les conditions de licence régissant l'utilisation de composants Open Source inclus avec le LOGICIEL.
- **CLUF simple :** La documentation destinée à l'utilisateur final concernant cet APPAREIL et les systèmes et services connexes peut contenir plusieurs CLUF, tels que des traductions ou versions média

multiples (p. ex., dans la documentation de l'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs CLUF, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.

- **Transfert du LOGICIEL :** Vous pouvez transférer de manière permanente tous vos droits en vertu de ce CLUF, uniquement dans le cadre d'une vente ou du transfert des APPAREILS, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL dans son intégralité (y compris tous ses composants, la documentation imprimée et sur support, toutes les mises à niveau et, s'il y a lieu, le ou les Certificats d'authenticité), et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de ce CLUF. Si le LOGICIEL est une mise à niveau, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.
- **Résiliation :** Sous réserve de tout autre droit, FORD MOTOR COMPANY peut résilier ce CLUF si vous ne vous conformez pas à ses conditions.
- **Composants de services sur Internet :** Le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur Internet. Vous reconnaissez et acceptez que FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et (ou) les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL automatiquement téléchargeables dans vos APPAREILS.

Appendices

• **Logiciels et services**

supplémentaires : Le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et de services tiers, à ses sociétés affiliées et (ou) représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL ("Composants supplémentaires"). Les mises à jour du LOGICIEL peuvent vous occasionner des frais supplémentaires de votre fournisseur de services mobiles. Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et de services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de ce CLUF s'appliquent. FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

• **Liens à des sites de tiers :**

Le LOGICIEL peut vous offrir la possibilité de créer un lien vers des sites de tiers. Les sites de tiers ne sont pas sous le contrôle de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées et de ses représentants autorisés. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés ne sont responsables (i) des contenus de sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mis à jour à des sites de tiers, ou (ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et ses représentants autorisés.

• **Obligation de conduire de manière responsable :**

Vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de vous concentrer sur la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation des APPAREILS, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation des APPAREILS.

MISES À NIVEAU ET SUPPORT DE RÉCUPÉRATION :

Si le LOGICIEL est fourni séparément des APPAREILS par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement à partir d'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention "À seules fins de mise à niveau" ou "À seules fins de récupération", vous pouvez alors installer une (1) copie dudit

Appendices

LOGICIEL sur les APPAREILS à titre de copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à ce CLUF, y compris toute condition supplémentaire à ce CLUF accompagnant la mise à niveau du LOGICIEL.

DROITS DE PROPRIÉTÉ

INTELLECTUELLE : Tout droit de titre et de propriété intellectuelle relatif au LOGICIEL (y compris, mais sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et "applet" intégré au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant et toute copie du LOGICIEL sont la propriété de FORD MOTOR COMPANY, de ses sociétés affiliées ou fournisseurs. Le LOGICIEL est concédé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Ce CLUF ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu en dehors de son utilisation prévue. Tous les droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de ce CLUF sont réservés par FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services de tiers. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.

RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :

Vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaines et européennes quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les États-Unis et d'autres gouvernements.

MARQUES DE COMMERCE : Ce CLUF ne vous concède aucun droit concernant toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, ses sociétés affiliées et les fournisseurs et prestataires de logiciels et de services tiers.

SOUTIEN PRODUIT : Reportez-vous aux instructions de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation pour le soutien produit des APPAREILS, tels que le manuel de l'utilisateur.

Pour toute question concernant ce CLUF, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées fournies dans la documentation des APPAREILS.

Déni de responsabilité pour certains

dommages : SAUF DANS LE CAS OÙ CELA EST PROHIBÉ PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU DE SERVICES TIERS, ET SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CONSÉCUTIF OU ACCESSOIRE SURVENANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUISÉS SANS SUCCÈS. IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE VÉHICULE NEUF.

SYNC® Automotive – Informations importantes relatives à la sécurité – Lire et respecter les instructions :

- Avant d'utiliser votre système SYNC®, lisez et observez toutes les instructions et les informations relatives à la sécurité fournies dans ce manuel de l'utilisateur final ("Guide du propriétaire"). Le non-respect des précautions contenues dans ce Guide du propriétaire peut provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

Principes de fonctionnement de base

- **Commandes vocales :** Certaines fonctions dans le système SYNC® peuvent être accomplies en utilisant des commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite tout en gardant les mains sur le volant et sans quitter la route des yeux.
- **Consultation prolongée de l'écran d'affichage :** Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part.
- **Réglage du volume :** Ne montez pas le volume excessivement. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de percevoir les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.
- **Fonctions du système de navigation :** Toutes les fonctions du système de navigation du système ont pour but de fournir des directives détaillées pour vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.
- **Danger de distraction :** Toute fonction du système de navigation peut nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Avant d'effectuer ce genre d'opération, arrêtez-vous dans un endroit sûr en respectant la réglementation.
- **Fiez-vous à votre jugement :** Les fonctions du système de navigation ne sont prévues que pour vous aider. Conduisez toujours en respectant les conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

Appendices

- **Sécurité routière :** N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits que vous estimez dangereux. Le conducteur demeure l'unique responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'en évaluer la sécurité.
- **Imprécision éventuelle des cartes :** Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en raison de changements apportés aux routes, à la signalisation routière ou aux conditions de conduite. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.
- **Services d'urgence :** Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser des services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou les cliniques.

Appendices

Vos responsabilités et hypothèses de risques

- Vous acceptez chacun des éléments suivants : (a) L'utilisation du LOGICIEL tout en conduisant une voiture ou un autre véhicule en violation de la loi applicable ou en conduisant autrement de manière dangereuse présente un risque important de distraction au volant et ne doit être tentée en aucune circonstance; (b) L'utilisation du LOGICIEL à un volume excessif pose un risque important de lésions auditives et ne doit être entreprise en aucune circonstance; (c) Le LOGICIEL peut ne pas être compatible avec les nouvelles versions ou les différentes versions d'un système d'exploitation, les logiciels ou services de tiers et le LOGICIEL peut potentiellement causer la défaillance critique d'un système d'exploitation, d'un logiciel ou d'un service de tiers, (d) Tout service de tiers accessible par le LOGICIEL (i) ou logiciel tiers utilisé avec celui-ci peut facturer des frais supplémentaires pour en obtenir l'accès; (ii) peut ne pas fonctionner correctement, de façon ininterrompue ou sans erreur; (iii) peut changer les formats de transmission ou interrompre le fonctionnement, (iv) peut contenir du contenu vulgaire ou offensant, réservé aux adultes; (v) peut proposer des informations inexactes, fausses ou trompeuses sur la circulation, la météo, les données financières ou de sécurité, ou tout autre contenu; (e) L'utilisation du LOGICIEL peut vous amener à engager des frais supplémentaires auprès de votre fournisseur de services mobiles (WSP) et tout calculateur de données de minutes qui peut être inclus dans le programme du logiciel est donné à titre indicatif seulement, n'est en aucune façon garanti et ne doit en aucune manière être invoqué.

- Lorsque vous utilisez le LOGICIEL, vous acceptez d'être responsable et d'assumer la totalité des risques pour les éléments énoncés à l'article (a) – (e) ci-dessus.

Exonération de garantie

VOUS RECONNAISSEZ EXPRESSÉMENT ET ACCEPTEZ QUE L'UTILISATION DES APPAREILS ET DU LOGICIEL EST À VOS PROPRES RISQUES ET QUE VOUS PRENEZ À VOTRE CHARGE LA TOTALITÉ DES RISQUES DE QUALITÉ SATISFAISANTE, DE PERFORMANCES, D'EXACTITUDE ET D'EFFORT. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION APPLICABLE, LE LOGICIEL ET TOUT LOGICIEL OU SERVICE DE TIERS EST FOURNI "TEL QUEL" ET "TEL QUE DISPONIBLE", AVEC TOUS SES DÉFAUTS ET SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, ET FORD MOTOR COMPANY REJETTE TOUTE GARANTIE ET CONDITION CONCERNANT LE LOGICIEL, LE LOGICIEL ET LES SERVICES DE TIERS, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES ET (OU) LES CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER, D'EXACTITUDE, DE JOUISSANCE PAISIBLE ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERS. FORD MOTOR COMPANY NE FOURNIT PAS DE GARANTIE (a) CONTRE LES PERTURBATIONS LORS DE VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DE SERVICES DE TIERS, ET NE GARANTIT PAS (b) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS RÉPONDRONT À VOS BESOINS, (c) QUE LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS FONCTIONNERONT DE FAÇON ININTERROMPUE OU SANS ERREUR, (d) OU QUE LES DÉFAUTS DU LOGICIEL, DU LOGICIEL OU DES SERVICES DE TIERS SERONT CORRIGÉS. AUCUNE

Appendices

INFORMATION OU AUCUN CONSEIL VERBAL OU PAR ÉCRIT PAR FORD MOTOR COMPANY OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ NE CONSTITUE UNE GARANTIE. SI LE LOGICIEL, LE LOGICIEL OU LES SERVICES DE TIERS S'AVÉRAIENT DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ L'INTÉGRALITÉ DU COÛT DE TOUT DÉPANNAGE, TOUTE RÉPARATION OU CORRECTION. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE GARANTIES TACITES NI LES LIMITATIONS POUR LES DROITS EN VIGUEUR DES CONSOMMATEURS. AINSI, L'EXCLUSION DE GARANTIE CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER PLEINEMENT À VOTRE CAS. LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR FORD MOTOR COMPANY SE TROUVE DANS LES INFORMATIONS DE GARANTIE QUI ACCOMPAGNENT VOTRE GUIDE DU PROPRIÉTAIRE. EN CAS DE CONFLIT ENTRE LES TERMES DE CETTE SECTION ET LE LIVRET DE GARANTIE, LE LIVRET DE GARANTIE PRÉVAUDRA.

Droit applicable, lieu, compétence

- Les lois de l'État du Michigan régissent ce CLUF et votre utilisation du LOGICIEL. Votre utilisation du LOGICIEL peut également être soumise à d'autres lois locales, régionales, nationales, ou internationales. Tout litige découlant du présent CLUF ou y étant lié sera porté et exclusivement devant un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne ou à la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan. Vous consentez par les présentes à vous soumettre à la compétence personnelle d'un tribunal de l'État du Michigan situé dans le comté de Wayne et de la cour de district des États-Unis pour le District Est du Michigan pour tout litige découlant de ou lié au présent CLUF.

Arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif

(a) Application. CET ARTICLE S'APPLIQUE À TOUT DIFFÉREND À L'EXCEPTION DE DIFFÉRENDS LIÉS À LA VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR OU À L'APPLICATION OU À LA VALIDITÉ DE VOS DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, DE CEUX DE FORD MOTOR COMPANY OU DE TOUT CONCÉDANT DE FORD MOTOR COMPANY. Différend signifie tout litige, action, ou autre controverse entre vous et FORD MOTOR COMPANY, autre que les exceptions énumérées ci-dessus, concernant le LOGICIEL (y compris son prix) ou du présent CLUF, que ce soit dans le contrat, la garantie, un délit, une loi, un règlement, une ordonnance ou toute autre base juridique ou équitable.

(b) Avis de contestation. En cas de différend, vous ou FORD MOTOR COMPANY devez donner à l'autre partie un "Avis de contestation", c.-à-d. une déclaration écrite avec le nom, l'adresse et les coordonnées de la partie qui la remet, les faits qui ont donné lieu au litige et le redressement demandé. Vous et FORD MOTOR COMPANY tenterez de résoudre tout différend par négociation informelle dans un délai de 60 jours à partir de la date à laquelle l'avis de contestation est envoyé. Après 60 jours, vous ou FORD MOTOR COMPANY pouvez commencer l'arbitrage.

(c) Cour des petites créances. Vous pouvez également plaider tout litige dans une cour des petites créances de votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY, si le litige respecte toutes les exigences du droit d'être entendu dans la cour des petites créances. Vous pouvez plaider dans une cour des petites créances que vous ayez ou non engagé des négociations informelles en premier lieu.

(d) Arbitrage exécutoire. Si vous et FORD MOTOR COMPANY, ne résolvez pas tout différend par voie de négociation informelle ou dans une cour des petites créances, tout autre effort pour résoudre ce différend sera mené exclusivement par arbitrage exécutoire. Vous abandonnez le droit de plaider (ou de participer en tant que partie ou membre du recours collectif) tous les litiges en cour devant un juge ou un jury. Au lieu de cela, tous les différends seront résolus devant un médiateur neutre, dont la décision sera finale, sauf pour un droit d'appel limité en vertu de la loi fédérale sur l'arbitrage. Tout tribunal ayant juridiction sur les parties peut faire appliquer la décision du médiateur.

(e) Renonciation à un recours collectif.

Toute procédure pour résoudre des litiges éventuels ou dans un forum sera effectuée uniquement sur une base individuelle. Ni vous ni FORD MOTOR COMPANY ne chercherez à faire entendre un différend en tant que recours collectif, en tant que recours général devant avocat privé, ou dans toute autre instance dans laquelle une partie agit ou propose d'agir en tant que représentant. Aucun arbitrage ou procédure ne sera combiné avec un autre sans le consentement écrit préalable de toutes les parties à tous les arbitrages ou procédures touchés par l'instance.

(f) Procédure d'arbitrage. Tout arbitrage sera effectué par l'Association américaine d'arbitrage ("AAA"), en vertu de ses règles d'arbitrage commercial. Si vous êtes un particulier et utilisez le LOGICIEL pour un usage personnel ou sur un véhicule, ou si la valeur du litige est de 75 000 \$ ou moins, si vous êtes ou non un particulier ou selon la façon dont vous utilisez le LOGICIEL, les Procédures AAA complémentaires pour les litiges en matière de consommation s'appliqueront également. Pour commencer l'arbitrage, soumettez une demande de règles d'arbitrage commercial pour la forme d'arbitrage à l'AAA. Vous

pouvez demander une audience par téléphone ou en personne en suivant les règles AAA. Dans un différend chiffré à 10 000 \$ ou moins, l'audience se fera par téléphone à moins que le médiateur ne trouve de bonnes raisons de tenir cette audience en personne. Pour plus d'informations, reportez-vous à adr.org ou composez le 1 800 778-7879. Vous acceptez de ne commencer l'arbitrage que dans votre pays de résidence ou l'établissement principal de l'entreprise FORD MOTOR COMPANY. Le médiateur peut vous accorder les mêmes dommages à vous individuellement comme peut le faire un tribunal. Le médiateur peut rendre un jugement de constatation ou des mesures injonctives uniquement pour vous et seulement dans la mesure nécessaire pour répondre à votre demande individuelle.

(g) Frais d'arbitrage et incitations.

- i. Litiges chiffrés à 75 000 \$ ou moins. FORD MOTOR COMPANY remboursera rapidement vos frais de dépôt et paiera les frais et les dépenses de l'AAA et du médiateur. Si vous rejetez la dernière offre de règlement écrite de FORD MOTOR COMPANY faite avant que le médiateur n'ait été nommé ("dernière offre écrite"), que votre différend suit tout le parcours jusqu'à la décision d'un médiateur (appelée "sentence") et que le médiateur vous attribue plus que la dernière offre écrite, FORD MOTOR COMPANY vous donnera trois options: (1) payer la somme la plus élevée de la sentence ou 1 000 \$; (2) régler deux fois les frais raisonnables de votre avocat, le cas échéant; et (3) rembourser les frais (y compris les

honoraires et les frais de témoins experts) que votre avocat accumule raisonnablement pour enquêter, préparer et poursuivre votre demande en arbitrage. Le médiateur déterminera les montants.

- ii. Litiges chiffrés à plus de 75 000 \$. Les règles de l'AAA régiront le paiement des taxes de dépôt et les honoraires et frais de l'AAA et du médiateur.
- iii. Litiges sans égard au montant. Dans tout arbitrage que vous commencez, FORD MOTOR COMPANY cherchera à récupérer les honoraires et frais de AAA ou du médiateur, ou vos frais de dossier que l'entreprise a remboursés, seulement si le médiateur juge l'arbitrage frivole ou présenté dans un but illégitime. Dans tout arbitrage entamé par FORD MOTOR COMPANY, l'entreprise paiera tous les frais de dossier et dépenses de l'AAA, et du médiateur. Elle ne cherchera pas à récupérer les honoraires ou les frais de son avocat auprès de vous dans un quelconque arbitrage. Les frais et les dépenses ne sont pas comptabilisés pour déterminer le montant d'un litige.

(h) Les réclamations ou contestations doivent être déposées dans un délai d'un an.

Dans la mesure permise par la loi, toute réclamation ou tout différend en vertu du présent CLUF auquel cet article s'applique doit être déposé dans l'année à la cour des petites créances (Article C) ou en arbitrage (Article D). La période d'un an commence lorsque la première revendication ou contestation peut être déposée. Si une telle réclamation ou un tel litige n'est pas déposé dans l'année, il est interdit de façon permanente.

(i) Divisibilité. Si la renonciation à un recours collectif [Article (e)] est jugée illégale ou inapplicable, pour l'intégralité ou des parties d'un différend, la partie de l'article (e) ne s'applique pas à ces parties. Au lieu de cela, ces parties seront divisées et traitées dans un tribunal, les autres parties procédant à l'arbitrage. Si toute autre disposition de la partie article (e) est jugée illégale ou non exécutoire, cette disposition sera divisée, le reste de l'article (e) demeurant en vigueur et de plein effet.

Contrat de licence d'utilisateur final du logiciel Telenav

Veuillez lire ces modalités et conditions attentivement avant d'utiliser le logiciel TeleNav. Votre utilisation du logiciel TeleNav indique que vous acceptez ces modalités et conditions. Si vous n'acceptez pas ces modalités et conditions, ne brisez pas le sceau de l'emballage, ne lancez pas, ni autrement n'utilisez le logiciel TeleNav. TeleNav peut modifier ce contrat ainsi que la politique de confidentialité à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Vous consentez à visiter le site <http://www.telenav.com> périodiquement pour consulter la version la plus récente de ce contrat et la politique de confidentialité.

1. Utilisation sécuritaire et légale

Vous reconnaissez que l'utilisation du logiciel TeleNav durant la conduite peut poser un risque de blessures ou de mort pour vous et d'autres personnes dans des situations qui exigent autrement votre attention exclusive, et vous consentez donc à vous conformer aux directives suivantes lorsque vous utilisez le logiciel TeleNav :

(a) respecter toutes les lois de la circulation et autrement conduire de façon sécuritaire;

Appendices

(b) utiliser votre propre jugement pendant la conduite. Si vous estimez que l'itinéraire suggéré par le logiciel TeleNav vous invite à accomplir une manœuvre dangereuse ou illégale, vous place dans une situation dangereuse, ou vous oriente dans une zone que vous considérez comme dangereuse, ne suivez pas ces instructions.

(c) n'entrez pas de destinations, ou autrement ne manipulez pas le logiciel TeleNav, à moins que votre véhicule ne soit à l'arrêt et en stationnement.

(d) n'utilisez pas le logiciel TeleNav à des fins illégales, non autorisées, involontaires, peu sûres, dangereuses ou illégales, ou de toute manière incompatibles avec le présent contrat;

(e) organisez tous les GPS et les appareils sans fil et les câbles nécessaires pour l'utilisation du logiciel TeleNav de manière sécurisée dans votre véhicule afin qu'ils n'interfèrent pas avec votre conduite et n'empêchent pas le fonctionnement de tout dispositif de sécurité (comme un coussin de sécurité gonflable);

Vous consentez à indemniser TeleNav contre toutes les réclamations découlant de l'utilisation dangereuse ou autrement inappropriée du logiciel TeleNav dans tout véhicule en mouvement, y compris en raison de votre non-conformité aux directives mentionnées ci-dessus.

2. Données relatives au compte

Vous acceptez : (a) lorsque vous enregistrez le logiciel TeleNav, de fournir à TeleNav de l'information exacte, précise, à jour et complète sur vous, et (b) d'informer TeleNav sans tarder de tout changement relatif à telle information, en vous assurant qu'elle soit exacte, précise, à jour et complète.

3. Licence de logiciel

- En conformité avec les modalités de ce contrat, TeleNav vous accorde par la présente une licence personnelle, non exclusive et non transférable (excepté dans les cas expressément autorisés ci-dessous concernant votre transfert permanent de la licence du logiciel TeleNav), sans droit de sous-licence, d'utiliser le logiciel TeleNav (sous forme de code-objet seulement) afin d'accéder au logiciel TeleNav et de l'utiliser. Cette licence prendra fin lors de toute résiliation ou expiration de ce contrat. Vous consentez à utiliser le logiciel TeleNav seulement pour votre usage personnel d'affaire ou d'agrément, et à ne pas fournir de services de navigation commerciale à d'autres parties.

3.1 Limitations de licence

- (a) ingénierie inverse, décompilation, désassemblage, traduction, modification, altération ou autre changement du logiciel TeleNav ou d'une partie de celui-ci; (b) tentative d'extraire le code source, la bibliothèque d'audio ou la structure du logiciel TeleNav, sans le consentement écrit, exprès et préalable de TeleNav; (c) suppression du logiciel TeleNav, ou modification, de toute marque de commerce, nom commercial, logo, brevet ou mention de droits d'auteur ou autre avis ou marque de TeleNav ou de ses fournisseurs; (d) distribution, accord sous-licence ou autrement transfert du logiciel TeleNav à d'autres, sauf dans le cadre de votre transfert permanent du logiciel TeleNav; ou (e) utilisation du logiciel TeleNav d'une manière qui

i. porte atteinte à la propriété intellectuelle ou aux droits de propriété, droits de publicité ou de confidentialité ou à d'autres droits de toute partie,

Appendices

ii. viole des lois, statuts, ordonnances ou règlements, y compris, sans s'y limiter, les lois et réglementations relatives aux pourriels, à la vie privée, à protection des consommateurs et des enfants, à l'obscénité ou à la diffamation, ou

iii. est à caractère nuisible, menaçant, abusif, harcelant, tortueux, diffamatoire, vulgaire, obscène, calomnieux ou autrement répréhensible; et (f) cédé à crédit-bail, loué, ou autrement permet l'accès non autorisé par des tiers au logiciel TeleNav sans autorisation écrite préalable de TeleNav.

4. Avis de non-responsabilité

- Dans la pleine mesure où le permet la loi, en aucun cas TeleNav, ses concédants de licence et fournisseurs, ou agents ou employés ne seront tenus responsables de ce qui précède, de toute décision prise ou action effectuée par vous ou par une autre personne en se fiant à l'information fournie par le logiciel TeleNav. TeleNav ne garantit pas également l'exactitude de la carte ou d'autres données utilisées pour le logiciel TeleNav. De telles données peuvent ne pas toujours refléter la réalité en raison de divers facteurs, en outre, les fermetures de route, la construction, les conditions météorologiques, les nouvelles routes et d'autres conditions changeantes. Vous êtes responsable du risque entier qui résulte de votre utilisation du logiciel TeleNav. Par exemple, mais sans s'y limiter, vous consentez à ne pas compter sur le logiciel TeleNav pour la navigation critique dans les secteurs où votre bien-être ou votre survie, ainsi que le bien-être et la survie des autres, dépend de l'exactitude de

la navigation, dans la mesure où les cartes ou la fonctionnalité du logiciel TeleNav ne sont pas conçues pour soutenir de telles applications à risque élevé, surtout dans des régions géographiquement plus éloignées.

- TELENNAV DÉCLINE EXPLICITEMENT ET EXCLUT TOUTES LES GARANTIES À PROPOS DU LOGICIEL TELENNAV, QU'ELLES SOIENT STATUTAIRES, EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS TOUTES LES GARANTIES QUI POURRAIENT RÉSULTER DE TRANSACTIONS COMMERCIALES, DE PRATIQUES COMMERCIALES COURANTES OU DE L'USAGE DU COMMERCE ET Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN BUT PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE DROITS DE TIERS PAR RAPPORT AU LOGICIEL DE TELENNAV.
- Certaines juridictions ne permettent pas l'avis de non-responsabilité de certaines garanties. Cette limitation peut donc ne pas s'appliquer à votre cas.

5. Limitation de responsabilité

- DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, EN AUCUN CAS TELENNAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS OU ENVERS DES TIERS DES DOMMAGES INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS DANS CHAQUE CAS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR L'INCAPACITÉ D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT OU D'ACCÉDER AUX DONNÉES, LA PERTE DE DONNÉES, LA PERTE D'AFFAIRES, LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE D'EXPLOITATION

OU SIMILAIRE) RÉSULTANT DE L'USAGE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL TELENV, MÊME SI TELENV A ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. NONOBTANT TOUT DOMMAGE QUE VOUS POURRIEZ SUBIR POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUS LES DOMMAGES MENTIONNÉS AUX PRÉSENTES ET TOUT DOMMAGE DIRECT OU GÉNÉRAL EN VERTU DU CONTRAT, D'UN DÉLIT CIVIL [Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE] OU AUTREMENT), LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE DE TELENV ET DE TOUS LES FOURNISSEURS DE TELENV SERA LIMITÉE AU MONTANT QUE VOUS AVEZ RÉELLEMENT PAYÉ POUR LE LOGICIEL TELENV. CERTAINS ÉTATS ET (OU) CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉQUENTS. LES LIMITATIONS OU LES EXCLUSIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

6. Arbitrage et loi applicable

- Vous consentez que toute dispute, réclamation ou controverse qui résulte ou est connexe à ce Contrat ou au Logiciel TeleNav sera résolue par un arbitrage indépendant impliquant un médiateur neutre et sera gérée par l'Association américaine d'arbitrage dans le comté de Santa Clara, en Californie. Le médiateur appliquera les Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage, et le jugement concernant la sentence arbitrale rendue par le médiateur pourra être enregistré auprès de n'importe quel tribunal compétent. Notez qu'il n'y a aucun juge ni jury dans un processus d'arbitrage et que la décision du médiateur liera les deux

parties. Vous consentez expressément à renoncer à votre droit à un procès devant jury. Ce contrat et son exécution seront gouvernés et interprétés conformément aux lois de l'État de la Californie, sans donner effet à ses stipulations en matière de conflit de lois. Dans la mesure où une action légale est nécessaire concernant l'arbitrage à caractère exécutoire, TeleNav et vous-même consentez à vous soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux du comté de Santa Clara, en Californie. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas.

7. Cession

- Vous ne pouvez pas revendre, céder ou transférer ce Contrat ou aucun de vos droits ou obligations, sauf dans leur intégralité, en connexion avec votre transfert permanent du logiciel TeleNav, et expressément assujetti à l'acceptation des modalités et des conditions de ce contrat par l'utilisateur du logiciel de TeleNav. Les ventes, cessions ou transferts qui ne sont pas expressément permis en vertu de ce paragraphe entraîneront la résiliation immédiate de ce contrat, sans aucune responsabilité de la part de TeleNav, auquel cas vous et les autres parties, devrez cesser immédiatement d'utiliser le logiciel TeleNav. Nonobstant les stipulations précédentes, TeleNav peut céder ce contrat à toute autre partie, en tout temps et sans préavis, à condition que le cessionnaire reste lié par ce contrat.

Appendices

8. Divers

8.1

Ce contrat constitue l'accord entier entre TeleNav et vous relativement à l'objet des présentes.

8.2

Sauf pour ce qui est des licences limitées expressément accordées dans ce contrat, TeleNav retient tout droit, titre et intérêt dans et au logiciel TeleNav, y compris, mais sans s'y limiter, tous les droits de propriété intellectuelle connexe. Aucune licence ni autres droits qui ne sont pas expressément accordés dans ce contrat, sont conçus, ou le seront, pour être accordés ou conférés par implication, par statut, incitation, estoppel ou autre, et TeleNav et ses fournisseurs ainsi que ses concédants de licence se réservent par la présente tous les droits respectifs autres que les licences accordées explicitement dans ce contrat.

8.3

En utilisant le logiciel TeleNav, vous consentez à recevoir électroniquement de TeleNav toutes les communications, y compris les avis, les accords, les divulgations juridiques requises ou les autres renseignements à propos du Logiciel de TeleNav (collectivement, les "Avis"). TeleNav peut fournir de tels avis en les affichant sur le site Web de TeleNav ou en téléversant de tels avis sur votre appareil sans fil. Si vous désirez retirer votre consentement pour recevoir électroniquement ces avis, vous devez discontinuer l'utilisation du logiciel TeleNav.

8.4

Le manquement de TeleNav ou le vôtre d'exiger l'exécution de toute stipulation ne compromettra à aucun moment le droit de cette partie par la suite, et aucune renonciation par une partie à un défaut aux termes de ce contrat ne constituera un abandon de violation subséquente ou un défaut ou un abandon de la stipulation même.

8.5

Si une disposition quelconque dans la présente est inexécutable, cette disposition sera alors modifiée pour refléter l'intention des parties, et les dispositions restantes de ce contrat resteront en vigueur et exécutoires.

8.6

Les titres de ce contrat sont donnés en référence uniquement, ne seront pas considérés comme faisant partie de ce contrat et ne seront pas utilisés comme référence en rapport avec la rédaction ou l'interprétation de ce contrat. Comme ils sont utilisés dans ce contrat, les mots "inclus" et "y compris," et les variations, ne seront pas considérés comme étant des termes de limitation, mais plutôt comme devant être suivis par les mots "sans limitation".

9. Modalités et conditions relatives aux autres fournisseurs

- Le logiciel Telenav utilise la carte et les autres données concédées à Telenav par des fournisseurs tiers pour votre bénéfice et celui d'autres utilisateurs finaux. Le présent contrat inclut les modalités de l'utilisateur final applicables à ces entreprises (et sont incluses à la fin de ce contrat), si bien que votre utilisation du logiciel Telenav

Appendices

est aussi assujettie à ces modalités. Vous consentez à vous conformer aux modalités et conditions additionnelles suivantes, qui sont applicables aux tiers concédants de licence de fournisseur de Telenav :

9.1 Modalités de l'utilisateur final requises par HERE North America, LLC

Les données ("Données") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur, et sont assujetties aux modalités ainsi qu'aux conditions qui sont convenues par vous, d'une part, et Telenav ("Telenav") et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), d'autre part.

© 2013 HERE. Tous droits réservés.

Les données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine du chef du Canada, © Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, GeoBase®, © Ministère des ressources naturelles du Canada.

HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®.

© United States Postal Service® 2014. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4.

Les données pour le Mexique comprennent les données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía.

9.2 Modalités de l'utilisateur final requis par NAV2 (Shanghai) Co., Ltd

Les données ("Données") sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par des droits d'auteur et soumises aux modalités suivantes, que vous et NAV2 (Shanghai) Co., Ltd ("NAV2"), et ses concédants de licence (y compris leurs concédants de licence et fournisseurs), acceptez. 20xx. Tous droits réservés.

Modalités

Utilisation autorisée. Vous convenez d'utiliser ces données avec votre logiciel Telenav exclusivement à des fins d'affaires et personnelles à l'interne pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, un temps partagé ou d'autres objectifs similaires. Par conséquent, mais sous réserve des restrictions mentionnées dans les paragraphes suivants, vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler, créer tout travail dérivé, ni procéder à une ingénierie inverse de ces données, et de ne pas les transférer ni les distribuer sous quelque forme ou pour quelque usage que ce soit, sauf dans la mesure où les lois obligatoires le permettent.

Restrictions. Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin concédée par Telenav, et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, afin d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou d'utiliser des applications semblables; ou (b) avec, ou en communication avec, un système de

positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement. Ces données peuvent contenir des renseignements inexacts ou incomplets en raison du passage du temps, de l'évolution des circonstances, des sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, de tout ce qui peut conduire à des résultats incorrects.

Non-garantie. Les présentes données vous sont fournies "telles quelles" et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. Telenav et ses concédants de licence (y compris leurs propres concédants de licence et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, incluant, sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'adéquation à un usage particulier, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données, ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

Exonération de garantie : TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties. Ainsi, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Exonération de responsabilité :

TELENAV ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET LEURS FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE : TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUTS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉCONOMIES OU TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI TELENAV OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. Certains États, territoires et pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Restriction à l'exportation. Vous ne devez exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec toutes les licences et tous les accords requis en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation, incluant sans s'y limiter, les lois, les règles et les réglementations gérées par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du

Appendices

Département du commerce des États-Unis du Bureau de l'industrie et de la sécurité du Département du Commerce des États-Unis. Dans la mesure où de telles lois, règles et réglementations interdisent à HERE de respecter quelconque de ses obligations en vertu du présent contrat de livrer ou de distribuer les données, un tel manquement sera excusé et ne constituera pas une violation du présent contrat.

Exhaustivité du Contrat. Ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'accord entre Telenav (et ses concédants de licence, y compris leurs concédants de licence et leurs fournisseurs) et vous relativement à l'objet du présent document et remplacent intégralement tout accord écrit ou verbal déjà conclu concernant l'objet du présent document.

Loi applicable. Les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois [insérer "Pays-Bas" lorsque les données européennes de HERE sont utilisées], sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit de lois, ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois [insérer "Pays-Bas" lorsque les données européennes de HERE sont utilisées] pour tout litige, réclamation et action découlant des Données fournies en vertu des présentes.

Utilisateurs finaux du gouvernement.

Si les données sont acquises par ou au nom du gouvernement des États-Unis ou de toute autre entité sollicitant ou appliquant des droits similaires à ceux habituellement revendiqués par le gouvernement des États-Unis, ces données constituent un "article commercial" au sens défini au 48 C.F.R. ("FAR") 2.101, concédé sous licence

conformément aux présentes conditions de l'utilisateur final, et chaque copie des données remise ou autrement fournie de quelque autre manière sera marquée et gravée de l'"Avis d'utilisation" suivant et sera traitée conformément audit avis :

AVIS D'UTILISATION

NOM DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : HERE

ADRESSE DU CONTRACTANT (FABRICANT OU FOURNISSEUR) : c/o Nokia, 425 West Randolph Street, Chicago, Illinois 60606

Ces données constituent un article commercial au sens défini dans le FAR 2.101 et sont assujetties aux modalités d'utilisateur final en vertu desquelles ces données ont été fournies.

© 1987 – 2014 HERE – Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral ou un fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende fournie ici, l'agent de négociation des contrats, l'organisme du gouvernement fédéral, ou le fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de chercher à obtenir des droits supplémentaires ou autres droits relatifs aux données.

Appendices

I. Territoire des États-Unis/Canada

A. Données des États-Unis. Les modalités de l'utilisateur final pour toute application comprenant des données pour les États-Unis doivent comprendre les avis suivants :

"HERE détient une licence non exclusive de l'United States Postal Service® pour publier et vendre l'information ZIP+4®."

"©United States Postal Service® 20XX. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par l'United States Postal Service®. Les marques de commerce et enregistrements de marques suivants sont la propriété de USPS : United States Postal Service, USPS et ZIP+4."

B. Données du Canada. Les dispositions suivantes s'appliquent aux données pour le Canada, lesquelles peuvent inclure ou reprendre les données des concédants de licence tiers ("Données de tierce partie"), incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada ("Sa Majesté"), la Société canadienne des postes ("Postes Canada") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada ("RNCAN") :

1. Avis de non-responsabilité et limitation : Le client consent à ce que son utilisation des données de tierces parties soit assujettie aux dispositions suivantes :

a. Avis de non-responsabilité : Les données de tierces parties sont proposées sous forme de licence "en l'état". Les concédants de licence de telles données, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun enga-

gement, déclaration ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autre, y compris, sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier.

b. Limitation de responsabilité : Les concédants de licence de données de tierces parties, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables : (i) à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la possession de ces données; ou (ii) de toute perte de bénéfices, revenus, contrats ou de toute autre perte accessoire découlant de l'impossibilité d'utiliser ces données.

2. Avis de droits d'auteur : Relativement à chaque copie de la totalité ou d'une partie des données pour le territoire du Canada, le client doit apporter de manière visible l'avis de droits d'auteur suivant sur au moins un de ces éléments : (i) l'étiquette pour le dispositif de stockage de la copie; (ii) l'emballage pour la copie; ou (iii) tout autre matériel emballé avec la copie, comme les manuels d'utilisateur ou les accords de licence d'utilisateur final : "Les données incluent les renseignements pris avec la permission des autorités canadiennes notamment : © Sa Majesté la reine aux droits du Canada, © l'Imprimeur de la reine pour l'Ontario, © la Société canadienne des postes, GéoBase®, © le Ministère des Ressources naturelles du Canada. Tous droits réservés.

3. Modalités de l'utilisateur final : Sauf accord contraire entre les parties, relativement à la fourniture de toute partie des données pour le territoire du Canada aux utilisateurs finaux pouvant être autorisés en vertu du contrat, le client doit fournir aux utilisateurs finaux, de manière bien visible, avec les modalités (établies avec les autres modalités d'utilisateur final à fournir en vertu du contrat, ou autrement fournies, par le client) qui doivent inclure les dispositions suivantes au nom des concédants de licence de données de tierce partie, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN :

Les données peuvent inclure ou refléter les données des concédants de licence, incluant Sa Majesté la reine aux droits du Canada ("Sa Majesté"), la Société canadienne des postes ("Postes Canada") et le Ministère des Ressources naturelles du Canada ("RNCAN"). Ces données sont proposées sous forme de licence "en l'état". Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne consentent aucun engagement, déclaration ou garantie relativement à ces données, qu'ils soient explicites ou implicites, découlant de la loi ou autrement, y compris, mais sans s'y limiter, l'efficacité, l'intégralité, la précision ou l'adéquation à un usage particulier. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables à l'égard de toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action alléguant toute perte, blessure ou dommages, directs ou indirects, qui pourraient résulter de l'utilisation ou la posses-

sion des données ou de ces données. Les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, ne peuvent être tenus responsables, sous quelque forme que ce soit, pour toute perte de revenus ou de contrat, ou toute perte consécutive de quelque sorte que ce soit, qui pourraient résulter de tout défaut dans les données ou ces données.

L'utilisateur final indemniserait et dégagerait de toute responsabilité les concédants de licence, incluant Sa Majesté, Postes Canada et RNCAN, et leurs officiers, employés et agents contre toute réclamation, demande ou action, quelle que soit la nature de la cause de la réclamation, demande ou action, alléguant des pertes, coûts, dépenses, dommages ou blessures (incluant les blessures entraînant le décès) survenant de l'utilisation ou de la possession des données ou des données.

4. Dispositions additionnelles : Les modalités contenues dans le présent article constituent un ajout à tous les droits et obligations des parties en vertu du contrat. Dans la mesure où toutes dispositions du présent article ne sont pas en contradiction ou en conflit avec aucune autre disposition du contrat, les dispositions du présent article doivent prévaloir.

Appendices

II. Mexique. La disposition suivante s'applique aux données pour le Mexique, qui comprennent certaines données de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía ("INEGI") :

A. Toute copie des données ou de l'emballage contenant les données pour le Mexique doit contenir l'avis suivant :
"Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía)"

III. Territoire de l'Amérique latine

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Territoire	Avis

Argentine	IGN "INSTITUTO GEOGRAFICO NACIONAL ARGENTINO"

Équateur	"INSTITUTO GEOGRAFICO MILITAR DEL ECUADOR AUTORIZACION N° IGM-2011-01- PCO-01 DEL 25 DE ENERO DE 2011" "source : © IGN 2009 - BD TOPO ®"

Guadeloupe, Guyane Française et Martinique	"Fuente : INEGI (Instituto Nacional de Estadística y Geografía)"

IV. Territoire du Moyen-Orient

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis

Jordanie	"© Royal Jordanian Geographic Centre". L'exigence d'avis précédant pour les données de la Jordanie est une clause substantielle du contrat. Si un client ou l'un de ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne satisfait pas à cette exigence, HERE a le droit de résilier la licence du client relativement aux données de la Jordanie.

B. Données de la Jordanie. Le client et ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) ne peuvent octroyer ou autrement distribuer la base de données de HERE pour la Jordanie ("Données de la Jordanie") aux fins d'utilisation dans des applications d'entreprise aux (i) entités non jordanienues pour l'utilisation des données de la Jordanie uniquement en Jordanie ou (ii) clients basés en Jordanie. De plus, le client, ses titulaires de sous-licence autorisés (le cas échéant) et les utilisateurs finaux ne peuvent utiliser les données de la Jordanie dans les applications d'entreprise si une telle partie est (i) une entité non jordanienne utilisant les données de la Jordanie uniquement en Jordanie, ou (ii) un client basé en Jordanie. Aux fins des présentes, "Applications d'entreprise" signifient les applications de géomarketing, les applications GIS,

les applications de gestion d'actifs commerciaux mobiles, les applications de centre d'appel, les applications télématiques, les applications Internet pour organisation publique ou pour offrir des services de géocodage.

V. Territoire de l'Europe

A. Utilisation de certains codes de la circulation en Europe

1. Restrictions générales applicables aux codes de la circulation. Le client reconnaît et consent que dans certains pays du territoire de l'Europe, le client devra obtenir des droits directement des fournisseurs de code RDS-TMC tiers pour recevoir et utiliser les codes de circulation des données et fournir des transactions aux utilisateurs finaux de toute manière dérivée ou basée sur de tels codes de circulation. Pour ces pays, HERE doit livrer les données en incluant les codes de circulation au client, seulement après avoir reçu la certification du client ayant obtenu de tels droits.

2. Affichage des légendes des droits de tierce partie pour la Belgique. Le client doit, pour chaque transaction où il utilise les codes de circulation pour la Belgique, fournir l'avis suivant à l'utilisateur final : "les codes de circulation pour la Belgique sont fournis par le Ministère van de Vlaamse Gemeenschap et le Ministère de l'Équipement et des Transports."

B. Cartes papier. En ce qui concerne toute licence octroyée au client relative à la fabrication, la vente ou la distribution de cartes papier (c.-à-d. une carte imprimée sur papier ou support similaire au papier) : (a) une telle licence relative aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne est assujettie à la

condition que le client conclue, et se conforme à, un contrat écrit distinct avec l'Ordnance Survey aux fins de créer et vendre des cartes au format papier, que le client paie à l'Ordnance Survey toutes redevances applicables aux cartes papier, et que le client se conforme aux exigences de l'Ordnance Survey en matière d'avis de droits d'auteur; (b) une telle licence pour la vente ou la distribution à titre onéreux relative aux données pour le territoire de la République tchèque est assujettie à la condition que le client obtienne préalablement le consentement écrit de la part de Kartografie a.s.; (c) une telle licence pour l'utilisation ou la distribution relative aux données pour le territoire de la Suisse est assujettie à la condition que le client obtienne un permis auprès du Bundesamt für Landestopografie of Switzerland; (d) le client ne peut utiliser des données pour le territoire de la France pour créer des cartes au format papier avec une échelle variant entre 1:5 000 et 1:250 000; et (e) le client ne peut utiliser des données pour créer, vendre ou distribuer des cartes papier, semblables ou très similaires, en termes de contenu des données et d'utilisation spécifique de couleur, de symboles et d'échelle, aux cartes au format papier publiées par les organismes de cartographie nationaux européens, notamment, mais sans limitation, Landervermessungämter of Germany, Topografische Dienst of the Netherlands, Nationaal Geografisch Instituut of Belgium, Bundesamt für Landestopografie of Switzerland, Bundesamt für Eich-und Vermessungswesen of Austria, et National Land Survey of Sweden.

Appendices

C. Application de l'Ordnance Survey.
Sans restreindre l'article IV (B) ci-dessus, en ce qui a trait aux données pour le territoire de la Grande-Bretagne, le client reconnaît et consent que l'Ordnance Survey puisse engager une action directement à l'encontre du client pour faire respecter la conformité avec l'avis de droits d'auteur de l'Ordnance Survey (voir la Section IV(D) ci-dessous) et les exigences de la carte papier (voir la Section IV(B) ci-dessus) dans le présent contrat.

D. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Pays	Avis
Autriche	"© Bundesamt für Eich- und Vermessungswesen"
Croatie	
Chypre,	
Estonie,	
Lettonie,	
Lituanie,	
Moldavie,	
Pologne,	
Slovénie ou	
Ukraine	"© EuroGeographics"
France	"source : © IGN 2009 – BD TOPO ®"
Allemagne	"Die Grundlagendaten wurden mit Genehmigung der zuständigen Behörden entnommen"

Grande-Bretagne	"Contains Ordnance Survey data © Crown copyright and database right 2010 Contains Royal Mail data © Royal Mail copyright and database right 2010"
Grèce	"Copyright Geomatics Ltd."
Hongrie	"Copyright © 2003; Top-Map Ltd."
Italie	"La Banca Dati Italiana è stata prodotta usando quale riferimento anche cartografia numerica ed al tratto prodotta e fornita dalla Regione Toscana."
Norvège	"Copyright © 2000; Norwegian Mapping Authority"
Portugal	"Source : IgeoE – Portugal"
Espagne	"Información geográfica propiedad del CNIG"
Suède	"Based upon electronic data © National Land Survey Sweden."
Suisse	"Topografische Grundlage: © Bundesamt für Landestopographie."

E. Distribution dans le pays respectif. Le client reconnaît que HERE n'a pas obtenu les approbations pour distribuer les données cartographiques pour les pays suivants dans ces pays respectifs : Albanie, Biélorussie, Kirghizistan, Moldavie et Ouzbékistan. HERE peut mettre à jour cette liste de temps à autre. Les droits de licence accordés au client en vertu de cette TL relativement aux données pour de tels pays dépe-

Appendices

ndent du respect par le client de toutes les lois et tous les règlements en vigueur, incluant, mais sans limitation, toute licence ou autorisation requise pour distribuer l'application incorporant de telles données dans ces pays respectifs.

VI. Territoire de l'Australie

A. Avis de tierce partie. Toute copie des données ou de l'emballage connexe doit contenir l'avis de tierce partie mentionné ci-dessous et utilisé comme décrit ci-dessous correspondant au territoire (ou une partie de celui-ci) inclus dans une telle copie :

Copyright. Based on data provided under license from PSMA Australia Limited (www.pasma.com.au). Product incorporates data which is © 20XX Telstra Corporation Limited, GM Holden Limited, Intelematics Australia Pty Ltd and Continental Pty Ltd.

B. Avis de tierce partie pour l'Australie. En plus de ce qui précède, les modalités de l'utilisateur final pour toute application contenant les codes de circulation RDS-TMC pour l'Australie doivent contenir l'avis suivant : "Product incorporates traffic location codes which is © 20XX Telstra Corporation Limited and its licensors."

Divulgaration du système télématique de réseau véhicule AT&T

DANS CETTE SECTION, L'UTILISATEUR FINAL SIGNIFIE VOUS ET VOS BÉNÉFICIAIRES, EXÉCUTANTS, REPRÉSENTANTS PERSONNELS LÉGAUX ET PERSONNES AUTORISÉES. AUX FINS DE LA PRÉSENTE SECTION, LE "PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT" INCLUS SES AFFILIÉS ET FOURNISSEURS ET LEURS RESPONSABLES, DIRECTEURS,

EMPLOYÉS, SUCCESEURS ET PERSONNES AUTORISÉES. L'UTILISATEUR FINAL N'A PAS DE RELATION CONTRACTUELLE AVEC LE PRESTATAIRE DE SERVICES SANS FIL SOUS-JACENT ET L'UTILISATEUR FINAL N'EST PAS LE BÉNÉFICIAIRE TIERS D'UN ACCORD ENTRE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND ET ACCEPTE QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'A PAS DE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE, ÉQUITABLE OU AUTRE EN LIEN AVEC L'UTILISATEUR FINAL. EN AUCUN CAS, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE L'ACTION, QUE CÉ SOIT POUR MANQUEMENT UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE NÉGLIGENCE, UNE RESPONSABILITÉ STRICTE DANS LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE, LE RECOURS EXCLUSIF DE L'UTILISATEUR FINAL POUR TOUTES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT DE CE CONTRAT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE DÉFAILLANCE OU INTERRUPTION DU SERVICE FOURNI CI-DESSUS, EST LIMITÉ AU PAIEMENT DES DOMMAGES POUR UN MONTANT NE DÉPASSANT PAS LE MONTANT PAYÉ PAR L'UTILISATEUR FINAL POUR LES SERVICES DANS LES DEUX MOIS QUI PRÉCÈDENT LA DATE DE LA RÉCLAMATION.

(ii) L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT ET SES DIRIGEANTS, EMPLOYÉS ET AGENTS CONTRE TOUTES LES RÉCLAMATIONS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES RÉCLAMATIONS POUR DIFFAMATION, CALOMNIE, OU TOUT DOMMAGE MATÉRIEL, BLESSURE CORPORELLE OU DÉCÈS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN RELATION AVEC CE CONTRAT OU L'UTILISATION, LE NON RESPECT D'UTILISATION OU L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER L'APPAREIL

Appendices

SAUF SI LES RÉCLAMATIONS RÉSULTENT DE LA NÉGLIGENCE OU FAUTE INTENTIONNELLE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT. CETTE INDEMNITÉ SERA MAINTENUE SUITE À LA RÉSILIATION DE L'ACCORD.

(iii) L'UTILISATEUR FINAL N'A AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR UN NUMÉRO ATTRIBUÉ À L'APPAREIL

(iv) L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE FORD ET LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE PEUVENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES TRANSMISSIONS SANS FIL ET NE SONT PAS RESPONSABLES D'UN MANQUE DE SÉCURITÉ RELATIF À L'UTILISATION DES SERVICES.

LE SERVICE EST DESTINÉ À L'USAGE DE [L'UTILISATEUR FINAL] UNIQUEMENT ET L'UTILISATEUR FINAL NE DOIT PAS REVENDRE LE SERVICE À TOUTE AUTRE PARTIE. L'UTILISATEUR FINAL COMPREND QUE LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE COUVRE AUCUNE GARANTIE OU INTERRUPTION DE SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT NE GARANTIT PAS QUE LES UTILISATEURS FINAUX PEUVENT OU SERONT LOCALISÉES EN FONCTION DU SERVICE. LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, SUR LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, D'ADAPTATION OU DE PERFORMANCE À L'ÉGARD DE TOUS SERVICES OU MARCHANDISES, ET EN AUCUN CAS AT&T NE POURRA ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, QU'IL S'AGISSE OU NON DE SA PROPRE NÉGLIGENCE DE : (A) L'ACTE OU DE L'OMISSION D'UN TIERS; (B) DES ANOMALIES, OMISSIONS, INTERRUPTIONS, ERREURS, DÉFAILLANCES DE TRANSMISSION, RETARDS OU DÉFAUTS DANS LE SERVICE FOURNI PAR OU VIA LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; (C) DES DOMMAGES OU

BLESSURES CAUSÉS PAR LA SUSPENSION OU LA CESSATION PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT; OU (D) DOMMAGE OU BLESSURE CAUSÉ PAR UNE DÉFAILLANCE OU UN DÉLAI DE CONNEXION D'UN APPEL À UNE ENTITÉ, Y COMPRIS AU 911 OU TOUT AUTRE SERVICE D'URGENCE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LA LOI, L'UTILISATEUR FINAL ACCEPTE D'INDEMNISER ET DÉGAGER TOUTE RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE DE SERVICE SANS FIL SOUS-JACENT CONTRE TOUTE RÉCLAMATION D'UNE PERSONNE OU D'UNE ENTITÉ POUR DES DOMMAGES DE NATURE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DES SERVICES FOURNIS PAR LE PRESTATAIRE SOUS-JACENT OU DE LEUR UTILISATION, Y COMPRIS LES RÉCLAMATIONS DÉCOULANT ENTIÈREMENT EN PARTIE DE LA NÉGLIGENCE DU PRESTATAIRE SOUS-JACENT.

VII. Territoire de la Chine

Usage personnel uniquement

Vous convenez d'utiliser ces données avec [insérer le nom de l'application du client] exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez une licence et non pour des sociétés de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Par conséquent, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces données pour votre usage personnel afin de (i) les consulter et (ii) les sauvegarder, tant que vous ne supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données, de quelque manière que ce soit. Vous convenez de ne pas autrement reproduire, copier, modifier,

décompiler, désassembler ni procéder à une ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer, sous aucune forme et pour aucun usage, sauf dans la mesure où les lois contraignantes le permettent.

Restrictions

Sauf si vous détenez une licence spécifique à cette fin accordée par NAV2 et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas utiliser ces données (a) avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement connectés ou en communication avec des véhicules en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou des applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un dispositif de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil connecté, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels. Vous acceptez de cesser d'utiliser ces données si vous ne respectez pas ces modalités.

Garantie limitée

NAV2 garantit que (a) les données fonctionneront correctement avec les contenus écrits associés pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception, et (b) tout service d'assistance fourni par NAV2 doit être essentiellement tel que décrit dans les documents écrits applicables offerts par NAV2, et les ingénieurs de support de NAV2 feront les efforts commercialement raisonnables pour résoudre tout problème.

Recours du client

La responsabilité entière de NAV2 et de ses fournisseurs et votre recours exclusif doivent être, à l'entière discrétion de NAV2, soit (a) un remboursement du prix payé, le cas échéant, ou (b) une réparation ou un remplacement des données qui ne satisfont pas à la garantie limitée de NAV2, lesquelles sont retournées à NAV2 avec une copie de votre reçu. La présente garantie limitée est nulle si la défaillance des données résulte d'un accident, d'un abus ou d'une mauvaise application. Toutes données de remplacement seront garanties pour le reste de la période de garantie originale ou trente (30) jours, la période la plus longue prévalant. Aucun de ces recours ni aucun service d'assistance produit offert par NAV2 n'est disponible sans preuve d'achat auprès d'une source internationale autorisée.

Aucune autre garantie :

À L'EXCEPTION DE LA GARANTIE LIMITÉE MENTIONNÉE PLUS HAUT ET DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) DÉCLINENT TOUTE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, DE QUALITÉ, DE PERFORMANCE, DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITULARITÉ OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. Certaines exclusions de garantie peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Responsabilité limitée :

DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, NAV2 ET SES CONCÉDANTS DE LICENCE (INCLUANT LEURS PROPRES CONCÉDANTS DE LICENCE ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS

Appendices

RESPONSABLES ENVERS VOUS DE :
TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU TOUS DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES INFORMATIONS, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU ÉPARGNE OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER OU CONSÉCUTIF DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES INFORMATIONS, DE TOUT DÉFAUT DANS CES INFORMATIONS, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE, OU QUE CE SOIT FONDÉ SUR UNE GARANTIE, MÊME SI NAV2 OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE NAV2 OU DE SES FOURNISSEURS NE DOIT EXCÉDER LE PRIX PAYÉ. Certaines exclusions de responsabilité peuvent ne pas être autorisées en vertu de la loi en vigueur et, dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à votre cas.

Restriction de l'exportation

Vous acceptez de n'exporter, vers aucune destination, aucune partie des données qui vous sont fournies ou aucun produit direct qui en découle, sauf en conformité avec toutes les licences et toutes les autorisations requises en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation.

Protection IP

Les données sont la propriété de NAV2 ou de ses fournisseurs et sont protégées par le droit d'auteur en vigueur et autres lois et traités relatifs à la propriété intellectuelle. Les données sont fournies uniquement sur la base d'une licence d'utilisation, et à la vente.

Exhaustivité du contrat

Ces conditions générales constituent l'intégralité du contrat entre NAV2 (et ses concédants de licence, y compris leurs propres concédants de licence et fournisseurs) et vous-même relativement à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistants entre nous à l'égard de tels sujets.

Loi applicable

Les conditions générales ci-dessus sont régies par les lois de la République populaire de Chine, sans donner effet (i) à ses stipulations en matière de conflit des lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Tout litige découlant des données fournies en vertu des présentes ou y étant lié doit être soumis à la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai.

Copyright Gracenote®

Disque compact et musique – données connexes de Gracenote, Inc., copyright©

Appendices

2000-2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, copyright© 2000-2007 Gracenote. Ce produit et ce service peuvent respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants Brevets 5 987,525; 6 061,680; 6 154,773; 6 161,132; 6 230,192; 6 230,207; 6 240,459; 6 330,593 et autres brevets délivrés ou en instance. Certains services sont fournis sous licence de Open Globe, Inc. pour les États-Unis Brevet 6 304 523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, ainsi que le logo "Powered by Gracenote™" sont des marques de commerce de Gracenote.

Contrat de licence d'utilisation Gracenote® (CLUF)

Cet appareil contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 ("Gracenote").

Le logiciel de Gracenote (le "Logiciel Gracenote") permet à cet appareil d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, le morceau et le titre ("données Gracenote") de serveurs en ligne ("serveurs Gracenote") et d'effectuer certaines autres fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de cet appareil. Cet appareil peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions stipulées dans le présent contrat relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections stipulés dans le présent contrat dont jouit Gracenote. Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote ("contenu Gracenote"), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage

personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous violez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote.

Gracenote, respectivement, se réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance, Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous est dû pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Appendices

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page Web sur la politique de protection de la vie privée sur le site www.gracenote.com.

LE LOGICIEL GRACENOTE, CHAQUE ÉLÉMENT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU DE GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS "TELS QUELS" SOUS LICENCE. GRACENOTE NE FORMULE AUCUNE DÉCLARATION OU GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT, COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT, DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET (OU) LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE. GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERA PAS INTERROMPU. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU D'AUTRES TYPES DE DONNÉES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE EN TOUT TEMPS SES SERVICES EN LIGNE. GRACENOTE REJETTE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR

MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, DE TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS EN UTILISANT LE LOGICIEL OU TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE. © Gracenote 2007.

Énoncé relatif aux fréquences radio

Identifiant du FCC : ACJ-SYNCG3-L
Industrie Canada : 216B-SYNCG3-L

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

- (1)** ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles;
- (2)** ce dispositif doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui pourraient l'activer inopinément.



AVERTISSEMENT: Tout changement ou modification apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités d'homologation compétentes peut annuler le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

L'antenne utilisée pour cet émetteur ne doit pas être située au même endroit ou fonctionner conjointement avec une autre antenne ou un autre émetteur.

Appendices

Territoire de Taiwan

Remarque : Conformément à l'approche de gestion des moteurs à rayonnement radioélectrique de faible puissance :

Article 12 : Pour les modèles approuvés et homologués de moteurs à rayonnement de faible puissance, les compagnies, les entreprises ou les utilisateurs ne doivent pas modifier la fréquence, augmenter la puissance ou modifier les caractéristiques et les fonctions de la conception originale sans autorisation.

Article 14 : L'utilisation de moteurs radioélectriques de faible puissance ne doit pas affecter la sécurité aérienne et nuire aux télécommunications légales. Si des interférences sont détectées, cessez immédiatement d'utiliser l'appareil et ne reprenez l'utilisation qu'après avoir vérifié qu'il n'y a plus d'interférences. Pour les télécommunications légales et la télécommunication sans fil de la société de télécommunications, le moteur à radiofréquence de faible puissance doit être capable de tolérer les limites légales d'interférences provenant d'équipements de télécommunication, industriels, scientifiques et d'ondes radio.

SUNA TRAFFIC CHANNEL – CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour activer, utiliser ou accéder à SUNA Traffic Channel, SUNA Predictive ou tout autre contenu ou matériel fourni par Intelematics (ensemble, les **Produits ou Services SUNA**), vous devez en accepter les conditions générales. Voici un résumé des conditions générales applicables. Pour connaître l'ensemble des conditions générales relatives à votre utilisation des Produits ou Services SUNA, veuillez consulter :

Site Web

www.sunatrafic.com.au/termsandconditions/

1. Acceptation

Si vous utilisez les produits ou services SUNA, vous serez réputé avoir accepté et convenu de respecter les conditions générales stipulées en totalité à :

Site Web

www.sunatrafic.com.au/termsandconditions/

2. Propriété intellectuelle

Les produits ou services SUNA sont destinés à votre usage personnel. Vous ne devez pas enregistrer, ni en transmettre le contenu, ni l'utiliser en association avec tout autre service d'information de trafic ou de guidage routier ni avec un dispositif non agréé par Intelematics. Vous n'êtes titulaire d'aucun droit de propriété intellectuelle (droit d'auteur inclus) sur les données utilisées pour fournir les produits ou services SUNA.

3. Usage adéquat

Les produits ou services SUNA sont destinés à aider aux déplacements motorisés et à la planification-voyage; ils ne procurent pas une information complète ou précise en toutes situations. Vous pourrez parfois constater une latence due à l'utilisation de produits ou services SUNA. Vous convenez que ce n'est pas prévu ou adapté à une utilisation dans des applications où l'heure d'arrivée ou les instructions de conduite peuvent avoir un effet sur la sécurité du public ou la vôtre.

4. Utilisation des Produits ou Services SUNA pendant la conduite

Appendices

Vous ou tout autre conducteur autorisé du véhicule dans lequel les produits ou services SUNA sont disponibles ou installés et activés demeurez en tout temps responsables de respecter la législation en vigueur et les règles de conduite sécuritaires. En particulier, vous convenez de n'utiliser activement les produits ou services SUNA que lorsque le véhicule est immobilisé et que cette pratique est sûre.

5. Continuité du service et réception de SUNA Traffic Channel

Nous déployons des efforts raisonnables pour assurer la fourniture de SUNA Traffic Channel 24 heures sur 24, 365 jours par an. SUNA Traffic Channel peut parfois être indisponible pour des raisons techniques ou de maintenance programmée. Nous essaierons de réaliser les opérations de maintenance à des heures où la circulation est fluide. Nous nous réservons le droit de retirer des produits ou services SUNA à tout moment.

De plus, nous ne pouvons garantir la réception ininterrompue du signal RDS-TMC de SUNA Traffic Channel en tout lieu.

6. Limitation de responsabilité

Ni Intelomatics (ni ses fournisseurs ou le fabricant de votre appareil [les "Fournisseurs"]) ne seront tenus responsables envers vous ou tout autre tiers en cas de dommages, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou autres, résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser les produits ou services SUNA, même si Intelomatics ou un fournisseur a été averti de la possibilité de tels dommages. Vous convenez également que ni Intelomatics ni aucun fournisseur ne s'engage ou ne garantit la disponibilité, la précision et l'exhaustivité des produits ou services SUNA et, dans les limites fixées par la législation, Intelomatics et les fournisseurs excluent toute garantie pouvant autrement être induite par toute loi fédérale ou d'un État à propos des produits ou services SUNA.

7. Nota

La préparation de ce manuel a fait l'objet d'une grande attention. Le développement continu de produits peut signifier que certains renseignements ne sont pas parfaitement à jour. Les renseignements contenus dans ce document sont modifiables sans préavis.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Énoncé relatif aux fréquences radio

Version SYNC	Numéro d'identification de pneu FCC	Numéro d'identification IC
3,0	ACJ-SYNCG3-L	216B-SYNCG3-L
3,1	ACJ-FA-170-BCARHS	216B-FA170BCARHS
3,2	ACJ-FG-185-SG32MH	216B-FG185SG32MH

Appendices



AVERTISSEMENT: Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse de la partie en charge de la conformité peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage. Le terme "IC" avant le numéro de certification radio signifie seulement que les normes techniques d'Industrie Canada ont été respectées.

Ces dispositifs sont conformes aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :

1. Le dispositif ne cause pas d'interférences nuisibles.
2. L'appareil accepte toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

APPROBATION DE TYPE

Certifications de fréquence radio des capteurs de surveillance de pression des pneus

Argentine

Schrader AG2SZ4 Numero de Registro
CNC: H-13498

E207816

Brésil



E197509

Canada

IC : 850K-11545917

IC : 2546A-FP3

Union européenne UE

Herby, Schrader Electronics UK Ltd., declares that this TPMS is in compliance with the essential requirements and other provisions of directive 1999/5/EC. The declaration of conformity may be consulted at emcteam@schrader.co.uk

E207818

Ghana

NCA APPROVED: 3R88M14030

E253824

Jordanie

Kingdom of Jordan Type approval for tyre pressure sensor
Model : AG2SZ4
Manufacturer:Schrader Electronics Ltd
Type Approval Number:TRC/LPD/2014/56
Equipment Type: Low Power Device (LPD)

E253823

Appendices

Malaisie



E253822

Oman

OMAN TRA

TA-R/1752/14

D090258

E253817

Mexique

IFT: RLVSCMR15-1238

E253812

Philippines



NTC

Type Approved

No:ESD-1408639C

E198001

IFT: RLVSCMR15-1249

E253813

Russie

Moldavie



E197811

EAC

E253816

Serbie

Maroc



E197844

Complies with
IDA Standards
DA 105282

AGREE PAR L'ANRT MAROC
Numéro d'agrément: MR9098
ANRT 2014
Date d'agrément: 14/03/2014

E207821

Singapour

E253820

Appendices

Afrique du Sud



TA-2014/064

Approved

E198002

Corée du Sud



E253819

MSIP-CRM-SRD-AG2SZ4

Taiwan



CCAM14LP0090T3

E203679

Ukraine



E253818

109

Émirats arabes unis

TRA
REGISTERED NO:ER0130238/14
DEALER NO:DA0047074/10

E207817

États-Unis d'Amérique

Identifiant du FCC : OUC11545917

Identifiant du FCC : MRXFP3

**Certifications de fréquence radio
du radar de moyenne portée**

Argentine

MMR ID: C-20001

E269659

Appendices

Ghana

MRR ID:
NCA approved: 0R2-9H-7E1-x4D.

E269662

Afrique du Sud

MRR ID:
TA-2017/370

E269664

Jordanie

MRR:
Type Approval No.: TRC/LPD/2017/158
Equipment Type: Low Power Device (LPD) ID: C-20001

E269660

Émirats arabes unis

MRR ID:
ERS4071/17, Dealer License Number (WAC Dealer License Number: DA37380/15)

E269663

Maroc

MRR ID:
No. D'Agrement: MR 13639 ANRT 2017 (28 March 2017)

E269661

Certifications de fréquence radio du module de l'antidémarrage

Argentine

CNC COMISIÓN NACIONAL
DE COMUNICACIONES

CNC ID: H-13170

E274065

Appendices

Brésil



E269675

Canada

IC : 850K-11545917

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéro d'agrément: 243/MCPT/SC/16
Date d'agrément: 23/05/2016

E274068

Ghana

NCA PRODUCT IDENTIFIER: NCA/TA/16/22

E269674

Jamaïque

This product has been Type Approved by Jamaica: SMA- OUC11545917

E274067

Jordanie

Type approval No.: TRC/LPD/2013/235
Equipment Type: Low Power Device (LPD)

E269666

Appendices

Malaisie



E269673

Pakistan



E275754

Maroc



E269670

Serbie



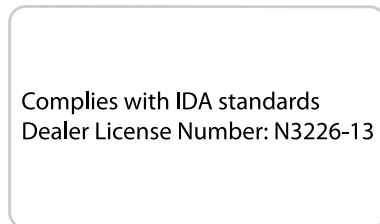
E269672

Paraguay



E274066

Singapour



E269676

Appendices

Afrique du Sud

TA-2013/1617

APPROVED



E269667

Ukraine

ID No. 1O094.004449-16



028

E269671

Émirats arabes unis

TRA
REGISTERED No. ER49115/16

E269668

États-Unis d'Amérique

Identifiant du FCC : OUC11545917

Vietnam

So.No: A0364120416AF04A2



E269677

Certifications de fréquence radio du module d'émetteur-récepteur radio

Canada

IC : 3659A-F03AM315RX

IC : 3659A-F04AM902TRX

Djibouti

AGREE PAR LE MCPT (REPUBLIQUE DE DJIBOUTI)
Numéro d'agrément: 247/MCPT/SC/16
Date d'agrément: 23/05/2016

E272192

Appendices

Jamaïque

This product has been Type Approved by Jamaica:
SMA – F03-AM315RX

E272193

Pakistan

Pakistan Telecommunication Authority
PTA

TAC NO: 14.1008/2015

E269684

Jordanie

Type approval No.: TRC/LPD/2013/233
Equipment Type: Low Power Device (LPD)

E272194



Date of issuance : 06/01/2015

E287633

Paraguay

N° D'AGRÉMENT: MR 12432 ANRT 2016

E269683



NR: 2012-11-1-0189

E272195

Appendices

Serbie



U011 16

E269681

Émirats arabes unis

TRA REGISTERED No. ER46324/16
DEALER No.: DA37380/15

E272196

Afrique du Sud

TA-2013/1618
APPROVED



E269685

États-Unis d'Amérique

Identifiant du FCC : LTQF03AM315RX
Identifiant du FCC : LTQF04AM902TRX

**Certifications de fréquence radio
du système de surveillance des
angles morts**

Canada

Conforme à la norme RSS-310, d'après le
rapport de test de la FCC
n° 1-8707/14-01-03

Ghana

Ukraine



UA.TR.028

E269682

NCA PRODUCT IDENTIFIER: 3R8-8M-7DF-231

E269695

Appendices

Malaisie



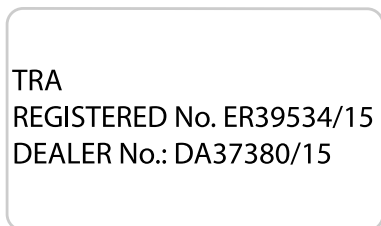
E269697

Afrique du Sud



E269696

Émirats arabes unis

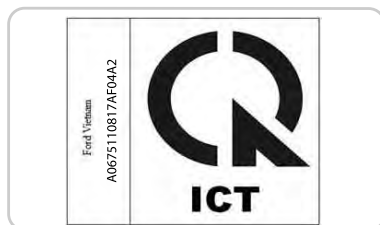


E269694

États-Unis d'Amérique

Identifiant du FCC : OAYSRR3B

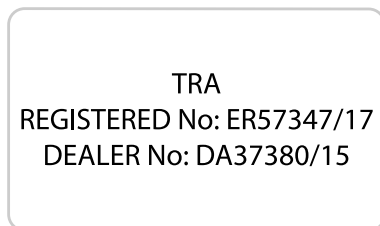
Vietnam



E269693

Certifications de fréquence radio de la charge sans fil

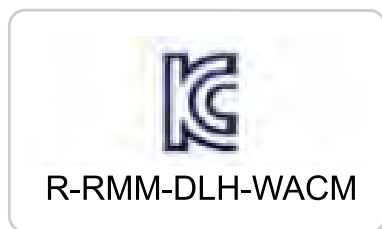
Émirats arabes unis



E272903

Appendices

Corée du Sud



E273475

Certifications de fréquence radio de SYNC 3

Brésil



E252722



E282218

Chine

CMIIT ID: 2016AJ495

E291427

Certifications de fréquence radio du module de régulateur de vitesse

Canada

IC : 3432A-0065TR

États-Unis d'Amérique

Identifiant du FCC : L2C0065TR

Certifications de fréquence radio du module de commande de la carrosserie

Canada

IC : 7812A-A2C738448

Nº de modèle : A2C750526

Nº de modèle : A2C750561

États-Unis d'Amérique

Identifiant du FCC : M3NA2C738448

Nº de modèle : A2C750526

Nº de modèle : A2C750561

Certification de fréquence radio des clés et des télécommandes

Canada

IC : 7812A-A2C931423

Appendices

IC : 7812A-A2C931426

IC : 3248A-A08TAA

IC : 3248A-A08TDA

États-Unis

Identifiant du FCC : NT8-16UP375AHU

Chine

CMIIT ID: 2016DJ219

E291429

CMIIT ID: 2016DJ2196

E291430

États-Unis d'Amérique

Identifiant du FCC : M3N-A2C931423

Identifiant du FCC : M3N-A2C931426

Identifiant du FCC : N5F-A08TAA

Identifiant du FCC : N5F-A08TDA

Énoncé relatif aux fréquences radio de la chaîne audio

Canada

IC : 3043A-UP375AHU

4

4WD

Voir : Quatre roues motrices.....171

A

A/C

Voir : Climatisation.....121

ABS

Voir : Freins.....181

Accessoires.....481

Apparence extérieure.....481

Apparence intérieure.....481

Mode de vie.....481

Tranquillité d'esprit.....481

Accessoires

Voir : Pièces de rechange recommandées
.....12

Accoudoir arrière.....144

ACC

Voir : Utilisation du régulateur de vitesse
adaptatif.....201

Activation et désactivation du contrôle de suivi.....191

Affichage d'information.....99

Généralités.....99

Afficheur de messages

Voir : Affichage d'information.....99

Aide au démarrage en côte.....182

Activation et désactivation du
système.....183

Utilisation du système d'aide au démarrage
en côte.....183

Aide au stationnement arrière.....194

Indicateur de distance d'obstacle.....194

Aide au stationnement avant.....195

Indicateur de distance d'obstacle.....195

Aides à la conduite.....209

Aides au stationnement.....193

Principes de fonctionnement.....193

Alarme

Voir : Alarme antivol.....70

Alarme antivol.....70

Armement de l'alarme.....70

Déclenchement de l'alarme.....70

Désarmement de l'alarme.....71

Système d'alarme.....70

Alerte conducteur.....209

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.....209

UTILISATION DU SYSTÈME D'ALERTE DU

CONDUCTEUR.....210

Alerte de circulation transversale.....220

Activation et désactivation du
système.....223

Anomalies du système.....223

Capteurs obstrués.....222

Fausse alerte.....222

Limites du système.....222

Témoins, messages et alertes sonores du
système.....222

Utilisation du système d'alerte de
circulation transversale.....220

Annulation de la vitesse

programmée.....191

Antipatinage.....184

Principes de fonctionnement.....184

Aperçu.....17

Aperçu sous le capot.....283

Appendices.....506

Applications.....446

.....446

SiriusXM Traffic et Travel Link.....448

Applications et services du système

SYNC™.....374

Applications mobiles SYNC.....377

Assistance 911.....374

Approbation de type.....539

Certification de fréquence radio des clés et
des télécommandes.....549

Certifications de fréquence radio de la
charge sans fil.....548

Certifications de fréquence radio des
capteurs de surveillance de pression des
pneus.....539

Certifications de fréquence radio de
SYNC 3.....549

Certifications de fréquence radio du module
d'émetteur-récepteur radio.....545

Certifications de fréquence radio du module
de commande de la carrosserie.....549

Certifications de fréquence radio du module
de l'antidémarrage.....542

Certifications de fréquence radio du module
de régulateur de vitesse.....549

Index

Certifications de fréquence radio du radar de moyenne portée.....	541
Certifications de fréquence radio du système de surveillance des angles morts.....	547
Chine.....	549
Énoncé relatif aux fréquences radio de la chaîne audio.....	550
Appuie-tête.....	130
Réglage de l'appuie-tête.....	131
Appuie-tête	
Voir : Appuie-tête.....	130
À propos de ce manuel.....	7
À propos du contrôle de suivi.....	191
Assistance à la clientèle.....	257
Assistance dépannage.....	250
Véhicules vendus au Canada : Faire appel à l'assistance dépannage.....	251
Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'Assistance dépannage.....	250
Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'assistance dépannage.....	250
Assistance pré-collision.....	224
Utilisation du système d'assistance pré-collision.....	225
Autoradio - Véhicules avec : SYNC 3.....	362
Activation et désactivation de la chaîne audio.....	363
Changement des stations de radio.....	362
Pause ou lecture du média.....	363
Recherche automatique, avance et retour rapides.....	363
Réglage du volume.....	362
Autoradio - Véhicules avec : SYNC.....	359
Accès au menu Applications.....	359
Accès au menu d'information.....	360
Accès au menu des sources multimédia.....	360
Accès aux fonctions du téléphone.....	360
Accès aux menu Réglages.....	360
Accès aux réglages de l'heure.....	360
Accès aux réglages sonores.....	360
Activation et désactivation de l'écran.....	361
Activation et désactivation de la chaîne audio.....	361
Activation et désactivation du mode de répétition de lecture.....	361
Activation et désactivation du mode Lecture aléatoire.....	361
Changement des stations de radio.....	360
Écoute de la radio.....	361
Pause ou lecture du média.....	361
Recherche automatique, avance et retour rapides.....	361
Réglage du volume.....	360
Utilisation d'un téléphone cellulaire.....	361
Utilisation de la commande d'affichage.....	361
Utilisation du clavier numérique.....	361
Autoradio - Véhicules sans : SYNC.....	357
Accès au menu.....	358
Accès au menu des sources multimédia.....	358
Accès aux fonctions du téléphone.....	358
Accès aux réglages de l'heure.....	357
Accès aux réglages sonores.....	358
Activation et désactivation de la chaîne audio.....	359
Changement des stations de radio.....	358
Écoute de la radio.....	359
Mise en sourdine du système audio.....	359
Recherche automatique, avance et retour rapides.....	359
Réglage du volume.....	358
Utilisation de la commande d'affichage.....	359
Utilisation du clavier numérique.....	359
Auto-Start-Stop.....	150
Activation du système Auto-Start-Stop.....	150
Désactivation du système Auto-Start-Stop.....	151
Avertisseur sonore.....	74
Avis spéciaux.....	13
Avis aux propriétaires de camionnettes ou de véhicules utilitaires.....	13
Directives spéciales.....	13
FordPass Connect.....	14
Garantie limitée de véhicule neuf.....	13
Modem du système télématique pour parcs.....	14

Index

Prise de diagnostic embarqué.....	13
Utilisation d'une cabine de camping.....	14
Utilisation du véhicule comme ambulance.....	14
Utilisation du véhicule comme chasse-neige.....	14

B

Balais d'essuie-glace	
Voir : Vérification des balais d'essuie-glace.....	291
Batterie	
Voir : Remplacement de la batterie de 12 V.....	289

BLIS

Voir : Système d'information sur les angles morts.....	215
Boîte à gants.....	143
Boîte à gants avec serrure.....	143
Boîte de vitesses automatique.....	166
Apprentissage adaptatif de la boîte automatique.....	170
Boîte de vitesses automatique SelectShift™.....	167
Interverrouillage du levier sélecteur.....	168
Positions du levier sélecteur de boîte de vitesses.....	166
Sélection de plage progressive.....	168
Si le véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige.....	170
Boîte de vitesses.....	166
Boîte de vitesses	
Voir : Boîte de vitesses.....	166
Bouton-poussoir de démarrage.....	146
Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt - Véhicules avec boîte de vitesses automatique.....	147
Arrêt du moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt - Véhicules avec boîte de vitesses manuelle.....	147
Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace - Véhicules avec boîte de vitesses automatique.....	148
Arrêt du moteur lorsque le véhicule se déplace - Véhicules avec boîte de vitesses manuelle.....	148

Avertissement sonore de clé à l'extérieur du véhicule.....	149
Démarrage du moteur - Véhicules avec boîte de vitesses automatique.....	147
Démarrage du moteur - Véhicules avec boîte de vitesses manuelle.....	147
Démarrage impossible - Véhicules avec boîte de vitesses manuelle.....	147
Établissement du contact en mode accessoires.....	146
Messages d'information du système de démarrage.....	149
Redémarrage rapide.....	148
Véhicules avec moteur diesel.....	147

C

Caméra de recul	
Voir : Caméra de rétrovision.....	196
Caméra de rétrovision.....	196
Indicateur de distance d'obstacle.....	198
Lignes de guidage de la caméra.....	197
Temporisation de la caméra de recul.....	199
Utilisation du système de caméra de recul.....	196
Zoom manuel.....	198
Capacités et spécifications.....	351
Huile moteur de rechange pour froids extrêmes.....	355
Spécifications.....	352
Capteur de poids du passager avant.....	47
Caractéristiques de conduite uniques.....	150
Carburant et remplissage.....	152
Ceintures de sécurité.....	35
Principes de fonctionnement.....	35
Centrale multimédia.....	368
Chaîne audio.....	357
Généralités.....	357
Chaînes à neige	
Voir : Utilisation de chaînes à neige.....	328
Charge de la batterie	
Voir : Charge de la batterie de 12 V.....	288
Charge de la batterie de 12 V.....	288
Système de gestion de batterie.....	288
Chauffage	
Voir : Climatisation.....	121

Index

Cirage.....	302	Commande de l'affichage d'information.....	74
Clés et commandes à distance.....	54	Commande manuelle de la température.....	121
Clignotants.....	83	Activation/désactivation du système de climatisation.....	121
Activation/désactivation des clignotants.....	83	Activation et désactivation de la climatisation au maximum.....	122
Clignotant.....	83	Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation.....	121
Climatisation.....	425	Activation et désactivation de l'air recirculé.....	122
Climatisation		Activation et désactivation du dégivrage maximal.....	122
Voir : Climatisation.....	121	Orientation de l'écoulement de l'air.....	121
Combiné des instruments.....	91	Réglage de la température.....	121
Commande audio.....	72	Réglage de la vitesse du moteur de gonflage.....	121
La commande permet d'exécuter les fonctions suivantes :.....	73	Commande vocale.....	73
Type 1.....	72	Commuteur d'allumage.....	146
Type 2.....	72	Coupe du contact.....	146
Commande automatique de la température.....	122	Démarrage du moteur.....	146
Activation/désactivation du système de climatisation.....	123	Établissement du contact.....	146
Activation et désactivation de la climatisation au maximum.....	123	Établissement du contact en mode accessoires.....	146
Activation et désactivation de la commande de chauffage et de climatisation.....	123	Compatibilité électromagnétique.....	506
Activation et désactivation de l'air recirculé.....	124	Conduite dans l'eau.....	248
Activation et désactivation des sièges chauffants.....	123	Conduite économique.....	244
Activation et désactivation du dégivrage.....	123	Conduite hors route.....	245
Activation et désactivation du dégivrage maximal.....	123	Après la conduite hors route.....	247
Activation et désactivation du mode AUTO.....	123	Franchissement d'obstacles.....	247
Réglage de la température.....	122	Montée d'une pente.....	247
Réglage de la vitesse du moteur de gonflage.....	122	Passage à gué.....	247
Commande d'éclairage.....	78	Techniques de base de la conduite hors route.....	246
Appel de phares.....	79	Connexion d'un appareil Bluetooth - Véhicules sans : SYNC.....	363
Feu de route.....	78	Couplage d'un appareil.....	363
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	80	Conseils de conduite avec l'ABS	
Véhicules avec antibrouillards avant.....	80	Voir : Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	182
Véhicules sans antibrouillards avant.....	80	Conseils de conduite.....	244
Commande d'un Guide du propriétaire additionnel.....	262	Conseils sur la conduite à l'aide de freins antiblocage.....	182
Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français.....	262	Conseils sur la régulation de la température dans l'habitacle.....	124
		Chauffage rapide de l'habitacle.....	125

Conseils généraux.....	124
Désembuage des glaces latérales par temps froid.....	126
Refroidissement rapide de l'habitacle.....	125
Réglages de refroidissement recommandés.....	126
Réglages recommandés pour le chauffage.....	125
Consignes de sécurité.....	152
Console centrale.....	143
Console de pavillon.....	143
Consommation de carburant.....	159
Calcul de la consommation de carburant.....	159
Capacité annoncée.....	159
Remplissage du réservoir de carburant.....	159
Contacteur de démarrage	
Voir : Commutateur d'allumage.....	146
Contrat de licence de l'utilisateur final.....	509
CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL DU LOGICIEL DE VÉHICULE (CLUF).....	509
Contrôle de stabilité.....	186
Principes de fonctionnement.....	186
Contrôle de suivi.....	191
Contrôle de suivi – Dépannage.....	192
Contrôle de suivi – Dépannage.....	192
Contrôle de suivi – Messages d'information.....	192
Convertisseur catalytique.....	162
Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien (I/M).....	164
Système de diagnostic embarqué (OBD-II).....	163
Coupeure de carburant.....	251
Couvre-plancher.....	248
Création d'un dispositif MyKey.....	64
Programmation et modification des paramètres configurables.....	64
Crevaillon	
Voir : Remplacement d'une roue.....	334

D

Déclaration de conformité.....	538
Énoncé relatif aux fréquences radio.....	538
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (Canada seulement).....	263
Déclaration des défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement).....	263
Démarrage à distance.....	127
Derniers réglages.....	128
Dispositifs chauffants et rafraîchissants.....	128
Réglages automatiques.....	128
Démarrage et arrêt du moteur.....	145
Généralités.....	145
Démarrage-secours du véhicule.....	252
Branchement des câbles de démarrage.....	253
Débranchement des câbles de démarrage.....	254
Démarrage-secours.....	254
Préparation du véhicule.....	252
Dépannage.....	250
Dépannage de SYNC™ 3.....	465
Dépannage du système SYNC™.....	380
Dépose d'un phare.....	293
Dépose du hayon.....	235
Dépose du phare	
Voir : Dépose d'un phare.....	293
Désignation du code de boîte de vitesses.....	350
Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable.....	52
Différentiel autobloquant électronique.....	180
Direction.....	223
Direction assistée à commande électrique.....	223
Dispositif antipollution.....	161
Dispositifs de retenue supplémentaires.....	44
Principes de fonctionnement.....	44
Divertissement.....	414
Applications.....	425
Bluetooth Audio ou USB.....	423
CD (selon l'équipement).....	423

Index

Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats de médias et des métadonnées.....	425
Ports USB.....	425
Radio AM/FM.....	415
Radio satellite SiriusXM® (si l'abonnement est actif).....	416
Renseignements sur le système HD Radio™ (s'il est disponible).....	419
Sources.....	414
Dossier d'entretien périodique.....	495
DRL	
Voir : Feux de jour.....	80

E

Éclairage ambiant.....	84
Changement de couleur.....	84
L'éclairage ambiant s'allume.....	84
L'éclairage ambiant s'éteint.....	84
Réglage de la luminosité.....	84
Éclairage.....	78
Généralités.....	78
Éclairage intérieur.....	83
Lampe d'accueil.....	83
Lampe d'accueil arrière.....	84
Lampes de lecture.....	84
Écran d'accueil.....	404
Écrous de roue	
Voir : Remplacement d'une roue.....	334
Écrous de roue	
Voir : Remplacement d'une roue.....	334
Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey.....	64
Éléments de fixation de charge.....	234
Points de fixation.....	234
Emplacement de l'entonnoir de remplissage de réservoir de carburant.....	154
Emplacement des boîtes à fusibles.....	265
Boîte à fusibles amont.....	265
Boîte à fusibles de l'habitacle.....	266
Boîte à fusibles du compartiment moteur.....	265
Boîte à fusibles haute intensité.....	266
En Californie (États-Unis seulement).....	258

Enregistrement de données.....	9
Enregistrement des données d'entretien.....	9
Enregistrement des données d'événement.....	10
Enregistrement des données d'événement	
Voir : Enregistrement de données	9
Entreposage du véhicule.....	306
Au terme de l'entreposage.....	308
Batterie.....	308
Carrosserie.....	307
Circuit d'alimentation.....	307
Circuit de refroidissement.....	307
Divers.....	308
Freins.....	308
Généralités.....	307
Moteur.....	307
Pneus.....	308
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants.....	41
Entretien des pneus.....	311
Adhérence AA A B C.....	312
Glossaire de la terminologie des pneus.....	313
Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus.....	311
Renseignements moulés sur le flanc du pneu.....	314
Température A B C.....	312
Usure de la bande de roulement.....	312
Entretien de votre véhicule.....	487
Entretien du véhicule.....	300
Généralités.....	300
Entretien.....	281
Généralités.....	281
Entretien périodique — conditions de conduite rigoureuses.....	492
Exceptions.....	494
Entretien périodique normal.....	490
Intelligent Oil-Life Monitor®.....	491
Périodicités d'entretien normales.....	491
Entretien usuel — Généralités.....	487
Inspection multipoint.....	490
Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?	487

Index

Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?.....	487
Protégez votre investissement.....	487
Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire.....	489
Environnement	16
Équipement de communication mobile.....	14
Espaces de rangement.....	143
Essuie-glaces automatiques.....	76
Réglages des essuie-glaces automatiques.....	76
Essuie-glaces.....	75
Balayage intermittent.....	75
Essuie-glaces asservis à la vitesse.....	75
Essuie-glaces et lave-glaces.....	75
Étiquette d'homologation du véhicule.....	349
F	
Feux de détresse.....	251
Feux de jour.....	80
Type 1 - Conventionnel (Non configurable).....	81
Type 2 - Configurable.....	81
Feux de route automatiques.....	81
Activation et désactivation du système.....	82
Témoin de feux de route automatiques.....	82
Filtre à air d'habitacle.....	127
Filtre à air	
Voir : Remplacement du filtre à air	298
Fonction de stabilisation de la remorque.....	238
Ford Protect.....	484
Programme d'entretien prolongé Ford Protect (CANADA SEULEMENT).....	485
Programmes d'entretien prolongé Ford Protect (É.-U. seulement).....	484
Frein à main	
Voir : Frein de stationnement.....	182
Frein de stationnement.....	182
Tous les véhicules.....	182
Véhicules à boîte de vitesses automatique.....	182
Véhicules à boîte de vitesses manuelle.....	182
Freins.....	181
Généralités.....	181
Fusibles.....	265
G	
Gestion du terrain.....	189
Principes de fonctionnement.....	189
Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	85
Glaces à commande électrique.....	85
Commandes de porte conducteur (Cabine double).....	85
Commandes de porte conducteur (Cabine simple).....	86
Commandes des portes passagers avant et arrière.....	86
Contacteur de sécurité des glaces arrière.....	87
Fonction de rebond.....	87
Mode sécurité.....	87
Ouverture et fermeture automatique de la glace côté conducteur.....	86
Ouverture et fermeture automatique des autres glaces.....	86
Réinitialisation de la mémoire des glaces à commande électrique - Véhicules équipés de la commande d'ouverture et de fermeture à impulsion du côté conducteur uniquement.....	87
Glossaire des symboles.....	7
H	
Hayon à commande manuelle.....	235
Abaissement du hayon.....	235
Hayon.....	235
I	
Indicateurs et avertisseurs sonores.....	97
Alerte de système sans clé.....	98
Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage.....	97
Carillon avertisseur de frein de stationnement serré.....	98

Index

Carillon avertisseur de phares allumés.....	98
Installation de sièges d'enfant.....	21
Dispositifs de retenue pour enfant.....	21
Fixation d'un dispositif de retenue pour enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH.....	26
Fixation des sangles de retenue sur le siège arrière (cabine double).....	28
Fixation des sangles de retenue sur le siège avant (cabine double).....	27
Utilisation des ancrages inférieurs du côté intérieur à partir des places assises les plus à l'extérieur (pour la place centrale seulement).....	26
Utilisation des ceintures-baudrier.....	21
Utilisation des points d'ancrage inférieurs et des sangles de retenue (LATCH).....	24
Utilisation des sangles de retenue.....	26
Introduction.....	7

J

Jantes et pneus.....	309
Généralités.....	309
Spécifications techniques.....	346
Jauge d'huile moteur.....	284
Jauges.....	91
Écran d'information.....	91
Écran d'information de gauche.....	93
Jauge de carburant.....	92
Thermomètre de liquide de refroidissement du moteur.....	92
Type 3.....	93
Types 1 et 2.....	91

L

Lampes d'aire de chargement.....	84
Lavage automatique	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	301
Lavage	
Voir : Nettoyage de l'extérieur.....	301
Lave-glaces.....	77
Limite de charge.....	229
Chargement du véhicule - avec ou sans remorque.....	229

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires.....	233
Lunette arrière chauffante.....	126

M

Messages d'information.....	107
4WD.....	120
Aide au stationnement.....	116
Alarme et sécurité.....	109
Alerte conducteur.....	112
Antipatinage.....	118
Assistance pré-collision.....	117
Batterie et circuit de charge.....	110
Carburant.....	113
Circuit de démarrage.....	117
Clés et accès intelligents.....	113
Démarrage/arrêt automatique.....	109
Démarrage à distance.....	117
Direction assistée.....	116
Entretien.....	114
Moteur.....	112
MyKey.....	115
Portes et serrures.....	111
Régulateur de vitesse adaptatif.....	108
Remorque.....	119
Sac gonflable.....	108
Stationnement actif.....	107
Système de maintien de voie.....	114
Système de surveillance de la pression des pneus.....	118
Systèmes de surveillance sur les angles morts et d'alerte de circulation transversale.....	111
Système Trail Control.....	118
Transmission.....	112
Mise au rebut de l'airbag.....	53
MyKey – Dépannage.....	65
MyKey™.....	62
Principes de fonctionnement.....	62

N

Navigation.....	436
cityseeker.....	444
Menu de navigation.....	441

Index

Mises à jour des cartes de navigation.....	445
Mode d'affichage de carte.....	436
Mode de destination.....	438
Points de cheminement.....	443
SiriusXM Traffic et Travel Link.....	445
SYNC AppLink.....	444
Nettoyage de l'extérieur.....	301
Bandes décoratives ou graphismes.....	301
Compartiment moteur.....	302
Éléments extérieurs chromés.....	301
Éléments extérieurs en plastique.....	301
Nettoyage des phares.....	301
Soubassement de carrosserie.....	302
Nettoyage de l'habitacle.....	304
Miroirs.....	304
Nettoyage de la planche de bord et des lentilles du tableau de bord.....	304
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace.....	303
Nettoyage des roues.....	306
Nettoyage des sièges en cuir.....	305
Nettoyage du moteur.....	302
Norme d'émission.....	161
Garantie relative aux émissions de bruit, actes de loi pour les modifications interdites et entretien.....	162
Modifications du dispositif antibruit.....	161
Numéro d'identification du véhicule.....	349

O

Ouverture et fermeture du capot.....	282
Fermeture du capot.....	282
Ouverture du capot.....	282
Ouvre-porte de garage.....	137
Ouvre-porte de garage	
Voir : Ouvre-porte de garage universel.....	137
Ouvre-porte de garage universel.....	137
Système de commande sans fil d'ouvre-porte de garage universel	
HomeLink.....	137

P

Panne de carburant.....	154
Ajout de carburant au moyen d'un bidon de carburant.....	154
Remplissage d'un bidon de carburant.....	154
Paramètres.....	449
Affichage.....	463
Applications mobiles.....	458
Assistance 911.....	454
Bluetooth.....	451
Commande vocale.....	464
Éclairage ambiant.....	462
Généralités.....	460
Lecteur multimédia.....	450
Mode valet.....	464
Montre.....	451
Navigation.....	456
Point d'accès et Wi-Fi.....	460
Radio.....	455
Son.....	449
Téléphone.....	452
Véhicule.....	462
Pare-brise chauffant.....	126
Dégivreur d'essuie-glace de pare-brise.....	126
Pare-soleil.....	90
Miroir de courtoisie éclairé.....	90
PATS	
Voir : Système antivol passif.....	70
Perchlorate.....	12
Perforation	
Voir : Remplacement d'une roue.....	334
Personal Safety System™.....	43
Fonctionnement du système de sécurité personnelle.....	43
Phares antibrouillards avant.....	82
Phares antibrouillards avant	
Voir : Phares antibrouillards avant.....	82
Phares automatiques.....	79
Phares activés par les essuie-glaces.....	79
Pièces de rechange recommandées.....	12
Entretien périodique et réparations mécaniques.....	12
Garantie sur les pièces de rechange.....	12
Réparation en cas de collision.....	12
Pièces Motorcraft.....	348

Index

Pneus	
Voir : Jantes et pneus.....	309
Poids de remorquage	
recommandés.....	239
Capacités de remorquage.....	239
Identification de l'attelage de	
remorque.....	239
Poids du nez de la remorque.....	240
Points de remorquage.....	255
Pont arrière.....	180
Porte-bagages	
Voir : Porte-charge et porte-bagages de	
toit.....	234
Porte-charge et porte-bagages de	
toit.....	234
Portes et serrures.....	67
Port USB.....	367
Position de secours de la clé codée.....	60
Positionnement des sièges de sécurité	
enfants.....	31
Positions assises appropriées.....	129
Pour obtenir de l'aide hors des	
États-Unis et du Canada.....	260
Pour obtenir les services	
nécessaires.....	257
À l'extérieur.....	257
Précautions à prendre par temps	
froid.....	245
Prise d'entrée audio.....	366
Prises de courant auxiliaires.....	141
Localisation de la prise de courant et du	
port USB.....	141
Prise de courant de 110 volts c.a.....	141
Prise de courant de 12 V c.c.....	141
Produits de nettoyage.....	300
Produits.....	300
Programme de vitesse.....	73
Principes de fonctionnement.....	200
Programme de vitesse	
Voir : Programme de vitesse.....	200
Voir : Utilisation du régulateur de	
vitesse.....	200
Programme Auto Line du Better	
Business Bureau (É.-U.	
seulement).....	259
Protection de l'environnement.....	16

Q

Qualité du carburant.....	153
Choix du carburant approprié.....	153
Quatre roues motrices.....	171
Principes de fonctionnement.....	171

R

Radio par satellite.....	363
Dépannage.....	365
Facteurs relatifs la réception radio	
satellite.....	364
Numéro de série électronique (ESN) de la	
radio satellite.....	365
Service de radio satellite SiriusXM.....	364
Radio.....	363
Antenne.....	363
Rallonge de ceinture de sécurité.....	41
Rangement de dessous de siège.....	144
Cabine double.....	144
Rappel de bouclage des ceintures de	
sécurité.....	39
État de la ceinture de sécurité.....	40
Ravitaillement.....	156
Avertissement du système de	
ravitaillement.....	158
Remplir le réservoir de votre véhicule.....	156
Vue d'ensemble du système de	
ravitaillement.....	156
Réglage de la vitesse du contrôle de	
suité.....	191
Réglage des phares.....	292
Réglage vertical.....	292
Réglage des phares	
Voir : Réglage des phares.....	292
Réglage du volant.....	72
Régleur de hauteur de ceinture de	
sécurité.....	38
Rehausseurs.....	29
Types de rehausseur.....	30
Réinitialisation du témoin de vidange	
d'huile.....	284
Remorquage du véhicule les quatre	
roues au sol.....	241
Remorquage d'urgence.....	241
Remorquage derrière un véhicule de	
loisirs.....	241

Index

Remorquage.....	237	Réparation de dommages mineurs à la peinture.....	306
Remplacement d'une ampoule.....	293	Rétroviseur intérieur.....	89
Ampoule de feu de position latéral avant.....	295	Rétroviseur à atténuation manuelle.....	89
Antibrouillards avant.....	295	Rétroviseur à électrochrome.....	89
Feux arrière.....	296	Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	127
Lampe d'approche et clignotant latéral.....	295	Rétroviseurs extérieurs.....	88
Lampe d'éclairage de plaque d'immatriculation.....	297	Lampes dirigées vers le sol.....	89
Remplacement des ampoules de phare.....	293	Rétroviseurs à clignotant.....	89
Remplacement des ampoules des antibrouillards à DEL.....	296	Rétroviseurs extérieurs à commande électrique.....	88
Troisième feu stop.....	298	Rétroviseurs extérieurs chauffants.....	89
Remplacement d'une commande à distance ou d'une clé perdue.....	60	Rétroviseurs extérieurs rabattables.....	88
Remplacement d'une roue.....	334	Rétroviseurs rabattables à commande électrique.....	89
Cric du véhicule.....	337	Rétroviseurs	
Dépose d'une roue.....	342	Voir : Glaces, miroirs et rétroviseurs.....	85
Points de levage.....	341	Rodage.....	244
Procédure de remplacement d'une roue.....	336	Freins et embrayage.....	244
Rangement de la roue au pneu dégonflé.....	344	Moteur.....	244
Rangement du cric du véhicule - Cabine six places.....	344	Pneus.....	244
Rangement du cric et de la trousse à outils - Cabine double.....	344	Rodage	
Rangement du nécessaire d'outillage - Cabine six places.....	345	Voir : Rodage.....	244
Renseignements au sujet des roues de secours de taille différente.....	335	Roue de secours	
Repose d'une roue.....	343	Voir : Remplacement d'une roue.....	334
Roue de secours.....	340		
Remplacement d'un fusible.....	279		
Fusibles.....	279		
Remplacement de la batterie de 12 V.....	289		
Dépose et pose de la batterie.....	290		
Remplacement des balais d'essuie-glace.....	291		
Remplacement des balais d'essuie-glaces de pare-brise.....	291		
Remplacement du filtre à air.....	298		
Renseignements généraux sur les radiofréquences.....	54		
Accès intelligent.....	54		

S

Sacs gonflables du conducteur et du passager.....	45
Enfants et sacs gonflables.....	46
Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant.....	46
Sacs gonflables latéraux.....	49
Safety Canopy™.....	50
Sécurité enfants.....	19
Généralités.....	19
Sécurité.....	70
Serrure de hayon.....	235
Sièges à commande électrique.....	133
Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière.....	133
Réglage de hauteur du siège conducteur.....	133
Réglage du mécanisme d'inclinaison.....	133
Réglage du soutien lombaire.....	134

Index

Sièges à commande manuelle.....	131
Déplacement du siège vers l'avant ou vers l'arrière.....	132
Réglage de hauteur de siège.....	132
Réglage du mécanisme d'inclinaison.....	132
Sièges arrière.....	134
Dépose de l'assise de siège.....	134
Rabattement de l'assise de siège.....	134
Rabattre le dossier de siège.....	135
Redressement de l'assise de siège.....	135
Relever le dossier de siège.....	135
Sièges chauffants.....	136
Sièges.....	129
Spécifications du moteur.....	347
Cheminement de la courroie d'entraînement.....	347
Spécifications techniques	
Voir : Capacités et spécifications.....	347
SYNC™ 3.....	390
Généralités.....	390
SYNC™.....	369
Généralités.....	369
Système antidémarrage	
Voir : Système antivol passif.....	70
Système antivol passif.....	70
Clés codées.....	70
Désarmement du système antidémarrage du moteur.....	70
Mise en service du système antidémarrage du moteur.....	70
Principe de fonctionnement.....	70
Système d'information sur les angles morts.....	215
Activation et désactivation du système.....	220
Anomalies du système.....	219
Système d'information sur les angles morts avec fonction de remorquage.....	217
Utilisation du système d'information sur les angles morts.....	216
Système de maintien de trajectoire.....	211
Activation et désactivation du système.....	212
Système de surveillance de la pression des pneus.....	330
Changement de pneus équipés du système de surveillance de la pression des pneus.....	331

Fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.....332

T

Tableau de spécifications des ampoules.....	355
Tableau de spécifications des fusibles.....	266
Boîte à fusibles de l'habitacle.....	275
Boîte à fusibles du compartiment moteur.....	266
Télécommande.....	55
Clé à télécommande intégrée.....	55
Clé d'accès intelligent.....	55
Déclenchement de l'alarme de détresse.....	58
Démarrage à distance.....	59
Localisateur de véhicule.....	58
Remplacement de la batterie.....	56
Téléphone.....	430
Connectivité du téléphone intelligent.....	435
Établissement des appels.....	433
Jumelage initial de votre téléphone cellulaire.....	430
Lors d'un appel téléphonique.....	434
Menu du téléphone.....	431
Messagerie texte.....	434
Réception d'appels.....	433
Témoins du contrôle de suivi.....	192
Témoins et indicateurs.....	94
Anomalie du groupe motopropulseur, puissance réduite, commande électronique de l'accélérateur.....	97
Batterie.....	94
Clignotant.....	95
Contrôle d'adhérence en descente.....	96
Différentiel autobloquant électronique.....	95
Entretien recommandé du moteur.....	97
Feu de croisement défectueux.....	96
Feux de stationnement.....	96
Sac gonflable avant.....	96
Système d'information sur les angles morts.....	94
Système de freins antiblopage.....	94

Index

Système Trail Control.....	97	Commandes vocales du système de chauffage et de climatisation.....	407
Témoin Auto-Start-Stop.....	94	Commandes vocales en mode audio.....	406
Témoin d'antibrouillards avant.....	96	Commandes vocales SiriusXM Traffic et Travel Link.....	411
Témoin de bas niveau de carburant.....	96	Interaction et rétroaction du système.....	371
Témoin de bouclage de ceinture de sécurité.....	95	Lancement d'une session de reconnaissance vocale.....	370
Témoin de capot mal fermé.....	96	Utilisation de la reconnaissance vocale - Véhicules sans : SYNC.....	368
Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage.....	97	Commande vocale directe.....	368
Témoin de contrôle de stabilité et d'antipatinage désactivés.....	97	Utilisation de MyKey à l'aide d'un démarreur à distance.....	65
Témoin de faible pression des pneus.....	96	Utilisation des ceintures de sécurité.....	36
Témoin de feux de route.....	96	Modes de blocage des ceintures de sécurité.....	37
Témoin de feux de route des phares à allumage automatique.....	94	Utilisation des ceintures de sécurité pendant la grossesse.....	37
Témoin de mode de traction.....	97	Utilisation des quatre roues motrices.....	171
Témoin de porte ouverte.....	95	Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules.....	173
Témoin de pression d'huile.....	96	Conduite hors route avec un camion ou un véhicule utilitaire.....	173
Témoin de régulateur de vitesse.....	95	Témoins quatre roues motrices 4WD.....	171
Témoin de température de liquide de refroidissement du moteur.....	95	Utilisation du dispositif de sélection électronique 4x4 en marche.....	172
Témoin du régulateur de vitesse adaptatif.....	94	Utilisation du contrôle de stabilité.....	187
Témoin du système de freinage.....	94	AdvanceTrac™ avec Roll Stability Control™ (RSC™).....	187
Témoins de bas niveau de liquide lave-glace.....	96	Utilisation du programme de médiation et d'arbitrage (Canada seulement).....	260
Témoins de quatre roues motrices.....	95	Utilisation du régulateur de vitesse adaptatif.....	201
Traction d'une remorque.....	237	Activation du régulateur de vitesse adaptatif.....	202
Transport de charge.....	229	Annulation automatique.....	205
Transport du véhicule.....	254	Annulation de la vitesse programmée.....	205
Trousses de carrosserie.....	308	Anomalies de détection.....	205
U		Capteur obstrué.....	207
Utilisation de chaînes à neige.....	328	Changement de la vitesse programmée.....	204
Véhicules avec contrôle de stabilité.....	330	Désactivation du régulateur de vitesse adaptatif.....	205
Utilisation de l'antipatinage.....	184	Lorsque vous suivez un véhicule.....	203
Désactivation du système.....	184		
Témoins et messages liés au système.....	184		
Utilisation de la reconnaissance vocale.....	370		
Commandes des paramètres vocaux.....	412		
Commandes vocales associées aux applications mobiles.....	411		
Commandes vocales de navigation.....	409		
Commandes vocales de téléphone.....	408		

Index

Neutralisation de la vitesse programmée.....	204
Passage au régulateur de vitesse conventionnel.....	208
Programmation de la vitesse du régulateur adaptatif.....	202
Réglage de la distance de sécurité.....	203
Reprise de la vitesse programmée.....	205
Système non disponible.....	207
Utilisation en terrain montagneux.....	205
Utilisation du régulateur de vitesse.....	200
Activation du régulateur de vitesse.....	200
Annulation de la vitesse programmée.....	201
Changement de la vitesse programmée.....	200
Désactivation du régulateur de vitesse.....	201
Programmation de la vitesse du régulateur.....	200
Reprise de la vitesse programmée.....	201
Utilisation du système SYNC™ avec votre lecteur multimédia.....	379
Commandes vocales en mode audio.....	379
Sources multimédias.....	379
Utilisation du système SYNC™ avec votre téléphone.....	373
Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone.....	374
Commandes téléphoniques.....	374
Commandes vocales de téléphone.....	374
Jumelage d'un téléphone.....	373
Vérification de l'huile moteur Voir : Vérification de l'huile moteur.....	284
Vérification des balais d'essuie-glace.....	291
Vérification du liquide de direction assistée.....	288
Vérification du liquide de frein.....	287
Vérification du liquide de lave-glace.....	288
Vérification du liquide de refroidissement.....	285
Ajout de liquide de refroidissement.....	286
Vérification du liquide de refroidissement Voir : Vérification du liquide de refroidissement.....	285
Verrou du capot Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	282
Verrou du capot Voir : Ouverture et fermeture du capot.....	282
Verrouillage électrique des portes Voir : Verrouillage et déverrouillage.....	67
Verrouillage et déverrouillage.....	67
Déverrouillage intelligent pour la clé à télécommande intégrée.....	68
Ouverture d'une porte arrière depuis l'intérieur du véhicule.....	68
Télécommande.....	67
Verrouillage automatique.....	68
Verrouillage électrique des portes.....	67
Verrouillage et déverrouillage des portes avec le panneton de clé.....	67
Verrouillage sécurité enfants.....	34
Côté droit.....	34
Côté gauche.....	34
VIN Voir : Numéro d'identification du véhicule.....	349
Volant.....	72
Vue d'ensemble du tableau de bord.....	17

V

Ventilation Voir : Climatisation.....	121
Vérification de l'état du dispositif MyKey.....	65
Distance MyKey.....	65
Nombre de clés Admin.....	65
Nombre de MyKey.....	65
Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique.....	287
Vérification de l'huile moteur.....	284
Ajout d'huile.....	284